



HAL
open science

L'écriture, les écritures dans les sanctuaires grecs à l'époque archaïque et au début de l'époque classique

Ludovic Sot

► **To cite this version:**

Ludovic Sot. L'écriture, les écritures dans les sanctuaires grecs à l'époque archaïque et au début de l'époque classique. Histoire. Université Paris sciences et lettres, 2018. Français. NNT : 2018PSLEP007 . tel-02297754

HAL Id: tel-02297754

<https://theses.hal.science/tel-02297754v1>

Submitted on 26 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE DE DOCTORAT

de l'Université de recherche Paris Sciences et Lettres
PSL Research University

Préparée à l'École Pratique des Hautes Études

L'écriture, les écritures dans les sanctuaires grecs à l'époque archaïque
et au début de l'époque classique.

École doctorale de l'EPHE – ED 472

Spécialité : SCIENCES DE L'ANTIQUITÉ : HISTOIRE,
ARCHÉOLOGIE, LANGUES ET LITTÉRATURES

Soutenue par :

Ludovic SOT

le 8 février 2018

Dirigée par :

François de POLIGNAC

COMPOSITION DU JURY :

M. François de POLIGNAC
Ecole Pratique des Hautes Etudes
Directeur de thèse

M. Christophe PEBARTHE
Université Bordeaux-Montaigne
Rapporteur

M. Francis PROST
Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne
Rapporteur

Mme Christel MÜLLER
Université Paris Ovest Nanterre

M. Denis ROUSSET
Ecole Pratique des Hautes Etudes

Avant-Propos

« L'écriture, les écritures dans les sanctuaires grecs à l'époque archaïque et au début de l'époque classique » est un travail engagé à la suite d'un Master 2 sur « L'écriture dans le sanctuaire d'Apollon Ptoios aux époques archaïque et classique », soutenu à l'Université Paris I en 2007, sous la direction de Pauline Schmitt-Pantel et de François de Polignac.

Il a été réalisé avec les conseils de mon directeur de thèse, François de Polignac, et des deux autres membres de mon comité de suivi de thèse Christel Müller et Denis Rousset. Qu'ils en soient ici remerciés.

J'ai pu, en avril 2015, passer deux semaines à l'Ecole Française d'Athènes afin d'avancer mes recherches et de voir un certain nombre des objets mentionnés dans cette enquête. A l'occasion de ce séjour, j'ai eu la chance, grâce à l'intervention de l'EFA, de découvrir le musée de Thèbes qui n'était pas encore ouvert au public, et dans lequel j'ai pu voir plusieurs objets inscrits sur lesquels je travaillais.

Pour mener à bien mon enquête, plusieurs personnes m'ont fait profiter de leurs conseils et de leurs avis : Pauline Schmitt-Pantel, Anne-Françoise Jaccottet, Sandrine Huber, Vinciane Pirenne-Delforge, Erica M. Angliker, Christopher A. Faraone, Roland Etienne, Bernard Holtzmann, Francis Prost, Samuel Verdan, Thierry Theurillat, Vincent Azoulay, Catherine Saint-Pierre Hoffman. Qu'ils soient, eux aussi, remerciés.

Ma gratitude va également à ma collègue Christine Tardiveau qui a bien voulu, à de nombreuses reprises, reprendre des traductions d'inscriptions avec moi. Je suis seul responsable des fautes qui subsistent. Certaines traductions sont empruntées aux auteurs qui sont alors mentionnés.

Enfin, je dois aussi remercier Michel et Véronique Sot qui ont été mes premiers relecteurs toujours très attentifs, ainsi que Caroline Stamm pour l'établissement des

cartes et Olivier Mathieu pour la création de la base de données. Je remercie aussi ma femme et mes enfants qui ont « supporté » la thèse et qui ont été une motivation supplémentaire pour l'achever...

Délibérément, je n'ai pas traduit certains termes dont la richesse sémantique rend toute traduction impropre : c'est le cas d'*agalma*, *obelos*, *téménos* ou *charis* par exemple.

Note liminaire

Tout au long de l'enquête et de la rédaction, une question est restée posée : comment désigner la personne qui se rend dans un sanctuaire ?

Dire qu'il s'agit d'un « visiteur » du sanctuaire est neutre : mais visiter ne signifie pas forcément participer d'une manière ou d'une autre au culte.

Le terme de « dédicant » est employé pour caractériser la personne qui offre quelque chose à la divinité, mais il ne peut pas être utilisé pour toute personne entrant dans le sanctuaire. Le dédicant accomplit des gestes, à un moment donné, mais ce n'est pas le cas à chaque fois qu'il pénètre dans le *téménos*.

De même le terme de « suppliant » ne peut être utilisé que quand la personne demande l'asile à la divinité.

Le terme de « fidèle » a une connotation très marquée par les monothéismes : il implique une fidélité à la divinité, à la loi divine, qui ne correspondent guère au contexte grec.

Pouvons-nous employer le terme de « pèlerin » ? Le terme *peregrinus* évoque l'étranger, celui qui vient d'ailleurs et celui qui parcourt. Il évoque ainsi un cheminement et une diversité de rites, ce qui peut se concevoir dans le cadre du sanctuaire grec. Mais, il n'y a pas *a priori* de pèlerinage d'un sanctuaire à l'autre.

Aucun terme n'est donc pleinement satisfaisant pour nommer cette personne qui pénètre dans un sanctuaire et le vocabulaire grec ne nous y aide guère.

Selon les cas, nous avons adopté l'un ou l'autre de ces différents termes en fonction du contexte.

Introduction

L'apparition de l'écriture est généralement considérée comme marquant la césure entre la préhistoire et l'histoire. Étudier les écritures est au fondement même du travail de l'historien. Selon Claude Lévi-Strauss, l'objet de l'histoire est d'analyser « ce que les hommes songent habituellement à fixer sur la pierre et sur le papier », ce qui amène à distinguer le travail de l'historien de celui de l'ethnologue qui s'intéresserait davantage à « ce qui n'est pas écrit »¹.

Cette enquête, qui repose sur un corpus d'environ 600 inscriptions, est une étude d'histoire de la religion grecque à l'époque archaïque, c'est-à-dire à un moment où le développement des sanctuaires et celui des cités sont concomitants². Elle s'inscrit dans la perspective, ouverte en particulier par le médiéviste italien Armando Petrucci, de la « culture graphique », que Roger Chartier définit comme l'analyse « pour un temps et un lieu donnés, de l'ensemble des objets inscrits et des pratiques dont ils sont issus »³. Le « temps donné » ici couvre la période du VIII^e au milieu du V^e siècle. Le lieu est celui, particulier, du sanctuaire dans un espace délibérément limité à la Béotie, l'Attique, l'Eubée et les Cyclades. Ce sont des régions où les pratiques dédicatoires inscrites sont les plus précoces : elles nous ont donc légué de nombreux objets inscrits et leurs écritures sont proches⁴. Elles forment un ensemble cohérent dans la mesure où elles sont les régions « matrices » de l'écriture grecque au VIII^e siècle⁵.

L'étude s'achève au milieu du V^e siècle, moment de nombreux bouleversements pour les sanctuaires. À Délos, la fondation de la Ligue en 478 a modifié sensiblement la pratique de l'offrande, alors que l'île voisine de Naxos a été ravagée par les Perses en 490. À Athènes vers 450, tandis que la démocratie s'installe avec les réformes d'Ephialte et de Périclès, le nombre d'inscriptions progresse sensiblement lors du réaménagement du

¹ Claude Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, 1958, p. 33.

² François de Polignac, *La naissance de la cité grecque, cultes, espace et société, VIII^e-VII^e siècles*, La Découverte, Paris, 1995².

³ Armando Petrucci, *Writers and Readers in Medieval Italy. Studies in the History of Written Culture*, New-Haven-Londres, Yale University Press, 1995. Roger Chartier, « Culture écrite et littérature à l'âge moderne », in *Annales HSS*, « Pratiques d'écritures », juillet-octobre 2001, n°4-5, p. 783-802.

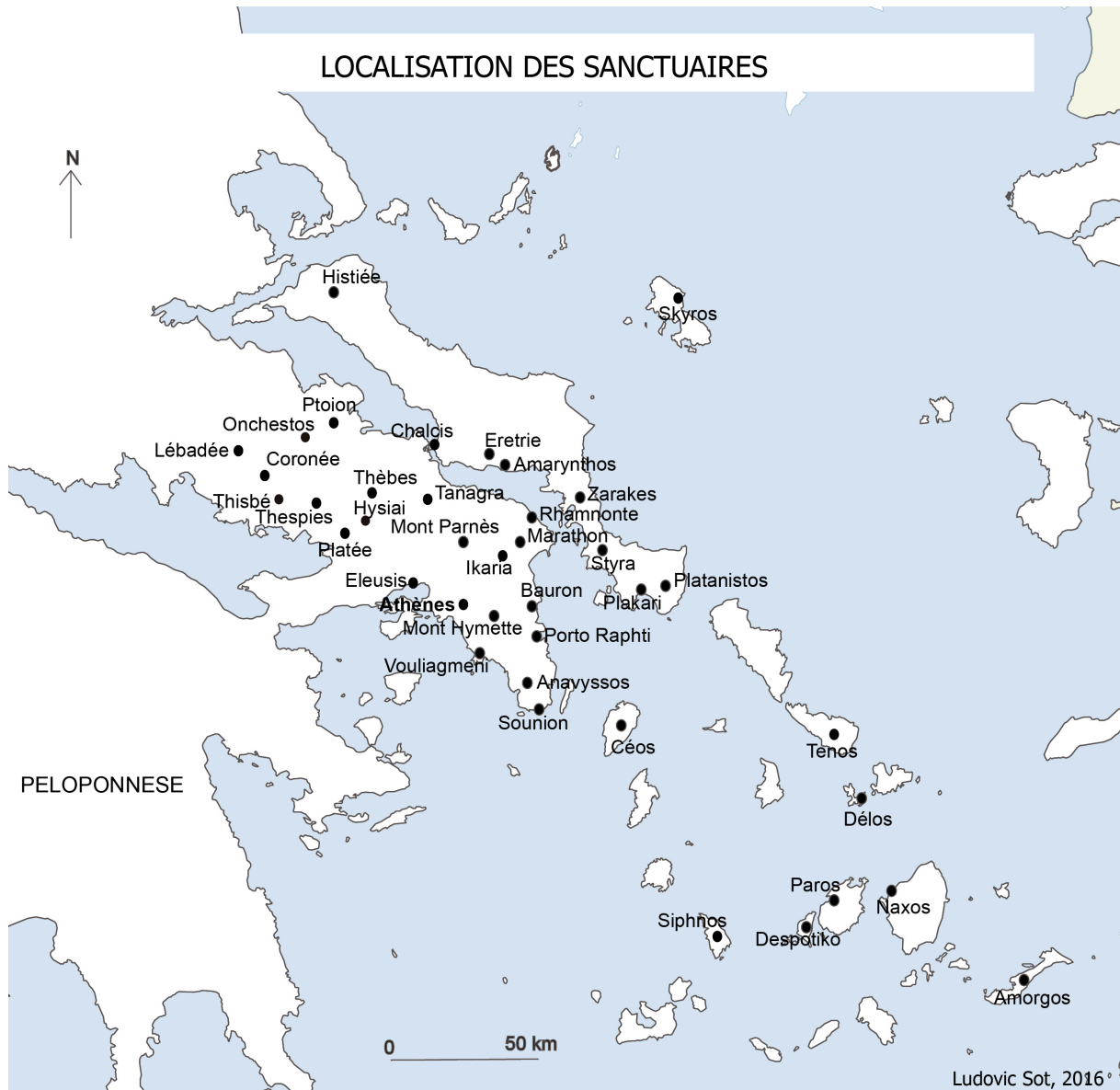
⁴ Cf. p. 10.

⁵ Cf. cartes p. 7 et 23.

sanctuaire d'Athéna sur l'acropole. C'est au même moment que les rebelles eubéens sont châtiés par Périclès et que l'Eubée est soumise à Athènes (446). En Béotie, le milieu du V^e siècle est marqué par la victoire de Coronée contre les Athéniens en 447, qui conduit à la renaissance de la Confédération béotienne.

Les nombreuses transformations dans l'organisation politique et civique des cités qui nous intéressent sont concomitantes d'une inflexion majeure pour l'étude des pratiques d'écriture. Les inscriptions dans les sanctuaires se multiplient considérablement, qu'elles soient des dédicaces d'individus, de cités ou de *koinon*, ou des règlements publics⁶.

⁶ Le terme de « règlement » est volontairement large car la notion de « lois sacrées » est de plus en plus remise en cause. Cf. notamment Jan-Matthieu Carbon et Vincianne Pirenne-Delforge, « Beyond Greek "Sacred Laws", *Kernos* 25 2012, p. 163-182 ; Stella Georgoudi, « L'écriture en action dans des règlements religieux des cités grecques », *Métis* 14, 2016, p. 209-244 et le site internet : Collection of Greek Ritual Norms <http://cgrn.ulg.ac.be/>.



Carte 1 Localisation des sanctuaires

Literacy

La date et le lieu d'apparition de l'écriture grecque, mais aussi son utilisation première, sont l'objet de débats. Les études fondatrices de l'anthropologue américain Jack Goody et du spécialiste de la littérature antique Eric A. Havelock, ont amorcé la réflexion sur le rôle de l'introduction de l'écriture dans la transformation des sociétés anciennes et

particulièrement de la société grecque⁷. Ces deux auteurs utilisent le concept de *literacy*, qui englobe écriture et lecture. L'écriture est le « fruit d'un métissage entre la parole et l'image »⁸. Selon Jack Goody et Ian Watt, autre historien de la littérature, l'écriture est un moyen de communication qui aurait eu quatre effets : la prise de conscience de l'antériorité du passé ; l'accroissement du développement économique grâce au commerce avec l'Orient ; l'émergence consécutive d'une société moins hiérarchisée et le passage d'un mode de pensée mythique à un mode de pensée logico-empirique. L'écriture est donc censée être un moyen d'enregistrer des paroles et des actes sans avoir recours à la mémoire. Si l'inscription permet de garder la mémoire d'un dédicant ou de conserver à la lettre un règlement, dans les sanctuaires que nous étudions, l'écriture n'a pas comme première fonction d'enregistrer la mémoire ou de favoriser le commerce. Il s'agit d'un acte qui entre dans le rituel des sanctuaires comme nous allons le montrer. Néanmoins, l'écriture permet aussi, à cette époque, l'émergence d'une société moins hiérarchisée dans la mesure où, progressivement, elle n'est plus l'apanage des élites mais se diffuse plus largement dans la société.

Ces recherches sur l'écriture ont été reprises depuis une trentaine d'années dans l'historiographie française, comme en témoignent les dates de traduction des ouvrages de Jack Goody ou d'Eric A. Havelock. Ce sont les études dirigées par Marcel Detienne et publiées dans l'ouvrage, *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*⁹, en 1988 qui marquent l'affirmation définitive de ce thème dans la recherche française. Marcel Detienne et ses coauteurs privilégiaient alors la dimension publique de l'écriture : politique, funéraire et religieuse. C'est cette dimension qui a encore été mise en valeur dans l'ouvrage issu de deux tables rondes réunies à Bordeaux en 2002, dirigé par Alain Bresson, Anne-Marie Cocula et Christophe Pébarthe : *L'écriture publique du pouvoir*¹⁰. Christophe Pébarthe a,

⁷ Jack Goody et Ian Watt, « The consequences of Literacy », *Comparative Studies in Society and History*, V, 1963, p. 304-345 et repris dans l'ouvrage de Jack Goody, *Literacy in Traditional Societies*, Cambridge, 1968. Jack Goody, *La raison graphique*, Editions de Minuit, Paris, 1979. Jack Goody, *La logique de l'écriture, Aux origines des sociétés humaines*, Armand Colin, Paris 1986.

⁸ Pierre Chastang, « Ecriture », in Claude Gauvard, Jean-François Sirinelli (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, PUF, Paris, 2015, p. 198-201.

⁹ Marcel Detienne (dir.), *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Presses Universitaires de Lille, Lille, 1988.

¹⁰ Alain Bresson, Anne-Marie Cocula et Christophe Pébarthe, *L'écriture publique du pouvoir. Etudes 10*, Ausonius, de Boccard, Paris, 2005. Les auteurs ne traitent ici que de l'écriture politique, mais ne se limitent pas à la période antique. Ils montrent qu'il n'y a pas de relation stricte entre la

par ailleurs consacré sa thèse à l'écriture publique à Athènes¹¹, analysant le rôle de l'écriture dans le fonctionnement d'une cité grecque et dans la vie courante des individus qui la composent. L'analyse de l'écriture publique, voire monumentale, est ainsi devenue centrale dans les recherches actuelles en histoire grecque.

La question essentielle posée dans ces études sur l'apparition de l'écriture en Grèce est celle du lien entre oralité et écriture. Traditionnellement la Grèce des âges obscurs est présentée comme une civilisation de l'oral dans laquelle les aèdes jouaient un rôle important pour la transmission des connaissances. Avec l'apparition de l'écriture alphabétique, qu'Annie Schnapp-Gourbeillon¹² date de la fin du X^e ou du début du IX^e siècle, la mémoire serait désormais entretenue par l'écrit. Selon Eric A. Havelock, il n'y a pas de période de transition de l'oralité à l'écriture. Les deux coexistent dès l'apparition de l'écriture. Le spécialiste de littérature ancienne Barry B. Powell, dans ses recherches sur Homère et l'origine de l'alphabet grec¹³, estime que la première fonction de l'écriture alphabétique est d'enregistrer l'oral et en particulier de retranscrire la poésie homérique. Il suit en cela les hypothèses d'Eric A. Havelock pour lequel le premier usage de l'alphabet grec était d'enregistrer progressivement l'ensemble de la "littérature orale"¹⁴.

Selon Jack Goody¹⁵, l'écriture est une « technologie de l'intelligence » c'est-à-dire qu'elle rend possible une accumulation de connaissances, abstraites en particulier. Ainsi il devient inutile de mémoriser les choses. L'écriture est donc vue comme une technique, un outil. L'anthropologue donne une définition de l'écriture¹⁶ qui insiste sur la relation entre les signes graphiques et la parole mais, selon lui, il ne s'agit pas d'une simple transcription de l'oral par des signes posés sur un support, quel qu'il soit. Il y a toujours eu une séparation entre la langue parlée et la langue écrite. Elles se sont influencées de

nature du pouvoir et l'écriture monumentale. Cf. également Laurent Capdetrey, Jocelyne Nelis-Clement, *La circulation de l'information dans les études antiques*, Etudes 14, Ausonius, de Boccard, Paris 2006.

¹¹ Christophe Pébarthe, *Cité, démocratie et écriture*, collection Culture et Cité, de Boccard, Paris, 2006.

¹² Annie Schnapp-Gourbeillon, *Aux origines de la Grèce (XIII^e-VIII^e siècles avant notre ère)*, *La genèse du politique*, Les Belles Lettres, Paris, 2002, en particulier le chapitre V.

¹³ Barry B. Powell, *Homer and the origin of the Greek alphabet*, Cambridge University Press, 1991, p. 181.

¹⁴ Eric A. Havelock, *Aux origines de la civilisation écrite en Occident*, Maspero, Paris, 1981, p. 62.

¹⁵ Jack Goody, *La raison graphique*, Editions de Minuit, Paris, 1979.

¹⁶ Jack Goody, *L'Homme, l'Écriture et la Mort, Entretiens avec Pierre-Emmanuel Dauzat*, Les Belles Lettres, Paris, 1996.

bien des manières, mais elles n'ont jamais été identiques. Ce qui est écrit est toujours plus succinct que ce qui serait dit. Il y a, dans l'utilisation de l'écriture, une recherche d'économie : il n'est par exemple pas nécessaire dans une inscription de décrire l'objet sur lequel elle est gravée puisqu'en déchiffrant celle-ci, le lecteur a sous les yeux l'objet en question¹⁷. L'écriture n'est donc pas uniquement, ni littéralement, la transcription de l'oral.

L'apparition de l'écriture en Grèce

La question de la « pratique d'écriture » nous amène à réfléchir sur le processus d'apparition de l'écriture en Grèce et la présence de plusieurs types d'écriture qui cohabitent tout au long de la période considérée par notre étude.

Selon Hérodote, les Phéniciens s'installant à Thèbes sous le règne de Cadmos,

« introduisirent chez les Grecs, en s'établissant dans ce pays, beaucoup de connaissances ; entre autres celle des lettres, que les Grecs, autant qu'il me semble, ne possédaient pas auparavant »¹⁸.

Pour Barry B. Powell, l'introduction de l'écriture alphabétique en Grèce n'a pu se faire que par un seul homme et en un seul lieu¹⁹, sans quoi il n'y aurait pas une telle base commune à tous les dialectes grecs. Eric A. Havelock, quant à lui, parle d'une « intrusion de l'écrit dans une situation orale »²⁰. L'invention de l'alphabet serait le fait de Grecs bilingues qui avaient l'habitude de faire oralement des dédicaces versifiées²¹, ce qui permettrait d'expliquer en partie la persistance de la forme versifiée dans les inscriptions. Nous y reviendrons.

¹⁷ C'est l'idée que développe Pietro Pucci dans son article « Inscriptions archaïques sur les statues des dieux », in Marcel Detienne (dir.), *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, op. cit., p. 480-497.

¹⁸ Hérodote, V, 58, cf. également Ephore, *FGrHist* 70, F105.

¹⁹ Barry B. Powell, *Homer and the origin of the Greek alphabet* op. cit.

²⁰ Eric A Havelock, *Aux origines de la civilisation écrite en Occident*, op. cit., p. 14.

²¹ Eric A Havelock, *The Muse learns to write, reflections on orality and literacy from Antiquity to the Present*, Yale University Press, 1986, p. 84-85.

Selon Hérodote, c'est en Béotie, sur notre territoire d'étude, qu'a été introduite l'écriture. Certains historiens discutent aujourd'hui cette affirmation et considèrent que la première écriture grecque serait celle d'Eubée, en provenance de Phénicie, et que, de là, elle se serait diffusée avec des variantes vers la Béotie, l'Attique et les Cyclades²². En effet, vers 700, l'alphabet grec est connu pour l'eubéen, l'attique et les dialectes cycladiques. Les deux premiers semblent être les plus proches du modèle original : l'attique aurait servi de modèle aux dialectes cycladiques et l'eubéen se serait transformé en se diffusant vers la Béotie. Roger D. Woodard dans *Greek Writing from Knossos to Homer, A Linguistic Interpretation of the Origin of the Greek Alphabet and the Continuity of Ancient Literacy*, classe ainsi l'attique avec les alphabets cycladiques dans un groupe qu'il qualifie de « *Light Blue* », alors que l'eubéen et le béotien seraient pour leur part « *Red Blue* »²³. Ce serait aussi le cas de l'alphabet délien qui se distingue ainsi des autres alphabets des Cyclades²⁴ et qui pourrait venir d'Eubée. L'étude de Roger D. Woodard part de celle du philologue Adolf Kirchhoff²⁵, qui se fonde sur les lettres présentes ou non dans les alphabets. *Light Blue* comprend l'Attique, Egine et Cydonia, certaines îles ioniques de l'Égée comme Paros et Thasos, mais aussi Naxos et Amorgos. *Red blue* comprend l'Eubée et ses colonies, la Béotie, la Thessalie, la Phocide, la Locride et ses colonies, l'est de l'Argolide, l'Arcadie, Elis, la Laconie, la Messénie, Ithaque et Céphalonie, l'Achaïe et ses colonies, Gela et Agrigente, Rhodes, l'Étolie et Syracuse. *Light blue* est également appelé *Dark blue*.

Dans les espaces pris en compte, la diffusion de l'écriture se produit donc au même moment que l'essor de lieux de culte identifiés et séparés des maisons d'individus prestigieux²⁶. A partir du VII^e siècle, se développent des sanctuaires à l'architecture de plus en plus monumentale. François de Polignac caractérise cette période comme « l'âge

²² Javier de Hoz, « Les écritures », in Roland Etienne (dir.), *La Méditerranée au VII^e siècle av. J.-C. (essais d'analyses archéologiques)*, de Boccard, Travaux de la Maison René-Ginouvès 7, Paris, 2010, p. 59-90.

²³ Roger D. Woodard, *Greek Writing from Knossos to Homer. A Linguistic Interpretation of the Origin of the Greek Alphabet and the Continuity of Ancient Literacy*, Oxford University Press, 1997, p. 140.

²⁴ Francis Prost, « L'alphabet des Déliens à l'époque archaïque », in Christel Müller et Francis Prost (dir.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002, p. 305-328.

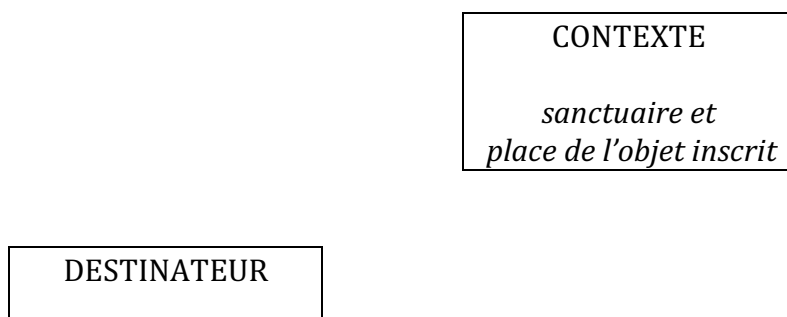
²⁵ Adolf Kirchhoff, *Studien zur Geschichte des griechen Alphabets*, J. C. Gieben, Amsterdam, 1970⁴.

²⁶ Alexandre Mazarakis-Ainan, *From Ruler's Dwellings to Temples : Architecture, Religion and Society in Early Iron Age Greece (1100-700 BC)*, Jonsered, 1997.

des sanctuaires » dans la mesure où aucune autre période pour le monde grec ne voit autant de créations de sanctuaires dans des lieux aussi divers²⁷. L'espace rituel du sanctuaire offre une forme de visibilité sociale essentielle – plus importante que celle offerte par les tombes ou les habitations – que nous pouvons mettre en évidence par les inscriptions qui y sont portées. Les historiens anglo-saxons, comme Joseph W. Day²⁸ ou John Davies et John Wilkes²⁹, se sont beaucoup intéressés à ces inscriptions dédicatoires. Dans un sanctuaire, inscrire sur la pierre, le bois ou le bronze, donne au message porté une forme de pérennité, mais renvoie également à l'intemporalité des dieux.

L'écriture comme acte de communication

Le linguiste Roman Jakobson a proposé un schéma de la communication s'appuyant essentiellement sur la communication orale. Ce schéma peut être adapté à la communication orale *et* écrite que présentent nos inscriptions dans les sanctuaires. Pour qu'une inscription entre dans un jeu de communication au sein du sanctuaire, il faut qu'elle utilise plusieurs fonctions du langage. Cela peut être exprimé selon le schéma suivant :



²⁷ François de Polignac, « Sanctuaries and Festivals », in Kurt A. Raaflaub, Hans van Wees (ed.), *A Companion to Archaic Greece, Blackwell Companions to the Ancient World*, Malden, MA, Oxford, Chichester, Wiley Blackwell, 2009, p. 427-443.

²⁸ Joseph W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication : Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010.

²⁹ John Davies, John Wilkes (dir.), *Epigraphy and the Historical Sciences*, Oxford University Press, 2012.

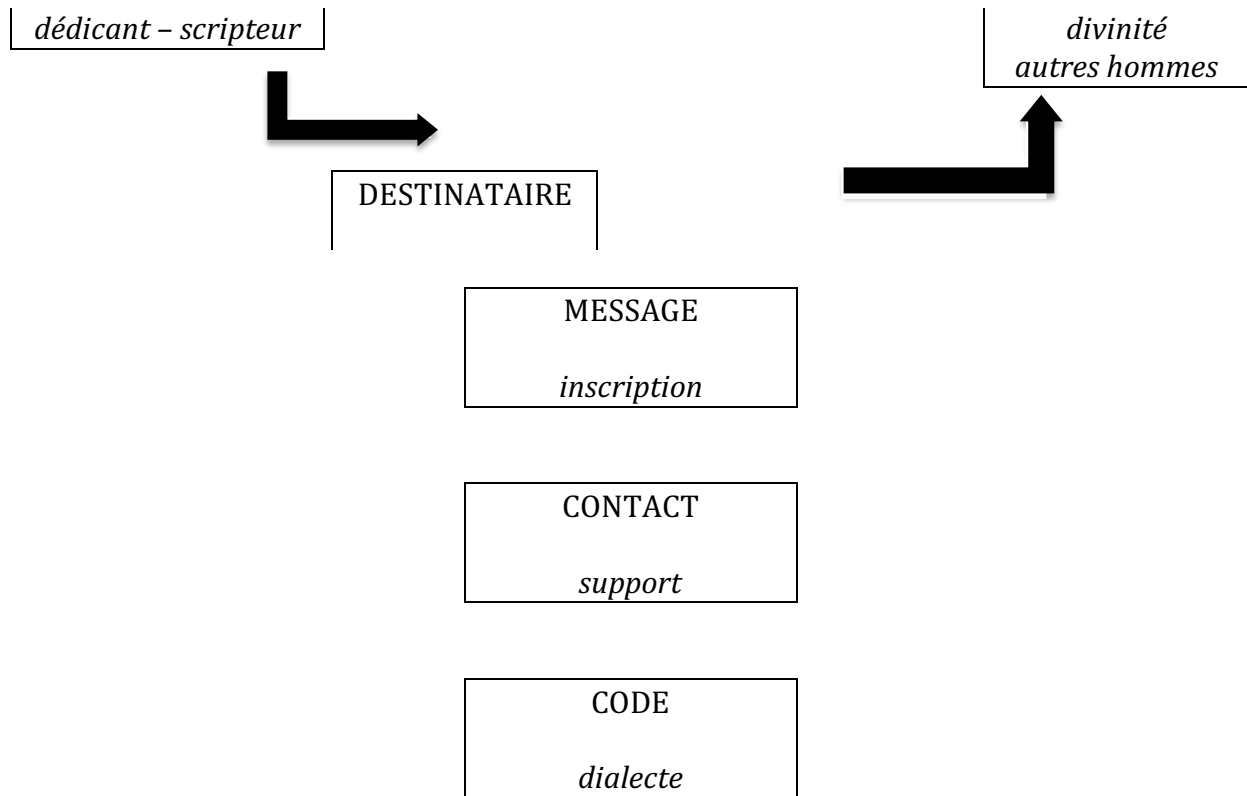


Figure 1 Schéma de la communication d'après Roman Jakobson
«*Linguistique et poétique* », *Essai de linguistique générale*, t. 1,
Editions de Minuit, Paris, 1963.

Le destinataire utilise la « fonction expressive » ou « émotionnelle » qui manifeste sa présence (remerciement à la divinité, demande...). Le destinataire relève de la « fonction conative » qui doit l'impliquer dans le message transmis. Le message peut acquérir une « fonction poétique » par la forme utilisée, versifiée ou non, et la disposition de celui-ci sur l'offrande. Le support du message développe la « fonction phatique » en permettant la mise en place et le maintien de la communication au présent et dans le futur par la permanence de l'inscription. Le code, le dialecte utilisé, relève de la « fonction métalinguistique ». Le choix du dialecte utilisé est important : il doit être commun au destinataire et au destinataire, si le premier veut être sûr que son message soit bien compris. Dans le cas contraire, le message reste énigmatique, presque magique ce qui peut être aussi un effet recherché pour se distinguer. Enfin, pour encadrer tout cela, le contexte du sanctuaire renvoie à la « fonction référentielle » : l'information transmise par l'écriture dans ce contexte prend une dimension particulière, différente de l'information transmise par une inscription placée dans un cimetière ou sur l'agora, et le destinataire comme le

destinataire en ont bien conscience. Ces différentes fonctions peuvent se superposer mais ne sont pas toutes utilisées simultanément dans toutes les communications.

Ce modèle linguistique a été critiqué par l'école de Palo Alto qui lui reproche d'être trop linéaire, reliant le destinataire et le destinataire comme deux points d'un télégraphe. Les tenants de cette école, comme l'anthropologue Gregory Bateson, privilégient une approche plus systémique, considérant que tous ces éléments interagissent entre eux comme dans un orchestre et que la communication passe par la voix, le regard, la position, la forme.

Cette approche est fructueuse pour notre analyse car l'étude de l'écriture dans les sanctuaires nécessite de s'intéresser aussi bien à celui qui écrit, qu'à celui qui lit – ou qui voit l'inscription sans être capable de la déchiffrer – au destinataire, au support utilisé et à la place de l'inscription sur celui-ci ; à la place de l'offrande dans le sanctuaire et au choix du dialecte employé. Ce sont tous ces éléments réunis qui fondent la communication entre les hommes et les divinités, et des hommes entre eux.

Écriture publique – écriture privée

Alors que les études dirigées par Marcel Detienne insistaient sur le caractère « public » de l'écriture en s'intéressant principalement à « l'écriture politique », Annie Schnapp-Gourbeillon³⁰ rappelle que les premières inscriptions connues en Grèce, datant du VIII^e siècle, ont toutes un caractère privé³¹. Christophe Pébarthe, dans l'introduction de sa thèse³², a insisté sur ce point, rappelant que les écritures privées précèdent d'au moins deux siècles les écritures publiques monumentales. Les inscriptions dans les sanctuaires de l'époque archaïque ont un double caractère, « privé » pour la plupart d'entre elles, dans la mesure où elles émanent d'individus singuliers, même si quelques unes sont officielles, mais aussi « public », parce qu'elles sont portées dans un lieu ouvert à tous, dans un « espace public » – un espace de publicité – et destinées à être vues et connues de tous. La dédicace d'un objet est un geste privé que l'inscription rend visible,

³⁰ Annie Schnapp-Gourbeillon, *Aux origines de la Grèce*, op. cit.

³¹ François de Polignac, « Usages de l'écriture dans les sanctuaires du haut archaïsme », *Kernos*, suppl. 15, 2005, p. 13-25.

³² Christophe Pébarthe, *Cité, démocratie et écriture*, op. cit., « Pour une histoire de l'alphabétisation en Grèce ancienne ».

« public »³³. Il s'agit alors d'un usage « individuel » de l'écriture qui débute vers le VIII^e siècle. L'apparition d'inscriptions « officielles », c'est-à-dire politiques, émanant de la cité ou d'une autre organisation politique date du VII^e siècle seulement. Ces usages de l'écriture se sont développés essentiellement dans les sanctuaires qui sont désormais des lieux privilégiés de communication.

Les pratiques de l'écriture

Eric A. Havelock estime que, jusqu'à la fin du VI^e ou au début du V^e siècle, il n'y a en Grèce que ce qu'il appelle un "usage professionnel de l'écriture" : *craft literacy*. Cette affirmation a été remise en cause dans le premier chapitre de la thèse de Christophe Pébarthe, « Mesurer l'alphabétisation à Athènes »³⁴. L'auteur montre au contraire, dans le cas d'Athènes qui est le mieux documenté, que toutes les catégories sociales semblent concernées par la pratique de l'écriture et ce, très tôt, dès le VIII^e siècle, en premier lieu pour des finalités privées. Il considère que l'alphabétisation des Athéniens était plutôt large, qu'ils habitent en ville ou à la campagne. Même les plus pauvres devaient sans doute savoir leur alphabet, ce qui était nécessaire pour remplir le rôle de citoyen, par exemple pour les procédures d'ostracisme, chacun devant *a priori* rédiger lui-même son tesson. Toutefois, des « mains » de graveurs ont été identifiées et reviennent régulièrement sur plusieurs tessons, ce qui montre que tous les citoyens ne savaient pas écrire. Néanmoins, si l'existence de l'ostracisme n'est pas une preuve de l'importance de l'alphabétisation des Athéniens à la fin du VI^e ou au début du V^e siècle, elle montre bien que l'on considérait que le plus grand nombre des citoyens actifs savaient écrire un nom sur un *ostrakon*. Lire et écrire un nom sur un tesson relève d'une pratique d'écriture simple qui peut s'apparenter à du mimétisme sans que l'on ait besoin d'une réflexion et d'une construction intellectuelle très poussée. Pour autant, comme nous allons le voir, dès le début de la période archaïque, l'écriture entre dans la composition pleine et entière des offrandes,

³³ Véronique Dasen, Marcel Piérart (*dir.*), *Idia kai Dèmosia : les cadres « privés » et « publics » de la religion grecque antique*, Kernos Supplément 15, Liège, 2013.

« Le sentiment religieux, qui est du domaine du *privé*, s'exprime par des gestes et des réalisations qui en sont les manifestations *publiques* » p. XV.

³⁴ Christophe Pébarthe, *Cité, démocratie et écriture*, *op. cit.*, p. 56.

tant par le texte que par le choix de la langue et par la place qu'occupe l'inscription sur l'objet dédié.

Pour Jesper Svenbro, l'écriture alphabétique a été employée d'abord pour inscrire des noms propres sur des objets d'usage courant ou de prestige. « Le scripteur nous apparaît d'abord dans le rôle d'onomatothète : il "appose des noms", désignant propriétaires, artisans, donneurs, destinataires »³⁵.

L'écriture est donc entrée très tôt dans la sphère privée et s'est sans doute diffusée largement dans l'ensemble de la société : elle n'est pas seulement le fait de professionnels, comme nous pouvons en voir dans la société égyptienne ou dans la société crétoise. Ainsi, le scribe Spensithios³⁶ est engagé à vie comme scribe et *mnamôn* par une petite cité crétoise pour s'occuper des « affaires publiques (τὰ δαμόσια), tant celles des dieux que celles des hommes (τὰ θεία καὶ τάνθρώπινα) »³⁷ et il existe à Athènes des trésoriers, qui sont des fonctionnaires du sanctuaire, remplissant l'office de *tamias* ce qui les amène à savoir manier l'écriture.

Nous pouvons parler d'alphabétisation dès lors que nous avons affaire à des inscriptions construites. Mais il faut aussi savoir les lire pour qu'elles prennent sens, or leur lecture est difficile. Barry B. Powell montre en effet que, dans les inscriptions, les mots n'étaient pas séparés les uns des autres et, en fin de ligne, ils étaient coupés de manière aléatoire³⁸. En outre, il rappelle avec Lilian H. Jeffery que, le plus ancien alphabet grec était écrit de droite à gauche suivant le modèle phénicien. Par la suite, dans une phase de transition, les Grecs ont écrit en boustrophédon, de « manière instinctive », car il s'agirait d'un « système naturel » dans lequel l'inscription court de manière continue devant les yeux. Finalement l'écriture s'est stabilisée de gauche à droite³⁹. Barry B. Powell ajoute,

³⁵ Jesper Svenbro, *Phrasikleia. Anthropologie de la lecture en Grèce ancienne*, La Découverte, Paris, 1988, p. 74.

³⁶ Henri Van Effenterre, « Le contrat de travail du scribe Spensithios », *BCH* 92, 1973, p. 31-46. Marcel Detienne, « L'espace de la publicité : ses opérateurs intellectuels dans la cité », in Marcel Detienne (*dir.*), *op. cit.*, p. 67-70.

³⁷ Henri van Effenterre et Françoise Ruzé, *Nomima. Recueil d'inscriptions politiques et juridiques de l'archaïsme grec*, t. 1, Rome, 1994, n° 22, l. 4-7. Londres British Museum 1969 4-2.1.

³⁸ Barry B. Powell, *Homer and the origin of the Greek alphabet*, *op. cit.*, p. 119-121.

³⁹ Lilian Hamilton Jeffery, *LSAG, The local Scripts of Archaic Greece, Revised edition with a supplement by A. W. Johnston*, Oxford, 1990, p. 43-50.

que certains préfèrent voir dans le boustrophédon, une graphie analogue au flot continu de la parole, et que le passage à la ligne et l'écriture de gauche à droite sont une institution arbitraire. Il en conclut que le fait que les Grecs ne divisent pas les mots, les phrases ou les propositions, et utilisent du boustrophédon, semble témoigner d'une traduction directe en symboles visibles de ce qui est entendu. Dans la VI^e *Pythique*, Pindare rend hommage à Xénocrate d'Agrigente, tyran de sa cité au V^e siècle. Il commence son ode par l'évocation du labour comme une opération qui rappelle le cheminement dans le sanctuaire d'Apollon à Delphes⁴⁰. Son tracé rappellerait celui de l'inscription en boustrophédon, une inscription en mouvement continu. Cette métaphore du mouvement de la charrue et de l'écrit est reprise par Isidore de Séville, au VII^e siècle de notre ère, qui rappelle que les charrues fondent les villes mais peuvent aussi les détruire⁴¹. Or l'écriture peut rendre vivante une personne par sa dédicace, lorsque cette dernière est lue, mais elle peut aussi marquer une fin, marquer sa mort, si l'inscription n'est plus lue ou disparaît. L'écriture est réactualisée à chaque passage de pèlerin et à chaque relecture, à chaque déchiffrement. Sinon l'écriture « reste lettre morte ».

Ces remarques conduisent à penser qu'afin de comprendre les inscriptions, le lecteur était amené à les lire à voix haute ainsi que l'indiquait Pierre Chantraine⁴². Les inscriptions sont en *scriptio continua*, l'orthographe est phonétique et la syntaxe parlée. Il n'y a pas de ponctuation. Les lettres sont écrites à l'endroit ou à l'envers et pas toujours à une hauteur et dans une luminosité qui en facilitent la lecture. Le lecteur ordinaire est obligé de faire intervenir sa voix pour comprendre ce qui est écrit. Il est très malaisé pour lui de déchiffrer et/ou de comprendre les dédicaces. C'est pourquoi cette tâche restait dévolue à un lecteur accompli. La maîtrise de la lecture est alors une marque d'appartenance à une certaine élite, celle qui possède le savoir et qui peut, si elle le souhaite, transmettre ce qu'elle lit à haute voix aux autres visiteurs illettrés⁴³.

⁴⁰ Pindare, *Pythiques*, VI, 3 : l'auteur emploie le verbe ἀναπολίζομεν qui rappelle les traces d'un mouvement continu, d'un aller-retour, comme le fait l'écriture en boustrophédon.

⁴¹ Isidore de Séville, *Etymologies*, XV, 2.4.

⁴² Pierre Chantraine, « Les verbes grecs signifiant "lire" ἀναγιγνώσκω, ἐπιλέγομαι, ἐντυγχάνω, ἀναλέγομαι », in *Παγκάρπεια Mélanges Henri Grégoire*, t. II, Bruxelles, 1950, p. 115-126.

⁴³ Jesper Svenbro, *Phrasikleia*, *op. cit.* Cf. également Henri et Micheline van Effenterre, « Ecrire sur les murs », in Hans-Joachim Gehrke (*dir.*), *Rechtskodifizierung und soziale Normen im interkulturellen Vergleich*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1994, p. 87-96.

L'inscription n'a pas comme objectif unique de demeurer après la mort du dédicant mais elle est aussi gravée pour être lue et pour ainsi "donner vie" à l'offrande. Jesper Svenbro rappelle que les inscriptions des monuments « parle[nt] à la première personne » : quand je lis l'inscription, je lui prête ma voix, je deviens en quelque sorte le monument. « Le scripteur compte nécessairement sur la voix du lecteur. Au moment de la lecture, le lecteur cède sa voix à l'écrit, au scripteur absent. Ce qui veut dire que sa voix ne lui appartient pas pendant la lecture. Au moment où elle ranime les lettres mortes, elle appartient à l'écrit »⁴⁴.

Il y a donc à côté de l'écriture, une nécessité de l'oralité. L'inscription ne prend corps que quand quelqu'un la lit, lui donne sa voix, donc la transpose à l'oral. L'écrit appelle, selon Eric A. Havelock, une « mise en commun » passant par l'oralité : « Aussi bien le langage oral que les mots écrits sont des actes, ou représentent des actes, par lesquels l'homme cherche à communiquer avec autrui. Mais l'acte de communication, en ce qu'il a d'essentiel, n'a lieu que lorsque la parole est entendue ou que le mot est lu »⁴⁵.

L'écriture serait apparue pour garder une trace des épopées racontées par les aèdes. Celles-ci étaient versifiées afin d'en faciliter la mémorisation. Cela explique que la plupart des premières inscriptions que nous connaissons comportent des formules métriques. Il ne s'agit pas, comme le rappelle Annie Schnapp-Gourbeillon⁴⁶, d'une recherche particulière comme le serait pour nous aujourd'hui l'écriture versifiée mais au contraire de la forme normale de l'expression de ce qui doit être retenu.

Des objets inscrits

Au VII^e siècle, il existait très peu d'objets inscrits dans les sanctuaires grecs. Un saut quantitatif et qualitatif est sensible à la fin du siècle, dont témoignent les données matérielles qui nous sont parvenues. Annie Schnapp-Gourbeillon rappelle que l'écriture

⁴⁴ Jesper Svenbro, *Phrasikleia*, *op. cit.*, p. 7.

⁴⁵ Eric A. Havelock, *Aux origines de la civilisation écrite en Occident*, Petite Collection Maspero, Paris, 1981, p. 26.

⁴⁶ Annie Schnapp-Gourbeillon, *Aux origines de la Grèce*, *op. cit.*, p. 281.

grecque n'est « pas faite pour être incisée sur un support dur : la forme des lettres, qui comprend de nombreux arrondis, laisse supposer qu'elle fut au départ transcrite au moyen d'un pinceau sur un support souple »⁴⁷, comme des peaux d'animaux, des tablettes de bois enduites de cire, des papyrus, supports qui ont disparu depuis. Notre corpus comprend plus de 450 inscriptions, si l'on ne compte pas les *graffitis*, sur des supports variés : statues, statuettes, bases, colonnes, chapiteaux, trépieds, poteries, tablettes, stèles, autels. Ces objets peuvent provenir d'ateliers locaux ou d'Orient. Mais certains sont dits orientaux, bien que produits localement, parce qu'ils imitent des œuvres venues d'ailleurs⁴⁸ – comme au Ptoion ou dans l'Aire sacrificielle Nord d'Erétrie, témoignant des liens existant entre les différents espaces de la Méditerranée, de la *connectivity* analysée dans l'étude de Nicholas Horden et Peregrine Purcell⁴⁹. Les sanctuaires grecs de notre étude connaissent des temporalités différentes, une activité plus ou moins importante que nous pouvons mettre en évidence par la pluralité des offrandes inscrites que nous avons répertoriées. La diversité des langues, des supports, des styles d'offrandes, confère à ces sanctuaires leur singularité. Pour autant, les échanges, les points communs tendent progressivement vers une forme d'acculturation, vers l'élaboration d'une *koinè*. Le sanctuaire de l'époque archaïque devient un lieu majeur de la vie de l'homme grec, lieu de sociabilité, espace cultuel mais aussi culturel, lieu de distinction. Le sanctuaire est un espace de communication, de convergence et de rencontre entre plusieurs peuples qui peut, dans certains cas, jouer le rôle de lieu central⁵⁰. Cette centralité n'est pas nécessairement géographique, comme dans le cas du sanctuaire d'Athéna à Athènes, dans la mesure où des sanctuaires peuvent être suburbains comme celui d'Apollon Isménios à Thèbes, voire extra-urbains, comme celui d'Apollon Ptoios à Akraiphia ou celui d'Artémis à Brauron.

⁴⁷ Annie Schnapp-Gourbeillon, *Aux origines de la Grèce*, op. cit., p. 270.

⁴⁸ Thomas Brisart, *Un art citoyen, Recherches sur l'orientalisation des artisanats en Grèce proto-archaïque*, Classe des Lettres, Académie Royale de Belgique, 2011. Catherine Saint-Pierre Hoffman, *Les offrandes orientales dans les sanctuaires du monde grec à l'époque archaïque*, thèse en cours de publication.

⁴⁹ Nicholas Horden, Peregrine Purcell, *The Corrupting Sea : A Study of Mediterranean History*, Blackwell, Oxford, 2000.

⁵⁰ Catherine Morgan, *Early Greek States beyond the Polis*, Routledge, Londres, 2003.

Ecrire dans un sanctuaire c'est manifester un savoir-faire, une *technè*⁵¹. Celle-ci permet de communiquer avec des personnes qui ne sont pas présentes mais aussi d'enregistrer une information qui sera réutilisée ultérieurement. Ecrire dans un sanctuaire peut être également une manière de revendiquer un statut social, un « mode de reconnaissance sociale »⁵². L'écriture s'inscrit ainsi dans une triple dimension : cultuelle, dans la relation du dédicant avec la divinité ; performative, l'écrit étant perçu comme un *agôn* ; mémorielle, l'écrit étant une trace qui demeure. Tous ces éléments permettent de caractériser la « culture graphique » des Grecs de l'époque archaïque.

Dans notre enquête, nous entendons montrer que si écrire à l'époque archaïque et au début de l'époque classique participe d'un mode de reconnaissance sociale, d'une affirmation de dynamiques d'appartenance, de l'affirmation d'un statut, écrire dans un sanctuaire grec est d'abord un acte rituel et social qui permet de correspondre avec la divinité – même s'il n'y a jamais d'égalité entre les deux parties – mais également de s'inscrire dans la société.

La première partie nous conduira à présenter le corpus des inscriptions en fonction de leur date et du type d'inscription : offrir un abécédaire ou un *graffito*, ou utiliser des inscriptions métriques témoigne d'une plus ou moins grande maîtrise de l'écrit. La question de savoir où se situe l'écriture, tant sur le support que dans le sanctuaire lui-même, est également centrale. Est-ce que ce qui est écrit dans un sanctuaire est destiné à être vu/lu ou n'est-ce qu'une offrande à la divinité ? Quel choix est fait pour donner le plus de publicité à l'offrande ? Paul Veyne en 2001, dans un article de la *Revue Historique*, se posait la question de la lisibilité des images dans l'Empire romain, à partir notamment de la grande frise entourant la colonne trajane⁵³. Seules les deux ou trois spires inférieures, sur vingt-trois, sont visibles. Nous pouvons alors nous demander à qui

⁵¹ Robin Osborne, Alexandra Pappas, « Writing on archaic Greek pottery », in Zahra Newby and Ruth Leader-Newby (dir.), *Art and Inscriptions in the Ancient World*, Cambridge University Press, 2007, p. 131-155.

⁵² Alain Duplouy, *Le prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X^e et V^e siècles avant J.-C.*, Les Belles Lettres, Paris, 2006.

⁵³ Paul Veyne, « Lisibilité des images, propagande et apparat monarchique dans l'Empire romain », *Revue historique*, CCCIV/1, janvier 2001, p. 3-29. La colonne trajane haute de trente mètres, est recouverte d'une frise relatant la conquête de la Dacie par Trajan en 184 épisodes. Elle est composée de 2 500 figures réparties sur 23 spires.

sont destinées toutes ces images sur la colonne, puisqu'elles sont invisibles et donc illisibles pour les passants, étant situées au-delà du champ de vision d'un homme ? Il en est de même pour un certain nombre de nos dédicaces. En outre, le choix de la langue, du type d'écriture – rétrograde, boustrophédon – pouvait aussi rendre plus complexe la compréhension de ce qui est écrit. Le cheminement des visiteurs dans le sanctuaire donne à la place d'un objet inscrit une plus ou moins grande importance⁵⁴. De même, l'écriture peut parfois être analysée comme un élément du décor à part entière de l'œuvre consacrée⁵⁵, tout comme la place des signatures des artistes sur les œuvres⁵⁶.

Nous pourrions alors voir dans une deuxième partie l'écriture dans le sanctuaire comme mode de reconnaissance sociale qui passe par le choix des offrandes sur lesquelles sont portées les dédicaces – offrandes monumentales, offrandes intrusives – qui permettent d'attirer l'œil du pèlerin et donc de rehausser le prestige de celui qui consacre. Néanmoins, la multiplication des *graffiti*, des petites offrandes identiques comme au Cabirion de Thèbes, les offrandes souvent modestes d'artisans ou de femmes, témoignent du fait que l'écriture offerte dans un sanctuaire n'entre pas dans un mode d'expression réservé aux élites, qu'elle permet une reconnaissance sociale bien plus large. Il s'agit ainsi d'affirmer une identité que le dédicant construit lui-même, qui est pour lui vecteur d'intégration dans une communauté culturelle. En outre, ces dédicaces permettent de mettre en évidence la diversité des dynamiques d'appartenance de chaque donateur qui peut s'inscrire dans sa famille avec les « dédicaces familiales »⁵⁷ ou dans sa communauté politique avec la mention de sa cité d'origine. Le mention de cette cité peut aussi témoigner de la capacité du dédicant à multiplier les offrandes dans plusieurs sanctuaires

⁵⁴ Phoebé Giannisi, *Récits des voies. Chant et cheminement en Grèce archaïque*, Jérôme Million, Grenoble, 2006.

⁵⁵ Robin Osborne, Alexandra Pappas, « Writting on archaic Greek pottery », in Zahra Newby and Ruth Leader-Newby (dir.), *Art and Inscriptions in the Ancient World*, Cambridge University Press, 2007, p. 131-155.

⁵⁶ Didier Viviers, *Recherches sur les ateliers de sculpteurs et la Cité d'Athènes à l'époque archaïque, Endoios, Philergos, Aristoklès*, Classe des Beaux-Arts, Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 1992. *Id.*, « Signer une œuvre en Grèce ancienne : pourquoi ? pour qui ? », *Les cahiers du CVA*, 1, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, de Boccard, Paris, 2006, p. 141-154. François Villard, « L'apparition de la signature des peintres sur les vases grecs », *REG* 115, 2002/2, p. 778-782. Jeffrey M. Hurwit, *Artists and Signatures in Ancient Greece*, Cambridge University Press, 2015.

⁵⁷ Christoph Löhr, « Griechische Familienweihungen. Untersuchungen einer Repräsentationsform von ihren Anfängen bis zum Ende des 4. Jhs v. Chr. », *Internationale Archäologie*, 54, Verlag Marie Leidorf GmbH, Rahden/Westf., 2000.

ce qui renforce son prestige. L'écriture dans les sanctuaires a aussi pour fonction de rendre publics des faits ou des décisions, par le biais notamment des écrits officiels, mais également de conserver le souvenir de quelqu'un ou la mémoire d'un événement, une « *mnema function* » selon Catherine M. Kessling⁵⁸, qui est remplie tant que l'inscription est lisible.

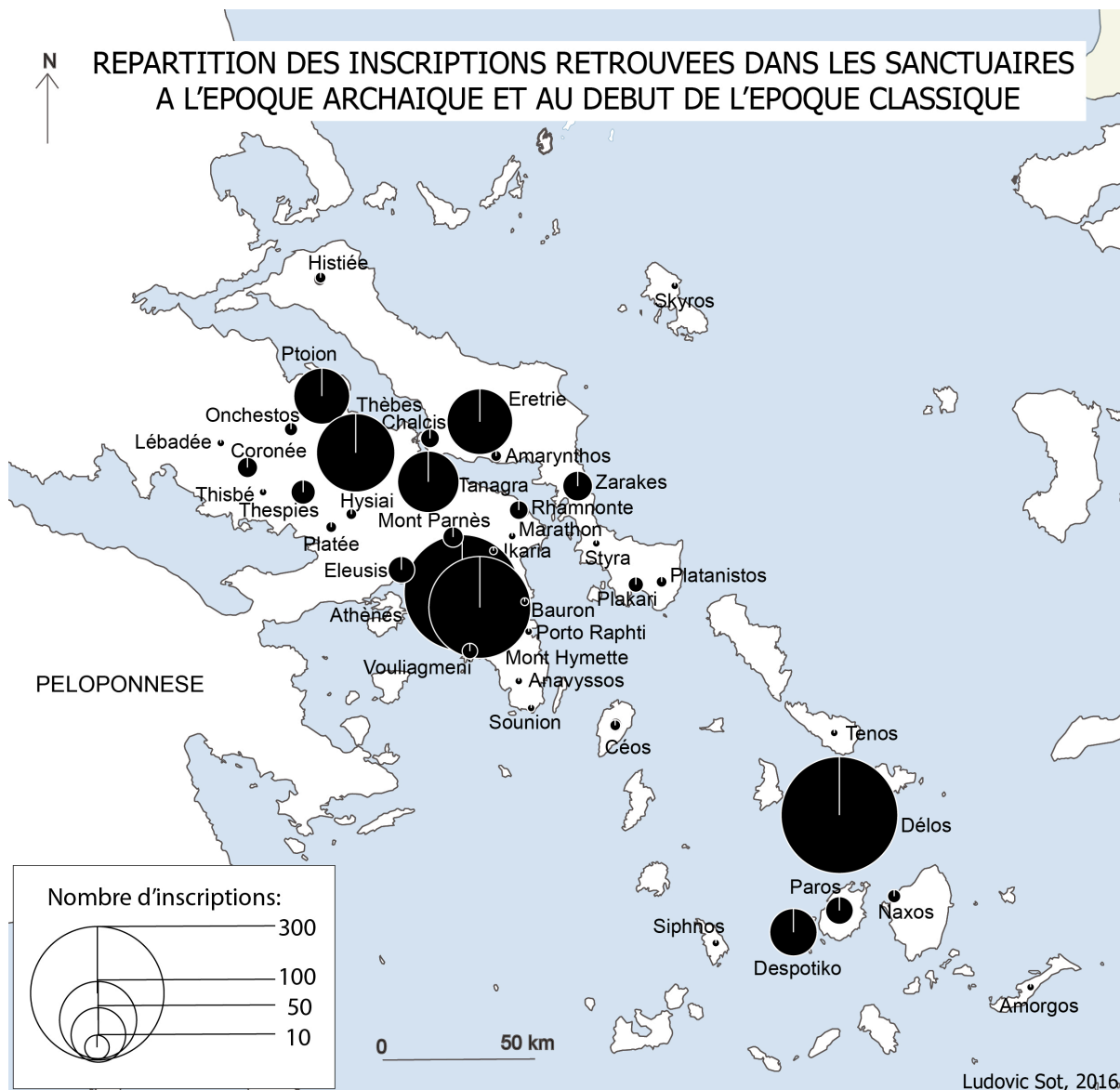
Nous examinerons enfin l'écriture dans la relation qu'elle crée entre le dédicant et la divinité : l'écriture comme offrande qui attend un retour du dieu ou qui vient en remerciement après un bienfait, inscrivant cette relation contractuelle de don et contre-don dans le rituel du sanctuaire, ce que Catherine M. Keesling nomme « *the agalma function* »⁵⁹. Nous nous intéresserons à l'objet offert qui peut être créé pour l'occasion ou réutilisé et inscrit pour la consécration ; au choix des termes employés dans la dédicace et aux spécificités selon les sanctuaires : sanctuaire dédié à une divinité ou à un héros, sanctuaire oraculaire ou non, sanctuaire interrégional ou local en particulier. Les inscriptions dédicatoires en disent sans doute plus sur l'homme que sur la divinité.

En annexes, est présenté un dossier épigraphique reprenant trente-six inscriptions essentielles. Le catalogue complet de notre corpus a été conçu pour pouvoir être interrogé en ligne à l'adresse suivante : <http://sot.boasoft.org/>

Les inscriptions sont le plus souvent issues des *IG*. Plusieurs ont toutefois été corrigées par les auteurs qui ont travaillé dessus. Notre enquête a recours aussi à quelques témoignages littéraires – Hérodote, Pausanias ou Hésiode – qui transmettent dans leurs écrits des offrandes inscrites.

⁵⁸ Catherine M. Keesling, *The Votive Statues of the Athenian Acropolis*, Cambridge University Press, 2003, p. 199.

⁵⁹ Catherine M. Keesling, *The Votive Statues of the Athenian Acropolis*, *op. cit.*



Carte 2 Répartition des inscriptions retrouvées dans les sanctuaires.

I. Ecrire dans les sanctuaires : une mise en scène de l'offrande dans le paysage du sanctuaire

Notre étude sur l'écriture dans les sanctuaires repose sur près de 600 objets portant des inscriptions du VIII^e au milieu du V^e siècle. Il s'agit d'inscriptions graphiques retrouvées dans les sanctuaires ou hors contexte mais dont le lien avec une divinité – dédicace, mention de *ἱερός* – ne fait pas de doute. La datation de ces objets et/ou de leur inscription retenue ici est celle proposée par les auteurs des éditions de référence⁶⁰. Certaines inscriptions trop fragmentaires, ou dont le sens est impossible à déchiffrer, sont volontairement laissées de côté car elles ne permettent pas de faire progresser notre enquête.

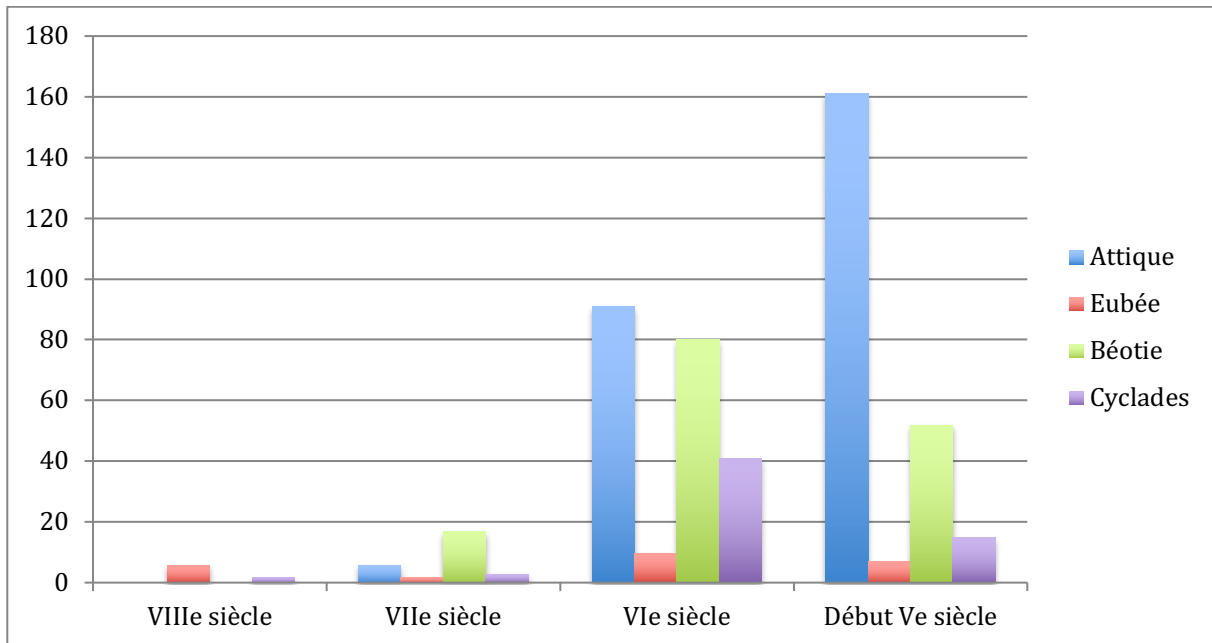
L'écriture dans les sanctuaires à l'époque archaïque peut prendre deux formes : celle d'un *graffito* ou d'un *dipinto* rapidement exécuté par le dédicant lui-même, ou celle d'une inscription plus longue, plus élaborée et plus travaillée, inscrite à une place bien choisie sur l'objet-support. Ces deux types d'écritures sont sensiblement différentes. Si elles relèvent toutes deux d'un acte cultuel et aussi social, comme nous allons le voir, l'inscription développée connaît un processus de construction plus long, demande une réflexion *a priori* plus élaborée, un savoir-faire plus important, ou le recours à un tiers pour l'écriture.

Nous présenterons d'abord les inscriptions en fonction du support sur lequel elles sont portées et de la datation de ceux-ci. Nous analyserons ensuite la diversité des pratiques d'écriture entre *graffiti-dipinti* et dédicaces métriques. Nous mettrons également en évidence le fait que l'inscription et la consécration d'un objet entrent dans la « biographie de l'objet » et marquent, souvent, sa dernière demeure. Nous nous intéresserons alors à la lisibilité et à la visibilité des inscriptions, ainsi qu'à leur place dans les sanctuaires – leur situation d'énonciation – qui évolue en fonction du cheminement des visiteurs dans le *téménos*. Enfin, nous montrerons que l'écriture fait partie intégrante du décor des objets et que la signature d'un artiste peut être un moyen de rendre encore plus prestigieuse l'offrande inscrite.

⁶⁰ Les éditions de référence des inscriptions sont présentées en ouverture du dossier épigraphique placé en annexe.

I.1. Présentation du corpus et chronologie

La datation des différents objets inscrits de notre corpus est délicate dans la mesure où nombre d'entre eux ont été retrouvés hors contexte, du fait de fouilles sauvages, de réemplois et surtout de l'évolution des sanctuaires au cours du temps. La datation précise de nombreux fragments ou tessons est encore plus délicate, comme le montrent les exemples de l'Hymette ou du Parnès. Le style de l'objet et les caractéristiques de la graphie sont utilisés par les archéologues pour proposer des dates mais elles demeurent souvent approximatives. Toutefois, en se fondant sur les datations proposées par les archéologues, nous observons dans notre corpus un saut quantitatif important à partir du VI^e siècle, comme le montre le graphique suivant. En outre, c'est en Béotie et en Attique qu'ont été mis au jour, jusqu'à présent, le plus grand nombre d'objets inscrits dans le cadre des sanctuaires. La publicité grandissante des inscriptions sur les offrandes au cours de notre période peut être mise en parallèle avec le développement de la *polis*. Le dédicant s'inscrit dans cette petite communauté humaine. De plus ces offrandes inscrites dans les sanctuaires prennent le pas sur les inscriptions funéraires plus développées. L'écriture passe en quelque sorte du cimetière au sanctuaire, de son rôle de *mnèma* pour les morts à un rôle plus complexe de communication entre les vivants et les dieux. Le dédicant cherche à s'affirmer vis-à-vis de la communauté, de la cité, en revendiquant un statut social. Nous y reviendrons.



Graphique 1 Répartition chronologique des offrandes inscrites selon les régions.

Ce graphique ne prend pas en compte les tessons qui ne sont généralement pas datés précisément, ainsi que quelques objets qui sont datés de « l'époque archaïque » sans plus de précision.

Il met en évidence la forte augmentation du nombre d'objets inscrits dans les sanctuaires à partir du VI^e siècle.

En abscisse est porté le nombre d'offrandes.

La répartition chronologique des offrandes peut être affinée en fonction du type d'objet inscrit. Les petites offrandes « portables », les objets du quotidien, sont très nombreux et parfois même les seules offrandes dans un sanctuaire au début de la période étudiée, mais ils semblent peu à peu disparaître au début du V^e siècle⁶¹. S'imposent progressivement les offrandes plus importantes, plus voyantes, portant ou non une inscription. Parmi les premières d'entre elles se trouvent les trépieds soutenant des chaudrons. Les trépieds à cuves clouées datent du VIII^e siècle et le VI^e siècle est marqué par de nombreuses offrandes monumentales de trépieds.

⁶¹ A. M. Snodgrass, « The economics of dedication at Greek sanctuaries », *Sc. Ant.* 3-4 1989-1990, p. 287-294.

I.1.1. Les trépieds et les chaudrons

Le trépied est, sans doute, l'offrande la plus précieuse pour les dieux à l'époque géométrique et au début de l'époque archaïque. Cet objet est également remis aux vainqueurs de concours car la victoire a été rendue possible grâce au soutien des divinités. Il s'agit d'un objet agonistique bien présent par exemple dans toute la tradition épique et hésiodique ainsi que dans la tradition hellénistique de la légende des Sept Sages⁶². Or cet objet doit, après la victoire, être consacré à une divinité en remerciement. C'est ce qu'explique Hérodote à propos des concours en l'honneur d'Apollon Triopien à Cnide⁶³ :

Ἐν γὰρ τῷ ἀγῶνι τοῦ Τριοπίου Ἀπόλλωνος ἐτίθεσαν τὸ πάλαι τρίποδας χαλκέους τοῖσι νικῶσι, καὶ τούτους χρῆν τοὺς λαμβάνοντας ἐκ τοῦ ἱεροῦ μὴ ἐκφέρειν ἀλλ' αὐτοῦ ἀνατιθέναι τῷ θεῷ. Ἄνηρ ὢν Ἀλικαρνησσεύς, τῷ οὐνομα ἦν Ἀγασικλέης, νικήσας τὸν νόμον κατηλόγησε, φέρων δὲ πρὸς τὰ ἑωυτοῦ οἰκία προσεπασσάλευσε τὸν τρίποδα. Διὰ ταύτην τὴν αἰτίην αἱ πέντε πόλεις, Λίνδος καὶ Ἰήλυσός τε καὶ Κάμειρος καὶ Κῶς τε καὶ Κνίδος ἐξεκλήρισαν τῆς μετοχῆς τὴν ἕκτην πόλιν Ἀλικαρνησσόν. Τούτοισι μὲν νυν οὔτοι ταύτην τὴν ζημίην ἐπέθηκαν.

« Dans les jeux en l'honneur d'Apollon Triopien on proposait jadis comme prix pour les vainqueurs des trépieds d'airain ; ceux qui les recevaient ne devaient pas les emporter du sanctuaire, mais sur place les consacrer au dieu. Or, un homme d'Halicarnasse du nom d'Agasiclès, ayant été vainqueur, ne tint pas compte de cette loi ; il emporta le trépied, et le fixa au mur de sa maison. Pour ce motif, les cinq autres villes [de l'Hexapole], Lindos, Ialysos et Camiros, Cos et Cnide, exclurent la sixième ville, Halicarnasse. Telle fut la punition qu'on lui imposa. »

Hérodote utilise cette histoire pour justifier l'exclusion d'Halicarnasse. Toutefois, il montre ainsi que si le trépied a été légitimement remporté par Agasiclès, ce dernier ne

⁶² Aude Busine, *Les Sept Sages de la Grèce antique*, de Boccard, Paris, 2002, p. 63.

⁶³ Hdt. 1. 144.

doit pas l'installer chez lui, mais le placer dans le sanctuaire pour rendre grâce à la divinité pour sa victoire. Il ne doit pas, ainsi, se placer au même rang qu'Apollon.

A la haute époque, les inscriptions étaient portées sur la cuve elle-même. A partir du VI^e siècle, un grand nombre des inscriptions qui nous sont conservées le sont sur les colonnes de pierre supportant la cuve. C'est en particulier le cas en Béotie à partir de la fin du VI^e siècle comme le met en évidence le tableau ci-dessous. Auparavant, les inscriptions pouvaient être également peintes sur des colonnes de bois qui sont aujourd'hui perdues. La pratique de l'offrande de trépied n'a, elle, pas cessé, comme le montre Nassos Papalexandrou dans son étude des figurines anthropomorphes qui ornent les trépieds⁶⁴.

Hérodote mentionne également la consécration des trépieds inscrits⁶⁵ :

εἶδον δὲ καὶ αὐτὸς Καδμήια γράμματα ἐν τῷ ἱρῷ τοῦ Ἀπόλλωνος τοῦ Ἰσμηνίου
ἐν Θήβησι τῆσι Βοιωτῶν, ἐπὶ τρίποσι τισὶ ἐγκεκολαμμένα, τὰ πολλὰ ὅμοια ἐόντα
τοῖσι Ἴωνικοῖσι. ὁ μὲν δὴ εἷς τῶν τριπόδων ἐπίγραμμα ἔχει
ἀμφιτρύων μ' ἀνέθηκ' ἐνάρων ἀπὸ Τηλεβοάων.
ταῦτα ἠλικίην εἶη ἂν κατὰ Λάιον τὸν Λαβδάκου τοῦ Πολυδώρου τοῦ Κάδμου.
ἕτερος δὲ τρίπους ἐν ἑξαμέτρῳ τόνῳ λέγει
Σκαῖος πυγμαχέων με ἐκηβόλῳ Ἀπόλλωνι
νικήσας ἀνέθηκε τεῖν περικαλλὲς ἄγαλμα.
Σκαῖος δ' ἂν εἶη ὁ Ἴπποκόωντος, εἰ δὴ οὗτός γε ἐστὶ ὁ ἀναθεὶς καὶ μὴ ἄλλος
τώυτὸ οὔνομα ἔχων τῷ Ἴπποκόωντος, ἠλικίην κατὰ Οἰδίπουν τὸν Λαΐου.
τρίτος δὲ τρίπους λέγει καὶ οὗτος ἐν ἑξαμέτρῳ
Λαοδάμας τρίποδ' αὐτὸς ἐυσκόπῳ Ἀπόλλωνι
μουναρχέων ἀνέθηκε τεῖν περικαλλὲς ἄγαλμα.

⁶⁴ Nassos Papalexandrou, *The Visual Poetics of Power, Warriors, Youths, and Tripods in Early Greece*, Lanham / Boulder / New York / Toronto / Oxford, Lexington Books, 2005. Stella Georgoudi, « Questions pythiques : retour sur le(s) trépied(s) et le laurier d'Apollon » in L. Bodiou, V. Mehl, J. Oulhen, F. Prost, J. Wilgaux (dir.), *Chemin faisant : Mythes, Cultes et Société en Grèce ancienne. Mélanges en l'honneur de Pierre Brulé*, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 215-234, en part. p. 216.

⁶⁵ Hdt V, 59-61.

« 59. J'ai vu moi-même des lettres cadméennes dans le sanctuaire d'Apollon Isménios à Thèbes de Béotie ; elles sont gravées sur trois trépieds et ressemblent le plus souvent aux lettres ioniennes. L'un des trépieds porte cette inscription : "Amphitryon m'a consacré au dieu, du butin fait sur les Téléboens" ; cela peut dater du temps de Laios, fils de Labdacos, fils de Polydoros, fils de Cadmos. 60. Un second trépied dit en vers hexamètres : "Scaios, vainqueur au pugilat, m'a consacré à toi, Apollon dont les traits frappent au loin, comme un ornement [*agalma*] de toute beauté" ; Scaios fils d'Hippocoon, si c'est bien lui qui a consacré cette offrande et non pas un autre du même nom, a pu vivre à l'époque d'Œdipe, fils de Laios. 61. Un troisième trépied dit, lui aussi en hexamètres : "Laodamas, régnavant, t'a consacré personnellement un trépied, Apollon qui ne manque pas le but, comme un ornement de toute beauté" ».

D'après Hérodote, les trépieds sont inscrits par des lettres « cadméennes » c'est-à-dire des lettres qui sont celles qui ont été introduites par les Phéniciens en Grèce mais qui sont devenues illisibles. Nous sommes ici en présence d'une mise en scène de légendes thébaines. L'auteur réinterprète des trépieds qu'on ne savait plus lire. Il ne s'agit pas ici à proprement parler de « lecture » mais bien d'une « interprétation » de ce qui avait pu être gravé⁶⁶. Les trépieds inscrits prennent, dans ce cas, un rôle de reconnaissance du pouvoir de ceux qui les auraient consacrés. Ils sont porteurs d'une parole d'autorité. Le chaudron est ainsi associé, à l'autorité, et par conséquent son inscription fait autorité⁶⁷.

Le plus ancien chaudron inscrit provient de Thèbes et il est offert à Apollon Pythien dans le premier quart du VII^e siècle⁶⁸. Il a été gagné lors de concours funéraires. A cette occasion, le chaudron paraît être le prix le plus courant car, lorsque les inscriptions nous permettent de déterminer l'occasion de l'offrande, s'il s'agit d'un prix reçu lors de

⁶⁶ Nassos Papalexandrou, *The Visual Poetics of Power*, *op. cit.*, p. 34-37.

⁶⁷ Nassos Papalexandrou, « Boiotian Tripods. The Tenacity of a Panhellenic Symbol in a Regional Context », *Hesperia* n° 77-2, 2008, p. 253-282. Stella Georgoudi, « Questions pythiques : retour sur le(s) trépied(s) et le laurier d'Apollon », in Lydie Bodiou, Véronique Mehl, Jacques Oulhen, Francis Prost et Jérôme Wilgaux (dir.), *Chemin faisant, Mythes, cultes et société en Grèce ancienne, Mélanges en l'honneur de Pierre Brulé*, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 215-232.

⁶⁸ *IG* I² 402 ; *LSAG* (1961) 94.2 ; M. L. Lazzarini (1976) n°206.

concours funéraires, l'objet inscrit et consacré est toujours un chaudron comme le montre le tableau ci-dessous⁶⁹. Il en est de même pour celui offert par Hésiode⁷⁰.

Figure 2 Reconstitution d'un trépied du Ptoion

Ce dessin permet de bien mettre en évidence le rôle de la colonne centrale et la place que l'inscription pouvait prendre au centre de la composition, sous les yeux des visiteurs.

Les trépieds ou les chaudrons inscrits sont présents sur l'acropole d'Athènes mais aussi dans les sanctuaires de Béotie – Ptoion, Thèbes, Thespies – à Erétrie et à Délos durant toute la période s'étendant du VII^e au début du V^e siècle.

Apollon est la divinité qui reçoit le plus de trépieds inscrits, quatorze objets inscrits de notre corpus – trépieds, cuves, colonnes ou autres éléments inscrits entrant dans l'offrande d'un trépied – lui sont dédiés sur 43.

A Akraiphia, certains de ces éléments sont offerts au héros Ptoios qui, selon les mythes, est présenté comme le fils d'Apollon. Les offrandes qu'il reçoit émanent des

⁶⁹ Cf. Tableau 1 Tableau présentant les éléments inscrits sur des trépieds ou chaudrons p. 33.

⁷⁰ Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, 654-659 – *Anthologie grecque* VII 53.

Akraïphiens et sont souvent marquées par la mention de l'archonte de la cité comme cette colonne cannelée haute de 175 cm, inscrite de haut en bas et datée de la fin du VI^e siècle⁷¹ :

Σιμονίδα ἄρχοντος τοῖ ἥεροι τοῖ Πτοίοι Ἀκριφιῆς ἀνέθεαν

Simonidès étant archonte, les Akraïphiens ont consacré au héros Ptoios

A Thèbes comme à Erétrie, Héraclès est honoré par l'offrande d'un trépied ou d'un chaudron. Mais, si à Thèbes Héraclès est ainsi honoré avec Apollon, à Erétrie, dans le sanctuaire d'Apollon, les fouilles n'ont pas révélé à ce jour de telles offrandes pour la divinité principale. Héraclès semble jouer un rôle important à Erétrie, mais en l'état actuel des fouilles, nous connaissons relativement peu de choses sur le culte d'Héraclès à l'époque archaïque dans cette cité.

A Athènes en revanche, c'est Athéna qui reçoit les trépieds ou les chaudrons. Le trépied ou le chaudron inscrits ne sont pas exclusivement réservés à Apollon. Cette offrande majestueuse est faite pour les divinités dont les sanctuaires occupent une place centrale pour la communauté : ainsi les Béotiens consacrent un trépied pour Athéna Pronaia au Ptoion⁷² et non à Apollon, comme nous l'étudierons ultérieurement. De même, Zeus Héliconios et Zeus Parnésios reçoivent tous deux un chaudron inscrit, respectivement sur l'Hélicon et au Parnès.

⁷¹ P. Guillon (1943), *Trépieds* 1, p. 48 n°7 ; *LSAG* (1961) 95.13 ; M. L. Lazzarini (1976) n°917 ; N. Papalexandrou, « Boiotian Tripods. The Tenacity of a Panhellenic Symbol in a Regional Context », *Hesperia* n° 77-2, 2008, p. 253-282. Musée de Thèbes (229).

⁷² J. Ducat (1971) n°249 ; Stephanie L. Larson, *Tales of Epic Ancestry, Boiotian Collective Identity in the Late Archaic and Early Classical Periods, Historia Einzelschriften* 197, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2007, n°132. Thèbes 669.

Tableau 1 Tableau présentant les éléments inscrits sur des trépieds ou chaudrons

Région	Cité	Sanctuaire	Divinité	Datation	Support	Acte de communication	Inscription	Références
BEOTIE	Thèbes	Apollon	Apollon Pythien	700-675	chaudron	offrande d'Isodikos d'un chaudron reçu lors des concours funéraires d'Ekpropos	ἠαρόν τῷ Πυθίῳ· Φισρόδιφος ἀνέθεκε.	<i>IG I² 402 ; LSAG (1961) 94.2 ; M. L. Lazzarini (1976) n°206.</i>
		Apollon	Apollon Karykeios	625-600	chaudron	consécration après concours funéraires	Δέμοθερῆς → εὐβέην ἠαρον Ἀπολῶνος Καρυκῆϊο. → béotien	<i>LSAG (1961) 94.5. MN 12673</i>
		Apollon Isménios	Apollon Isménios	600-500	fragment de colonne dorique en <i>pôros</i> portant probablement un trépied	offrande des habitants de Potniai ?	[— — — Ἀπόλ]λῶνι Ποτνιαῖς(?) .ΟΠΙ[— — —][— — — —]ΟΝΙΚΕΤΑΘ .ΙΚΑ.Δ[— — — —]	<i>AD 3 (1917) 64/65 ; V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (dir.), <i>The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects</i>, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 150-210, n°229 (SEG 60-513).</i>
		Apollon Isménios	Apollon Isménios	550-500	fragment de colonnette en <i>pôros</i> portant probablement un trépied	offrande des Thespiens	[Ἀπόλλων]ι ἠισμ[ενίοι], et peut-être : [Θεσπι]εῖτες κα[-	<i>Arch. Delt. 16 1960 B147 pl. 125 ; Rev. Phil. 1965 ; SEG 22-417, S. Symeonoglou, <i>The Topography of Thebes</i></i>
		Héraclès	Héraclès	700-600	fragments de lébès ou cratère	offrande	[- - -]ΕΕ ἠ[ε]ρακλέ[ει?] <i>vel</i> τ[ο]ρακλέ[ει?]←	<i>V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (dir.), <i>The</i></i>

							<i>Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects</i> , Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 150-210, n°4. Thèbes 46876
	Héraclès	Héraclès	650-600	deux fragments de lèvre d'un lébès	offrande	[- - - τὸρ]ακλέει ἀν[έθ]εκε[ν]	V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (dir.), <i>The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects</i> , Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 150-210, n°3. Thèbes 46854a-b
	Acropole	non nommée	625-600	lébès en bronze	offrande de Démothères ?	Δεμοθερῆς.	LSAG (1961) 88. 23
	non précisé	non nommée	506	colonne à 10 cannelures portant une statue votive ou un chaudron	offrande des Béotiens	[— — —]ος Φοινόας καὶ Φυλᾶς[— — —] ἡελόντες κέλευσῖνα {καὶ Ἐλευσῖνα} / [— — —]αι Χαλκίδα λυσαμενοι[— — —]μοι ἀνέθειαν....	<i>Arch. Reports</i> 2005-2006 46 ; <i>SEG</i> 54-518 ; V. Aravantinos, <i>BSA</i> 101, 2006, p. 367-377. Thèbes 35900.
Thespies	Apollon	Apollon Hélikonios	625-600	chaudron de bronze	offrande	[ἡιαρὸν ἐ]μί τῷ Ἐλιφον[ίο ⁻ — — —]	<i>I Thesp</i> 273
	Hélicon	Zeus	625-600	fragment de chaudron	offrande	[ἡιαρὸν ἐ]μί τῷ Ἐλιφον[ίο	A. Plassart, <i>BCH</i> 50 (1926), p. 385-386 n°1; <i>LSAG</i> (1961) 94.6 ; A. Schachter, <i>Cults</i> 236 ; <i>SEG</i> 31-525. MN 10850.
Akraiphia	Apollon Ptoios	Apollon Ptoios	580	fragment de colonnette en <i>pôros</i> portant un trépied	offrande d'Euagon	Εὐφαγον ἀνέθεκε τοπ[όλωνι τοῖ Πτοῖει]	J. Ducat, <i>BCH</i> 88, 1964, p. 598 – 599, fig. 17 ; J. Ducat (1971) <i>Kouroi</i> n°240 ; M. L. Lazzarini (1976) n°120. Thèbes 675.

Apollon Ptoios	Apollon Ptoios	550-500	important fragment d'une colonne lisse de trépied	offrande de Dason, Phantias et Sikios fils d'Eugeitos	Δάσον καὶ Φα[νί]ας Σίκίος τ'Εὐγείτιχο ἠυ[ιοί] Πτόι'Ἄπολον ἄναχος σο[ί μ'] ἀνέθεκε χάριν	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°242 ; W. Peek, « Zwei Weihungen von Ptoion », <i>ZPE</i> 13, 1974, p. 263-264 ; <i>CEG</i> (1983) 1 336 ; Ch. Löhr (2000) n° 13.
Apollon Ptoios	Apollon Ptoios	550	fragment de colonne de trépied en <i>pōros</i> .	offrande de Pythias et d'Euteleidas	Πύθ[ιας τοῖ ἀργυροτ]οχοσο[ι τοῖ Π[τοῖ]ε καὶ Εὐ[τελεῖ]δας ἀνέθεταν]	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°241. Thèbes sans numéro.
Apollon Ptoios	Apollon Ptoios	510-490	fragment d'une colonne de trépied en <i>pōros</i>	offrande	ἀνέθειαν τόπόλ[ονι τοι Πτοιε]οιγενος <i>vacat</i> .	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°245. Thèbes sans numéro.
Apollon Ptoios	Apollon Ptoios	500-480	fragment de colonne de trépied en <i>pōros</i>	offrande	[τοπ]ολονι τοε Πτο[ιεε]	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°246. Thèbes 611.
Apollon Ptoios	Apollon Ptoios	500-480	fragment de colonne de trépied en <i>pōros</i>		ΘΔΕΤΙΤΟ ???	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°247. Thèbes 674.
Apollon Ptoios	Apollon Ptoios	500-475	fragment de colonne de trépied en <i>pōros</i>		[Ἄπολ]ονι	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°243. Thèbes 601.
Apollon Ptoios	Apollon Ptoios	500-450	fragment de colonnette de trépied en <i>pōros</i>	offrande	[ἀ]νεθεκεν Ἀπολλο[νι] [Πτ]οῖεῖ	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°248 ; A. Jacquemin, <i>BCH</i> 104, 1980, p. 73-81 (<i>SEG</i> 30-478b). Thèbes 670.
Apollon Ptoios	Athéna (Pronaia)	500	fragment de colonne de trépied en <i>pōros</i>	offrande des Béotiens	[ἀνε]θειαν τ'Αθαναί <i>vacat</i>	J. Ducat (1971) n°249 ; Stephanie L. Larson, <i>Tales of Epic Ancestry, Boiotian Collective Identity in the Late Archaic and Early Classical Periods, Historia Einzelschriften</i> 197, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2007, n°132. Thèbes 669.
Héros Ptoios	Héros Ptoios	550-480	deux fragments de colonne	offrande des Akraïphiens	[(<i>nomen</i>)] ἄρχοντος Ἀκραϊφιέες[ἀνέθεαν] τοῖ ἡέροι τοῖ Πτοῖοι.[— — — — —]ἩΚΑΣ[— —]	P. Guillon (1943), <i>Trépieds</i> I 54, 2 ; P. Guillon, « Offrandes et dédicaces du Ptoion II », <i>BCH</i> 87 (1963) p. 25 n°1.

	Héros Ptoios	Héros Ptoios	510-500	colonne cannelée entière supportant un trépied	offrande des Akraïphiens	Σιμωνίδα ἄρχοντος τῶι ἡἕροϊ τῶι Πτοῖῶι Ἀκραφιῆς ἀνέθειαν	P. Guillon (1943), <i>Trépieds</i> 1, p. 48 n°7 ; LSAG (1961) 95.13 ; M. L. Lazzarini (1976) n°917 ; N. Papalexandrou, « Boiotian Tripods. The Tenacity of a Panhellenic Symbol in a Regional Context », <i>Hesperia</i> n° 77-2, 2008, p. 253-282. Musée de Thèbes 229.
	Héros Ptoios	Héros Ptoios	500	colonne cannelée supportant un trépied	offrande des Akraïphiens	[— — — Ἀκραφι]ῆες ἀνέθειαν.	P. Guillon (1943), <i>Trépieds</i> 1, p. 50 10, Appendice II 5.
	Héros Ptoios	Héros Ptoios	500	colonne supportant trépied	offrande des Akraïphiens	- <i>nomen</i> -] ἄρχοντος (<i>vacat</i>)	P. Guillon (1943), <i>Trépieds</i> 1, p. 49.2, Appendice II.
	Héros Ptoios	Héros Ptoios	500-475	colonne cannelée supportant un trépied	offrande des Akraïphiens	ἄρχοντος Ἀχρ[α]φιῆες τοῖ ἔροι τοῖ Πτοῖοι ἀνέθειαν	P. Guillon (1943), <i>Trépieds</i> 1, p. 50.11, Appendice II n°6.
	Héros Ptoios	Héros Ptoios	450	colonne cannelée portant un trépied	offrande des Akraïphiens	[— — ἄρχοντος Ἀκρ]αιφιέεσσι, ἡἕροϊ Πτοῖ[ο]ῖ.	IG VII 2734 ; P. Guillon (1943), <i>Trépieds</i> 1, p. 50.12, Appendice II n°7 ; A. Schachter, <i>Cults</i> 86 note 1 (SEG 31-390).
	Héros Ptoios	Héros Ptoios	450	deux fragments de colonne portant un trépied	offrande des Akraïphiens	[— (<i>nomen</i>) — ἄρχ]ον[τ]ος [— — —]	P. Guillon (1943), <i>Trépieds</i> 1, p. 51.16, Appendice II n°9.
ATTIQUE	Parnès	Zeus Parnésios	800-600	chaudron	offrande	Διὸς Πα]ρνεσίονε.....	E. Mastrokostas (1983), « Grecia, Italia, Sicilia VIII-VII a.c. », <i>Annuario Sc. I. Athene</i> , 61 t. 3, p. 339-344, n°341 (SEG 33-244c).
	Athènes	Acropole non nommée	700-650	fragment chaudron bronze		[ἐπι {τὸν ἐπι?}²—]ε[...]αιεθυ[— ^{c.4} —]εφ[— — —]— — —μορίοι καὶ Χιχίδαι {Κιχίδαι} κα[ι — —].	LSAG (1961) 94.3a ; IG I ³ 584.

Acropole	non nommée	600-550	fragment chaudron de bronze	offrande après la victoire aux concours funéraires	I.1 τῶν ἐπὶ Γελάν[ορι — — —]οπίδες II εἰμί. → béotien II.1 [— — — Χ(?)]οιραχσιάδ[ας με ἔδοκε ἐ]π' Ἐνπεδοσθενίδα. → attique	LSAG (1961) 94.3c ; IG I ³ 586.
Acropole	non nommée	600-550	fragment chaudron de bronze	offrande après la victoire aux concours funéraires	[— — —]α ἀΐθλον με [ἔδοκε(?)].	LSAG (1961) 94.3d ; IG I ³ 587.
Acropole	non nommée	550-530	fragment chaudron de bronze	offrande après la victoire aux concours funéraires	I.1 τῶν ἐπὶ [Δ(?)]αμισίδα αἰ[ῖθλον ἐμί]. → béotien II.1 [— — — τάθENAΙΑΙ(?) — — — κα]τέθκεν. <i>vacat</i> → attique	LSAG (1961) 94.3b ; IG I ³ 585.
Acropole	Athéna	550-540	chapiteau dorique supportant un trépied	offrande d'-os fils d'Alcméon	[Κροῖσ(?)]ος : κάλκμοσ[νί]δες {Ἀλκμεονίδες} : πέντ[ε : κ]ι-[πι]κόν τε ν[ικ]έσαντε ἀνε[θήτεν].	IG I ² 472 ; DAA (1949) n°317 ; LSAG (1961) 77.25 ; CEG (1983) 1-302 ; IG I ³ 597 ; SEG 37-44. EM 6222.
Acropole	Athéna	530-520	base de trois trépieds	offrande de Chionis	Χίονις : ὀλ[— — — ἀνέ]θεκεν. <i>vacat</i>	DAA (1949) n°319 ; M. L. Lazzarini (1976) n°237 ; IG I ³ 609.
Acropole	non nommée	500	fragment chaudron de bronze	offrande après la victoire aux concours funéraires	— — —ἀδα[ς με(?)] ἔδοκε ἐπ[ί] Δαμάλαι [<i>vacat</i> ?]	LSAG (1961) 94.3e ; IG I ³ 588.
Acropole	Athéna	500	base supportant soit une statue du cithariste en bronze soit un trépied	offrande d'Ophsios le cithariste	Κάλον : ἐποίησεν και. Ὀφσι[άδες κ]ιθ[α]ροιδὸς Ἀθ[ε]ναῖαι μ' ἀ]νέθ[εκεν].	DAA (1949) 85-86 ; IG I ³ 754 ; Kissas (2000) C52. EM 6346β-6257- 6257 γ δ.
Acropole	non nommée	500-480	base supportant probablement un trépied en bronze	offrande de Spoudis fils de Laispodias	Σπο[ῦ]δις : Λαισ[πο]δίας : κ]ι[έ]ρον ἀν[έ]θεσαν].	DAA (1949) 87 ; IG I ³ 755. EM 6346.
Acropole	Athéna	490-480	base rectangulaire avec moulures supportant un trépied de bronze	offrande de Sotélès	[Σ]οτέ[λες ἀ]νέθε[κεν Ἀ]θηναῖαι [τ]ιάδ' ἄ[εθλ]α : χ[αλκία νικέσας] [Π]αλ(λ)ά[δι τριτογενεῖ].	DAA (1949) 156 ; SEG 14-12 ; CEG (1983) 1 263 ; IG I ³ 815 ; K. Kissas (2000) n°B73. EM 6432.
Acropole	Athéna	490-480	colonne soutenant trépied	peut commémorer une victoire chorégique de Philon	τόνδε Φίλον ἀνέθεκεν Ἀθηναῖαι τριπόδικον θαύμασι νικέσαςίς πόλιν ἡἀρεσίο.	DAA (1949) 322 ; IG I ³ 757 ; CEG (1983) 1 253. EM 6382.

	Acropole	Athéna	2 nd quart du V ^e siècle	lébès	don à la divinité d'un athlète athénien du dème des Boutadai qui a remporté ce lébès lors d'une victoire.	[? εὐχάμενος] με πατ[ἔρ ? καὶ ? παῖς ἤ]ελο ἀνέθε[κ]εν / Βο[τάδες Δ]αῖτες Παλλάδι τρι[τογενεῖ].	Pittakes, <i>AE</i> , 1852, 1126 1127 ; <i>IG I</i> 369 ; <i>DAA</i> (1949) 372 ; M. L. Lazzarini (1976) n°49 ; <i>CEG</i> (1983) 1 269 ; <i>IG I³</i> 831 ; <i>BE</i> 2016 n° 152. EM 6444	
	Acropole	Athéna	460	pilier en marbre pentélique portant un trépiéd ou une statue	offrande de Ménandre	πότνι' ἀπαρχὴν τένδε Μένανδρος -- ἀνέθεκεν] εὐχολὴν τελέσας σοὶ χάριν ἀντ[ιδιδός] Αἰγυλιεὺς Ἡυῖος Δεμετρίο ἠοῖ [σὺ τὸν ὄλβον]σῶιζε Διὸς θύγατερ τόνδε χαρ[ισαμένε].	<i>IG I²</i> 625 ; <i>DAA</i> (1949) 218 ; W. Peek, <i>SEG</i> 14-12 (1957) ; <i>CEG</i> (1983) 1 275 ; <i>IG I³</i> 872. EM 6353.	
EUBEE								
	Erétrie	Apollon	Héraclès	550	lébès en céramique grossière	signature du potier et consécration	Ἰδρος τοι ἠερακλεῖ ποιφ[εσας ἀνεθεκεν	<i>IG XII</i> 9 257 ; <i>LSAG</i> (1961) 87.10 ; S. Huber, <i>Eretrie XIV L'Aire sacrificielle au Nord du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros</i> , Ecole suisse d'archéologie en Grèce, 2003, 2 vol.
		non précisé	Héraclès	550-530	colonnette sans doute support central pour un trépiéd	Offrande de Timocratès, vainqueur aux Héracléia	Τιμοκράτες ἀνέθεκε Διὸς κούρωι πένταθλον] / ἀνδρῶν νικήσας, τῶι χάριν ἀντ[ιδιδούς]	A. Altherr-Charon, F. Lasserre, <i>Etudes de Lettres</i> , série IV, tome 4, 1981 ; W. Luppe, <i>ZPE</i> 49 1982, 22 (<i>SEG</i> 31-806) ; D. Knoepfler <i>SEG</i> 36-795.
		Apollon	Héraclès	500-475	lebes en bronze	dédicace d'un prix aux jeux d'Héraclès	Ἐρετριαθεν ἀθλον : παρ' ἠερακλεος	<i>IG XII</i> 9 272 ; <i>LSAG</i> (1961) 88.16. MN 7922.

Le lien entre le dédicant et la divinité peut être souligné par l'objet lui-même et par l'inscription qu'il porte. C'est le cas du chaudron offert au milieu du VI^e siècle à Erétrie par Timocratès à la suite de sa victoire aux Héracléia⁷³ :

Τιμοκράτες ἀνέθεκε Διὸς κούρωι πένταθλον] /
ἀνδρῶν νικήσας, τῶι χάριν ἀν[τιδιδούς]

Offrande de Timocratès au fils de Zeus, pour sa victoire au pentathlon
des hommes faits, lui donnant en retour sa reconnaissance.

L'inscription marque le lien entre le dédicant et la divinité et souligne la *charis* du premier envers Héraclès.

Le trépied peut également être consacré aux dieux dans un contexte oraculaire comme l'inscription gravée sur la colonne retrouvée à Thèbes et datée de 525-475 le rappelle⁷⁴ :

face A : 8 lignes en béotien courant le long de l'axe de la colonne

[σοῖ] χάριν ἐνθάδ' Ἄπολο[ν -----]
[κέ]πιστὰς ἰαρῶ στᾶσε κατ[ευχσά]μενος
[μα]ντοσύναις εὐρὸν ἠυπὸ ΤΑ[....]ΟΙΟ φαενὰν
[ἀσπ]ίδα τὰγ Φροῖσος κα[λφ]ὸν ἄγαλ[μα θέτο?]
[Ἀμ]φιάρεοι μνᾶμ' ἄρετ[ᾶς τε πάθας τε
[.]μεν ἅ ἐκλέφθε ΦΟ
[Θε]βαίοισι δὲ θάμβος Ε
[.]πιδά δαμονίος ΔΕ

à toi Apollon ici la marque de reconnaissance [-----]
et dans ce sanctuaire après avoir rendu grâce
pour les oracles [...] brillant

⁷³ A. Altherr-Charon, F. Lasserre, *Etudes de Lettres*, série IV, tome 4, 1981 ; W. Luppe, *ZPE* 49 1982, 22 (*SEG* 31-806) ; D. Knoepfler *SEG* 36-795.

⁷⁴ Cf. dossier épigraphique n°8.

bouclier que Croisos a offert comme bel *agalma*
à Amphiaraios en commémoration de la valeur et de l'infortune
[. .] qui a été volé Phoi[bos]
Pour les Thébains effroi
divin.

Il s'agit là-encore d'un lien particulier entre la divinité et le pèlerin qui vient consulter l'oracle et qui rappelle l'un des symboles de la mantique delphique.

Dédicacer un trépied, c'est proposer une offrande ostentatoire marquant un statut social voire un pouvoir élevés⁷⁵.

I.1.2. Kouroi et korai

Parmi les offrandes monumentales inscrites, les grandes statues, *kouros* ou *korè*, se distinguent particulièrement. Une des plus anciennes est sans doute la *korè* de Nikandrè découverte à Délos et datée de 640-630⁷⁶. Les plus récentes ne sont pas postérieures à 480 et se trouvent sur l'acropole d'Athènes comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-dessous⁷⁷. Il s'agit d'offrandes de grande taille dans la mesure où la statue pouvait avoir au moins une taille humaine comme le *kouros* de Sounion⁷⁸.

⁷⁵ Catherine Morgan, *Athletes and Oracles : the Transformation of Olympia and Delphi in the Eighth Century BC*, Cambridge University Press, 1990, p. 43-47. Nassos Papalexandrou, *The Visual Poetics of Power*, *op. cit.*

⁷⁶ Cf. dossier épigraphique n°33.

⁷⁷ Cf. p. 45.

⁷⁸ *IG I² 830 ; IG I³ 1024a et b ; H. R. Goette, Sounion 34/35 (SEG 50-83). MN 3450. Cf. Figure 3 Kouros de Sounion p. 41.*

Figure 3 Kouros de Sounion
aujourd'hui perdu. L'inscription est gravée sur les jambes.

La statue pouvait être installée sur une colonne posée sur une base et surmontée d'un chapiteau. Toutes ces offrandes majestueuses portaient sans doute une inscription dédicatoire, pour garder la mémoire de celui qui avait offert un tel présent.

Le plus ancien exemple conservé de statue offerte au Ptoion est une *korè*⁷⁹, datée de 650-625 environ : « une statue d'une femme vêtue, comme il est de règle au VII^e siècle, d'un péplos tombant droit jusqu'aux pieds et serré à la taille par une ceinture ; ce péplos est recouvert par une sorte de manteau également très fréquent à cette époque. La chevelure tombe en grandes masses encadrant le visage devant et en une nappe volumineuse derrière »⁸⁰. Une autre tête de *korè* a été également découverte dans le sanctuaire d'Apollon, mais cette fois-ci sans inscription⁸¹. La hauteur totale actuelle de cette *korè* sans la plinthe est de 133,3 cm, mais cette mesure est incertaine puisque les deux fragments ne sont pas jointifs. Elle correspond aux proportions des fragments retrouvés et donne une idée de l'objet en question. Cette *korè* était une offrande relativement importante dans le sanctuaire d'Apollon, mais elle est sensiblement plus petite que beaucoup de *kouroi* retrouvés. La dédicace, inscrite en boustrophédon, demeure lisible.

⁷⁹ Cf. dossier épigraphique n°4 ; Figure 4 *Korè du sanctuaire d'Apollon Ptoios*. p. 43.

⁸⁰ J. Ducat (1971), *Kouroi*, p. 78.

⁸¹ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°138.

**Figure 4 Korè du sanctuaire d'Apollon
Ptoios.**

***La dédicace est gravée en boustrophédon
au bas du péplos, au-dessus des pieds.***

Au Ptoion, se trouvent d'autres *kouroi* comme la statue datée du VII^e siècle (vers 640-620) qui peut être la première apparition d'un *kouros* dans ce sanctuaire⁸². L'inscription sur un fragment de plinthe-base est très abimée et impossible à déchiffrer.

⁸² J. Ducat (1971), *Kouroi* n°49. Thèbes sans numéro.

Un autre grand *kouros*, en marbre de Paros, a été mis au jour dans le *téménos* d'Apollon⁸³. Il est en deux morceaux : d'une part un torse d'homme, sans bras, plus petit que nature, et d'autre part la tête. Le long de chaque cuisse, du côté externe, est gravée une inscription votive de Pythias et Aischrion. La forme des caractères permet de dater la statue du V^e siècle environ.

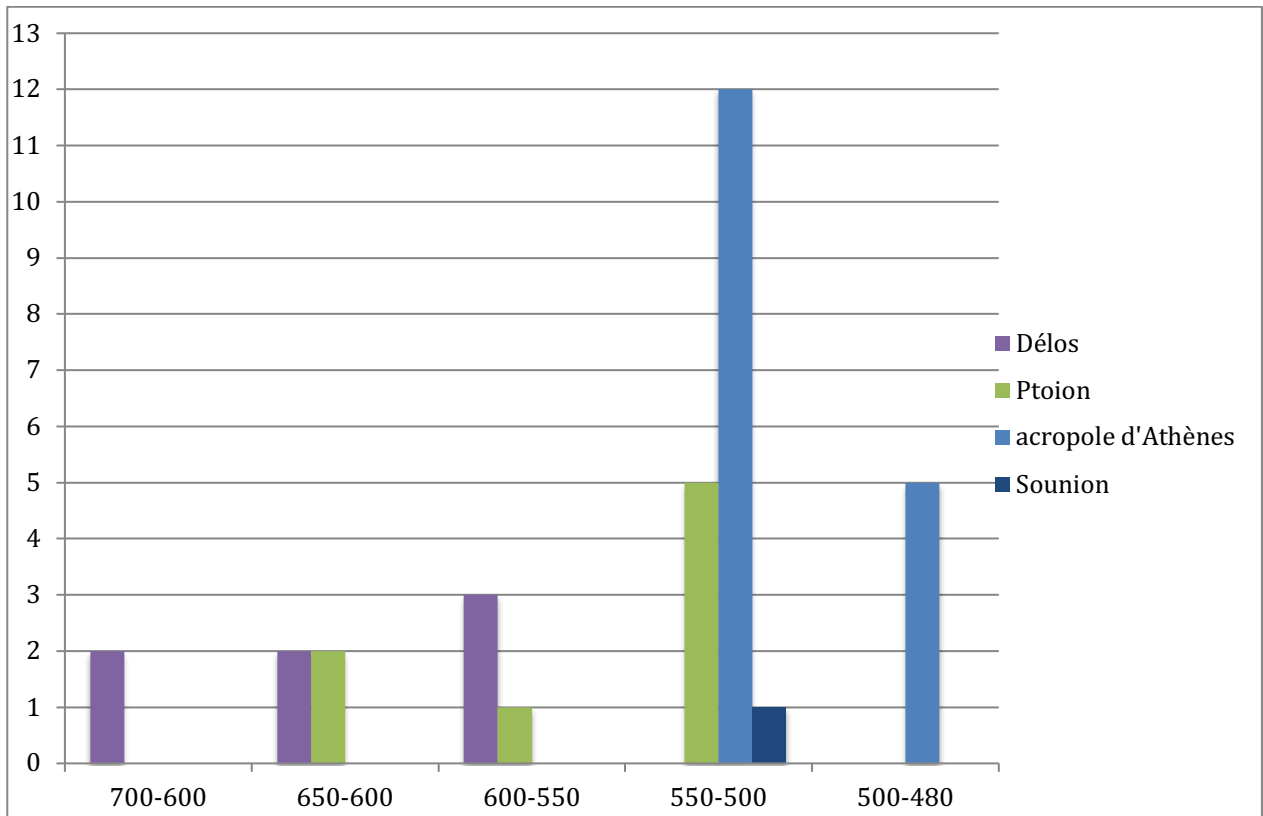
La *korè* offerte par Naulochos vers 480, sur l'acropole d'Athènes, présente une inscription singulière : il s'agit d'une dédicace sans doute à Poséidon et non à Athéna et elle mentionne l'objet sur lequel elle est portée, κόρη⁸⁴. L'inscription atteste que ce type de sculpture était bien considéré par les contemporains comme une *korè*.

[τέ]νδε **κόρεν** ἀνέθεκεν ἀπαρχὲν
[Ναύ]λοχος ἄγρας : | ἔν οἱ ποντομέδ-
[ον χρυ]σοτρία[ι]ν' ἔπορεν.

Naulochos a dédié cette *korè* comme *aparchè* d'une prise que le dieu de la mer avec le trident d'or lui a fournie.

⁸³ M. Holleaux, « Fouilles au temple d'Apollon Ptoos », *BCH* 9 1885, p. 474 – 481, n° 8 ; *LSAG* (1961) 95.15 ; J. Ducat (1971), *Kouroi* n°202 ; M. L. Lazzarini (1976) n°122 ; *CEG* (1983) 1 337. MN 20.

⁸⁴ Cf. dossier épigraphique n°16.



Graphique 2 Répartition du nombre de korai et kouroi inscrits selon les sanctuaires du VII^e au milieu du V^e siècles.

En abscisse est indiqué le nombre de statues.

Ce graphique met en évidence la présence des *kouroi* ou *korai* inscrits dans les sanctuaires d'Apollon à Délos et au Ptoion avant de les voir se multiplier sur l'acropole d'Athènes au milieu du VI^e siècle et au début du V^e siècle. Présent majestueux, celui-ci demeure toutefois limité en nombre puisqu'au total cette catégorie d'offrandes ne regroupe que trente-trois objets inscrits dans notre corpus.

I.1.3. Les statues de marbre ou de bronze

En dehors du *kouros*, l'élément offert le plus fréquemment inscrit est la statue de marbre ou de bronze. L'inscription peut être portée sur la base, sur la colonne, sur le chapiteau ou, plus rarement, sur la statue elle-même. Dans notre corpus, plus d'une centaine d'inscriptions sont placées sur la base, une soixantaine sur la colonne – en dehors

des colonnes de trépieds –, une dizaine sur le chapiteau et seulement six sur la statue elle-même⁸⁵.

Horizontale ou verticale, l'inscription accompagne l'offrande, sans décrire précisément de quoi il s'agit. L'objet offert est souvent présenté comme un ἄγαλμα c'est-à-dire un « objet de valeur », dont la mention, à l'époque classique, s'attache de plus en plus à la statue d'une divinité⁸⁶.

Nous possédons près d'une centaine de statues portant une dédicace provenant de l'acropole d'Athènes, mais nous en trouvons également à Histiée, au Ptoion, à Erétrie, à Délos, et dans une grande majorité des sanctuaires retenus pour notre étude. Statues de divinité, statues d'homme, il est souvent bien difficile de déterminer de quoi il s'agit. Certaines de ces statues sont des cavaliers avec leurs chevaux.

Vingt-six inscriptions sont également gravées sur des statuettes, placées ou non sur des colonnes. L'objet est plus petit, l'espace d'inscription également, ce qui pose la question de la lisibilité de la dédicace que nous étudierons ultérieurement. Les figurines de bronze font en général 10 à 20 cm de haut et devaient être placées sur des étagères ou des tables d'offrandes dans des locaux prévus à cet effet. Certaines étaient aussi accrochées à des trépieds⁸⁷.

En dehors de cette dernière possibilité, la dédicace était en général portée sur la base et travaillée à part. C'est le cas de la statuette d'Athéna Promachos, offrande de Melesos à Athènes, haute de 29 cm, qui porte son inscription sur le pourtour du dessus de la base⁸⁸.

⁸⁵ Kidos : *IG VII 2732* ; J. Ducat (1971), *Kouroi* n°120 ; M. L. Lazzarini (1976) n°123.

Apollon du musée de Valence : J. de Hoz, « Una dedicación griega del Museo de Valencia », *Zephyrus* 26/27, 1976, p. 401-404.

Kiron : *DAA* (1949) 14 ; *IG I³ 787* ; K. Kissas (2000) B171. MAcr. 3763.

Mantiklos : dossier épigraphique n°9.

Nikandrè : dossier épigraphique n°33.

Héraclès du musée Bénaki : H. G. G. Payne, « A Bronze Herakles in the Benaki Museum at Athens », *The Journal of Hellenic Studies* Vol. 54, Part 2 (1934), p. 163-174.

⁸⁶ Cf. Louis Gernet, « La notion mythique de la valeur en Grèce », in *Anthropologie de la Grèce antique*, Maspéro, Paris, 1968, p. 97-99. Cf. p. 250 sq.

⁸⁷ C'est sans doute le cas de la statuette offerte par Mantiklos. Cf. p. 104.

⁸⁸ *IG I² 426* ; M. L. Lazzarini (1976) n°647 ; *IG I³ 540*. MN X 6447. Cf. Figure 5 *Athéna Promachos, offrande de Melesos*. p. 47.

Figure 5 Athéna Promachos, offrande de Melesos.
L'inscription est placée autour des pieds de la statuette en bronze.

I.1.4. Des autels et des *péirrhantéria*

Sept inscriptions dédicatoires de notre corpus sont portées sur des autels comme le montre le tableau ci-dessous. Il s'agit de dédicaces faites par des particuliers à partir du VI^e siècle. Pour cinq d'entre elles, contrairement aux autres objets offerts, l'inscription mentionne la nature de l'objet sur lequel est portée l'inscription : βωμός. Aucun de ces autels n'est offert en Béotie : trois le sont sur l'acropole d'Athènes au VI^e siècle – deux pour Athéna et un pour Apollon – trois dans les Cyclades – un pour Dionysos à Amorgos, un pour Zeus à Paros et un à Despotiko sans que la divinité ne soit mentionnée – dans la première moitié du V^e siècle et un à Erétrie au milieu du V^e siècle, là encore la divinité n'est pas mentionnée. Cette offrande est particulière car au-delà de la relation entre le(s) dédicant(es) et la divinité, l'inscription de la dédicace rend visible pour tous le nom de la personne qui a consacré cette table, pour le bien de tous.

Tableau 2 Tableau des autels inscrits

Région	Cité	Sanctuaire	Divinité	Datation	Acte de communication	Localisation	Inscription	Références
ATTIQUE								
	Athènes	Acropole	Athéna	600-575	offrande de Chairiôn fils de Kleidikos	autel érigé sur l'acropole	[τὸν βομὸν : ἀνέθ]εκεν : Ἀθηναῖαι : Χαίριον : [τ]αμειύον : Κλεδικ[ο :]υῖός].	P. Friedländer, H. B. Hoffleit, <i>Epigrammata</i> , n°158 (1948) ; DAA (1949) 330 ; LSAG (1961) 77.12 ; IG I ³ 590
		Acropole	Athéna Nikè	580-530	offrande	autel qui se trouve à l'entrée de l'acropole dans la bastion avancé où s'installe le culte d'Athéna Nikè	τῆς Ἀθε[ναίας] τῆς Νίκης βομός.----- Πατροκέδ[ες] ἐποίησεν. <i>vacat</i>	DAA (1949) 329 ; IG I ³ 596
		Apollon	Apollon Pythien	520-511	offrande de Pisistrate fils d'Hippias		μνῆμα τόδε ἠὲς ἀρχῆς Πεισίστ[ρατος] ἠιππῖο ἠ]υῖός / θῆκεν Ἀπόλλωνος Πυθ[ί]ο ἐν τεμένει.	IG I ² 731 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), <i>Epigrammata</i> , n°100 ; DAA (1949) 449 ; LSAG (1961) 78.37 ; M. L. Lazzarini (1976) n°930 ; IG I ³ 948. EM 6787.
CYCLADES								
	Amorgos	Arkésinè	Dionysos	VI ^e siècle	offrande d'Hippocrate	autel situé dans la cité	βωμὸν Διενύσω[ι] ἠιπ(π)οκράτες ἠιπ(π)οκλῆς.	LSAG (1961) 304.22 ; IG XII7 78.
	Paros	Zeus	Zeus Elasteros	500-480		sans doute dans un <i>téménos</i> édifié par les descendants de Mandrothémis	βομῶς Διῶς Ἐ[λάστε]- ρω τὸν ἀπὼ Μ[αν]δρο- [vacat] θέμιος· μέλιτι <i>vacat</i> σπένδεται <i>vacat</i>	IG XII5 1027 et Suppl. p 110 ; Paros 76 ; LSAG (1961) 305.35 ; Ch. Löhr (2000) n°22 ; J.-M. Carbon, S. Peels and V. Pirenne-Delforge, <i>Collection of Greek Ritual Norms (CGRN)</i> , Liège 2015, n°9 (http://cgrn.ulg.ac.be , consulté le 06.09.2017).
	Despotiko	non précisé	non nommée	V ^e siècle		Isthmia ? ancien nom du sanctuaire de Mandra	ΕΣΤΙΑΣ ΙΣΘΜΙΑΣ	Y. Kourayos, « Despotiko Mandra : a sanctuary dedicated to Apollo », in Marina Yeroulanou, Maria Stamatopoulou (ed.), <i>Architecture</i>

							<i>and Archaeology in the Cyclades, Papers in honour of J.J. Coulton, BAR International Series 1455, Oxford, 2005, p. 105-133.</i>
EUBEE							
Erétrie	non précisé	non nommée	450	offrande de Chairigenes et sa fille Eudeine		Χαιριγένες ἢ καὶ Εὐδένη ἢ θυγάτηρ ἀνέθεκαν.	<i>IG XII 9 124 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, Epigrammata, n°20 (1948) ; LSAG (1961) 88.20 ; CEG (1983) 1 323 ; Ch. Löhr (2000) n°54.</i>

Un autre type d'objet de sacrifice peut être consacré par des particuliers : il s'agit des bassins, *péirrhantérion* ou *loutérion*. Notre corpus en compte 17 en marbre et 9 en bronze, dont la grande majorité provient de l'acropole d'Athènes, trois du Ptoion, un de Despotiko, un de Zarakés et un d'Eleusis. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous. Ils sont tous postérieurs au milieu du VI^e siècle et ceux en bronze datent du V^e siècle.

Il s'agit d'offrir un objet qui sera utilisé par les visiteurs du sanctuaire. En fonction de l'emplacement de la dédicace, celle-ci pourra être vue par ceux qui entrent dans le *téménos*.

Tableau 3 Tableau des bassins, *périrrhantérion* ou *loutérion*

Région	Cité	Sanctuaire	Divinité	Datation	Support	Acte Communication	Inscription	Références
BEOTIE								
	Akraiphia	Apollon Ptoios	Apollon Ptoios	600-550	fragment de vasque ?	offrande	ὁ δεῖνα ἀ]νέθεκε τοῖ [Πτοιεῖ	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°266 ; A. Jacquemin, « Antiquités du Ptoion », <i>BCH</i> 104 (1980) 73-81, n°8 (<i>SEG</i> 30-478c).
			Apollon Ptoios	575-550	Fragment de <i>loutérion</i>	offrande	[χι]αρος τοπολονος	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°263. <i>aujourd'hui perdu</i> .
			Apollon Ptoios	510-490	grande vasque de marbre local bleuâtre	offrande	ἀνεθεκε Α ἑκαβο[λου]	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°255. Thèbes sans numéro.
			Apollon Ptoios	450	fragment de la lèvre d'un bassin bas en bronze	offrande des Akraiphians	λαισιαιτοι Ἀκραφιειες ἀνεθεαν	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°260 ; A. Schachter, <i>Cults of Boeotia</i> , 60 note 2 ; <i>SEG</i> 31-393. MN 10803.
ATTIQUE								
	Athènes	Acropole	Athéna	530-510	bassin de marbre	offrande de Polyxenos fils de Mneson	Πολύχσενος : ἡο Μνέσονος : τὸ [κνα]φέος : ἀνέθ[εκεν :] ἀπα[ρ]χέν [: τὰθ]εναίαι].	<i>IG</i> I ² 751 ; <i>DAA</i> (1949) 342 ; <i>IG</i> I ³ 905. EM 6535 6555.
			Athéna	525-500	bassin de marbre	offrande	[— — —] : καὶ : ἡά[βρ]ον : ἀνε[θέτ]εν [: τὰθ]εν[αίαι].	<i>IG</i> I ² 742 ; <i>DAA</i> (1949) 339 ; M. L. Lazzarini (1976) n°20.
			Athéna	525-500	bassin de marbre des îles	offrande de Komonides	Κομονίδες : τὸδ' ἄαμ[α] : ἀνέθεκεν : τὰθ]εναίαι].	<i>DAA</i> (1949) 336 ; <i>IG</i> I ³ 914. EM 6529.
			Athéna	500-480	bassin de marbre	offrande de Kephisogeitos fils de Chirios	Κεφ[ι]σογ[ει]τον : ἀνέθεκεν : ἡο Χιρίου : [ἀπαρ]χέ]ν : τῆι Ἀ[θ]εναίαι].	<i>DAA</i> (1949) 347 ; <i>IG</i> I ³ 910. EM 6528.
			Athéna	490-480	bassin de marbre	offrande d'Aristulos	Ἀριστυλο[ς : ἀν]έθεκεν : ἀ[παρ]χέν :	<i>DAA</i> (1949) 366 ; <i>IG</i> I ³ 920. EM 6522.

						τάθε]να[ίαι].	
Athéna	480	<i>péirrhantérion</i> monté sur un pied en <i>pôros</i>	offrande de Smikythè			Σμικύθε πλύντρια δεκάτεν ἀνέθεκεν.	Dossier épigraphique n°30.
Athéna	480	bassin de marbre	offrande de [Kal]listo fille de Naukydos			[Καλ]λίστο Ναυκύδος θυγ[ατέρ τάθenaίαι μ' ἀνέθεκε]ν ἀπαρχέ[ν].	DAA (1949) 369 ; Lazzarini (1976) 620 ; IG I ³ 934. EM 6527.
Athéna	480-475	7 bassins de bronze	offrande d'Onasimos			[Ονέσιμο]ς ἀνέ[θεκεν] : ὁ Σμικύθο : τάθenaί[αι] : ἀπαρχέν].	DAA (1949) 349 à 353 et 357-358 ; IG I ³ 926 à 932. EM 6549, 6543 et 6538.
Athéna	470	bassin de marbre	offrande de Méchanion			Μεχαν[ίον] ἀνέθεκε[ν] ἡο γραμμα[τεύς].	DAA (1949) 383 ; IG I ³ 841.
Athéna	460-450	petit bassin en bronze	offrande d'Hippylos			Ἴππύλος ἀνέθεκεν τάθenaίαι	Calligas, <i>Actes du XII^e Congrès international d'archéologie classique</i> , 1983, n°94 (SEG 38-20) ; IG I ³ 561ter.
Athéna	450	bassin de marbre	offrande de Satyros			Σά[τυρ]ο[ς] : μ' ἀν]έθ[εκ]εν [: τῆι Ἀθenaί[α]ι :	IG I ² 753 ; DAA (1949) 364 ; M. L. Lazzarini (1976) 26 ; IG I ³ 939.
Poséidon et Erechthée	450	pied de <i>péirrhantérion</i> en marbre blanc	offrande d'Epitélès et de Oinocharès fils de Sonautès			Ἐπιτέλες Οἰνοχάρης Σοιναύτο Περγασέθεν Ποσειδῶνι Ἐρεχθεῖ ἀνεθέτεν.	IG I ² 580 ; DAA (1949) 384 ; IG I ³ 873 ; Ch. Löhr (2000) n°50.
Zeus	V ^e siècle	bassin de marbre				[— — — Ὀλ]υμπιεο[— — —]. [— — — ἀνέ]θεκ[εν — — —].	IG I ² 731 ; DAA (1949) 379 ; W. Peek, « εὐποτον ὕδωρ Zu einer Brunnen-Inschrift von der Akropolis », ZPE 17, 1975, p. 177-178.
Eleusis	non précisé	non nommée	525	fragment de bassin en marbre blanc	offrande	— — — ομενος παῖ[ς — — —] ἀνέθεκ[εν — — —].	IEleusis 4 et 5 ; IG I ³ 992.
CYCLADES							
Despotiko	Apollon	Apollon	VI ^e -V ^e siècle	<i>péirrhantérion</i> en marbre	offrande de Mardis	ΜΑΡΔΙΣ ΑΝΕΘΕΚΕΝ	Y. Kourayos, "Exploration of the Archaic Sanctuary at Mandra on Despotiko", BCH 128-129, 2004, p. 140. Y. Kourayos, <i>Despotiko. The Sanctuary of Apollo</i> , Paul & Alexandra Canelopoulos Foundation, Athens

								2012.
EUBEE								
	Zarakes	Apollon	Apollon Delien	VI ^e siècle	Fragment de <i>loutérion</i>	<i>graffito</i>	Εὐαλκ[-	A. Hadzidimitriou, « Ένεπίγραφα ὄστρακα ἀπὸ τοὺς Ζάρακες Καρυστίας », <i>Horos</i> 17-21, 2004-2009, 521-540 n°2 (SEG 58-963).

I.1.5. Des récipients en céramique, en bronze ou en pierre

En parallèle, un bon nombre de vases et de poteries – une centaine – liés au sacrifice, au banquet ou tout au moins à la consommation alimentaire, sont consacrés avec une inscription. Ce peut être un *graffito* mais également des dédicaces plus détaillées. Elles sont portées sur des vases symposiaques⁸⁹ : coupes (11), *skyphoi* (10), cratères (4), œnochoés (4), canthares (10), *pithoi* (3) ; des vases d'usage courant : amphores (6), une hydrie mais aussi des vases qui ne sont pas déterminées précisément (23). Nous trouvons également des coupes (11) ou de la vaisselle : tasses (4), bols (2). Les sept vases à parfum de notre corpus – quatre alabastres, deux aryballes et un flacon – sont tous dédicacés et retrouvés en Béotie ou au Parnès qui est un sanctuaire à la limite de l'Attique et de la Béotie. Un lécythe provient de Délos.

A ces vases en céramique, s'ajoutent ceux en bronze, une vingtaine, en provenance de Béotie ou d'Athènes, mais aussi d'Erétrie ou de Skyros. Ils sont tous datés du VI^e ou du début du V^e siècle. Parmi eux se trouvent trois phiales en bronze de Tanagra, Thèbes et Athènes.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble de ces vases : il exclut les vases qui ont été offerts placés sur une colonne qui portait l'inscription. Il inclut en revanche un certain nombre de fragments de vases inscrits, qui sont probablement déjà des tessons qu moment de leur dédicace, sans que nous puissions toujours l'affirmer.

⁸⁹ Nous avons repris ici la typologie des vases indiquée par les auteurs qui les ont étudiés.

Tableau 4 Tableau des vases et des poteries

	Localisation	Sanctuaire	Divinité	Datation	Acte de communication et place de l'inscription	Inscription	Références
ARYBALLE	Parnès	Zeus	Zeus Hikésios	époque archaïque	offrande de Kalitélès	Καλ(λ)ιτέλες Δῑ η̄κεσίοι ἀνέθεκεν	E. Mastrokostas, « Grecia, Italia, Sicilia VIII-VII a.c. », <i>Annuario Sc. I. Athene</i> , 61 t. 3, 1983, p. 339-344 (SEG 33-244d). Inv n°2502.
	Parnès	Zeus	Zeus	époque archaïque	offrande	ἡραρά ἐμί Διί	L. Palaiokrassa-Kopista, E. Vivliodetis, « The Sanctuaries of Artemis Mounichia and Zeus Parnessios. Their Relation to the Religious and Social Life in the Athenian City-State until the End of the 7th Century B.C. », in Vicky Vlachou (ed.), <i>Pots, Workshops and Early Iron Age Society, Function and Role of Ceramics in Early Greece</i> , Proceedings of the International Symposium held at the Université libre de Bruxelles, 14-16 novembre 2013, Bruxelles, 2015, p. 155-180, n° 129
	Délos	Apollon	non nommée	750	offrande, inscription dans un espace vierge bien alignée	[— —]λη μ' ἔδο̄κεν [— — —] [Ἀπόλ]λῶ νι? .[—]	ID 32b ; LSAG (1961) 304.4.
	Akraiphia	Apollon	Apollon Ptoios	640	offrande, inscription très finement incisée autour de la panse, à la partie supérieure du vase	ἀνέθεκε τοῖ Ἀπόλλωνι Δεω...ον	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°50b.

ALABASTRE							
	Parnès	Zeus	Zeus	époque archaïque	offrande d'Archilarchos	Ἀρχίλαρχος ἀνέθεκεν	E. Mastrokostas, « Grecia, Italia, Sicilia VIII-VII a.c. », <i>Annuario Sc. I. Athene</i> , 61 t. 3, 1983, p. 339-344 (SEG 33-244f).
	Thèbes	Apollon	Apollon	550	offrande de Gorgias	Χάροπι ἐμ'ἐποίρεσε Μεναιδάς Γοργίας τοπόλ(λ)ονι	I. K. Raubitschek, <i>AJA</i> 69, 1965, p. 174 ; A. E. Raubitschek, I. K. Raubitschek, « Early Beotian Potters », <i>Hesperia</i> 35-2, 1966, p. 157, n°5 ; Rudolf Wachter, <i>Non-Attic Greek Vase Inscriptions</i> , Oxford University Press, 2001, BOI 2D.
FLACON							
	Akraiphia	Apollon	Apollon Ptoios	600-550	offrande de Marfoson, Inscription gravée tout autour du vase sur deux lignes	Μάρφοσον δεῦρ'ἀνέθεκε μ'Ἀπέλλονι Πτοιέρι	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°264.
LECYTHE							
	Délos	Héraion	Héra	525	offrande de Phanylis	Φανυλῖς ἀνέθεκν ἡέρηι· θεῶ.	ID 33.3 ; LSAG (1961) 306.43f. Délos B 6136.
LÉKANIS en bronze							
	Athènes	Acropole	Athéna	525-470	offrande de Peithulla, inscription en pointillés courant tout autour de la vaisselle sous le col	Πείθυλλα ἀνέθεκεν Ἀθηναῖαι	N. Kaltsas, A. Shapiro (ed.), <i>Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens</i> , A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 54, n° 13 (SEG 58-55). MAcr. X 18497 + X 7109.

SKYPHOS							
Zarakes	Apollon	Apollon Delien	725-500	inscription sur la base des vases	IE	A. Chatzidimitriou, « Θραύσμα ανάγλυφου πίθου από τους Ζάρακες Καρυστίας », <i>Αρχαιογνωσία</i> 12 (2003-2004), p. 181-196.	
Erétie	Apollon	non nommée	époque archaïque	inscription sur la lèvre	αρει[ou αρετ[A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétie », <i>ZPE</i> 151, 2005, p. 51-83, n°7. FK_87, V144.	
Despotiko	Apollon	Apollon	époque archaïque		portant le nom d'Apollon (A, ΑΠ, ΑΠΟΛ)	<i>BCH</i> chronique des fouilles en ligne 2015 notice 5227	
Athènes	Acropole	Athéna	550-525	offrande de Sosias	[h]ιερ[ά τ]~ες Αθε[ναία]ς Σοσίας ἀνέθεκεν	M. L. Lazzarini (1976) n°201.	
Délos	Héraion	Héra	550-500	offrande d'Aristotéthè fille de Baikylès	Ἀριστοτέθη ἀνέθεκεν Ἡἑρεῖ.Βαικύλεῶ.	<i>ID</i> 33.2 ; <i>LSAG</i> (1961) 306.43c. Délos B6138.	
Coronée	Nymphes	Nymphes Leibèthrides	525-450	offrande de Palamôn, inscription sur la panse	Παλάμον	A. Kyparissi-Apostolika, in A. G. Vlachopoulos (éd.), <i>Ἀρχαιολογία. Εὐβοία καὶ Στερέα Ἑλλάδα</i> , Athènes 2008, fig. 36 (<i>SEG</i> 58- 438) ; A. Zambiti, V. Vassilopoulou, « Céramique d'époque archaïque et classique en provenance de l'Antre Leibéthrien de l'Hélicon », in V. Aravantinos, <i>Ἐπετηρὶς τῆς Ἑταιρείας Βοιωτικῶν Μελετῶν</i> , t. 4, 2009, p. 452 et fig 28 ; <i>BE</i> 123 2010 n°285.	
Coronée	Itônion	Athéna Itônia	550	offrande de -ritos fils de Keresotimos	. . .]ριτος Κερεσοτίμο Ἴτονία χρ[. . .	J.-J. Maffre, « Collection Paul Canellopoulos X : vases béotiens 2 », <i>BCH</i> 102, 1978, p. 268 (<i>SEG</i> 28-458). Canellopoulos 903.	

	Zarakes	Apollon	Apollon Délien	Ve siècle	offrande de Lusiklédès	Λυσικλέδες μ[ὲ ἀνέθηκε]	A. Hadzidimitriou, <i>Horos</i> 17-21, 2004-2009, p. 521-540 (SEG 58-963).
	Céos	Dionysos	Dionysos	500	offrande d'Anthippos, inscription sous le vase	εὐξάμηνος Ἄνθιππος ἠοῖολιέτης Διον[ύ]σοι ἀνέθ[η]κην τὴν κύλικα τήνδῃ. {vestigia pauca, inter quae:} Κορέσσιος καυ[χό]μενος	SEG XXV 960, BCH 88 1964 828, <i>Hesperia</i> 33 1964 p. 333-334
	Zarakes	Apollon	Apollon Délien	Ve siècle		[- - -] ΕΚΚΑΛΛΑΙΗ Ἐκ[εβόλοι]	A. Hadzidimitriou, <i>Horos</i> 17-21, 2004-2009, p. 521-540 n°6 (SEG 58-963).
CRATERE							
	Thèbes	Héraclès	Héraclès	VIIe siècle	offrande, inscription sur la lèvre	[- - -] ΕΕ ἠ[ε]ρακλέ[ει?] vel τ[ο]ρακλέ[ει?]←	V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (dir.), <i>The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects</i> , Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 150-210 n°43. Thèbes 46876.
	Zarakes	Apollon	Apollon Délien	VIe siècle		Πρηε	A. Hadzidimitriou, <i>Horos</i> 17-21, 2004-2009, p. 521-540 n°3 (SEG 58-963).
	Akraiphia	Apollon	non nommée	560-540		ἡιαρος	J. Ducat (1976), <i>Kouroi</i> 38. MN 1001.
	Athènes	Apollon	Apollon Pythien	525-500	offrande de Laodamas	Λεοδάμας ὁ Κυζικενὸς ἔλθε	A. Matthaiou, « Το Πύθιον παρά τον Ἰλυσόν », in A. Delivorrias, G. Despini, A. Zarkadas (ed.), <i>Επαινος Luigi Beschi</i> , Athènes, 2011 (Μουσείο Μπενάκη, παράρτημα 7), p. 259-271.
PITHOS							
	Zarakes	Apollon	Apollon Delien	725-500	inscription sur le côté	ἱερός	A Chatzidimitriou AD
	Zarakes	Apollon	Apollon Delien	650-640	propriété du dieu	[ἠ]ιερός ? Ζει[--]ιας Παφυλάτες ἐσπάλασε	A. Hadzidimitriou, <i>Horos</i> 17-21, 2004-2009, p. 521-540 (SEG 58-962).
	Akraiphia	Héros Ptoios	Héros Ptoios	VIe siècle	offrande des Akraiphien, inscriptions sur la face	Πυ[ρ]ίδαο ἄρχοντος Ἀκραιφ[ι]έες ἀνέθει[α]ν [τ]ῶι Πτοῖῳ ἠ[ἔ]ροϊ.	P. Guillon (1943), <i>Trépieds</i> I 58, B, 2 ; M. L. Lazzarini (1976) n°919.

					supérieure du bord		
GENOCHOE en bronze							
	Thèbes	Apollon	Apollon Isménios	Vie siècle	offrande de Polukletos	Πολύκλετο[ς] ἀνέθεκε τῷ-πόλῳνι {τοῖ Ἀπόλῳνι} τοῖ ἡ[ι]σμενίοι.	AD 3 (1917) 35.1 ; M. L. Lazzarini (1976) n°116 ; S. Symeonoglou, <i>The Topography of Thebes from the Bronze Age to Modern Time</i> , Princeton University Press, 1985. MN 12343.
	Erétrie	non précisé	non nommée	550-540		ἑμίτριτον Ποτοῖοδορο.	LSAG (1961) 95.22.
	Athènes	Acropole	Athéna	500-480	offrande de Myrto	Μυρτὸ μ'ἀνέθεκεν τάθenaίαι	IG I ² 430 ; M. L. Lazzarini (1976) n°10 ; IG I ³ 572. MN X 17524.
HYDRIE							
	Athènes	Acropole	non nommée	530-520	<i>dipinto</i> sur vase	Καλιρόε. : Ἐλανθίς et Γλύκε Ἴρο[- -]	M. Giannopoulou, in N. Kaltsas, A. Shapiro (ed.), <i>Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens</i> , A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 310-311, n°138 (SEG 58-79). MAcr. 732.
HYDRIE en bronze							
	Athènes	Acropole	Athéna	525-500	offrande de Timagora, inscription sur le manche de bronze <i>chernibeion</i>	Τιμαγόρα μ' ἄ[ν]έθεκε τάθenaίαι(?).	IG I ² 442 ; M. L. Lazzarini (1976) n°229 ; IG I ³ 555. MN X 7176.
	Athènes	Acropole	Zeus Herkeios	500-480	offrande	Ζενὸς : ἐρ[κ]είου --- ἡ]αυτῆς : καὶ	IG I ² 452 ; CEG (1983) 1 285 ; IG I ³

					παίδον : θέκεν : ἄγαλμα : έτεόν.	573 ; Ch. Löhr (2000) n°27 ; N. Kaltsas, A. Shapiro (ed.), <i>Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens</i> , A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 56 n°15 (SEG 58-57). MN X 7294.	
	Skyros	non précisé	Apollon	475-450	offrande de Silanodoros, inscription sur la lèvre	Ξιλανόδ[ωρος] μ' άνέθεκε τῶ[ι] Ἀπόλλωνι.	A. Philadelphus, <i>Αρχ Δελτ.</i> 1918, Παρ. I, 38 (SEG I 408) ; LSAG (1961) 306.55.
	Athènes	Acropole	Athéna	475	offrande de Smikythè	[τάθENAIAI άνέθεκε(?) Σ]μικύθε δεκάτεν. <i>vacat</i>	IG I ³ 574. MN X 7274.
	Thèbes	non précisé	non nommée	470	consécration ou urne funéraire ? Inscription sur le bord interne de la lèvre	τόν Θέβαις αίθλον	D. M. Robinson, « New Greek Bronze Vases : A Commentary of Pindar », <i>AJA</i> 1942 p. 180-182 ; LSAG (1961) 95.16.
CANTHARE							
	Thèbes	Héraclès	Héraclès	VIe siècle	signature	Φύσρος μ' έπο[ίεσεν]	V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (dir.), <i>The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects</i> , Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 150-210 n°34 et 35 et peut-être 36 (SEG 60-512). Thèbes n°46844 et 46856, 46912.
	Thèbes	Héraclès	Héraclès	VIe siècle	offrande d'Onesimos	Όνάσιμο[ς e.g. άνέθεκεν]	V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (dir.), <i>The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects</i> ,

						Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 150-210 n°39 (SEG 60-512). Thèbes 46850
Thèbes	Cabirion	Cabires	VIe siècle	offrande d'Euormide	[Εὐ]ορμίδα Καβ[ίροι] ἀν{ν}έθεκε {ἀνέθεκε}.	IG VII 3738 ; M. L. Lazzarini (1976) n°125.
Thèbes	Cabirion	Cabires	VIe siècle	offrande d'Ameltichos	Ἀμέλιχος ἀνέ[θεκε].	IG VII 3607 ; M. L. Lazzarini (1976) n°303.
Platéa	Acropole	non nommée	550	inscription sur la lèvre	ἠαρό[ς - - -]	Kaliga 2013 p. 256, 305 n°149
Thèbes	Héraclès	Apollon Isménios	525-475	offrande, inscription sur la lèvre	[- - -] ἀνέθεκε τόπολονι τῶι ἠ[ισμενίω]	V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (<i>dir.</i>), <i>The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects</i> , Brill, Leiden – New-York, 2014, n°113. Thèbes 41064.
Thèbes	Cabirion	Cabires	Ve siècle	offrande	[το]ῖ Καβίροι Ἄγλα[ο— — —].	IG VII 3600 ; M. L. Lazzarini (1976) n°365.
Thèbes	Cabirion	Cabires	Ve siècle	offrande de Kephale	κεφάλῃ τοῖ Καβ[ίροι].	IG VII 3634 ; M. L. Lazzarini (1976) n°366.
Thèbes	Cabirion	Enfant de Cabire	Ve siècle	offrande de Diogita	Διογίτα παῖδι Καβίρῶ.	IG VII 3620 ; M. L. Lazzarini (1976) n°369.
Thèbes	Cabirion	Cabires	Ve siècle	offrande	[τὸ Κα]βίρῶ εἰμί.	IG VII 3969 ; M. L. Lazzarini (1976) n°552.
TESSON fragment de canthare, de phiale						
	Attique	Hymette	Zeus	VIIe siècle	offrande	Σημιδι Δί. M. K. Langdon, <i>A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos, Hesperia Supplement XVI</i> , Princeton, 1976, n°2.
	Thèbes	Héraclès	Héraclès	VIe siècle	quelques lettres, graffiti	V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas

						(dir.), <i>The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects</i> , Brill, Leiden – New-York, 2014, n°54 à 70.
Thèbes	Héraclès	non nommée	VIe siècle		[- -]ος ἔμι Φ.[- -]	V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (dir.), <i>The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects</i> , Brill, Leiden – New-York, 2014, n°50 à 53. Thèbes 46899-46902-46870-46903.
Tanagra	Héraclès	Héraclès	500	offrande de Kapyneus	Καπυνεύς : τόρακλι	A. K. Andrioménu, <i>Τάναγρα. Η ανάσκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)</i> , Athènes 2007, l.1.
Tanagra	Héraclès	Héraclès	500	offrande de Tirus	Τίρυς τόρα[κλι]	A. K. Andrioménu, <i>Τάναγρα. Η ανάσκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)</i> , Athènes 2007, l. 2
Tanagra	Héraclès	Héraclès	500	offrande	[- -]ες τόρ[ακλι]	A. K. Andrioménu, <i>Τάναγρα. Η ανάσκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)</i> , Athènes 2007, l. 3
Tanagra	Héraclès	Héraclès	500	offrande	[- -]ον τόρ[ακλι]	A. K. Andrioménu, <i>Τάναγρα. Η ανάσκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)</i> , Athènes 2007, l. 4
Tanagra	Héraclès	non nommée	500	offrande Patroklées, deux tessons	Πατροκλέε[ς][Πατρ]οκλέε[ς]	A. K. Andrioménu, <i>Τάναγρα. Η ανάσκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)</i> , Athènes 2007, l. 5 6
Tanagra	Héraclès	Héraclès	500	offrande de Prikon	Πρίκ[ον]	A. K. Andrioménu, <i>Τάναγρα. Η ανάσκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)</i> , Athènes 2007, l. 7
Tanagra	Héraclès	Héraclès	500	offrande d'Eroton	Ἐροτί[ον]	A. K. Andrioménu, <i>Τάναγρα. Η ανάσκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)</i> , Athènes 2007, l. 8

	Tanagra	Héraclès	Héraclès	500	offrande de Satulos	Σαθύλ[ος]	A. K. Andrioménu, <i>Τάναγρα. Η άνασκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)</i> , Athènes 2007, I. 10
	Tanagra	Héraclès	Héraclès	500	offrande Skeladas	Σκελάδα[ς]	A. K. Andrioménu, <i>Τάναγρα. Η άνασκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)</i> , Athènes 2007, I. 11
	Tanagra	Héraclès	Héraclès	500	ostracon	[- -]κυθι[- -]Μικυθιον ?	A. K. Andrioménu, <i>Τάναγρα. Η άνασκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)</i> , Athènes 2007, I. 12
	Tanagra	Héraclès	Héraclès	500	offrande	[- - -ο]ν θέκε τὸρ[ακλι]	A. K. Andrioménu, <i>Τάναγρα. Η άνασκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)</i> , Athènes 2007, I. 16
	Tanagra	Héraclès	Héraclès	500	offrande	[- -άνέ]θεκε [τόρακλι]	A. K. Andrioménu, <i>Τάναγρα. Η άνασκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)</i> , Athènes 2007, I. 18
	Tanagra	Héraclès	Héraclès	500	offrande	[ὸ δεινα ἐπο]ίεσε[ν] peut-être [Τεισίας ἐπο]ίεσε[ν]	A. K. Andrioménu, <i>Τάναγρα. Η άνασκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)</i> , Athènes 2007, I. 62
	Tanagra	Héraclès	Héraclès	500	adjectif neutre qualifiant l'objet comme réservé au commerce	ένπορίον	A. K. Andrioménu, <i>Τάναγρα. Η άνασκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)</i> , Athènes 2007, I. 63
	Zarakes	Apollon	Apollon Delien	Ve siècle	sacré, inscription sous le pied de 5 phiales et 7 bases de kylix attique	ιάρός	A.Hadzidimitriou, <i>Horos</i> 17-21, 2004-2009, p. 521-540 (SEG 58-963) ; A.Hadzidimitriou, <i>Horos</i> 21-24.
COTYLE							
	Erétrie	Apollon	Apollon Daphnéphoros	époque archaïque	offrande	η[ιερον ανεθεκ]εν πολ[Palaiokrassa
AMPHORE							
	Erétrie	Apollon	Apollon Daphnéphoros	VIIIe siècle	offrande peut-être la pièce servait-elle d'étiquette d'accompagnement à]θοι[S. Verdan, <i>Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique, Erétria 22</i> , Gallion, Inflios éditions, 2013, n°389.

					une offrande, inscription sur la paroi interne, <i>ostrakon</i>		
	Athènes	Acropole	non nommée	VIIe siècle	offrande et sans doute signature de potier, inscription sur la lèvre	ς μ'έποιησεν και μ'άνεθηκεν	LSAG (1961) 76.05c AP 177
	Naxos	Naxos	Aphrodite	675-650	offrande	Αφροδιτη	IG XII 5 184 ; LSAG (1961) 303.01.
	Athènes	Acropole	non nommée	630	offrande	εκε	LSAG (1961) 76.05b. MAcr. 380.
	Attique	Hymette	Zeus	600	offrande, inscription 1 ^{ère} ligne d'un côté, 2 ^e et 3 ^e de l'autre en boustrophédon	Ἀνδρογ[— — —] ἠο Δ[. .]ιες τῶι Δι τ' ἄναχτι {ἄνακτι} ἠισ[— —]ἔδρασεν.	R. S. Young, "Excavation of Mount Hymettos 1939", <i>AJA</i> 44 1940 p. 6 n°2 ; M. K. Langdon, A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos, <i>Hesperia Supplement XVI</i> , Princeton, 1976, n°13.1.
	Eleusis	Télestérion	non nommée	550-540	<i>dipinto</i> signature et marque d'appartenance, sur la lèvre	κλείμαχος μ'έποίησε κέμι κένου	D. Philios, <i>Ephemeris Archaologike</i> , 1888, p. 193-196 ; K.Kokkou-Vyridi, <i>Μελάνομορφα γαμήλια ἀγγεῖα ἀπὸ τῆς πυρές θυσιῶν στὸ Ἱερὸ τῆς Ἐλευσίνας</i> , Athens 2010, p. 47-52 (SEG 60-126) ; Beazley ABV 85.
TASSE							
	Erétrie	Apollon	Apollon Daphnéphoros	800-750		KPLŠ	A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdán, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », <i>ZPE</i> 151, 2005, p. 51-83, n°66 ; S. Verdán, <i>Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique</i> , Erétria 22, Gallion, Infolios éditions, 2013, n°390. FK 90657.

	Erétrie	Apollon	Apollon Daphnéphoro s	750-700	formule d'appartenance sur le côté	[Χα]λκιάδης ε(ι)μί	A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », <i>ZPE</i> 151, 2005, p. 51-83, n°1 ; S. Verdan, <i>Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique, Erétria 22</i> , Gallion, Infolios éditions, 2013, n°377. FK00382.
	Erétrie	Apollon	Apollon Daphnéphoro s	750-700	abécédaire placé sur la lèvre] οπ[A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », <i>ZPE</i> 151, 2005, p. 51-83, n°3 ; S. Verdan, <i>Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique, Erétria 22</i> , Gallion, Infolios éditions, 2013, n°378. FK78200.
	Erétrie	Apollon	Apollon Daphnéphoro s	750-700		rameau	A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », <i>ZPE</i> 151, 2005, p. 51-83, n°31 à 35 . FK99230.2 FK99217.7 FK00403 FK91774 FK78188.
CALICE							
	Eleusis	non précisé	non nommée	600-550	offrande	[ἀ]νέθ[ηκε]	A. Johnston, « Chios 1 Athens 3 (Ionian Cup) », in G.R. Tsetskhladze (ed.), <i>Periplous. Papers on Classical Art and Archaeology Presented to Sir John Boardman</i> , London, p. 166 (SEG

							50-109).
PHIALE en bronze	Tanagra	Apollon	Apollon Karykeios	610-550	offrande des Thébains	Ἡιαρὸν τῷ Καρυκερίῳ Φλόφαρος ἀπάρχοντος λερωτοῖς Θεβαίοις ἀνέθειαν	LSAG (1961) 94.07 ; <i>Nomima</i> (1994) 1 n°70. MN 11555.
	Thèbes	Apollon Isménios	Athéna Pronaia	VI ^e siècle		[— — —]ν ἀνέθεικε τάθῆναι {ταῖ Ἀθῆναι} ταῖ Πρ[ο]ναίαι.	AD 3 1917 36,2 ; M. L. Lazzarini (1976) n°117 ; S. Symeonoglou (1985), <i>The Topography of Thebes</i> , Princeton University Press, 2 p. 238. MN 12344.
	Athènes	Acropole	Athéna	500-480	offrande de Nika[tta]	Νικάττανέθεικεν {Νικάττα ἀνέθεικεν} τάθ[εναίαι].	IG I ² 432 ; M. L. Lazzarini (1976) n°12 ; IG I ³ 560. MN X 7269.
BOL	Erétrie	non précisé	non nommée	735-725	offrande de Timocratès ?	Θυμοκά[ρτης]. ἡ δ' ἂν τῷ [δε πίεισι ποτερίο - - -] μαλ	A. W. Johnston, A. Andriomenou, <i>BSA</i> 84, 1989, p. 217-220.
	Athènes	Acropole	Athéna	480	offrande de Kapanis, incisé sur le côté	Καπανίς δεκά[τ]εν ἀνέθεικεν τάθῆναιαι.	IG I ³ 565. MN X 7336.
VASE	Parnès	Zeus	Zeus Hikésios	époque archaïque	offrande	ἡκε[σίου]	E. Mastrokostas, « Grecia, Italia, Sicilia VIII-VII a.c. », <i>Annuario Sc. I. Athene</i> , 61 t. 3, 1983, p. 339-344 (SEG 38-244e)
	Parnès	Zeus	Zeus	époque archaïque	offrande	Ῥεύδον {Ῥέφδον?} ἔδρασε.	E. Mastrokostas, « Grecia, Italia, Sicilia VIII-VII a.c. », <i>Annuario Sc. I. Athene</i> , 61 t. 3, 1983, p. 339-344 (SEG XXXIII 244b)
	Erétrie	Apollon	Apollon Daphnéphoros	750-700	offrande d'une femme ou nom de vase au féminin ; petit vase ouvert monochrome	ἡιερῆ	A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », <i>ZPE</i> 151, 2005, p. 51-83, n°5 ; S. Verdan, <i>Le sanctuaire d'Apollon</i>

						<i>Daphnéphoros à l'époque géométrique, Erétria 22, Gallion, Infolios éditions, 2013, n°380. FK78203.</i>
Thèbes	non précisé	non nommée	VIIe siècle	offrande	[- - -] NY [- - -][ἀνέ]θεκε[v]	V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (<i>dir.</i>), <i>The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects</i> , Brill, Leiden – New-York, 2014, n°1. Thèbes 46845.
Thèbes	Héraclès	Héraclès	VIIe siècle	offrande	[τόρ]ακλέ[ει]	V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (<i>dir.</i>), <i>The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects</i> , Brill, Leiden – New-York, 2014, n°2. Thèbes 46853.
Délos	Artémis	non nommée	VIIe siècle	offrande, fragment de vase orientalisant entonnoir ?	[— —]γγεδει. [— —][— —]. η ᾿γω ᾿. <i>vac.</i>	<i>ID 32a ; LSAG (1961) 305.25.</i>
Béotie	non précisé	Hermès	600-550	offrande de Grupès, vase en forme de serpent lové, inscription sur le côté	Γρύ[π]ες Ἑρμαῖαι ἔδοκε	H. W. Catling et J. Boardman « Recent acquisitions by the Ashmolean Museum », <i>Arch. Reports for 1960-61 (Suppl. JHS)</i> , Oxford, p. 55 n° 6.
Thèbes	Héraclès	Héraclès	VIe siècle	signature sur la lèvre	ΑΠΣ[.]ΠΛΕ ἐποίεσε Διαπ[- -]	V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (<i>dir.</i>), <i>The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects</i> , Brill, Leiden – New-York, 2014, n°37. Thèbes 46851.
Thèbes	Héraclès	Héraclès	600-550	offrande	[ὁ δεῖνα - - πο]τέριον Κτερία ἐπ[οίεσεν]	V. Aravantinos, « Inscriptions from

					?]]	the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (<i>dir.</i>), <i>The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects</i> , Brill, Leiden – New-York, 2014, n°38. Thèbes 46848.
Athènes	Acropole	Athéna	600-551	offrande de Callias, fragment d'un vase en bronze	Καλίας με χάβρ[ο]νο[ς Ἀθηναίαι ἀνέθεκε]	<i>IG I²</i> 419 ; M. L. Lazzarini (1976) n°30 ; <i>IG I³</i> 551.
Thèbes	Cabirion	Cabires	600-552	offrande de Karkôn	Φάρφῶν Κ[αβίροι].	<i>IG VII</i> 3679.
Thèbes	Cabirion	Cabires	600-553	offrande de Karkôn	Φάρφῶ[ν τοῖ Καβίροι].	<i>IG VII</i> 3680.
Despotiko	Apollon et Artémis	Apollon	VIe-Ve siècle	offrande, 1 sous le vase, 1 sur le côté ?	1 ΑΠΟΛ 2 ΝΕΘΗΚΕ	Y. Kourayos, "Exploration of the Archaic Sanctuary at Mandra on Despotiko", <i>BCH</i> 128-129, 2004, p. 172. Y. Kourayos, <i>Despotiko. The Sanctuary of Apollo</i> , Paul & Alexandra Canelopoulos Foundation, Athens 2012.
Thèbes	Héraclès	Héraclès	VIe siècle	offrande		V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (<i>dir.</i>), <i>The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects</i> , Brill, Leiden – New-York, 2014, n°5 à 22.
Athènes	Acropole	Athéna	VIe siècle	offrande de Sabys	[Ἀθηναίαι με Σάβυς ἀνέθεκεν	M. L. Lazzarini (1976) n°11.
Délos	Héraion	Héra	550-500	offrande et signe de propriété		<i>ID</i> 33. 5 à 9 ,11 à13
Athènes	Acropole	non nommée	550-500	offrande, inscription sur le bord d'un vase en bronze	[- -] με ναπεγός ἀν[έθ]εκε- -	<i>IG I²</i> 428 ; M. L. Lazzarini (1976) n°259.

Akraiphia	Apollon	Apollon Ptoios	540-490	offrande, anse bifide d'un petit vase en bronze, sans doute une œnochoée, l'inscription court sinistroverse, de haut en bas, sur le côté droit de l'anse.	[ἀ?]νεθε (?) τοπολονι τοι Πτοιει	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°256. MN 10872.
Akraiphia	Apollon	Athéna Pronaia	500	offrande des Béotiens, fragments de vases en bronze mince, l'inscription est gravée à la pointe sur le bord du vase	Βο[ιοτοι] Ἀθαναί[αι] Προναίαι	J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°269a.
Thèbes	Cabirion	Cabires	Ve siècle	offrande de Phiton	Φίθων ἀνέθε τοῖ [Καβίροι].	<i>IG VII 3682</i> ; M. L. Lazzarini (1976) n°126.
Athènes	non précisé	non nommée	500-450	offrande d'Aristoboulos, l'inscription est placée sous le vase	ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΟΣ ΕΝΕΥΚΕΣΣΜΚΡΟ ΑΝΕΘΕΚΕΝ ΙΕΡΟΣ ΥΕΡΕΣΥ ΕΣΤΕΣ ΑΘΕΝΑΙΑΣΘΡΑΣΥΜΗΔΗΣ ΙΟΚΛΕΟΥΣ ΑΝΙΟΥΚΟΡΙΝΘΙΟΣ ΕΠΟΙΕΣΕΝ ΚΡΘΥΑ	Musée Benaki
Athènes	Acropole	Athéna	475-450	sacré, anse de vase en bronze	[ἡ]ερὸν τῆς Ἀθεναίας.	<i>IG I³ 579.</i> MN X 17520.
Athènes	Acropole	Athéna	475-450	sacré, anse de vase en bronze	Ἀθεναίας εἰμί.	<i>IG I³ 580.</i> MN X 17517.
COUPE						
Attique	Hymette	Zeus	700-650	graffito autour de la coupe	[. . .]εμ'ανδρο[ς μ]α[λισ]τα φιλει τε[- -]	<i>LSAG (1961) 76.3a</i> ; M. K. Langdon, <i>A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos, Hesperia Supplement XVI</i> , Princeton, 1976, n°50. MN 16091.
Attique	Hymette	Zeus	VIIe siècle	abécéaire	ΑΒΓ	<i>LSAG (1961) 76.3c</i> ; Merle K. Langdon, <i>A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos, Hesperia Supplement XVI</i> , Princeton, 1976, n°21. MN 16114.

Attique	Hymette	Zeus	650-625	graffito vitupératif	Νι[φο]δῆμος (Μ[ενε]δῆμος?) Φ[ιλ]αμίδες καταπυγῶν. Λεῶ[φρα]δες ερι[erased].	LSAG (1961) 76.3b ; Merle K. Langdon, <i>A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos, Hesperia Supplement XVI</i> , Princeton, 1976, n°36.
Béotie	non précisé	non nommée	550-525	offrande d'Epiche, l'inscription forme un cercle à l'intérieur de la coupe	Ἐπίχε μ'έποίεσε θειοῖς περικαλδεῖα δορα.	J. J. Maffre, « Collection Paul Canellopoulos, VIII : Vases béotiens », <i>BCH</i> 1975, p. 415-416 ; R. Wachter, <i>Non-Attic Greek Vase Inscriptions</i> , Oxford University Press, 2001, BOI 3. Canellopoulos Δ941.
Athènes	Acropole	Athéna	550	offrande de Polyklès, l'inscription court tout autour de l'anse d'une grande coupe en bronze	Πολυκλῆς ἰ ἀνέ → θεκεν ↓ ho κναφεύς ↷ τάθENAIAI ↻	IG I ² 436 ; M. L. Lazzarini (1976) n°45 ; IG I ³ 554.
Délos	Héraion	Héra	550-500	offrande d'Epignotè, inscription sur le rebord	Ἐπιγνότη μ' ἀνήθεκῆν τῆι ἡἔρηι.[τῆ]ς ἡἔρης ἐμί· ἀνήθεν δὲ Ἐπιγνότη.	ID 33.4 ; LSAG (1961) 306.43b. Délos B6107.
Délos	Héraion	Héra	550-500	offrande de Boulè	βῶλη [h(ē)ρ]εῖ ἀν[έθε]κε Ερ— — —.	ID 33.10 ; LSAG (1961) 306.43d. Délos B6109.
Délos	Héraion	non nommée	550-500	offrande de Pyrrhos, Phed(i)los/Pheid(γ)los et Molès, l'inscription est peinte d'un trait fin et léger autour de la face interne	ταμίαι Πύρ(ρ)ος Φέδ[ι]λος Μόλῆς.	ID 33.15 ; LSAG (1961) 297.n2. Délos B6178.
Akraiphia	Apollon	Apollon Ptoios	510-490	signature sur le bord	Τυνιῶν ἐποίεσε.	P. Guillon (1943), <i>Trépieds</i> 1, p. 47 n°1.
Coronée	Nymphes	Nymphes Leibèthrides	500	offrande de -mnasta, lettres incisées tout autour du tondo fragmentaire	Νύμφαι[ς καλ]ὸν ἄγαλμα θειαιῖς [^{ca 6-7-} <i>litt., e. g.</i> Εὐμ]νάστα μ'ἀνέθεκ'εὐχασμένα Νύμφαις	A. Zambiti, V. Vassilopoulou, « Céramique d'époque archaïque et classique en provenance de l'Antre Leibèthrien de l'Hélicon », in V. Aravantinos, <i>Ἐπετηρὶς τῆς Ἐταιρείας</i>

						Βοιωτικῶν Μελετῶν, t. 4, 2009, p. 453-455 et fig 30 ; <i>BE</i> 123 2010 n°285
Athènes	Acropole	Athéna	milieu du Ve siècle	offrande de Dorotheos, fragments de coupe en bronze	[τάθε]ναία Δορόθεος : ἀνέθεκεν.	<i>IG</i> I ³ 576 ; M. L. Lazzarini (1976) n°15.

I.1.6. De petits objets divers

En dehors de ces offrandes inscrites retrouvées en série, un certain nombre de petits objets sont consacrés avec une dédicace de manière plus diverse. On trouve une série d'une vingtaine de taureaux inscrits consacrés au Cabirion de Thèbes entre 725 et 475⁹⁰, mais également quelques éléments d'armes datés principalement de la fin du VI^e ou du début du V^e siècle : talon de lance⁹¹, casque de bronze⁹², fragment de lame d'épée⁹³, objet provenant d'un char⁹⁴. Enfin, un bouclier miniature est offert vers 500, sur l'acropole d'Athènes, mais il s'agirait d'un bouclier tenu initialement par une statue d'Athéna et c'est donc l'ensemble de la statue qui était offert⁹⁵.

I.1.7. Stèles et tablettes de bronze : une écriture « officielle »

Les sanctuaires de l'époque archaïque abritent également un certain nombre d'objets inscrits portant une dédicace officielle, un texte revêtant un caractère public, c'est-à-dire, ici, visible par tous. Ces objets sont relativement peu nombreux par rapport aux époques ultérieures mais ils ne sont pas pour autant absents. Ils sont principalement datés de la seconde moitié du VI^e siècle. Certains portent des règlements de sanctuaires comme deux tablettes de bronze de Thèbes⁹⁶, deux métopes en marbre d'Athènes – en

⁹⁰ Cf. p. 146.

⁹¹ A. De Ridder, « Fouilles de Thespies », *BCH* 46, 1922, p. 292 n°173 (SEG 2-237) ; A. Plassart, « Inscriptions de Thespies », *BCH* 50 1926 n°2 p. 387 ; *IThesp* 225. MN 10871.

⁹² Christie's, New York : *Antiquities, Thursday 7 December 2006*, 72 n°76 (SEG 56-2039) pour Chalcis ; B.C. Petrakos, *EAH* 1984 p. 54 ; G. Touchais, *BCH* 109, 1985, p. 768-769 (SEG 35-24) ; *IG* I³ 522bis pour Rhamnonte.

⁹³ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°276 ; P.G. Kalligas, *ΣΤΗΛΗ* 355 (SEG 30-477). J. Ducat (1971), *Kouroi* n°277 ; P.G. Kalligas, *ΣΤΗΛΗ* 357 (SEG 30-477). J. Ducat (1971), *Kouroi* n° 278 ; A. Schachter, *Cults of Boiotia 3 : Potnia to Zeus. Cults of Deities unspecified by name*, BICS Suppl. 38.3, London 1994 (SEG 34-406).

⁹⁴ Hdt. V 77, 4.

⁹⁵ Cf. dossier épigraphique n°23 et p. 167.

⁹⁶ A. P. Matthaiou, « Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes : Preliminary Notes », in Nikolaos Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 211-222, n°1 et n°4 (SEG 60-505 et 508). Thèbes 35908 et 35914.

remploi et sortis de leur contexte –⁹⁷, ou une base de marbre d'Eleusis sur laquelle est gravé un décret concernant les sacrifices⁹⁸. Une autre tablette de Thèbes concerne la location des terres⁹⁹, et une autre un arbitrage entre Mégare et Thèbes et Eleuthères¹⁰⁰. A Erétrie, c'est un décret de proxénie du premier quart du V^e siècle qui est inscrit sur un bloc de marbre¹⁰¹. A Rhamnonte, des comptes de dépenses sont gravés sur une plaque de plomb¹⁰². Enfin, quatre stèles de l'acropole d'Athènes du milieu du VI^e siècle et une tablette de Thèbes de la première moitié du V^e siècle portent des inscriptions de sortie de charge de magistrats¹⁰³. Cette dimension « publique », officielle, de l'écriture dans un sanctuaire est importante, tant du point de vue politique que de celui de l'archivage des comptes et des inventaires des biens du sanctuaire. La codification écrite a débuté dès le VII^e siècle en Crète, à Gortyne ou Dréros¹⁰⁴. Il s'agit de fixer tant à l'écrit, que sur un support pérenne, les règlementations ou décisions qui, à ce moment précis, intéressent les visiteurs du sanctuaire. Il s'agit aussi de placer ces règles sous la protection de la divinité, surtout lorsque les plaques inscrites, notamment celles de bronze, se trouvent placées à l'intérieur d'un temple, là où les visiteurs ne pénètrent pas¹⁰⁵. Ces inscriptions ont un statut particulier dans la mesure où ce ne sont pas des offrandes : elles sont destinées aux hommes mais placées sous la protection des dieux.

⁹⁷ IG I³ 4, A. P. Matthaiou, *Horos* 14-16, 2000-03, p. 19-22 (SEG 51-26) ; Bernard Holtzmann, « IG I³ 4 : l'Acropole en chantier », *BCH* 138, 2014, p. 1-13. EM 6794.

⁹⁸ Cf. dossier épigraphique n°31.

⁹⁹ A. P. Matthaiou, « Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes : Preliminary Notes », in Nikolaos Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 211-222, n°3 (SEG 60-507). Thèbes 35909.

¹⁰⁰ A. P. Matthaiou, « Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes : *op. cit.* n°2 (SEG 60-506). Thèbes 35913.

¹⁰¹ IG XII Suppl. 549 ; LSAG (1961) 88.15 ; *Nomima* (1994) I 39. Eretrie 1133.

¹⁰² LSAG (1961) Suppl. 432M.

¹⁰³ IG I³ 507 à 510. V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, n°II2 (SEG 60-509). Thèbes 41063.

¹⁰⁴ Michael Gagarin, Paula Perlman, *The Laws of Ancient Crete, c.650-400 BCE*, Oxford University Press, 2016.

¹⁰⁵ Henri et Micheline van Effenterre, « Ecrire sur les murs », in Hans-Joachim Gehrke (dir.), *Rechtskodifizierung und soziale Normen im interkulturellen Vergleich*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1994, p. 87-96.

I.2. *Graffiti* et *dipinti* : une pratique d'écriture courante

Notre corpus comporte plus de 400 *graffiti* ou *dipinti*. Tous sont inscrits après cuisson. Cette première caractéristique matérielle implique que ces inscriptions ne sont pas prévues avant la fabrication du vase et ne font pas partie intégrante de son décor. Un grand nombre sont inscrits sur des *ostraca*. Nous pouvons aussi trouver des *graffiti* sur pierre mais ceux-ci sont peu attestés dans notre corpus en dehors de la plus ancienne inscription sur pierre de l'acropole d'Athènes selon L. H. Jeffery¹⁰⁶. Ils peuvent aussi être portés sur des rochers comme en témoignent ceux laissés par des bergers dans la plaine de Vari¹⁰⁷, mais cela est en dehors de notre champ de recherche dans la mesure où il ne s'agit pas de sanctuaires.

Le *graffito* ou le *dipinto* est un geste de l'immédiateté : il n'a pas le même rapport au temps que l'inscription classique. Ce qui est valorisé par cet acte d'écriture, c'est le geste lui-même, davantage que ce qui est écrit. C'est le locuteur du texte qui l'inscrit sans recours à un tiers comme ce doit être le cas pour les inscriptions longues et développées¹⁰⁸.

La nature même d'un *graffito* ne doit pas être appréciée selon les critères modernes. Aujourd'hui, un *graffito* est par nature illicite, informel, et il présente un caractère subversif comme le rappellent J. A. Baird et Cl. Taylor dans l'introduction de l'ouvrage *Ancient Graffiti in Context*¹⁰⁹. Dans l'Antiquité, le *graffito* est un texte, parfois une esquisse, qui apparaît dans des lieux « imprévus ». Pendant longtemps, les tessons inscrits n'ont pas été jugés dignes d'intérêt ni par les archéologues, ni par les historiens. Pourtant, leur grand nombre et les séries mises au jour montrent que la pratique du *graffito* sur tesson a un sens¹¹⁰. Ce sont ainsi 171 *graffiti* qui ont été découverts sur

¹⁰⁶ IG I² 484 ; DAA (1949) n°310 ; LSAG (1961) 76.2 ; IG I³ 1418. EM 5365 :

— — —
— — ἐνκεκάλ[υπται(?)]
— — ἀνφ<οτ>έροιςιν ἔ— —
— — —

¹⁰⁷ Merle K. Langdon, « A New Greek Abecedarium », *Kadmos*, 44, 2005, p. 175-182.

¹⁰⁸ François de Polignac, « Espaces de communication et dynamiques d'appartenance en Grèce archaïque », *Revue des Etudes Anciennes*, t. 108-1, 2006, p. 9-24.

¹⁰⁹ J. A. Baird, Claire Taylor (dir.), *Ancient Graffiti in Context*, Routledge, New-York, Londres, 2011.

¹¹⁰ Concernant notre étude : Merle K. Langdon, *A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos, Hesperia Supplement XVI*, Princeton, 1976 ; E. Mastrokostas, « Grecia, Italia, Sicilia VIII-VII a.c. », *Annuario*

l'Hymette en contexte cultuel dans le cadre d'un culte à Zeus du VIII^e au VI^e siècle ; une soixantaine à Erétrie, dans le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros au milieu du VIII^e siècle, et autant à Thèbes au VI^e siècle en l'honneur d'Héraclès. Il en existe également de nombreux à Délos, tant à l'Archégésion que dans l'Héraion, ou dans les sanctuaires d'Apollon et d'Athéna sur le mont Cynthe¹¹¹. Julien Mermoz identifie, à la fin de l'époque archaïque, plus de 90 lieux de cultes dans les Cyclades, hors Délos, et dans la plupart de ceux-ci ont été retrouvés des tessons inscrits¹¹².

Un *graffito* doit être défini par son contenu, son sujet, la surface sur laquelle il est porté et la technique employée. Les *graffiti* de notre corpus sont gravés principalement sur des vases à boire – de nombreux canthares à Tanagra et à Thèbes – *ostraca* ou vases complets – mais aussi sur un calice de Chios à Eleusis¹¹³ et sur une coupe de l'Hymette¹¹⁴. Un cratère du Ptoion et un autre de Zarakes portent également un *graffito*¹¹⁵, ainsi qu'une petite cruche¹¹⁶ et des vases divers : *loutérion*, *skyphos*, hydrie. La quasi totalité de ces

Sc. I. Athene, 61 t. 3, 1983, p. 339-344 ; Samuel Verdan, *Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique, Erétria 22*, Gallion, Infolios éditions, 2013 ; Anne Kenzelmann Pfyffer, Thierry Theurillat, Samuel Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », *ZPE* 151, 2005, p. 51-83 ; A. P. Matthaiou, « Θραῦσμα ἐνεπιγράφου πίθου ἀπὸ τοὺς Ζάρακες Καρθστίας », *Horos* 17-21 (2004-2009), p. 541-544 ; A. K. Andrioménou, *Τάναγρα. Η ἀνασκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)*, Athènes 2007. Mais également : A. Bartonek, G. Buchner, « Die ältesten griechischen Inschriften von Pithekoussai (2. Hälfte des VIII. bis VI Jh.) », *Die Sprache* 37.2, 1995, p. 129-231 ; Joseph W. Shaw, Maria C. Shaw, *Kommos : An Excavation on the South Coast of Crete Volume IV : The Greek Sanctuary*, Princeton, Princeton University Press, 2000 ; Giannis Z. Tzifopoulos (ed.), *Μεθώνη Πιερίας I: Επιγραφές, χαράγματα και εμπορικά σύμβολα στη γεωμετρική και αρχαϊκή κεραμική από το "Υπόγειο"*, Thessaloniki, Centre for the Greek Language, 2012.

¹¹¹ Francis Prost, *Le sanctuaire d'Anios à Délos : contribution à l'histoire politique et religieuse des Cyclades*, thèse non publiée soutenue à Paris IV en 1997 ; André Plassart, *Exploration archéologique de Délos. IX Les sanctuaires et les cultes du mont Cynthe*, de Boccard, Paris, 1928.

¹¹² Julien Mermoz, *La vie religieuse des Cyclades de l'HR IIIC à la fin de l'époque archaïque*, thèse non publiée, soutenue à l'Université de Lyon 2, 2010.

¹¹³ A. Johnston, « Chios 1 Athens 3 (Ionian Cup) », in G.R. Tsetschladze (ed.), *Periplous. Papers on Classical Art and Archaeology Presented to Sir John Boardman*, London, p. 166 (SEG 50-109).

¹¹⁴ LSAG (1961) 76.3b ; M. K. Langdon, *A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos, Hesperia Supplement XVI*, Princeton, 1976, n°36.

¹¹⁵ J. Ducat (1976), *Kouroi* 38. MN 1001. A. Hadzidimitriou, *Horos* 17-21, 2004-2009, p. 521-540 n°3 (SEG 58-963).

¹¹⁶ A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », *ZPE* 151, 2005, p. 51-83, n°44 ; S. Verdan, *Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique, Erétria 22*, Gallion, Infolios éditions, 2013, n°387. FK 9856.

graffiti sont ainsi portés sur des vases en relation avec le banquet. C'est également le cas à l'Archégésion de Délos¹¹⁷.

L'inscription peut changer la nature même de l'objet. Inscrire son nom, simplement *ἰαρός*, ou une autre marque comme un abécédaire, sur un *ostrakon* dans le contexte d'un sanctuaire, transforme le tesson en offrande singularisée pour la divinité. Il en est de même pour les tasses monochromes qui sont un matériel commun dans un *hestiatorion* mais qui, inscrites, deviennent des présents uniques. Cette offrande à la divinité est en quelque sorte double : l'objet lui-même et l'inscription qui y est portée. L'écriture joue ainsi un rôle performatif majeur.

Cet usage de l'écriture peut être mis en relation avec la rédaction des textes de « ligature » des *katadesmoi*¹¹⁸. Il s'agit de fines lamelles de plomb, inscrites puis enroulées ou pliées, souvent percées d'un clou et qui étaient enfouies sous terre dans les tombeaux, dans des sanctuaires chthoniens, au fond de puits ou dans le lit de rivières. L'écriture a, ici, pour fonction d'activer la ligature, d'enchaîner la personne concernée. Même si, bien souvent, les formules inscrites commencent par l'emploi d'un verbe à la première personne du singulier, l'inscription sur ces lamelles n'est pas destinée à être lue puisqu'elle n'est pas offerte à la vue. L'acte d'écrire entre alors dans un ensemble d'opérations rituelles depuis la confection jusqu'à l'enfouissement. Il crée ce que Cléo Carastro nomme « une réalité d'écriture »¹¹⁹ et forme un schéma d'énonciation particulier dans lequel la lamelle est à la fois le locuteur sous forme d'un objet parlant – à la première personne du singulier – et le scriptaire, le récepteur de l'écriture. Ces textes, cachés, sont performatifs puisque c'est dans l'acte d'écriture que se trouve la source de leur efficacité. Néanmoins, contrairement aux *graffitis*, les *katadesmoi* ne sont pas offerts à la divinité mais enfouis.

L'inscription d'un *graffito* avait sans doute lieu au cours ou après un repas rituel. Les canthares, vases les plus nombreux portant des inscriptions, sont plus souvent utilisés

¹¹⁷ Francis Prost, *Le sanctuaire d'Anios à Délos op. cit.* Cf. ID 35.

¹¹⁸ Cléo M. Carastro, « Les liens de l'écriture. *Katádesmoi* et instances de l'enchaînement », in Michel Cartry, Jean-Louis Durand, Renée Koch-Piettre (dir.), *Architecturer l'invisible. Autels, ligatures, écritures*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 263-292.

Cléo M. Carastro, « Fabriquer du lien en Grèce ancienne : serments, sacrifices, ligatures », *Mètis*, n°10, 2012, p. 77-105.

¹¹⁹ Cléo M. Carastro, « Fabriquer du lien en Grèce ancienne », *op. cit.*, p. 282.

par Dionysos ou Héraclès que par de simples buveurs selon François Lissarrague¹²⁰. Or nous les retrouvons précisément dans le sanctuaire d'Héraclès à Tanagra comme en témoignent les inscriptions (par exemple les n° 40 à 46 de l'édition d'A. K. Andrioménou) qui portent de manière plus ou moins fragmentaire la mention τόρακλι, ou encore à Thèbes¹²¹. François de Polignac relève que c'est dans le cercle des participants au culte que les *graffitis* prenaient un sens « et l'acte d'écriture, avec sa part de jeu, de compétition, de démonstration publique de savoir-faire de l'individu, avait peut-être lieu au moment même de la fête »¹²². A Erétrie, nous pouvons remarquer, à la suite de l'étude de Sandrine Huber sur les hydriques et les cruches à haut col retrouvées en grand nombre dans le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros et dans l'Aire Sacrificielle Nord, qu'aucun de ces vases rituels ne porte d'inscription¹²³. Seuls les vases à boire sont marqués d'un *graffito* sur la lèvre, le côté, l'anse ou la base.

C'est également comme jeu ou compétition en public que nous pouvons comprendre l'offrande de tessons portant l'inscription d'abécédaires¹²⁴. Il peut s'agir d'un jeu entre convives mais il s'agit surtout de montrer, aux hommes comme aux dieux, que l'on maîtrise les lettres : c'est ce que fait tout nouveau scripteur, fier de sa capacité à former les lettres et qui en rend grâce à la divinité. Cela ne témoigne pas nécessairement d'une réelle maîtrise de l'écriture.

Néanmoins, une coupe d'Erétrie présente un cas particulier dans notre enquête. Il s'agit d'une tasse décorée de 14 cm de diamètre, datant de la première moitié du VIII^e siècle, ce qui fait du *graffito* qu'elle porte un des deux plus anciens *graffiti* retrouvés à

¹²⁰ François Lissarrague, *Les vases grecs, les Athéniens et leurs images*, Hazan, Paris, 1999, p. 228.

¹²¹ V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, n°50 à 53. Thèbes 46899-46902-46870-46903.

¹²² François de Polignac, « Espaces de communication et dynamiques d'appartenance en Grèce archaïque », *Revue des Etudes Anciennes*, t. 108-1, 2006, p. 9-24.

¹²³ Sandrine Huber, « Le cratère, l'hydrie et la cruche à haut col, des céramiques au service des premiers rituels à Erétrie », in Mario Denti et Marie-Thérèse Tuffreau-Libre (dir.), *La céramique dans les contextes rituels*, PUR, Rennes, 2013, p. 75-93.

¹²⁴ Huit pour l'Hymette (n° 20 à 27) et un à Erétrie (A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », *ZPE* 151, 2005, p. 51-83, n°3 ; S. Verdan, *Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique*, Erétria 22, Gallion, Infolios éditions, 2013, n°378. FK78200.).

Erétrie. Il s'agit d'une inscription rétrograde en araméen¹²⁵ : KPLŠ. Le sens nous échappe. Toutefois, le choix d'offrir à Apollon Daphnéphoros une tasse avec une inscription en langue étrangère est peu courant, même si ce n'est pas le seul objet portant une inscription en araméen trouvé à Erétrie¹²⁶. L'alphabet grec d'origine phénicienne, selon certaines traditions, est arrivé en Eubée par le commerce que l'île entretenait avec la Méditerranée orientale. Toutefois, si l'apparition de l'écriture en Grèce date du VIII^e siècle, à ce moment, l'île d'Eubée qui était très active aux X^e et IX^e siècles, est en retrait et profite peu de l'explosion du commerce avec le Levant contrairement à Samos ou Rhodes¹²⁷. Cette tasse peut être consacrée par un commerçant étranger mais également avoir été rapportée par un commerçant grec.

De même, trois tasses et deux petits vases ouverts portent un *dipinto* en forme de rameau¹²⁸. Il ne s'agit pas d'un signe graphique et il reste énigmatique, mais la répétition de celui-ci devait lui donner un sens dans le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros. Il peut symboliser les rameaux d'olivier portés dans le sanctuaire lors des Daphnéphoria et attestés par les images. Ces petits vases pourraient avoir été utilisés également lors de ces fêtes. Ou alors ce symbole est un signe graphique symbolisant Apollon Daphnéphoros, réalisé comme dédicace par des personnes ne maîtrisant pas l'écriture.

D'autres objets portent uniquement l'adjectif *ἱερός*. Le caractère sacré est affirmé ; pour autant l'inscription est succincte. Portée sur des vases ou des coupes, elle peut signifier que ces objets appartiennent au sanctuaire, ou être une mention dédicatoire. Lorsque l'inscription est au datif, il s'agit d'une offrande mais lorsqu'elle est au génitif, ce peut-être une offrande, mais plus sûrement de la vaisselle cultuelle. Il s'agit, à Zarakes¹²⁹

¹²⁵ A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », *ZPE* 151, 2005, p. 51-83, n°66 ; S. Verdan, *Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique*, Erétria 22, Gallion, Infolios éditions, 2013, n°390. FK 90657.

¹²⁶ Il convient de mentionner aussi l'œillère de cheval du roi Hazaël de Damas (MN 15070). Cf. p. 94 et suivantes.

¹²⁷ Catherine Saint-Pierre Hoffman, *Les offrandes orientales dans les sanctuaires du monde grec à l'époque archaïque*, thèse en cours de publication.

¹²⁸ A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », *ZPE* 151, 2005, p. 51-83, n°31 à 35. FK99230.2 FK99217.7 FK00403 FK91774 FK78188.

¹²⁹ A. Chatzidimitriou, « Θραύσμα ανάγλυφου πίθου από τους Ζάρακες Καρυστίας », *Αρχαιολογία* 12 (2003-2004), p. 181-196.

comme à Tanagra¹³⁰ ou au Ptoion¹³¹ de vases et coupes liées au repas : kylix, cratère, pithos, phiale. A Erétrie, sur un petit vase monochrome ouvert, se trouve une formule plus originale car au féminin : ἱερῆ. Elle désigne soit le vase, ἱερῆ [κοτύλη], soit la prêtresse ἱερέυς ou ἱέρεια¹³². La mention de l'adjectif ἱαρός est également portée à Chalcis sur un casque en bronze. Il ne peut alors s'agir que d'une offrande¹³³. Le dédicant n'a inscrit ni son nom ni celui de la divinité honorée, alors même que l'objet offert est important. Il s'agit ici d'une relation personnelle entre le dédicant et la divinité.

Cette consécration d'un objet comme « sacré » est évoquée par Pindare dans les *Olympiques*¹³⁴ à propos de la biche aux cornes d'or :

[...] ἄν ποτε Ταῦγέτα
ἀντιθεῖσ' Ὀρθωσίαι ἔγραψεν ἱεράν.

[...] qu'un jour Taygète
avait vouée à Orthosie et marquée comme sacrée

L'écriture est ici une forme de « marque » posée sur l'animal consacré.

Une coupe, datée du troisième quart du VI^e siècle et retrouvée sur l'Hymette, se singularise au sein de notre corpus car elle porte une inscription vitupératrice¹³⁵ :

Νι[ρο]δῆμος (Μ[ενε]δῆμος?) Φ[ιλ]αμίδες καταπυγῶν. Λεῶ[φρα]δῆς ἐρι[erased].

¹³⁰ A. K. Andrioménou, *Τάναγρα. Η ἀνασκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)*, Athènes 2007, I. 20 à 39

¹³¹ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°238 ; A. Jacquemin, « Antiquités du Ptoion », *BCH* 104, 1980, fig. 1 p. 76.

¹³² A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », *ZPE* 151, 2005, p. 51-83, n°5 ; S. Verdan, *Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique*, Erétria 22, Gallion, Infolios éditions, 2013, n°380. FK78203.

¹³³ Christie's, New York : *Antiquities, Thursday 7 December 2006*, 72 n°76 (SEG 56-2039).

¹³⁴ Pindare, *Olympiques*, III, 28-30.

¹³⁵ *LSAG* (1961) 76.3b ; M. K. Langdon, *A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos*, Hesperia Supplement XVI, Princeton, 1976, n°36.

Cette pratique semble plus répandue aux siècles suivants souvent en lien avec le contexte du banquet. Néanmoins, ces insultes peuvent également se retrouver hors du cadre du sanctuaire, notamment sur des rochers dans la plaine de Vari¹³⁶.

Le *graffiti* n'a de sens que dans un contexte particulier. Ici les questions de visibilité sont exclues. Inscrive son nom sur un tesson n'a pas pour objectif premier de rendre visible aux yeux de tous les pèlerins son identité. Il s'agit d'un acte cultuel qui n'est pas isolé et qui doit nécessairement entrer dans un rituel particulier. Merle K. Langdon, pour l'Hymette, considère que le tesson devait être inscrit et posé sur l'autel : régulièrement ce dernier devait être débarrassé et les tessons enfouis dans une fosse. Le sens rituel semble ne pas faire de doute. A Erétrie, la quasi totalité des *graffiti* a été retrouvée dans le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros. Toutefois, il faut noter que, s'il y a 86 mentions de *graffiti* ou *dipinti*, cela ne représente qu'à peine 1 % de la céramique géométrique exhumée dans le sanctuaire. En outre seules vingt inscriptions sont vraiment alphabétiques, trente trois portent des lettres isolées ou de simples marques et trente trois sont non-alphabétiques comme le montrent les plans suivants. A l'Archégésion de Délos, environ mille vases à boire archaïques ont été retrouvés, mais seulement un seul sur les 43 découverts porte une inscription. Ecrire demeure rare, ce qui ajoute une valeur symbolique au geste et à l'offrande qui, en elle-même, a peu de prix.

Il est néanmoins difficile de déterminer qui offre ces objets inscrits. En effet, de nombreux *graffiti* sont fragmentaires et peu portent encore un nom. A l'exception de ceux de Zarakes datés du VI^e siècle, tous les autres sont du V^e siècle. Ces offrandes émanent-elles d'une élite ou de pèlerins plus modestes ? La diffusion de l'écriture, dans un premier temps, semble concerner davantage les élites et les artisans qui peuvent avoir besoin de l'outil scriptural pour leur activité, notamment dans le cadre commercial. A Erétrie, il est attesté que des banquets se tenaient dans le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros dès la phase I, comme en témoignent les os, les coquillages, *etc.* retrouvés sur place. La

¹³⁶ Merle K. Langdon, « Additions to the Corpus of Greek Erotic Inscriptions », in *Γραμματειον* 5 (2016), p. 83-104.

http://grammateion.gr/sites/grammateion.gr/files/articles/grammateion_5_2016_83-104_0.pdf

L'auteur publie notamment un *graffito* très intéressant associant Aphrodite, mais précise qu'il n'y a pas de lien avec un quelconque sanctuaire :

Στράτον καταπύγον νε Ἀφροδίτην. Διονύσιος . . . (traces) ←

céramique inscrite y est découverte un peu partout dans le sanctuaire (Ed. 2 et 150)¹³⁷. Pourtant, beaucoup de *graffiti* ont été retrouvés dans ou à proximité de l'Edifice 5 qui, d'après Samuel Verdan¹³⁸, était vraisemblablement réservé à un groupe restreint, peut-être une élite, mais l'Edifice 5 ne se trouve pas à proprement parler dans le sanctuaire puisqu'il en est séparé par des murs. Le sanctuaire est centré autour de l'autel archaïque. Il y avait néanmoins sans doute une certaine porosité entre les deux espaces, qu'il est difficile de préciser à ce jour. L'Edifice 150, dans lequel ont été retrouvées ce qui apparaît comme des banquettes, semble être un *hestiatorion*. Toutefois ce n'est pas dans cet édifice ni à proximité que se trouvent le plus de tessons portant des inscriptions. Aucun tesson inscrit n'a, par ailleurs, été retrouvé autour de l'autel archaïque. Ainsi, il semble que l'écriture dans ce sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros est davantage liée aux édifices dans lesquels devait se réunir une forme d'élite « lettrée » au sens littéral, qu'au culte à proprement parler.

La pratique de l'écriture au cours d'un banquet sacrificiel n'est pas une pratique véritablement attestée à Erétrie. Trois objets inscrits seulement ont été retrouvés dans l'aire sacrée, entre l'Edifice 2 et l'Edifice 150 : une tasse monochrome¹³⁹, une tasse portant trois lettres rétrogrades – εος¹⁴⁰– et un chaudron en céramique grossière¹⁴¹. C'est bien peu pour lier assurément, à cette époque et dans ce sanctuaire, pratiques religieuses et écriture.

¹³⁷ Cf. plans ci-dessous.

¹³⁸ Samuel Verdan que je remercie vivement pour ses conseils précieux et ses réponses à mes questions concernant le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros.

¹³⁹ A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », *ZPE* 151, 2005, p. 51-83, n°1 ; S. Verdan, *Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique*, Erétria 22, Gallion, Infolios éditions, 2013, n°377. FK00382.

¹⁴⁰ A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », *ZPE* 151, 2005, p. 51-83, n°8.

¹⁴¹ S. Verdan, *Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique*, Erétria 22, Gallion, Infolios éditions, 2013, n°388.

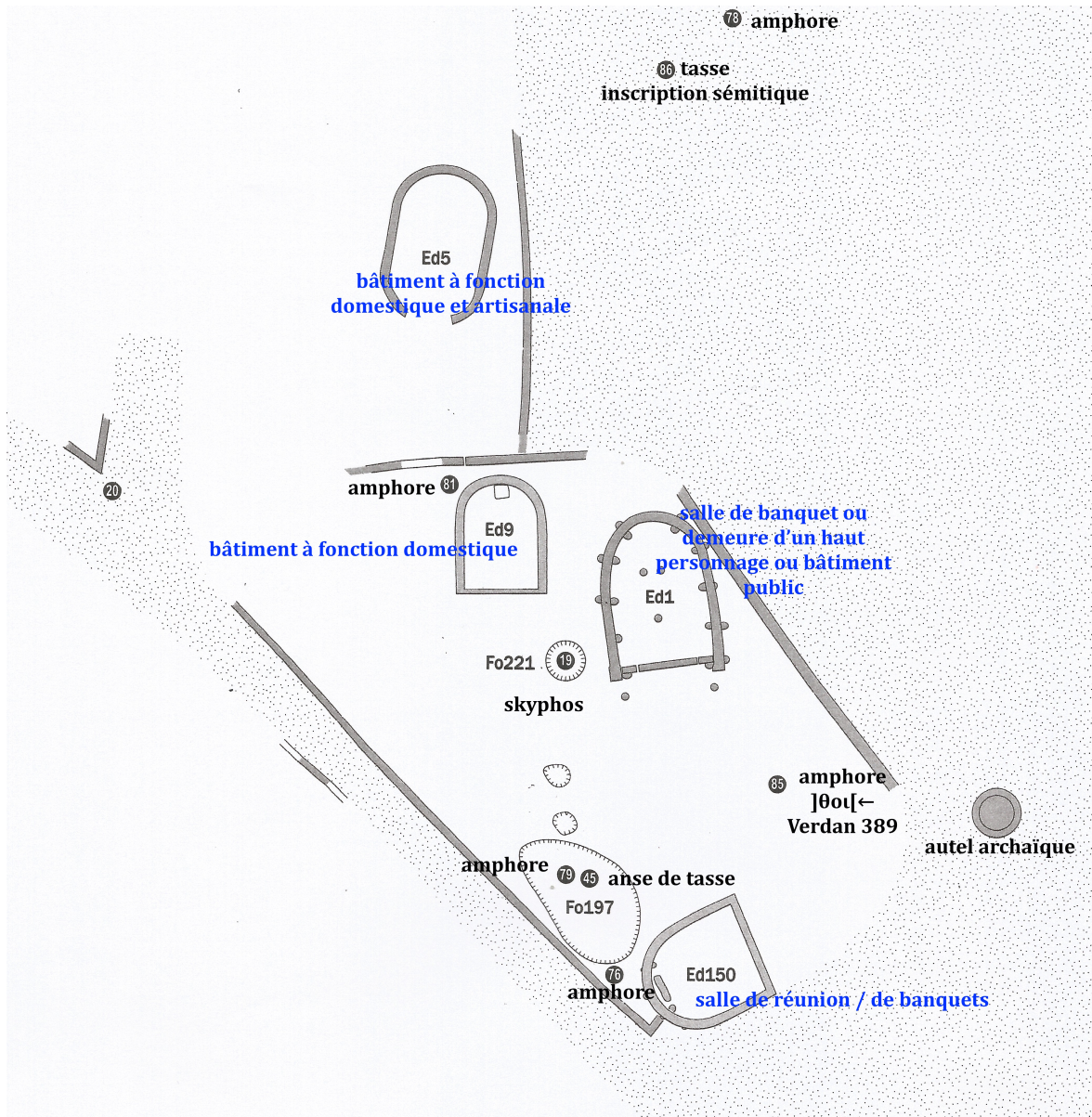


Figure 6 Sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros, phase géométrique I : répartition des graffiti.

Fo 221 (GM II – début GR I) : céramique liée aux repas (1 assiette, 5 skyphoi, 2 canthares, lécythe, cruche, calathos)

Fo 197 (GM II – début GR I) : 25 objets liés aux repas

Ed. 1 : 1 skyphos, 2 canthares.

Ed. 9 : 1 lékanis, 1 skyphos

Ed. 5 : 4 skyphoi, 1 cratère

Ed. 150 : 1 lékanis, 1 cratère, 1 canthare, 1 vase

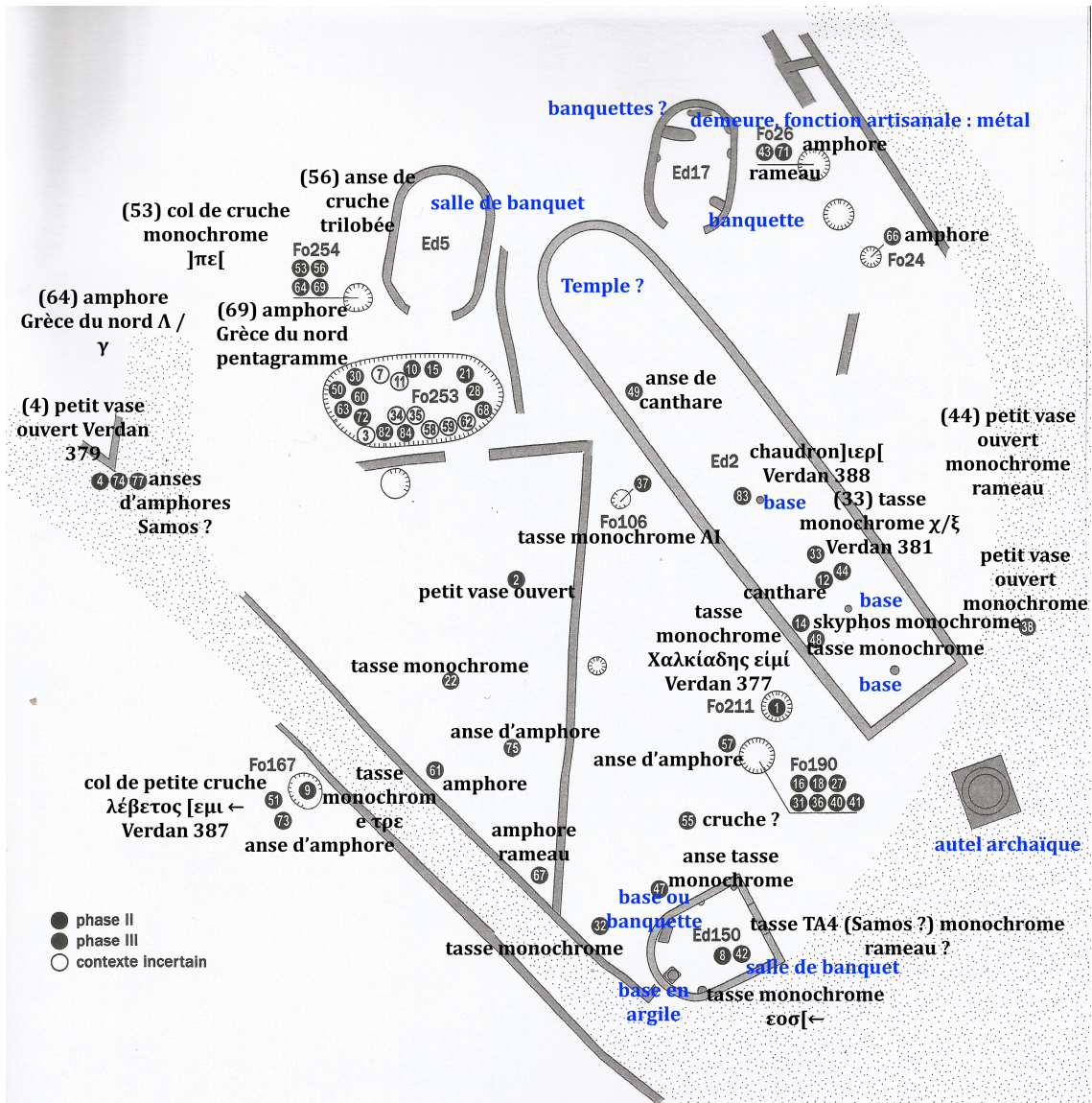


Figure 7 Sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros, phases géométriques II et III : répartition des graffiti.

- Fo 167** : 11 céramiques liées aux repas
Fo 253 (GR I – GR II) : 43 céramiques liées aux repas
Fo 254 : 30 céramiques liées aux repas
Fo 106 : 3 céramiques liées aux repas
Fo 26 : 23 céramiques liées aux repas
Fo 24 : 6 céramiques liées aux repas
Fo 190 :
 16 tasse monochrome
 18 petit vase ouvert monochrome
 27 Verdan 384 anse de tasse monochrome Λ / γ
 31 tasse monochrome χ / ξ
 36 anse de tasse monochrome χ / ξ
 40 Verdan 385 tasse TA4 (Samos ?) monochrome rameau ?
 41 tasse TA4 (Samos ?) monochrome rameau ?
Fo 253 :
 Ζ αρει
 10 tasse monochrome]σιδ ←

- 11 tasse monochrome πολ[←
 15 skyphos/canthare à décor
 21 skyphos/canthare à décor rameau
 28 anse monochrome Λ / γ
 68 amphore Samos pentagramme
 62 amphore Samos rameau
 59 amphore Samos] νο[←
 58 anse amphore import
 35 tasse monochrome χ / ξ
 34 tasse monochrome χ / ξ
 82 amphore import
 84 skyphos/canthare à décor
 72 anse amphore Samos
 60 amphore import ?
 63 amphore
 50 Verdan 386 cratère
 30 skyphos/canthare à décor Λ / γ

Les *graffiti* se retrouvent dans divers sanctuaires mais les divinités honorées sont principalement Zeus pour le Parnès et l'Hymette, Héraclès à Tanagra et à Thèbes, Apollon à Erétrie et Zarakes : donc Zeus en Attique, Héraclès en Béotie et Apollon en Eubée.

Les sanctuaires qui conservent ces *graffiti* ne semblent pas être des sanctuaires secondaires. François de Polignac, dans son analyse sur les sanctuaires de sommets, considère qu'en « raison de leur topographie il paraît exclu que ces lieux de culte aient été visités individuellement, de façon aléatoire » et, un peu plus loin, que « la modestie des supports et de l'ensemble des offrandes, les lieux mêmes de ces célébrations, placent ces cultes en dehors du circuit des manifestations aristocratiques »¹⁴². Au Parnès, le sanctuaire de Zeus est placé au sommet de la montagne et l'autel à proximité d'une grotte dans laquelle ont été retrouvés aussi bien des os et des céréales que des poteries – coupes, canthares – des couteaux et des fragments de chaudron. Parmi les objets inscrits offerts à la divinité, un aryballe globulaire haut de 5,6 cm retient l'attention¹⁴³. En effet le vase porte des traces de feu qui indiqueraient, d'après Lydia Palaiokrassa-Kopista et Evangelos Vivliodetis, qu'il a été jeté au feu en sacrifice¹⁴⁴. Ces mêmes auteurs affirment que la faible valeur des offrandes, de même que leur petite taille indiquent que ce sont là des dédicaces de paysans ou de bergers. Cela pose néanmoins la question de la pratique de l'écrit par ces catégories sociales à l'époque archaïque.

Si le Parnès et l'Hymette sont bien des sanctuaires extra-urbains, il n'en est pas de même pour le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie, ou pour celui d'Héraclès à Thèbes. Ce sont des sanctuaires majeurs dans lesquels la pratique de l'offrande pouvait être individuelle. Néanmoins, si nous considérons que l'offrande d'un *graffito* se faisait nécessairement en lien avec le banquet, alors la fréquentation du sanctuaire était effectivement collective.

¹⁴² François de Polignac, « Espaces de communication et dynamiques d'appartenance en Grèce archaïque », *op. cit.*

¹⁴³ E. Mastrokostas, « Grecia, Italia, Sicilia VIII-VII a.c. », *Annuario Sc. I. Athene*, 61 t. 3, 1983, p. 339-344 (SEG 33-244d). Inv n°2502. :

Καλιτέλης Δὺ ἠικεσίῳ
ἀνέθεκεν.

¹⁴⁴ Lydia Palaiokrassa-Kopista, Evangelos Vivliodetis, « The Sanctuaries of Artemis Mounichia and Zeus Parnessios. Their Relation to the Religious and Social Life in the Athenian City-State until the End of the 7th Century B.C. », in Vicky Vlachou (ed.), *Pots, Workshops and Early Iron Age Society, Function and Role of Ceramics in Early Greece*, Proceedings of the International Symposium held at the Université libre de Bruxelles, 14-16 novembre 2013, Bruxelles, 2015, p. 160.

Toutefois les *graffiti* portant des dédicaces complètes comme celui porté sur la lèvre d'une hydrie de Skyros¹⁴⁵ peuvent avoir été offerts comme toute autre offrande dans un contexte de dévotion singulière sans nécessiter la présence de compagnons.

Loin d'être marginale, la dédicace d'objets portant un *graffito* semble importante dès le début de l'époque archaïque, l'inscription venant singulariser une offrande qui sinon apparaîtrait comme commune, ce qui est encore davantage le cas lorsqu'il s'agit de l'offrande de simples *ostraca*.

¹⁴⁵ A. Philadelphus, *Άρχ Δελτ.* 1918, Παρ. I, 38 (*SEG* 1-408) ; *LSAG* (1961) 306.55 : Ξιλανόδ[ωρος] μ' άνέθεκε τῶ[ι Α]πόλλωνι.

I.3. Les dédicaces métriques

Certaines inscriptions de notre corpus se singularisent par l'utilisation de formules métriques et particulièrement d'hexamètres. Les inscriptions métriques développées apparaissent principalement au VI^e siècle. Ces épigrammes sont inscrites sur un objet mais se distinguent du poème et des inscriptions en prose. Il existe des parallèles sur des objets inscrits phéniciens ou hébreux. Selon Bernard Holtzmann les dédicaces sur l'acropole d'Athènes sont plus souvent en prose qu'en vers.

La dédicace de Mantiklos¹⁴⁶ en alphabet épichorique, est une épigramme du premier quart du VII^e siècle. Elle est placée sur une statuette de bronze de 20,3 cm de haut. Il s'agit de la première inscription longue de ce type et elle donne tous les éléments qui vont constituer la formule récurrente de la dédicace, en s'inspirant des formulations épiques.

Μάντικλός μ' ἀνέθεκε φεκαβόλοι ἀργυροτόξοι
τᾶς {δ} δεκάτας· τὸ δέ, Φοῖβε, **δίδοι χαρίφετταν ἀμοιβ[άν].**

Mantiklos m'a dédié, comme dîme, à celui qui lance le trait lointain et à l'arc d'argent ; toi Phoibos, donne une récompense qui convienne.

Elle peut être rapprochée du chant III de l'*Odyssée*¹⁴⁷ dans lequel Athéna adresse une prière à Poséidon en utilisant la même formule :

αὐτὰρ ἔπειτ' ἄλλοισι **δίδου χάριεσσαν ἀμουβήν**
σύμπασιν Πυλίοισιν ἀγακλειτῆς ἑκατόβης

Accorde ensuite à tout ce peuple de Pylos
quelque grâce en retour de sa noble hécatombe

¹⁴⁶ Cf. dossier épigraphique n°9.

¹⁴⁷ *Od.* III, 58-59.

Elle peut également être mise en parallèle avec le fragment de tablette en terre cuite retrouvé au Ptoion et datant du troisième quart du VI^e siècle. La dédicace est en hexamètres¹⁴⁸. Cette tablette accompagnait vraisemblablement une offrande dont nous ignorons la nature.

Καλφὸν ἄγαλμα φάνακτι ρ[εκαβόλοι Ἀπόλωνι]
[-]ρίδας ποίφεςέ μ'Ἐχεστροτοσ · αὐταρ ἔπεμφσαν
[- -----]ον Πτοῖεφι
τὸς τύ, φάναχς, φεφύλαχσο, **δίδοι δ'ἀρ(ε)τάν [τε καὶ ὄλβον]** ¹⁴⁹.

La belle offrande pour le tout puissant qui lance ses flèches au loin
Echestretos fils d'Aktoridas m'a faite ;
puis il m'a envoyée au Ptoios
ainsi, toi, Seigneur, garde-la, et donne le désir des vertus.

Plusieurs dédicaces métriques peuvent s'inscrire dans le contexte du *symposion* et de la performance recherchée entre les convives. Ainsi certains des *graffiti* évoqués précédemment peuvent avoir adopté une formule poétique. Ces inscriptions métriques sont courantes dans le contexte funéraire, mais à la période que nous étudions et dans le contexte de développement des sanctuaires, elles semblent se multiplier rapidement. Elles facilitent la mémorisation de la dédicace. Ainsi plusieurs offrandes après la victoire lors de concours, comme celles évoquées par Hérodote ou Hésiode, portent des inscriptions versifiées¹⁵⁰. Hésiode offre en consécration le prix reçu pour un hymne lors des concours d'Amphidamas de Chalcis :

« C'est là que j'embarquais pour Chalcis et les tournois du valeureux Amphidamas. Bien des prix étaient proposés par les fils du héros, et c'est alors, je puis le rappeler, qu'un hymne me donna la victoire et que je gagnais un trépied à deux anses, que je consacrai [ἀνέθηκα] aux Muses de l'Hélicon dans

¹⁴⁸ Cf. dossier épigraphique n°1.

¹⁴⁹ Cf. *Hymne à Héraklès* v. 9 : Χαῖρε, ἄναξ, Διὸς υἱε **δίδου δ'ἀρετήν τε καὶ ὄλβον.**

Hymne à Héphaiostos v. 8. : Ἀλλ'ἴληθ', Ἥφαιστε **δίδου ἀρετήν τε καὶ ὄλβον.**

¹⁵⁰ Hdt. V 59-61, Hes. *Tvx* 654 659, *Anthologie grecque* VII 53.

les lieux mêmes où, pour la première fois, elles m'avaient mis sur les routes des chants harmonieux ».

L'association entre la dédicace d'un objet précieux et la poésie rituelle est ici clairement affirmée. L'offrande du trépied vient en retour de l'inspiration des Muses. Celui-ci devait porter une dédicace métrique, reprenant les paroles des Muses. Le trépied inscrit trouve son origine dans le cadre de la poésie hexamétrique et c'est aux Muses que le poète offre immédiatement le prix qu'il a reçu, en action de grâce.

L'offrande de trépied dans le contexte agônistique est répandue. La dédicace du Ptoion, inscrite sur une colonne lisse en pôros jaune grisâtre à grain fin, portait un trépied comme le trou de scellement en témoigne¹⁵¹ :

Δάσον καὶ Φα[νί]ας Σίκίος τ'Εὐγειτίχο ἠυ[ιοί]
Πτόι'Ἀπολον ἄναχσμο σο[ί μ'] ἀνέθεκε χάριν

Dason avec Phantias et Sikios les fils d'Eugeitikos,
Seigneur Apollon Ptoios m'ont consacré à toi, en action de grâce.

Le message est versifié pour Apollon mais également pour la mémorisation par les pèlerins passant devant le trépied. Plusieurs statues, *kouroi*, *korai* ou colonnes portent de telles inscriptions. Ainsi, cette colonne portant une *korè* retrouvée sur l'acropole d'Athènes¹⁵² :

¹⁵¹ Cf. dossier épigraphique n°3.

¹⁵² Cf. dossier épigraphique n°17.

Παλ(λ)άδι Ἀθαναίαι Λύσον ἀνέθεκεν ἀπαρχὴν
ἠὸν αὐτῷ κτ[εά]νον τῆι δὲ θεῶι χαρίεν
Θεβάδες ἐπ[οίεσεν] ἠο Κ]ύ[ρ]νο παῖς τόδ' ἄγαλμα.

Pallas Athéna Lusôn a consacré en prémices
de sa propriété, en action de grâce pour la déesse
Thebadès a fait, lui le fils de Kyrnos, cet *agalma*.

**Figure 8 Colonne inscrite portant
une korè offerte par Lusôn sur
l'acropole d'Athènes.**

**Les lettres sont repassées en
rouge pour les rendre plus
lisibles.**

Il s'agit d'une offrande de prix dont la dédicace métrique vient renforcer la majesté. Toutefois, si l'utilisation de formules métriques peut faciliter la mémorisation, celles-ci semblent constituer une forme d'expression traditionnelle qui n'est pas nécessairement, une forme particulièrement raffinée. Ces dédicaces métriques sont ainsi portées essentiellement sur des offrandes de taille importante ce qui bien souvent rend l'inscription aisément lisible¹⁵³.

Le geste de l'inscription diffère pourtant profondément entre le *graffito* rapide d'un nom ou d'un abécédaire et le choix de porter une inscription métrique. Le scripteur n'est pas nécessairement le même car il faut avoir une meilleure maîtrise de l'écriture pour inscrire une dédicace plus longue. Celle-ci peut être composée avec les dénominations homériques des divinités : « Zeus qui tient l'égide », « Zeus au cœur ferme », « Apollon qui lance ses flèches au loin », « Apollon à l'arc d'argent », « Létoïde », « Vierge de l'acropole », « jeune fille aux yeux brillants », « Pallas Tritogenes », « fille du grand Zeus »... Il s'agit de formulations classiques, presque banales, mais qui nécessitent d'être gravées ou peintes, c'est-à-dire de recourir à quelqu'un qui possède ce savoir, ce qui n'était pas le cas pour porter simplement son nom sur un objet. Toutes ces formules sont utilisées à la fin du VI^e ou au début du V^e siècle, sauf une, pour Athéna sur l'acropole d'Athènes, qui date du début du VI^e siècle. Le tableau suivant permet de montrer qu'Athéna reçoit ces dénominations uniquement sur l'acropole d'Athènes. Zeus et Apollon sont qualifiés ainsi, chacun dans deux sanctuaires, mais avec une seule occurrence à chaque fois. L'utilisation de dénominations homériques demeure ainsi peu importante parmi l'ensemble des inscriptions métriques qui sont conservées.

¹⁵³ Annie Schnapp-Gourbeillon, *Aux origines... op. cit.* p. 281.

Tableau 5 Tableau des inscriptions avec dénominations homériques

Formule	Cité	Sanctuaire	Divinité	Datation	Support	Acte de communication	Commentaires	Références
Zeus qui tient l'égide	Athènes	Acropole	Athéna	500-480	colonne en marbre pentélique	offrande de Timocratès fils d'Aristaichmos	[π]ότνι' ἈθENAΙΑ σοι Τιμοκράτες ἀνέθεκε[ν] Ἡυιὸς Ἀρισταίχμο παῖ Διὸς αἰγιόχο.	P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), <i>Epigrammata</i> , n°109 ; DAA (1949) n°24 ; CEG (1983) 1 197 ; IG I ³ 619 ; K. Kissas (2000) B210. MAcr. 6969.
	Paros	Délion	Artémis	500	pilier de statue carré	offrande de Démokydès et Téléstodikè	Δημοκύδης τόδ' ἄγαλμα Τελεστοδικῆ τ' ἀπο κοινῶν εὐχσάμενοι στήσαν πα[ρ]θένωι Ἀρτέμιδι σεμνῶι ἐνὶ ζαπέδωι κο(ύ)ρηι Διὸς αἰγιόχοιο. τῶν γενεῆν βιοτόν τ' αὖχσ' ἐν ἀπημοσύνηι.	IG XII 5 215 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), <i>Epigrammata</i> , n°144 ; LSAG (1961) 305.34 ; M. L. Lazzarini (1976) n°803 ; CEG (1983) 1 414 ; D. Berranger, <i>Recherches sur l'histoire et la prosopographie de Paros à l'époque archaïque</i> , Clermont-Ferrand, 1992, n°6 (SEG 42-769) ; Ch. Löhr (2000) n°21.
Zeus au cœur ferme	Athènes	Acropole	non nommée	510-500	colonne surmontée d'un chapiteau inscrit	offrande	— — — — —]ς ἀνέθεκεν vacat[— — — — — Διὸς κρατερό]φρονι παιδι ἀπρχέν.	IG I ² 689 ; DAA (1949) 50 ; CEG (1983) 1 206 ; IG I ³ 643. MAcr. 4843 et EM 6413.

Seigneur qui lance ses flèches au loin								
	Akraiphia	Apollon	Apollon Ptoios	525-500	important fragment d'une tablette en terre cuite	Offrande d'Echestratos fils d'Aktoridas	καλFὸν ἄγαλμα Fάνακτι F[εκαβόλωι] [Aκτ]ορίδας ποίFησέ μ' Ἐχέστροτος, αὐτὰρ ἔπεμψ' ἄν[ιαισι ποδ]ῶν ΠτωίῃFi. τῶς τὺ Fάναξ φεFύλαξο , δίδοι δ' ἄρ τᾶν [Foi ἐρωάν]	Cf. dossier épigraphique n°1 ; Hdt. V 60.
A l'arc d'argent								
	Akraiphia	Apollon	Apollon Ptoios	500	grand kouros en marbre de Paros	offrande de Pythias et Aischrion	Πυθίας ὀκραιφ[ιεύς] {ὁ Ἀκραιφιεύς} καὶ Ἀσχρίον ἀνε[θέταν(?)]. φιλ[[- ----- - -] / Πτοι[ἔϊ - - - - ἀργ]υροτόχοι.	M. Holleaux, « Fouilles au temple d'Apollon Ptoos », <i>BCH</i> 9 1885, p. 474 – 481, n° 8 ; <i>LSAG</i> (1961) 95.15 ; J. Ducat (1971), <i>Kouroi</i> n°202 ; M. L. Lazzarini (1976) n°122 ; <i>CEG</i> (1983) 1 337. MN 20.
Létoïde								
	Histiée	Artémis	Apollon	470-460	pilier hermaïque		[— ^{c.6-7} — Λα]τοῖδαι κεφάλον ἐγέμονος υἱός ἔσ[τε]σεν τεμένεος ποσσικρότου φύλακα· λισσ[ό]μενος δὲ θεοὶ νίκες ἄβρὸν ἔρετο κῦδος ἄθ[— ^{c.4-5} —]στε[φ]άνοι καλλικίθονι[. .]δοι.	F. Cairns, <i>Phoenix</i> 37, 1983, p. 16-37 (<i>SEG</i> 33-716) ; <i>CEG</i> (1983) 2 785 ; <i>LSAG</i> (1990) 88.24b.S433. N° inventaire 3.
Vierge								
	Athènes	Acropole	Athéna	500-480	colonnette lisse qui portait un petit cheval de bronze	offrande de Télésinos	Φαρθένε ἐν ἀκροπόλει Τελεσίνοσ ἄγαλμ' ἀνέθεκεν / Κέτ(τ)ιος, ἡδι χαιροσα διδοίεις ἄ(λ)ο ἀναθῆναι.	Cf. dossier épigraphique n°27.
	Athènes	Acropole	Athéna	500-480	base rectangulaire en marbre gris de l'Hymette portant deux petites statues en bronze	offrande de Kynarbos	Ἀριστομάχην : καὶ Ἀρχεστράτ[εν σοῖσον δύο] παῖδε : , Φαρθένε , καὶ γενεᾶν : <i>hoῖγ</i> [ἐπεῦχσαμέ]- [νοι] : Κύναρβος : παῖς Ἴκ[τίνο τόδ' ἄγαλμ' ἀνέ]-	<i>IG</i> I ² 555 ; <i>DAA</i> (1949) 79 ; <i>CEG</i> (1983) 1 228 ; <i>IG</i> I ³ 745 ; Ch. Löhr (2000) n°23 ; K. Kissas (2000) B22. EM 6301.

							[θεκεν].	
Jeune fille aux yeux brillants	Athènes	Acropole	Athéna	600-575	colonne en <i>pôros</i> et chapiteau ionique	offrande de Phu-	Φυ[— — ἀνέθεκε Διὸς γλ]αυκόπιδι κ[όρει].	<i>IG I² 466 ; DAA (1949) n°1 ; LSAG (1961) 77.13 ; CEG (1983) 1 181 ; IG I³ 592. EM 6216.</i>
	Athènes	Acropole	Athéna	510-500	pilier en marbre pentélique portant statue de bronze animal ou groupe		[εὐχσάμενος] δεκάτην — ^{c.4-5} —[— ^{c.7-8} —] <i>ἦο</i> Τελέστο] : / Παλ(λ)ά[δι][τριτογεν]εῖ - γλαυκ[όπι]ιδι vacat [τόνδε ἀν]έθεκεν.	<i>IG I² 674 ; DAA (1949) n°235 ; CEG (1983) 1 203 ; IG I³ 667. EM 6396.</i>
Pallas Tritogenes	Athènes	Acropole	Athéna	500-480	pilier de marbre blanc surmonté d'un chapiteau portant un animal de bronze sans doute un cheval	offrande de Megylos et son fils Chremes	Παλλάδι τριτογενεῖ Μέγυλος μ' ἀνέθε[κεν ἀπαρχέν] /καὶ Χρέμες <i>ἡ</i> υὺς [παιδι Διὸς μεγάλο]	<i>IG I² 670 ; DAA (1949) n°227 ; CEG (1983) 1 240 ; IG I³ 783 ; Ch. Löhr (2000) n°30 ; K. Kissas (2000) B49. EM 6393.</i>
	Athènes	Acropole	Athéna	490-480	base rectangulaire avec moultures supportant un trépied de bronze	offrande de Sotélès après une victoire	[Σ]οτέ[λες ἀ]νέθε[κεν Ἀθηναῖαι][τ]άδ' ἄ[εθλ]α : χ[αλκία νικέσας][Π]αλ(λ)ά[δι τριτογενεῖ]. DAA 156.4 (Peek, <i>SEG</i> 14.12) : [Π]αλ(λ)ά[δος ἐν τεμένει {χουσόδοις?}] .	<i>IG I² 707+737(303) ; DAA (1949) 156 ; SEG 14-12 ; CEG (1983) 1 263 ; IG I³ 815 ; K. Kissas (2000) n°B73. EM 6432.</i>
	Athènes	Acropole	Athéna	525-500	base quadrangulaire de marbre parien qui portait un homme menant un cheval	offrande de Nauklas fils d'Eudikos	Ναυκλᾶ[ς Εὐ]δῖκο <i>ἡ</i> υ[ὸς - --- --- -] Παλλάδ[ι τρι]τογενεῖ π[αιδι Διὸς μεγάλο] (Peek, <i>SEG</i> 14.12) : Παλλάδ[ι τρι]τογενεῖ τ[ὸ πατρός εὐχσαμένο].	<i>IG I² 690 et 521 ; DAA (1949) n°66 ; IG I³ 642 et 642bis ; K. Kissas (2000) B20. EM 6355.</i>
	Athènes	Acropole	Athéna	510-500	pilier en marbre pentélique portant une statue de bronze animal ou groupe		[εὐχσάμενος] δεκάτην — ^{c.4-5} —[— ^{c.7-8} —] <i>ἦο</i> Τελέστο] : / Παλ(λ)ά[δι][τριτογεν]εῖ - γλαυκ[όπι]ιδι vacat [τόνδε ἀν]έθεκεν.	<i>IG I² 674 ; DAA (1949) n°235 ; CEG (1983) 1 203 ; IG I³ 667. EM 6396.</i>

Fille du grand Zeus							
Athènes	Acropole	Athéna	530-520	pilier en marbre pentélique portant une statue de bronze	offrande de Melanthyros	σοί με θεὰ τόδ' ἄγα[λμ' ἀνέθ]εκε Μελάνθυρο[ς ἔργον] εὐχσάμενος δεκάτην παιδί Διὸς μεγάλο.	<i>IG</i> I ² 623 ; <i>DAA</i> (1949) n°234 ; <i>CEG</i> (1983) 1 190 ; <i>IG</i> I ³ 608. EM 6351.
Athènes	Acropole	Athéna	510-500	colonne et chapiteau rond	offrande d'Aischinès potier	Αἰσχίνες ἀνέθεκεν Ἀθηναῖαι τόδ' ἄγαλμα εὐχσάμενος δεκάτην παιδί Διὸς μεγάλο.	P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), <i>Epigrammata</i> , n°122 ; <i>DAA</i> (1949) n°48 ; <i>CEG</i> (1983) 1 202 ; <i>IG</i> I ³ 631 ; K. Kissas (2000) B157.
Athènes	Acropole	Athéna	500	pilier portant un vase de pierre	offrande d'Iatrokles et Kephalos <i>La formule est dans une restitution complète.</i>	Ἴατροκλέες [κεραμεὺς τάθηναῖαι μ' ἀνέθεκεν] καὶ Κέφα[λος δεκάτην παιδί Διὸς μεγάλο.].	<i>IG</i> I ² 600 ; <i>DAA</i> (1949) n°209 ; <i>IG</i> I ³ 614 ; K. Kissas (2000) B39. EM 6334.
Athènes	Acropole	Athéna	500-480	pilier en marbre pentélique portant une statue de Nikè volante	offrande de Phaidiades <i>La formule est dans une restitution complète.</i>	Φειδιάδες : ἀνέθεκεν : Ἀ[θηναῖαι : τόδ' ἄγαλμα][εὐχσάμ]ενο[ς : δεκάτην : παιδί : Διὸς : μεγάλο.].	<i>IG</i> I ² 656+737(302) ; <i>DAA</i> (1949) n°208 ; <i>CEG</i> (1983) 1 238 ; <i>IG</i> I ³ 708 ; K. Kissas (2000) B51. EM 6380 6464.
Athènes	Acropole	Athéna	500-480	bloc de marbre pentélique portant deux statues de marbre dont une peut être un cheval	offrande de -chares et Tychandros <i>La formule est dans une restitution complète.</i>	Face A [Παλ(λ)άδ' Ἀθηναῖαι τόδ' ἄγαλμα] Χάρης : ὁ Χολαργε[ς παιδί Διὸς μεγάλο εὐχσάμ]ενο[ς : ἔργον][καὶ κτεάνον Χάρος ὑἱὸς ἀνέθεκ]εν : ἀπαρχέν. Face B κ[αὶ :] μ' ἀνέθεκε : Τύχανδρος ἀπαρχέν : τάθηναῖαι.	P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), <i>Epigrammata</i> , n°22 ; <i>DAA</i> (1949) n°210 ; W. Peek, <i>SEG</i> 14-12 (1957) ; <i>CEG</i> (1983) 1 239 ; <i>IG</i> I ³ 695 ; K. Kissas (2000) B42. EM 6320B 6392 6501 6376.
Athènes	Acropole	Athéna	500-480	pilier de marbre blanc surmonté d'un chapiteau portant un animal de bronze sans doute un cheval	offrande de Megylos et son fils Chremes <i>La formule est dans une restitution</i>	Παλλάδι τρι[τογενεῖ Μέ]γυλος μ' ἀνέθε[κεν ἀπαρχέν] /καὶ Χρέμες ὑὸς [παιδί Διὸς μεγάλο.].	<i>IG</i> I ² 670 ; <i>DAA</i> (1949) n°227 ; <i>CEG</i> (1983) 1 240 ; <i>IG</i> I ³ 783 ; Ch. Löhr (2000) n°30 ; K. Kissas (2000) B49. EM 6393.

					<i>complète.</i>		
--	--	--	--	--	------------------	--	--

I.4. La « biographie » des objets : transformation d'une offrande par l'inscription qu'elle reçoit

L'inscription transforme l'offrande. Elle entre dans l'élaboration de la « biographie » des objets selon l'expression proposée par A. Appadurai¹⁵⁴. Ce dernier invite à considérer les objets dans leur contexte. Un objet d'échange se caractérise socialement par le fait même qu'il soit « échangeable ». Un objet passe au cours de sa « vie » par plusieurs sphères d'échange distinctes qui peuvent le mener du statut de marchandise, à celui d'objet singulier.

Ainsi, d'objet neutre, l'objet inscrit et consacré devient objet singularisé. Il est approprié par un individu, ou un groupe d'individus, et offert à une divinité¹⁵⁵. Cette consécration est une étape de sa vie sociale. L'objet est fabriqué, inscrit puis offert avant d'être éventuellement réutilisé à la suite d'un remaniement du sanctuaire, ou placé dans une fosse. Mais l'inscription de la dédicace sur l'objet en transforme le statut, surtout lorsqu'il s'agit d'un objet du quotidien. Ecrire son nom sur une tasse peut singulariser celle-ci comme appartenant à untel. Mais offrir cette tasse inscrite dans un sanctuaire fait entrer l'objet, l'inscription et la personne concernés dans une relation d'échange avec la divinité. Ainsi une tasse monochrome de 11 cm de diamètre est un objet parfaitement banal. Aucun dessin, aucune forme particulière ne vient le singulariser. Mais placer sur le côté, après cuisson, la formule [Χα]λκιάδης ε(ι)μί lui procure une autre dimension. L'objet appartient à quelqu'un qui se présente par son ethnique. Cette tasse est ensuite consacrée à Apollon Daphnéphoros à Erétrie¹⁵⁶, ce qui change à nouveau son statut. D'objet courant, fabriqué à des fins utilitaires, cette tasse devient par l'intervention de l'écriture puis par sa consécration, un objet sacré. Sa valeur s'en trouve augmentée. D'une faible valeur marchande, cette tasse devient à proprement parler « hors de prix » dans la mesure où

¹⁵⁴ Arjun Appadurai (ed.), *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge University Press, 1986.

¹⁵⁵ Catherine Saint-Pierre, « Offrandes orientales de prestige et archaïsme à la haute époque archaïque », *Ktèma* n°31, 2006, p. 111-121.

¹⁵⁶ A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », *ZPE* 151, 2005, p. 51-83, n°1 ; S. Verdan, *Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique*, Erétria 22, Gallion, Infolios éditions, 2013, n°377. FK00382.

elle est consacrée à la divinité. Son régime de valeur dépend de la situation dans laquelle l'objet se trouve. L'objet inscrit et consacré prend une valeur supérieure, vis-à-vis des hommes comme vis-à-vis des dieux, par le geste même de l'inscription, voire par le « décor » que celle-ci peut lui apporter. L'inscription et la dédicace sont une étape de la vie sociale d'un objet, étape qui n'est pas nécessairement la dernière dans la mesure où sa place dans le sanctuaire, sa lisibilité ou sa non-lisibilité peuvent éventuellement lui procurer une certaine postérité : postérité reconnue par le fait même que nous les étudions aujourd'hui.

L'objet, d'offrande « brute » (*raw*), devient une offrande « convertie » (*converted*)¹⁵⁷. Certains objets semblent cependant relever d'un statut intermédiaire comme les trépieds de bronze : placés en grand nombre sur une voie, ils apparaissent comme des objets fonctionnels. Or certains ont été produits sur le site même avec, dès la fabrication, une finalité religieuse. Il existe donc une différence entre un objet du quotidien transformé pour être consacré – cette transformation pouvant revêtir la forme d'une inscription – et un objet fabriqué, acquis pour être offert à la divinité sans transformation.

Pour plusieurs objets de notre corpus, il est possible de rétablir une part de leur biographie. Ainsi, de l'œillère en bronze d'Erétrie¹⁵⁸. Il s'agit d'un objet consacré au sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros portant une inscription en araméen. Le contexte de découverte reste inconnu :

¹⁵⁷ Anthony Snodgrass, « The Economics of Dedication at Greek Sanctuaries », in *Archaeology and the Emergence of Greece*, Edinburgh University Press, 2006, p. 258-268.

« The best way to characterise the change [...], is in terms of dichotomy between "raw" and "converted" offerings » p. 263.

¹⁵⁸ André Charbonnet, « Le dieu aux lions d'Erétrie », *Annali Archeologia e Storia Antica* 8, Dipartimento di studi del mondo classico, 1986, p. 117-173 ; François Bron et André Lemaire, « Les inscriptions araméennes de Hazaël », *Revue d'Assyriologie et d'archéologie orientale*, 83-1, 1989, p. 35-44 ; Eva Andrea Braun-Holzinger, Ellen Rehm, *Orientalischer Import in Griechenland im frühen 1. Jahrtausend v. Chr (Alter Orient und Altes Testament)*, Ugarit, Münster, 2005, p. 29-39 ; Frederick M. Fales « Rivisitando l'iscrizione aramaica dall'Heraion di Samo », in Alessandro Naso (dir.), *Stranieri e non cittadini nei santuari greci, Atti del convegno internazionale*, 2006, p. 230-252 ; Ann C. Gunter, *Greek Art and the Orient*, Cambridge University Press, 2009, p. 124-128 ; Samuel Verdan, *Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique, Erétria 22*, Gallion, Infolios éditions, 2013, vol. 2 n° 391 p. 23. MN 15070.

ZY NTN HDD LMR'N HZ'L MN 'MQ BSNT 'DH MR'N NHR

Ce qu'a donné Hadad à notre seigneur Hazaël, d'Umq, dans l'année où notre seigneur a traversé le fleuve¹⁵⁹.

La même inscription se trouve sur un frontail consacré à Samos et une seconde œillère. D'Amuq, les deux objets partent à Damas vers 840-810, puis vont à Erétrie ou à Samos vers 730-700. Hazaël est un roi araméen de Damas (843-805/803). Fabriqués au IX^e siècle, dans des ateliers néo-hittites ou araméens, ces objets ont été dédiés au roi. Il se peut qu'après le pillage de Damas en 732, ces objets aient été réintroduits dans le circuit d'échanges. Ils réapparaissent à Samos et Erétrie comme offrandes à la divinité. Ces objets ont été transportés en Grèce, non pas pour leur usage premier, mais pour la symbolique qu'ils ont déjà acquise en Orient où ils étaient entreposés dans les trésors royaux. Il s'agit, dans le sanctuaire grec, d'une consécration, mais cette dernière n'est pas signalée par une inscription particulière. L'écriture permet d'établir et de fixer une part de la biographie de l'objet.

L'offrande d'un objet reçu en cadeau n'est pas réservée à des objets de prestige dans le milieu des élites. Une femme a consacré, au milieu du V^e siècle, à Thespies, un canthare qui était un cadeau de son mari¹⁶⁰ :

Μογέα δίδοτι ταῖ γυναί-
κῖ δῶρον Εὐχάρι /
τεύτρετιφάντο κό-
τυλον, ὃς χᾶδαν πίε.

Mogea fait un don
à la femme Eucharis
fille d'Eutrétiphantos
ce cotyle, afin qu'elle boive également à satiété

Il s'agit bien ici du réemploi, comme offrande, d'un objet qui avait, auparavant, une

¹⁵⁹ Samuel Verdan, *Le sanctuaire d'Apollon*, op. cit. vol. 2 n° 391 p. 23.

¹⁶⁰ IG VII 3467 ; LSAG (1961) 95.18 ; CEG (1983) 1 446.

existence indépendante du milieu cultuel. Il y a un changement de dimension dans sa biographie : entrant dans une relation horizontale de don entre un homme et sa femme, il prend une dimension verticale lorsqu'il est consacré à la divinité. L'offrande d'un casque de bronze à Chalcis est aussi une forme de consécration d'un objet de la vie quotidienne d'un soldat : il porte un *graffito* indiquant $\lambda\alpha\rho\sigma[-]$, sacré¹⁶¹.

C'est le même mouvement qui conduit des vainqueurs aux concours funéraires à offrir des objets inscrits à la divinité, notamment des chaudrons. Ces derniers portent parfois deux inscriptions, une qui rappelle les concours, et la seconde qui est la dédicace à proprement parler. Au début du VII^e siècle un chaudron est offert à Thèbes portant une inscription initiale en eubéen¹⁶². Au VI^e siècle, cinq chaudrons, gagnés en Béotie, sont ainsi consacrés sur l'acropole d'Athènes avec une inscription en béotien, puis une seconde en attique¹⁶³.

Ainsi, un chaudron de bronze gagné lors de concours funéraires, puis consacré sur l'acropole d'Athènes porte deux inscriptions de deux mains différentes, réalisées à plusieurs années d'intervalle¹⁶⁴ :

I.1 τῶν ἐπὶ Γελάγ[ορι — — —]οπίδες Π εἰμί.

II.1 [— — — X(?)]οραχσιάδ[ας με ἔδοκε ἐ]π' Ἐνπεδοσθενίδα.

Il en est de même pour cet autre chaudron¹⁶⁵ :

I.1 τῶν ἐπὶ [Δ(?)]αμ<α>σίδαι α[ἴθλον ἐμί].

II.1 [— — — τάθENAIAI(?) — — — κα]τέθ<ε>κεν. *vacat*

¹⁶¹ Casque aperçu dans un catalogue de ventes aux enchères chez Christie's à New York : *Antiquities, Thursday 7 December 2006*, 72 n°76 (SEG 56-2039).

¹⁶² LSAG (1961) 94.5. MN 12673.

¹⁶³ LSAG (1961) 94.3a ; IG I³ 584.

LSAG (1961) 94.3b ; IG I³ 585.

LSAG (1961) 94.3c ; IG I³ 586.

LSAG (1961) 94.3d ; IG I³ 587.

LSAG (1961) 94.3e ; IG I³ 588.

¹⁶⁴ LSAG (1961) 94.3c ; IG I³ 586.

¹⁶⁵ LSAG (1961) 94.3b ; IG I³ 585.

Dans ce cas, les deux inscriptions ne sont même pas dans le même dialecte, la première est en béotien alors que la seconde est en attique.

Les vainqueurs, au lieu d'ensevelir leurs biens dans la tombe, biens qui disparaissent de la vue de tous, les consacrent dans un sanctuaire : l'objet est visible mais il ne circule plus, ce qui peut signifier la fin de sa vie, sauf s'il est à nouveau utilisé ou s'il est détruit.

Certains objets peuvent enfin être inscrits et devenir des offrandes bien longtemps après leur fabrication. C'est le cas de certains taureaux du Cabirion de Thèbes – que nous étudierons plus loin¹⁶⁶ –, c'est le cas aussi d'une lampe à huile en forme de navire de guerre. Le modèle est archaïque mais les lettres datent du IV^e siècle. L'inscription est portée sur la coque du navire, ce qui la rend peu lisible¹⁶⁷ :

ἱερόν τῆς Ἀθήνας

L'inscription placée sur une offrande ainsi que sa consécration marquent une étape, parfois la dernière, de la vie d'un objet. L'objet consacré a changé de propriétaire : il est devenu propriété de la divinité, propriété inaliénable.

Certains objets peuvent avoir été déplacés à l'intérieur d'un sanctuaire, ce qui modifie leur contexte d'énonciation. C'est le cas d'une statue d'Aphrodite, offerte par Callias, beau-frère de Cimon, sur l'acropole d'Athènes, qui devait se trouver dans le sanctuaire d'Aphrodite Pandèmos avant d'être déplacée au moment de la construction des Propylées et mise en évidence, comme en témoigne Pausanias¹⁶⁸.

Il en est de même pour l'inscription célébrant la victoire des Athéniens contre les Béotiens et les Chalcidiens qui a été détruite par les Perses avant d'être reconstruite à

¹⁶⁶ Cf. p. 146.

¹⁶⁷ MN X 7038.

¹⁶⁸ DAA (1949) n°136 ; IG I³ 876. Agora I 5128. Cf. Paus. I 23, 2. Cf. Vinciane Pirenne-Delforge, *L'Aphrodite grecque. Contribution à l'étude de ses cultes et de sa personnalité dans le panthéon archaïque et classique*. Kernos Suppl. 4, Liège, 1994, p. 32-33. Nous reviendrons sur l'analyse de cet objet ultérieurement, p. 172.

l'entrée des Propylées¹⁶⁹. La biographie de ces offrandes est marquée par une destruction partielle, un déplacement et une nouvelle inscription qui annule et remplace la dédicace originelle. Il en est de même pour le colosse des Naxiens dans le sanctuaire d'Apollon à Délos¹⁷⁰ sur lequel nous reviendrons.

¹⁶⁹ *DAA* (1949) n°168-173 ; *IG I³* 501a et b ; *BE* (2011) n°177 ; *EBGR* (2011) n°16 ; *SEG* 60-35. Nous reviendrons sur l'analyse de cet objet ultérieurement, p. 241.

¹⁷⁰ *ID* 4 ; *LSAG* (1961) 304.10. Délos E 200.

I.5. Visibilité et lisibilité des objets en fonction de leur taille et de la situation d'énonciation

Ces dernières décennies, de nombreux travaux ont renouvelé l'approche de l'interprétation des offrandes, notamment en mettant en évidence l'importance des questions de visibilité et de lisibilité. Une inscription ne doit pas simplement être visible. Dans certains cas, le pèlerin voit qu'il y a quelque chose d'inscrit mais il ne peut pas le lire : l'inscription est trop haute, trop loin, mal gravée ou gravée dans un dialecte qu'il ne comprend pas.

Il est plus important encore, pour la publicité de l'inscription, que celle-ci soit lisible, c'est-à-dire compréhensible par tous. Toutefois il peut arriver que le dédicant, en utilisant un dialecte étranger rende celle-ci incompréhensible pour les autres visiteurs-lecteurs, afin de se démarquer. L'écriture est alors visible, mais n'est pas forcément lisible pour tous : elle demeure cependant une offrande pour la divinité.

La taille de l'objet consacré, comme celle des lettres portées dessus, jouent un rôle important pour la lisibilité et donc l'intelligence de l'inscription. Le petit objet inscrit n'entre pas dans la même situation d'échange. Inscrire et consacrer un petit objet place celui-ci dans la relation directe, presque privée, intime, entre le dédicant et la divinité. La publicité de la dédicace est faible et l'objet peu remarquable dans le sanctuaire.

Ainsi en est-il, par exemple, de la statuette, ou plus exactement la silhouette, en bronze de 12 cm de haut conservée au Musée Bénaki et offerte par Sôtima dans la première moitié du V^e siècle¹⁷¹ :

Σωτίμα ἀνέθηκε(ν) Ἀπόλλωνι πλατυτόξωι

¹⁷¹ Cf. dossier épigraphique n°11.

Cette silhouette de bronze, par sa forme, peut-être rapprochée de celle de « l'homme de pain d'épices », le *gingerbreadman*, découvert à Carystos, dont l'inscription date du IV^e siècle. Toutefois, le contexte est différent et l'objet n'est pas aussi soigné. Je remercie Christopher A. Faraone de me l'avoir signalée. Cf. Christopher A. Faraone, « Binding and Burying the Forces of Evil : The Defensive Use of "Voodoo Dolls" in Ancient Greece », in *Classical Antiquity*, 10-2, octobre 1991, p. 165-205, n° 15.

επιθε

τὰν τιμάν κατόπισθε κόραις

Sôtima a consacré à Apollon Platytoxos

la marque d'honneur [- - -]

aux *korai* qui se trouvent derrière.

Figure 9 *Silhouette de bronze offerte par Sôtima*
haute de 12 cm (taille réelle).

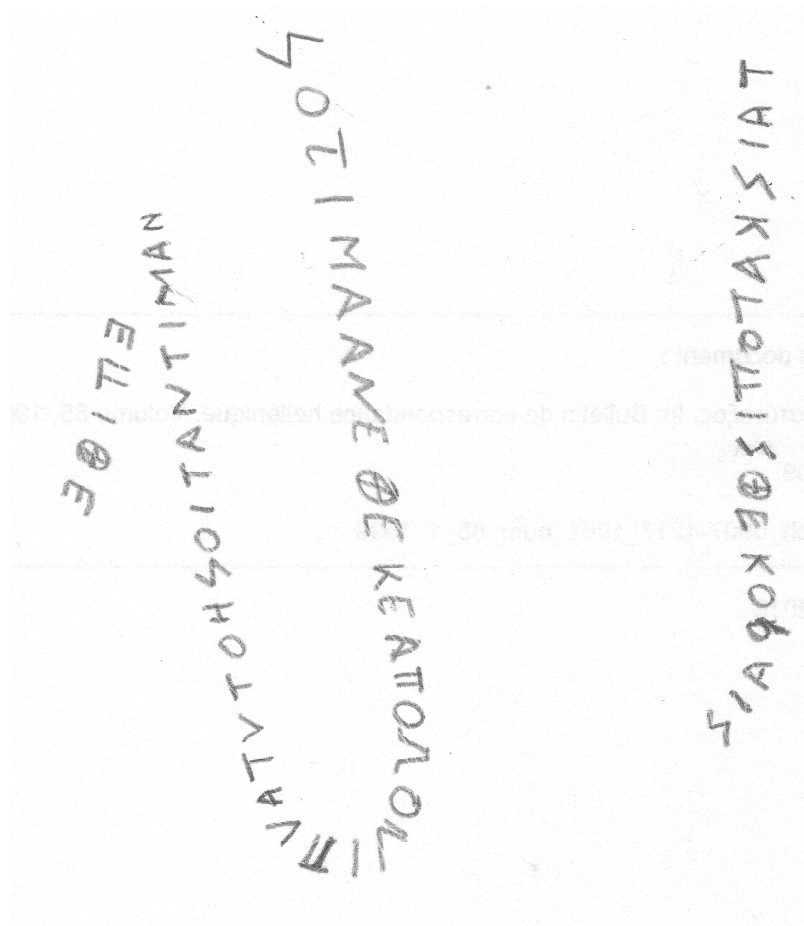


Figure 10 *Reproduction de la disposition des lettres sur l'offrande de Sôtima.*

L'inscription est portée en alphabet béotien et en boustrophédon. Elle va de gauche à droite sur le profil gauche en haut, descend le long de la jambe postérieure et remonte jusqu'à l'épaule antérieure. Toujours du même côté elle reprend de droite à gauche sur le bras antérieur, puis passe sur le profil droit où elle descend depuis le haut de la poitrine jusqu'à la base. La taille de cet objet, comme la disposition de l'inscription qu'il porte, rendent celle-ci difficilement lisible. Sa provenance n'est pas connue. Il est peut-être de Thespies, ce qui ne permet pas de se représenter avec précision ce que l'inscription appelle les « *korai* qui se trouvent derrière ». Ici, il ne semble pas que ce soit l'objet qui soit réellement important comme offrande mais bien davantage le texte qu'il porte. S'agit-il de la formule de dédicace pour l'ensemble constitué de cette silhouette et des *korai* mentionnées ? C'est possible, d'autant plus que, dans notre corpus, aucune grande statue provenant de Thespies n'est inscrite. Il peut aussi s'agir de renforcer le message porté par

les objets offerts. Cette dédicace relève de la « fonction référentielle » dans le schéma de Jakobson dans la mesure où elle prend sens dans un contexte d'énonciation particulier¹⁷².

Une autre statuette de bronze peut être mise en parallèle avec l'offrande de Sôtima : l'offrande de Mantiklos que nous avons déjà mentionnée¹⁷³. Celle-ci devait être placée dans un temple du sanctuaire d'Apollon Isménios. Son inscription peut nous interroger. Pietro Pucci¹⁷⁴ considère qu'elle devait être lue par les visiteurs et les ministres du culte. Elle est portée en faux boustrophédon sur les cuisses d'une figure de 20,3 cm, vraisemblablement attachée à un trépied, ce qui placerait la statuette à environ deux mètres de hauteur. Il y aurait donc une forme de dédoublement du message : à l'oral pour les hommes au moment de la consécration, et à l'écrit, pour Apollon. Selon Nassos Papalexandrou, il s'agit d'une « représentation de l'idéal à la fois guerrier et juvénile auquel Mantiklos s'identifiait, son image sociale en quelque sorte »¹⁷⁵.

¹⁷² Cf. p. 13.

¹⁷³ Cf. dossier épigraphique n°9.

¹⁷⁴ Pietro Pucci, « Inscriptions archaïques sur les statues des dieux », in Marcel Detienne (dir.), *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Presses Universitaires de Lille, Lille, 1988, p. 480-497.

¹⁷⁵ Nassos Papalexandrou, *The Visual Poetics of Power, Warriors, Youths, and Tripods in Early Greece*, Lanham / Boulder / New York / Toronto / Oxford, Lexington Books, 2005, p. 84-86.

**Figure 11 Statuette de bronze offerte par Mantiklos
dans le sanctuaire d'Apollon Isménios à Thèbes.
Elle mesure 20,3 cm de hauteur. L'inscription est gravée sur les cuisses.**

Néanmoins, une statue majestueuse comme celle d'Héraclès combattant le lion de Némée, provenant d'Histiée¹⁷⁶ et mesurant 2,20 m, porte une inscription dont les lettres font 2,5 à 3,5 cm :

Κυλίον ἀνέθεκεν

Kylion a consacré

¹⁷⁶ A. Kalogeropoulou, *Ἀρχεῖον Εὐβοϊκῶν Μελετῶν* 32, 1996-1997, p. 271-272 (SEG 47-1369) ; EBGR (1997) n°11 ; E. Sapouna-Sakellarakī, *Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον. Μελέτες* 50 1995, 2000, p. 316 (SEG 49-1203 et corr. SEG 53-930) ; E. Sapouna-Sakellarakis, *Σύμπλεγμα Ἡρακλή με λέοντα ἀπὸ τοὺς Ὠρεοὺς Ἰστιαίας. Συμβολή στη μελέτη της ἀρχαϊκῆς πλαστικῆς της Εὐβοίας*, Athènes, 2009.

La dédicace gravée sur le flanc gauche du lion ne serait bien lisible que si elle avait été rehaussée de peinture. La taille de l'objet montre que l'offrande, monumentale, est faite pour être vue et admirée de tous, hommes et dieux à la fois, mais la consécration est réduite à sa plus simple formule et peu visible au premier abord.

Petites ou grandes offrandes nécessitent-elles la présence de « commentateurs », d'exégètes, de personnes qui connaissent l'objet et sa dédicace, qui peuvent le présenter aux autres visiteurs du sanctuaire et qui peuvent en entretenir la mémoire ?

Figure 12 *Reproduction et statue d'Héraclès combattant le lion de Némée (2,20m).*

La dédicace de Kulion est gravée sur le flanc gauche du lion.

Toutefois, inscrire la dédicace sur les cuisses d'une statue monumentale comme c'est le cas ici ou comme pour l'offrande de Pythias et Aischrion au Ptoion¹⁷⁷, place l'inscription à la hauteur des yeux, ce qui favorise la lecture.

La dédicace d'Épitélès sur l'acropole d'Athènes¹⁷⁸ est gravée sur la colonne de 3,5 m supportant l'offrande elle-même, qui est une statue d'Athéna en marbre. L'inscription se déroule dans trois cannelures successives mais surtout les lettres sont rehaussées de couleur de façon à ce que celles-ci deviennent lisibles pour chacun.

Πῦθις ἐποίησεν

¹⁷⁷ M. Holleaux, « Fouilles au temple d'Apollon Ptoos », *BCH* 9 1885, p. 474 – 481, n° 8 ; *LSAG* (1961) 95.15 ; J. Ducat (1971), *Kouroi* n°202 ; M. L. Lazzarini (1976) n°122 ; *CEG* (1983) 1 337. MN 20.

¹⁷⁸ *IG* I² 507 ; *DAA* 10 (1949) ; *IG* I³ 680 ; Kissas B177 (2000). Didier Viviers, *Recherches sur les ateliers de sculpteurs et la Cité d'Athènes à l'époque archaïque, Endoios, Philergos, Aristoklès*, Classe des Beaux-Arts, Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 1992, p. 45-47. MAcr. 6506.

Ἐπιτέλης ἀνέθεκεν ἀπαρχὴν
Ἄθυναίαι

Pythis m'a fait
Epitélès m'a consacré comme prémices
à Athéna

En fonction de la taille de l'objet inscrit, le regard du visiteur dans le sanctuaire n'est pas le même. En présence d'un petit objet, la dédicace peut être recherchée, sinon l'objet est sans valeur autre que cultuelle et il peut apparaître sans importance pour les visiteurs lecteurs. Sur la base de statuette en bronze offerte par les Béotiens à Athéna Pronaia au Ptoion, l'inscription est portée sur les côtés de la base¹⁷⁹ ce qui, en fonction de l'emplacement de l'objet, la rend lisible ou non.

Figure 13 *Base de statuette en bronze offerte par les Béotiens à Athéna Pronaia.*
La dédicace est gravée sur les côtés de la base avec des lettres de 1 cm de haut.
La base mesure 4,95 x 5,5 cm.

¹⁷⁹ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°257. MN 7394.

En présence d'une offrande monumentale, le regard sera attiré vers l'objet lui-même et l'inscription ne sera déchiffrée que si elle est clairement visible, tant par son graphisme, que par sa place sur l'objet, sa taille et la manière dont elle se démarque du support sur lequel elle est placée. La dédicace portée sur une colonne et placée en face du pèlerin dans le sanctuaire peut amener les yeux du visiteur à se lever progressivement, en lisant l'inscription, pour terminer sur la statue offerte. Les deux sont bien liés, à la fois lors de la consécration à la divinité et lors de leur découverte par un visiteur du sanctuaire. Le regard de ce dernier lit et lie l'inscription et l'objet consacré. L'inscription peut aussi être portée immédiatement sous l'objet, sur un chapiteau comme pour l'offrande d'Eupolis à Délos¹⁸⁰. L'inscription est alors parfaitement lisible si elle est entièrement portée sur la face principale du chapiteau. Si elle court tout autour, sa lecture dépend alors de la place de l'offrande dans le sanctuaire et de la possibilité ou non pour le pèlerin d'en faire le tour, comme nous le verrons avec l'offrande d'Alcméonides au Ptoion.

Ainsi, l'emplacement de l'objet inscrit installé judicieusement par rapport aux cheminements dans le sanctuaire lui donne une plus ou moins grande importance. « L'archéologie des sensations » qu'appelle de ses vœux Pierre Brulé¹⁸¹, doit permettre de montrer que les sanctuaires sont des lieux d'harmonie et donc que les inscriptions, et plus généralement les offrandes, s'y fondent dans un paysage dont la beauté révèle le caractère sacré.

Certains considèrent que le choix d'une écriture rétrograde dépend de la place de l'objet le long des cheminements dans le sanctuaire comme nous allons l'envisager maintenant.

¹⁸⁰ Cf. dossier épigraphique n°34. Cf. également p. 313.

¹⁸¹ Pierre Brulé, *Comment percevoir le sanctuaire grec ?*, Les Belles Lettres, Paris, 2012, p. 225.

I.6. Cheminer dans les sanctuaires parmi les offrandes

Il est possible, grâce aux données archéologiques, de reconstituer dans quelques sanctuaires le paysage de l'époque archaïque en replaçant les bâtiments et parfois même un certain nombre d'offrandes. Pourtant, ces reconstitutions laissent dans l'ombre une part importante de ce que l'on aimerait connaître. Le cheminement des pèlerins et les actes rituels ne laissent que peu de traces, ou ces dernières sont éphémères. Notre étude s'inscrit dans le sillage de celles menées sur l'archéologie des sanctuaires produisant un discours multiforme, sur les activités et les cérémonies, sans se limiter à la description de l'architecture, des offrandes et de leurs inscriptions. Ces recherches souhaitent mettre en évidence l'articulation entre ces différents éléments dans une approche systémique qui s'intéresse à « une *archéologie des gestes*, une *archéologie des objets et des contextes*, une *archéologie des intentions*, en tenant compte aussi d'une *archéologie de l'absence*, qui permet d'approcher les actions et les individus »¹⁸². Une inscription d'Histiée rappelle la grande fréquentation du sanctuaire et le cheminement des visiteurs en mentionnant le *τεμένεος ποσικρότου*, littéralement « le sanctuaire frappé avec des pieds », c'est-à-dire le « sanctuaire parcouru par de nombreux pas »¹⁸³.

Phoebé Giannisi a étudié la métaphore du chemin et du chant en mettant en lumière l'importance des voies, des circulations dans les sanctuaires¹⁸⁴. Ainsi, il faut y souligner le lien entre la marche des pèlerins et la disposition des offrandes. L'auteure étudie particulièrement les voies d'accès à des sanctuaires extra-urbains : celui d'Héra à Samos et ceux d'Apollon à Didymes, Délos et au Ptoion. Elle montre que la disposition des offrandes le long de ces voies ne relève pas d'un plan préétabli comme ce peut être le cas en Egypte où l'organisation de ces voies d'accès est décidée par le pharaon. En Grèce, les offrandes d'individus ou de groupes, comme la cité d'Akraiphia pour le héros Ptoios, sont placées de part et d'autre du chemin dans une recherche sans doute esthétique, mais qui

¹⁸² Sandrine Huber, « Des espaces et des rites : pour une archéologie du culte dans les sanctuaires du monde méditerranéen », in A. Hermay et Sandrine Huber (ed.), *Pratiques et gestes culturels à Chypre au premier millénaire av. J.-C.*, Cahiers du Centre d'Etudes Chypriotes, 44, 2014, p. 235-238.

¹⁸³ F. Cairns, *Phoenix* 37, 1983, p. 16-37 (SEG 33-716) ; CEG (1983) 2 785 ; LSAG (1990) 88.24b.S433. N° inventaire 3.

¹⁸⁴ Phoebé Giannisi, *Récits des voies. Chant et cheminement en Grèce archaïque*, Jérôme Million, Grenoble, 2006.

se construit progressivement au fur et à mesure des consécration. Ces offrandes inscrites, sont des offrandes singularisées qui évoque des souvenirs et permettent une « approche narrative de l'espace »¹⁸⁵. Chaque personne qui emprunte le chemin peut se construire une narration à partir des offrandes qui réactivent des souvenirs.

Le cheminement du pèlerin dans le sanctuaire s'accompagne du déplacement de son regard qui parcourt les offrandes. La vue de celles-ci et des inscriptions lui permet de se composer un récit particulier au cours de son cheminement. Ce récit s'articule autour de noms de personnes, connues ou non, de circonstances de dédicaces, de noms et d'épithètes de divinité, autant d'éléments qu'il lit et dont il fait mémoire. L'écrit est un artefact qui a un positionnement dans l'espace, y compris dans l'espace social. Les offrandes ne sont pas installées au hasard et les inscriptions sur celles-ci sont le plus souvent placées de manière à ce que les yeux du visiteur puissent les parcourir. La lisibilité des inscriptions est essentielle. Elle dépend du champ visuel du visiteur. Les inscriptions font partie du paysage religieux du sanctuaire.

¹⁸⁵ Phoebé Giannisi, *op. cit.* p. 53. Cf. également, Marta Miatto, « Du sacré et de la sacralisation des voies : parcours en Grèce ancienne », in Patrick Voisin, Marielle de Béchillon (dir.), *L'espace dans l'Antiquité*, L'Harmattan, Paris, 2015, p. 63-74.

I.6.1. Cheminement des pèlerins et emplacement des offrandes au Ptoion

I.6.1.1. Ecrire dans le sanctuaire d'Apollon Ptoios à Akraiphia

Le sanctuaire d'Apollon Ptoios au lieu-dit Perdikovrysi est situé sur le flanc du mont Pélaghia, une colline rocheuse et karstique. Il a été fondé vers 740-700 et il est organisé en trois terrasses¹⁸⁶. Le sanctuaire comportait sur la terrasse supérieure un temple et un autel. Selon Jean Ducat, près de 120 *kouroi* ont été consacrés dans ce *téménos* tout au long de la période d'activité du sanctuaire. Un grand nombre devait se trouver sur l'esplanade, entre le temple et l'autel, ou sur la terrasse inférieure, créant ainsi une forte concentration d'offrandes monumentales, ce qui rendait plus difficile toute distinction et singularisation¹⁸⁷.

Il s'agit sans doute, à l'origine, d'un sanctuaire « interrégional » à la jonction des plaines de Thèbes et du Copais, cette dernière étant tournée vers Orchomène et la Phocide orientale et ouvert, au nord, sur la Locride orientale. Ce sanctuaire se situe ainsi à la jonction de deux districts qui vont plus tard former la Béotie. Il est à la confluence de deux identités¹⁸⁸.

¹⁸⁶ Cf. plan page suivante.

¹⁸⁷ Dans le sanctuaire d'Apollon à Despotiko (Mandra) ont été offerts également de nombreux *kouroi* pariens. Le *perirhantérion* en marbre offert par Mardis a été retrouvé à l'est de l'entrée du bâtiment A1 [Y. Kourayos, « Exploration of the Archaic Sanctuary at Mandra on Despotiko », *BCH* 128-129, 2004, p. 140. Y. Kourayos, *Despotiko. The Sanctuary of Apollo*, Paul & Alexandra Canelopoulos Foundation, Athens (2012)], et l'autel devant le bâtiment A. Les pièces 1 à 5 seraient des sortes d'*hestiatorion* comme celles trouvées dans le sanctuaire d'Héraklès à Thasos selon Yannos Kourayos [Yannos Kourayos, « Despotiko Mandra : a sanctuary dedicated to Apollo », in Marina Yeroulanou, Maria Stamatopoulou (ed.), *Architecture and Archaeology in the Cyclades, Papers in honour of J.J. Coulton*, BAR International Series 1455, Oxford, 2005, p. 105-133].

¹⁸⁸ Jean Ducat, « Le Ptoion et l'histoire de la Béotie à l'époque archaïque », *REG* 77, 1964/2, n° 366-368, p. 283-290. Jean Ducat, « La Confédération béotienne et l'expansion thébaine à l'époque archaïque », *BCH* 97, 1973, p. 59-73.

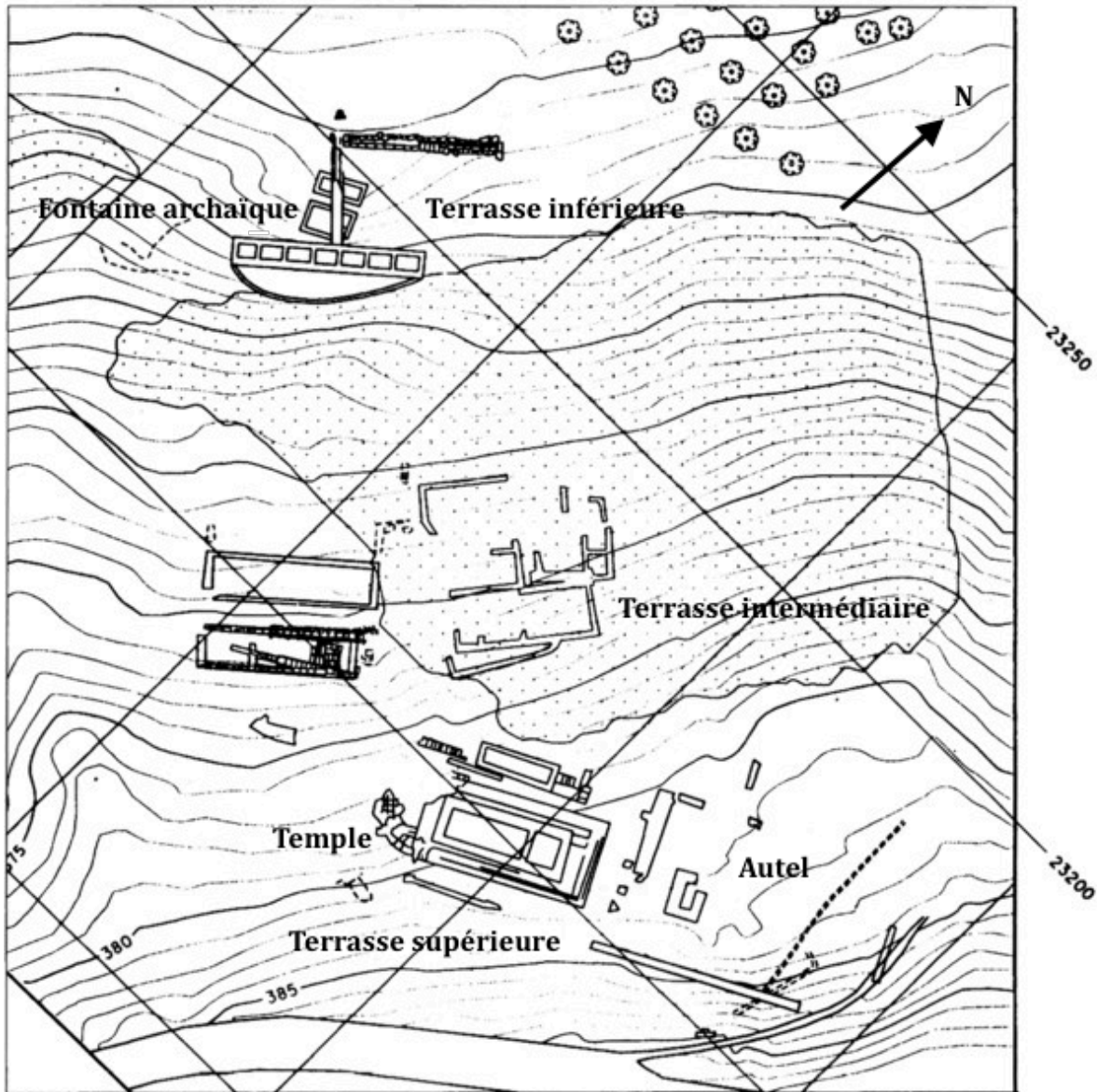


Fig. 1. Ptoion. Plan général. Digitalisation du plan ancien et relevé nouveau (Fr. Perdrizet).

Figure 14 Plan du sanctuaire d'Apollon Ptoios.

Sur la terrasse intermédiaire, le bâtiment en pòros de l'époque archaïque était peut-être consacré à Athéna Pronaia, la parèdre d'Apollon.

Toutes les dédicaces qui lui sont consacrées semblent y avoir été découvertes.

Il est probable que des *perrirhantéria* se sont trouvés à l'entrée du sanctuaire, comme celui daté de la fin du VI^e ou du début du V^e siècle et portant sa dédicace sur le rebord horizontal avec des lettres de 1,3 à 1,7 cm lui garantissant une bonne visibilité¹⁸⁹ :

άνεθεκε Α έκαβο[λοι]

¹⁸⁹ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°255. Thèbes sans numéro.

Néanmoins, Jean Ducat estime que la gravure est maladroite, ce qui rend difficile la lecture de la dédicace.

Entre le temple et l'autel, sur ce que Phoebé Giannisi¹⁹⁰ qualifie de « voie sacrée », a été mise au jour une fondation longue de près de 12 m et large de 2,2 m en moyenne. Celle-ci devait sans doute porter un alignement de trépieds sans que la composition d'ensemble ait été nécessairement pensée comme celle du monument de Généeos à Samos qui conduit le « visiteur-lecteur » dans une « narration », une « mise en scène »¹⁹¹. Comme dans le cas du sanctuaire du héros Ptoios, et avant ce dernier, une série de trépieds est offerte à Apollon Ptoios¹⁹². Leur dédicace est en général portée sur la colonnette de support ainsi que nous l'avons déjà montré. Celle-ci est placée entre les deux pattes avant du trépied, ce qui ménage une large ouverture permettant une bonne visibilité. Ces trépieds étaient sans doute sur la terrasse du temple, la colonnette portant l'inscription tournée vers le passage, facilitant la lecture de leur dédicace. La plus ancienne colonne supportant un trépied trouvée dans ce sanctuaire date d'environ 580¹⁹³. Il s'agit d'une dédicace portée sur une colonne d'environ 1 à 1,2 m de haut. Les lettres font quatre centimètres et sont entourées de rouge pour les rendre plus lisibles :

Εὐφαγον ἀνέθεκε τοπ[όλονι τοῖ Πτοῖει]

Euagon a consacré à Apollon Ptoios

Parmi les inscriptions archaïques retrouvées sur des objets autres que des trépieds, peu nombreuses sont celles qui peuvent être précisément localisées. Une statue a été mise au jour à proximité du temple¹⁹⁴. La dédicace et la signature du sculpteur sont portées sur le bandeau lisse de 9,5 cm de haut, qui sépare le bas du manteau du bas du péplos.

¹⁹⁰ Phoebé Giannisi, *Récits des voies. Chant et cheminement en Grèce archaïque*, Jérôme Million, Grenoble, 2006, p. 21 sq. L'auteure considère cette voie comme « sacrée » alors que traditionnellement les voies sacrées sont à l'extérieur du sanctuaire et conduisent à celui-ci. C'est pourquoi nous utilisons les guillemets. Il en est de même dans le sanctuaire d'Apollon à Délos.

¹⁹¹ *Ibid.*

¹⁹² J. Ducat (1971), *Kouroi* n°240 à 249.

¹⁹³ J. Ducat, *BCH* 88, 1964, p. 598 – 599, fig. 17 ; J. Ducat (1971), *Kouroi* n°240 ; M. L. Lazzarini (1976) n°120. Thèbes 675.

¹⁹⁴ Cf. dossier épigraphique n°4. Cf. photo p. 43.

...ρων ἀνέθεκε τοῖ Ἀπολ(λ)ωνι τοῖ Πτωιῆϊ.

...]οτος ἐποίησε ...]

-ron a consacré à Apollon Ptoios

-otos a fait

Cette inscription conserve des traces de peinture rouge destinée à la rendre plus lisible. La hauteur actuelle de la statue est 133,3 cm, mais les deux fragments ne sont pas jointifs. Posée sans doute sur un bloc de pierre, la statue, avec sa dédicace et sa signature rougies, devait ressortir et l'inscription devait donc être lisible.

En revanche, la dédicace portée sur les faces externes des cuisses d'un *kouros*¹⁹⁵ d'un peu plus d'un mètre de hauteur, mais inscrite avec des lettres de 5 à 7 mm était *a priori* peu lisible. En fonction de l'emplacement du *kouros* et du cheminement des pèlerins dans le sanctuaire, ceux-ci pouvaient éventuellement voir, soit les noms des deux dédicants, soit celui de la divinité honorée. La position de l'inscription sur les cuisses est symétrique, donc l'écriture est sinistroverse sur la cuisse gauche et dextroverse sur la droite. Leur tracé, d'après Jean Ducat, « suivait la courbure de la face antérieure de la cuisse »¹⁹⁶. Ces éléments soulignent le fait que l'écriture a été pensée en fonction du décor de l'ensemble de l'objet offert. Elle n'est pas simplement surajoutée, elle en fait partie intégrante.

¹⁹⁵ M. Holleaux, « Fouilles au temple d'Apollon Ptoos », *BCH* 9 1885, p. 474 – 481, n° 8 ; *LSAG* (1961) 95.15 ; J. Ducat (1971), *Kouroi* n°202 ; M. L. Lazzarini (1976) n°122 ; *CEG* (1983) 1 337. MN 20.

¹⁹⁶ J. Ducat (1971), *Kouroi*, p. 358.

Figure 15 *Grand kouros en marbre de Paros offert par Pythias et Aischrion dans le sanctuaire d'Apollon Ptoios. La dédicace est gravée sur les cuisses de la statue.*

La dédicace d'Alcméonidès au Ptoion¹⁹⁷ est portée sur un chapiteau de marbre blanc qui surmontait une colonne votive et qui portait probablement une statue de bronze. L'inscription, en alphabet attique, se développe sur trois côtés de l'abaque dont la hauteur est de 7 cm : les deux premiers vers sont en avant de la statue, les deux suivants à droite, le dernier à gauche de la statue. La face A correspond au petit côté :

- A [φοί]βο μέν εἰμ' ἄγαλ[μα Λ]α[τοί]δα καλό]ν
 [ho δ'Α]λκμέονος ἠῦς Ἀλκμεονίδες,
B [h]ίποισι νικ[έας ἔ]θεκεν [όκέαις],
 ἠὰς Κνοπι[άδα]ς ἔλαυν' ἠο [- x -]
D ἠότ' ἐν Ἀθάναις Παλάδος πανέ[γυρις].

¹⁹⁷ Cf. dossier épigraphique n°5.

- A Je suis le bel *agalma* de Phoibos, fils de Létô.
Le fils d'Alcméon, Alcméonidès,
B M'a dédiée après la victoire remportée par ses cavales rapides,
que conduisait Knopiadas de [ou fils de],
D Quand eut lieu à Athènes la fête solennelle de Pallas.



Figure 16 *Chapiteau inscrit portant la dédicace d'Alcméonidès au Ptoion.*

La face principale de la statue correspondrait à la face anépigraphique du chapiteau. Cette offrande devait se situer sur la terrasse du temple et faire face à la vallée. L'inscription,

afin d'être lue, se développait sur tous les autres côtés, les seuls à être accessibles. Dans ce cas-là, la lecture de l'inscription et celle de la statue étaient d'une certaine manière dissociées. Pour autant, la répartition de la dédicace sur les trois faces inscrites a été réfléchi. Au centre est inscrit le plus important, c'est-à-dire l'identité du dédicant. Sur les deux autres côtés est rappelé le contexte de l'offrande. Placer cette offrande sur la terrasse du temple, face à la vallée, est un choix destiné à magnifier son auteur et à garder mémoire de son geste de piété à l'égard d'Apollon. Autant qu'un geste de piété, c'est aussi un geste d'autocélébration. La dédicace est en attique dans un sanctuaire béotien, ce qui rend sa lecture malaisée par le pèlerin-lecteur ordinaire, mais ce qui distingue encore mieux le dédicant.

Une série de blocs inscrits a également été retrouvée¹⁹⁸. Les inscriptions, dédicaces et/ou signatures d'artistes, sont en caractères beaucoup plus grands que les précédents, de 3 à 6 cm de hauteur. Ces blocs devaient servir de bases mais il est impossible de préciser ce qu'ils supportaient. Plusieurs ont été remployés dans les murs de soutènement de la terrasse. De même, une plinthe de même largeur porte une inscription aujourd'hui illisible qui est surmontée d'un pied de statue¹⁹⁹.

En dehors de ces grandes statues, un ensemble de petites statuettes en bronze ont été offertes dans le sanctuaire, et la plupart ont été retrouvées près du temple²⁰⁰. Leurs inscriptions de petite taille, en lien avec celle de l'objet lui-même, ne permettaient pas qu'elles soient lisibles par les pèlerins de passage. Sans doute ces statuettes étaient –elles conservées dans le temple lui-même ou dans une sorte de trésor. L'inscription devait être lue à haute voix au moment de la consécration. Elle devenait ensuite illisible pour les pèlerins de passage, réservée à la divinité et, éventuellement, aux prêtres qui officiaient pour elle. C'est le cas du petit *kouros* en bronze de 14,7 cm, offrande de Kidos, retrouvé près du temple²⁰¹. La dédicace débute en haut de la poitrine entre les deux seins, puis se poursuit sur la face antérieure de la jambe droite, les derniers mots couvrant la partie supérieure de la jambe gauche. Les lettres font 0,3 à 0,4 cm de hauteur. La taille de l'objet, celle des lettres comme leur disposition rendent la lecture de l'inscription très malaisée.

¹⁹⁸ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°232 à 236.

¹⁹⁹ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°49. Thèbes sans numéro.

²⁰⁰ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°118, 120, 124, 187.

²⁰¹ IG VII 2732 ; J. Ducat (1971), *Kouroi* n°120 ; M. L. Lazzarini (1976) n°123.

Sans doute n'est-ce pas là l'objectif recherché par le dédicant. Le principal est ici l'écriture et pas nécessairement sa lecture.



Figure 17 *Petit kouros en bronze de 14,7 cm, offrande de Kidos.
La dédicace est gravée sur l'ensemble du corps.*

I.6.1.2. Ecrire dans le sanctuaire du héros Ptoios

Le temple archaïque du héros, mis au jour par Georges Mendel et Léon Bizard en 1903²⁰² et nettoyé par Pierre Guillon en 1934, se trouve à Castraki, sur une butte proche d'Akraiphia, à deux kilomètres à l'est de l'acropole²⁰³. Implanté sur la voie sacrée entre la

²⁰² Gustave Mendel, « Fouilles du Ptoion », *BCH* 31 1907, p. 186, n. 1.

²⁰³ Pierre Guillon, *Les Trépieds du Ptoion*, *op. cit.*

cité d'Akraiphia et le sanctuaire d'Apollon, le sanctuaire du héros reste secondaire par rapport à celui de la divinité. Il a été fondé à l'initiative de la cité d'Akraiphia au début du VI^e siècle. Ce choix d'implantation le long de la voie sacrée est un phénomène courant à cette époque. On le constate aussi entre Milet et Didyme ou entre Samos et l'Héraion.

Le sanctuaire du héros Ptoios se développe sur deux terrasses. La terrasse supérieure comporte un temple et un autel dont le dédicataire n'est pas connu ; sur la terrasse inférieure, une dizaine de mètres en contrebas, se trouve dans l'angle nord-ouest un autel et au sud deux fondations de bâtiments, dont un héroôn et ce qui devait être probablement une *stoa*. Cette terrasse est consacrée au héros Ptoios. Elle porte les offrandes de trépieds qui bordent la voie sacrée. Les bases de trépieds portant des colonnes inscrites étaient donc situées à la porte du sanctuaire, sur ce que Pierre Guillon nomme « la voie des trépieds », en alignement à partir de l'entrée et en direction de la ville d'Akraiphia. Les inscriptions étaient ainsi parfaitement lisibles par les visiteurs se rendant au sanctuaire. Ils étaient amenés obligatoirement à longer les trépieds pour accéder au *téménos* du héros. Nous le voyons ci-dessous avec la reconstitution de l'alignement nord et avec le plan du sanctuaire du héros. Toutes les inscriptions sont des offrandes des Akraiphians comme nous l'étudierons plus loin. Cette voie processionnelle matérialise l'emprise de la cité sur son territoire et sur le sanctuaire du héros.

Figure 18 *Reconstitution en trois dimensions de l'alignement nord des trépieds.*

Figure 19 Plan de l'alignement des trépieds sur la terrasse du bas du sanctuaire du héros Ptoios.

I.6.2. Cheminement des pèlerins et emplacement des offrandes dans le sanctuaire d'Apollon à Délos²⁰⁴

Le sanctuaire d'Apollon à Délos est le sanctuaire central des Cyclades dans lequel se joue la compétition entre les îles, notamment entre Naxos et Paros²⁰⁵. Ce sanctuaire est placé au carrefour des routes maritimes.

Développé à partir du VIII^e siècle, il est à l'origine tourné vers l'ouest, c'est-à-dire vers la mer²⁰⁶. Les premières Propylées sont construites vers 575-550 (GD5) marquant ainsi l'ouverture du sanctuaire. Au milieu du VI^e siècle l'*oikos* des Naxiens (GD6), édifié en 600-590, s'ouvre du côté est vers la vaste agora archaïque limitrophe et notamment vers trois autels archaïques, deux anonymes et un consacré à Zeus Polieus et Athéna Polias (GD23A-B-E), autels sans doute destinés à des cultes civiques. Au cours du troisième quart du VI^e siècle est construit le Portique des Naxiens (GD36) qui vient fermer sa façade maritime.

Le point central de ce *téménos* est l'autel des Cornes (GD39) dont les premières traces archéologiques remontent à la première moitié du V^e siècle²⁰⁷, même si les sources littéraires indiquent qu'il aurait été construit par Apollon lui-même²⁰⁸. L'autel des Cornes semble être l'*épiphanestatos topos* de ce sanctuaire, c'est-à-dire le lieu où étaient concentrées les offrandes monumentales afin qu'elles soient vues du plus grand nombre. Toutes les perspectives du sanctuaire sont focalisées sur cet autel²⁰⁹.

²⁰⁴ R. Etienne (dir.), *Le Sanctuaire d'Apollon, Exploration Archéologique de Délos*, à paraître.

Je remercie ici vivement Roland Etienne et Francis Prost pour les conseils et les remarques qu'ils m'ont apportés afin de bien appréhender ce sanctuaire en fonction des recherches et des fouilles les plus récentes. Les indications GD se réfèrent à la numérotation du *Guide de Délos*.

²⁰⁵ Roland Etienne, « Délos et l'écriture », in Dominique Briquel, Françoise Briquel-Chatonnet (dir.), *Écriture et communication*, Paris, Édition électronique du CTHS (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2015, p. 96-110,

<http://cths.fr/ed/edition.php?id=6954>.

²⁰⁶ Cf. plans successifs du développement du sanctuaire aux pages suivantes.

²⁰⁷ Ph. Bruneau, « L'autel de cornes à Délos », *CRAI* (1995), p. 321-339. F. Prost, in R. Etienne (dir.), *Le Sanctuaire d'Apollon, Exploration Archéologique de Délos*, à paraître, chapitre 11.

²⁰⁸ Callimaque, *Hymne à Apollon*, vers 58-63. Plutarque, *De sollertia animalium* XXXV 9.

²⁰⁹ Frédéric Herbin, *Monuments, espaces, histoire : les monuments votifs et honorifiques du sanctuaire d'Apollon à Délos, à l'exclusion des bâtiments comportant un toit*, thèse non publiée, soutenue à l'université Paris I en 2010.

Les plans du sanctuaire d'Apollon à Délos sont tous issus de R. Etienne (dir.), Le Sanctuaire d'Apollon, Exploration Archéologique de Délos, à paraître, Pl. 74-75.

Les numéros sur les plans sont ceux du Guide de Délos : GD.



Figure 20 Sanctuaire d'Apollon vers 600 av. J.-C.

Le sanctuaire à cette époque n'est pas fermé. Vers 600-590 est édifié le Colosse des Naxiens (GD9). Non loin de là est construit vers 590-580 l'Oikos des Naxiens (GD6) qui est tourné vers la mer. Au nord se trouvent le temple G (GD40) et l'Artémision (GD46). Deux tombeaux sont également présents : celui de Laodikè et Hyperokhè (GD41) et la Théké d'Opsis et Argé (GD32).

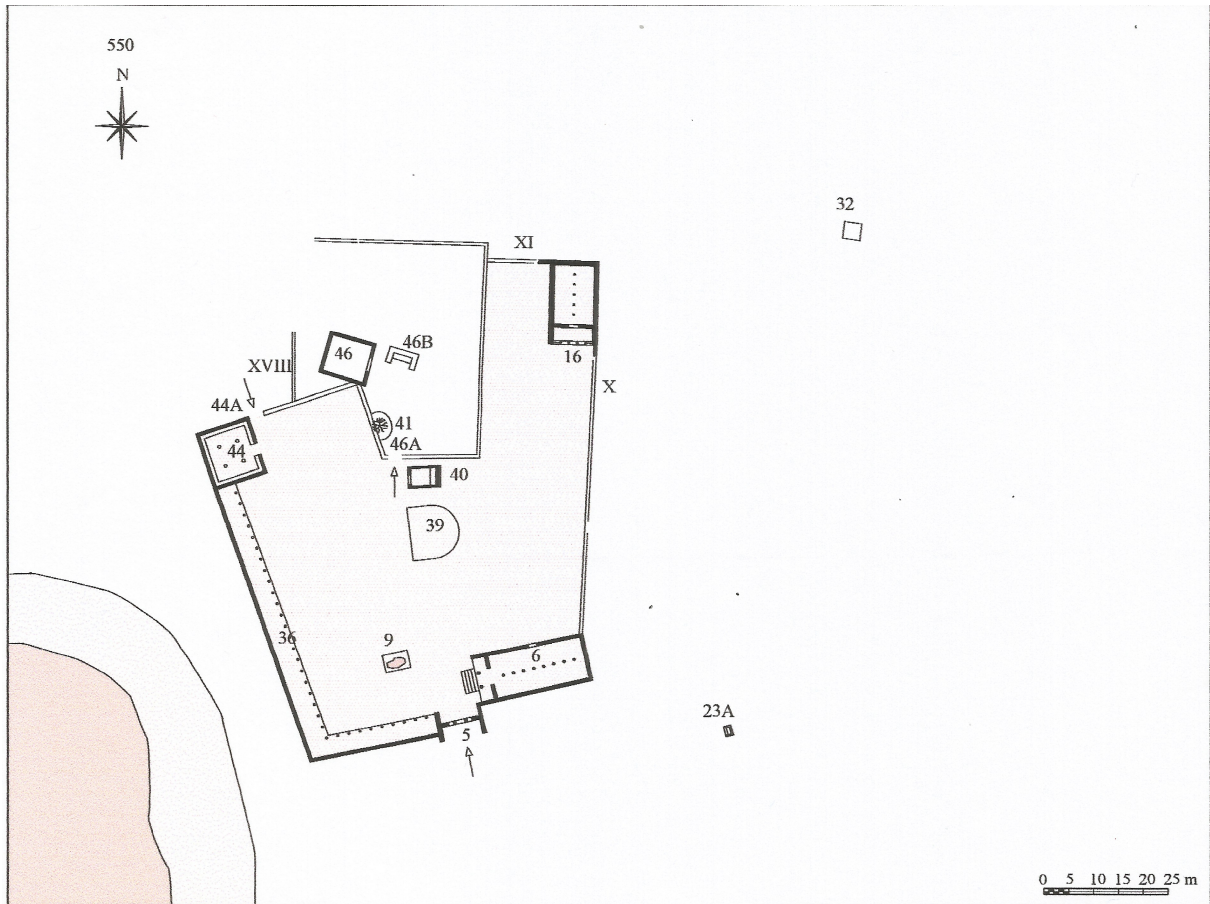


Figure 21 Sanctuaire d'Apollon vers 550 av. J.-C.

Lors de cette deuxième phase, le sanctuaire est clos. Les Propylées sont construites vers 575-550 (GD5) et le Portique des Naxiens vient fermer le sanctuaire à l'ouest dans le troisième quart du VI^e siècle (GD36). A l'intérieur du téménos est bâti l'autel des cornes (GD39), mais aussi le Trésor 5 (GD16) et le Monument aux hexagones (GD44). A l'extérieur de l'enceinte est bâti un autel archaïque anonyme (GD23A), autel des cultes civiques.

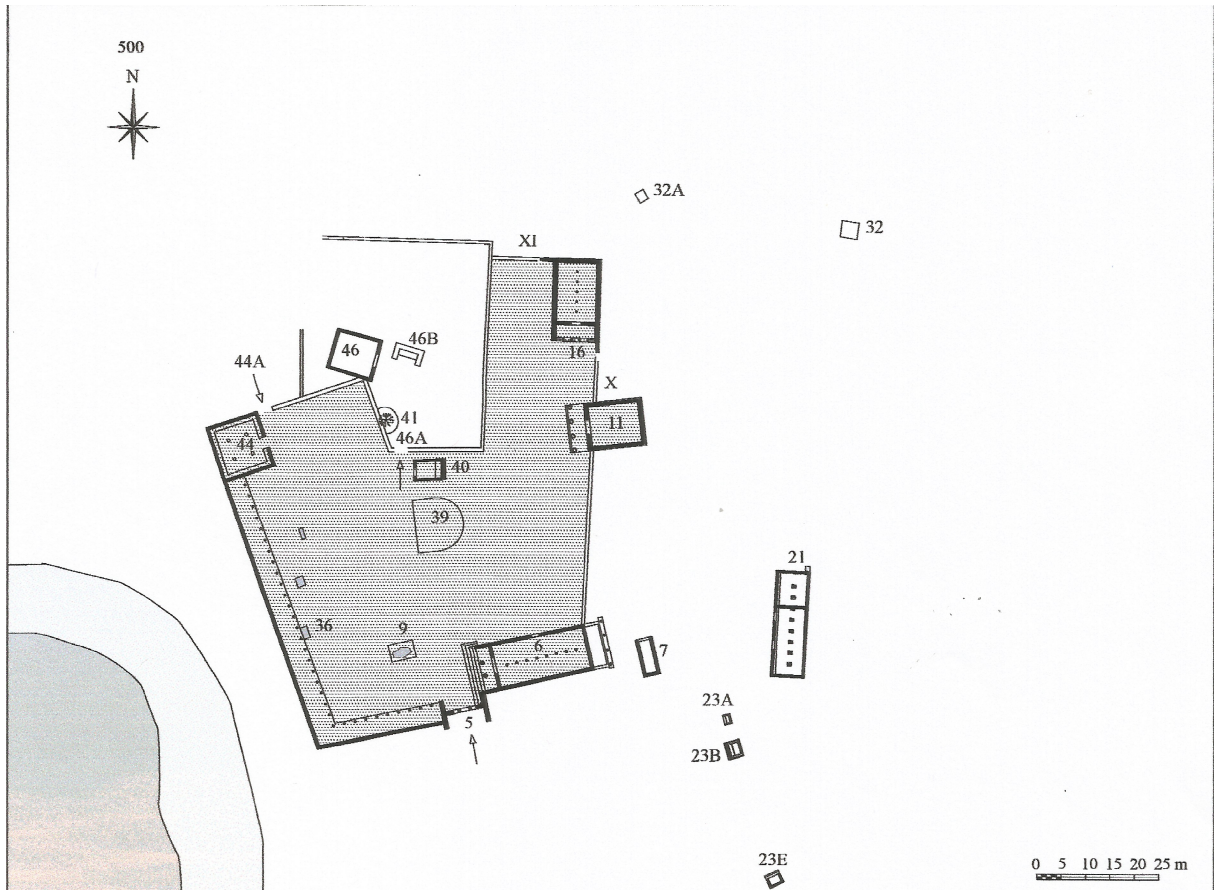


Figure 22 Sanctuaire d'Apollon vers 500 av. J.-C.

Deux nouveaux autels sont bâtis à proximité du premier, l'un anonyme (GD23B) et l'autre pour Zeus Polieus et Athéna Polias (GD23E).

Au nord de ces autels est construit l'Edifice Δ (GD21) considéré comme un bouleutérierion et à l'ouest le temple Γ (GD7). C'est là, liée aux fondations de l'Edifice Δ, qu'a été trouvée une base de colonne archaïque avec une dédicace à Athéna Polias.

C'est ainsi que se constitue une zone publique aux portes du sanctuaire d'Apollon. L'Oikos des Naxiens se dote d'ailleurs d'une ouverture de ce côté-là.



Figure 23 Sanctuaire d'Apollon 500-350 av. J.-C.

A partir du Ve siècle, le développement du sanctuaire est marqué par la multiplication du nombre d'édifices et d'offrandes.

Il faut noter le déplacement du Colosse des Naxiens (GD9) qui vient se placer contre l'Oikos des Naxiens, ainsi que la multiplication des bases de monuments le long du Portique.

Plusieurs offrandes se trouvaient dans le Portique des Naxiens (GD 36) ou à proximité immédiate, c'est le cas notamment des *kouroi*. Un grand nombre de ceux-ci devaient porter une inscription, même si peu nous sont parvenues. En effet des offrandes aussi prestigieuses ne devaient pas rester anonymes. Une fondation archaïque est placée contre le Portique des Naxiens, au centre exact de la colonnade ouest, et une seconde contre l'Oikos, dans l'axe de l'autel des Cornes (GD 39). Au cours du VI^e siècle ou au début de l'époque classique, d'autres fondations les rejoignent pour former une ligne de consécration entre l'extrémité nord du Portique et le mur de l'oikos (en rose sur le plan ci-dessus). La « voie sacrée » se dessine comme l'axe principal de communication dans le

sanctuaire, orienté nord-sud. Elle débute au nord des Propylées, à l'angle nord-ouest de l'*oikos*, puis longe cet édifice vers l'est avant de tourner vers le nord en direction du *Pôrinós Naos* (GD11) et du Trésor 5 (GD16) situés sur le côté est de la « voie », tandis que le portique de l'Artémision (GD46) la borde à l'ouest. Le visiteur circule ainsi au milieu de multiples offrandes dont un certain nombre sont majestueuses. L'emplacement choisi est important pour la visibilité de l'objet comme pour celle du dédicant, et donc pour sa renommée.

Neuf dédicaces archaïques ont été trouvées dans ou aux abords du sanctuaire²¹⁰. La base d'Euthycartidès²¹¹ se trouvait à l'angle nord-est du Prytanée et du Bouleutérion (GD21). Le fragment de base de Théoméli[dès]²¹² se trouvait au sud du Grand Temple (GD13) ; celui de [...]dès fils de Léo[...]²¹³ à proximité du Temple des Athéniens (GD12) ; le chapiteau votif consacré par Eupolis et ses enfants a été retrouvé dans le puit au sud-est du Grand Temple ; le parpaing d'Emped[...]²¹⁴ dans celui du sud-ouest du Portique d'Antigone (GD29) au nord du sanctuaire d'Apollon, portique élevé au troisième quart du III^e siècle.

La place du colosse des Naxiens (GD 9) est discutée. Roland Etienne situe ce colosse, à l'origine, à gauche des Propylées (GD5) en entrant dans le sanctuaire. Il a dû être déplacé après la chute du palmier de Nicias²¹⁵, qui est tombé sur lui, pour être installé ensuite le long de l'*Oikos* des Naxiens. L'inscription qu'il porte est énigmatique. Néanmoins, il semble qu'étant donné que les lettres restantes ont une hauteur de 9 cm et que la partie manquante au dessus de l'inscription doit correspondre à environ 14 cm, il pouvait parfaitement y avoir une première ligne, peut-être en boustrophédon²¹⁶. Avec cette première ligne, le débat sur le sens de l'inscription archaïque disparaît car, très fragmentaire, cette inscription ne peut trouver son sens sans les premiers mots. En

²¹⁰ ID 1, 2, 4, 6, 15, 16, 17, 24, 29.

²¹¹ ID 1 ; LSAG (1961) 304.3. Délos A 728.

²¹² ID 6. Délos A 1544.

²¹³ ID 16.

²¹⁴ ID 24.

²¹⁵ Plutarque, *Vie de Nicias*, 3, 7-8. Le palmier a été consacré en 417 et est tombé en 415, c'est donc à la fin du IV^e siècle que le colosse a dû être déplacé.

²¹⁶ ID 4 ; LSAG (1961) 304.10. Délos E 200. Riccardo Di Cesare, « Sull'Apollon dei Nassii a Delo e le iscrizioni della base », *Eidola, International Journal Of Classical Art History* 1, 2004 p. 23-60 ; François Queyrel, « Apollon et le colosse des Naxiens », *Revue Archéologique*, 2014/2, n°58, p. 245-258.

revanche elle est bien placée au dos du colosse qui est tourné vers la mer : l'inscription se situe sur le passage des visiteurs. Nous sommes dans une situation similaire à celle du chapiteau d'Alcméonidès au Ptoion que nous avons mentionné précédemment.

Une colonnette archaïque portant une dédicace à Athéna Polias²¹⁷ ne se trouvait pas à proprement parler dans le sanctuaire mais dans un espace public. Elle est liée au Bouleutérion (GD21) dont elle partage les fondations. Ce n'est qu'après 500 que ce bâtiment, et donc cette colonnette, sont intégrés au *hiéron*.

Une partie de ces offrandes a été « nettoyée » au IV^e siècle.

A l'Archégésion, seuls des tessons archaïques inscrits ont été mis au jour, 180 sur les 398 retrouvés²¹⁸. Les autres offrandes de notre époque, un *kouros*, des lions, des fibules, des anneaux, ou des *obeloi*, n'ont pas livré d'inscription. De même sur le sommet du mont Cynthe, douze tessons inscrits ont été découverts – dont deux portent une dédicace explicite à Zeus – ainsi qu'un chapiteau²¹⁹. Dans l'Héraion, quinze vases ont été dédiés²²⁰. Il s'agit d'un affichage politique des Déliens qui sont les seuls, à offrir individuellement à Anios et à Héra sur le mont Cynthe, comme nous l'étudierons plus loin²²¹.

²¹⁷ ID 15 ; LSAG (1961) 306.42 ; Ch. Löhr (2000) n°7. Délos E 357.

²¹⁸ Francis Prost, *Le sanctuaire d'Anios à Délos : contribution à l'histoire politique et religieuse des Cyclades*, thèse non publiée soutenue à Paris IV en 1997.

²¹⁹ André Plassart, *Exploration archéologique de Délos. IX Les sanctuaires et les cultes du mont Cynthe*, de Boccard, Paris, 1928. ID 34 et 18.

²²⁰ ID 33, Francis Prost, « L'alphabet des Déliens à l'époque archaïque », in Christel Müller et Francis Prost (dir.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002, p. 305-328.

²²¹ Cf. p. 313 sq.

I.6.3. Ecrire sur l'acropole d'Athènes : abondance et imprécision

Les offrandes retrouvées sur l'acropole d'Athènes sont nombreuses à partir de 570. La quasi totalité des inscriptions concerne des offrandes privées. La première dédicace publique est gravée sur une base supportant un quadriges, placée à l'entrée des Propylées après la victoire contre les Béotiens et les Chalcidiens en 506, puis réinscrite après la reconstruction du monument détruit par les Perses²²². Le parcours sur l'acropole devait être saturé de bâtiments, de sculptures et d'inscriptions aux couleurs vives. C'est l'espace, dans notre corpus, qui en rassemble le plus – environ 230 – même s'il est difficile de préciser où elles pouvaient se situer tant l'architecture archaïque de cet ensemble demeure « errante »²²³. Ces offrandes sont principalement en pierre et un peu plus d'un tiers sont en bronze. Cent-quatorze offrandes inscrites sont en lien avec une statue de marbre – la dédicace étant portée sur la statue, mais plus souvent sur la base, la colonne, ou le pilier qui la porte. Quarante-trois proviennent de statues de bronze. Une vingtaine de bassins ou de *péirhantéria* en bronze ou en marbre sont offerts avec une inscription. Dix objets inscrits sont en lien avec l'offrande d'un trépied ou d'un chaudron. Seize vases en bronze et neuf en pierre ou en poterie sont inscrits, ainsi que deux autels. Le reste des offrandes inscrites de l'acropole est constitué de stèles, blocs ou divers objets dont il n'existe qu'une seule occurrence dans notre corpus.

	<p>Figure 24 Plan de l'acropole d'Athènes dans le dernier quart du VI^e siècle.</p> <p>1- Propylées 2- Sanctuaire d'Athéna Nikè 3- « Parthénon archaïque » Hecatompédon 4- Archaïos Neos 5- Naiskos d'Athéna Erganè 6- Téménos</p>
--	---

²²² DAA (1949) n°168-173 ; IG I³ 501a et b ; BE (2011) n°177 ; EBGR (2011) n°16 ; SEG 60-35.

²²³ Bernard Holtzmann, *L'Acropole d'Athènes. Monuments, cultes et histoire du sanctuaire d'Athéna Polias*, Picard, Paris, 2003, p. 70.

L'entrée du sanctuaire est marquée par les Propylées qui abritent l'inscription officielle mentionnée ci-dessus. Le sanctuaire d'Athéna Nikè, qui se trouve sur un bastion à l'ouest de l'acropole, abritait l'autel réalisé par Patroclès²²⁴ :

τῆς Ἀθε[ναίας]

τῆς Νίκης

βομός.

Πατροκ<λ>έδ[εσ]

έποίησεν.

vacat.

Autel d'Athéna Nikè ; Patroclès l'a fait faire (ou fait)

En poursuivant leur chemin, sur la droite, les visiteurs pouvaient voir une statue de lionne en bronze montée sur une base et portant la dédicace de Callias II – le beau-frère de Cimon – et la signature de Calamis, sculpteur probablement béotien²²⁵. Bernard Holtzmann mentionne des « chapelles votives » élevées par Pisistrate et ses fils ou par des familles de l'élite athénienne, des *oikèmata* abritant des offrandes, notamment les plus petites d'entre elles. Plusieurs *périrhanthéria* sont également inscrits comme celui offert par une femme, Kalikrité, au V^e siècle²²⁶, ou celui de Smikythè²²⁷, dont le piédestal est bien conservé. Toutefois, dans ce cas précis, l'inscription devait être difficilement lisible une fois que la vasque était placée dessus. Ici encore la lisibilité de l'écriture n'était sans doute pas le premier objectif recherché :

²²⁴ DAA (1949) 329 ; IG I³ 596. Sur l'organisation de l'acropole, cf. Despina Chatzivasiliou, *Dispositifs rituels et urbanisation en Grèce archaïque : le cas d'Athènes et de l'Attique*, EPHE ULB, thèse non publiée soutenue en 2013.

²²⁵ Paus. I, XXIII-2.

²²⁶ DAA 348 (1949) ; SEG 29-41 ; M. L. Lazzarini 609b (1976) ; IG I³ 921. EM 6541 + 5503.

²²⁷ Cf. dossier épigraphique n°30.

Σμικύθε πλύντρια δεκάτην ἀνέθεκεν.

Smikythè la blanchisseuse a offert comme dîme.

Figure 25 Piédestal supportant une vasque d'eau lustrale offert par Smikythè.

L'objet, haut de 0,70m, porte la dédicace sur le haut du piédestal, donc immédiatement sous la coupe, ce qui rend la lecture de l'inscription quasiment impossible.

Plusieurs objets inscrits ont été retrouvés près de l'Erechthéion²²⁸, sans doute proches du temple d'Athéna Polias, et d'autres à proximité du Parthénon²²⁹ ou de l'autel²³⁰. La base du pilier offert par Phaidron se situait entre le Parthénon et les Propylées près du mur sud²³¹.

²²⁸ DAA (1949) n°33, 62, 64, 248, 379 ; MAcr. 625.

²²⁹ DAA (1949) n°13, 112.

²³⁰ Cf. dossier épigraphique n°27.

²³¹ IG I² 525 ; DAA (1949) n°304 ; IG I³ 856.

L'inscription portée sur la statue offerte par Kiron et réalisée par Euénor d'Ephèse²³² présente une organisation intéressante. En effet, l'inscription, pour une plus grande visibilité, est située à l'arrière de la statue, sans doute sur le passage des visiteurs qui traversent le sanctuaire, alors que la statue elle-même est tournée vers l'autel.

Ευένωρ ἐπο[ί]σεν.

Κίρον ἀνέθ[εκεν — — —].

Euénor a fait

Kiron a consacré.

L'abondance de ces offrandes doit en rendre la lecture difficile. Certaines d'entre elles se distinguent par leur taille. Ainsi, l'Athéna réalisée par Pythis et offerte par Epitélès mesure près de 3,50 m (la colonne portant l'inscription plus la statue)²³³.

Une longue inscription officielle est également placée sur l'acropole. Il s'agit d'un règlement du sanctuaire sur deux plaques de métopes en marbre de l'Hymette²³⁴. Ce sont deux décrets votés la même année. La datation est possible grâce à la mention de l'archonte éponyme, dans le décret A, lignes 14-15, et dans le B, lignes 26-27. Seule la première lettre Φ est conservée mais le nom comprenait dix lettres au génitif. Bernard Holtzmann rappelle que Kirchhoff proposa dès 1891, le nom de Philocratès, archonte en 485-484, ce qui a été confirmé par A. Wilhelm²³⁵ puis, plus récemment par R. S. Stroud²³⁶. La date de ces stèles ne fait plus de doute.

Les lettres de 2,2 cm de haut et le texte en *stoichédon* facilitent sa lisibilité, ce qui était le but recherché.

²³² IG I² 494 ; DAA (1949) 14 ; IG I³ 787 ; K. Kissas (2000) B171. MAcr. 3763.

²³³ IG I² 507 ; DAA (1949) 10 ; IG I³ 680 ; Kissas B177 (2000). Didier Viviers, *Recherches sur les ateliers de sculpteurs et la Cité d'Athènes à l'époque archaïque, Endoios, Philergos, Aristoklès*, Classe des Beaux-Arts, Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 1992, p. 45-47. MAcr. 6506.

²³⁴ IG I³ 4, A. P. Matthaiou, *Horos* 14-16, 2000-03, p. 19-22 (SEG 51-26) ; Bernard Holtzmann, « IG I³ 4 : l'Acropole en chantier », *BCH* 138, 2014, p. 1-13. EM 6794.

²³⁵ A. Wilhelm, *AM* 23, 1898, p. 487-492.

²³⁶ R. S. Stroud, « A. Wilhelm and the Date of the Hekatompedon Decrees », in A. Matthaiou (ed.), *Αττικά Επιγραφαί*, 2004, p. 85-97.

Il faut néanmoins rappeler que l'ensemble de ces objets a été enfoui sur l'acropole après 480 et donc que leur emplacement d'origine reste peu précisé.

I.7. L'écriture, élément du décor de l'offrande

L'écriture peut également être un élément à part entière du décor d'un objet. Or les plus anciennes inscriptions que nous possédons sont portées sur des poteries. Celles-ci « communiquent » par plusieurs biais : par leur forme, par leur décor et par ce qui est écrit dessus²³⁷. L'ensemble fait sens. L'écriture alphabétique produit des formes géométriques, régulières ou non, selon l'effet recherché et l'habileté du scripteur : l'écriture a une valeur linguistique et iconique. Athénée cite un passage du Thésée d'Euripide, dans lequel un illettré cherche à communiquer à un autre personnage le nom de Thésée ΘΗΣΕΥΣ qu'il a vu écrit quelque part²³⁸ :

ἐγὼ πέφυχα γραμμάτων μὲν οὐχ ἴδρις,
μορφὰς δὲ λέξω καὶ σαφῆ τεκμήρια.

Je ne possède pas le savoir des lettres,
mais je vais dire les formes, clairs indices.

Il décrit alors chaque lettre comme un dessin en déconnectant ainsi le signe du signifiant :

Un cercle comme en tracent les compas,
mais celui-ci porte en son milieu un signe clair.
La seconde, tout d'abord deux lignes,
une autre au milieu les tient écartées.
Pour la troisième, une sorte de boucle, tout entortillée ;
et la quatrième, une ligne toute droite,

²³⁷ Robin Osborne, Alexandra Pappas, « Writing on archaic Greek pottery », in Zahra Newby and Ruth Leader-Newby (dir.), *Art and Inscriptions in the Ancient World*, Cambridge University Press, 2007, p. 131-155. Cette problématique est également au cœur de l'étude de Vincent Debiais pour l'époque médiévale : Vincent Debiais, *La croisée des signes. L'écriture et les images médiévales (800-1200)*, Le Cerf, Paris, 2017. L'écriture prend une dimension particulière dans le cadre de la religion chrétienne où Dieu est le Verbe. Il analyse images et lettres comme deux signes qui se croisent et de cette « croisée » émerge le sens du paradigme. Texte et image sont produits en même temps et font sens ensemble. L'écriture n'est pas une légende de l'image.

²³⁸ Ath. 454 b-c (Euripide, *Thésée*).

puis en travers, appuyées contre elle,
il y en a trois. La cinquième ne s'explique guère aisément :
ce sont deux lignes qui partent séparées,
et pour se joindre vont vers un seul socle.
Et la dernière a l'apparence de la troisième²³⁹.

Au VIII^e siècle apparaissent, simultanément, les grandes scènes figurées sur les vases et les inscriptions. La plus ancienne écriture alphabétique grecque que nous possédons est un *graffito* sur un vase globulaire d'Osteria dell'Osa daté de la fin du premier quart du VIII^e siècle²⁴⁰. Décor figuré et inscriptions sont des formes de communication que l'on retrouve sur des objets déposés dans des tombes – comme en témoigne l'œnochoé du Dipylon²⁴¹ – et dans les sanctuaires. Ainsi, la dédicace d'Epiché, portée à l'intérieur d'une coupe à pied haut et décorée d'oiseaux de style béotien, forme un cercle à l'intérieur de la coupe²⁴². L'inscription est peinte en rouge sur fond blanc. La forme des lettres rappelle les récurrences des trois traits portés sur les anses et sur le col du vase. La couleur utilisée est la même que celle des bandes rouges à l'intérieur du vase. L'inscription peut alors apparaître comme une forme d'ornement. Le lien entre le sens du décor figuré et l'inscription est établi par le regard. C'est bien la lecture qui donne sens à l'ensemble de la composition.

²³⁹ Traduction dans Aurélien Berra, « Le nom propre dans les énigmes grecques (Athénée, X et Anthologie, XIV) », *Lalies* 27, Presses de l'ENS, Editions rue d'Ulm, 2007, p. 261-276.

²⁴⁰ A. M. Bietti Sestieri, *The Iron Age Community of Osteria dell'Osa : A Study of Socio-political development in Central Tyrhanian Italy*, Cambridge, 1992, p. 184-5.

²⁴¹ ὃς νῦν ὄρχεσθῶν πάντων ἀταλότατα παίζει, τῷ τόδε κλιμιν(?) *vacat*
IG I² 919 ; *CEG* (1983) 1 432. MN 192.

²⁴² J. J. Maffre, « Collection Paul Canellopoulos, VIII : Vases béotiens », *BCH* 99, 1975, p. 415-416 ; R. Wachter, *Non-Attic Greek Vase Inscriptions*, Oxford University Press, 2001, BOI 3. Canellopoulos Δ941.

Figure 26 Coupe à pied haut offerte par Epiché.

La dédicace est peinte à l'intérieur de la coupe de la même couleur que le décor et s'insère ainsi dans celui-ci.

La formule de la dédicace est ambiguë :

Ἐπίχε μ'έποίησε θειοῖς περικαλδεῖα δῶρα.

Soit :

Epiché m'a fait pour les dieux. Beaux cadeaux !

Ou :

Epiché m'a fait. Beaux cadeaux pour les dieux.

Dans les deux cas, la dédicace semble indiquer que l'objet a été réalisé pour être consacré, ce qui corrobore l'idée que l'inscription a été d'une certaine manière prévue dans le décor, même si la réalisation n'est pas très rigoureuse avec ses sept dernières lettres qui passent en dessous du début de l'inscription. Néanmoins, Didier Viviers rappelle que l'aspect peu

soigné de la gravure de certaines inscriptions témoigne du fait que celles-ci, notamment à l'époque archaïque, n'ont pas toujours eu une prétention ornementale : « elles ne sont pas un motif, elles demeurent un écrit »²⁴³.

La signature des potiers peut également être prévue dans le décor du vase, sur l'anse, sur le pied ou sur d'autres surfaces. La signature de Thrasyède, fils de Iokleos de Corinthe, sur une coupe conservée au musée Bénaki en est un exemple. Elle est portée sous le pied de la coupe, donc peu visible sans manipulation de l'objet, mais elle est inscrite dans une bande noire ; les lettres sont très régulières et l'inscription devient ainsi un élément du décor. L'inscription fait quasiment tout le tour de l'anneau noir et elle est très lisible.



Figure 27 Signature de Thrasyède sur une coupe.

Les lettres sont placées de manière très régulière dans l'anneau noir et participent ainsi du décor de l'objet.

Sur certains piliers comme celui portant un cheval de bronze et son cavalier offert par Timarchos sur l'acropole d'Athènes²⁴⁴, la signature du sculpteur n'est pas sur la même

²⁴³ Didier Viviers, *Recherches sur les ateliers de sculpteurs et la Cité d'Athènes à l'époque archaïque, Endoios, Philergos, Aristoklès*, Classe des Beaux-Arts, Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 1992.

²⁴⁴ IG I² 503 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°129 ; DAA (1949) n°236 ; IG I³ 773 ; Ch. Löhr (2000) n°33 ; K. Kissas (2000) B99. EM 6263 - 6263a.

face que la dédicace. Sur la face principale du pilier se trouve le texte de l'offrande et sur le côté la signature. Cette dernière n'est pas mise à une place centrale, elle est donc secondaire²⁴⁵.

Nous pouvons aussi nous interroger sur la place de certaines inscriptions sur les offrandes. Nous avons déjà mentionné la place des dédicaces sur les colonnes de trépieds. En ce qui concerne les offrandes monumentales, placer l'inscription sur une base, sur l'objet lui-même ou sur une plaque l'accompagnant, ne revêt pas nécessairement le même sens.

Il ne semble pas y avoir de grande différence entre l'inscription gravée sur une base de statue et celle portée directement sur la statue elle-même. Pour quatre des *kouroi* étudiés, l'inscription est gravée directement sur la statue : sur les cuisses du *kouros* comme pour Pythias et Aischrion au Ptoion²⁴⁶, pour le *kouroi* de Sounion²⁴⁷ ou pour la *korè* de Nikandrè à Délos²⁴⁸. Elle peut aussi être placée sur la ceinture²⁴⁹. La dédicace de Nikandrè est la plus développée, mais les autres proposent des formules assez classiques avec le nom du dédicant et celui de la divinité honorée. Les dédicaces gravées sur les *kouroi* sont le plus souvent placées à hauteur des yeux du visiteur afin d'en assurer une bonne visibilité et donc d'en faciliter la lecture.

Pour les huit autres *kouroi*, l'inscription est placée sur la base et c'est notamment le cas des quatre offrandes de l'acropole d'Athènes. Néanmoins, le plus souvent, en l'absence de la statue elle-même, il est difficile de conclure que celle-ci ne portait pas d'inscription, surtout quand la base ne conserve qu'une signature. De plus, ces statues étaient peintes et l'inscription pouvait avoir été peinte également, au milieu du décor de la statue.

Enfin, la base fait partie intégrante de l'offrande – le *kouros* n'est pas offert sans socle – donc l'inscription qui y est gravée est un élément central du décor de l'offrande.

²⁴⁵ La place des signatures sur les offrandes est étudiée dans la sous-partie suivante.

²⁴⁶ M. Holleaux, « Fouilles au temple d'Apollon Ptoos », *BCH* 9 1885, p. 474 – 481, n° 8 ; *LSAG* (1961) 95.15 ; J. Ducat (1971), *Kouroi* n°202 ; M. L. Lazzarini (1976) n°122 ; *CEG* (1983) 1 337. MN 20.

²⁴⁷ *IG* I² 830 ; *IG* I³ 1024a et b ; H. R. Goette, *Sounion* 34/35 (*SEG* 50-83). MN 3450.

²⁴⁸ Cf. dossier épigraphique n°33.

²⁴⁹ *ID* 3 ; *LSAG* (1961) 304.9.

I.8. La place des signatures sur les offrandes, une écriture de prestige

Une question débattue est celle de savoir pourquoi certaines œuvres sont signées par l'artiste et d'autres ne le sont pas. Néanmoins, cette question n'est pas au cœur de nos recherches qui portent sur l'écriture elle-même et non pas sur le statut de l'artiste²⁵⁰. La signature des peintres apparaît avant celles des sculpteurs ou des architectes²⁵¹.

L'apparition des signatures date du début du VI^e siècle avec notamment celle d'Euthykartidès²⁵² à Délos et de -ron au Ptoion²⁵³. Néanmoins la signature d'une œuvre dans un sanctuaire nous permet de poser la question : qui écrit et pourquoi signer une œuvre.

Selon Didier Viviers la signature d'une œuvre indique qu'elle a été réalisée par une personne connue et la mention de son nom illustre renforce le prestige de l'offrande et de son dédicant²⁵⁴. L'écriture retrouve alors sa valeur performative puisque la signature apparaît comme un élément supplémentaire de distinction dans le cadre du sanctuaire. Ainsi, Elien (170-230) rapporte à propos d'une offrande signée :

« Hipponicos, fils de Callias, voulait consacrer à sa patrie une statue. Comme on lui avait conseillé de faire fabriquer la statue chez Polyclète, il déclara qu'il ne gagnerait rien à une telle consécration dont toute la gloire reviendrait non pas au dédicant mais au fabricant. Il est clair que les admirateurs de l'œuvre iraient louer Polyclète et non Hipponicos »²⁵⁵.

²⁵⁰ Jeffrey M. Hurwit, *Artists and Signatures in Ancient Greece*, Cambridge University Press, 2015. L'auteur considère que les artistes signent leurs œuvres pour avoir de la reconnaissance : « We have egos. People (creative or otherwise) want other people to know and acknowledge what good works they have done. [...] The signature is, then, an instrument of *kleos* [...] » p. 147.

²⁵¹ François Villard, « L'apparition de la signature des peintres sur les vases grecs », *REG* 115, 2002/2, p. 778-782.

²⁵² Cf. dossier épigraphique n°35.

²⁵³ Cf. dossier épigraphique n°4.

²⁵⁴ Didier Viviers, *Recherches sur les ateliers de sculpteurs et la Cité d'Athènes à l'époque archaïque*, *op. cit.* p. 42-43.

²⁵⁵ Elien, *Histoire variée*, XIV, 16.

Sur l'ensemble du corpus, seuls 67 objets portent la signature de l'artiste qui les ont réalisés, soit environ un objet sur dix. La mention d'une signature peut renforcer la renommée de celui qui offre l'objet inscrit.

Parmi ces 67 objets, 52 signatures sont constituées uniquement du nom du ou des artiste(s) suivi(s) du verbe ἐποίησε. Quatre artistes mentionnent leur ethnique sur des objets datés de la deuxième moitié du VI^e siècle²⁵⁶, quatre leur parenté²⁵⁷ – à la fin du VI^e siècle ou au début du V^e siècle – et quatre proposent des signatures plus développées, toutes de la deuxième moitié du VI^e siècle également :

- Un loutrophore à figures noires, du milieu du VI^e siècle :

κλείμαχος μ' ἐποίησε κέμι ' κένου²⁵⁸

Kleimachos m'a fait et j'appartiens à cet illustre (potier).

- Une base rectangulaire de marbre blanc qui devait supporter la Nikè dite "d'Archerinos", vers 550-530 :

²⁵⁶ Theokides d'Akraiphia : J. Ducat (1971), *Kouroi* n°232-233 ; A. Jacquemin, « Antiquités du Ptoion », *BCH* 104, 1980, p. 73-81 (SEG 30-478a).

Onasimos de Thèbes : M. Holleaux, « Nouvelles et correspondances », *BCH* 15, 1891, p. 661 ; J. Ducat (1971), *Kouroi* n°124. MN 11391.

Kalon d'Egine : *DAA* 171 (1949) ; *IG I³* 752 ; Kissas B27 (2000). EM 6256.

Archerinos de Chios : *IG I²* 487 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°13 ; *DAA* (1949) n°3 ; *IG I³* 683 ; *CEG* (1983) 1 198 ; K. Kissas (2000) B195 ; A. Inglese (ed.), *Epigrammata. Iscrizioni greche e comunicazione letteraria. In ricordo di Giancarlo Susini. Atti del Convegno di Roma, Roma 1-2 ottobre 2009, Roma, 2010, p. 197-220 (SEG 60-109). EM 6241.*

²⁵⁷ A Athènes :

Anténor fils d'Eumares : *IG I²* 485 ; *DAA* 197 (1949) ; *CEG* (1983) 1 193 ; *IG I³* 628 ; K. Kissas (2000) B45. MAcr. 681.

Xénaïos fils d'Arthmonidès : *IG I²* 536 ; *DAA* (1949) n°80 ; *IG I³* 802 ; K. Kissas (2000) C48. EM 6268.

Philon fils d'Enporion signe deux colonnes en marbre pentélique et un perirrhanterion datés de 500-490 : pour la première la signature est dans la restitution *DAA* (1949) n°12. EM 6282. *IG I²* 509 ; *DAA* (1949) n°37 ; *IG I³* 778. *IG I²* 508 ; *DAA* (1949) n°381 ; *IG I³* 777. EM 6267.

Au Ptoion :

Echrestetos fils d'Aktoridas : cf. dossier épigraphique n°1.

²⁵⁸ D. Philios, *Ephemeris Archaïologike*, 1888, p. 193-196 ; K. Kokkou-Vyridi, *Μελανόμορφα γαμήλια ἀγγεῖα ἀπὸ τῆς πυρῆς θυσιῶν στὸ Ἱερὸ τῆς Ἐλευσίνας*, Athènes, 2010, p. 47-52 (SEG 60-126) ; Beazley *ABV* 85.

Μικκιά[δης τόδ' ἄγ]άλμα καλὸν μ' [ἀνέθηκεν καὶ υἱὸς]
Ἄρχερμος θ[υσ]ίησιν Η(ε)κήβο[λον αὖθ' ἰλάσασθαι]
Οἱ Χῖοι Μέλαγος πατρῶιον ἄσ[τυ λιπόντες]²⁵⁹

Déesse, qui frappe au loin, agréé cette belle statue qu'a faite, avec l'habile secours de son fils Archermos, Mikkiadès de Chios, après avoir quitté sa ville natale, celle de Mélas. (R. Etienne)

- Un fragment de colonne ionique signé par le sculpteur parien Kritonidès vers 520 :

Ἄρτεμι, σοὶ τόδε ἄγαλμα Τελεστοδί[κη ἀνέθηκεν]
Ἄσφαλίῳ μήτηρ, Θερσέλεω θυγάτηρ.

τῷ Παρίῳ ποίημα Κριτωνίδεω εὖχομ[αι εἶναι].²⁶⁰

Artémis, Téléstodikè a consacré pour toi cet *agalma*,
la mère d'Asphaleios et la fille de Therséles.

J'affirme que je suis l'œuvre de Kritonidès de Paros.

- Une colonne portant une *korè*, datée de 510-500 :

Παλ(λ)άδι Ἀθαναίαι Λύσον ἀνέθεκεν ἀπαρχὲν
ἠὸν αὐτῷ κτ[εά]νον τῆι δὲ θεῶι χαρίεν
Θεβάδες ἐπ[οίεσεν ὁ Κ]ύ[ρ]νο παῖς τόδ' ἄγαλμα²⁶¹.

²⁵⁹ Cf. dossier épigraphique n°32.

²⁶⁰ IG XII5 216 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°110 ; M. L. Lazzarini (1976) n°726 ; CEG (1983) 1 413.

²⁶¹ Cf. dossier épigraphique n°17.

À Pallas Athéna, Lusôn a consacré en prémices
de sa propriété, en action de grâce pour la déesse
Thebadès a fait, lui le fils de Kyrnos, cet *agalma*.

En outre, la dédicace et la signature ne sont pas nécessairement de la même main.
Ainsi, Didier Viviers étudie trois cas à Athènes.

Le premier cas est l'offrande d'une *korè* montée sur une colonne sur laquelle est gravée une dédicace à Athéna et la signature de Pythis²⁶² :

Πῦθις ἐποίησεν
Ἐπιτέλες ἀνέθεκεν ἀπαρχὴν
Ἀθηναίαι

L'inscription est placée dans trois cannelures contigües mais les lettres de la dédicace sont peintes en rouge et celles de la signature en noir. Le changement de couleur peut indiquer qu'il s'agit de deux graveurs différents.

Le second cas est la dédicace d'Angelitos et la signature d'Euénor²⁶³ :

Ἀγγελίτος : μ' ἀνέθε[κε ~ ~ ~ ~ ~] /
[πότνι'] Ἀθηναία : χεχ[αρίσθο σοι τόδε δῶρον].
Εύένορ ἐποίησεν.

Là encore, l'inscription est placée dans trois cannelures mais la signature et la dédicace sont de deux mains différentes.

Enfin le troisième cas est la dédicace d'Ops[ios ?] qui est placée à côté d'une première signature, celle de Philergos, et séparée par une cannelure anépigraphie à droite

²⁶² IG I² 507 ; DAA (1949) n°10 ; IG I³ 680 ; D. Viviers, *Recherches sur les ateliers de sculpteurs et la Cité d'Athènes à l'époque archaïque, Endoios, Philergos, Aristoklès*, Classe des Beaux-Arts, Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 1992, p. 45-47 ; K. Kissas (2000) B177. MAcr. 6506.

²⁶³ IG I² 495 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°38 ; DAA (1949) n°22 ; M. L. Lazzarini (1976) n°793 ; IG I³ 788 ; D. Viviers, *Recherches sur les ateliers de sculpteurs*, op. cit. p. 47-49 ; K. Kissas (2000) B172. MAcr. 6963 + MAcr. 140.

d'une seconde signature, celle d'Endoios²⁶⁴. Cette dernière utilise une graphie différente et moins soignée. Or Endoios est le sculpteur le plus connu des deux. Il s'agit, d'après Didier Viviers, du « patron de cette officine » et Philergos doit travailler pour lui. Placer le nom d'Endoios sur l'offrande permet d'accroître le prestige de son client. Ce dernier a passé une commande à l'atelier du sculpteur. Si Endoios n'a pas nécessairement réalisé l'œuvre, il la signe et y appose en quelque sorte sa marque de fabrique.

Ἐνδοῖος : ἐπο[ί]σεν].

Ὀφσ[ίος ?] ἀνέθεκεν : ὁ Α[- -]
Φίλεργ[ος] ἐποί[ε]σεν.

Endoios a fait.

Ophsios a consacré à Α[- -]

Philergos a fait.

Il est difficile de déterminer qui écrit sur les offrandes : les *graffiti* ou *dipinti* peuvent être portés sur l'objet par le dédicant lui-même. En revanche, la plupart des inscriptions gravées sur une statue, quelle que soit sa taille, nécessite un savoir faire et est donc vraisemblablement le travail d'un lapicide ou du sculpteur lui-même. Certaines « mains », à Athènes, sont identifiées. Ainsi Anton Raubitschek considère que la dédicace de Spoudis portée sur une base²⁶⁵ est de la même « main » que celle d'Ophsios le cythariste²⁶⁶. C'est la main de Kalôn d'Egine qui aurait aussi gravé une autre base sans doute offerte par Sostratos²⁶⁷. Au Ptoion en revanche, selon Jean Ducat, une inscription

²⁶⁴ IG I² 492 ; DAA (1949) 7 ; M. L. Lazzarini (1976) n°712 ; IG I³ 763 ; D. Viviers, *Recherches sur les ateliers de sculpteurs*, op. cit. p. 77-84. EM 6249 ; MAcr. 602.

²⁶⁵ IG I² 616 bc ; DAA (1949) 87 ; IG I³ 755. EM 6346.

²⁶⁶ IG I² 616, 501,b-d ; DAA (1949) n°85-86 ; IG I³ 754 ; K. Kissas (2000) C52. EM 6346β- 6257-6257 γ δ.

²⁶⁷ IG I² 500 ; DAA (1949) n°171 ; IG I³ 752 ; K. Kissas (2000) B27. EM 6256.

portée sur un *périrrhantérion* serait l'œuvre du dédicant « travaillant avec un outil plus ou moins convenable »²⁶⁸ et doué d'une faible maîtrise de l'écriture.

²⁶⁸ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°255. Thèbes sans numéro.

Conclusion de la première partie

L'écriture dans les sanctuaires se retrouve sur une grande diversité de supports plus ou moins prestigieux, même si beaucoup d'objets inscrits ont disparus, car ils étaient réalisés sur des matériaux périssables. Ces objets inscrits et placés dans le sanctuaire viennent en général y « finir leur vie » : objets du quotidien offerts à la divinité ou offrandes conçues spécialement pour la consécration, ces objets déposés dans le sanctuaire n'en repartiront plus, sauf à être pillés par des impies.

Le nombre d'objets inscrits augmente très sensiblement à partir du VI^e siècle. Néanmoins, de nombreux tessons inscrits ont été découverts, qui témoignent d'une pratique d'écriture plus ancienne. Le *graffito* est une pratique d'écriture individuelle, une performance personnelle qui peut être effectuée devant d'autres hommes et qui est offerte à la divinité. En revanche, la consécration d'un objet avec une dédicace versifiée nécessite de recourir à des spécialistes, des personnes qui connaissent la métrique et les épithètes homériques. La pratique d'écriture n'est donc pas uniforme et cette diversité se retrouve dans les offrandes des sanctuaires. Ces dernières ne prennent sens qu'en fonction de la place qu'elles occupent dans le *téménos*. La situation d'énonciation rend visibles et/ou lisibles les inscriptions. Le cheminement des visiteurs dans les sanctuaires font de la place de l'offrande et de celle de l'inscription sur l'objet des éléments très importants. L'inscription fait partie de l'image de l'offrande, elle lui donne une plus-value qui peut être accrue par la signature d'un artiste prestigieux.

Tout cela fait de l'écriture dans les sanctuaires un mode de reconnaissance sociale essentiel.

II. L'écriture dans le sanctuaire : un mode de reconnaissance sociale

Un grand nombre des inscriptions dans les sanctuaires de l'époque archaïque sont des dédicaces qui expriment et conservent une part de l'identité du dédicant, identité qui est une construction sociale. L'objet inscrit représente le point de connexion entre l'individu et la collectivité. Il permet de mettre par écrit comment un individu se présente vis-à-vis de la communauté des hommes mais aussi vis-à-vis des divinités. Quelle facette de son identité souhaite-t-il mettre en valeur pour que les visiteurs du sanctuaire se souviennent de lui et que la divinité agrée son offrande ?

C'est cet aspect de son « identité » qu'un dédicant, un personnage officiel, une cité ou un *koinon*, va exprimer dans son inscription. Il en est de même pour les inscriptions placées sur les stèles funéraires de particuliers. Ces dernières permettent de reconstituer ce que Géza Alföldy et Silvio Panciera ont appelé pour le monde romain une *Selbstdarstellung* que nous pouvons traduire par « auto-représentation »²⁶⁹. Pourquoi vouloir proclamer une identité singulière dans un sanctuaire ? Cette identité et cette singularité sont-elles destinées à la divinité, aux visiteurs, ou aux deux ? Comment rendre cette identité visible et donc comment, par cette déclaration d'identité, celui qui offre l'objet souhaite-t-il que les visiteurs ultérieurs se souviennent de lui ? Peut-on se singulariser au milieu de multiples offrandes analogues ?

Mais les inscriptions peuvent aussi conserver la mémoire d'actes importants pour la cité : victoires, règlements, décisions diverses. Le sanctuaire est un lieu de publicité : lieu qui rend publique telle ou telle décision, lieu qui fait connaître ou re-connaître une personne, une action, qui en garde mémoire. Lieu de la vie religieuse et de la vie sociale, il est à la confluence du monde des dieux et du monde des hommes. Lieu de reconnaissance sociale, le sanctuaire fait de l'écriture un outil de communication publique.

C'est ce qu'il nous faut examiner maintenant.

²⁶⁹ Géza Alföldy et Silvio Panciera (dir.), *Inchriftliche Denkmäler als Medien der Selbstdarstellung in des römischen Welt*, Stuttgart, 2010.

II.1. Les taureaux inscrits du Cabirion de Thèbes : des offrandes multiples et répétitives

Le sanctuaire du Cabirion de Thèbes présente une originalité dans notre corpus, comme au sein des sanctuaires grecs de l'époque : 534 statuettes de taureaux en bronze et en plomb y ont été mises au jour, toutes datées entre la fin du X^e siècle et la fin du III^e siècle²⁷⁰. Il s'agit d'offrandes de petite taille, de 5 à 8 cm de haut, parfois placées sur un socle. Nous observons ici une grande permanence dans le type d'offrande, même si les datations de l'objet et celles de l'inscription posent problème²⁷¹. Paul Roesch remet en cause la datation proposée par Bernhard Schmaltz de certains taureaux : il estime qu'il y a une concordance pour la datation de sept taureaux entre la datation stylistique et la datation épigraphique ; mais, pour la majorité des objets, il y a une différence qui peut aller jusqu'à quatre siècles. Cependant les inscriptions dont la date supposée est inférieure à 150 ans à celle de leur support, datent toutes d'avant 400. Paul Roesch estime qu'il n'y a aucun critère fiable pour dater, avec précision, les taureaux du Cabirion, si l'on se fonde sur l'archéologie ou la stylistique et que « pour tout ce qui concerne la datation des inscriptions par l'écriture, la plus grande prudence s'impose »²⁷². Certains taureaux ont sans doute été gravés bien après leur fabrication, dans une forme de remploi de l'objet. Claude Rolley, à son tour, reprend la datation de Paul Roesch. Néanmoins, il est clair qu'un certain nombre de taureaux ont été dédiés à l'époque archaïque. Les bâtiments les plus anciens découverts sur le site – deux structures rondes – datent du VI^e siècle. Il y a une activité religieuse à cet endroit à l'époque que nous étudions.

Certains taureaux portent des inscriptions en traits continus et d'autres en poitillés. Selon Bernhard Schmaltz, les inscriptions en traits continus ont été gravées dans la cire du modèle, ce qui est la manière la plus simple d'opérer. En revanche, les

²⁷⁰ Ont été également découverts 26 boucs, béliers, brebis en plomb mais aucun ne porte d'inscription.

²⁷¹ Bernhard Schmaltz, *Metallfiguren aus dem Kabirenheiligtum bei Theben : die Statuetten aus Bronze und Blei*, W. de Gruyter & co, Berlin, 1980 ; Paul Roesch, « Les taureaux de bronze du Kabirion de Thèbes et l'écriture archaïque béotienne », in J. M. Fossey, H. Ginoux (dir.), *Actes du III^e Congrès International sur la Béotie antique*, J. C. Gieben, Amsterdam, 1985, p. 135-143 ; Claude Rolley, « Les bronzes grecs : recherches récentes », *Revue Archéologique*, Nouvelle série, fasc. 2, 1986, p. 385-389 ; Michèle Daumas, *Cabiriaca, Recherches sur l'iconographie du culte des Cabires*, de Boccard, Paris, 1998.

²⁷² Paul Roesch, « Les taureaux... », *op. cit.*, p. 142.

inscriptions en pointillés ont été portées directement sur le bronze. Cela signifie donc que les inscriptions en traits continus ne peuvent avoir été réalisées qu'au moment de la fabrication du taureau alors que celles en pointillés ont pu être ajoutées *a posteriori*, peut-être au moment de sa consécration, lors d'un rite difficile à préciser. Il y a ici une différence de temporalité de l'écriture : en traits continus, l'écriture fait partie dès l'origine de la conception de l'animal offert, alors qu'en pointillés, l'animal semble être une offrande « convertie », l'écriture transformant l'objet consacré en offrande singulière²⁷³.

Selon Michèle Daumas, le culte des Cabires serait d'origine étrangère, introduit par des Grecs venus d'Asie Mineure, et les offrandes seraient en rapport direct avec ce culte à mystères. L'offrande du taureau aux Cabires ou à l'Enfant devait entrer dans un rituel particulier. Pourtant sur les 534 figurines retrouvées, seules 38 portent des dédicaces. 24 seraient datées de l'époque archaïque et du début de l'époque classique. Sur ces 24 figurines de taureau, 7 portent une formule classique comprenant $\lambda\alpha\rho\acute{o}\varsigma$ ²⁷⁴ et 11 conservent le nom d'un dédicant²⁷⁵, dont celui d'une femme : Xenulis.

Δαιτόνδα[ς] ἀνέθεκε τοῖ Καβίροι²⁷⁶.

Daitondas a consacré au Cabire.

²⁷³ Cf. p. 282.

²⁷⁴ Nous utilisons ici les numéros de Bernhard Schmalz : n° 134 : KABEIPO HIEPOΣ ; 210 : HIAPOΣ KABIPO ; 211 : HIAPOΣ KABIPO ; 260 : TO KABIPO HIAPOΣ ; 300 : KABIPO | HIAPO ; 304 : HIAPOΣ KABIPO ; 359 : HIEPONKABEIPON.

²⁷⁵ Daitondas : 203, 341, 342 et 214 ; Karkôn : 246, 352, 353 ; Xenulis : 333 ; Echembrotos : 193 ; Epikoudeis : 250A ; Omoloichos : M. L. Lazzarini (1976) n°368.

²⁷⁶ IG VII 2457 ; M. L. Lazzarini (1976) n°124 ; P. Roesch, « Les taureaux de bronze *op. cit.* n°203.

**Figure 28 Dédicace de Daitondas au Cabire sacrés,
gravée sur le flanc d'un taureau de bronze
(Hauteur : 0, 098 m, largeur : 0, 099 m).**

face a.1 : Χσενυλις {Ξενυλις} Xénulis

face b.2 : τοῖ παιῖδι²⁷⁷. A l'Enfant.

Si nous considérons que l'écriture entre dans une stratégie de reconnaissance sociale et de distinction, alors pourquoi offrir un objet qui semble quasiment standardisé, un taureau de petite taille, portant une inscription souvent peu lisible du fait de la taille des lettres, de leur disposition, du support et de sa matière, le bronze ? Les taureaux inscrits n'étaient pas destinés à être des offrandes visibles dans le sanctuaire mais devaient être utilisés dans le rite, au cours duquel la dédicace était peut-être lue ; puis ils étaient placés dans des trésors. Le nom inscrit du dédicant ne permettait pas

²⁷⁷ IG VII 3579 ; M. L. Lazzarini (1976) n°367 ; P. Roesch, « Les taureaux de bronze *op. cit.* n°333.

véritablement une reconnaissance sociale dans la mesure où l'objet ne se distingue ni par sa facture, ni par sa taille. De plus, il n'était sans doute pas exposé longtemps. Toutefois, si un petit nombre de taureaux portent une inscription et pour certains un nom, il y a bien de la part du dédicant la volonté de singulariser son offrande au milieu de celles des autres.

Figure 29 Taureau portant une dédicace gravée sur son échine : τὸ Καβίρῳ

Il est difficile d'interpréter les rites du Cabirion dans la mesure où ce sanctuaire à mystères a, jusqu'à présent, bien conservé ses secrets. Le rituel était sans doute associé à un banquet, ce que laisse supposer la présence de 9 canthares ou fragments de vases inscrits portant tous des dédicaces classiques. Seule une inscription portée sur un canthare n'est pas forcément une dédicace mais peut être aussi une marque d'appartenance au sanctuaire²⁷⁸ :

[τὸ Κα]βίρῳ εἰμί.

Je suis [j'appartiens] au Cabirion.

²⁷⁸ IG VII 3969 ; M. L. Lazzarini (1976) n°552.

Il ne semble pas qu'avec ces offrandes répétitives de taureaux, il y ait, au Cabirion et à notre époque, une stratégie de distinction sociale. La distinction passait par le fait d'être initié ou non. L'écriture semble entrer ici dans un rituel : elle singularise certaines offrandes mais celles-ci ne sont pas visibles ni lisibles très longtemps. L'écriture peut être un acte rituel lorsque l'inscription est en pointillés et donc lorsqu'elle a pu être réalisée et superposée après la fabrication de l'objet. Le bronze n'est pas un matériau facile à graver, mais sa conservation est durable ; la tablette de cire et le bois sont plus aisés à graver mais ils ne se conservent pas.

II.2. La multiplication des offrandes : un signe de piété

Certains dédicants consacrent plusieurs objets dans le même sanctuaire mais très peu, dans l'état actuel de notre documentation, ont laissé une dédicace portant leur nom dans des sanctuaires différents.

Des objets inscrits à Thèbes et sur l'acropole d'Athènes conservent le nom d'Onasimos. A Athènes, ses offrandes sont datées du premier quart du V^e siècle. Sur quatre fragments joints provenant d'un chapiteau d'un pilier rectangulaire, deux inscriptions distinctes apparaissent :

1- Θεό[δο]ρος : ἀν[έθεκεν : Ὀν]εσίμο : [υἱός].

2- Ὀνέσιμος : μ' ἀνέθεκεν : ἀπαρχὲν

τάθENAIAI : ὁ Σμικύθο υἱός.²⁷⁹

D'autre part, sept bassins de bronze portent la même inscription :

[Ὀνέσιμο]ς ἀνέ[θεκεν] : ὁ Σμικύθο : τάθENAIAI : ἀπαρχέν].²⁸⁰

A chaque fois, Onasimos se présente comme le fils de Smikythos, formule de parenté classique, reprise par son propre fils Théodoros.

A Thèbes, un canthare noir est, en revanche, daté du VI^e siècle²⁸¹ :

Ὀνάσιμο[ς e.g. ἀνέθεκεν].

Néanmoins, ce nom est courant en Béotie. Il se retrouve huit fois à Thèbes : une fois pour désigner le dédicant d'une vaisselle à boire au Cabirion – mais elle date du V^e siècle, c'est

²⁷⁹ IG I² 598 ; DAA (1949) n°217 ; IG I³ 699 ; Ch. Löhr (2000) n°40 ; C. M. Keesling, « Patrons of Athenian Votive Monuments of the Archaic and Classical Periods », *Hesperia* 74, 2005, p. 395-426. MAcr. 4184.

²⁸⁰ DAA (1949) n°349 à 353 et 357-358 ; IG I³ 926 à 932. EM 6549, 6543 et 6538.

²⁸¹ V. Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in N. Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 150-210 n°39 (SEG 60-512). Thèbes 46850.

trop tard pour qu'il s'agisse de notre homme – une autre fois pour désigner un homme actif à Thèbes entre 540 et 520 qui, lui, peut être notre homme ; un homme portant également ce nom est mentionné au Ptoion sur une base en bronze portant une statuette :

Ὄνασιμος Θεβαίης ἔποιε²⁸²

Onasimos a fait à Thèbes.

Rien ici ne permet de certifier qu'un même homme a consacré plusieurs offrandes dans des sanctuaires différents.

Les grandes familles de l'époque peuvent témoigner de leur puissance en multipliant les offrandes dans divers sanctuaires. C'est le cas des Alcmonides. Sur l'acropole d'Athènes, au milieu du VI^e siècle, est consacré un trépied dont le chapiteau, conservé, porte une inscription dédicatoire d'un certain « -os » qui a été restituée en [Κροῖς(?)]ος et d'Alcméon²⁸³. Il s'agirait du fils d'Alcméon I et petit-fils de Mégacles I :

[Κροῖς(?)]ος : κάλκμεο[νί]δες {Αλκμεονίδες} : πέντ[ε : ἰ]-
[πι]κόν τε ν[ικ]έσαντε άνε[θέτεν].

[Krois]os et Alcméon ayant remporté cinq courses hippiques ont consacré.

A la même période, au Ptoion, Alcmonidès, fils d'Alcméon offre une statue placée sur un chapiteau inscrit²⁸⁴. Dans les deux cas, les offrandes viennent en remerciement après une victoire à un concours hippique. Les deux offrandes semblent se faire écho. L'une est en Attique, la seconde en Béotie, dans des sanctuaires qui n'ont pas la même aura, mais qui, tous deux, reçoivent des offrandes de dédicants venus de cités différentes. Selon Jean Ducat, il s'agirait pour Alcmonidès, en consacrant au Ptoion, de contrer l'influence de

²⁸² M. Holleaux, « Nouvelles et correspondances », *BCH* 15, 1891, p. 661 ; J. Ducat (1971), *Kouroi* n°124. MN 11391.

L. 11,6 ; l. 5,7 à 5,9. Hauteur des lettres 6 mm.

²⁸³ *IG* I² 472 ; *DAA* (1949) n°317 ; *LSAG* (1961) 77.25 ; *CEG* (1983) 1-302 ; *IG* I³ 597 ; *SEG* 37-44. EM 6222.

²⁸⁴ Cf. Figure 16 *Chapiteau inscrit portant la dédicace d'Alcmonidès au Ptoion*. p. 117.

Thèbes qui soutient Pisistrate exilé à Erétrie. Il fait une offrande dans le sanctuaire du Ptoion alors très actif. Lilian Hamilton Jeffery pense pour sa part que peu de temps après sa victoire, l'ensemble de son *genos* a été exilé et donc qu'il n'a pas pu consacrer son offrande à Athènes. Pourtant Albert Schachter propose d'abandonner toute lecture politique de cette dédicace et de considérer tout simplement le Ptoion comme un sanctuaire oraculaire important du centre de la Grèce. Il rappelle que la période 550-530 est la période où de nombreuses offrandes majestueuses sont offertes à Apollon Ptoios²⁸⁵. Il met en relation cette soudaine attirance pour ce sanctuaire avec la destruction du temple d'Apollon à Delphes en 548-547²⁸⁶. Pourtant, ces offrandes prennent un sens politique clair de la part des Alcéméonides et entrent dans une stratégie de communication : offrir dans plusieurs sanctuaires permet de démontrer et d'affirmer leur puissance. Le rappeler par le biais d'un objet inscrit offert dans un sanctuaire, rend visible, aux yeux de tous, leur pouvoir.

Sur l'acropole d'Athènes, trois offrandes du début du V^e siècle sont attribuées à un Euthydikos, dont deux au moins doivent être de la même personne, caractérisée par sa parenté, « fils de Thaliarchos »²⁸⁷. Quatre dédicaces conservent le nom de Smikros²⁸⁸. Là encore, il n'est pas sûr qu'elles émanent de la même personne. Ce nom est courant. Les quatre inscriptions donnent peu d'éléments d'identification : dans l'une il est tanneur, ce qui le distingue du peintre actif à la fin du V^e siècle. Il fait une dédicace avec ses fils pour ses « affaires florissantes » sans précision : cela peut s'appliquer aussi bien au métier de peintre qu'à celui de corroyeur. Enfin, sur une stèle ou une base de statue, ce nom apparaît

²⁸⁵ Cf. graphiques p. 27 et 45.

²⁸⁶ Albert Schachter, « The Politics of dedication : Two Athenian Dedications at the Sanctuary of Apollo Ptoieus in Beotia », in R. Osborne et S. Hornblower (ed.), *Ritual, Finance, Politics. Athenian Democratic Accounts Presented to David Lewis*, Clarendon Press, Oxford, 1994, p. 298-299 « the people who would normally have gone to Delphi, redirected their steps to the Ptoion ».

²⁸⁷ Cf. dossier épigraphique n°26

IG I² 590 ; DAA (1949) n°82 ; CEG (1983) 1 229 ; IG I³ 732 ; K. Kissas (2000) B26. EM 6325.

IG I² 588 ; DAA (1949) n°294 ; IG I³ 837. EM 6324. Cf. p. 207 sq.

²⁸⁸ IG I² 644 ; P. Lemerle, « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1939 », *BCH* 63 1939, p. 285.

IG I² 497 ; DAA (1949) n°58 ; IG I³ 646 ; K. Kissas (2000) B8. MAcr. 6972.

cf. dossier épigraphique n°22

IG I² 477+481+470 ; DAA (1949) n°68 ; IG I³ 723 ; K. Kissas (2000) C29. EM 6220 a-d.

au milieu d'autres avec un démotique : « Smikros d'Anaphlystos ». Ces inscriptions ne permettent pas de dire assurément qu'il s'agit du même dédicant.

De multiples offrandes de l'acropole d'Athènes, du VI^e au milieu du V^e siècle, portent le patronyme de Callias : elles ne sont pas toutes issues de la même famille, même si une lignée peut être mise en évidence comme nous le montrerons avec les consécration des vainqueurs aux concours.

L'acropole conserve également trois offrandes d'un Simylos²⁸⁹, d'une Smikythè²⁹⁰, d'un Ophisios²⁹¹ ; deux d'un Philon²⁹², d'un Phaidros²⁹³, d'une Glyke²⁹⁴ et d'un Dorotheos²⁹⁵.

Au Ptoion, deux dédicaces conservent le nom de Pythias. Néanmoins, étant donnée la différence de datation, Jean Ducat estime que le plus jeune devait porter le nom de son grand-père comme cela est souvent le cas²⁹⁶. Toutefois, une similitude entre les deux dédicants peut être relevée : ce sont les seules, au Ptoion, à qualifier Apollon

²⁸⁹ IG I² 359.

IG I² 775.

DAA (1949) n°114 ; IG I² 764 ; IG I³ 834. EM 433.

²⁹⁰ IG I² 659 ; DAA (1949) n°93 ; IG I³ 700 ; K. Kissas (2000) B39. EM 12780 et 6383.

cf. dossier épigraphique n°30.

IG I³ 574. MN X 7274.

²⁹¹ IG I² 579 ; DAA (1949) n°41 ; IG I³ 740 ; K. Kissas (2000) B183. EM 6318.

IG I² 616, 501,b-d ; DAA (1949) n°85-86 ; IG I³ 754 ; K. Kissas (2000) C52. EM 6346β- 6257- 6257 γ δ.

²⁹² IG I² 536 ; DAA (1949) n°80 ; IG I³ 802 ; K. Kissas (2000) C48. EM 6268.

IG I² 658 ; DAA (1949) n°322 ; IG I³ 757 ; CEG (1983) 1 253. EM 6382.

²⁹³ IG I² 653 ; DAA (1949) n°226 ; SEG 14-12 ; IG I³ 662. EM 6377

²⁹⁴ M. Giannopoulou, in N. Kaltsas, A. Shapiro (ed.), *Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens*, A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 310-311, n°138 (SEG 58-79), MAcr. 732.

J.-Y. Empereur, « Collection Paul Canellopoulos : petits objets », *BCH* 105, 1981, p. 565 n°5 (SEG 31-41/1581) ; IG I³ 548bis. Canellopoulos inventaire 724.

IG I² 411 ; M. L. Lazzarini (1976) n°667 ; IG I³ 536. MN 6944.

²⁹⁵ IG I² 764 ; DAA (1949) n°114 ; IG I³ 834. EM 433.

IG I² 413 ; M. L. Lazzarini (1976) n°15 ; IG I³ 576.

²⁹⁶ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°241. Thèbes sans numéro.

M. Holleaux, « Fouilles au temple d'Apollon Ptoos », *BCH* 9 1885, p. 474 – 481, n° 8 ; *LSAG* (1961) 95.15 ; J. Ducat (1971), *Kouroi* n°202 ; M. L. Lazzarini (1976) n°122 ; *CEG* (1983) 1 337. MN 20.

δ'άργυροτόξος – à l'arc d'argent – une épiclèse courante selon A. Furtwängler²⁹⁷ qui se retrouve à plusieurs reprises dans l'œuvre d'Homère²⁹⁸.

Au Cabirion de Thèbes, Daitondas et Karkôn ont consacré plusieurs offrandes comme nous l'avons déjà signalé²⁹⁹.

Une dédicace de Mikkiadès, au milieu du VI^e siècle, portée sur un fragment de base, a été retrouvée au sanctuaire archaïque d'Apollon à Paros³⁰⁰. Mikkiadès se présente comme le père d'Archerinos qui est un sculpteur connu de Chios et qui a réalisé, notamment, l'offrande d'Iphidikè sur l'acropole d'Athènes³⁰¹. Mikkiadès a également offert une statue à Délos placée sur une base inscrite³⁰², la célèbre « Nikè d'Archerinos » :

Μικκιά[δης τόδ' ἄγ]άλμα καλὸν π[οίησε καὶ υἱὸς]
Ἄρχερμωσο[φ]ίεισιν (ἐ)κηβώ[λοι ἰοχραίρη]
[h]οὶ Χῖοι Μέλαγος πατροῖων ἄσ[τυ νέμοντες].

Déesse, qui frappe au loin, agréée cette belle statue qu'a faite, avec l'habile secours de son fils Archerinos, Mikkiadès de Chios, après avoir quitté sa ville natale, celle de Mélas³⁰³.

La capacité pour un dédicant de consacrer plusieurs objets inscrits révèle à la fois sa piété et sa situation sociale qui lui permet de présenter différentes offrandes à la divinité. Elle peut aussi témoigner de la circulation des hommes entre les sanctuaires,

²⁹⁷ A. Furtwängler, « Apollon », in W. H. Roscher, *Ausführliches Lexikon der Griechischen und Römischen Mythologie*, I, Leipzig, 1884-1890, p. 422-469.

²⁹⁸ Homère, *Illiade*, II 765 ; V 449 et 760 ; VII 59 ; X 515 ; XXI 229 ; XXIV 759. *Odyssée*, VII 64 ; XV 410 ; XVII 252. *Hymne à Apollon* 140 ; à *Hermès* 329 ; à *Dionysos* 19 ; à *Artémis* 1.

²⁹⁹ Cf. p. 148.

³⁰⁰ IG XII 5 147 ; W. Peek, *Zeitschr. Halle-Wittenberg* VI 1956/7, 574 adn. 2. (SEG 19-555) ; LSAG (1961) 305.29.

³⁰¹ IG I² 487 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°13 ; DAA (1949) n°3 ; IG I³ 683 ; CEG (1983) 1 198 ; K. Kissas (2000) B195 ; A. Inglese (ed.), *Epigrammata. Iscrizioni greche e comunicazione letteraria. In ricordo di Giancarlo Susini. Atti del Convegno di Roma*, Roma 1-2 ottobre 2009, Rome, 2010, p. 197-220 (SEG 60-109). EM 6241.

Pline dans son *Histoire naturelle*, XXXVI, 11 indique que Mikkiadès est le fils du sculpteur Mélas de Chios et le père d'Archerinos.

³⁰² Cf. dossier épigraphique n°32.

³⁰³ Traduction de Roland Etienne.

mais celle-ci semble très limitée à l'époque archaïque sauf pour les grandes familles comme les Alcéméonides, circulation qui a pu être provoquée pour des raisons politiques dans ce cas, ou pour certains autres, professionnelles comme dans le cas des sculpteurs.

II.3. Les offrandes précisant le métier du dédicant : « Il est honorable pour ceux qui excellent dans un art de montrer leur habileté³⁰⁴ »

La dédicace inscrite dans un sanctuaire n'est pas dans un mode d'expression réservé à des élites ; elle permet une reconnaissance sociale bien plus large. Ainsi plusieurs dédicants se présentent avec la mention de leur métier et consacrent des offrandes, parfois majestueuses, à la fin du VI^e et au début du V^e siècle. Ce sont des artisans, mais aussi un pêcheur, ou des fonctionnaires du sanctuaire³⁰⁵.

Concernant les premiers, Aristote indique que « les artisans sont, pour la plupart, des gens riches »³⁰⁶. Le statut social et la prospérité des artisans sont l'objet de nombreuses études. Les historiens contemporains ont souvent considéré que le métier d'artisan en Grèce était méprisé et qu'ils étaient peu importants, tant socialement qu'économiquement³⁰⁷, ce dont témoignerait le terme de βάνανσος – artisan – qui était utilisé dès l'époque archaïque³⁰⁸. Ce mépris est fixé par les lexicographes alexandrins et le terme de *banausos* est utilisé par Aristote. D'autres historiens en revanche estiment qu'ils jouissaient d'une estime et d'un statut social élevé à Athènes³⁰⁹. Quand ils se présentent, ces artisans n'utilisent pas le terme de βάνανσος mais inscrivent soit le nom précis de leur métier, soit le terme de δημιουργός qui désigne tout homme qui exerce une profession manuelle. Ils pouvaient être fiers de leur métier au point de l'indiquer dans leurs offrandes et surtout sur leur tombe. Il s'agit d'un élément d'identité qui les caractérise et qu'ils choisissent de mettre en valeur.

³⁰⁴ Cf. dossier épigraphique n°18.

³⁰⁵ Sur la piété des artisans, cf. Anne-Catherine Gillis, « Les croyances des artisans : le cas des métallurgistes », in Francine Blondé (dir.), *L'artisanat en Grèce ancienne*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2016, p. 269-285.

³⁰⁶ Aristote, *Pol.* III, 5.6

³⁰⁷ Moses I. Finley, *L'économie antique*, Paris, 1992, p. 41-76 ; David W. J. Gill, Michael Vickers, « Reflected Glory : Pottery and Precious Metal in Classical Greece », in *JDAI* 105, 1990, p. 6-8.

³⁰⁸ Félix Bourriot, *Banauos – Banausia et la situation des artisans en Grèce classique*, Georg Olms Verlag, Hildesheim, 2015.

³⁰⁹ Anton Raubitschek, *DAA*, p. 458, 465 ; Claudia Wagner, « The Potters and Athena : Dedications on the Athenian Acropolis », in G. R. Tsetschladze (et alii.), *Periplous : Papers on Classical Art and Archaeology presented to Sir John Boardman*, Londres, 2000, p. 383-387.

Cette écriture des artisans est ce qu'Eric Havelock nomme la « *craft-literacy* ». Pour Kevin Robb, l'alphabétisation est d'abord sensible chez cette catégorie de personnes³¹⁰.

Dans notre corpus, seule l'acropole d'Athènes conserve des inscriptions, au nombre de dix-neuf, qui peuvent être attribuées sans conteste à des artisans, à l'exception des sculpteurs. Elles sont toutes datées de la fin du VI^e ou du début du V^e siècle. Ces offrandes étaient peut-être en l'honneur d'Athéna Erganè, « l'Industieuse », patronne des artisans d'art et des artistes, principalement des céramistes et des sculpteurs, mais plus simplement étaient offertes à la divinité principale de la cité. Ce n'est pas toujours le cas puisqu'à Corinthe, plus précisément à Penteskouphia, ces offrandes ne sont pas faites en l'honneur d'Athéna, ni d'Héphaïstos, mais de Poséidon, divinité qui n'est pas directement concernée par l'activité de production, dans un sanctuaire qui est principalement fréquenté par des artisans corinthiens.

II.3.1. Les offrandes des céramistes

Parmi ces objets inscrits, sept sont l'œuvre de « potiers » ou « céramistes » : κεραμεύς³¹¹. Être céramiste est un métier qui procure un statut important à l'époque, dans la mesure où l'artisan fréquente de près les élites et peut être attaché à une personne puissante. Le potier peut, à l'imitation des élites de la cité, consacrer des offrandes prestigieuses. Euphronios, peintre et potier, se représente sur ses vases au même plan que les hommes de l'élite athénienne dont il loue la beauté et la prodigalité. Néarchos, dans le dernier quart du VI^e siècle, offre une *korè* avec une inscription placée sur la base en stoichédon³¹² :

Νέαρχος ἀνέθεκε[ν ὁ κεραμε]-

³¹⁰ Kevin Robb, *Literacy and Paideia in Ancient Greece*, Oxford University Press, Oxford – New-York, 1994.

³¹¹ DAA (1949) n°44, 49, 70, 178, 197, 209, 225.

³¹² IG I² 485 ; DAA (1949) n°197 ; CEG (1983) 1 193 ; IG I³ 628 ; K. Kissas (2000) B45. MAcr. 681.

ὕς ἔργον ἀπαρχὲν τὰθ[εναίαι].

Ἀντένορ ἐπ[οίεσεν ἡ]-

ο Εὐμάρος τ[ὸ ἄγαλμα].

Néarchos le potier a dédié en prémices de son travail à Athéna

Anténôr fils d'Eumares a fait cet *agalma*

Cette dédicace est parfaitement lisible sur la base de la *korè* et elle met en évidence le nom et le métier du dédicant : ces informations sont suffisantes pour déterminer son identité et en garder la mémoire.

Le sculpteur est présenté, en revanche, par son nom et sa parenté. Il précise cette dernière, alors qu'il est un sculpteur connu à Athènes. On lui attribue le fronton est du temple d'Apollon à Delphes, financé par les Alcmonides, ainsi que des statues des Tyrannicides. Néarchos est donc très prospère pour pouvoir se payer ses services.

Figure 30 *La korè d'Anténôr, offrande de Néarchos.*
La dédicace est placée sur la base de la korè.

Euphronios qui fait une dédicace vers 475, est également un potier connu³¹³. Il consacre son offrande sur un pilier³¹⁴. Son nom et son métier sont placés sur la face principale, en avant du pilier, bien visibles, alors que le reste de l'inscription, aujourd'hui très lacunaire, se trouve sur la face de droite et plus difficilement visible. Il s'agit probablement d'une sorte d'hymne.

sur la face principale :

[E]ύφρόνιος [: άνέθεκε]ν [: —ό]
κεραμεύς : [τάθεναί]αι δε[κάτεν].

vacat

[.....¹⁵.....]ερ— — —

sur la face latérale droite :

— — —^{c.23}— — — Λ ὄρχαμε : τ— —
— — —^{c.24}— — — ε : καλός — — —
— —^{c.10}— — α — —^{c.14}— — εκεν — — —
—^{c.5}— αν [: Η]υγία [ν — —^{c.11}— —]ν— —

Euphronios le potier a dédicacé à Athéna en dîme.

Sur la face latérale, il est fait mention de déesse Hygeia et ὄρχαμε τ[έχνης] signifie « chef » ou « maître de l'art » et peut concerner aussi bien la déesse Athéna qu'Euphronios lui-même.

³¹³ Irma Wehgartner, *Exekias und Euphronios : Überlegungen zu zwei Protagonisten der spätarchaischen Vasenmalerei Athens*, 2004. Martine Denoyelle, *Euphronios peintre : actes de la journée d'étude organisée par l'École du Louvre et le département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du musée du Louvre 10 octobre 1990*, Paris, La Documentation française 1992.

³¹⁴ *IG I² 516 ; DAA (1949) n°225 ; M. L. Lazzarini (1976) n°665 ; CEG (1983) 1 271 ; IG I³ 824. EM 6278.*

L'offrande de Mnésiadès et Andocide est pour sa part inscrite sur un large pilier en marbre des îles d'environ 84 cm de haut³¹⁵. Celle d'Iatroklès et Képhalos est placée sur un pilier de près d'un mètre de haut également mais qui portait un vase de pierre qui peut rappeler la profession de céramiste du premier des deux dédicants, du moins à en croire la restitution de A. Raubitschek³¹⁶ :

Ἰατροκλέες [κεραμεὺς τάθεναίαι μ' ἀνέθεκεν]
καὶ Κέφα[λος δεκάτεν παιδί Διὸς μεγάλο].

Iatroklès le potier m'a consacré à Athéna
et Képhalos en dîme à la fille du grand Zeus.

Ses inscriptions sont placées à une hauteur qui les rend parfaitement lisibles.

Les occasions pour lesquelles ces offrandes de potiers ont été faites sont inconnues. Il est probable que celle d'Euphronios est faite à la fin de sa carrière, étant donné la date estimée de sa consécration. Il est possible que ces offrandes viennent couronner une carrière, une réussite. Offrir un objet inscrit sur l'acropole, c'est rappeler à tous cette réussite sociale et/ou économique et en conserver la mémoire. C'est aussi d'une certaine manière, remercier la divinité qui a rendu possible cette réussite. Ainsi, un pilier daté des environs de 500 porte cette dédicace³¹⁷ :

[έσθλὸν] τοῖσι σοφοῖσι σο[φ]ίζεσθ[αι κ]ατ[ὰ τέχνην]
[ὸς γὰρ] ἔχει τέχνην λῶι[ο]ν ἔχ[ει βίοτον].
[— 4-5 —] ε Ἀθηναίαι δεκάτ[εν ἀνέθεκεν].

Il est honorable pour ceux qui excellent dans un art de montrer leur habileté,
car celui qui possède un talent a aussi une vie meilleure.

³¹⁵ *IG I² 627* ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n° 21 ; *DAA* (1949) n°178 ; *CEG* (1983) 1 191 ; *IG I³ 620*.

³¹⁶ *IG I² 600* ; *DAA* (1949) n°209 ; *IG I³ 614* ; K. Kissas (2000) B39. EM 6334. Dans *IG I³ 614*, ils ne conservent que :

Ἰατροκλέες — — — —
καὶ Κέφα[λος — — —].

³¹⁷ Cf. dossier épigraphique n°18.

[untel] m'a consacré à Athéna comme dîme.

Cette dédicace débute par une phrase qui s'apparente à une morale. Cette phrase générale devançait l'annonce du nom de cet artisan habile qui se célébrait de cette manière. Paradoxalement, les vicissitudes du temps ont fait disparaître son nom et ont conservé la phrase à caractère général. Cette dédicace semble exprimer l'état d'esprit de ces artisans. C'est pourquoi nous l'avons mise en titre de cette sous-partie de notre thèse.

Pour autant il n'est pas sûr que les offrandes des artisans en elles-mêmes, montrent l'habileté de ceux-ci, dans la mesure où ce ne sont pas nécessairement eux qui les ont fabriquées, comme dans le cas de Néarchos que nous avons mentionné. Les artisans riches peuvent faire exécuter leurs offrandes par d'autres ateliers, comme le fait l'élite de la cité.

En outre, ces artisans ne sont pas nécessairement représentés dans l'exercice de leur métier sur leur offrande. Ainsi, Didier Viviers considère que ce qui est appelé traditionnellement la « stèle du potier », car elle porte un bas-relief représentant cet artisan, n'est pas obligatoirement l'offrande d'un potier³¹⁸. Il ajoute qu'il est fort peu probable qu'elle soit l'œuvre d'Endoios. C'est ainsi que la signature, qui a été martelée, est souvent restituée, mais d'autres noms peuvent être proposés comme « Euénor » ou « Eumarès ». L'inscription a été repassée en rouge de façon à être plus lisible sur la pierre. Elle est située sur les bords de la stèle et non dans le champ même de l'image. Elle semble repoussée au bord, apparaissant simplement comme un complément du message premier délivré par l'image.

[— — c.12 — —] αἰος : ἀνέθεκεν [: τὰθENAΐAI] δεκάτεν.

”Εγ[- - - ἐποίησ]εν.

- - - -aios a dédicacé à Athéna comme dîme

En- - - a fait.

³¹⁸ Cf. dossier épigraphique n°21.

Si le nom du dédicant est lacunaire – il s'agit sans doute de Pamphaios – l'artisan se fait représenter avec deux coupes qu'il a fabriquées. Il est représenté seul, alors que traditionnellement le dédicant est accompagné de la divinité honorée, ici Athéna.

Figure 31 « Stèle du potier ».

L'inscription se place sur le bord gauche du bas-relief.

II.3.2. Les offrandes de trois cardeurs, d'un tanneur et d'une blanchisseuse

Cinq dédicaces sont l'œuvre d'artisans du textile et du cuir. Trois cardeurs, appelés « Polyklès », « Polyxénos » et « Simon », un tanneur du nom de « Smikros » et une

blanchisseuse, « Smikythè »³¹⁹. Cette dernière sera étudiée plus loin, avec les objets inscrits offerts par les femmes.

Les offrandes des cardeurs datent de la seconde moitié du VI^e siècle comme celle du tanneur. Le *périrrhantérion* offert par Smikythè, la blanchisseuse, date pour sa part d'environ 480³²⁰. L'offrande de Polyxénos, le cardeur, est également un bassin de marbre, alors que Polyklès, deuxième cardeur, offre une grande coupe en bronze sur l'anse de laquelle est portée la dédicace.

**Figure 32 Anse d'une coupe en bronze offerte par Polyklès
sur laquelle est gravée la dédicace :**

Πολυκλῆς | άνέ →
θεκεν ↓
ὁ κναφεύς ~
τάθENAΐαι ∩

Simon, le troisième cardeur, porte son inscription sur une colonne qui devait supporter une *korè*.

³¹⁹ Polyklès : *IG I²* 436 ; M. L. Lazzarini (1976) n°45 ; *IG I³* 554.

Polyxénos : *IG I²* 751 ; *DAA* (1949) 342 ; *IG I³* 905. EM 6535 6555.

Simon : *IG I²* 642-491 ; *DAA* (1949) n°49 ; *IG I³* 616-790 ; K. Kissas (2000) B160. MAcr. 150-EM 6248.

Smikros : *IG I²* 497 ; *DAA* (1949) n°58 ; *IG I³* 646 ; K. Kissas (2000) B8. MAcr. 6972.

Smikythè : *cf.* dossier épigraphique n°30.

³²⁰ *Cf.* photo p. 130.

Smikros le tanneur, consacre une base de colonne en marbre des îles, soutenant une statue signée par Euthyklès, qui faisait vraisemblablement partie de l'atelier d'Anténor. Ce nom semble répandu à Athènes ; pourtant nous pouvons mettre en parallèle cette offrande avec une seconde, placée sur le chapiteau rond en marbre blanc d'une colonne votive qui devait porter un vase en bronze, en pierre ou en terre³²¹ :

[ἔργο]ν θαλόντων πολιέοχε πότνι' Ἀθάνα
Σμίκρο καὶ παίδον μνῆμ' ἔχοι ἔδε πόλις.

Pour les affaires florissantes de Smikros et de ses fils, déesse Athéna qui tient la cité, puisse cette cité en garder mémoire.

Figure 33 Abaque de colonne gravé avec la dédicace de Smikros et ses fils.

Dans cet exemple également, c'est la réussite d'un fabricant de cuir, et de ses fils, qui est mise en valeur par l'inscription ainsi que la dimension mémorielle – μνῆμα – de celle-ci. Un fragment de poterie, d'environ 500, conserve aussi ce nom dans une dédicace plus traditionnelle³²² :

³²¹ Cf. dossier épigraphique n°22.

³²² *IG I² 644* ; P. Lemerle, « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1939 », *BCH* 63 1939, p. 285.

Σμῖκρος ἀνέθεκεν τῷ Ἀθηνάαι.

Smikros a consacré à Athéna.

Les offrandes de ces artisans sont assez prestigieuses et témoignent d'une réussite personnelle que ces hommes ou ces femmes veulent célébrer et rendre publique.

II.3.3. L'offrande d'une boulangère

Un petit bouclier orné d'une gorgone, daté du début du V^e siècle, a été retrouvé sur l'acropole d'Athènes avec la dédicace d'une femme, Phrygia, qui se présente avec son métier, boulangère³²³ :

Φρυγία : ἀνέθεκέ με τῷ Ἀθηνάαι
ἐ ἀρτόπολ[ις].

Phrygia la boulangère m'a consacré à Athéna.

³²³ Cf. dossier épigraphique n°23.

Figure 34 Bouclier en bronze sur lequel la dédicace de Phrygia, la boulangère, est gravée.
Il devait être associé à une statue plus grande. Taille réelle (10,8 cm de diamètre).

Cette offrande intrigue. Le bouclier miniature, 10,8 cm de diamètre, était sans doute fixé à une statue plus grande. Il n'y a donc pas nécessairement de connotation militaire à rechercher qui ne correspondrait ni au sexe du dédicant, ni à son métier. Le nom de cette femme interroge. Était-elle étrangère ? Elle ne mentionne aucun *ethnos*. Était-elle une esclave affranchie, soit par un particulier, soit par le sanctuaire auquel elle était attachée ? Ce pourrait être une raison de remercier la déesse et de lui consacrer cette statue. La dédicace est portée sur la face principale du bouclier, sur l'anneau extérieur, de gauche à droite. Elle était assez lisible, si l'offrande elle-même était à portée du regard des visiteurs.

II.3.4. Les offrandes d'un pêcheur et d'un charpentier

Certaines offrandes ne mentionnent pas explicitement le métier du dédicant mais ce dernier peut être connu par la formule employée dans la dédicace.

Ainsi, la dédicace de Naulochos sur l'acropole d'Athènes, datée de 480, ne mentionne pas, à proprement parler, son métier mais permet de déduire que cet homme devait être un pêcheur. Son nom l'indique – ἡ ναῦς signifiant le navire –, mais aussi la dédicace qu'il fait graver sur son offrande³²⁴ :

τέ]νδε κόρεν ἀνέθεκεν ἀπαρχὲν
[Ναύ]λοχος ἄγρας : | ἔν οἱ ποντομέδ-
[ον χρυ]σοτρία[ι]ν' ἔπορεν.

Naulochos a dédié cette *korè* comme *aparchè* d'une prise que le dieu de la mer avec le trident d'or lui a fournie.

Il s'agit de l'offrande d'une *korè* pour Poséidon. Cette consécration est assez majestueuse pour un homme pratiquant un métier peu prestigieux. Elle intervient dans un sanctuaire éloigné de la mer et peu tourné vers celle-ci, mais dans lequel Athéna est associé à Poséidon.

De même, une dédicace, de 530-520, peut-être attribuée à un artisan travaillant vraisemblablement comme charpentier³²⁵. Elle est placée sur un chapiteau qui portait sans doute un cheval et son cavalier, soutenu par un pilier en marbre pentélique. L'inscription est horizontale :

[– – Ἀθηναίαι μ' ἀ]νέθεκεν : ὁ τέκτων.

[– – le charpentier m'a consacré à Athéna.

Toutefois, le terme de τέκτων, dans les œuvres d'Euripide ou de Pindare, signifie également « artisan » voire « artiste », ce qui laisse une grande marge d'interprétation. Le

³²⁴ Cf. dossier épigraphique n°16.

³²⁵ H. G. Lolling, P. Wolters, *Κατάλογος τοῦ ἐν Ἀθηναῖς Ἐπιγραφικοῦ μουσείου* i 1, 1899, n°283 ; *IG* I² 720 ; *DAA* (1949) n°196 ; *IG* I³ 606 ; *CEG* (1983) 1 188. EM 6446.

dédicant se présente-t-il comme « charpentier » ou comme « artiste » ? Nous ne pouvons pas trancher.

II.3.5. Les offrandes des administrateurs des sanctuaires

Si l'administration du sanctuaire semble avoir laissé peu de traces écrites pour la période qui nous intéresse, à trois reprises des dédicants se présentent, dans une dédicace privée, avec leur fonction administrative *grammateus* (secrétaire du sanctuaire) ; *tamias* (trésorier du sanctuaire) ; ou *kérux* (héraut) :

Μεχαν[ίον]
ἀνέθεκε[ν]
ὁ γραμμα[τεύς].³²⁶

ταμίαι Πύρ(ρ)ος Φέ.ος Μόλεω.³²⁷

ἡερμεί[αι : τόδε]
ἄγαλμα [: διδὸς]
χάριν : ἐγ[θάδε : ἔ]-
θεκεν : Οἶν[—^{c.4}—]-
ς : κῆρυχς : μ[νεμ]-
οσύνες : ἔ[νεκα].³²⁸

A Hermès cet *agalma*, accorde une faveur à Oin – le héraut qui l'a placé en ce lieu en mémoire de...

Dans ce dernier exemple, la dédicace est faite en l'honneur d'Hermès sur l'acropole, dieu messager, dieu des routes et du mouvement, il est honoré par un héraut qui parcourt les chemins au service de sa cité.

³²⁶ IG I² 626 ; DAA (1949) 383 ; IG I³ 841.

³²⁷ ID 33.15 ; LSAG (1961) 297.n2. Délos B6178.

³²⁸ IG I² 631 ; DAA (1949) n°295 ; M. L. Lazzarini (1976) n°708 ; IG I³ 776. EM 6358.

Dans les trois cas, la fonction sociale du dédicant entre dans son identité telle qu'il souhaite la mettre en valeur dans le sanctuaire.

Le métier est donc une composante importante dans l'identité construite par les dédicants et affirmée dans les sanctuaires par les inscriptions dédicatoires. La plupart exercent un métier artisanal dont ils retirent une certaine richesse et un prestige qui rendent possible leur reconnaissance sociale. Phrygia comme Smikros indiquent leur nom immédiatement suivi de leur profession qui semble supplanter toute autre forme d'identification sociale³²⁹.

³²⁹ Il existe également des marques d'artisans de la construction qui relèvent d'une écriture « fonctionnelle », sans qu'il y ait recherche d'affirmation d'une identité. Le Parthénon conserve deux noms d'artisans tracés au doigt, recouverts d'hématite, sur deux blocs de soutènement à l'arrière de deux métopes [E. Touloupa, « Recherches archéologiques sur l'acropole, bilan des cinq dernières années », *Revue Archéologique*, 1991, p. 217-218] :

Ξανθ[- -] et (Θ)ρακ[- -]

Ces deux noms sont bien des traces d'écriture dans le sanctuaire mais n'ont pas grand-chose à voir avec son fonctionnement. Il s'agit, d'après Evi Touloupa, de deux noms d'artisans auxquels ces blocs étaient destinés pour la construction du Parthénon. Ils pourraient avoir été inscrits par le chef d'atelier. Nous entrons ici dans une utilisation pratique de l'écriture dans le cadre d'une activité de construction, indépendante de la spécificité d'un sanctuaire. Il ne s'agit pas dans ce cas d'une inscription dédicatoire.

II.4. La victoire aux concours inscrite dans les sanctuaires : une composante de la reconnaissance sociale

Les offrandes de vainqueurs se trouvent dans les grands sanctuaires panhelléniques dans lesquels se déroulaient des concours : sur l'acropole d'Athènes ; à Olympie ou à Delphes, mais également dans des sanctuaires de moindre importance, établis dans la cité d'origine du vainqueur.

Trois offrandes de l'acropole d'Athènes émanent de citharistes et les trois sont datées d'environ 500. Elles sont inscrites sur des bases ou sur des colonnes portant une statue voire un trépied³³⁰. Il est probable que les consécration ont été faites à la suite de victoires à des concours, peut-être ceux des Panathénées. Ces citharistes peuvent avoir été en compétition les uns avec les autres. Lors d'une victoire aux concours, le nom du vainqueur était proclamé. L'inscription vient donc, dans un second temps, conserver la mémoire de la gloire du gagnant.

Alkibios a consacré une statue de bronze avec une dédicace gravée sur la base :

Ἀλκίβιος
ἀνέθεκεν
κιθαραιδός.

L'offrande d'Ophsios, qui était, soit une statue du cithariste en bronze, soit un trépied, a été réalisée par Kalôn d'Egine :

Κάλων : ἐποίησεν *hai*.

Ὅφσι[άδες κιθ]αραιδὸς Ἀθ[εναίαι μ' ἀ]νέθ[εκεν].

³³⁰ Heortios et Ophsios : *IG I² 579* ; *DAA* (1949) n°41 ; *IG I³ 740* ; K. Kissas (2000) B183. EM 6318.
Alkibios : *IG I² 547* ; *DAA* (1949) n°84 ; *IG I³ 666*. MAcr. 13262.
Ophsios : *IG I² 616, 501, b-d* ; *DAA* (1949) n°85-86 ; *IG I³ 754* ; K. Kissas (2000) C52. EM 6346β-6257- 6257 γ δ.

Or à la même époque cet artiste a également réalisé une offrande, probablement un quadriges placé sur une base large, pour Sostratos (?) vainqueur d'une course équestre lors des Panathénées³³¹ :

[Π]αλλάδ[ι — — —]οστ[— — —]τοσ[— — Π]ετάλο πα[ῖς] :

/ εὐχσ[άμ]ενος κόρε[ι π]αιδὶ Διὸς μεγάλο.

vacat^{0.065}

Κ[άλον] *ἡαιγινέτες* ἐποίησ]εν.

A Pallas [- - - S]ost[ra]tos fils de Pétales

ayant promis cette *korè* pour la fille du grand Zeus

Kalôn d'Egine m'a fait.



Figure 35 Base large de quadriges portant la dédicace de Sostratos (?).

Alkibios et Ophsios semblent être deux Athéniens dont le statut social est difficile à déterminer. Ce qui est clair c'est que leur victoire à la cithare leur donne un certain prestige qu'ils souhaitent mettre en valeur sur l'acropole, tant par l'inscription elle-même que par la consécration d'une statue de cithariste. L'identification des dédicants est ainsi plus aisée et leur mémoire renforcée : la complémentarité entre image et écriture est clairement affirmée.

³³¹ IG I² 500 ; DAA (1949) n°171 ; IG I³ 752 ; K. Kissas (2000) B27. EM 6256.

En outre, pour leur offrande, ils font appel à des artistes étrangers de renom, Kalôn d'Egine³³² et Nésiotes³³³, ce qui renforce la valeur de leur présent :

Κάλων : ἐποίησεν ἡαί.

Ὅφσι[άδες κιθ]αροιδὸς Ἀθ[εναίαι μ' ἀ]νέθ[εκεν].

Ἀλκίβιος
ἀνέθεκεν
κιθαροιδός.

Νεσιότες.

Callias, fils de Didymios, célèbre également sa victoire, vers 482, par une dédicace portée sur une base ronde³³⁴ et sur une colonne³³⁵. Il pratique le pancrace et il est le premier vainqueur connu des quatre concours panhelléniques (Olympie, Delphes, Némée et Isthmia).

- Sur la base, nous lisons :

Καλλίας Δ[ιδυμίο ἀνέθεκεν]
Νῆκαι ·
Ὅλυ[μ]πίασι
Πύθια | δις
Ἴσθμια | πεντάκις
Νέμεια | τετράκις
Παναθέναια με<γ>άλ[α].

³³² *IG I² 616, 501,b-d ; DAA (1949) n°85-86 ; IG I³ 754 ; K. Kissas (2000) C52. EM 6346β- 6257-6257 γ δ.*

³³³ *IG I² 547 ; DAA (1949) n°84 ; IG I³ 666. MAcr. 13262.*

³³⁴ *IG I² 606 ; DAA (1949) n°164 ; IG I³ 893.*

³³⁵ *IG I² 608+714 ; DAA (1949) n°21 ; IG I³ 826 ; K. Kissas (2000) B207. EM 6338 6442.*

Callias fils de Didymios a consacré

Vainqueur :

Aux Olympiques,

Deux fois aux Pythiques,

Cinq fois aux Isthmiques,

Quatre fois aux Néméens,

Aux Grandes Panathénées.

- Sur la colonne est inscrit :

[ἄθλοισ νικέσας ἀνδρῶν δέκα καὶ τ]ρισὶ παίδων

Καλλία[ς (*e.g.*) μ' ἀνέθεκεν Ἀθηναίαι Διδυ]μίο.

Ayant vaincu aux concours dix fois en tant qu'homme et trois fois en tant qu'enfant

Callias fils de Didymias m'a consacré à Athéna.

Il a également consacré à Olympie, vers 470, pour célébrer sa victoire au pancrace³³⁶ :

Καλλίας Διδυμίο : Ἀθηναῖος

παγκράτιον.

Un autre Callias semble aussi avoir participé aux concours et avoir consacré une statue vers 480 sur l'acropole d'Athènes, peut être après une victoire lors de la course de char à Olympie, comme son grand-père Callias I, fils de Phainippos avant lui³³⁷ :

Καλλίας ἵππονίκο ἀνέθ|εκ[ε]ν.

Callias fils d'Hipponikos a consacré

³³⁶ IG I³ 1473. Cf. Patrice Brun, *Impérialisme et démocratie à Athènes : inscriptions de l'époque classique*, A. Colin, Paris, 2005, n°152. Pausanias V, 9.3.

³³⁷ J. Koehler, *Hermes*, III 1869, p. 166 ; IG I 392 ; IG I² 607 ; DAA (1949) n°111 ; IG I³ 835.

Leur parenté est établie par Hérodote qui mentionne Callias I :

« fils de Phainippos et père d'Hipponicos [...] pour ses succès à Olympie ; il y fut vainqueur à la course de chevaux, classé second à celle des quadriges ; il avait remporté auparavant la victoire aux jeux pythiques ; et, à ces occasions, il s'était illustré aux yeux de tous les Grecs par ses énormes dépenses »³³⁸.

La renommée de la victoire aux concours est évoquée dans les inscriptions d'autres sanctuaires. A Eleusis, à proximité de l'angle est du Téléstérion, ont été retrouvées deux haltères de plomb qui devaient à l'origine être accrochées à un mur. Il s'agit d'une dédicace du deuxième quart du VI^e siècle, faite par un certain Epainétos à la suite de sa victoire³³⁹ :

haltère 1 ἀλόμενος νίκησε- ←
 ν : Ἐπαίνετος η- →
 όνεκα τόδε : / ἄ- ←
haltère 2 [λτῆρε — — — *in altero inscriptum?*].

Epainétos fut vainqueur à l'épreuve du saut et c'est pourquoi il consacra cette paire d'haltères à la divinité.

Figure 36 Haltère 1 en plomb d'Eleusis.

³³⁸ Hdt. VI, 121-122.

³³⁹ IG I² 802 ; *IEleusis* 1 ; M. L. Lazzarini (1976) n°827 ; IG I³ 988.

Alcméonidès fait son offrande au Ptoion à l'occasion de la victoire de ses « cavales rapides », [h]ίποισι νικ[έας μ'ἔ]θεκεν [όκέαις] ³⁴⁰. A Thèbes, d'après Pausanias, Echembrotos consacre, dans le premier quart du VI^e siècle, un trépied « après avoir remporté la victoire » :

τοῦ Ἐχεμβρότου τὸ ἀνάθημα, τρίπους χαλκοῦς ἀνατεθεὶς τῷ Ἡρακλεῖ τῷ ἐν Θήβαις · ἐπίγραμμα δὲ ὁ τρίπους εἶχεν · Ἐχέμβροτος Ἀρχὰς θῆκε τῷ Ἡρακλεῖ νικήσας τόδ' ἄγαλμ' Ἀμφικτυόνων ἐν ἀέθλοις, Ἑλλησι δ' αἰείδων μέλεα καὶ ἐλέγους³⁴¹.

L'offrande d'Echembrotos, un trépied de bronze pour l'Héraclès de Thèbes, l'inscription sur le trépied est : Echembrotos l'Arcadien a dédié à Héraclès ce monument, après avoir remporté la victoire aux Jeux des Amphictyons³⁴² en chantant pour les Grecs des mélodies et des élégies.

Le contexte d'identification est particulier puisqu'il s'agit d'une offrande faite à l'issue de concours qui étaient ouverts à tous les Grecs. Les vainqueurs présentaient souvent une offrande dans le sanctuaire de la cité où se déroulaient les concours et dans celui de leur cité d'origine.

Proclamer sa victoire et inscrire son nom dans le sanctuaire permettent de recevoir et aussi de maintenir une reconnaissance sociale pour le dédicant, au moment de sa victoire et de sa dédicace, mais également dans la durée. Ainsi, la dédicace, par Hésiode, d'un trépied aux Muses de l'Hélicon, revêt une triple fonction : rendre grâce aux Muses, commémorer la victoire du poète et perpétuer le *kléos* du défunt³⁴³.

³⁴⁰ Cf. dossier épigraphique n°5. Cf. p. 117, Figure 16 *Chapiteau inscrit portant la dédicace d'Alcméonidès au Ptoion*.

³⁴¹ Paus. X 7, 6.

³⁴² A Delphes.

³⁴³ Hésiode, *Les Travaux et les Jours*, 654-659 – *Anthologie grecque* VII 53.

II.5. Des offrandes de femmes

Notre corpus de près de 600 inscriptions rassemble cinquante trois dédicaces faites par des femmes ce qui donne un pourcentage inférieur à celui établi par Maria Laetizia Lazzarini³⁴⁴ qui est de 10 %. Néanmoins, il est difficile d'établir un pourcentage fiable étant donné que de nombreuses inscriptions sont fragmentaires ou alors sans dédicant indiqué, ce qui ne permet pas de déterminer si le dédicant est une femme ou un homme. Nous ne prenons pas en compte les dédicaces dans lesquelles une femme est mentionnée mais n'est pas la dédicante « principale ». Dans quarante sept inscriptions, la femme dédicante l'est sans mention d'un *kyrios*, mari ou père. En revanche, elle peut être présentée avec ses enfants.

A l'époque qui nous intéresse, comme l'indiquent Matthew Dillon ou Amalia Avramidou³⁴⁵, les offrandes des femmes ne diffèrent pas fondamentalement de celles des hommes. Nous ne pouvons pas déterminer *a priori* si une offrande a été proposée par un homme ou par une femme. Ainsi, dix-sept *korai* sont recensées dans notre corpus mais seulement une a été offerte par une femme, Nikandrè à Délos³⁴⁶ : l'offrande d'une statue féminine n'est pas l'apanage des femmes, la statue n'étant pas une représentation du dédicant.

Une différenciation des offrandes d'hommes et de femmes semble davantage observable à Athènes après 480, où les offrandes de femmes sont souvent de petits objets conservés dans des bâtiments ce qui, de ce fait, les rend peu visibles.

³⁴⁴ Maria Laetizia Lazzarini, « Le formule delle dediche votive nella Grecia arcaica », in *Memorie dell'Accademia Nazionale dei Lincei*, 19, 1976.

³⁴⁵ Matthew Dillon, *Girls and Women in Classical Greek Religion*, Routledge, London – New-York, 2002 ; Clarisse Prêtre (ed.), « Le donateur, l'offrande et la déesse », *Kernos Supplément 23*, Liège, 2009 ; Amalia Avramidou, « Women Dedicators on the Athenian Acropolis and their Role in Family Festivals : The Evidence for Maternal Votives between 530-450 BCE », *Cahiers « Mondes Anciens »*, 6, 2015. Sur la participation des femmes aux cultes à Athènes cf. Nikolaos Kaltsas, Alan Shapiro (ed.), *Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens*, A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008.

³⁴⁶ Cf. dossier épigraphique n°33.

Tableau 6 Tableau des offrandes faites par des femmes

Localisation	Sanctuaire	Divinité	Datation	Support	Dédicante	Commentaires	Références
Acropole d'Athènes	Acropole	Athéna	VI ^e siècle	fragment de vase	Sabys	[Ἀθηναῖαι μ]ε Σάβυς ἀνέθεκεν	M. L. Lazzarini (1976) n°11.
	Acropole	Athéna	VI ^e siècle	anse en bronze	Iméra	Ἰμέρα Ἀθηναῖαι ἀνέθεκε	IG I ² 460,2 ; M. L. Lazzarini (1976) n°16 ; IG I ³ 571. MAcr. 5902.
	Acropole	Athéna	530-520	base de trois trépieds	Chionis	Χίονις : ὀλ[— — — ἀνέ]θεκεν. <i>vacat</i>	IG I ² 666 ; DAA (1949) n°319 ; M. L. Lazzarini (1976) n°237 ; IG I ³ 609.
	Acropole	Athéna	525-500	manche de bronze chernibeion (hydrie)	Timagora	Τιμαγόρα μ' ἀ[ν]έθεκε τᾶθηναῖαι(?)].	IG I ² 442 ; M. L. Lazzarini (1976) n°229 ; IG I ³ 555. MN X 7176.
	Acropole	Athéna	525-500	pilier en marbre de l'Hymette avec statue de bronze, inscription de haut en bas, tête tournée à droite	Ergokleia	Ἐργόκλεια : ἀ[νέθεκεν : 'Ἀθηναῖαι] ἀπαρχέν.	IG I ² 582 ; DAA (1949) n°232 ; IG I ³ 615 ; K. Kissas (2000) B85. MAcr. 047 et EM 6321.
	Acropole	Athéna	525-470	lekanis de bronze avec deux anses, inscription en pointillés courant tout autour de la vaisselle sous le col ; H 0,128	Peithulla	Πειθυλλα ἀνέθεκεν Ἀθηναῖαι	N. Kaltsas, A. Shapiro (<i>ed.</i>), <i>Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens</i> , A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 54, n° 13 (SEG 58-55). MAcr. X 18497 + X 7109.

Acropole	Athéna Poliouchos	510-500	colonne portant une statue	Iphidikè	Ἄρχερμος ἐποίησεν ὁ Χῖος. Ἴφιδίκε μ' ἀνέθεκεν Ἀθηναῖαι πολιόχοι.	IG I ² 487 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), <i>Epigrammata</i> , n°13 ; DAA (1949) n°3 ; IG I ³ 683 ; CEG (1983) 1 198 ; K. Kissas (2000) B195 ; A. Inglese (ed.), <i>Epigrammata. Iscrizioni greche e comunicazione letteraria. In ricordo di Giancarlo Susini. Atti del Convegno di Roma, Roma 1–2 ottobre 2009, Rome, 2010, p. 197-220 (SEG 60-109).</i> EM 6241
Acropole	non nommée	510-500	base supportant trois petites statuettes de bronze placées à différents angles H 0,10 L (conservée) 0,446	Psakythè	[Φ]σακύθε : ἀνέθεκεν. ἔρμιππος : ἐποίησεν.	IG I ² 493 ; DAA (1949) n°81 ; IG I ³ 656 ; K. Kissas (2000) B23. MN 6250.
Acropole	Athéna	500	bouclier miniature frappé d'un gorgoneion qui devait à l'origine être attaché à une statuette d'Athéna ø 10.8 cm, ep. 0,8	Phrygia	Φρυγία : ἀνέθεκέ με τάθηναῖαι ἐ ἀρτόπολ[ις].	Dossier épigraphique n°23.
Acropole	Athéna	500-490	colonne lisse en marbre pentélique, traces de peinture rouge ; 1,14m	Kalis	Κάλις δεκάτεν ἀνέθεκεν Ἀθηναῖαι. <i>Le nom de Kalis peut-être aussi bien un nom de femme que d'homme.</i>	IG I ² 605 ; DAA (1949) n°33 ; M. L. Lazzarini (1976) n°649 ; IG I ³ 814. MAcr. 6507.
Acropole	Zeus Herkeios	500-480	hydrie de bronze, inscription sur la lèvre	La fille de ?	ζενός : ἐρ[κείου --- η]αυτέξ : καὶ παίδον : θέκεν : ἄγαλμα : έτεόν.	IG I ² 452 ; CEG (1983) 1 285 ; IG I ³ 573 ; Ch. Löhr (2000) n°27 ; N. Kaltsas, A. Shapiro (ed.), <i>Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens</i> , A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 56 n°15 (SEG 58-57). MN X 7294.

Acropole	Athéna	500-480	anse d'œnochoe de bronze	Myrto	Μυρτό μ'άνεθεκεν τάθenaίαι	IG I ² 430 ; M. L. Lazzarini (1976) n°10 ; IG I ³ 572. MN X 17524.
Acropole	Athéna	500-480	colonne marbre pentélique, inscription qui court horizontalement autour du bord supérieur de la colonne	Empedia	Ἐμπεδία δεκάτεν άνέθεκεν [τ]ἔλ Ἄθ[ε]ναίαι	IG I ² 578 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), <i>Epigrammata</i> , n° 22 ; DAA (1949) n°25 ; CEG (1983) 1 250 ; IG I ³ 767 ; K. Kissas (2000) B217. MAcr. 13396.
Acropole	Athéna	500-480	phiale de bronze, inscription sur la lèvre	Nika[ttā]	Νικάττάνέθεκεν {Νικάττα άνέθεκεν} τάθ[ε]ναίαι.	IG I ² 432 ; M. L. Lazzarini (1976) n°12 ; IG I ³ 560. MN X 7269.
Acropole	Athéna	500-480	œnochoe en bronze	Himera ?	Ἰμέρα Ἄθαναίαι άνέθεκε.	IG I ² 460,2 ; M. L. Lazzarini (1976) n°16 ; IG I ³ 571. MAcr. 5902.
Acropole	Athéna	500-480	kylix	Smikra	Σμικρά {σμικρά?} ἱερά.	IG I ³ 577. MAcr. 5897.
Acropole	Athéna	500-480	pilier votif couronné d'un chapiteau	Thoutime	[ἄρ]γματα Θότιμ— — — άνέθ[ε]κε — — —] / — ²⁻³ — ενο[.]ξεσε— — —.	IG I ² 599 ; DAA (1949) n°284 ; IG I ³ 703 ; MN 6333 + 6475.
Acropole	Athéna	500-475	petit disque de bronze, cymable, inscription incisée tout autour ; diam 0, 07m	Lysilla	Λύσιλλα άπαρχέν Ἄθenaίαι	IG I ³ 545. MN X 17525.
Acropole	Athéna	490	base quadrangulaire de marbre pentélique portant une grande statue de bronze H 0,163 L 0,402	Phrynè et Smikythè	[ὁ δεῖνα ⁽⁸⁻⁹⁾ :] άνέθε[κεν] [κα]ἰ Φρύνε : καὶ Σμικ[ύ]θε τάθenaίαι.	IG I ² 659 ; DAA (1949) n°93 ; IG I ³ 700 ; K. Kissas (2000) B39. EM 12780 et 6383.
Acropole	Athéna	490	pilier	My]rinè	[— — — Μυ(?)]ρ(ρ)ίνε— — — δρίο— — —(?)	IG I ² 677 ; DAA (1949) n°201 ; IG I ³ 803. MN 6401.
Acropole	Athéna	490-480	base de colonne supportant statuette en bronze ou marbre H 0,90m	Pheido	Φειδὸ μ' άνέθεκεν.	DAA (1949) n°258 ; IG I ³ 813 ; K. Kissas (2000) B105. MAcr. 6502.
Acropole	Athéna	490-480	vasque d'eau lustrale, inscription sur le rebord	Kalikritè	Καλικρ ίτε μ' άνέθεκεν άπα[ρχέ]ν τάθ[ε]ναίαι	IG I ² 756 ; DAA (1949) n°348 ; SEG 29-41 ; M. L. Lazzarini (1976) n°609b ; IG I ³ 921.

						EM 6541 + 5503.
Acropole	Athéna	480-470	petite statue en bronze avec inscription sur la base tout autour sur le dessus	Meleso	Μελεσοῦ ἀνέθεκεν δεκάτεν τάθENAIAI	<i>IG</i> I ² 426 ; M. L. Lazzarini (1976) n°647 ; <i>IG</i> I ³ 540. MN X 6447
Acropole	Athéna	480	base de bronze	Glykê	Γλύκε δεκά τεν τάθENAIAI .	<i>IG</i> I ² 411 ; M. L. Lazzarini (1976) n°667 ; <i>IG</i> I ³ 536. MN X 6944.
Acropole	Artémis	480	manche de miroir en bronze	Glykê	Γλύκε : δεκάτεν ἀνέθεκεν.	J.-Y. Empereur, « Collection Paul Canellopoulos : petits objets », <i>BCH</i> 105, 1981, p. 565 n°5 (<i>SEG</i> 31-41/1581) ; <i>IG</i> I ³ 548bis. Canellopoulos inventaire 724.
Acropole	Athéna	480	base de bronze portant une figurine ; L 0,14 0,074 H 0,029	Ch]alchis et Thétis	Χαλχίς καὶ Θέτις Ἀθε . <i>vacat</i>	<i>IG</i> I ³ 537. MN X 6942.
Acropole	Athéna	480	<i>péirrhantérion</i> monté sur un pied en <i>pôros</i> , inscription sur le chapiteau ; h pied 0,70 diam 0,35	Smikythè	Σμικύθε πλύντρια δεκάτεν ἀνέθεκεν.	<i>Cf.</i> dossier épigraphique n°30.
Acropole	Athéna	480	bol de bronze très abimé, inscription incisée sur le côté	Kapanis	Καπανίς δεκά[τ]εν ἀνέθεκεν τάθENAIAI.	<i>IG</i> I ³ 565. MN X 7336.
Acropole	Athéna	480	base de bronze	Klearete	ἈθENAIAI ἀνέθεκεν Κλεαρέτε	<i>IG</i> I ² 423 ; M. L. Lazzarini (1976) n°25 ; <i>IG</i> I ³ 538.
Acropole	Athéna	480	bassin de marbre	Kal]listo fille de Naukydos	[Καλ]λίστο Ναυκύδος θυγ[ατέρ τάθENAIAI μ' ἀνέθεκε]ν ἀπαρχέ[v].	<i>IG</i> I ² 745 ; <i>DAA</i> (1949) n°369 ; M. L. Lazzarini (1976) n°620 ; <i>IG</i> I ³ 934. EM 6527.
Acropole	Athéna	475-450	pilier en marbre pentélique portant un relief H 0,19	Aristomachè et Charikleia filles de Glaukinos	Ἀρισ[τ]ομάχη Χαρίκλεια Γλαυκίνο Ἀργε[ίο θυγατέ]-[ρες — —].	<i>IG</i> I ² 553 ; <i>DAA</i> (1949) n°297 ; <i>IG</i> I ³ 858 ; Ch.Löhr (2000) n°46. EM 8169.
Acropole	Athéna	475-450	<i>lékanè</i> de bronze	Meli[tei]a	Μελί[τει]α [μ' ἀνέθε]κ[ε]ν ἱμάτιον δεκάτεν	<i>IG</i> I ² 427 ; M. L. Lazzarini (1976) n°670 ; <i>IG</i> I ³ 567. MN X 7271.
Acropole	Athéna	475	hydrie de bronze	Smikythè	[τάθENAIAI ἀνέθεκε(?) Σ]μικύθε δεκάτεν. <i>vacat</i>	<i>IG</i> I ³ 574. MN X 7274.

	Acropole	Athéna	470-450	pilier en marbre pentélique portant un relief, inscription horizontale au milieu du pilier ; H 0,60	Mikythè	[Μ]ικύθη μ' ἀνέ[θηκεν] [ΑΘ]ηναίηι τὸ [ἄγαλμα] [εὐξ]αμένη δ[εκατήν] [καί] ὑπὲρ πα[ίδων] [καί] αὐτῆ[ς]. Εὐφρων [έπο][ί]ησεν.	IG I ² 524 ; DAA (1949) n°298 ; CEG (1983) 1 273 ; IG I ³ 857 ; Ch. Löhr (2000) n°47. EM 6254.
Brauron	Artémis	Artémis	500-475	miroir de bronze, inscription derrière, tout autour	Hippyla	ἵππυλλα ἐ'Ονέτορος ἀνέθεκεν τάρτέμιδι τῆι Βραυρῶνι	I. Papademetriou, <i>EAH</i> 1961, 28, p. 33 ; G. Daux, « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1961 », <i>BCH</i> 86, 1962, p. 676-679 ; J. et L. Robert, <i>BE</i> 1963 n°91 ; D. Peppas-Delmousou, in D. Knoepfler, N. Quellet (ed.), <i>Comptes et inventaires dans la cité grecque. Actes du colloque international d'épigraphie tenu à Neuchâtel du 23 au 26 septembre 1986 en l'honneur de Jacques Tréheux</i> , Neuchâtel 1988, p. 334 (<i>SEG</i> 37-45) ; IG I ³ 985.
Erétrie	Apollon	Apollon Daphnéphoros	2 ^e moitié du VIII ^e siècle	petit vase ouvert monochrome, gravure après cuisson ; ø 9,5 cm	femme	soit désigne le vase ἱερῆ [κοτύλη], soit désigne une prêtresse ἱερέυς ou ἱέρεια	A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », <i>ZPE</i> 151, 2005, p. 51-83, n°5 ; S. Verdan, <i>Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique</i> , Erétria 22, Gallion, Infolios éditions, 2013, n°380. FK78203.
Délos							
	Artémision	Artémis	650-625	korè, inscription sur la cuisse gauche, verticalement	Nikandrè	Νικάνδρη μ' ἀνέθεκεν η(ε)κηβόλοι ἰοχαίρηι φόρη Δεινο δίκηο τῶ Ναησίω ἔησοχος ἀλήιον Δεινομένεος δὲ κασινγέτη Φηράησο δ' ἄλοχος ν[ῦν].	Cf. dossier épigraphique n°33.

	Héraion	Héra	550-500	coupe à figures noires, rebord	Epignotè	Ἐπιγνότῃ μ' ἀνήθεκν τῆι <i>h</i> έρηι. [τῆ]ς <i>h</i> έρης ἐμί· ἀνήθε<κ>ν δὲ Ἐπιγνότῃ.	ID 33.4 ; LSAG (1961) 306.43b. Délös B6107.
	Héraion	Héra	550-500	coupe à figures rouges	Boulè	βολῆ [h(é)ρ]ει ἀν[έθε]κε Ερ— — —.	ID 33.10 ; LSAG (1961) 306.43d. Délös B6109.
	Héraion	non nommée	550-500	<i>cothon</i> corinthien	Proxéné	Πρωξήνη {Προξένη} μ' ἀνῆθεκῆν.	ID 33.14 ; LSAG (1961) 306.43e. Délös B6174.
	Héraion	Héra	550-500	<i>skyphos</i> attique à figures noires	Aristotéthè fille de Baikylès	Ἀριστοτέθῃ ἀνέθεκν <i>h</i> έρει. Βαικύλεῶ.	ID 33.2 ; LSAG (1961) 306.43c. Délös B6138.
	Héraion	Héra	525	revers de protomé ionienne en terre cuite	Mnèlaris ou Mègaris	Μνηλαρίς {Μνηγαρίς?} {Μηγήγαρίς = Μεγαρίς Jeffery} μ' ἀνήθεκν <i>h</i> έρηι.	ID 33.1 ; LSAG (1961) 306.43a. Délös A 3529.
	Héraion	Héra	525	lécythe à figures noires	Phanylis	Φανυλῖς ἀνέθεκν <i>h</i> έρηι· θεῶ.	ID 33.3 ; LSAG (1961) 306.43f. Délös B 6136.
Paros	Déliön	Artémis	520	fragment de colonne ionique à 24 cannelures, inscription se déroule dans trois d'entre elles	Télestodikè	Ἄρτεμι, σοὶ τόδε ἄγαλμα Τελεστοδί[κῃ ἀνέθηκν] Ἄσφαλίῳ μήτηρ, Θεροσέλω θυγάτηρ. τῶ Παρίῳ ποίημα Κριτωνίδεω εὐχομαι εἶναι].	IG XII 5 216 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), <i>Epigrammata</i> , n°110 ; M. L. Lazzarini (1976) n°726 ; CEG (1983) 1 413.
Thèbes							
	Cabirion	Cabires	550-500	taureau de bronze, incscription sur le dos	Xenulis	face a.1 Χσενυλῖς {Ξενυλῖς} face b.2 τοῖ παιδί.	IG VII 3579 ; M. L. Lazzarini (1976) n°367 ; P. Roesch, « Les taureaux de bronze du Kabirion de Thèbes et l'écriture archaïque béotienne », in J. M. Fossey, H. Ginoux (dir.), <i>Actes du IIIe Congrès International sur la Béotie antique</i> , J. C. Gieben, Amsterdam, 1985, p. 135-143, n°333.
	Cabirion	Cabires	VI ^e siècle	Canthare à vernis noir	Euarmide	[Εὐ]ορμίδα Καβ[ίροι] ἀν[ν]έθεκε {ἀνέθεκε}.	IG VII 3738 ; M. L. Lazzarini (1976) n°125.
	Cabirion	Cabires	V ^e siècle	canthare à vernis noir	Képhalè	Κεφάλῃ τοῖ Καβ[ίροι].	IG VII 3634 ; M. L. Lazzarini (1976) n°366.

	Cabirion	Enfant de Cabire	V ^e siècle	canthare à vernis noir	Diogita	Διογίτα παιῖδι Καβίρῳ.	IG VII 3620 ; M. L. Lazzarini (1976) n°369.
	Cabirion	Enfant de Cabire	V ^e siècle	inscription sur une tige portant une statuette de Pan	Fleur	Ἀνθέμα τοῖ παι[δι] τῷ Καβίρῳ.	IG VII 2458 ; M. L. Lazzarini (1976) n°370.
Béotie	non précisé	non nommée	550-525	coupe à pied haut de style béotien, à oiseaux. L'inscription forme un cercle à l'intérieur de la coupe. ht 14,5 à 15,1	Epiche	Ἐπίχε μ'έποιεσε θειοῖς περικαλδεῖα δῶρα.	Cf. dossier épigraphique n°12.
Coronée	Nymphes	Nymphes Leibèthrides	500	coupe attique à figures rouges, lettres incisées tout autour du tondo fragmentaire	-mnasta	Νύμφαι[ς καλ]ὸν ἄγαλμα θειαῖς [ca ⁶⁻⁷ - litt., e. g. Εὐμ]νάστα μ'ἀνέθεκ'εὐχασμένα Νύμφαις	A. Zambiti, V. Vassilopoulou, « Céramique d'époque archaïque et classique en provenance de l'Antre Leibéthrien de l'Hélicon », in V. Aravantinos, <i>Ἐπετηρὶς τῆς Ἑταιρείας Βοιωτικῶν Μελετῶν</i> , t. 4, 2009, p. 453-455 et fig 30 ; <i>BE</i> 123 2010 n°285.
Thespies	Apollon	Apollon Platytos	1 ^{ère} moitié du V ^e siècle	bronze découpé en silhouette sur une plaque dont l'épaisseur varie de 4 à 6 mm, 12 cm haut ; 9,7 cm de la tête aux pieds	Sôtima	Σωτίμα ἀνέθηκε(ν) Ἀπόλλωνι πλατυτόξωι τὰν τιμάν ἐπιθε [- -]ταῖς κατόπισθε κόραις	Cf. dossier épigraphique n°11.

Parmi les dédicaces féminines, celle de Nikandrè est la plus ancienne que nous ayons recensée ; elle est datée des années 650-625. Néanmoins, un *graffito* sur un petit vase ouvert retrouvé dans le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie – *ἱερὴ* – qui pourrait être l'œuvre d'une femme, daterait de la seconde moitié du VIII^e siècle³⁴⁷. Sur l'acropole d'Athènes, les plus anciennes offrandes faites par une femme sont datées du VI^e siècle, comme celle d'Ergokleia, dernier quart du VI^e siècle³⁴⁸ :

Ἐργόκλεια : ἀ[νέθεκεν : 'Αθυναίαι]
ἀπαρχέν.

Ergokleia a offert à Athéna
comme prémices.

Cette inscription était gravée sur un pilier de marbre qui devait soutenir une statue de bronze : rien ne la distinguait d'une offrande faite par un homme. Il n'y a pas de stratégie de distinction propre aux femmes par leurs offrandes ou leurs dédicaces. Les supports des dédicaces féminines sont divers, grandes ou petites offrandes, en bronze ou en marbre. Les formules sont, elles aussi, très classiques. Les divinités honorées sont principalement Athéna mais aussi Héra, Artémis et les Nymphes, divinités féminines ; mais encore Zeus Herkeios, Apollon Platytos et Pan, divinités masculines. D'après les offrandes inscrites, il n'y a pas de divinité honorée spécifiquement par les femmes.

Qui sont ces femmes ? Notre corpus nous amène à distinguer plusieurs « catégories » de dédicantes : des femmes qui se présentent avec leur métier, et des femmes qui font partie d'une élite.

Le nom de Glykè apparaît sur trois objets différents de l'acropole d'Athènes : un manche de miroir en bronze et une base de bronze offerts en *dekatè* à Athéna vers 480

³⁴⁷ A. Kenzelmann Pfyffer, T. Theurillat, S. Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », *ZPE* 151, 2005, p. 51-83, n°5 ; S. Verdan, *Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique*, Erétria 22, Gallion, Infolios éditions, 2013, n°380. FK78203.

³⁴⁸ *IG* I² 582 ; *DAA* (1949) n°232 ; *IG* I³ 615 ; K. Kissas (2000) B85. MAcr. 047 et EM 6321.

ainsi qu'un fragment d'hydrie à figures noires, plus ancien, daté des années 530-520³⁴⁹. Dans ce dernier cas il s'agit d'un *dipinto* qui semble indiquer le nom de la femme représentée sur le vase en compagnie de deux autres, portant des amphores devant une fontaine : Ἐλανθίς et Πο[- -]. La fontaine est identifiée : Καλιρόε. Il ne s'agit pas ici d'une dédicace et la date antérieure laisse penser qu'il ne s'agit pas de la même femme.

Le nom de Smikythè est également mentionné dans trois inscriptions de la même période, entre 490 et 475 : sur une base de marbre portant une statue de bronze consacrée par Phryné et Smikythè³⁵⁰, sur un périrrhantéron monté sur un pied en *pôros*³⁵¹ et sur une hydrie de bronze³⁵². Nous pouvons considérer, étant donné la date retenue pour ces offrandes, qu'il s'agit de la même femme. Cette dernière, dans la deuxième dédicace, se présente, ainsi que nous l'avons déjà mentionné, comme « blanchisseuse », πλύντρια, et dans les deux dernières elle offre en *dékatè* – c'est-à-dire le dixième de quelque chose qu'elle possède – à Athéna. L'offrande d'un périrrhantéron forme, ce que Clarisse Prêtre, nomme une « surpersonnalisation » dans la mesure où l'objet offert entre dans la sphère féminine et symbolise le métier de la dédicante³⁵³.

L'identité d'une femme est également énoncée par la mention de sa parenté. A Paros, deux offrandes du Délion de la fin du VI^e siècle qui conservent le nom d'une femme sont celles de Téléstodikè : la première sur une colonne ionique à 24 cannelures, et la seconde sur un pilier de statue carré³⁵⁴. Dans ces deux dédicaces sont données des précisions sur l'identité de la femme qui peut être une seule et même personne : elle est

³⁴⁹ Hydrie : M. Giannopoulou, in N. Kaltsas, A. Shapiro (ed.), *Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens*, A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 310-311, n°138 (SEG 58-79), MAcr. 732.

Manche de miroir : J.-Y. Empereur, « Collection Paul Canellopoulos : petits objets », BCH 105, 1981, p. 565 n°5 (SEG 31-41/1581) ; IG I³ 548bis. Canellopoulos inventaire 724.

Base de bronze : IG I² 411 ; M. L. Lazzarini (1976) n°667 ; IG I³ 536. MN X 6944.

³⁵⁰ IG I² 659 ; DAA (1949) n°93 ; IG I³ 700 ; K. Kissas (2000) B39. EM 12780 et 6383.

³⁵¹ Cf. dossier épigraphique n°30.

³⁵² IG I³ 574. MN X 7274.

³⁵³ Clarisse Prêtre, « La donatrice, l'offrande et la déesse : actions, interactions et réactions », in Clarisse Prêtre (dir.), *Le donateur, l'offrande et la déesse*, Kernos Suppl. 23, 2009, p. 12.

³⁵⁴ IG XII5 216 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°110 ; M. L. Lazzarini (1976) n°726 ; CEG (1983) 1 413. Evan I. Levine, Edgar A. Garcia Barron, « An Archaic Greek écriture féminine ? Epigrammatic Dedications by Telestodike of Paros », *Cuadermos de Arqueologia Universidad de Navarra* 23, 2015, p. 165-179.

la femme de Démokydes, la mère d'Asphaleios et la fille de Thersiles. Son identité est énoncée par celle de sa famille : elle est femme, mère et fille. Il s'agit probablement d'une famille de l'élite naxienne.

La dédicace de la *korè* de Nikandrè dans l'Artémision de Délos inscrit également l'identité de la dédicante dans celle de sa parenté masculine³⁵⁵ :

Νικάνδρη μ' ἀνέθεκεν (ἐ)κηβόλοι ἰοχεαίρηι | ἑόρη {κούρη} Δεινο-
δίκηϊ τῷ Ναησίῳ {Ναχσίῳ} ἔησοχος {ἔχσοχος} ἀλ(λ)ῆϊ ἄν | Δεινομένεος δὲ
κασιγνέτη
Φηράησῳ {Φράχσου} δ' ἄλοχος μ[ήν?].

Nikandrè m'a dédiée à l'Archère dont les traits portent loin, elle, l'excellente parmi les autres, fille de Deinodikès de Naxos et la sœur de Deinoménès, femme de Phraxos.

Nikandrè est présentée par son père, par son frère puis par son mari.

L'offrande de Sôtima est moins claire. Il s'agit d'une figurine en bronze que nous avons déjà étudiée³⁵⁶. Mais au-delà de cette silhouette, l'inscription mentionne « les *korai* qui se trouvent derrière ». Si l'objet sur lequel est gravée la dédicace de Sôtima est modeste, il s'inscrit dans un groupe d'offrandes plus vaste qui fait référence à des statues monumentales. Il s'agit probablement d'offrandes réalisées par les membres de l'élite locale. Sôtima n'apporte aucune précision sur son identité : son nom seul semble suffire pour l'identifier dans ce contexte particulier.

L'Héraion de Délos³⁵⁷ conserve quinze inscriptions dont sept identifient le dédicant. Six d'entre elles portent le nom d'une femme, la septième étant une offrande de magistrats³⁵⁸. Elles sont toutes portées sur des vases en céramique et datent de la deuxième moitié du VI^e siècle. L'absence d'offrandes postérieures s'explique sans doute

³⁵⁵ Cf. dossier épigraphique n°33.

³⁵⁶ Cf. dossier épigraphique n°11. Cf. p. 101.

³⁵⁷ Vinciane Pirenne-Delforge, « Héra, Apollon et l'Héraion de Délos à l'époque archaïque », in Alexandre Mazarakis-Ainian (dir.), *Les sanctuaires archaïques des Cyclades, recherches récentes*, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 91-104.

³⁵⁸ ID 33.15 ; LSAG (1961) 297.n2. Délos B6178.

par la reconfiguration du sanctuaire qui a entraîné l'enfouissement des offrandes du VI^e siècle, ce qui les a, de ce fait, préservées, chance que n'ont sans doute pas eu les offrandes ultérieures. Le sanctuaire abrite de nombreuses protomés féminines et sa fréquentation est majoritairement féminine et locale.

Au Cabirion, hormis la dédicace d'un taureau par Xénullis, les offrandes féminines concernent des canthares et tendent à montrer que les femmes participaient aussi activement au culte à mystères qui s'y déroulait. Anne Jacquemin mentionne également six autres dédicaces féminines portées sur des canthares, mais leur datation est très imprécise entre le V^e et le IV^e siècles³⁵⁹. L'inscription de Fleur³⁶⁰, pour sa part est mentionnée sur une tige portant sans doute une statue, c'est également exceptionnel dans ce sanctuaire.

Enfin, sur l'acropole d'Athènes, Timarchos consacre une statue d'animal pour l'accomplissement du vœu fait par sa mère³⁶¹ :

Τίμαρχος | μ'άνέθεκε Διὸς [!] κρατερόφρ[ονι | παιδι]
μαντειον [!] φρασμοσύναι μετρ[ὸ]ς [!] ἐπ[ευχσσαμένες].

Ὀνάτας ἐποίησεν.

Timarchos m'a consacré à la fille de Zeus au cœur ferme
en accomplissement des oracles, selon le vœu fait par sa mère.

Onatas a fait.

Cette offrande a été faite « à la place » de sa mère : n'était-elle plus là, ou le dédicant considérait-il que sa mère n'avait pas à porter une dédicace car ce n'était pas la place d'une femme ? La deuxième proposition doit être écartée car nous avons présenté de

³⁵⁹ Anne Jacquemin, « L'inverse est-il vrai ? Peut-on penser la donatrice dans un sanctuaire masculin ? », in Clarisse Prêtre (dir.), *Le donateur, l'offrande et la déesse*, Kernos Suppl. 23, 2009, p. 73. L'auteure mentionne les dédicaces d'Argeia, Hippula, Hippotima, Kothina, Mikulla et Timollô, respectivement IG VII 3611, 3629, 3628, 3639, 3648, 3675 et 3676.

³⁶⁰ IG VII 2458 ; M. L. Lazzarini (1976) n°370.

³⁶¹ IG I² 503 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°129 ; DAA (1949) n°236 ; IG I³ 773 ; Ch. Löhr (2000) n°33 ; K. Kissas (2000) B99. EM 6263 - 6263a.

nombreuses offrandes de femmes, seules, ou avec leurs enfants, et parfois avec la mention de leur mari.

La femme n'est pas considérée comme une mineure dans le cadre du sanctuaire. C'est ce qu'attestent ces dédicaces. Elle joue un rôle essentiel dans un grand nombre de cultes comme prêtresse, mais elle peut aussi être une actrice centrale de certaines fêtes, comme celles des Grandes Panathénées à Athènes.

Les dédicaces ne révèlent pas de différence entre les offrandes des femmes et celles des hommes. Les formulations et les contenus sont semblables. Certes, une femme n'a pas la même reconnaissance sociale qu'un homme chez les Grecs. Pourtant dès l'époque archaïque, certaines d'entre elles affirment leur identité dans les sanctuaires en inscrivant leur nom sur des offrandes. Il s'agit d'une stratégie de distinction efficace car aucune femme ne peut espérer survivre dans la mémoire de la cité par ses actes civiques comme pourrait le faire un homme, qui peut, par exemple, exercer une magistrature. Les dédicaces féminines relèvent, d'après Clarisse Prêtre, de l'« espace privé » qui « s'insère dans un cadre religieux – donc parfois vu comme “public”, mais au service d'une volonté personnelle ; c'est en cela qu'il reste privé »³⁶².

³⁶² Clarisse Prêtre, « La donatrice, l'offrande et la déesse : actions, interactions et réactions », *op. cit.*, p. 9, note 6.

II.6. L'affirmation d'une identité, vecteur d'intégration dans une communauté culturelle

Affirmer son identité dans les sanctuaires grecs à l'époque archaïque, c'est révéler publiquement et solennellement, en inscrivant son nom et éventuellement d'autres caractéristiques sur une offrande, qui l'on est.

« Le processus identitaire comporte deux dimensions : une dimension que l'on peut qualifier de verticale, qui est celle de l'agrégation dans un groupe, et une dimension horizontale, celle de la séparation qui définit ce groupe par rapport aux autres groupes de même niveau »³⁶³.

L'identité est le fruit d'une construction, même si les dédicants utilisaient un nombre d'éléments limités : nom, filiation, métier, ethnique, démotique. En effet, dans les inscriptions connues des sanctuaires de Béotie, d'Attique, d'Eubée ou des Cyclades, les éléments qui témoignent de l'identité du dédicant sont peu nombreux. Nous pouvons nous demander s'il s'agit d'une auto-identification et si, comme l'écrit Gérard Lenclud, « assumer l'identité qu'autrui vous assigne, c'est la choisir »³⁶⁴. En effet, nous n'avons pas, dans notre corpus, de dédicant qui affirme une identité « originale ».

La question de l'identité est au cœur du renouvellement historiographique de ces dernières années, notamment par les travaux de Jean-Marc Luce³⁶⁵, Christel Müller ou Irad Malkin. Ces derniers posent la question de l'identité de manière collective, et l'identité d'un individu n'est pas abordée : « l'individu doté d'un "souci de soi" n'apparaît guère avant la fin du II^e s. pC³⁶⁶ » écrivent-ils. Pourtant, l'inscription d'un nom, d'une

³⁶³ François de Polignac, « Espaces de communication et dynamiques d'appartenance en Grèce archaïque », in François de Polignac et Pauline Schmitt-Pantel (dir.), *L'individu et la communauté. Regards sur les identités en Grèce ancienne*, REA t. 108, 2006, n°1, p. 9-24.

³⁶⁴ Gérard Lenclud, « Identité et identités », *L'Homme*, 3/2008, n° 187-188, p. 447-462.

³⁶⁵ Jean-Marc Luce (dir.), « Identités ethniques dans le monde grec », *Pallas* 73, 2007, introduction, p. 11-23. Jonathan M. Hall, *Ethnic Identity in Greek Antiquity*, Cambridge University Press, 1997. Irad Malkin, « Introduction », in Irad Malkin (dir.), *Ancient Perceptions of Greek Ethnicity?* Harvard University Press, 2001, p. 1-28.

³⁶⁶ Irad Malkin, Christel Müller : « Vingt ans d'ethnicité : bilan historiographique et application du concept aux études anciennes », in L. Capdetrey et J. Zurbach (dir.), *Mobilités grecques*.

parenté, d'un métier, d'un ethnique, d'un contexte d'offrande, voire le choix de la langue ou du support d'une dédicace, peuvent révéler quelque chose de ce que le dédicant souhaite afficher de son identité. La dédicace lui permet de mettre en évidence simultanément une auto-identification³⁶⁷ et un choix d'inscription dans un groupe.

En outre, le sanctuaire est un lieu particulier de relations entre les hommes et les dieux et des hommes entre eux : cette double dimension agit sur la manière de proclamer l'identité que l'on souhaite faire connaître. En effet, inscrire son nom dans un sanctuaire et le rendre manifeste c'est rechercher une reconnaissance sociale, l'estime de la communauté étant une préoccupation constante chez les Grecs comme l'a mis en évidence Alain Duplouy dans *Le prestige des élites*. Ce « mode de reconnaissance sociale » d'après l'auteur, « intègre une double dimension passive et active, tantôt de démonstration, tantôt de construction de la position sociale »³⁶⁸.

II.6.1. Enoncer sa parenté

Identitas en latin signifie « le même », insistant sur la similitude, ce que Paul Ricœur appelle la « mêmeté »³⁶⁹. Or inscrire son identité relève plutôt de la volonté d'affirmer sa singularité, tout en démontrant, éventuellement, son sentiment d'appartenance à un groupe, ce que Paul Ricœur qualifie d'« ipséité ». Le sanctuaire grec peut être le lieu d'affirmation de son appartenance à une famille prestigieuse. Affirmer une parenté est une pratique sociale. Elle inscrit l'individu dans le temps et dans l'espace et garde la mémoire de la place de celui-ci dans une société donnée. Il ne s'agit pas d'un fait biologique de reproduction. C'est pourquoi le choix d'inscrire sa parenté sur une offrande dans un sanctuaire est un acte singulier, réfléchi, qui a pour objectif de rendre

Mouvements, réseaux, contacts en Méditerranée de l'époque archaïque à l'époque hellénistique, Ausonius, Bordeaux, 2012, p. 23-35. François de Polignac et Pauline Schmitt-Pantel (dir.), *L'individu et la communauté. Regards sur les identités en Grèce ancienne*, REA t. 108, 2006.

³⁶⁷ Gérard Lenclud, « Identité et identités », *L'Homme*, 3/2008, n° 187-188, p. 447-462.

³⁶⁸ Alain Duplouy, *Le prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X^e et V^e siècles avant J. -C.*, Les Belles Lettres, Paris, 2006, p. 30.

³⁶⁹ Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Points Seuil, Paris, 1992, p. 42-51.

manifeste une forme de reproduction sociale³⁷⁰. En effet, si la mention de la généalogie peut apparaître fréquemment sur les tombes, elle est également utilisée dans un certain nombre d'offrandes comme mode de reconnaissance sociale. Néanmoins, aux VI^e-V^e siècles, comme le montre Christopher Löhr³⁷¹, les dédicaces familiales concernent uniquement un cercle de parenté très restreint, en général le père et le fils, alors qu'au IV^e siècle ce sont deux ou trois générations qui sont conviées autour du nom de la personne.

La mention de la parenté dans les inscriptions débute dans la deuxième moitié du VI^e siècle. Deux formules sont employées pour marquer la parenté : soit la mention du nom du dédicant suivie de celle de son père au génitif – pratique la plus courante – soit la mention de υἱός.

Ainsi, à Athènes, Timocratès, fils d'Aristaichmos³⁷², inscrit son nom et sa parenté sur une colonne conservée au musée de l'Acropole. La dédicace est construite avec une sorte de mise en parallèle de la filiation du dédicant avec celle de la divinité honorée :

[π]ότνι' ἈθENAÍA σοι Τιμοκράτες ἀνέθεκε[ν]
υἱός Ἀρισταίχμο παῖ Διὸς αἰγίόχο.

à toi souveraine Athéna, Timocratès a consacré
lui le fils d'Aristaichmos, fille de Zeus qui tient l'égide.

³⁷⁰ Alain Bresson, « La parenté grecque en palindrome », in Alain Bresson, Marie-Paule Masson, Stavros Perentidis et Jérôme Wilgaux (dir.), *Parenté et société dans le monde grec de l'Antiquité à l'âge moderne*, Ausonius, Bordeaux, 2006, p. 11- 23.

³⁷¹ Christoph Löhr, « Griechische Familienweihungen. Untersuchungen einer Repräsentationsform von ihren Anfängen bis zum Ende des 4. Jhs v. Chr. », in *Internationale Archäologie*, 54, Verlag Marie Leidorf GmbH, Rahden/Westf., 2000. L'auteur classe les inscriptions de son corpus en trois groupes : *Familiengruppe*, *Weihung für Verwandte*, *Von mehreren Verwandten errichtetes Denkmal*.

³⁷² P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°109 ; DAA (1949) n°24 ; CEG (1983) 1 197 ; IG I³ 619 ; K. Kissas (2000) B210. MAcr. 6969.

Il est le père de Kydrokles menacé d'ostracisme vers 480, comme en témoignent les *ostraka* retrouvés dans un dépôt sur l'agora à proximité de l'Héphaistéion³⁷³. Il appartient donc à une famille de l'élite athénienne.

De même, vers 520, Alkimachos agrège à son identité celle de son père, afin de bénéficier à son tour du prestige de ce dernier : il consacre une statue de « scribe » qui rappelle la magistrature de ταμίας – trésorier – qu'avait exercé son « noble » père³⁷⁴ :

Ἀλκίμαχος μ' ἀνέ{σ}θεκε {ἀνέθεκε} Διὸς κόρει τόδ' ἄγαλμα
εἰ|ύ|χολὲν ἐσθλῶ δὲ πατρὸς ἡῦς Χαριῖονος ἐπεύχεται <ἐ>να[ι].

Alkimachos m'a consacré cet *agalma*, pour la fille de Zeus, comme un vœu ;
et il affiche qu'il est le fils d'un noble père, Chairiôn.

La construction de l'identité est subjective, le dédicant inscrit ce qu'il souhaite que la communauté sache de lui, ce qui le met à l'honneur. Alkimachos se rattache ainsi au prestige de son père, plus connu que lui par l'office de ταμίας qu'il a rempli. Il a lui-même offert un autel à Athéna dans le premier quart du VI^e siècle mentionnant sa magistrature et sa parenté³⁷⁵ :

[τὸν βομὸν : ἀνέθ]εκεν : Ἀθηναίαι : Χαριῖον : [τ]αμιεύον : Κλεδίκ[ο : υἱός].

Chairiôn, fils de Kleidikos, *tamias*, a consacré cet autel à Athéna.

Les dédicaces de Kleidikos, de Chairiôn et d'Alkimachos se font écho sur l'acropole. Une tombe d'Erétrie pourrait être celle de Chairiôn³⁷⁶. L'inscription date de 546-525. Il y a fait inscrire son origine et sa position sociale :

³⁷³ *Hesperia* VI 1937, p. 344-345.

³⁷⁴ P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°48 ; DAA (1949) n°6 ; M. L. Lazzarini (1976) n°732 ; CEG (1983) 1.195 ; IG I³ 618 ; K. Kissas (2000) B152. MAcr. 124. Cf. Anna Maria d'Onofrio, « *Oikoi*, généalogies et monuments : réflexions sur le système de dédicaces dans l'Attique archaïque », *Ktéma* 23, 1998, p. 103-123.

³⁷⁵ P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°158 ; DAA (1949) n°330 ; LSAG (1961) 77.12 ; IG I³ 590.

³⁷⁶ IG I³ 1516.

Χαιρίον	Chairiôn
Ἀθηναῖος	Athénien
εὐπατριδῶν	Eupatride
ἐνθάδε κεῖ-	ici même
τα<ι>	étendu.

La mention d'« Eupatride » n'existe sur aucune stèle funéraire à Athènes³⁷⁷. Elle est ici utilisée, à Erétrie, car en plus d'une valeur gentilice, elle marque une opposition aux Tyrans qu'il serait impossible d'afficher à Athènes à cette époque. Il s'agit d'une affirmation politique sur la stèle funéraire de Chairiôn. A Athènes, le père comme le fils ne se revendiquent pas « eupatrides » alors que ce statut passe pour être héréditaire. Alkimachos mentionne son « noble père » mais la mention « d'eupatride » n'est pas présente sur sa stèle funéraire conservée au Céramique. Il est εὐδοχσόν mais pas εὐπατρίδης³⁷⁸ :

[Α]λκίμαχ', εὐδοχσόν σε χ[υτὲ κ]-
ατὰ γὰρ ἐκάλυψεν : / σόφρ[ονα κ]-
αὶ πινυτόν, πᾶσαν ἠέχον-
τ' ἀρετέν.

Alkimachos à la bonne renommée, un tumulus te
dissimule sous la terre, modéré,
prudent et doté de la pleine
vertu

« Eupatride » est le nom accordé aux adversaires de Pisistrate à la fin du VI^e siècle et non la mention d'une famille aristocratique.

³⁷⁷ Alain Duplouy, « Les Eupatrides d'Athènes, “nobles défenseurs de leur patrie” », *Cahiers du Centre Gustave Glotz* 14, 2003, p. 7-22.

³⁷⁸ *MDAI(A)* 78.1963.145,12 ; *SEG* 22.73 ; *IG* I³ 1234.

Sur l'acropole d'Athènes, deux inscriptions semblent liées grâce à l'énoncé de la parenté par les dédicants. Il s'agit de deux bases datées d'environ 510 et qui mentionnent Dioklès, fils de Diokleidès et Diokleidès, fils de Diokléos³⁷⁹.

[Διοκ]λείδης : ἀν[έθεκε]ν

ὁ Διοκλέος : τάθεν[αίαι].

et

Διοκλ[ῆς ὁ Διοκλείδ]ο [υἱὸς]

ἀν[έθεκε τάθ]εναίαι ἀπαρχ]έν.

La généalogie de la famille peut s'établir ainsi : Diokléos a pour fils Diokleidès qui lui-même a pour fils Dioklès. Ces deux derniers sont les dédicants de deux statues de cheval ou de cheval et cavalier. La consécration de ces statues a pu être faite simultanément, mettant ainsi à l'honneur l'ensemble de la famille.

Dans notre corpus, vingt-six dédicaces, de l'acropole d'Athènes, du Ptoion et d'Histiée, utilisent le terme de υἱός³⁸⁰. Le choix d'employer ce mot peut relever d'un souci de métrique dans la construction de la dédicace. Cet emploi se retrouve, d'après le recueil de M. L. Lazzarini, pour la période de notre étude, à Egine, Epidaure, Delphes, Halicarnasse, Olympie, Némée, Poggioreale, Milet et à l'Héraion d'Argos³⁸¹.

Il n'y a pas de période ni de lieu où le choix de l'emploi de υἱός, ou du nom suivi de celui du père au génitif, prédomine. En effet, si l'offrande d'Alcméonidès est datée d'environ 554-539, celle d'Echestretos, « fils de -ridas », également métrique, est datée

³⁷⁹ *IG I² 572 ; DAA (1949) n°170 ; IG I³ 682.*

IG I² 572 ; DAA (1949) n°169 ; IG I³ 681 ; K. Kissas (2000) B18. MAcr. 13226.

³⁸⁰ Au Ptoion : J. Ducat (1971), *Kouroi* n°141, 242, 259 ; sur l'acropole d'Athènes : *DAA (1949) n°6, 24, 28, 46, 56, 59, 89, 102, 109, 112, 121, 164, 191, 217, 218, 227, 248, 251, 307, 317, 330, 449 ;* à Histiée : F. Cairns, *Phoenix* 37, 1983, p.16-37 (*SEG* 33-716) ; *CEG (1983) 2 785 ; LSAG (1990) 88.24b.S433. N° inventaire 3.*

³⁸¹ Les numéros renvoient à l'ouvrage de M. L. Lazzarini (1976) : Egine (56), Epidaure (76, 282, 748), Delphes (685, 858), Halicarnasse (688), Olympie (723, 851, 855, 866), Némée (847), Poggioreale (209), Milet (768) et à l'Héraion d'Argos (747).

du dernier quart du VI^e siècle. De même sur l'acropole, l'offrande de Xénokles, fils de Sosinéos, est datée de 525 et celle d'Hégélochos est datée des années 470-460³⁸².

En outre, sept offrandes mentionnent le terme παῖς³⁸³, « enfant », pour marquer la filiation, comme cela est le cas avec υἱός, même si le terme de παῖς est plus vague. Il s'agit néanmoins principalement de « fils ». Ainsi, à Paros, sur une colonne ionique cannelée de la première moitié du VI^e siècle est placée la dédicace de Polyarétos :

Παῖς ὁ Χσενოდόκο Πολυάρητος μ'άνέθηκεν
Κλένις ἐποίησεν

Polyarétos, fils de Xénodokos m'a consacré
Klénis m'a fait.

Toutefois, les filles sont parfois associées comme nous l'étudierons plus loin.

Une base supportant une statue de bronze offerte sur l'acropole d'Athènes au début du V^e siècle, conserve la présence du nom du père dans la signature du potier, Xenaios fils d'Arthmonides. Cela semble signifier qu'il était lui même artiste et donc indiquer une filiation revendiquée et peut-être prestigieuse parmi les potiers. Cette pratique demeure, néanmoins, exceptionnelle.

Φύλον : Ἀριστίον : Ναυ[— — c.12 — —] Πυρίον : ἀνέθεσαν [τεῖ Ἀθηναίαι].
Χσεναῖος ἀρθμονί[δο ἐποίησεν]³⁸⁴.

Philon, Aristion, Nau---, Purion ont consacré à Athéna.
Xenaios fils d'Arthmonides a fait.

³⁸² IG I² 530 ; DAA (1949) n°121 ; CEG (1983) 1 272 ; IG I³ 850 ; M. Lipka in W.Hoepfner (ed.), *Kult und Kultbauten auf der Akropolis: Schriften des Seminars für klassische Archäologie der Freien Universität Berlin*, 1997, p. 37-44 (SEG 41-53).

³⁸³ Sur l'acropole d'Athènes : DAA (1949) n°21, 79, 148, 171, 228, 291 ; à Paros : N. M. Kontoleon, *Aspects de la Grèce préclassique*, Paris, de Boccard, 1970, p. 58-59 (BE 1971 n° 150).

³⁸⁴ IG I² 536 ; DAA (1949) n°80 ; IG I³ 802 ; K. Kissas (2000) C48. EM 6268.

La formule de dédicace interroge : Philon, Aristion, Nau- - - et Purion, sont-ils frères ou amis, membres d'une association, d'un groupement familial ou autre ? Le nom du père des dédicants, ici, n'est pas mentionné.

Une dédicace du Ptoion de la deuxième moitié du VI^e siècle, portée sur un fragment de colonne lisse de trépied, conserve les noms de trois frères dédicants et celui du père de famille³⁸⁵ :

Δάσον καὶ Φα[νί]ας Σίκίος τ'Εὐγειτίχο υ[ιοί]
Πτόι'Ἀπολον ἄναχς σο[ί μ'] ἀνέθεκε χάριν

Dason avec Phantias et Sikios les fils d'Eugeitikos,
Seigneur Apollon Ptoios m'ont consacré à toi, en action de grâce.

L'identification et la mémoire des dédicants est ici aisée, même si l'inscription pose question : le verbe est au singulier alors que le sujet est au pluriel, ce qui peut être dû à une nécessité de métrique.

Sur l'acropole d'Athènes, un pilier porte les noms des fils du dédicant en plus du sien. Ils sont ainsi associés à l'offrande³⁸⁶ :

ἐπόεσε δὲ : [— ^{c.8} —].	a fait
[ὁ δεῖνα]	[untel]
χοὶ παῖ[δες]	et ses fils
Ἐπιχάρης	Epichares
Ὀφολονίδης	Opholonides
[X]αρῖνος	Charinos
[X]αρίσιος	Charisios
[— ^{c.6} —]κλῆς	...kles
[τ]ᾶ[θENAIAI]	ont offert ceci

³⁸⁵ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°242 ; W. Peek, « Zwei Weihungen von Ptoion », *ZPE* 13, 1974, p. 263-264 ; *CEG* (1983) 1 336 ; Ch. Löhr (2000) n° 13.

³⁸⁶ *IG I²* 581, bc + *IG I²* 539 ; *DAA* (1949) n°291 ; W. Peek, *SEG* 14-12 (1957) ; *IG I³* 696-697 ; Ch. Löhr (2000) n°25 ; K. Kissas (2000) B101. EM 6320-6320a.

ἀπαρχὲν

[ἀνέ]θεσαν.

comme *aparchè*

à Athéna.

Il s'agit de la dédicace d'un artisan. L'objet a été fabriqué par cet homme, puis dans un second temps, consacré par ses fils.

**Figure 37 Fragment de la base de statue portant la dédicace d'Epichares.
La graphie est très soignée.**

Smikros pour sa part associe ses fils à son offrande mais ne les nomme pas, Σμίκρο καὶ παίδων, ce qui ne les fait pas entrer explicitement dans un mode de reconnaissance sociale au moyen des consécrations sur l'acropole³⁸⁷. Toutefois, dans ce cas précis, c'est la réussite commerciale et sociale qui fonde le prestige de Smikros et de ses fils. Le fait d'avoir trois fils peut aussi être vu comme un élément de prestige social pour le père.

En revanche, l'offrande de «-nes et ses enfants » ne mentionne rien de tel et l'identité du dédicant ne devait se manifester que par le nom du père, aujourd'hui perdu³⁸⁸ :

³⁸⁷ Cf. dossier épigraphique n°22. Cf. p. 166.

³⁸⁸ IG I² 471 ; DAA (1949) n°64 ; CEG (1983) 1 225 ; IG I³ 722 ; Ch. Löhr (2000) n°34. EM 6221.

[---⁵⁻⁶]νες καὶ παῖδες Ἀ[θ]εν[α]ίαι τόδ' ἄγ[αλμα]
[ἄνθεσα]ν ἐ δ' αὐτ[οῖ]ς π[ρό]φρονα θυμὸ[ν] ἔχοι.

-nes et ses enfants ont offert pour Athéna cet *agalma*
puisse-t-elle avoir un esprit favorable envers eux.

La parenté est aussi utilisée par les femmes, même si les exemples conservés sont plus rares. Ainsi, sur la lèvre d'une hydrie en bronze du début du V^e siècle est portée une inscription attique, métrique³⁸⁹ :

Ζενὸς : ἐρ[κείου] - - - η]αυτῆς : καὶ παίδων : θεῆκεν : ἄγαλμα : | ἔτεόν.

[La fille de...] Zeus Herkeios - - - offre un véritable *agalma*, elle même et ses enfants.

**Figure 38 Lèvre d'une hydrie de bronze.
L'inscription dédicatoire d'une femme est gravée en l'honneur de Zeus Herkeios.**

³⁸⁹ IG I² 452 ; CEG (1983) 1 285 ; IG I³ 573 ; Ch. Löhr (2000) n°27 ; N. Kaltsas, A. Shapiro (ed.), *Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens*, A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 56 n°15 (SEG 58-57). MN X 7294.

Cette dédicace est faite à Zeus Herkeios qui est le protecteur de la famille. Pourtant elle provient d'une femme et non de son mari alors que le rôle protecteur revient traditionnellement à ce dernier. Celui-ci doit être absent. Est-il mort ? Ainsi la mère occuperait la place de chef de famille. Zeus Herkeios est honoré à Athènes dans toutes les sphères de sociabilités, de l'*oikos* à l'acropole comme l'a démontré Pierre Brulé³⁹⁰. Une loi sacrée du V^e siècle à Athènes prévoit : « Pour les *Eleusinia*, à Zeus Herkeios : une brebis »³⁹¹.

Dans quelques cas, plus rares, le père est mentionné avec sa fille. Ainsi, à Erétrie, Chairigenes et sa fille, Eudeine, consacrent un autel au milieu du V^e siècle³⁹²:

Χαιριγένης | καὶ Εὐδένε | θυγάτερ ἀνέθεκαν.

Chairigenes et sa fille Eudeine ont consacré.

C'est le cas également de deux offrandes sur l'acropole d'Athènes. La première est une base rectangulaire en marbre portant deux petites statuettes en bronze. Elle est dédiciée par Kynarbos pour la réalisation du vœu fait par ses deux filles, Aristomachè et Arcestratè, présentées comme δύο] παῖδε, « deux enfants »³⁹³ :

Ἀριστομάχην : καὶ Ἀρχεστράτ[εν σόισον δύο]
παῖδε :, | Φαρθένε, καὶ γενεὰν : ἡοῖν [έπεϋχσαμέ]-
[νοιν] : | Κύναρβος : παῖς Ἴκ[τίνο τόδ' ἄγαλμ' ἀνέ]-
[θεκεν].

Aristomachè et Arcestratè ses deux

³⁹⁰ Pierre Brulé, « “La cité est la somme des maisons” : un commentaire religieux », *Kernos* suppl. 15, 2005, p. 27-53.

³⁹¹ *LSS* 10 A3.

³⁹² *IG* XII 9 124 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°20 ; *LSAG* (1961) 88.20 ; *CEG* (1983) 1 323 ; Ch. Löhr (2000) n°54. Trouvé dans une église, la provenance précise de cet autel est incertaine.

³⁹³ *IG* I² 555 ; *DAA* (1949) n°79 ; *CEG* (1983) 1 228 ; *IG* I³ 745 ; Ch. Löhr (2000) n°23 ; K. Kissas (2000) B22. EM 6301.

enfants et descendantes, Vierge, pour la réalisation du vœu qu'elles ont fait
Kynarbos le fils d'Iktinos a consacré cet *agalma*.

Cette offrande de deux statuettes de bronze avec l'inscription mentionnant les deux filles peut être lié au rôle rituel des jeunes filles dans le culte d'Athéna. La famille est intégrée aux cultes de la cité et le père le rend visible par cette dédicace.

La seconde offrande de deux filles mentionnant le nom de leur père sur l'acropole d'Athènes est celle d'Aristomachè associée à Charikleia, toutes deux filles de Glaukinos, argien³⁹⁴ :

Ἀρισ[τ]ομ-
άχη Χαρίκ-
λεια Γλαυ-
κίνο Ἄργε-
[ίο θυγατέ]-
[ρες — — —].

Aristomachè et Charikleia filles de Glaukinos argien

Dans cette dernière inscription comme dans celle d'Erétrie il y a la mention de θυγάτερ, « fille »³⁹⁵, ce qui suscite la même interrogation que pour l'utilisation de υἱός.

Dans les deux premières inscriptions, il semble que le père soit là pour cautionner l'offrande, pour rendre celle-ci possible. Ce n'est peut-être pas le cas dans la dernière, mais celle-ci est fragmentaire.

L'offrande de Téléstodikè à Paros, datée de 520, porte également la mention de trois générations. Néanmoins, il s'agit cette fois de la généalogie d'une femme dédicante³⁹⁶ :

³⁹⁴ *IG I² 553 ; DAA (1949) n°297 ; IG I³ 858. Ch.Löhr (2000) n°46. EM 8169.*

³⁹⁵ Cette mention est placée dans la restitution. Toutefois celle-ci est tout-à-fait plausible car elle est précédée de la mention au génitif du père : Γλαυκίνο Ἄργε[ίο].

³⁹⁶ *IG XII 5 216 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), Epigrammata, n°110 ; M. L. Lazzarini (1976) n°726 ; CEG (1983) 1 413.*

Ἄρτεμι, σοὶ τόδε ἄγαλμα Τελεστοδί[κη ἀνέθηκεν]
Ἄσφαλίῳ μήτηρ, Θερσέλεω θυγάτηρ.

τῷ Παρίῳ ποίημα Κριτωνίδεω εὐχομ[αί εἶναι].

Artémis, Téléstodikè a consacré pour toi cet *agalma*,
la mère d'Asphaleios et la fille de Therséles.

J'affirme que je suis l'œuvre de Kritonidès de Paros.

Téléstodikè se présente comme la fille de Therséles³⁹⁷ et comme la mère d'Asphaleios. Sa généalogie proclamée est donc ici exclusivement masculine, ce qui semble être le cas le plus fréquent. De fait, les biens d'une femme sont dans le droit attique ceux qui lui viennent de son père par sa dot et qu'elle doit transmettre à ses fils, sans les altérer. Ici l'offrande de Téléstodikè peut se comprendre dans cette transmission par la mère, entre le grand-père et le petit-fils, sous la protection d'Artémis.

A nouveau dans le Délion de Paros, une offrande portant le même nom date des environs de 500. Cette fois Téléstodikè est associée à son mari Démokydès³⁹⁸ :

Δημοκύδης τόδ' ἄγαλμα Τε-
λεστοδίκη τ' ἀπο κοινῶν |
εὐχσάμενοι στῆσαν πα[ρ]-
θένωι Ἄρτέμιδι |
σεμνῶι ἐνὶ ζαπέδωι κο(ύ)-
ρηι Διὸς αἰγιόχοιο. |
τῶν γενεῆν βιοτόν τ' α-
ῦχσ' ἐν ἀπημοσύνηι. |

³⁹⁷ Ce nom est connu sur une base rectangulaire de marbre blanc à Délos (Délos A 3042) mais ce n'est pas nécessairement la même personne.

³⁹⁸ *IG XII 5* 215 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°144 ; *LSAG* (1961) 305.34 ; M. L. Lazzarini (1976) n°803 ; *CEG* (1983) 1 414 ; D. Berranger, *Recherches sur l'histoire et la prosopographie de Paros à l'époque archaïque*, Clermont-Ferrand, 1992, n°6 (*SEG* 42-769) ; Ch. Löhr (2000) n°21.

« Démokydes et Téléstodikè, en ayant fait le vœu, ont dédié sur leurs biens communs cette statue à la vierge Artémis, sur la terre consacrée à la fille de Zeus qui tient l'Egide. Fais croître leur descendance et leurs ressources sans chagrin³⁹⁹ »

Il s'agit ici d'une offrande de couple, ce qui est assez inhabituel pour Artémis. Si Téléstodikè est la même femme dans les deux offrandes pourquoi, dans la plus ancienne, a-t-elle choisi d'inscrire sa parenté par son père et son fils et non par son mari comme c'est le plus souvent le cas ? Nous ne pouvons pas répondre à cette question. Téléstodikè était déjà mariée, sinon elle n'aurait pas mentionnée son fils et elle ne donne, dans cette dédicace, aucun élément sur son statut social. Dans la seconde inscription, la dédicace est faite par le couple pour lui-même et sa famille. L'inscription insiste sur la notion de couple en mentionnant les deux noms, mais également par la formule ἀπο κοινῶν, « leurs biens communs », et la mention de « leur descendance ».

**Figure 39 Dédicace de Demokydès et Téléstodikè
sur un pilier de marbre de 0,96m de haut.**

³⁹⁹ Traduction Danièle Berranger (1992), *Recherches sur l'histoire et la prosopographie de Paros* op. cit., p. 268.

Le fils peut aussi parfois reprendre l'inscription du père et placer sur l'offrande sa propre dédicace. Sur l'acropole d'Athènes une offrande porte deux dédicaces de deux mains différentes⁴⁰⁰ :

1- Θεό[δο]ρος : ἀν[έθεκεν] : Ὀν]εσίμο : [υἱός].

2- Ὀνέσιμος : μ' ἀνέθεκεν : ἀπαρχὲν

τάθENAIAI : ὁ Σμικύθο υἱός.

1- Théodoros fils d'Onasimos a consacré.

2- Onasimos fils de Smikythos m'a consacré en prémices à Athéna.

Onasimos fils de Smikythos est le célèbre peintre de vases à figures rouges. Il s'agit peut-être d'une offrande reproduite par son fils après la destruction de l'acropole en 480. Dans tous les cas le fils en profite pour ajouter son nom et celui de son père : il inscrit ainsi une parenté sur trois générations et cherche à jouir de la renommée de son père.

La dédicace de Kynarbos pour ses deux filles, mentionne de même le nom du père du dédicant⁴⁰¹.

Plusieurs offrandes portant une dédicace mentionnent « les enfants de » ou le nom du père « et ses enfants »⁴⁰². Cependant une dédicace est le fait d'une mère pour ses enfants qui ne sont, cette fois-ci pas mentionnés⁴⁰³ :

[M]ικύθη μ' ἀνέ[θηκεν]

[Aθ]ηναίηι τὸ [ἄγαλμα] |

[εὐξ]αμένη δ[εκατήν]

[καὶ] ὑπὲρ πα[ίδων]

⁴⁰⁰ IG I² 598 ; DAA (1949) n°217 ; IG I³ 699 ; Ch. Löhr (2000) n°40 ; C. M. Keesling, « Patrons of Athenian Votive Monuments of the Archaic and Classical Periods », *Hesperia* 74, 2005, p. 395-426. MAcr. 4184.

⁴⁰¹ IG I² 555 ; DAA (1949) n°79 ; CEG (1983) 1 228 ; IG I³ 745 ; Ch. Löhr (2000) n°23 ; K. Kissas (2000) B22. EM 6301. Cf. p. 199.

⁴⁰² ID 15 et 17.

IG I³ 950 ; Ch. Löhr (2000) n°18. Agora I 5517

⁴⁰³ IG I² 524 ; DAA (1949) n°298 ; CEG (1983) 1 273 ; IG I³ 857 ; Ch. Löhr (2000) n°47. EM 6254.

[κ]αὶ ἑαυτῆ[ς].

Εὐφρων [έπο]-

[ί]ησεν.

Mikithè m'a consacré à Athéna cet *agalma* comme dîme faisant un vœu pour ses enfants et elle-même.

Euphrôn a fait.

La filiation demeure un élément clef d'établissement de l'identité. Deux offrandes de la même période ont été faites par un Hippocrate à Délos et à Amorgos. A Délos, l'inscription est portée sur une base de marbre⁴⁰⁴ :

ἵπποκ[ράτης ἀνέθηκεν Ἀπόλλωνος τόδ' ἄγαλμα]
Μνησικρ[άτους υἱὸς —ιοϛ· αὐτὰρ ἐποίει]
ἀσκητὸς παλά[μεις — — — — — — — — — —]

Hippocrate a consacré cet *agalma* à Apollon
fils de Mnésikratès - - ensuite il a fait
ayant paré avec art - - -

A Amorgos, l'inscription est placée sur un autel au cœur de la cité⁴⁰⁵ :

βωμὸν Διενύσω[ι]
ἵπ(π)οκράτες ἵπ(π)οκλῆϛ.

autel de Dionysos
Hippocrate fils d'Hippoklès.

En l'absence d'indication de parenté dans la présentation du dédicant, l'identification des deux comme une seule et même personne du fait de leur homonymie est sujette à caution.

⁴⁰⁴ ID 11 ; W. Peek, « Delische Gedichte », *WZHalle* IV 1956-1957, p. 561-580 (SEG 19.511) ; CEG 1 406. Délos A 1271..

⁴⁰⁵ IG XII7 78 ; LSAG (1961) 304.22.

Ainsi, Plutarque utilise l'absence d'indication de parenté pour montrer qu'Aristide, fils de Lysimaque, n'est pas celui qui a offert des trépieds dans le sanctuaire de Dionysos en mémoire d'une victoire chorégique, contrairement à ce que pense Démétrios de Phalère⁴⁰⁶ :

« Pour ce qui est du trépied, Panaïtios déclare que Démétrios s'est laissé abuser par une homonymie ; car, depuis les guerres médiques jusqu'à la fin de la guerre du Péloponnèse, deux Aristide seulement sont inscrits parmi les chorèges vainqueurs, et ni l'un ni l'autre ne peut être identique au fils de Lysimaque : l'un avait pour père Xénophilos, et l'autre était d'une époque beaucoup plus récente, comme le prouvent les caractères d'écriture, qui sont ceux de l'alphabet adopté après Euclide et le nom d'Archestratos qui est gravé à la suite : le nom de ce poète ne se trouve jamais dans les inscriptions du temps des guerres médiques ; mais il est fréquemment cité comme instructeur de chœurs à l'époque de la guerre du Péloponnèse ».

L'argumentation de Plutarque est intéressante car elle rejoint nos préoccupations : comment identifier un dédicant en l'absence d'indication de parenté ? Comment distinguer deux personnes portant le même nom ? Comment utiliser l'écriture comme élément de datation d'un objet ? La méthode utilisée par Plutarque est la même que la nôtre. Cette remarque révèle aussi, qu'en l'absence de précision sur l'identité, la mémoire d'un dédicant peut être altérée. Un visiteur peut ainsi se méprendre s'il n'y a personne pour lui expliquer la dédicace. L'écriture seule ne suffit pas toujours.

La parenté constitue parfois un élément central de l'établissement de l'identité telle que les dédicants veulent la mettre en évidence dans les sanctuaires. Encore faut-il que l'inscription soit visible. Si le visiteur regarde, par exemple, la dédicace d'Euthydikos, fils de Thaliarchos⁴⁰⁷, portée sur l'abaque d'une colonne portant une *korè* en marbre de Paros, il ne voit que Εὐθύδικος ἀνέθεκεν en lettres bien visibles, repassées en rouge, sous la statue. Sa parenté se trouve sur le côté droit ; seuls ceux qui la cherchent la verront en se déplaçant.

⁴⁰⁶ Plutarque, *Aristide*, I 6.

⁴⁰⁷ Cf. dossier épigraphique n°26.

Εὐθύδικος ὁ Θαλιάρχο
ἀνέθεκεν.

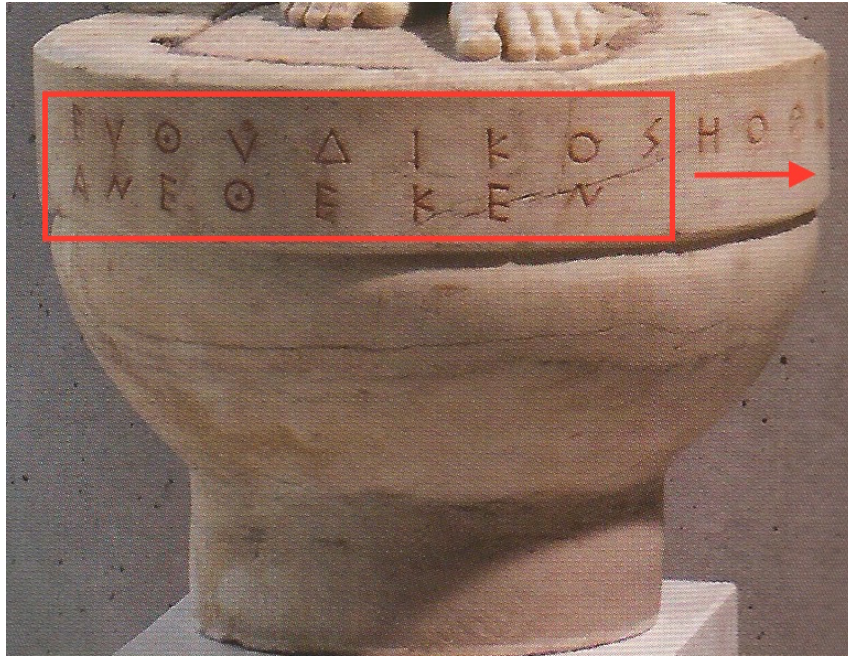


Figure 40 *Dédicace d'Euthydikos, fils de Thaliarchos, portée sur l'abaque d'une colonne portant une korè en marbre de Paros.*

Sur l'offrande d'Alcméonidès au Ptoion, cette fois, la parenté est placée au centre de la composition, sur le côté de l'abaque qui se trouve en face du visiteur, donc au dos de la statue⁴⁰⁸. Le nom du dédicant est ainsi bien en vue avec la mention de la divinité et de l'offrande comme ἄγαλμα. Toutefois, il est remarquable qu'Alcméonidès offre sa statue à Apollon et non à Apollon Ptoios. Or toutes les grandes offrandes du sanctuaire sont pour le dieu avec son épicièse locale. Alcméonidès n'est pas d'Akraiphia et se distingue également ainsi. Les informations essentielles que le dédicant souhaite mettre en valeur sont gravées sur la face principale du chapiteau. L'inscription entre dans la composition générale de l'offrande.

II.6.2. S'inscrire dans une communauté démotique

Les dédicants peuvent également, dans la région de l'Attique, mentionner leur dème. Le démotique après son nom et celui de son père constitue la troisième composante de l'identité pour un citoyen : son nom est conservé sur les registres du dème. La création des dèmes date des réformes de Clisthène en 508. De fait, l'apparition du démotique dans les inscriptions dédicatoires a été très rapide. Ainsi, la dédicace d'Aristion et Pasias, du dème de Lamprai⁴⁰⁹, est datée de 500-480 :

Ἀριστίον : καὶ Πασίας : ἀνεθέ-
τεν : τῆι Ἀθηναίαι : ἀπαρχὴν
Λαμπρῆ.

Ἐγίας : ἐποίησεν.

Aristion et Pasias du dème de Lamprai ont consacré à Athéna en prémices.

Egias a fait.

⁴⁰⁸ Cf. dossier épigraphique n°5. Cf. p. **Erreur ! Signet non défini.**

⁴⁰⁹ IG I² 552+526 ; DAA (1949) n°94 ; IG I³ 702 ; K. Kissas (2000) B31. EM 6299 et 6247.

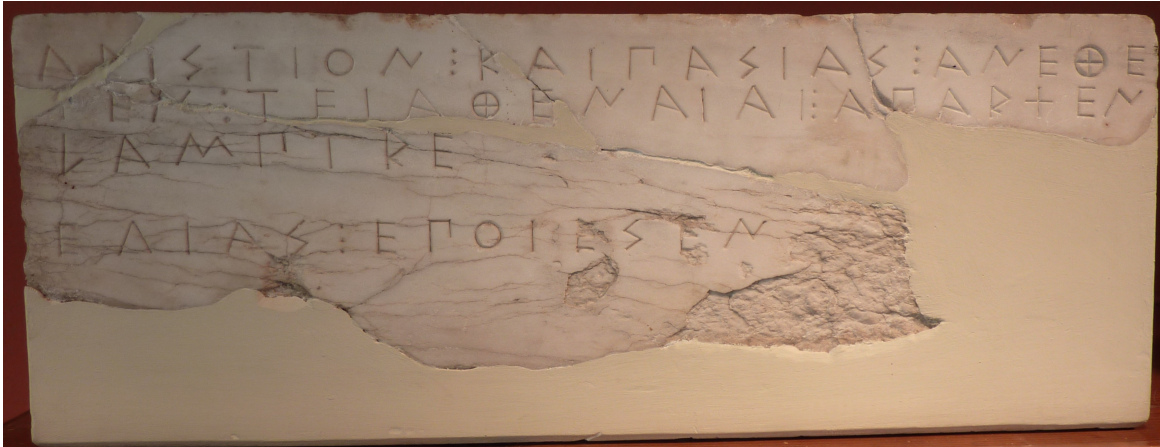


Figure 41 Base offerte par Aristion et Pasias supportant sans doute une grande statue de bronze d'Athéna Promachos.

De même, Archeneides du dème de Kollytos, au début du V^e siècle, offre une plaque de bronze représentant sans doute Athéna Promachos, placée sur un pilier de marbre gravé⁴¹⁰ :

Ἀθενάαι δε[κάτεν ἔργον]
καὶ χρεμάτων ἀ[νέθεκ]εν
Κολλυτίδες Ἀρχενείδες.

Archeneides du dème de Kollytos a consacré à Athéna cette dîme de son argent et de son travail.

Dans les deux cas, les dédicants ne s'inscrivent pas dans une filiation mais se présentent en citoyens. Ils assument leur identité civique.

II.6.3. Proclamer son identité d'étranger en inscrivant son ethnique

Dans plusieurs cas, les dédicants indiquent leur ethnique. Il s'agit d'un marqueur clair de leur altérité. Pausanias rapporte l'offrande d'un trépied faite par « Echembrotos l'Arcadien » après les Jeux des Amphictions à Thèbes⁴¹¹. Il s'agit ici

⁴¹⁰ IG I² 615 ; DAA (1949) n°184 ; IG I³ 779 ; K. Kissas (2000) B70. EM 6345.

⁴¹¹ Paus. X 7, 6.

d'une offrande classique après une victoire dans le sanctuaire de la cité qui organise les concours.

Sur l'acropole d'Athènes, deux offrandes mentionnent un ethnique. Un pilier en marbre pentélique porte la mention « de Sicyone »⁴¹². L'inscription est trop fragmentaire pour savoir s'il s'agit de l'ethnique du dédicant ou d'un artiste étranger qui signerait son œuvre. En revanche, sur un pilier datant de 475-450, ce sont bien les dédicantes qui se caractérisent comme étrangères : Aristomachè et Charikleia sont filles d'un argien Ἀργεῖο⁴¹³. Ainsi, la quasi totalité des dédicants sur l'acropole avant 480 ne sont pas des étrangers mais sont des Athéniens.

En revanche, ce n'est pas le cas des sculpteurs qui signent leurs œuvres. Eux viennent de l'étranger : d'Ionie pour Endoios, Philergos, Archermos ou Pythis ; d'Egine pour Kalôn ; de Sparte pour Gorgias...

A Délos, Mikkiadès inscrit sa dédicace sur une base rectangulaire de marbre blanc et précise qu'il est de Chios⁴¹⁴.

Enfin, Aristodamas de Métaponte, inscrit son nom et son origine sur une base de pilastre à Eleusis⁴¹⁵ :

Ἀριστόδα[μος — — — *nomen patris* ? — — — —]
Μεταποντ[ῖνος — — — — — — — — — — ἀνέθεκεν].

Pourtant, tout étranger qui consacre dans un sanctuaire n'indique pas nécessairement son origine : Alcméonidès comme Hipparque⁴¹⁶ n'indiquent pas, au Ptoion, qu'ils sont Athéniens. Ils sont suffisamment connus pour faire l'économie de cette mention qui n'apporte rien de particulier au prestige qu'ils peuvent attendre de leur consécration. En outre ils écrivent en attique. Alcméonidès rappelle le contexte de l'offrande, sa victoire aux Panathénées.

⁴¹² IG I² 641 ; DAA (1949) n°252 ; IG I³ 741. EM 6368.

⁴¹³ IG I² 553 ; DAA (1949) n°297 ; IG I³ 858. Ch.Löhr (2000) n°46. EM 8169. Cf. p. 200.

⁴¹⁴ Cf. dossier épigraphique n°32. Cf. p. 153.

⁴¹⁵ IG I² 818 ; M. L. Lazzarini (1976) n°255 ; IG I³ 1006 ; IEleusis 10.

⁴¹⁶ Cf. dossier épigraphique n°6.

Nous pouvons aussi considérer que ceux qui n'indiquent pas d'ethnique sont originaires de la cité dans laquelle se trouve le sanctuaire. Néanmoins, Pythias, au Ptoion, précise sur le *kouros*, qu'il est « d'Akraiphia »⁴¹⁷ :

Πυθίας ἀκραίφ[ιεύς] {ὁ Ἀκραίφιεύς}
καὶ Ἀ<ί>σχρίον ἀνεξ[θέταν(?)].

Pythias d'Akraiphia
et Aischrion ont consacré

De même, toujours au Ptoion, Théokydès, le sculpteur, indique qu'il est d'Akraiphia alors que les dédicants sont de Thèbes⁴¹⁸ :

Θεοφύδης ἐποίησε [ἀκραί]φιεύς κ' Ἀροῦσιλος
κ' Ἀντίφαρις Ἰκίδμα [ἀνέθειαν] κ' Ἐπικάρες ὁ Θεβ[αῖος]

Théokydès d'Akraiphia m'a fait, Akousilos et Antipharis fils d'Ikidma et Epikarès Thébain m'ont consacré.

A l'époque que nous étudions, assez peu de dédicaces sont explicitement le fait d'étrangers à la cité. Seuls quelques sanctuaires, dont le rayonnement va au-delà de la cité qui les accueille par l'importance de leurs cultes, abritent des offrandes faites par des personnes venues d'autres cités.

Chaque individu a la possibilité de construire son identité en agrégeant la somme des identités qui agissent sur la sienne à différents niveaux : familial, professionnel, civique, *etc.* C'est ce que Jonathan M. Hall appelle une « identité agrégative », qui se développe particulièrement au VI^e siècle⁴¹⁹. L'individu n'a d'existence que par rapport aux autres individus qui l'entourent et son identité s'inscrit nécessairement en relation avec celle des autres. Les identités collectives fondent l'identité individuelle. Chaque individu

⁴¹⁷ M. Holleaux, « Fouilles au temple d'Apollon Ptoos », *BCH* 9 1885, p. 474 – 481, n° 8 ; *LSAG* (1961) 95.15 ; J. Ducat (1971), *Kouroi* n°202 ; M. L. Lazzarini (1976) n°122 ; *CEG* (1983) 1 337. MN 20.

⁴¹⁸ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°232-233 ; A. Jacquemin, « Antiquités du Ptoion », *BCH* 104, 1980, p. 73-81 (*SEG* 30-478a).

⁴¹⁹ Jonathan M. Hall, *Ethnic Identity in Greek Antiquity*, Cambridge University Press, 1997.

s'inscrit dans une communauté plus large et s'y positionne : par sa famille, son dème, sa cité, son métier. Il y a un double jeu d'assignation et d'affirmation : l'individu se voit assigner une place dans la société mais affirme son identité, son statut, notamment par le biais des dédicaces qu'il offre aux dieux ou par l'épithète qu'il fait graver sur sa stèle funéraire.

Pourtant, des indications précisant l'identité du dédicant ne sont pas systématiquement présentes. Cela signifie-t-il que la dédicace s'inscrit alors dans un contexte de savoir partagé, dans une communauté où tout le monde se connaît ?

La reconnaissance d'une personne par les autres est centrale dans la définition de son identité. Les cités grecques sont de petites communautés humaines, des « sociétés de face-à-face »⁴²⁰ comme les caractérise Jean-Pierre Vernant, où chacun vit sous le regard d'autrui, existe selon ce que les autres voient et disent de lui, selon l'estime qu'ils lui accordent. Or ce que les autres voient d'un individu peut être guidé par ce que l'individu lui-même veut montrer par l'intermédiaire de ses offrandes. Il s'agit d'une « forme essentiellement sociale de l'individu marquée par le désir de s'illustrer, d'acquérir aux yeux de ses pairs, par son style de vie, ses mérites, ses largesses, ses exploits, assez de renom pour faire de son existence singulière le bien commun de toute la cité, voire de la Grèce entière »⁴²¹. Dans une civilisation de l'honneur où chacun, durant sa vie, s'identifie à ce que les autres voient et disent de lui, la célébration par l'écriture procure une gloire qui permettra à l'individu de continuer à exister après sa mort tant que l'inscription, dans le sanctuaire comme sur la stèle funéraire, sera lue, et donc pour certaines, jusqu'à aujourd'hui.

Proclamer son identité dans un sanctuaire est un élément clef pour comprendre le rôle qu'Alain Duplouy assigne à la « rumeur publique dans l'acquisition des statuts et la définition des rangs »⁴²² dans la société. Graver son nom dans un sanctuaire c'est rendre visible son rang dans la cité, dans le sanctuaire, espace de communication majeur entre les hommes et entre ceux-ci et les dieux. C'est un élément de prestige.

⁴²⁰ Jean-Pierre Vernant (*dir.*), *L'homme grec*, Points Seuil, Paris, 1993, p. 29.

⁴²¹ Jean-Pierre Vernant (*dir.*), *L'homme grec, op. cit.*, p. 31.

⁴²² Alain Duplouy, *Le prestige des élites, op. cit.*, p. 31.

II.6.4. L'écriture intrusive comme marqueur identitaire

Comme le choix d'une offrande intrusive, c'est-à-dire d'une offrande dont la facture est singulière dans le sanctuaire choisi, le choix du dialecte permet de se démarquer, de témoigner d'une forme d'originalité : c'est ce que nous proposons de qualifier « d'écriture intrusive ». Ce choix peut être vu comme le signe d'une identité singulière. Je grave mon inscription dans ma langue, ce qui témoigne que je suis un étranger dans la cité qui abrite le sanctuaire et que je revendique cette identité particulière. L'inscription d'Alcméonidès au Ptoion comme celle d'Hipparque le Pisistratide⁴²³ sont l'une et l'autre portées sur des bases servant de support à des monuments importants. Ce sont les deux seules de cette époque à être inscrites en attique dans un sanctuaire oraculaire béotien. Cela implique le recours à un *grapheus*, à un scripteur qui sache écrire dans ce dialecte, qui peut être le sculpteur lui-même ou pas.

Anne Jacquemin indique à propos d'un fragment de dédicace découvert au Ptoion que cette dernière doit être, d'après sa graphie, d'origine insulaire et plus précisément de Paros, ce qui n'est pas vraiment étonnant étant donné le nombre de statues insulaires retrouvées au Ptoion⁴²⁴.

Dans les sanctuaires de Délos, le choix de la langue est un marqueur identitaire. L'entrée de l'Archégésion⁴²⁵ était surmontée de deux linteaux portant une inscription en interdisant l'accès aux étrangers⁴²⁶. Si celle-ci est postérieure à notre époque – fin V^e siècle – elle reflète sans doute une réalité antérieure et a pu être réinscrite⁴²⁷ :

ξένωι οὐχ ὀσίη ἐσι [[έναι]] .

Ce sanctuaire n'offre que des inscriptions – des tessons inscrits – dans un alphabet propre aux Déliens à l'époque archaïque. En effet, l'alphabet des déliens est « rouge » alors que

⁴²³ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°239, *ἡπίπαρχος ἀνέθε[κεν ὁ Πεισις]τράτο*.

⁴²⁴ Anne Jacquemin, « Antiquités du Ptoion », *BCH* 104, 1980, n° 15 p. 79, fig. 5 p. 78.

⁴²⁵ Francis Prost, *Le sanctuaire d'Anios à Délos : contribution à l'histoire politique et religieuse des Cyclades*, thèse non publiée soutenue à Paris IV en 1997.

⁴²⁶ Patricia A. Butz, « Prohibitionary Inscriptions, Ξένοι, and the Influence of the Early Greek Polis », in Robin Hägg (ed.), *The Role of Religion in the Early Greek Polis, Proceedings of the Third International Seminar on Ancient Greek Cult, 16-18 octobre 1992*, Stockholm, 1996, p. 75-95.

⁴²⁷ ID 68.

celui des autres îles des Cyclades et en particulier de Naxos et Paros est « bleu »⁴²⁸. Nous sommes dans un sanctuaire de la fin du VI^e siècle en l'honneur du héros Anios, premier roi et fondateur de la communauté des Déliens. Le recours à un alphabet propre est une particularité partagée avec le sanctuaire d'Héra⁴²⁹, alors que les autres sanctuaires déliens sont ouverts à tous et que des inscriptions peuvent y avoir été gravées dans des dialectes variés, en particulier en Naxien et en Parien. Dans le sanctuaire d'Apollon, l'écriture naxienne constitue l'essentiel de la documentation écrite avant le milieu du VI^e siècle, puis Paros domine, sans qu'il y ait à quelque période que ce soit, une seule et unique écriture. Il y a toujours concomitance de plusieurs, même si l'écriture d'une cité peut être prédominante. Le sanctuaire d'Apollon est un lieu d'exposition et de visibilité pour les cités voisines de l'île. D'après Francis Prost : « l'écriture marque une frontière, la frontière une identité »⁴³⁰. Les sanctuaires d'Apollon, Artémis et Létô sont fréquentés par des étrangers à la cité – comme celui d'Apollon Ptoios – contrairement à ceux d'Anios et d'Héra qui ne le sont que par des Déliens. Mais les premiers sont des sanctuaires régionaux ou suprarégionaux qui, naturellement, sont ouverts à des influences variées. Pour autant, les offrandes qui y sont faites lorsqu'elles sont dans une langue différente de celle du sanctuaire peuvent être considérées comme « intrusives » dans la mesure où la différence de langue est un marqueur clair d'une altérité affirmée, voire revendiquée. C'est en même temps, pour le sanctuaire, un signe d'ouverture et de rayonnement.

II.6.5. Des offrandes communes : proclamer une identité collective

II.6.5.1. Les dédicaces d'une cité

Plusieurs inscriptions de notre corpus émanent d'une communauté qui se présente comme telle : Thespiens, Akraïphiens, Béotiens, Haliartiens et habitants de Potniai. De

⁴²⁸ Roger D. Woodard, *Greek Writing from Knossos to Homer. A Linguistic Interpretation of the Origin of the Greek Alphabet and the Continuity of Ancient Literacy*, Oxford University Press, 1997.

⁴²⁹ Cf. p. 313 sq.

⁴³⁰ Francis Prost, « L'alphabet des Déliens à l'époque archaïque », in Christel Müller et Francis Prost (dir.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002, p. 322.

même, certaines offrandes archaïques d'Olympie émanent de Thébains ou de Coronéens. Il s'agit ici de la mise en valeur d'une identité collective par le biais de la dédicace dans le sanctuaire, qui vise la reconnaissance de cette identité aussi bien par les hommes que par les dieux.

Les Akraïphiens consacrent principalement au héros Ptoios des trépieds, dont il ne reste aujourd'hui que sept colonnes cannelées⁴³¹.

Akraiphia est dans son rôle de cité tutélaire et ces inscriptions témoignent du statut privilégié du sanctuaire du héros vis-à-vis de la cité. Cependant, la cité d'Akraiphia ne limite pas ses offrandes au héros ; elle en consacre aussi à Apollon, comme un bassin en bronze dont la lèvre porte une inscription au milieu du V^e siècle⁴³² :

λαισιαιτοι Ἀκραφιεις ἀνεθεαν⁴³³

Les dédicaces pour le héros se présentent toujours de la même manière : ce sont des colonnes cannelées, la plupart du temps avec seize cannelures, sur lesquelles l'inscription occupe une ou deux cannelures et se lit de haut en bas. Il n'y a pas de recherche d'originalité dans la formulation, le choix est celui de l'efficacité : « untel étant archonte, les Akraïphiens ont consacré au héros Ptoios ». C'est la formule portée sur deux fragments de colonne⁴³⁴ :

[(*nomen*)] ἄρχοντος Ἀκραφιείας

[ἀνέθεαν] τῷ ἥρωι τῷ Πτοῖοι.

⁴³¹ P. Guillon (1943), *Trépieds* 1 n°7, 9, 15, 16 et Appendice II n° 5, 6, 7. Cf. Nassos Papalexandrou, *The Visual Poetics of Power, Warriors, Youths, and Tripods in Early Greece*, Lanham / Boulder / New-York / Toronto / Oxford, Lexington Books, 2005. François de Polignac, « Sanctuaries and Festivals », in Kurt A. Raaflaub, Hans van Wees (ed.), *A Companion to Archaic Greece, Blackwell Companions to the Ancient World*, Malden, MA, Oxford, Chichester, Wiley Blackwell, 2009, p. 427-443.

⁴³² J. Ducat, *Kouroi* n°260 (1971) ; Albert Schachter, *Cults of Boeotia*, 1981 p. 60 note 2 ; *SEG* 31-393. MN 10803.

⁴³³ λαισιαιτοι reste énigmatique. Selon A. Schachter λαισιαιτοι serait forme béotienne plurielle de λαισήϊον, une sorte de bouclier.

⁴³⁴ P. Guillon (1943), *Trépieds* I 54, 2 ; P. Guillon, « Offrandes et dédicaces du Ptoion II », *BCH* 87, 1963, p. 25 n°1.

[— — — — — — — — —]ΗΚΑΣ[— —]

L'ensemble de ces dédicaces date d'une période restreinte entre le milieu du VI^e et le milieu du V^e siècle, que nous pouvons déterminer grâce aux noms des archontes lorsqu'ils nous sont connus. La plus ancienne dédicace d'un trépied faite par les Akraïphiens, vers 525-500, est datée par le nom de l'archonte Simonidès⁴³⁵. C'est la seule dédicace au héros Ptoios qui soit complète dans notre corpus.

Σιμονίδα ἄρχοντος τοῖ ἥεροι τοῖ Πτοίοι Ἀχριφιῆς ἀνέθεαν.

Simonidès étant archonte, les Akraïphiens ont consacré au héros Ptoios.

Figure 42 Colonne portant une dédicace des Akraïphiens au héros Ptoios lorsque Simonidès était archonte.

C'est la cité, comme entité politique, qui consacre au héros un trépied. Elle proclame ainsi son unité et montre son attachement particulier au sanctuaire du héros, qui est situé à mi-chemin entre la ville et le sanctuaire d'Apollon Ptoios et qui ne comporte pas d'offrande d'autres cités, ni d'offrandes de particuliers. L'utilisation de l'expression « les Akraïphiens » atteste de l'importance de la communauté. Ces offrandes étaient peut-être consacrées lors de fêtes périodiques. Il s'agit pour les Akraïphiens de glorifier leur origine thessalienne et donc de se distinguer des Béotiens, dominés par Thèbes⁴³⁶.

⁴³⁵ Cf. dossier épigraphique n°2.

⁴³⁶ Barbara Kowalzig, *Singing for the gods: performances of myth and ritual in archaic and classical Greece*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 369.

Le fait que la cité à cette époque offre beaucoup de trépieds au héros Ptoios ne signifie pas qu'elle a été dépossédée par Thèbes du contrôle du sanctuaire d'Apollon et donc qu'elle se serait repliée sur la sanctuaire du héros Ptoios, contrairement à ce qu'écrit Pierre Guillon. En effet, des trépieds ont aussi été consacrés à Apollon mais uniquement par des particuliers, sans doute des Akraïphiens, dans la mesure où ils n'indiquent pas d'ethnique dans leurs dédicaces. C'est le cas du fragment de colonne qui servait de support à un trépied qui semble être le plus ancien retrouvé au Ptoion⁴³⁷ :

Εὐραγον ἀνέθεκε τοπ[όλονι τοῖ Πτοῖει].

Euagon a consacré à Apollon Ptoios.

Les Thespiens peuvent être les dédicants d'un trépied à Apollon Isménios dans la deuxième moitié du VI^e siècle à Thèbes⁴³⁸ :

[Ἀπόλλων]ι ἰσμ[ενίοι], et peut-être : [Θεσπι]εῖες κα[-.

Selon Paul Roesch, aussi bien que des Thespiens, la dédicace pouvait être des Akraïphiens, des Coronéens ou des Thisbiens. Les lettres KA marquent le début du nom de l'archonte ou celui de la formule κατὰ μαντεῖαν. Le sanctuaire d'Apollon Isménios est celui où s'affirment les liens entre Apollon et les cités⁴³⁹.

Ainsi les dédicaces de l'ensemble des habitants revendiquant leur appartenance à leur cité sont adressées à Apollon ou au héros Ptoios qui est lui-même lié à Apollon. Il s'agit sans doute d'une fonction de cette divinité archégète, fondatrice ; d'une fonction aussi de délimitation des espaces, ceux réservés aux dieux et ceux accessibles aux

⁴³⁷ J. Ducat, *BCH* 88, 1964, p. 598 – 599, fig. 17 ; J. Ducat (1971) *Kouroi* n°240 ; M. L. Lazzarini (1976) n°120. Thèbes 675. Cf. François de Polignac, « Sanctuaries and Festivals », in Kurt A. Raaflaub, Hans van Wees (ed.), *A Companion to Archaic Greece, Blackwell Companions to the Ancient World*, Malden, MA, Oxford, Chichester, Wiley Blackwell, 2009, p. 427-443.

⁴³⁸ *Arch. Delt.* 16 1960 B147 pl. 125 ; *Rev. Phil.* 1965 ; *SEG* 22-417 ; S. Symeonoglou (1985), *The Topography of Thebes*, Princeton University Press, 5 p. 238.

⁴³⁹ François de Polignac, « Espaces de communication et dynamiques d'appartenance en Grèce archaïque », in François de Polignac et Pauline Schmitt-Pantel (dir.), *L'individu et la communauté. Regards sur les identités en Grèce ancienne*, *Revue des Etudes Anciennes*, t. 108-1, 2006, p. 9-24.

hommes⁴⁴⁰. En outre, l'étymologie du nom de Ptoios d'après Plutarque renvoie également la genèse d'Apollon. Une légende locale rapportait que Létô avait été empêchée d'accoucher au Ptoion à cause d'un sanglier monstrueux. Le Ptoion est donc le lieu dans lequel Apollon a « failli naître »⁴⁴¹. Plutarque rapporte ceci :

Καὶ γὰρ τὸ Πτωῖον ἐγγύς, ὅθεν αὐτὴν ἀναπτοηθῆναι προφανέτος ἐξαίφνης
κάπρου λέγουσι⁴⁴²

« A côté, en effet, se trouve le mont Ptoion d'où sortit, à ce que l'on rapporte, un sanglier dont l'apparition soudaine l'effraya ».

Plutarque entend expliquer par cette frayeur, πτοία, de Létô, l'étymologie du nom Πτωῖον. Au moment du passage de Létô, le Ptoion était encore une forêt et c'est Apollon qui y aurait apporté la civilisation, comme à Délos ou à Thèbes⁴⁴³. Pourtant d'autres mythes sont rapportés à propos de Ptoios. Ainsi, d'après Strabon⁴⁴⁴ :

La plaine Ténérique doit son nom à Ténéros, qui fut, d'après la légende, fils d'Apollon et de Mélia, et prophète de l'oracle du mont Ptoion. Suivant le même poète [Pindare] ce mont a un triple sommet :

⁴⁴⁰ Trois bases en marbre pentélique ont été également retrouvées dans la *cella* du temple d'Apollon à Vouliagmeni avec une table d'offrande et un trône [M. L. Lazzarini (1976) n°885 ; *IG I³ 1013a-c* ; K. Kissas (2000) B 21 ; Lorenz E. Baumer, *Kult im Kleinen, Ländliche Heiligtümer spätarchaischer bis hellenistischer Zeit Attika, Arkadien, Argolis, Kynouria, Internationale Archäologie*, 81, 2004, n°Att. 44. Paus. I 31.1.] :

ἀλαιῆς ἀνέθεσαν.

[ἀλα]ιῆς : ἀνέθεσαν.

[ἀλαιῆ]ς : ἀνέθεσαν.

Il s'agit, ici, de dédicaces des habitants du dème d'Halai Aixonides et non d'une cité comme entité politique.

⁴⁴¹ Jean Ducat, « Le Ptoion et l'histoire de la Béotie à l'époque archaïque », *REG* 58, 1964/2, n° 366-368, p. 283-290.

⁴⁴² Plutarque, *Pélopidas*, XVI, in *Vies*, t. IV.

⁴⁴³ Christian Jacob, « Paysage et bois sacré. *Alsos* dans la *Périégèse de la Grèce* de Pausanias », in Olivier de Cazanove et John Scheid (éd.), *Les Bois sacrés* (collection du Centre Jean Bérard, 10), Naples, 1993, p. 31-44.

⁴⁴⁴ Strabon IX 2-34.

Et un jour, il prit possession de la retraite à trois cimes du Ptoion.

Et il appelle Ténéros :

Le ministre de ce temple, et devin,
qui porte le même nom que les plaines.

[ναοπόλον μάντιν δαπέδοισιν όμοκλέα]

Dans l'hymne à Apollon Ptoios de Pindare⁴⁴⁵, Ténéros serait le fils d'Apollon et de la nymphe Mélia et donc le frère d'Isménios. Premier prophète d'Apollon avant le héros Ptoios, il relie ainsi ce sanctuaire à la légende thébaine. Ptoios serait, lui, le fils d'Apollon et descend, par sa mère, d'Athamas. Pourtant une autre version de la légende fait de Ptoios un des fils d'Athamas et de Thémistô⁴⁴⁶, d'après le poète Asios, ce qui lui donne une généalogie béotienne. Les différentes généalogies témoignent de la volonté d'ancrer ce sanctuaire et son culte dans la sphère thébaine ou, au contraire, de la tourner vers le sud de la Béotie.

II.6.5.2. Les offrandes d'un *koinon*

Les premières offrandes des Béotiens comme *koinon* dans le sanctuaire d'Apollon Ptoios sont consacrées en l'honneur d'Athéna Pronaia à la fin du VI^e siècle⁴⁴⁷. L'épithète *pronoia*, qui signifie « en avant du temple », se retrouve à Delphes – où le sanctuaire d'Athéna Pronaia est situé devant celui d'Apollon⁴⁴⁸ – à Prasiai sur la côte orientale de

⁴⁴⁵ Pindare, *Hymne 30 Είς Απόλλωνα Πτώιον*, Snell-Maehler, 51a.

⁴⁴⁶ Pausanias IX 23-6.

⁴⁴⁷ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°269a.

J. Ducat (1971), *Kouroi* n°249 ; Stephanie L. Larson, *Tales of Epic Ancestry, Boiotian Collective Identity in the Late Archaic and Early Classical Periods*, Historia Einzelschriften 197, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2007, n°132. Thèbes 669.

J. Ducat (1971), *Kouroi* n°257. MN 7394. Cf. p. 105.

Angela Ganter, « A Two-sided Story of Integration : the Cultic Dimension of Boiotian Ethnogenesis », in Peter Funke, Matthias Haake (ed.), *Greek Federal States and Their Sanctuaries. Identity and Integration. Proceedings of an International Conference of the Cluster of Excellence "Religion and Politics" Held in Münster, 17.06. – 19.06.2010*, Frank Steiner Verlag, Stuttgart, 2013, p. 85-105.

⁴⁴⁸ Eschyle, *Euménides*, 21 : « Mais Pallas Pronaia, dans nos vieux récits, tient également une place à part ».

l'Attique, mais également en Béotie, à Thèbes, comme en témoigne une inscription du VI^e siècle sur un vase en bronze trouvé sur le versant ouest de la colline identifiée comme l'Isménion⁴⁴⁹ :

[— — —]ν ἀνέθεκε τὰθάναι {ταῖ Ἀθάναι} ταῖ Πρ[ο]ναίαι.

a consacré à Athéna Pronaia

Cette inscription est de la même époque que celles retrouvées au Ptoion.

Sophocle dans *Œdipe Roi* mentionne deux temples d'Athéna à Thèbes⁴⁵⁰. L'un était sans doute consacré à Athéna Onka et le second à Athéna Pronaia. Pausanias n'identifie pas de temple d'Athéna Pronaia mais mentionne deux statues appelées Pronaia : l'une est un Hermès de Phidias et l'autre une Athéna de Skopas. Toutes deux datent du IV^e ou du début du III^e siècle, c'est-à-dire du moment de la reconstruction de l'Isménion⁴⁵¹.

Nous pouvons penser qu'au Ptoion cette divinité était honorée « en avant du temple » d'Apollon, mais aucune trace archéologique ne l'atteste, ce qui ne permet pas de déterminer précisément où se déroulait son culte. Athéna Pronaia y est cependant toujours honorée par les Béotiens en tant qu'*ethnos*, ce qui leur permet d'afficher leur unité, de se construire une identité commune mais dans les limites étroites du sanctuaire d'Athéna Pronaia et non dans celles du sanctuaire d'Apollon Ptoios. Néanmoins, l'inscription du nom des « Béotiens » sur le support de la statuette⁴⁵² ne met pas

Eschine, *Contre Ctésiphon*, 108 : « Dans sa réponse, la Pythie leur prescrit de mener la guerre jour et nuit contre les Cirrhéens et les Cragalides, de ravager leur pays et leur ville, et d'en vendre les habitants, puis de dédier la terre à Apollon Pythien, à Artémis, à Létéo et à Athéna Pronaia ». Il en est de même aux paragraphes 110 et 111. Selon les traducteurs, il s'agit d'Athéna *Pronoia*, c'est-à-dire « Providence », qui est une déformation de l'épithète *Pronaia*.

⁴⁴⁹ AD 3 1917 36,2 ; M. L. Lazzarini (1976) n°117 ; S. Symeonoglou (1985), *The Topography of Thebes*, Princeton University Press, 2 p. 238. MN 12344.

⁴⁵⁰ Sophocle, *Œdipe-Roi*, 20-21 : « Tout le reste du peuple, pieusement paré, est à genoux, ou sur nos places, ou devant les deux temples consacrés à Pallas, ou encore près de la cendre prophétique d'Isménos ».

⁴⁵¹ Pausanias IX, 10. 2 : « A droite de la porte se trouve une colline consacrée à Apollon. La colline et le dieu sont tous les deux appelés Isménion, comme la rivière Isménos qui traverse le lieu. Juste à l'entrée se trouvent deux statues de pierre d'Athéna et d'Hermès, appelés Pronaia. L'Hermès passait pour avoir été fait par Phidias et l'Athéna par Scopas. Le temple est construit derrière ».

⁴⁵² Cf. Figure 13 *Base de statuette en bronze offerte par les Béotiens à Athéna Pronaia.*, page 107.

particulièrement en valeur cette identité du fait de la taille de l'objet par rapport aux offrandes monumentales que connaît le sanctuaire. L'identité béotienne est ancienne, comme en témoigne le Catalogue des Vaisseaux de *Illiade*⁴⁵³, mais c'est au VI^e siècle que s'opère la constitution de cet *ethnos* qui se traduit par l'apparition d'un monnayage commun, sur lequel est gravé un bouclier ovale, et par des inscriptions mentionnant les Βοιωτοὶ⁴⁵⁴. Les dédicaces sont portées sur un petit vase en bronze et sur une base de statuette⁴⁵⁵. Elles permettent d'affirmer l'existence de l'*ethnos* des Béotiens et participent à la construction de l'identité collective et culturelle des « Béotiens ». Le choix de consacrer dans le sanctuaire d'Athéna Pronaia, « en avant du temple » d'Apollon est également important pour le *koinon* qui veut se présenter comme tel. En outre, les Béotiens font aussi une consécration à Delphes dans la seconde moitié du VI^e siècle, dans un sanctuaire panhellénique plus prestigieux que le Ptoion, où la fréquentation de visiteurs venus de toute la Grèce est importante⁴⁵⁶ :

Ἀπόλλωνι] καὶ Τριτο[γένεια
ἀνέθεν] κέποιεσαν [- -]
[Β]οιωτοὶ χαλκ[ὸν δῶρον.

Pour Apollon et Tritogénéia,
les Béotiens ont consacré et fait
ce présent en bronze.

Il existe également, dans le sanctuaire d'Héraclès à Thèbes, une petite tablette de bronze sur laquelle une inscription, si l'on suit Vassilios Aravantinos, mentionne qu'une ou deux personnes ont donné des privilèges notamment la προπραξία, la priorité dans les

⁴⁵³ *Illiade*, II, 494 : Βοιωτῶν μὲν Πηνέλεως καὶ Λήϊτος ἦρχον.

⁴⁵⁴ Stephanie L. Larson, *Tales of Epic Ancestry, Boiotian Collective Identity in the Late Archaic and Early Classical Periods*, Historia Einzelschriften 197, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2007.

⁴⁵⁵ J. Ducat (1971) n°249, 257, 269a, Ducat note 5 p. 448.

⁴⁵⁶ Delphes n° 3078, SEG 13-371, S. Larson 2007, *Tales of Epic Ancestry op. cit.* p. 142, la restitution de cette dernière demeure discutée cf. EBGR 2010 notamment.

négociations ou dans les demandes financières. La tablette devait être fixée sur un support⁴⁵⁷ :

[- - - - -]τῶε Ἀριστ-
[- - - - -]τῶε Ἀθανα-
[- - - - -κ]αὶ παιδε-
[σσι- - - - -]τεγοαν|α
[- - - - -]προπραχ-
[σίαν - - -]ἔδον α-
[- - -]Θεβαῖος
[- - -]αδαο βοιοταρχί- ἴντος

Il s'agit de la première mention de l'office des Béotarques, ce qui renforce la thèse de la mise en place du *koinon* dès le VI^e siècle.

Figure 43 *Tablette de bronze retrouvée dans le sanctuaire d'Héraclès à Thèbes mentionnant l'office des Béotarques.*

Elle porte des trous de scellement

⁴⁵⁷ Vassilios Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in Nikolaos Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 150-210 ; SEG 60-509. Thèbes 41063.

Ces dédicaces posent la question des stratégies d'offrandes des Béotiens : ils font des offrandes à Apollon à Delphes mais pas au Ptoion, à Héraclès à Thèbes. Au VI^e et au début du V^e siècles, le sanctuaire d'Apollon Ptoios n'a qu'un rayonnement régional, contrairement à ceux de Delphes ou de Thèbes.

Il faut attendre la fin du IV^e siècle pour que le sanctuaire d'Apollon Ptoios devienne l'oracle de référence de la Confédération béotienne, après la disparition politique de Thèbes. Il joue alors un rôle déterminant dans la définition de l'identité béotienne, comme l'Isménion ou l'Itonion de Coronée. Toutefois, au Ptoion au IV^e siècle, c'est directement à Apollon que les offrandes des Béotiens sont consacrées ainsi qu'en témoignent de nombreuses bases de trépiéd offertes au dieu entre 312 et 304⁴⁵⁸.

⁴⁵⁸ IG VII 2723, IG VII 2724b, IG VII 2724, IG VII 2724c, IG VII 2724a, IG VII 2724e.

II.7. L'écriture « officielle » : une communication écrite publique

L'écriture dans les sanctuaires grecs à l'époque archaïque et au début de l'époque classique n'est pas uniquement un mode de communication entre les hommes et les dieux, et ne relève donc pas seulement de la formule dédicatoire. L'écriture publique, principalement des lois, codes ou règlements, apparaît dans la seconde moitié du VII^e siècle.

Ainsi, quelques inscriptions de notre corpus sont des documents « officiels », c'est-à-dire relevant d'un office ou d'une autorité reconnue. Plusieurs sont portés sur des tablettes de bronze, à Thèbes comme sur l'acropole d'Athènes. Il s'agit de faire connaître au plus grand nombre de personnes fréquentant le sanctuaire, des décisions officielles. Il s'agit aussi d'obtenir une garantie des dieux pour ces décisions. Certains de ces documents écrits sont aussi destinés à l'archivage et donc à conserver la mémoire des décisions.

II.7.1. Mettre par écrit des règlements

Ces inscriptions officielles peuvent être la mise par écrit d'une réglementation du sanctuaire. En effet, pour les Grecs, les *nomima*, c'est-à-dire les règles qui garantissent le fonctionnement d'un sanctuaire, sont implicites et supposées connues de tous. Donc, lorsqu'une autorité éprouve le besoin de mettre par écrit une réglementation c'est que les pratiques qu'elle veut réguler sont fréquentes.

A Paros est inscrit sur le tambour d'une colonne du milieu du V^e siècle, la défense faite aux Doriens de sacrifier à Korè Astô⁴⁵⁹ :

Χσένοι Δοριῆι ωύ θέμι[ς έσιέναι]
ωυ. . . .ΟΙΑ Κώρηι Άστῶι ε[-----ca 6-----].

L'écriture joue un rôle central dans le bon fonctionnement du sanctuaire : il s'agit ici d'interdire à une certaine catégorie de personnes l'accès à un espace sacré ou rituel.

⁴⁵⁹ IG XII 5 225 ; Patricia A. Butz, « Prohibitory Inscriptions, Ξένοι, and the Influence of the Early Greek Polis », in Robin Hägg (ed.), *The Role of Religion in the Early Greek Polis, Proceedings of the Third International Seminar on Ancient Greek Cult, 16-18 octobre 1992*, Stockholm, 1996, p. 75-95.

A Paros toujours, une stèle du V^e siècle dans le sanctuaire de Zeus expose des interdits⁴⁶⁰ :

[ῥ]ρος Ὑπάτο· ἀ[τε]-
[λ]έστοι οὐ θέμ-
[ι]ς οὐδὲ γυναι-
[κ]ί

borne d'Hypatos : les non-initiés et les femmes sans règle divine (coutumes)

Un autre fragment de colonne conserve des traces d'un texte officiel parien de la première moitié du VI^e siècle⁴⁶¹.

Une interdiction est portée à la connaissance de tous par le biais de l'écrit à l'entrée de l'Archégésion de Délos⁴⁶². L'inscription ne précise pas qui est étranger ξένωι. Elle ne peut être comprise que dans son contexte d'affichage et de lecture. L'écrit ne dit pas tout et doit être contextualisé. Il s'agit de réserver le culte pratiqué en ce lieu aux seuls habitants de la cité, ce que l'historienne Patricia A. Butz désigne comme « *cults [...] specifically polis-oriented* »⁴⁶³.

A Naxos, un fragment d'inscription datée du dernier quart du VII^e siècle interdit l'entrée des moutons dans le sanctuaire⁴⁶⁴ :

[πρό]βατα ἐσά[γεν]

L'écriture prend ici une dimension très pratique, comme *media* relayant une information permanente. C'est également le cas à Erétrie dans le dernier quart du VI^e

⁴⁶⁰ IG XII5 183.

⁴⁶¹ IG XII5 105 ; LSAG (1961) 305.26. Paros 73.

⁴⁶² ID 68. Cf. p. 213.

⁴⁶³ Patricia A. Butz, « Prohibitory Inscriptions, Ξένοι, and the Influence of the Early Greek Polis », in Robin Hägg (ed.), *The Role of Religion in the Early Greek Polis, Proceedings of the Third International Seminar on Ancient Greek Cult, 16-18 octobre 1992*, Stockholm, 1996, p. 94.

⁴⁶⁴ Ed. pr. A. P. Matthaiou, « Ἐπιγραφὲς Νάξου », *Horos* 22-25, 2010-2013, p. 387-401 ; Cf. *Kernos* 29, 2016 EBGR 2013, n° 71

siècle lorsque des lois sont inscrites sur deux larges blocs en *pôros*, par quatre mains différentes⁴⁶⁵ :

- I- δίκην : έπεάν : κατομόσει : τίν[υ]-
 σθα<ι> : τρίτ̄ει η̄μέ[ρ]̄ει : χρ̄ε̄ματα
 δόκιμα : κα[ι φ]υγία ίάν : με̄ τείσ-
 ει [[ήραι]] *vacat*
- II- έπι Γόλο : αρχ[ο]ντος έν πολε[.] ι [.]
- III- [— — — —¹⁷⁻²⁵ — — — — —]ιν : τ̄ει η̄σ̄τέρ̄ει : δύφε̄ξ̄
 [στατ̄ε̄ρε τ]̄ει [τρίτ]̄ει δέκ[α σ]τατ̄ε̄ρας όφέλει
 ίάν· με̄ τείσει : αρχός : από ρ̄ε̄τ̄ων : ποῑσα[ι]·
 όστις άν : με̄ ποῑει· αύτ̄ον : όφέλ̄εν
- IV- τ̄ος π̄λέοντας άρ[-⁵ -]θαι μισθόν
 η̄οίτινες άν π[-² -Πε]ταλάς ξ̄ Κ̄έναιον
 [ά]μ̄είσ̄ονται : φέ[-⁴⁻⁵ -]ν δ̄ε̄ πάντας
vac. τ̄ος έπι [-⁶ -]μος εον [-⁶ -]
 [-⁶ -]όν γ̄ν̄όμ[-⁵ -]νασεν *vac.*
vac. όσ[-⁵ -]ν η̄έλ̄δι [-⁷ -]
 [-⁷⁻⁸ -] ιαρφιν [-⁶ -] άναφ̄ίσβ̄ε̄τει.

I- La justice doit être rendue uniquement après que l'amende a été attribuée.

L'amende doit être payée le troisième jour en bonne monnaie.

L'exil est la peine pour le non paiement des amendes.

II- Quand Golos était archonte dans la cité

III- doit le deuxième jour deux

⁴⁶⁵ Cf. dossier épigraphique n°14.

statères, le troisième jour dix statères. S'il ne paie pas,
les magistrats doivent procéder en fonction des règles. Tout
magistrat
qui ne le ferait pas serait lui-même redevable.

IV- Ceux qui ont navigué au-delà de Petalai et Kenaion
doivent recevoir une rémunération.
Tous doivent contribuer à ce paiement.

A Eleusis, trois morceaux d'une base en marbre blanc trouvés entre le Téléstérion et les petites Propylées décrivent l'organisation des Eleusinia et l'offrande de bélier ou de chèvre à faire aux différentes divinités nommées. Cette base date de 480-470⁴⁶⁶ :

[ἔδοχσε]ν : [τῆι βολῆι] : καὶ [τ]ῶι δέμῳι : ἵοτε Παραιβάτες [: ἔγραμμάτευε ^{vv}] ^{vv}
[προτέ]λεια : θ[ύε]ν : τὸς ἱεροποιὸς : Ἐλευσινίον : καὶ [τ¹³..... : ἔ]ν ^v
[τῆι Ἐλ]ευσῖν[ι ἀύλ]εῖ : ἡερμεῖ Ἐναγονίοι : Χάρισιν : αἶγα : [.....¹⁵.....]ον
[Ποσειδ]ῶνι : [κριὸ]ν : Ἀρτέμιδι : αἶγα : Τελεσιδρόμοι : Τριπ[τολέμοι :] ^v
[Πλούτο]νι : δ[..⁴..]χοι : Θεοῖν : τρίτοαν : βόαρχον : ἐν τῆι ἔορ[τῆι ^v]

[Il a plu au conseil] et au peuple, alors que Paraibates [était secrétaire], que les hiéropes des Éleusiniens et [...] sacrifient des offrandes préliminaires dans (la cour) à Éleusis : à Hermès Enagonios et aux Charites un caprin [...], à [Poséidon un bélier non castré], à Artémis un caprin, à Télésidromos et à Triptolème [...], à [Plouton], à D[...], et aux Deux Déeses une offrande triple menée par un bovin durant la fête.

Cette dédicace est publique et conforme à un formulaire qui semble progressivement s'imposer : « [Il a plu au conseil] et au peuple, alors que Paraibates [était secrétaire], que les hiéropes des Éleusiniens ».

⁴⁶⁶ Cf. dossier épigraphique n°31, CGRN 8, (<http://cgrn.philo.ulg.ac.be/file/8/>).

A Thèbes, deux tablettes de bronze conservent des indications sur l'organisation d'un sanctuaire. La première petite tablette, 4,5 x 18 cm, de la fin du VI^e – début du V^e siècle porte le montant à payer de 5 634 drachmes et 2,5 oboles après la déduction de la dîme comme tribut ou comme offrande à un dieu inconnu⁴⁶⁷.

Figure 44 Tablette de bronze, retrouvée à Thèbes conservant le montant à payer comme tribut ou offrande.

L'anneau sur le côté droit servait vraisemblablement à fixer cette petite plaque sur un pilier dans le sanctuaire. L'inscription a, ici, une fonction d'enregistrement d'une décision, d'archivage, ce qui est renforcé par le choix du matériau, le bronze. La dimension de publicité de la décision est peu présente : l'objet est petit et donc peu lisible.

Une deuxième tablette de Thèbes, de la même période, conserve la réglementation d'un repas en commun dans un sanctuaire inconnu avec une liste de 22 participants sur une face. L'autre face est inscrite également, mais elle est trop abîmée pour pouvoir être lue⁴⁶⁸. Cette fois donc la tablette est gravée des deux côtés et ne présente aucun trou pour être scellée sur un support. Il est probable que la tablette inscrite a été archivée, conservée

⁴⁶⁷ Les quatre tablettes de bronze de Thèbes sont publiées avec des photos dans : Angelos P. Matthaiou, « Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes : Preliminary Notes », in Nikolaos Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 211-222. Le texte complet des inscriptions n'est pas encore disponible et devrait être publié par A. P. Matthaiou et N. Papazarkadas en 2018.

A. P. Matthaiou (2014) Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes *op. cit.* n°1 (SEG 60-505). Thèbes 35908. Seule la première ligne est publiée :

Ἀφ' ὅ εἰς ἑξάκοντα [τ]εῦθε τόργυριον (crase pour τὸ ἀργύριον).

⁴⁶⁸ A. P. Matthaiou (2014) Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes *op. cit.* n°4 (SEG 60-508). Thèbes 35914.

dans un bâtiment, sans être exposée à la vue de tous et qu'elle n'était pas destinée à être lue par tous les visiteurs. Elle n'a sans doute pas de dimension d'affichage.

Figure 45 *Tablette de bronze retrouvée à Thèbes conservant la réglementation d'un repas en commun.*

En revanche, à Athènes, l'inscription célèbre dite de l'*Hécatompédon* est un décret pris en 485-484 dans le contexte de travaux sur l'acropole nécessitant de préciser la réglementation afin de pouvoir poursuivre l'activité religieuse le plus normalement possible pendant les travaux⁴⁶⁹. Elle est portée sur deux grandes stèles – les dimensions de la plaque B, la mieux conservée sont de 1,325m pour la hauteur restituée (1,165m hauteur conservée) et de 1,023m de largeur – placées à l'entrée du sanctuaire, bien gravées et parfaitement lisibles grâce à l'application de peinture rouge sur les lettres, à la présence d'un signe d'interponction et à l'utilisation pour la première fois en Attique du *stoichèdon*. L'objectif est d'impressionner le visiteur, d'attirer son regard, et donc d'obtenir la plus grande publicité possible. La qualité de la graphie comme les trois points d'interponction facilitent la lecture pour un public la maîtrisant mal. Selon Bernard Holtzmann, « c'est l'ancêtre de l'affichage légal », « l'apparition de la communication écrite publique »⁴⁷⁰.

⁴⁶⁹ Marcel Detienne, « L'espace de la publicité : ses opérateurs intellectuels dans la cité », in Marcel Detienne (dir.), *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Presses Universitaires de Lille, 1988, p. 29-81. Bernard Holtzmann, « IG I³ 4 : l'Acropole en chantier », *BCH* 138 2014, p. 1-13.

⁴⁷⁰ Bernard Holtzmann, « IG I³ 4 : l'Acropole en chantier », *op. cit.* p. 5.

face A

[.....³⁸.....]
[.....³⁸.....]
[.....²⁷..... ἐάν] δέ τις [...]
[.....²³..... ἔ]ργαν : ἔ φρορὰν : μ[ε ..]
[.....¹⁸..... πε]ντέκοντα : δ[ρα]χμάς : τ[. .]
[...]ας : η[.....¹³.....]ες : πρᾶχσιν δ[ἐ ἔ]ναι : π[ρὸ]-
[ς] τὸς τρέ[ς] ἄρχοντας τὸς] ἐν ἀγορᾷ : ἄν[ευ π]ρυτα[νε]-
ίον : καὶ τ[ὸν] θοιὸν τὸ μὲν η[έ]μι[συ ἐ]ς δ[ε]μόσιον : τὸ δ-
ἐ ἡέμισ[υ²⁶.....]ος : εδο-
[.]ε : η[.....²⁰.....]ει : πυρ[.....⁹.....]
[...]τ[.]ι[.]χ[...]γε[.....¹¹.....] : τὸς ταμ[ί]ας τ[ὸς] ἐ-
[μ πό]λε]ι : ἡέχοντ[ας¹⁴.....]οκο[...]ν : τον
[...]τιον : καὶ τὸν [δούλον καταδικάζεν κα]θάπερ
[τὸν ἐ]λευ[θέ]ρον : τ[αὔ]τα δὲ ἔδοχσεν τὸι δέμο]ι : ἐπὶ Φ[ιλοκρ]ά[τ]ος :
[.....] ^[.]ος : ἄρχ[οντ]ος *vacat*
[τὸν τ]αμιὸν μὲν[εν] ἡένα : ἐν τῆ[ι⁸.....β]ολεῖ : τὰ-
[ς κ]αθεκός [::] α[ς ἐ]μέρ]ας : ἡόταμ[περ⁹.....]^ε[...]
[.] : ἐάν δυνατὸ[ς ἐ]ἰ· ἐ]άν δὲ μέ [.....¹²..... τὸν πρὸ]-
τανιν : καὶ δι[δόν]α]ι : τοῖσ[ι¹⁶..... χ]α]-
λκία : καὶ ὀβελ[ὸς π]λὲν π[.....²⁰.....]
ν : σεμαίνε[ν...⁶...]ον[.....²¹.....]
[.]ενδε : [.....³³.....]
[.....¹⁴.....] , [.....²².....]
[.....¹²..... ε]ἰδὸ[ς²¹.....]
[.]μ , [.....⁷... δ]ὲ ταὔτ[α²⁰.....]
[.] δυοῖν [δρα]χμαῖν : τε[.....²¹.....]
[. . τ]ὸι δεμοσίοι : τοι[.....²².....]
[...]ιαμ μὲ δοῖ : σκ[.....²⁴.....]

face B

[τὰ χαλκία τὰ ἐ]μ πόλει : ἡόσοις χρ[ῶ]νται : π[λ]έν ἡόσα
[. . .⁶... σεσεμ]ασμένοις : οἰκέμ[ασι ἐ]αμ π[α]ρ' ἐκάστ-
[...⁹... κα]τὰ τὴν πόλιν : γρά[φσα]σθαι : τὸς ταμί-
[ας :: ...⁸...]σι : τὰ ἱερὰ : ἡοι ἔ[νδο]ν : ἡιε[ρ]οργόντ-
[εσ ...⁸...]άναι : χύτραν : μεδὲ [...⁷...]αν μεδὲ
[...¹³...] μεδὲ τὸ πῦρ : ἀν[...ἐν] : ἐάν δ]έ τις : τ-
[ούτον τι δρᾶι εἰ]δός : ἐχσῆναι θ[οᾶν] : μέχ[ρι τρι]ῶν [ό]-
[βελδὸν τοῖσι τ]αμίαισι :: τὸς ἱε[ρορ]γόντα[ς] [...⁶..]
με[...⁷... ν]εῖ : καὶ τὸ προ[...⁹...β]ο]μὸ : [...⁵..]
τοθεν : τ[ῶ ν]εῖ : ἐντὸς τῷ Κ[εκροπ]ίο μεδ ἀν]ὰ πᾶν : τὸ ἡε-
κατόμπ[εδ]ον : μεδ ὄνθο[ν] : ἐγβ[αλέν· ἐάν] δέ τις : τούτο-
ν τι δρᾶ[ι εἰ]δός ἐ]χσ[ε]ναι : θοᾶν [μέ]χρι τριῶν : ὀβελδ-
ν : τοῖσι ταμ[ί]αισι :: τὰς] ἡιερέα[ς] τὰς ἐμ πόλει : καὶ τ-
ὰς ζακόρος [...⁷...οἴ]κεμα τ[α]μιεῖον : ἐμ πόλει : μ-
εδὲ ἡιπνε[ύεσθαι· ἐάν δέ τις τ]ούτ[ιδ]ον τι δρᾶι : εὐθύ-
νε[σθαι ἡεκατὸν] : δραχμῆσ[ι καὶ] τῶς ταμίας : ἐάν ἐδ-
σ[ι εὐθύνεσθαι] ἡεκατὸν δραχμῆ[σι ::] τὰ [ο]ικέματα
[... τὸι ἡεκατ]ομπέδοι : ἀνοίγεν : [τὸς] ταμίας : με ὄ-
[λειζον τρις τ]ῶ μενὸ[ς θ]εᾶσθαι : τὰ[ς ἡέν]ας : ἐμέρας
[τὰς πρὸ τῆς νο]μενία[ς καὶ τ]ῆ [δεκά]τει κα]ὶ τῆ εἰ-
[κάδι ἡυπὲρ ἡέμ]ισυ : πα[ρ]όντα[ς· ἡὸς δ ἀν λ]εῖπει : δυν-
[ατὸς ὄν ἀποτί]νε[ν] : δύο δραχμ[ὰ ἕκαστον] : ἐσπρ]άττε-
[ν δὲ τὸ π]ρύ[τανιν : ἄ]ν δὲ μέ, κα[ὶ¹³.....] εὐθ-
[ύνεσθαι] : φα[ί]νεν δέ : τὸ π[ρύτανιν] :¹¹.....] το-
[ῖς] ταμίαισι : τὰ ἐν τῷ λί[θοι γεγραμμένα].

vacat

ταῦτ' ἔδοχσεν : τῷ δέ[μοι :ἐ]πὶ Φ[ιλοκράτος : ἄρχοντ]-
ος : τὰ ἐν τοῖν λίθοι[ν τούτ]οις.

B

"Les objets en bronze dont on se sert sur l'Acropole, à l'exception de ceux qui sont conservés dans les bâtiments [sus ?] désignés, que les trésoriers en fassent un inventaire pour toute l'Acropole. Il est interdit aux officiants, quand ils font un sacrifice à l'intérieur (du sanctuaire ?), de se présenter avec un pot en terre cuite, ni de [...], ni d'allumer du feu ; tout contrevenant averti sera passible d'une amende de trois oboles au maximum de la part des trésoriers. Il est interdit aux officiants de [...] entre le temple et l'[...] autel qui lui fait face, en [contre-bas ?] du temple, à l'intérieur du Kécropion, et dans toute l'étendue de l'*hécatompédon*, ainsi que d'y jeter des excréments ; tout contrevenant averti sera passible d'une amende de trois oboles au maximum de la part des trésoriers. Il est interdit aux prêtresses et desservantes de l'Acropole de faire des provisions dans un local de service et de faire la cuisine ; toute contrevenante sera passible d'une amende de cent drachmes, de même que les trésoriers qui les laisseraient faire. Les trésoriers devront ouvrir à la visite les locaux de l'*hécatompédon* au moins trois fois par mois : le premier jour avant la nouvelle lune ainsi que le dixième jour et le vingtième jour, en leur présence. Ceux d'entre eux qui n'auront pas de raison valable d'absence devront verser chacun une amende de deux drachmes, exigible par le prytane. Si celui-ci ne le fait pas, il sera passible de la même amende. Le prytane devra signaler aux trésoriers les infractions au règlement gravé sur cette pierre. Ce que le peuple a décrété sous l'archontat de Ph[.....], le voilà sur ces deux stèles⁴⁷¹."

La traduction de la face A est plus complexe du fait des nombreuses lacunes. Les 15 premières lignes rappellent les mesures prises – ligne 3 quiconque..., ligne 5 amende de cinquante drachmes – et les modalités pour faire appliquer cette amende qui concerne les hommes libres comme les esclaves – lignes 13-14. La fin de la stèle rappelle le rôle des *tamias*, les trésoriers chargés de fournir les ustensiles nécessaires sous peine d'être condamnés à une amende.

⁴⁷¹ Traduction Bernard Holtzmann, *L'Acropole d'Athènes. Monuments, cultes et histoire du sanctuaire d'Athéna Polias*, Picard, Paris, 2003, p. 85.

Sur ces stèles sont inscrits deux décrets pris sous l'archontat de Philocratès comme l'indiquent les dernières lignes. Le premier, plus court (A l. 1 à 15), est précisé par le second. Il s'agit d'un règlement du sanctuaire à un moment donné. Ce n'est pas une « loi sacrée » car ce document n'a rien de religieux. Cette réglementation apparaît pour sanctionner ceux qui ne savent pas se tenir correctement dans l'enceinte du sanctuaire – peut-être des ouvriers d'un chantier – mais aussi les responsables du lieu qui n'assument pas pleinement leur charge. Les stèles rappellent à leurs devoirs les trésoriers – A lignes 26-28, B lignes 1-4 et 17-24 –, les *hiérougountes*, les desservants⁴⁷² – B lignes 4-13 –, les prêtresses – B lignes 13-17 – ou encore les prytanes – B lignes 24-25. L'écriture prend ici une dimension normative en plus de sa dimension publique. Elle dit le droit, le fixe par écrit, considérant que chaque personne qui pénètre dans le sanctuaire doit lire, comprendre et donc appliquer les règles de ce lieu. L'apparition de cette forme d'écriture se produit dans un contexte de crise et de désordre sur l'acropole vers 485-484. L'écriture doit permettre de rétablir l'ordre : c'est un rappel à l'ordre et à la bonne tenue dans cet espace sacré.

II.7.2. L'écriture pour sceller des relations entre cités

Une tablette de Thèbes conserve la mémoire d'un arbitrage entre deux entités civiques à la fin du VI^e siècle, probablement avant qu'Eleuthères ne passe sous contrôle athénien en 506. Il s'agit d'un document public. La décision tranche une dispute au sujet des terres de frontière disputées entre Mégare d'une part – l. 4 l'ethnique des deux Mégariens est indiqué Μεγαρέε[ς] –, Thèbes et Eleuthères de l'autre – l. 6-7 κένικασε ἡ πόλις ἡ Θεβαίων κέλευθεραίο[v]. Les noms de deux χσενοδίκαι, juges chargés des poursuites contre les étrangers, et de trois μάρτυρες, témoins, (l. 7-10) sont mentionnés sur la tablette. Ce document est une copie d'une décision d'Eleuthères et elle est affichée à Thèbes⁴⁷³. Sa présence dans ces deux lieux renforce son importance. Cette tablette pose la question du statut d'Eleuthères qui se situe à la limite de la Béotie et de l'Attique mais

⁴⁷² Bernard Holtzmann considère qu'il doit s'agir des fidèles en général et non seulement de ce petit personnel spécialisé. Bernard Holtzmann, « IG I³ 4 : l'Acropole en chantier », *op. cit.* p. 10.

⁴⁷³ A. P. Matthaiou, « Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes : Preliminary Notes », in N. Papazarkadas (*dir.*), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 211-222, n°2 (SEG 60-506). Thèbes 35913.

qui n'a *a priori* pas le statut de cité en Béotie, ni d'ailleurs ultérieurement, celui de dème en Attique. Toutefois, si Eleuthères est capable de prendre des décisions en son nom c'est bien qu'elle jouit d'une certaine autonomie.

Figure 46 *Tablette de bronze retrouvée à Thèbes et conservant la mémoire de l'arbitrage entre deux cités.*

En Eubée, un décret de proxénie est gravé sur un bloc de marbre vers 446⁴⁷⁴. Rien ne permet d'affirmer qu'il provient d'Erétrie ; il pourrait tout aussi bien provenir de Chalcis d'après Denis Knoepfler. Il s'agit d'une pierre errante retrouvée non loin de l'Artémision d'Amarynthos où elle aurait pu être placée. Inscrits en alphabet attique et en *stoichédon*, les mots sont séparés par un signe d'interponction de deux points.

[ἔδοξεν : τῆι βο]-
[λῆ]ι : καὶ τῶι [δέμῳι]
[π]αραγενομέ[νῳι]
κυρίῳι : Μῆκιστ[ίδ]-
ος φυλῆς : ἐπιμῆν[ι]-
ευούρηξ : ἡῆραῶν-
ος μῆνός : τετράδι

⁴⁷⁴ IG XII Suppl. 549 ; LSAG (1961) 88.15 ; Nomima (1994) I 39. Eretrie 1133. Denis Knoepfler, *Décrets érétriens de proxénie et de citoyenneté, Eretria XI*, Payot, Lausanne, 2001, p. 69-76.

[έ]πι δέκα : [[Α[ριστοτ]]] -

[[έλεν Χειλονίο] : [π]] -

[[ρόχσενον]] : Άρισ[στ]-

οτέλεν Χειλόνιο[ν]

πρόχσενον : καὶ ε[ύ-]

εργέτεν : καὶ τ[οῦτ-]

ο ἀδελφέ[ος αὐτῶ]

EPI *vacat* ?

[Il a plu au Conseil] et au Peuple réuni en séance régulière, la tribu Mékistis étant en fonction *épiménia*, au mois d'Héraiôn, le quatorzième jour :

(effacé dans la rasura) : Aristotélès, fils de Khélônios, proxène.

Aristotélès, fils de Khélônios, (est nommé) proxène et bienfaiteur,

ainsi que ses frères (?)- - -

Il s'agit du plus ancien décret de proxénie eubéen qui nous soit parvenu. Une autre inscription est placée sur le côté de la même pierre, mais elle ne peut pas être la suite du décret de proxénie selon Denis Knoepfler. Ce décret témoigne du fait qu'Amarynthos était déjà un sanctuaire important pour Erétrie – ou Chalcis. Il joue le rôle d'un grand sanctuaire de cité.

Enfin, sur l'acropole d'Athènes sont publiées, à la fin de notre période, ce que les historiens appellent les *Athenian Tribute Lists*⁴⁷⁵. Il s'agit de la publication annuelle des listes des cités contributrices au φόρος – tribut – payé par les Alliés aux Athéniens dans le cadre de la Ligue de Délos. Peu de listes ont survécu. Elles commencent en 454/3 et s'achèvent en 406/5 juste avant la défaite d'Athènes face à Sparte qui met fin à la guerre du Péloponnèse⁴⁷⁶. Ces listes mentionnent l'*aparchè* c'est-à-dire, dans ce contexte particulier, l'offrande d'un soixantième du tribut à Athéna. Le montant de la somme ainsi récoltée pour la déesse est discuté et ne peut pas être précisément établi par les inscriptions car celles-ci sont trop lacunaires. Le tribut d'origine, appelé le tribut

⁴⁷⁵ B. D. Meritt, H. T. Wade-Gery, M. F. Mac-Gregor, *The Athenian Tribute Lists*, 1939-1953, 4 vol.

⁴⁷⁶ *IG* I³ 259-290.

d'Aristide, devait s'élever à 460 talents selon Thucydide et Plutarque⁴⁷⁷. Néanmoins, l'inscription de 454 mentionne un tribut de 260 à 297 talents. La différence ne s'explique pas par un nombre différent de cités contributrices.

L'écriture dans ce cas prend une dimension de plus en plus politique, conservant la mémoire des relations entre les cités et marquant la domination des unes sur les autres, comme les *Athenian Tribute Lists* qui, après la victoire contre les Perses, témoignent de l'hégémonie d'Athènes sur l'ensemble de la Ligue. Cette pratique de l'écriture se développe largement dans les années qui suivent notre période. L'écriture est alors un instrument d'autorité, qui affirme le pouvoir et en garde la mémoire.

II.7.3. L'écriture pour rendre compte de l'activité des magistrats

Quatre stèles en *pôros* ou en bronze de l'acropole d'Athènes, datées du milieu du VI^e siècle conservent des inscriptions offertes à l'occasion de la sortie de charge de magistrats⁴⁷⁸ : hiéropes, secrétaires ou trésoriers. Toutes sont antérieures à Pisistrate et elles sont offertes à Athéna. Par exemple, une stèle en bronze avec quatre trous aux coins, permettant de la fixer à un montant, conserve l'inscription suivante de trésoriers à leur sortie de charge⁴⁷⁹ :

ἡοι ταμίαι : τὰ δὲ χαλκία : [—c.12-14— ἀνέθεσαν]
συνλέχσαντες : Διὸς κρατερ[όφρονι παιδί : —c.8-10—]
Ἄναξιον : καὶ Εὐδιφος καὶ Σ[—c.9-10— καὶ —c.9-10—]
καὶ Ἄνδοκίδες : καὶ Λυσίμαχ[ος καὶ —c.8— καὶ —c.8—].

Les trésoriers ont consacré les objets en bronze
à la fille de Zeus au cœur ferme prononçant avec
Anaxios et Eudikos et S
et Andocide et Lysimaque.

⁴⁷⁷ Thuc. I, 89-118 ; Plut., *Aristide* 24.1.

⁴⁷⁸ IG I³ 507 à 510.

⁴⁷⁹ IG I² 393 ; LSAG (1961) 77.21 ; IG I³ 510. MN 6975.

L'inscription se termine par la mention de huit noms, c'est-à-dire deux par tribu.

De même, un stèle en *pôros* conserve, sur une face, la dédicace de plusieurs magistrats hiéropes à leur sortie de charge, après qu'ils aient fondé une course en 566-565⁴⁸⁰ :

[τὸ]ν δρόμον [: ἐποίησαν : hierop]-
[οιοὶ(?)] : Κρ(?)]άτες [: Θρασ(?)]υκλῆς : Ἀ[ρ]ισ-
τόδιλος : Βρ[ύσον :] Ἀντέ[νορ(?)] νν(ν)
[χοὶ τὸν] ἀγὼ[να θέσ]αν πρῶτο[ι] γλ-
αυ[γ]όπιδι : ζόρ[ει].

Ayant construit une piste, les hiéropes
Kratès, Thrasuklès, Aristodikos
Bruson, Anténor
et les premiers ils ont offert ce concours à
la vierge aux yeux brillants.

A Eleusis, deux stèles portent également la mémoire de la fondation d'une course en l'honneur des déesses Déméter et Perséphone par l'archonte Alkiphron au milieu du VI^e siècle⁴⁸¹ :

δέμοι Ἀθηναίων ἄ[ρχον] ←
στέλας καδέθεκεν {κατέθεκεν} / Ἀλκίφρον →
καὶ τόνδε δρόμον ποίησεν →
έραστὸν / Δέμετρος τε χάριν →
[καὶ Φερσεφόνες τ]ανυπέπλο.

pour le peuple des Athéniens, l'archonte
Alkiphron a dressé des stèles

⁴⁸⁰ IG I² 463+475 ; DAA (1949) n°326 ; LSAG (1961) 77.18 ; IG I³ 507 ; CEG (1983) I n°433. EM 6212

⁴⁸¹ IG I² 817 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°49 ; IG I³ 991, *IEleusis*3.

et a rendu cette course
aimable pour Déméter
et Perséphone à la longue robe.

A Thèbes, une tablette rend compte de l'activité du sanctuaire en enregistrant vingt-deux portions de terres louées ou vendues par des officiers thébains – face A, ligne 2-4 sont mentionnés des πρόραχοι qui doivent être des φρούραρχοι –, sans doute après qu'ils les aient confisquées à sept personnes pour une raison inconnue. Il s'agit d'un document officiel, gravé des deux côtés, qui ne devait donc pas être affiché mais archivé⁴⁸². A chaque fois est conservé le nom du propriétaire initial, la localisation de la terre et sa superficie. Le texte est bien gravé, lisible, et les mots sont séparés par un signe d'interpunctio : : . Pour autant, Angelos P. Matthaiou indique que, si les deux faces ont été gravées vraisemblablement par la même personne, celle-ci a commis des erreurs en omettant un certain nombre de lettres dans les mots ou des mots entiers⁴⁸³.

Figure 47 Tablette de bronze retrouvée à Thèbes conservant des transactions foncières en lien avec un sanctuaire.

⁴⁸² A. P. Matthaiou, « Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes : Preliminary Notes », in Nikolaos Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 211-222, n°3 (SEG 60-507). Thèbes 35909.

⁴⁸³ A. P. Matthaiou (2014), « Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes » *op. cit.* p. 215.

Une partie de l'activité publique des magistrats est enregistrée au moyen de l'écriture et conservée dans le sanctuaire. Il s'agit de rendre compte aux hommes et à la divinité de la bonne exécution de la charge qui leur a été confiée. Cette mise par écrit dans le bronze ou dans la pierre doit permettre de conserver une preuve de décisions précises. Il s'agit à la fois d'une forme de publicité et d'une forme d'archivage de ces décisions.

II.8. L'écriture publique comme commémoration : « *the mnema* fonction »

L'écriture sur un support impérissable comme le bronze ou la pierre, permet d'enregistrer et de conserver la mémoire d'actes ou de personnes. Il peut s'agir de conserver la mémoire de la parenté, comme nous l'avons examiné plus haut⁴⁸⁴ mais aussi d'évènements majeurs dans la cité.

II.8.1. Athéniens, Béotiens et Chalcidiens

Les cités peuvent vouloir conserver la mémoire d'évènements importants. Ainsi, une inscription à Thèbes et un monument sur l'acropole d'Athènes, commémorent la bataille entre les Athéniens et les Béotiens alliés aux Chalcidiens. Le monument de l'acropole d'Athènes, daté de 506, est le plus connu. Il est mentionné par Hérodote⁴⁸⁵ et par Pausanias⁴⁸⁶ qui le place à proximité de la statue d'Athéna Promachos érigé dans les années 560 sur le côté ouest de l'acropole. L'offrande qu'a vue Hérodote est la reconstruction d'une offrande détruite par les Perses. Lors de sa restauration l'ordre des vers a été modifié et il n'est pas sûr que le monument ait été placé à l'endroit originel⁴⁸⁷ :

- version la plus ancienne :

δεσμῶι ἐν ἀχνυέντι σιδηρέωι ἔσβεσαν ὕβριν
παῖδες Ἀθηναίων ἔργμασιν ἐν πολέμου
ἔθνεα Βοιωτῶν καὶ Χαλκιδέων δαμάσαντες
τῶν ἵππους δεκάτην Παλλάδι τάσδ' ἔθεσαν⁴⁸⁸.

- version restaurée :

ἔθνεα Βοιωτῶν καὶ Χαλκιδέων δαμάσαντες

⁴⁸⁴ Cf. p. 191 sq.

⁴⁸⁵ Hdt. V 77.4.

⁴⁸⁶ Paus. I 28.2 : καὶ ἄρμα κεῖται χαλκοῦν ἀπὸ Βοιωτῶν δεκάτη καὶ Χαλκιδέων τῶν ἐν Εὐβοίᾳ.

⁴⁸⁷ Andrej Petrovic, *Kommentar zu den simonideischen Versinschriften*, Brill, Leiden – Boston, 2007.

⁴⁸⁸ Cf. dossier épigraphique n°28.

παῖδες Ἀθηναίων ἔργασιν ἐν πολέμου
δεσμῶι ἐν ἀχλυόεντι σιδηρέωι ἔσβεσαν ὕβριν
τῶν ἵππους δεκάτην Παλλάδι τάσδ' ἔθεσαν.

« Ayant dompté dans les travaux de la guerre les hommes de Béotie et de Chalcis, les fils des Athéniens ont éteint leur arrogance dans des chaînes de fer, dans les ténèbres d'une prison ; comme dîme de leurs rançons ils ont consacré à Pallas ces cavales »⁴⁸⁹.

Cette inscription était portée sur une base de marbre pentélique et surmontée d'un char traîné par quatre cavales en bronze. Il s'agit d'une commémoration officielle de la victoire contre les Béotiens et contre les Chalcidiens. L'offrande a été faite en prélevant une dîme sur la rançon des 700 prisonniers thébains. L'inscription donne sens au monument, et contextualise l'offrande. Si l'offrande représente la dîme de la rançon, alors le coût est de deux talents et vingt mines, soit l'équivalent de 60,5 kg d'argent. Elle a été jugée suffisamment importante pour être restaurée après le sac de l'acropole par les Perses. Les cavales consacrées rappellent davantage l'offrande d'un vainqueur à un concours qu'une offrande en contexte guerrier.

A cette offrande émanant d'une autorité publique athénienne, répond une offrande à Thèbes⁴⁹⁰ :

[— — — —]ος Φοινόας καὶ Φυλᾶς
[— — — —] ἡελόντες κέλευσῖνα {καὶ Ἐλευσῖνα} /
[— — —]αι Χαλκίδα λυσαμενοι
[— — —]μοι ἀνέθειαν.

...os d'Oinoé et de Phylè
... poursuivant Eleusiniens
... et Chalcidiens ayant libéré
... m'ont consacré

⁴⁸⁹ *IG I 334a et 373 ; Hdt. V 77.4.*

⁴⁹⁰ *Arch. Reports 2005-2006 46 ; SEG 54-518 ; V. Aravantinos, BSA 101, 2006, p. 367-377. Thèbes 35900.*

L'inscription portée sur une colonne est ici très fragmentaire. Elle commémore les activités de l'armée thébaine pendant l'invasion athénienne de 506. Il s'agit sans doute d'une dédicace de soldats béotiens qui ont combattu à Oinoé et à Phylè et qui ont été impliqués dans des combats à Eleusis.

II.8.2. La dédicace d'un mort ?

L'écriture dans les sanctuaires est donc utilisée par les autorités des cités pour commémorer des victoires. De ce fait, l'offrande dite « de Callimaque » fait débat⁴⁹¹. Il s'agit d'une colonne ionique en marbre de Paros de près de trois mètres, portant une statue de Nikè. L'inscription est composée de deux hexamètres dans une cannelure et de trois autres dans une seconde cannelure. Callimaque a été choisi comme polémarque en 490. Il trouve la mort à la bataille de Marathon. Selon les auteurs, les deux lignes de l'inscription n'ont pas nécessairement été gravées au même moment, même si la plupart considèrent qu'elles sont de la même main. Ainsi, R. Meiggs et D. Lewis pensent que les deux premiers hexamètres sont inscrits à la demande de Callimaque, alors que les trois suivants l'ont été après sa mort⁴⁹². C'est ce qu'avaient déjà exposé F. Hiller et F. Jacoby⁴⁹³. Pour E. B. Harrison, les deux premiers hexamètres sont une dédicace de Callimaque comme polémarque, qu'il aurait faite après une victoire, non-attestée, aux concours Panathénaïques, et les trois hexamètres suivants auraient été ajoutés après la victoire à Marathon⁴⁹⁴. Anton Raubitschek⁴⁹⁵ place la victoire à Marathon (I.4 τὸν Μα[ραθῶνι. . . h] et, pour Ewen Bowie, l'association de cette dédicace avec la célèbre bataille semble

⁴⁹¹ Cf. dossier épigraphique n°29. Cf. en particulier C. M. Keesling, « The Callimachus monument on the Athenian Acropolis (CEG 256) and Athenian commemoration of the Persian Wars », in Manuel Baumbach, Andrej Petrovic, Ivana Petrovic (dir.), *Archaic and Classical Greek Epigram*, Cambridge University Press, 2010, p. 100-130.

⁴⁹² R. Meiggs et D. Lewis, *A Selection of Greek Historical Inscriptions to the end of the Fifth Century BC*, Oxford, 1982² (ML18).

⁴⁹³ F. Hiller von Gaertringen, « Kallimachos von Aphidna », *Hermes* 54 1919, p. 211-215 ; F. Jacoby, « Some Athenian Epigrams from the Persian Wars », *Hesperia* 14, 1945, p. 157-211.

⁴⁹⁴ E. B. Harrison, « The victory of Kallimachos », *GRBS* 12, 1971, p. 5-24.

⁴⁹⁵ A. E. Raubitschek, « Two monuments erected after the victory of Marathon », *AJA* 44, 1940, p. 53-59 ; *DAA* 13 (1949).

certaine⁴⁹⁶. C. M. Keesling estime que l'ensemble de l'inscription commémore la mort héroïque de Callimaque à Marathon, ce que confirme aussi sa place dans le sanctuaire, située à l'origine près de l'angle nord-ouest de l'ancien Parthénon, qui commémore le triomphe de 490 contre les Perses. Ces derniers détruisent le temple et mettent à terre la colonne en 480

[Καλλίμαχος μ' άν]έθηκεν Άφιδναϊο[ς] τ' Αθελναιαι :
άν[γελον άθ]ανάτων οϊ Ό[λύνπια δώματα] έχουσιν.

[Καλλίμαχος πολέ]μαρχος Άθηναίων τον άγοωνα :
τον Μα[ραθώνι προ] Έλλήνων ο[— — — — :]
παισιν Άθηναίων μυ[ήμα — — — — —]⁴⁹⁷.

Callimaque d'Aphidna m'a dédié à Athéna
messager des immortels qui ont leurs trônes sur l'Olympe

Callimaque, polémarque des Athéniens, l'*agôn*
à Marathon pour les Grecs
pour/par ? les enfants des Athéniens en mémorial

D'après Ewen Bowie, le premier paragraphe aurait été gravé par Callimaque lui-même et le second l'aurait été après sa mort. A cela, s'oppose la version antérieure établie par Harrison :

[Καλίμαχος μ' άν]έθεκε Άφιδναϊο[ς] τάθελναιαι · |
άν[ελον άθ]ανάτον οιο Όλύμπια ήδρας έπ] έχουσιν |
[νικέσας πολέ]αρχος Άθηναίον τον άγωνα · |
τον μά[λ' άριστεύον η]ελέν όνομ[α μέν κάλλιστον]|

⁴⁹⁶ Ewen Bowie, « Marathon in Fifth-Century Epigram », in Kostas Buraselis – Katerina Meidani (dir.), *Marathon, the Battle and the Ancient Deme*, Institut du Livre A. Kardalitsa, Athènes, 2010, p. 203-219.

⁴⁹⁷ Il s'agit ici de la version de C. M. Keesling.

παισὶν Ἀθηναίων μν[ἔμα δὲ ἡῆς ἀρετῆς].

Callimaque d'Aphidna m'a dédié à Athéna - je suis le messager des immortels qui ont leurs trônes sur l'Olympe - parce qu'il a été victorieux, quand il était Polémarque, à la tête des Athéniens. Et ayant combattu le plus bravement de tous, il a gagné l'éternelle renommée pour les Athéniens en armes et un mémorial à sa propre valeur.

Catherine M. Keesling considère cette offrande comme un monument de commémoration élevé par les Athéniens en employant des formulations et un langage familiers. L'expression *παίδες Ἀθηναίων* est déjà apparue sur le monument offert par les Athéniens pour commémorer leur victoire contre les Béotiens et contre les Chalcidiens. Elle est reprise couramment dans les épigrammes publiques du V^e siècle. L'utilisation du terme *ἀγών*, comme l'offrande d'une Nikè, placent ce monument davantage dans la sphère de la victoire athlétique que dans la commémoration d'une victoire guerrière.

Or il s'agit de commémorer une victoire militaire. Ce monument et son inscription sont donc ambigus. Si cette inscription émane des Athéniens, alors ces derniers semblent prendre la place du polémarque victorieux mais mort au combat, pour offrir à Athéna une Nikè. La formule de la consécration est classique mais elle semble prêter vie à un mort qui aurait offert ce monument. La deuxième partie de l'inscription demeure plus obscure. Pour autant, l'inscription semble personnaliser la commémoration de la bataille de Marathon en l'associant à Callimaque. La cité en tant que telle ne paraît pas s'attribuer la victoire, mais rend à Callimaque l'honneur qui lui est dû. Si nous suivons la version d'Ewen Bowie alors les deux inscriptions sont de dates différentes : Callimaque a offert un monument de son vivant et celui-ci a été complété par une nouvelle inscription commandée par la cité d'Athènes à la même main, après la mort du polémarque.

Conclusion de la deuxième partie

Si les formules de dédicaces sont souvent assez classiques – « untel m'a dédié à telle divinité » – il est clair que d'autres précisions entrent souvent en jeu pour permettre d'identifier le dédicant. L'écriture peut servir à singulariser une offrande, un taureau au Cabirion par exemple ; toutefois, elle ne suffit souvent pas aux visiteurs pour établir clairement qui est l'auteur d'une dédicace.

Ces offrandes dans les sanctuaires ne sont pas seulement le fait d'une élite masculine de la société. Elles proviennent également d'artisans, de femmes, voire de femmes-artisans, qui ne se contentent pas nécessairement de petites offrandes sans grande valeur marchande mais qui peuvent offrir des *agalmata*. Donner à voir son identité par sa fonction, sa parenté, son démotique, son ethnique ou son métier, c'est s'inscrire dans une communauté culturelle. Cela peut être aussi un moyen de remercier la divinité pour un bienfait particulier – son habileté dans son travail ou la victoire à des concours par exemple – ou lui demander un secours, comme nous l'étudierons plus loin⁴⁹⁸.

Néanmoins, la taille des objets offerts comme leur place dans le sanctuaire peut moduler l'exposition à la vue de tous de l'identité du dédicant. Ainsi, c'est sans doute d'abord à la divinité qu'est destinée la dédicace de petits objets qui peuvent passer inaperçus dans un sanctuaire ou une inscription presque illisible sur l'objet offert. La fonction de commémoration de l'écriture peut s'envisager pour les grands objets, mais la majorité des dédicaces sont placées sur de petits objets.

Offrir à la divinité en tant qu'Akraïphien ou Béotien, c'est affirmer l'existence d'un sentiment d'appartenance commune revendiqué vis-à-vis de la divinité mais surtout vis-à-vis des autres cités ou *koinonia* qui n'ont pas encore franchi cette étape de construction d'une communauté, non seulement politique, mais aussi culturelle. Cette affirmation est nécessaire vis-à-vis des Thébains pour les Akraïphiens, et vis-à-vis des Athéniens pour les Béotiens. L'écriture joue bien un rôle central dans le mode de reconnaissance sociale de la Grèce archaïque.

⁴⁹⁸ Cf. p. 256 sq.

Cette volonté de conserver la mémoire des dédicants par l'offrande inscrite préside aussi à la mise par écrit d'un certain nombre d'actes officiels pour en conserver la trace et pour les rendre difficilement contestables. L'écriture joue un rôle d'autorité. Elle revêt un caractère de plus en plus politique au V^e siècle, sans pour autant qu'elle soit exclue de la sphère privée, des offrandes individuelles.

L'écriture est un média d'information qui prend une dimension particulière dans le sanctuaire, lieu de la rencontre entre les hommes et les dieux. Si l'écriture permet une communication dans le temps avec les hommes, elle est aussi destinée aux divinités.

III. Ecrire pour les dieux : un acte rituel

Le sanctuaire grec est le lieu du geste et de la parole votive mais aussi de l'écriture dédicatoire. Les sacrifices et les rituels associent paroles prononcées par des hommes et gestes accomplis par eux pour les dieux. L'écriture dans un sanctuaire participe de cette double action, joignant le geste à la parole nécessaire.

Le sanctuaire est un espace dans lequel le paysage religieux revêt une grande importance : l'agencement des bâtiments, des monuments, des autels et des offrandes n'est pas laissé au hasard. Or sur ces offrandes sont souvent portées des inscriptions qui, par le choix du vocabulaire qu'elles emploient et par celui de la divinité à laquelle elles s'adressent, mettent par écrit une part de ce qui se vivait dans le sanctuaire.

Pour nous aujourd'hui, cette part est souvent allusive, incomplète. Toutefois, les objets n'étaient pas errants ; ils avaient une place déterminée dans le sanctuaire ce qui leur rend une part de leur signification.

L'objet inscrit dans un sanctuaire entre ainsi dans une pratique rituelle qui lie oralité et écriture, qui relie des temporalités différentes et qui met en relation le dédicant, la divinité et les autres hommes présents dans le sanctuaire.

L'écriture est au cœur de la communication entre les hommes et les dieux : l'inscription sur un objet peut conserver un remerciement, une demande, et ces différentes occasions d'offrandes impliquent l'utilisation d'un vocabulaire spécifique.

Nous étudierons le vocabulaire utilisé dans les dédicaces votives, puis les rituels de consécration d'un objet inscrit, avant d'analyser quelles sont les divinités qui se voient consacrer le plus d'objets inscrits.

III.1. Le vocabulaire de l'offrande

La grande majorité des inscriptions dans les sanctuaires retenus pour notre enquête sont des dédicaces d'offrandes à la divinité : cela correspond à 449 objets inscrits sur près de 600 recensés. Ces dédicaces sont souvent simples : ὁ δεῖνα ἀνέθηκε τῶι θεῶι, formule qui concerne 75 % des inscriptions en prose du recueil de M. L. Lazzarini, les 25 % restant utilisant une formule du type : (ἱερὸν)(εἶμι) τοῦ θεοῦ. Dans notre corpus, 70 inscriptions sont métriques, ce qui représente 15,5% de celles des objets consacrés.

Certains mots sont fréquemment utilisés dans les dédicaces et donnent à celles-ci un sens particulier : *agalma*, *dekatè* et *aparchè*, *charis*, *mnèma*... Certaines de ces dédicaces utilisent aussi la première personne du singulier et semblent prendre la parole.

III.1.1. La belle offrande

L'emploi du terme ἄγαλμα se trouve dans 35 dédicaces, ce qui est relativement peu par rapport à l'ensemble du corpus. Ces dédicaces datent toutes du VI^e siècle et ont été retrouvées dans les différentes régions concernées par notre enquête. Il s'agit à l'origine d'un terme signifiant « valeur » et qui, rapidement, a été réservé aux rois et aux divinités pour nommer les « offrandes ». Depuis Homère, l'ἄγαλμα est un objet précieux utilisé comme offrande⁴⁹⁹. Pindare utilise ce terme pour désigner son chant⁵⁰⁰ : l'*agalma* est un vecteur entre le monde visible et le monde invisible. A partir d'Hérodote, selon Pierre Chantraine⁵⁰¹, dans le contexte attique, le terme désigne la statue offerte à un dieu. Cette offrande fait entrer l'objet en possession du dieu. Elle devient un ἀνάθημα, une offrande pour la divinité, afin d'attirer sa bienveillance ou pour la remercier d'un bienfait.

Le terme d'ἄγαλμα exprime une idée de richesse qui n'est pas nécessairement monétaire, la valeur étant acquise par la transformation de l'objet qui passe de la

⁴⁹⁹ Il désigne notamment le cheval de Troie ou le collier de Pénélope. Cf. Joseph W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication: Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010, p. 85-129.

⁵⁰⁰ *Néméennes* VIII, 28.

⁵⁰¹ Pierre Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, histoire des mots*, Klincksieck, Paris, 1999. Nicole Lanèrès, « La notion d'*agalma* dans les inscriptions grecques », in *Mètis*, 10, 2012, p. 135-171.

propriété d'un homme à celle d'un dieu. Le terme peut être précédé d'adjectifs : καλὸν ἄγαλμα⁵⁰² – un bel objet de valeur ; περικαλλὲς ἄγαλμα⁵⁰³ – objet de valeur de toute beauté.

La typologie des objets qui portent une dédicace employant ce terme est très variée : bases, piliers, statues, *kouroi*, *korai*, ou trépieds qui sont les objets de la plus grande valeur. Placer l'expression τόδ' ἄγαλμα – cet *agalma* – sur une base ou un pilier ne signifie pas que c'est le support qui est objet de valeur mais bien ce qu'il porte, ou plus exactement l'ensemble monumental qu'ils constituent. Le démonstratif est utilisé dans la dédicace d'Alkimachos inscrite sur une colonne soutenant une statue de scribe⁵⁰⁴ :

Ἀλ|κίμαχος μ' ἀνέ{σ}θεκε {ἀνέθεκε} Διὸς κόρει **τόδ' ἄγαλμα**
εἰ|ύ|χολὲν ἐσθλὸ δὲ πατρὸς ἠῦς Χαιρίονος ἐπέύχεται <ἐ>να[ι].

Alkimachos m'a consacré, pour la fille de Zeus, cet *agalma*, comme un vœu ; et il affiche qu'il est le fils d'un noble père, Chairiôn.

Le terme d'*agalma* est aussi employé pour des offrandes telles qu'une hydrie de bronze, des bassins ou de la céramique. Ainsi à Coronée, c'est une coupe attique du V^e siècle, offerte aux Nymphes, qui porte ce terme⁵⁰⁵ :

Νύμφαι[ς καλ]ὸν ἄγαλμα θειαῖς [- ca 6-7 - litt., e. g. Εὐμ]νάστα
μ' ἀνέθεκ' εὐχσαμένα Νύμφαις

⁵⁰² Cf. dossier épigraphique n°1.

V. Aravantinos, « Ανασκαφικές εργασίες: Θήβα. », *AD* 56-59 *Chronika B'* 2, p. 124-159 ; N. Papazarkadas, « Two New Epigrams from Thebes », in N. Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 223-251 ; P. Thonemann, « Croesus and the Oracles », *Journal of Hellenic Studies* 136, 2016, p. 152-167. Thèbes 40993.

Cf. dossier épigraphique n°32.

⁵⁰³ J. Ducat (1971), *Kouroi* n°238 ; A. Jacquemin, « Antiquités du Ptoion », *BCH* 104, 1980, fig. 1 p. 76.

⁵⁰⁴ *IG* I² 663 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°48 ; *DAA* (1949) n°6 ; M. L. Lazzarini (1976) n°732 ; *CEG* (1983) 1.195 ; *IG* I³ 618 ; K. Kissas (2000) B152. MAcr. 124.

⁵⁰⁵ A. Zambiti, V. Vassilopoulou, « Céramique d'époque archaïque et classique en provenance de l'Antre Leibéthrien de l'Hélicon », in V. Aravantinos, *Ἐπετηρὶς τῆς Ἐταιρείας Βοιωτικῶν Μελετῶν*, t. 4, 2009, p. 453-455 et fig 30 ; *BE* 123 2010 n°285.

Ce bel *agalma* pour les déesses Nymphes

Eumnasta m'a consacré en faisant un vœu aux Nymphes.

Sur l'acropole d'Athènes, le terme d'*agalma* se retrouve sur une hydrie de bronze pour Zeus Herkeios⁵⁰⁶. Un bassin de marbre est aussi consacré à Athéna comme *agalma*⁵⁰⁷ :

Κομονίδες : τόδ' ἄ<γ>αλμ[α : ἀνέθεκεν : τάθυναίαι].

Komonidès a consacré cet *agalma* à Athéna.

L'ἄγαλμα n'est pas uniquement la statue offerte à la divinité :

« Il peut se rapporter à toutes sortes d'objets – même, à l'occasion, à des êtres humains en tant que “précieux”. Il exprime le plus souvent une idée de richesse, mais spécialement de richesse noble (des chevaux sont des *agalmata*). Et il est inséparable d'une autre idée suggérée par une étymologie qui y reste perceptible : le verbe *agallein* dont il dérive signifie à la fois parer et honorer. Or il s'applique particulièrement à la catégorie d'objets mobiliers qui nous intéressent. Il n'est pas indifférent d'ajouter qu'à l'époque classique, il s'est fixé dans la signification d'offrande aux dieux, spécialement de cette forme d'offrande que représente la statue de divinité [...]. Sur le plan religieux, on a rappelé que les *agalmata* sont particulièrement désignés pour être des objets d'offrande : chez Homère où le mot n'a pas encore le sens propre d'offrande, il s'applique (chose plus instructive) aux “objets précieux” qui sont spontanément utilisés dans cette fonction. Il y a là une forme de commerce religieux qui, pour nous, est de particulier intérêt : en même temps que l'idée de valeur s'y trouve rehaussée – et spécialisée –, nous l'y voyons associée à celle de générosité

⁵⁰⁶ IG I² 452 ; CEG (1983) 1 285 ; IG I³ 573 ; Ch. Löhr (2000) n°27 ; N. Kaltsas, A. Shapiro (ed.), *Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens*, A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 56 n°15 (SEG 58-57). MN X 7294. Cf. p. 199.

⁵⁰⁷ IG I² 747 ; DAA (1949) n°336 ; IG I³ 914. EM 6529.

somptueuse, voire de générosité aristocratique puisqu'un Aristote l'attribue encore à une classe pour qui noblesse oblige »⁵⁰⁸.

Il n'y a pas non plus de divinité qui soit spécifiquement honorée par l'emploi de ce terme puisque nous pouvons le trouver pour Zeus, Athéna, Apollon, Artémis, Hermès, ou les Nymphes.

Toutefois, le terme d'*agalma* n'est pas le seul à être utilisé pour désigner l'offrande. Ainsi, une inscription du Ptoion utilise le terme d'ὄβελός qui signifie « broche à rôtir » pour désigner une offrande de prix. L'inscription est gravée sur une base de statuette qui est constituée d'une simple feuille de bronze d'épaisseur irrégulière, de 6 à 9 mm, et de forme carrée, 5,4 x 5,6 cm. L'objet est relativement petit⁵⁰⁹.

[Π]ροτανίο ἐμὶ ὄβελός γὰρ Τασσιάδας ποίησε.

Je suis l'*obelos* de Protanios ; Tassiadas a fait.

Ces broches ont pu être utilisées comme une monnaie primitive⁵¹⁰. Ce mot serait utilisé ici pour la première fois dans le sens d'objet de valeur. Il n'y a cependant pas d'autre offrande de statuette qui soit qualifiée d'ὄβελός⁵¹¹. Maria L. Lazzarini considère que le dédicant se nomme Tassiadas⁵¹², alors que Jean Ducat le restitue en « Gatassiadas ». Elle pense qu'il faut considérer l'utilisation d'ὄβελός non comme « objet de valeur » mais pour donner justement une valeur particulière, correspondant à une somme d'argent, à cette

⁵⁰⁸ Louis Gernet, « La notion mythique de la valeur en Grèce », in *Anthropologie de la Grèce antique*, Maspéro, Paris, 1968, p. 97-99.

⁵⁰⁹ Cf. dossier épigraphique n°7.

⁵¹⁰ De nombreuses *obeloi* ont été trouvées dans l'Héraion d'Argos par exemple. Hérodote (II. 135) mentionne une offrande de broches à l'oracle de Delphes provenant de la riche courtisane Rhodopis, comme dîme de ses biens : le nombre d'*obeloi* offerts est manifestement proportionnel à la fortune, ce qui indique bien un usage monétaire.

⁵¹¹ Peter Haarer, *Ὀβελοί and Iron in Archaic Greece*, thèse Balliol College, Oxford, 2000, p. 160, non publiée.

⁵¹² Maria Laetizia Lazzarini, « "ΟΒΕΛΟΙ" in una dedca arcaica della Beozia », *Annali dell'Istituto italiano di numismatica*, XXVI, 1979, p. 153-155.

offrande qui se rapprocherait de ce qu'indique l'emploi d'*aparchè* dans d'autres offrandes. L'*obélos* est une somme monétaire correspondant à 12 drachmes.

	<p>Figure 48 Base de statuette de bronze consacrée par Tassiadas dans le sanctuaire d'Apollon Ptoios.</p> <p><i>L'inscription court tout autour sur la surface supérieure de la base, entourant les pieds de l'offrande. La photo proposée est de taille réelle.</i></p> <p><i>Elle est orientée de façon à placer la statuette en face du visiteur. L'écriture de l'inscription commence donc à droite et les lettres sont tournées vers la statuette et non vers le lecteur ce qui n'en facilite pas la lecture.</i></p>
--	---

Si le dédicant, par sa « belle offrande », cherche à se faire reconnaître par les hommes comme par les dieux, il n'est pas sûr que l'offrande elle-même, qui n'est pas toujours une statue, soit une représentation même symbolique du dédicant⁵¹³. Ici, l'offrande est modeste et l'inscription placée sur le dessus de la base n'est lisible que quand la statue est tenue en main. L'*agalma* « lie, et relie, les dieux et les hommes, il est le lieu par excellence de leur échange »⁵¹⁴.

Sur une colonne portant une statue de marbre sur l'acropole d'Athènes, Chairemonides emploie, dans sa dédicace, un autre terme, celui de δῶρον, terme plus neutre signifiant « cadeau, présent en l'honneur de... », en particulier des dieux, terme qui est ici accentué par l'utilisation du verbe δίδωμι à la seconde ligne de l'inscription et de ses composés à la quatrième et cinquième lignes⁵¹⁵ :

Χαιρεμονίδες : ἀνέ[θεκεν **τόδε δῶρ]ον.**

ἠὰ ᾿πισίτια δίδομι ἠός [τε δόλος]

⁵¹³ Alain Duplouy, *Le prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X^e et V^e siècles avant J. -C.*, Les Belles Lettres, Paris, 2006, p. 187.

⁵¹⁴ Nicole Lanérès, « La notion d'*agalma* dans les inscriptions grecques », *Mètis*, 10, 2012, p. 163.

⁵¹⁵ *IG I² 662 ; DAA (1949) n°332 ; M. L. Lazzarini (1976) n°750 ; IG I³ 782 ; K. Kissas (2000) B209. EM 6386.*

κρατῆν κάποδρά[ντας· ἠὸς ἔδο]-
κα μέτ' ἀποδόσθα[ι τὸς — — —]
μέ<δ>' ἀντιδῶναι.

Ce même terme est employé dans la dédicace de Pythodoros⁵¹⁶ et au pluriel dans la dédicace d'Eriché comme « beaux cadeaux ». Le pluriel est utilisé dans la dédicace pour la versification en empruntant une formule homérique⁵¹⁷ :

Ἐπίχε μ' ἐποίησε θειοῖς περικαλδεῖα δῶρα.

Ces dédicaces font une sorte d'autoréférence, l'objet se référant à lui-même par l'inscription. Cette forme de dédicace n'est pas obligatoire car elle est placée sur l'offrande et donc ne fait en général pas référence à autre chose, à l'exception peut-être d'objets comme la tablette de terre du Ptoion⁵¹⁸ ou comme la figurine de bronze offerte à Apollon Platytoxos à Thespies⁵¹⁹. Il y a dans la majorité des inscriptions, une forme d'économie de l'écriture qui, de fait, ne mentionne pas l'objet offert sauf lorsque l'objet lui-même « prend la parole » en utilisant la première personne du singulier.

Dans le cas contraire, comme dans les exemples d'*agalma*, d'*obélos*, ou de *dôron*, est-ce un besoin du dédicant, par l'utilisation d'un de ces termes, d'insister sur le fait que son offrande est d'un prix remarquable ? Sans doute pas, dans la mesure où, nous l'avons vu, l'offrande de Tassiadas, bien qu'en bronze, est relativement modeste ; *a contrario* tous les *kouroi* n'utilisent pas systématiquement dans leurs dédicaces ce vocabulaire.

⁵¹⁶ Cf. dossier épigraphique n°19. Cf. p. 260.

⁵¹⁷ Cf. dossier épigraphique n°12. Cf. p. 135.

⁵¹⁸ Cf. dossier épigraphique n°1.

⁵¹⁹ Cf. dossier épigraphique n°11.

III.1.2. Dékatè et aparchè

Dans les études sur le vocabulaire de l'offrande, plusieurs historiens ont travaillé sur les termes de *dékatè* – la dîme – ou d'*aparchè* – les prémices. Les études les plus récentes sont celles de Theodora Suk Fong Jim⁵²⁰ et une conférence prononcée par Didier Viviers lors d'un colloque au Collège de France en hommage à Jean-Pierre Vernant⁵²¹. Les offrandes utilisant l'un de ces termes semblent nombreuses dans les sanctuaires. Ainsi Plutarque écrit⁵²² :

φόνων δὲ καὶ πολέμων καὶ λεηλασιῶν ἀπαρχαῖς καὶ δεκάταις κύκλωι
περιεχόμενον τὸν θεὸν ὀρῶν

« Ces monuments dont le dieu est environné de toutes parts, prémices et dîmes qui sont le fruit de meurtres, de guerre et de pillages ».

Theodora Suk Fong Jim a comptabilisé 350 offrandes en *aparchè* ou *dékatè* entre l'époque archaïque et l'époque hellénistique pour l'ensemble du monde grec. Le plus grand nombre d'inscriptions utilisant ces mots date du V^e siècle. Pour l'Attique, région la mieux documentée, cela concerne un tiers des dédicaces sur pierre, faites par des particuliers⁵²³.

Dîmes et prémices sont l'offrande d'une part de la richesse du dédicant pour demander la protection de la divinité, la remercier ou assurer son bien contre la convoitise des autres hommes.

Dans notre corpus, 40 offrandes sont faites en *aparchè* : elles proviennent toutes de l'acropole d'Athènes et sont consacrées à Athéna, sauf une à Poséidon et une à

⁵²⁰ Theodora Suk Fong Jim, *Sharing with the Gods, Aparchai and Dekatai in Ancient Greece*, Oxford University Press, 2014.

⁵²¹ Didier Viviers, « En *aparchè* ou *dekatè* : retour sur l'offrande aux dieux », colloque *Relire Jean-Pierre Vernant*, Collège de France, 2008 : <http://www.college-de-france.fr/site/jean-pierre-vernant/symposium-2008-10-10-17h00.htm>

⁵²² *Sur les oracles de la Pythie* 401c.

⁵²³ Theodora Suk Fong Jim, *Sharing with the Gods*, *op. cit.* p. 131.

Aphrodite⁵²⁴. Toutes sont datées entre le dernier quart du VI^e siècle et la première moitié du V^e siècle. Elles sont gravées sur la pierre sauf pour la cymbale de Lysilla et les sept bassins consacrés par Onasimos, qui sont en bronze⁵²⁵.

⁵²⁴ L'offrande pour Poséidon est celle de Naulochos : *cf.* dossier épigraphique n°16.

Celle pour Aphrodite : *cf.* dossier épigraphique n°19.

⁵²⁵ Lysilla : *IG* I³ 545. MN X 17525.

Onasimos : *IG* I³ 926 à 932.

Tableau 7 Tableau des dédicaces portant la mention d'aparchè sur l'acropole d'Athènes.

Divinité	Datation	Support	Dédicant	Sculpteur	Inscription	Références
Athéna	530-510	bassin de marbre, l'inscription est gravée sur le rebord	Polyxenos fils de Mneson		Πολύχσενος : ὁ Μνέσωνος : τὸ [κνα]φέος : ἀνέθ[εκεν :] ἀπα[ρ]χέν [: τάθ[εναίαι].	IG I ² 751 ; DAA (1949) 342 ; IG I ³ 905. EM 6535 6555.
Athéna	525-510	base de korè de taille humaine H de l'abaque 0,28 L 0,61	Néarchos	Antènôr fils d'Eumarès d'Athènes	Νέαρχος ἀνέθεκε[ν ὁ κεραμε]ὺς ἔργον ἀπαρχέν τάθ[εναίαι] Ἄντἐνον ἐπ[οίεσεν ἡ]ο Εὐμάρος τ[ὸ ἀγαλμα].	IG I ² 485 ; DAA (1949) n°197 ; CEG (1983) 1 193 ; IG I ³ 628 ; K. Kissas (2000) B45. MAcr. 681.
Athéna	525-500	pilier en marbre de l'Hymette avec statue de bronze	Ergokleia		Ἔργόκλεια : ἀ[νέθεκεν : Ἄθ[εναίαι] ἀπαρχέν.	IG I ² 582 ; DAA (1949) n°232 ; IG I ³ 615 ; K. Kissas (2000) B85. MAcr. 047 et EM 6321.
Athéna	525-500	pilier de marbre pentélique			[ὁ δεῖνα ἀνέθεκεν ἀπ]αρχέν τάθ[εναίαι][— — — σὺ χά]ριν ἀντι[δίδο].	IG I ² 688,a ; DAA (1949) n°245 ; M. L. Lazzarini (1976) n°788 ; IG I ³ 711.
Athéna	525-500	base en marbre pentélique qui devait supporter une statue de marbre	Echsekestos		<i>vacat</i> Ἐχσέκεστο[ς — — —]ιο[— — —] <i>vacat</i> ἀνέθεκε[ν — — —]ο : <i>vac.</i> <i>vacat</i> ἀπ[α]ρχέν — — —]ο[— — —][? <i>vacat</i> τάθ[εναίαι]. <i>vacat</i>]	IG I ² 595 ; DAA (1949) n°69 ; IG I ³ 736 ; K. Kissas (2000) C23. EM 6330 6498.
Athéna	510	colonne (H 3,50m) avec 18 cannelures en marbre insulaire portant une korè. Dédicace et signature sont de deux mains différentes	Epiteles	Pythis	Πϋθις ἐποίησεν Ἐπιτέλες ἀνέθεκεν ἀπαρχέν Ἄθ[εναίαι]	IG I ² 507 ; DAA (1949) n°10 ; IG I ³ 680 ; D. Viviers, <i>Recherches sur les ateliers de sculpteurs et la Cité d'Athènes à l'époque archaïque</i> , Endoios, Philergos, Aristoklès, Classe des Beaux-Arts, Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 1992, p. 45-47 ; K. Kissas (2000) B177. MAcr. 6506.
Athéna	510	base large supportant statue de cheval ou cheval et cavalier	Dioklès fils de Diokleides		Διοκλ[ῆς ὁ Διοκλείδ]ο [υἱὸς] ἀν[έθεκε τάθ[εναίαι ἀπαρχ]έν.	IG I ² 572 ; DAA (1949) n°170 ; IG I ³ 682.

Athéna	510-500	colonne (H 0, 92m) portant sans doute une statue de bronze peut- être d'Athéna	Heortios et Ophsios		Ἑόρτιος καὶ Ὀφσιάδες ἀνεθέτεν ἀπαρχὴν τὰθηνάαι	IG I ² 579 ; DAA (1949) n°41 ; IG I ³ 740 ; K. Kissas (2000) B183. EM 6318.
non nommée	510-500	colonne surmontée d'un chapiteau inscrit			-----]ς ἀνέθεκεν <i>vacat</i> [— — — — — Διὸς κρατερό]φρονι παιδί ἀπρχέν.	IG I ² 689 ; DAA (1949) n°50 ; CEG (1983) 1 206 ; IG I ³ 643. MAcr. 4843 et EM 6413.
Athéna	510-500	colonne (H 0,997m) portant une korè	Lusôn	Thebades	Παλ(λ)άδι Ἀθαναίαι Λύσον ἀνέθεκεν ἀπαρχὴν ἡδὼν αὐτὸ κτ[εά]νον τῆι δὲ θεοὶ χαρίεν Θεβάδες ἐπ[οί]εσεν ὁ Κ[ύ]ρ[ρ]νο παῖς τὸδ' ἄγαλμα.	Cf. dossier épigraphique n°17.
Athéna	500	base de colonne		[Proth?]ymos	[Πρόθ]υμος ἐποί[εσε]ν. <i>vacat</i> [— ^{c.10-11} - ἀ]νέθεκεν [Ἀθ]ενα[ί]αι τὸδ' ἀ]παρχὴν [εὐ]χσ[ά]μενος] κόρει [παι]δ[ι] Διὸς μ]ηγάλο.	IG I ² 513+704 ; DAA (1949) n°278 ; IG I ³ 632 ; K. Kissas (2000) B94. EM 6275 6429.
Athéna	500	pilier en marbre pentélique supportant une statuette de bronze		Bion fils de Diodore de Milet	Βίον : ἐποί[ε]σ[εν]. [— — — ανδ]ρος : ἀνέθ[εκεν] : ἀπαρχὴν : τὰθηνάαι].	IG I ² 562 ; DAA (1949) n°237 ; IG I ³ 685. EM 6306 et 5526.
Athéna	500	abaque de colonne portant une korè avec des chaussures rouges.	Lysias et Euarchis		Λυσίας ἀνέθεκεν ἈθENAΙΑ ἀπαρχέν. Εὐάρχις ἀνέθεκεν δεκάτεν ἈθENAΙΑΙ.	Cf. dossier épigraphique n°20.
Athéna	500-480	pilier de marbre blanc portant une statue de marbre			ἐπόεσε δὲ : [— ^{c.8} —]. [ὁ δεῖνα] χοῖ παῖ[δες] Ἐπιχάρης Ὀφολονίδης [Χ]αρίνος [Χ]αρίσιος [— ^{c.6} —]κλῆς [τ]ῆ[θ]εναίαι] ἀπαρχὴν [ἀνέ]θεσαν.	IG I ² 581, bc + IG I ² 539 ; DAA (1949) n°291 ; W. Peek, SEG 14-12 (1957) ; IG I ³ 696-697 ; Ch. Löhr (2000) n°25 ; K. Kissas (2000) B101. EM 6320-6320a.
Athéna	500-480	base et colonne lisse en marbre pentélique	Dexitheos fils d'Eudikos		[Π]αλλάδος εἰμὶ θεῶς ἀνέθεκε δὲ μ' Εὐδῖκο ἡυὸς Δεχσίθεος κτεάνον μοῖραν ἀπαρχσάμενος.	IG I ² 585 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), <i>Epigrammata</i> , n°96 ; DAA (1949) n°28 ; CEG (1983) 1 251 ; IG I ³ 730. MAcr. 6504.

Athéna	500-480	bloc de marbre pentélique portant deux statues de marbre dont une pouvait être un cheval H 0,217 L 0,495	-chares et Tychandros		Face A [Παλ(λ)άδ' Ἀθελναιί τόδ' ἄγαλμα] Χάρες : ὁ Χολαργες [παιδί Διός μεγάλο εὐχσάμ]ενος : ἔργον [καί κτεάνον Χάρος υἱὸς ἀνέθεκ]εν : ἀπαρχέν. Face B κ[αί :] μ' ἀνέθεκε : Τύχανδρος ἀπαρχέν : τάθελναιίαι.	<i>IG</i> I ² 581, 668+652 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), <i>Epigrammata</i> , n°22 ; <i>DAA</i> (1949) n°210 ; W. Peek, <i>SEG</i> 14-12 (1957) ; <i>CEG</i> (1983) 1 239 ; <i>IG</i> I ³ 695 ; K. Kissas (2000) B42. EM 6320B 6392 6501 6376.
Athéna	500-480	pilier de marbre blanc surmonté d'un chapiteau portant un animal de bronze, sans doute un cheval	Megylos et son fils Chremes		Παλλάδι τρι[τογενεῖ Μέ]γυλος μ' ἀνέθε[κεν ἀπαρχέν] /καί Χρέμες Ἡυὺς [παιδί Διός μεγάλο].	<i>IG</i> I ² 670 ; <i>DAA</i> (1949) n°227 ; <i>CEG</i> (1983) 1 240 ; <i>IG</i> I ³ 783 ; Ch. Löhr (2000) n°30 ; K. Kissas (2000) B49. EM 6393.
Athéna	500-480	bassin de marbre	Kephisogeitos fils de Chirios		Κεφ[ι]σογ[εῖ]τον : ἀνέθεκεν : ὁ Χιρίου : [ἀπαρχέ]ν : τῆι Ἀ[θελναιίαι].	<i>IG</i> I ² 746 ; <i>DAA</i> (1949) n°347 ; <i>IG</i> I ³ 910. EM 6528.
Athéna	500-480	fragment de base en marbre pentélique	Arkinos fils de Archios		— — —ρος : μ' ἀν[έθεκ]ε[ν] [ἀπαρχέ(?)]ν : Ἀρχ[ι]ο(?) : ἠ]υό[ς].	<i>IG</i> I ² 557 ; <i>DAA</i> (1949) n°89 ; M. L. Lazzarini (1976) n°625 ; <i>IG</i> I ³ 724.
Athéna	500-480	colonne lisse de marbre blanc	Dionysos et Athenodoros fils d'Eurykleides		Ἀθελναιίαι ἀνέ[θε]σαν [Δι]ον[ύ]σιος [καί Ἀ]θελνόδωρο[ς] ἀπ[αρχ]έ[ν] [Εὐρυ]κλειδο.	<i>IG</i> I ² 574 ; <i>DAA</i> (1949) n°29 ; W. Peek, <i>SEG</i> 14-12 (1957) ; <i>IG</i> I ³ 731 ; Ch. Löhr (2000) n°24 ; K. Kissas (2000) B 216. EM 6314.
Athéna	500-475	petit disque de bronze (ø 0,07m), cymable, incisée tout autour	Lysilla		Λύσιλλα ἀπαρχέν Ἀθελναιίαι.	<i>IG</i> I ³ 545. MN X 17525.
Athéna	490-480	vasque d'eau lustrale	Kalikrite		Καλικρι ίτε μ' ἀνέθεκεν ἀπα[ρχέ]ν τάθ[ελναι]ίαι	<i>IG</i> I ² 756 ; <i>DAA</i> (1949) n°348 ; <i>SEG</i> 29-41 ; M. L. Lazzarini (1976) n°609b ; <i>IG</i> I ³ 921. EM 6541 + 5503.
Athéna	490-480	base supportant sans doute une grande statue de bronze d'Athéna Promachos	Aristion et Pasiás	Egias	Ἄριστίον : καί Πασίας : ἀνεθέτεν : τῆι Ἀθελναιίαι : ἀπαρχέν Λαμπτρῆ. Ἐγίας : ἐποίησεν.	<i>IG</i> I ² 552+526 ; <i>DAA</i> (1949) n°94 ; <i>IG</i> I ³ 702 ; K. Kissas (2000) B31. EM 6299 et 6247.

		H 0,263 L 0,703				
Athéna	490-480	bassin de marbre inscrit sur le rebord	Aristulos		Ἀρίστυλος : ἀνέθεκεν : ἀπαρχέν : τάθεινα[ίαι].	IG I ² 741 ; DAA (1949) n°366 ; IG I ³ 920. EM 6522.
Athéna	490-480	base de colonne	Kallimedon		Καλλιμέδων ἀνέθεκεν ἀπαρχέν τάθειναίαι].	IG I ² 610 ; DAA (1949) n°262 ; IG I ³ 721 ; K. Kissas (2000) B106. EM 6340.
Athéna	480	4 fragments joints d'un chapiteau d'un pilier rectangulaire. deux inscriptions distinctes apparaissent	Theodoros fils d'Onesimos		1- Θεόδωρος : ἀνέθεκεν : Ὀνήσιμος : ἡ[υιός]. 2- Ὀνήσιμος : μ' ἀνέθεκεν : ἀπαρχέν τάθειναίαι : ὁ Σμικύθο υἱός.	IG I ² 598 ; DAA (1949) n°217 ; IG I ³ 699 ; Ch. Löhr (2000) n°40 ; C. M. Keesling, « Patrons of Athenian Votives Monuments of the Archaic and Classical Periods », <i>Hesperia</i> 74, 2005, p. 395-426. MAcr. 4184.
Poséidon	480	pilier en marbre pentélique supportant une korè H. 0,79, l. 0,115, ø 0,205	Naulochos		[τέ]νδε κόρεν ἀνέθεκεν ἀπαρχέν [Ναύ]λοχος ἄγρας : ἔν οἱ ποντομέδ[ον χρυ]σοστρία[ι]ν ἔπορεν.	Cf. dossier épigraphique n°16.
Athéna	480	bassin de marbre	Kal]listo fille de Naukydos		[Καλ]λίστο Ναυκύδος θυγ[ατέρ τάθειναίαι μ' ἀνέθεκε]ν ἀπαρχέ[ν].	IG I ² 745 ; DAA (1949) n°369 ; M. L. Lazzarini (1976) n°620 ; IG I ³ 934. EM 6527.
Athéna	480-475	7 bassins de bronze	Onesimos		[Ὀνήσιμος] ἀνέ[θεκεν] : ὁ Σμικύθο : τάθειναί[αι] : ἀπαρχέν].	DAA (1949) n°349 à 353 et 357-358 ; IG I ³ 926 à 932. EM 6549, 6543 et 6538.
Athéna	480-470	base avec encastrement pour statue de marbre			— — — ο : γυνὲ : ἀνέθεκεν [: ἀ]παρχέ[ν]. — — — ς ἐποίησεν ὁ Χίος.	M. Kreeb, <i>Horos</i> 4, 1986, p. 25-29 (SEG 36-40) ; IG I ³ 830bis.
Athéna	480-470	base supportant sans doute un objet de bronze	Dorotheos et Simylos	Graveur non précisé	Δορόθεος καὶ Σίμυλος ἀνεθέτεν ἀπαρχέν.	IG I ² 745 ; DAA (1949) n°369 ; M. L. Lazzarini (1976) n°620 ; IG I ³ 934. EM 6527.

Athéna	480-470	base circulaire portant une statue de bronze sans doute d'Athéna. Inscription sur le côté droit.	Aristeas et Ophsios	Kritios et Nesiotas d'Athènes	[. ^{c.6} . .]ας και [Ἵ]φσιο[ς] ἀ[ν]εθέτεν [τέι] Ἀθ[η]ναίαι ἀπαρχὲν Ὁαθεν. [Κριτί]ος και Νεσιότες(!) {Νεσιότες} ἐποισάτεν.	IG I ² 532 ; DAA (1949) n°160 ; IG I ³ 848. MAcr. 13270.
Aphrodite	475	pilier en marbre pentélique portant un relief. L'inscription est placée en haut du pilier sous l'abaque sans doute à la hauteur des yeux. Elle est horizontale sur 11 lignes.	Pythodoros		[Πυθ]όδορος μ' ἀνέθεκ' Ἀφροδίτει δῶρον ἀπαρχὲν : : πότνια τὸν ἀγαθὸν τῶι σὺ δὸς ἀφθονίαν : : ἡοί τε λέγοσι λόγος ἀδίκ[ο]ς φσευδᾶς κα[τ'] ἐκ[έ]νο : : τοῦ[το][ς] – – – –].	Cf. dossier épigraphique n°19.
Athéna	460-450	pilier en marbre pentélique portant un trépied ou une statue. L'inscription est placée juste sous la statue.	Ménandre		πότνι' ἀπαρχὲν τένδε Μένανδρο[ς] – ἀνέθεκεν] εὐχολὲν τελέσας σοὶ χάριν ἀντ[ι]διδὸς] Αἰγυλιεὺς υἱὸς Δεμετρίο ἡοῖ [σὺ τὸν ὄλβον] σῶιζε Διὸς θύγατερ τόνδε χαρ[ι]σαμένε].	IG I ² 625 ; DAA (1949) n°218 ; W. Peek, SEG 14-12 (1957) ; CEG (1983) 1 275 ; IG I ³ 872. EM 6353.

La *korè* de Naulochos indique l'origine de ces prémices ce qui est assez rare :

[τέ]νδε κόρεν ἀνέθεκεν ἀπαρχὲν
[Ναύ]λοχος ἄγρας : | ἔν οἱ ποντομέδ-
[ον χρυ]σοτρία[ι]ν' ἔπορεν.

Naulochos a dédié cette *korè* comme les prémices d'une prise que le dieu de la mer avec le trident d'or lui a fournie.

Il s'agit ici d'une consécration en remerciement d'une pêche abondante qui a fait la richesse du dédicant.

L'offrande de Pythodoros porte une inscription mentionnant l'*aparchè* pour Aphrodite en échange de « l'abondance de biens ». Mais le dédicant demande aussi à la déesse de le protéger contre quiconque dira « injustement des paroles mensongères contre lui »⁵²⁶.

[Πυθ]όδορός μ'
ἀνέθεκ' Ἀφροδ-
ίτει δῶρον ἀπα-
ρχὲν :: | πότνια τ-
ὸν ἀγαθὸν τῶ-
ι σὺ δὸς ἀφθον-
ίαν :: | ἧοί τε λέγ-
οσι λόγος ἀδίκ-
[ο]ς ψευδᾶς κα-
[τ'] ἐκ[ένο ::] | τοῦ[το]-
[ς --- --- ---].

⁵²⁶ Cf. dossier épigraphique n°19.

Pythodoros m'a consacré à Aphrodite en cadeau comme prémices. Souveraine, donne lui une abondance de biens. Et ceux qui disent injustement des paroles mensongères contre lui...

L'*aparchè* comme la *dékatè* mentionnés sur un monument votif dans le sanctuaire permettent de confirmer, devant le dieu et devant l'ensemble de la communauté, des droits et notamment des droits de propriété. C'est ce que semble faire Pythodoros dans sa dédicace qui malheureusement est incomplète. La consécration d'une part d'un bien est le moyen de garantir la possession de l'intégralité du bien en question par le dédicant. Pythodoros en se plaçant sous la protection d'Aphrodite lui demande de le protéger contre ceux qui contesteraient l'origine de sa richesse.

L'*aparchè* peut également être utilisée pour la transmission d'un bien, qui serait alors validée par la divinité. Dans ce cas, la dédicace mentionne la filiation comme dans l'offrande de Déxithéos⁵²⁷ :

[Π]αλλάδος εἰμί θεᾶς ἀνέθεκε δέ μ' Εὐδῖκο ἡυὸς
Δεχσίθεος κτεάνων μοῖραν ἀπαρχάμενος.

J'appartiens à la déesse Pallas. Le fils d'Eudikos, Déxitheos, m'a dédié comme les prémices d'une portion de sa propriété.

Là encore il s'agit sans doute de garantir ses biens vis-à-vis des autres hommes en faisant l'offrande à la divinité d'une part de la propriété. La déesse est à la fois destinataire et garante. Le dédicant utilise ici, non pas le substantif d'*aparchè* mais le participe ἀπαρχάμενος.

Une inscription utilise un synonyme d'*aparchè* : τὰ ἄργματα – les prémices. Ces dernières sont sans doute offertes par une femme du nom de Thoutime⁵²⁸ :

[ἄρ]γματα Θότιμ— — — ἀνέθ[εκε — — —] /

⁵²⁷ IG I² 585 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°96 ; DAA (1949) n°28 ; CEG (1983) 1 251 ; IG I³ 730. MAcr. 6504.

⁵²⁸ IG I² 599 ; DAA (1949) n°284 ; IG I³ 703 ; MN 6333 + 6475.

—²⁻³—ενο[.]τερε— — —.

Les offrandes en *dékatè* sont un peu plus nombreuses que les offrandes en *aparchè* – 42 pour notre corpus – et elles ne se limitent pas à l'acropole d'Athènes, même si c'est dans cet espace que nous en trouvons le plus. A Athènes, en dehors des offrandes pour Athéna, une dédicace est adressée à Apollon Pythien et une à Artémis⁵²⁹. Néanmoins, la plus ancienne inscription utilisant ce mot dans notre corpus est celle de Mantiklos dans l'Isménion de Thèbes⁵³⁰ : τᾶς δεκάτας est indiqué à la deuxième ligne, au génitif, l'offrande ne devant être qu'une partie de la dîme ou la concrétisation de celle-ci.

Deux autres inscriptions utilisent cette formule pour Apollon, une à Naxos et une à Paros, ainsi qu'une dédicace pour Artémis à Délos⁵³¹. En dehors d'une inscription très lacunaire sur un fragment de marbre naxien, que les éditeurs datent du dernier quart du VII^e siècle⁵³², toutes les autres sont datées de la fin du VI^e siècle ou du début du V^e siècle.

L'offrande d'Iatroklès et Képhalos, sur un pilier portant un vase en pierre, semble dédoublée⁵³³ :

Ἰατροκλέες [κεραμεὺς τάθυναίαι μ' ἀνέθεκεν]
καὶ Κέφα[λος δεκάτεν παιδὶ Διὸς μεγάλο].

Iatroklès [le potier m'a consacré à Athéna]
et Képha[los en dîme à la fille du grand Zeus].

⁵²⁹ Apollon Pythien : *IG I³ 950* ; Ch. Löhr (2000) n°18. Agora I 5517.

Artémis : J.-Y. Empereur, « Collection Paul Canellopoulos : petits objets », *BCH* 105, 1981, p. 565 n°5 (*SEG* 31-41/1581) ; *IG I³ 548bis*. Canellopoulos inventaire 724.

⁵³⁰ Cf. dossier épigraphique n°9.

⁵³¹ A Naxos : *IG XII⁵ 42* ; *LSAG* (1961) 304.11 ; *CEG* (1983) 1 405. Berlin 7383.

à Paros : *IG XII⁵ 147* ; W. Peek, *Zeitschr. Halle-Wittenberg* VI 1956/7, 574 adn. 2. (*SEG* 19-555) ; *LSAG* (1961) 305.29.

à Délos : A. Jardé, « Fouilles de Délos », *BCH* 29 1905, p. 214 n°69 ; A. Wilhelm, « Zu griechischen Epigrammen », *BCH* 29 1905, p. 409 ; *ID* 17 ; *LSAG* (1961)297 ; M. L. Lazzarini (1976) n°686 ; *CEG* (1983) 1 407 ; Ch. Löhr (2000) n°19.

⁵³² *IG I² 672* ; *DAA* (1949) n°376 ; *LSAG* (1961) 76.07 ; *IG I³ 589*. EM 6394.

⁵³³ *IG I² 600* ; *DAA* (1949) n°209 ; *IG I³ 614* ; K. Kissas (2000) B39. EM 6334.

Néanmoins, l'analyse de cette dédicace est délicate du fait de l'ampleur de la restitution de l'inscription.

Les dédicaces en *dékatè* ou en *aparchè* sont des offrandes importantes – statues de marbre ou de bronze principalement – pour lesquelles l'identité du dédicant est toujours précisée, ce qui se conçoit bien pour la consécration d'objets remarquables.

Ainsi, Lysias et Eucharis placent leurs inscriptions sur une base supportant deux statues dont sans doute une *korè* avec des chaussures rouges⁵³⁴ :

Λυσίας ἀνέθεκεν Ἀθηναίαι
ἀπαρχέν. Εὐάρχις ἀνέθεκεν
δεκάτην Ἀθηναίαι.

Lysias a consacré à Athéna
en *aparchè*. Euarchis a consacré
à Athéna en *dékatè*.

Il y a deux dédicants qui consacrent – ἀνέθεκεν – à Athéna, mais l'un offre une dîme et l'autre des prémices. Il semble donc qu'il y ait une différence de nature entre les offrandes désignées par ces deux termes.

Figure 49 Base inscrite supportant l'offrande double de Lysias et Euarchis.

Les inscriptions ont été placées à la suite l'une de l'autre ce qui témoigne du fait qu'elles ont été réalisées au même moment. Il n'y a pas volonté de distinguer l'offrande de l'un des dédicants par rapport à celle de l'autre, en dehors du changement de terme employé.

⁵³⁴ Cf. dossier épigraphique n°20.

Figure 50 *Même base surmontée de l'une des statues, conservée au Musée de l'Acropole à Athènes. Des traces de peinture rouge sont bien visibles sur l'inscription, notamment au début, ce qui la rend plus lisible.*

A l'origine, prémices et dîmes devaient être des offrandes en lien avec l'activité agricole : dans le cadre d'une société agraire, il pouvait être important d'obtenir les faveurs des dieux pour les récoltes. Pourtant, dans notre corpus, ce ne sont pas les cas les plus nombreux. Deux cas seulement de dîmes provenant explicitement du travail de la terre sont conservés sur l'acropole d'Athènes, celui de Chairedemos fils de Philéas et celui de « -ophanès »⁵³⁵ :

τάθηναίαι

δεκάτην

χοριόω

Ἀθμονόθεν

Χαιρεδέμο Φιλέα.

Chairedemos fils de Philéas du dème d'Athmonia a consacré une dîme issue de la terre à Athéna⁵³⁶

et

[—]ο<φ>άνες μ' ἀνέθεκεν Ἀθηναία[ι τόδ' ἄγαλμα] /

[χο]ρίο δεκάτην τὸ τέκνο εὐχ[σαμένο].

-ophanès m'a consacré cet *agalma* pour Athéna

ayant promis la dîme du travail de la terre...

D'après Didier Viviers, il existe une différence de nature entre les deux types d'offrandes : *dékatè* et *aparchè*. Dans le premier cas, il s'agit du dixième de quelque chose qui est rarement précisé. Didier Viviers rapproche cette offrande du prélèvement

⁵³⁵ IG I² 661 ; DAA (1949) n°191 ; IG I³ 800 ; K. Kissas (2000) B65. EM 6385.

IG I² 684 ; DAA (1949) n°283 ; IG I³ 735 ; Ch. Löhr (2000) n°31. EM 6408.

⁵³⁶ La traduction pourrait être également : Chairedemos fils de Philéas a consacré une dîme issue de la terre d'Athmonia à Athéna.

qu'imposaient les Tyrans sur la terre qui, d'après lui, devaient s'inspirer de cette pratique dédicatoire. L'offrande en *dékatè* serait donc une dîme qui concerne les citoyens dans leur rapport à la production et à la propriété. Cette définition convient pour les différentes offrandes des potiers et autres artisans que nous avons mentionnées. Elle convient également pour les nombreuses offrandes de femmes⁵³⁷ – Smikythè, Glykè, Méliteia, Mikythè, Kirias, Meleso, Empedia, et Kapanis – ce qui permet de mettre à nouveau en évidence que les femmes athéniennes étaient citoyennes, au moins sur le plan religieux, à défaut de posséder des droits politiques.

Enfin, la dédicace faite en l'honneur de la victoire des Athéniens contre les Béotiens et les Chalcidiens, mentionne la dîme prélevée sur le butin : ce sont bien les citoyens soldats qui ont remporté cette victoire et qui offrent en remerciement à la divinité une part de leur (nouvelle) propriété⁵³⁸.

Si l'occasion de la dédicace est rarement précisée, ces offrandes en *dékatè* ou en *aparchè* sont très souvent faites par des hommes pour remercier la divinité de leur réussite ou pour garantir des biens. Ainsi Onasimos fils de Smikithos, offre sept bassins de bronze à Athéna en *aparchè*⁵³⁹, sans doute pour célébrer sa réussite professionnelle. C'est le cas aussi des offrandes des artisans que nous avons étudiées précédemment : sur quinze dédicaces, huit sont en *dékatè*, trois en *aparchè*.

Une base de la première moitié du V^e siècle, retrouvée à Platanistos indique sur la dernière ligne de la dédicace lacunaire⁵⁴⁰ : [ὁ δεῖνα ἐργ]άσατο, là où traditionnellement c'est le verbe ποιείν qui est utilisé. Le verbe ἐργάζομαι signifie « produire par son travail ». Le dédicant n'emploie pas les termes de *dékatè* ou d'*aparchè* mais c'est bien, semble-t-il, le fruit de son travail qui lui permet de consacrer à la divinité.

Cette volonté de remercier la divinité se retrouve avec l'emploi d'autres termes dans les dédicaces que nous allons examiner maintenant.

⁵³⁷ Cf. p. 177 sq.

⁵³⁸ DAA (1949) n°168-173 ; IG I³ 501a et b ; BE (2011) n°177 ; EBGR (2011) n°16 ; SEG 60-35.

⁵³⁹ DAA (1949) n°349 à 353 et 357-358 ; IG I³ 926 à 932. EM 6549, 6543 et 6538.

⁵⁴⁰ IG XII 9 42 ; LSAG (1961) 88.27.

III.1.3. Témoigner sa reconnaissance

III.1.3.1. La charis⁵⁴¹

Une dizaine de dédicaces de notre corpus expriment clairement la relation établie entre les hommes et les dieux par l'emploi du terme χάρις – la reconnaissance⁵⁴². Ce terme est utilisé pour tout ce qui procure de la joie. Il est porteur d'un double sens : celui de « don », de « faveur », mais aussi celui de « paiement en retour ». Il couvre donc tous les aspects de la réciprocité, du don et contre-don décrits par Marcel Mauss⁵⁴³. Ce dernier rappelle que ce système est à la fois libre et contraignant, ce qui semble particulièrement le cas dans la Grèce archaïque à travers les inscriptions dédicatoires. Dans le schéma de Jakobson, cette *charis* relève à la fois de la « fonction expressive » comme remerciement ou demande à la divinité mais aussi pour cette dernière de la « fonction conative » qui l'implique dans le message transmis⁵⁴⁴.

L'emploi du terme χάρις dans les dédicaces se rencontre pour toute la période, sur différents supports et sans contexte particulier. La relation entre l'homme et la divinité est à double sens : le premier fait une offrande dont il attend en retour la χάρις de la divinité, mais l'homme peut aussi témoigner sa reconnaissance à la divinité par son offrande elle-même. Ce terme induit à la fois la liberté et la contrainte : liberté de faire son offrande ou contrainte du remerciement, liberté du dieu ou contrainte du bienfait attendu.

⁵⁴¹ Cf. Vincent Azoulay, *Xénophon et les grâces du pouvoir, De la charis au charisme*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2004 ; Joseph W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication : Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010, p. 232-280 ; Bonnie Maclachlan, *The Age of « Grace » : Charis in Early Greek Poetry*, Princeton University Press, 1993.

⁵⁴² Cf. Robert Parker, « Pleasing Thighs : Reciprocity in Greek Religion », in Christopher Gill, Norman Postlethwaite, Richard Seaford (dir.), *Reciprocity in Ancient Greece*, Oxford University Press, 2008, p. 110-111.

⁵⁴³ Marcel Mauss, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'année sociologique*, 1, 1923-1924, p. 30-186.

⁵⁴⁴ Cf. p. 13.

Toutefois, la divinité et le dédicant ne sont pas à la même place et la contrainte apparaît faible pour la première, alors qu'elle peut être très importante pour le second.

Ainsi Timocratès, vainqueur à des concours, exprime sa reconnaissance en offrant un trépied à Héraclès. Son offrande est quasiment contrainte car elle est attendue par le dieu⁵⁴⁵ :

Τιμοκράτες ἀνέθεκε Διὸ[ς κούρωι πένταθλον] /
ἀνδρῶν νικήσας, τῶι χάριν ἀν[τιδιδούς]

Offrande de Timocratès au fils de Zeus, pour sa victoire au pentathlon
des hommes faits, lui donnant en retour sa reconnaissance.

L'expression employée ici associant le verbe ἀντιδίδωμι suivi de χάρις à l'accusatif, signifiant « témoigner de la reconnaissance », se retrouve dans plusieurs autres dédicaces notamment sur l'acropole d'Athènes⁵⁴⁶. Cette idée d'action de grâce est centrale dans la relation entre les hommes et les dieux et la relation des hommes entre eux. Pour Xénophon, c'est « une loi universelle de rendre un bienfait que l'on a reçu »⁵⁴⁷. La *charis* sous-entend une forme de contrainte, avec l'idée d'autres bienfaits à venir, même si cette attente n'est pas toujours clairement formulée. Ainsi Eupalôn à Paros, rend grâce à Aphrodite⁵⁴⁸ :

[Ἀφροδ]ίτη
ς μ' ἐποίησ
εν Εὐπάλω-
ν χάριν φέρ-
ων.

⁵⁴⁵ A. Altherr-Charon, F. Lasserre, *Etudes de Lettres*, série IV, tome 4, 1981 ; W. Luppe, *ZPE* 49 1982, 22 (*SEG* 31-806) ; D. Knoepfler *SEG* 36-795.

⁵⁴⁶ *IG* I² 625 ; *DAA* (1949) n°218 ; W. Peek, *SEG* 14-12 (1957) ; *CEG* (1983) 1 275 ; *IG* I³ 872. EM 6353.

IG I² 688,a ; *DAA* (1949) n°245 ; M. L. Lazzarini (1976) n°788 ; *IG* I³ 711.

IG I² 686 ; *DAA* (1949) n°190 ; M. L. Lazzarini (1976) n°789 ; *IG* I³ 791.

⁵⁴⁷ Xénophon, *Mémorables* IV 4, 24.

⁵⁴⁸ *IG* XII⁵ 219 ; *LSAG* (1961) 305.27. Paros 58.

je suis à Aphrodite, Eupalôn m'a fait en action de grâces

Dans l'offrande de Mantiklos, le terme employé – χαρίφεται en béotien archaïque – établit la relation à l'inverse. Le dédicant demande à la divinité une « récompense qui convienne » : δίδοι χαρίφεται ἀμοιβ[άν]⁵⁴⁹.

L'offrande d'un objet inscrit peut s'effectuer en demande ou en remerciement d'un bienfait, dans une relation de don et contre-don. Il y a ainsi une forme de réciprocité attendue entre le dédicant et la divinité. Cette réciprocité est nécessairement inégale et imprévisible de la part de la divinité. Si le dédicant marque, d'une manière ou d'une autre, la réciprocité sur son offrande il laisse entendre le lien particulier qui s'instaure entre lui et la divinité. La *charis* fonctionne dans les deux sens. Si la *charis* prend la signification de « bienfait » susceptible de créer de la joie à celui qui le reçoit, à partir d'Homère, comme le montre Vincent Azoulay, ce terme prend le sens abstrait de « reconnaissance », de « gratitude »⁵⁵⁰.

La dédicace s'inscrit dans un cycle unissant le monde des hommes et celui des dieux. Elle transcrit une demande, une prière qui est faite par le dédicant. Elle est un *medium* qui fait le lien entre le dédicant, l'objet offert et la divinité. Nous pouvons ajouter, dans cette relation, la communauté humaine de ceux qui passent dans le sanctuaire et qui voient l'offrande inscrite et parfois peuvent la déchiffrer⁵⁵¹.

III.1.3.2. Prier, faire un vœu

Le verbe εὔχομαι – et ses dérivés⁵⁵² – est employé à plusieurs reprises dans notre corpus. Sa signification est double : il peut s'agir de « prier, demander avec insistance » mais aussi de « faire un vœu ». Jean-Louis Perpillou rappelle qu'il s'agit d'une prière que

⁵⁴⁹ Cf. dossier épigraphique n°9.

⁵⁵⁰ Il. XIV, 235. Vincent Azoulay, *Xénophon op. cit.*, p. 27-28.

⁵⁵¹ Cf. François de Polignac, « Quelques réflexions sur les échanges symboliques autour de l'offrande », in Clarisse Prêtre (éd.), *Le donateur, l'offrande et la déesse, Kernos Suppl.* 23, 2009, p. 29-37.

⁵⁵² La forme la plus utilisée est εὐχάμενος, dans 18 inscriptions de notre corpus ; εὐχόμενος comme εὐχολὲν ou ἐπευχσαμένος sont employés deux fois ; εὐχασατο, εὐξαμένη, χαίροσα, χεχαρίσθο, κατεὔχομαι, chacun une fois.

le dédicant fait le plus souvent pour lui-même, pour se faire reconnaître un droit⁵⁵³. Or dans le processus des offrandes, l'objet peut avoir été promis au dieu, et le plus souvent la prière engage la divinité à agir : il s'agit d'une anticipation. Cela se rencontre particulièrement dans les offrandes de dîmes ou de prémices promises à la divinité en échange de sa bienveillance, d'une richesse, d'un bienfait acquis ou à venir. C'est ainsi qu'à Délos, Eupolis a consacré une statue de bronze. L'inscription, sur une ligne, court autour du chapiteau⁵⁵⁴ :

Ἀρτέμιδος τόδ' ἄγαλμ[α]· ἀνέθεκε{ν} δέ μ' Ε[ὺ]πολις αὐτῆι αὐτὸς καὶ παῖδες
εὐξάμενος δεκάτῃν.

A Artémis appartient cet *agalma*. Moi Eupolis je l'ai consacré, moi-même et mes enfants, ayant promis la dîme.

Cette utilisation du verbe εὐχομαι se trouve déjà dans l'*Iliade*⁵⁵⁵ :

εὔχετο δ' Ἀπόλλωνι Λυκηγενεί κλυτοτόξωι
ἀρνῶν πρωτογόνων ῥέξειν κλειτὴν ἑκατόμζην
οἴκαδε νοστήσας ἱερῆς εἰς ἄστν Ζελεΐης

A l'Archer Glorieux, Apollon Lycien, il fait vœu d'immoler une insigne hécatombe d'agneaux premiers-nés, une fois de retour chez lui, à Zéléé, la ville sainte.

⁵⁵³ Jean-Louis Perpillou, « La signification du verbe εὐχομαι dans l'épopée », in *Mélanges offerts à Pierre Chantraine*, Klincksieck, Paris, 1972, p. 169-182.

⁵⁵⁴ A. Jardé, « Fouilles de Délos », *BCH* 29 1905, p. 214 n°69 ; A. Wilhelm, « Zu griechischen Eprigrammen », *BCH* 29 1905, p. 409 ; *ID* 17 ; *LSAG* (1961) 297 ; M. L. Lazzarini (1976) n°686 ; *CEG* (1983) 1 407 ; Ch. Löhr (2000) n°19.

⁵⁵⁵ *Il.* IV 119-121. Cf. également *Il.* VI 308.

Un autre verbe peut être utilisé pour marquer une demande, *λίσσομαι*, qui signifie « demander avec insistance, prier, supplier ». Nous le trouvons par exemple sur un pilier hermaïque d'Histiée⁵⁵⁶ :

[—^{c.6-7}— Λα]τῷδαι Κεφάλον ἐγέμονος υἱός
ἔσ[τε]σεν τεμένεος ποσσικρότου φύλακα·
λίσσ[ό]μενος δὲ θεῶι νίκες ἀβρόν ἔρετο κῦδος
ἄθ[—^{c.4-5}—]στε[φ]άνοι καλλικίθονι[. .]δοι.

[Pour Apollon] le fils de Latone, le fils du chef
a placé Kephalos comme gardien du sanctuaire parcouru par de nombreux pas
il demanda avec instance au dieu la splendide gloire de la victoire
[- - -] portant la belle tunique [- - -]

Il s'agit d'une formule poétique utilisée ici dans un hexamètre. Le verbe employé semble plus fort qu'*εὔχομαι*, et traduit une insistance particulière dans la demande.

Le verbe *εὔχομαι* peut prendre également un sens plus juridique, « déconnecté du religieux » selon Jean-Louis Perpillou, signifiant « se faire reconnaître publiquement un droit ». Dans le cadre du sanctuaire, les deux sens, la reconnaissance par la divinité et la reconnaissance publique d'un droit, ne s'excluent pas, bien au contraire. Ce que les hommes cherchent par leur inscription votive, c'est à engager la divinité à faire quelque chose pour eux, mais aussi éventuellement à montrer aux autres hommes cet engagement et donc leur faire reconnaître un bienfait reçu. Cette reconnaissance de droit peut par exemple se trouver sur l'offrande de Téléstodikè à Paros. L'artisan, dans sa signature, utilise le verbe *εὔχομαι*⁵⁵⁷. Le verbe prend ici le sens « d'affirmer » :

τῷ Παρίο ποίημα Κριτωνίδεω εὔχομ[αι εἶναι].

⁵⁵⁶ F. Cairns, *Phoenix* 37, 1983, p.16-37 (SEG 33-716) ; CEG (1983) 2 785 ; LSAG (1990) 88.24b.S433. N° inventaire 3

⁵⁵⁷ IG XII5 216 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°110 ; M. L. Lazzarini (1976) n°726 ; CEG (1983) 1 413.

J'affirme que je suis l'œuvre de Kritonidès de Paros.

Il fait en quelque sorte reconnaître son droit de propriété – que nous pourrions presque qualifier de « propriété intellectuelle » – sur cette œuvre. C'est lui qui « parle » au travers de l'inscription.

L'inscription révèle la relation, par nature inégale mais à double sens, de don et contre don entre l'homme et la divinité. Cette relation est concrétisée par l'offrande mais exprimée par l'inscription. Ainsi, l'offrande n'est pas impersonnelle et ceux qui en lisent la dédicace, connaissent son auteur. Le dédicant dit presque explicitement ce qu'il attend. Toutefois, dans certains cas, l'offrande semble prendre la parole et devenir un acteur de la relation homme – divinité.

III.1.4. Je suis, j'appartiens à...

Quatorze inscriptions de notre corpus utilisent la première personne du singulier du verbe être : εἰμί. Cette tournure qui semble donner la parole à l'objet qui dit « je suis », pose la question de la conciliation entre la déclamation de l'inscription et l'« objectivation » du « locuteur ».

Parmi les quatorze inscriptions, neuf sont des tessons sur lesquels sont placées des marques d'appartenance : « j'appartiens / je suis à... ». C'est aussi le cas de l'anse en bronze retrouvée sur l'acropole d'Athènes⁵⁵⁸ ou d'un canthare du V^e siècle du Cabirion⁵⁵⁹ :

Ἀθηναίᾱς | εἰμί.

Je suis à Athéna.

[τὸ Κα]βίρῳ εἰμί.

Je suis au Cabire.

Quatre inscriptions peuvent être qualifiées d'inscriptions « égo-centriques », selon Jesper Svenbro, parce qu'elles assument l'*égo* de l'énonciation⁵⁶⁰. Dans le recueil de Maria Laetizia Lazzarini, 20% des inscriptions sont « égo-centriques ». Dans notre corpus,

⁵⁵⁸ IG I³ 580. MN X 17517.

⁵⁵⁹ IG VII 3969 ; M. L. Lazzarini (1976) n°552.

⁵⁶⁰ Jesper Svenbro, *Phrasikleia. Anthropologie de la lecture en Grèce ancienne*, La Découverte, Paris, 1988.

les quatre inscriptions sont celles d'Alcméonidès⁵⁶¹, de Déxithéos⁵⁶², de (Ga)Tassiadas⁵⁶³ et l'inscription particulière conservée sur le colosse des Naxiens⁵⁶⁴. Pourtant ce ne sont pas les offrandes qui « sont » les objets de valeur mais c'est bien l'inscription qu'elles portent qui en « fait » le prix. Les deux premières dédicaces sont métriques et elles sont construites de manière similaire. Elles débutent par le nom de la divinité au génitif et sont suivies par le verbe conjugué :

[φοί]βο μὲν εἰμ' ἄγαλ[μα Λ]α[τοί]δα καλό]ν

Je suis le bel *agalma* de Phoibos, fils de Létô.

[Π]αλλάδος εἰμὶ θεᾶς ἀνέθεκε δέ μ' Εὐδῖκο ἡυὸς

J'appartiens à la déesse Pallas. Le fils d'Eudikos...

Celle de Tassiadas est incomplète et reste énigmatique :

[Π]ροτανίῳ ἐμὶ ὀβελός γα· Τασιιάδας ποίεσε.

Le premier mot est mystérieux. Ce n'est pas le nom d'une divinité. Il existe un « béotisme », trouvé dans des inscriptions de Thèbes, où *protainos* / *protainis* est l'équivalent de *proteros* qui signifie soit « premier », soit « mis en avant ». Nous pouvons y voir également un nom propre qui pourrait être celui du père de Tassiadas – « je suis l'*obelos* que Tassiadas fils de Protanios a fait ».

L'inscription sur le colosse des Naxiens à Délos utilise également la formule « je suis »⁵⁶⁵ :

⁵⁶¹ Cf. dossier épigraphique n°5.

⁵⁶² *IG* I² 585 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°96 ; *DAA* (1949) n°28 ; *CEG* (1983) 1 251 ; *IG* I³ 730. MAcr. 6504.

⁵⁶³ Cf. dossier épigraphique n°7.

⁵⁶⁴ *ID* 4 ; *LSAG* (1961) 304.10. Délos E 200.

⁵⁶⁵ *ID* 4, Délos E 200, *LSAG* 304.10.

τ]ὸ ἀφ'αὐτῷ {αὐτῷ} λίθῳ ἔμ' ἀνδριᾶς καὶ τὸ σφέλας.

je suis de la même pierre, la statue et la base.

Nous ne sommes pas ici dans le cadre d'une dédicace mais la présence de la première personne du singulier laisse croire que c'est le monument qui s'adresse au visiteur. Il en est de même pour l'inscription gravée sur la colonne offerte par Callimaque et surmontée d'une statue de Nikè⁵⁶⁶ :

ἄν[γελον ἀθ]ανάτων οἱ Ὀ[λύμπια δόματα] ἔχουσιν.

je suis le messager des immortels qui ont leurs trônes sur l'Olympe.

Une inscription de l'acropole d'Athènes, portée sur une base de statuette en bronze, utilise également la première personne du singulier et semble s'adresser au visiteur du sanctuaire, sans toutefois utiliser le verbe εἶμι⁵⁶⁷ :

πᾶσιν ἴσ' ἀνθρώποι|[ς] ἠυποκ|ρίνομαι, ἡόστις ἐ[ρ|ο]τᾶι /

ἡός μ' ἀνέθεικ' ἀνδ|ρῶν· "Ἀντι|φάνες δεκάτεν."

A tous les hommes, quel que soit celui qui demande qui parmi les hommes m'a dédié, je réponds la même chose : Antiphànès, en dîme.

Il s'agit bien d'une offrande qui semble « parler ». Cette inscription peut être mise en parallèle avec la signature de Kritonidès⁵⁶⁸.

⁵⁶⁶ Cf. dossier épigraphique n°29.

⁵⁶⁷ *IG I²* 410 ; M. L. Lazzarini (1976) n°658 ; *IG I³* 533.

⁵⁶⁸ *IG XII⁵* 216 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°110 ; M. L. Lazzarini (1976) n°726 ; *CEG* (1983) 1 413. Cf. p. 138, 201.

Si les Grecs ne considèrent pas que les objets puissent prendre la parole, cette utilisation de la première personne renvoie à la question de la lisibilité de l'inscription, de sa lecture à voix haute par le visiteur du sanctuaire. Dans le cas de l'offrande d'Antiphànès, l'inscription donne même vie au monument, avec ce jeu de « demande » et de « réponse » apporté sur le monument lui-même.

Néanmoins, ce n'est pas l'objet qui parle mais bien le dédicant qui a fixé sur l'objet sa parole et qui a recours à la voix du visiteur pour raviver son acte de dévotion. Ici, l'inscription n'est qu'un *media* entre le « destinataire » et le « destinataire » suivant le schéma de la communication proposé par Roman Jakobson et exposé en introduction⁵⁶⁹.

L'emploi de la première personne du singulier, limité dans notre corpus, rend davantage présente la mémoire de la dédicace ou de l'inscription. Ce choix peut être dicté par une volonté de reconnaissance et de distinction au milieu des multiples offrandes portant la dédicace formulaire « untel a consacré à telle divinité ».

III.1.5. Fonder, offrir, commémorer en écrivant, dessinant ou gravant

Le terme le plus courant pour désigner les offrandes votives est celui d'ἀνάθημα : il est utilisé dans les formules dédicatoires par le biais du verbe ἀνατίθημι. L'action de consécration crée la qualité de l'objet. Il s'agit d'un composé du verbe τίθημι qui signifie « poser quelque chose qui est destiné à durer, établir, fonder, créer »⁵⁷⁰. Or l'offrande inscrite entre bien dans cette conception. L'inscription doit permettre de conserver la mémoire du dédicant dans la durée et permettre de fonder une relation entre celui-ci, la divinité et les autres hommes. Le suffixe ἀνα signifie « en haut », « placer devant », « dresser » ; or là-encore, la consécration doit placer l'objet en avant, de manière visible, et dresser la stèle.

Un autre terme reprend cette dimension de commémoration, il s'agit de celui de μνημα qui signifie « monument commémoratif ». Il est utilisé dans cinq inscriptions de

⁵⁶⁹ Cf. p. 13.

⁵⁷⁰ Pierre Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, histoire des mots*, Klincksieck, Paris, 1999.

notre corpus, toutes trouvées à Athènes⁵⁷¹ et datées de la fin du VI^e et du début du V^e siècles. La mention de ce terme renforce l'un des rôles de l'écriture qui est d'assurer la conservation de la mémoire. La dédicace métrique d'Aischulidês sur un chapiteau de la fin du VI^e siècle doit permettre d'entretenir la mémoire de sa famille, γένος :

Αίσχυλ[ίδ]ες μ' [ἀνέ]θεκε[ν Ἀθηναίαι τόδ' ἄγαλμα],
αὐτὸ κα[ὶ γ]εν[εᾶς μν]ῆμα [— — —].

Aischulidês m'a consacré à Athéna cet *agalma*,
lui-même et en mémoire de sa famille...

De même, la colonne portant la dédicace en l'honneur de Callimaque est présentée comme « un mémorial à sa propre valeur » : μν[ῆμα δὲ ἡῆς ἀρετῆς]⁵⁷².

Ces inscriptions sont écrites sur l'objet, parfois peintes, parfois gravées. Dans notre corpus, seuls deux tessons de l'Hymette emploient le verbe γραφεῖν⁵⁷³ :

29 [τὸ Δι]ὸς εἰμί. [— — —]ας δὲ μ' ἔγραφ[σε]ν.
30 — — —αι τὰδ' αὐτὸς ἔγ<ρ>αφ[σε — — —]

L'utilisation de ce verbe est intéressante car, si le terme grec peut signifier aussi bien « dessiner »⁵⁷⁴ qu'« écrire », dans les autres inscriptions, c'est toujours le verbe ποιεῖν qui

⁵⁷¹ IG I² 545 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata* (1948), n°98 ; DAA (1949) n°54 ; CEG (1983) 1 207 ; IG I³ 635 ; K. Kissas (2000) B185. EM 6294.

Cf. dossier épigraphique n°22.

Cf. dossier épigraphique n°29.

IG I² 530 ; DAA (1949) n°121 ; CEG (1983) 1 272 ; IG I³ 850 ; M. Lipka in W. Hoepfner (ed.), *Kult und Kultbauten auf der Akropolis: Schriften des Seminars für klassische Archäologie der Freien Universität Berlin*, 1997 p. 37-44 (SEG 41-53).

IG I² 761 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°100 ; DAA (1949) 449 ; LSAG (1961) 78.37 ; M. L. Lazzarini (1976) n°930 ; IG I³ 948. EM 6787.

⁵⁷² Cf. dossier épigraphique n°29.

⁵⁷³ M. K. Langdon, *A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos* (1976) n°29 et 30.

⁵⁷⁴ La signature de Douris sur une coupe à figures rouges du British Museum de la première moitié du V^e siècle, utilise aussi le verbe ἔγραψεν : British Museum E39 : Douris (BAPD 205073) : ΔΟΠΙΣ [ΕΓ]ΡΑΦΣΕΝ.

est utilisé. Il s'agit du verbe qui traduit l'action de l'artisan. Or γραφεῖν rend compte d'une action de transformation d'un objet qui est incisé par une personne après sa fabrication.

Parmi les autres tessons mis au jour sur l'Hymette, l'un est consacré à Zeus Sémios⁵⁷⁵ : Σημιῶι Δί. Ce Zeus « qui donne des signes » peut être celui qui donne des signes déchiffrables, alphabétiques, des signes que le dédicant peut « écrire » et non pas « fabriquer » ou « graver ». Ces signes portés sur un tesson sont bien dessinés, écrits à la main par le dédicant. Ici les dédicants insistent en employant ce verbe, sur leur maîtrise de l'écriture, maîtrise dont ils témoignent déjà par le geste qu'ils accomplissent. Ils en rendent grâce à la divinité en lui offrant ce tesson. François Villard⁵⁷⁶ a montré qu'au cours des VII^e et VI^e siècles alternent sur les vases les formules ἐποίησεν et ἔγραψεν, ce dernier apparaissant à partir de 640 puis s'imposant pour réserver le premier terme au travail des potiers. Mais à partir de 570, ἐποίησεν redevient prédominant, avant, à la fin du VI^e siècle, d'être supplanté à nouveau par ἔγραψεν pour les figures peintes ou dessinées. Or, l'écriture sur le tesson est bien peinte ou incisée. Il s'agit d'un signe graphique dessiné sur un morceau de poterie.

Le vocabulaire employé de manière plus ou moins récurrente dans les inscriptions permet de préciser la dédicace, de donner des clefs de compréhension pour ceux qui la lisent après la consécration de l'objet. Il traduit la relation triangulaire entre le dédicant, les dieux, et les autres hommes, et permet de manifester la mémoire de celle-ci par l'intermédiaire de l'objet inscrit.

⁵⁷⁵ M. K. Langdon, *A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos* (1976) n°2.

⁵⁷⁶ François Villard, « L'apparition de la signature des peintres sur les vases grecs », *REG* 115, 2002/2, p. 778-782.

III.2. Le rituel de consécration d'un objet inscrit : entre écriture et oralité

Pouvons-nous déterminer quelle place l'écriture et la lecture occupaient lors des rituels dans les sanctuaires ? Il faut pour cela distinguer les inscriptions dédicatoires des textes normatifs qui sont placés dans les sanctuaires. Ces derniers n'entrent pas dans un rituel religieux mais participent souvent d'un « rituel civique » marqué par l'oralité, par exemple à l'*Ecclésia* à Athènes, lorsque la loi est présentée et débattue avant d'être codifiée et mise par écrit pour être affichée dans divers lieux publics et éventuellement dans les sanctuaires. C'est le cas de la loi d'Eleusis pour une fête, l'inscription est datée du début du V^e siècle⁵⁷⁷ :

[ἔδοχσε]ν : [τῆι βολῆι] : καὶ [τ]ῶι δέμῳι : ἥοτε Παραιβάτες [: ἔγραμμάτευε
νν] νν

[προτέ]λεια : θ[ύε]ν : τὸς ἱεροποιὸς : Ἐλευσινίον : καὶ [τ¹³..... : ἔ]ν ν
[τῆι Ἐλ]ευσῖν[ι ἀύλ]εῖ : ἡερμεῖ Ἐναγονίοι : Χάρισιν : αἴγα : [.....¹⁵.....]ον
[Ποσειδ]ῶνι : [κριὸ]ν : Ἀρτέμιδι : αἴγα : Τελεσιδρόμοι : Τριπ[τολέμοι :] ν
[Πλούτο]νι : δ[.4.]χοι : Θεοῖν : τρίττοαν : βόαρχον : ἐν τῆι ἐορ[τῆι ν]

[Il a plu au conseil] et au peuple, alors que Paraibates [était secrétaire], que les hiéropes des Éleusiniens et [...] sacrifient des offrandes préliminaires dans (la cour) à Éleusis : à Hermès Enagonios et aux Charites un caprin [...], à [Poséidon un bélier non castré], à Artémis un caprin, à Télésidromos et à Triptolème [...], à [Plouton], à D[...], et aux Deux Déesses une offrande triple menée par un bovin durant la fête.

Cette loi est placée sur une base qui supportait deux colonnes, probablement pour une statue de Déméter et une de Koré, et au centre se trouvait une stèle sans doute en bronze. K. Clinton considère que cette dernière devait être inscrite avec un décret pour

⁵⁷⁷ Cf. dossier épigraphique n°31, CGRN 8, (<http://cgrn.philo.ulg.ac.be/file/8/>).

l'organisation d'une fête et en préciser le nom et que l'inscription qui demeure aujourd'hui devait être un complément au décret initial⁵⁷⁸.

Il existe une forme de rituel civique par la succession des étapes entre la discussion orale de la loi et sa codification avec les termes « il a paru bon au Conseil et au peuple », puis sa mise par écrit et son « affichage » public. Cependant ce rituel ne prend pas place à l'intérieur d'un sanctuaire, même si la décision peut y être affichée ensuite comme c'est le cas des décrets pris sous l'archontat de Philocratès à Athènes⁵⁷⁹ :

ταῦτ' ἔδοχσεν : τῶι δέ[μοι :έ]πὶ Φ[ιλοκράτος : ἄρχοντ]-
ος : τὰ ἐν τοῖν λίθοι[ν τούτ]οις.

Ce que le peuple a décrété sous l'archontat de Ph[.....],
le voilà sur ces deux stèles.

La pratique de la lecture en Grèce antique est toujours à « haute voix », donc l'écriture est nécessairement « dite » à un moment ou à un autre. Nous ne pouvons pas imaginer qu'un grand *kouros* soit inscrit et consacré sans que soit donnée, à un moment ou à un autre, la parole à ce qui est écrit. Ainsi, nous montrerons que l'écriture et sa lecture entraient dans le rituel de consécration de l'offrande.

« Un rituel est un ensemble de gestes accomplis par ou au nom d'un individu ou d'une communauté, qui servent à organiser l'espace et le temps, à définir les rapports entre les hommes et les dieux, à mettre en place les catégories humaines et les liens qui les unissent »⁵⁸⁰. Le rituel dans le sanctuaire, pour la consécration d'objets inscrits, comporte quatre étapes.

⁵⁷⁸ K. Clinton, *Eleusis, the Inscriptions on Stone*, vol. II, Athènes, 2008, p. 32-37.

⁵⁷⁹ IG I³ 4 ; A.P. Matthaiou, *Horos 14-16*, 2000-03, p. 19-22 (SEG 51-26) ; Bernard Holtzmann, « IG I³ 4 : l'Acropole en chantier », *BCH* 138, 2014, p. 1-13. EM 6794.

⁵⁸⁰ Louise Bruit Zaidman, Pauline Schmitt Pantel, *La religion grecque dans les cités à l'époque classique*, Armand Colin, Paris, 1999³, p. 21.

III.2.1. Le choix de l'objet inscrit

La première étape du rituel est le choix de l'objet. S'agit-il d'un objet fabriqué spécifiquement pour l'offrande, commandé à un atelier, ou d'un objet produit en série, ou s'agit-il d'un objet réemployé ? La plupart des statues, de grande ou de petite taille, comme les trépieds, devaient être des objets spécifiquement fabriqués pour être offerts dans le cadre du sanctuaire. Mais concernant la poterie, un certain nombre d'objets inscrits l'ont été dans un second temps. C'est le cas notamment de l'alabastre offert à Apollon à Thèbes au milieu du VI^e siècle et qui porte deux inscriptions témoignant de la consécration d'un objet qui, initialement, avait été échangé dans un contexte homoérotique⁵⁸¹.

Χάροπι ἐμ'έποιφεσε Μεναΐδας

Menaidas m'a fait pour Charops

La seconde inscription, qui est dédicatoire, est plus tardive et n'est pas de la même main.

Γοργίας τοπόλ(λ)ονι

Gorgias pour Apollon

De même, Epainétos, après avoir remporté une victoire, consacre à Déméter ses haltères de plomb en portant dessus une inscription dédicatoire⁵⁸². L'objet ayant permis la victoire est consacré, non pas dans l'état initial, mais gravé : c'est l'objet transformé par l'écriture qui est offert.

Un certain nombre d'objets du quotidien parfois inutilisables ou cassés sont également offerts à la divinité, portant en général une inscription lapidaire avec seulement « sacré » ou « à la divinité ». Ainsi de nombreuses tasses inscrites avec un *graffito* sont offertes à Apollon Daphnéphoros à Erétrie. La plupart sont monochromes et

⁵⁸¹ I. K. Raubitschek, *AJA* 69, 1965, p. 174 ; A. E. Raubitschek, I. K. Raubitschek, « Early Beotian Potters », *Hesperia* 35-2, 1966, p. 157, n°5 ; R. Wachter, *Non-Attic Greek Vase Inscriptions*, Oxford University Press, 2001, BOI 2D.

⁵⁸² *IG I²* 802 ; *IEleusis* 1 ; M. L. Lazzarini (1976) n°827 ; *IG I³* 988. Cf. p. 175.

quelques unes sont décorées. Elles ont dû, au préalable, servir dans le contexte de banquets avant d'être inscrites et consacrées. Ici ce n'est pas l'objet qui est offert, comme dans le cas d'une statue ou d'un trépied, mais bien l'inscription qu'il porte.

Il s'agit donc de distinguer l'objet comme offrande, qui peut être inscrit ou non, de l'objet comme support de l'offrande. Dans ce dernier cas, c'est l'inscription elle-même qui est une offrande comme un acte rituel que le dédicant accomplit.

III.2.2. L'acte d'écriture

Le deuxième temps de cette offrande est l'acte d'écriture. Il n'y a pas de lapicide professionnel. Les inscriptions étaient réalisées par les sculpteurs ou par les dédicants eux-mêmes.

L'acte d'écriture peut être concomitant du choix de l'objet lorsque l'inscription est placée sur l'offrande au cours de sa fabrication par le potier ou le sculpteur. Mais il peut également venir après la réalisation de l'objet : lors du banquet dans le cadre des compétitions entre membres, ou lors de la consécration elle-même. Les graffitis sont exécutés sur place par le dédicant et témoignent d'un rapport personnel, privé, entre celui-ci et le dieu. Ils ne s'adressent pas à d'autres lecteurs qu'au dieu lui-même. Les inscriptions en pointillés sur bronze sont également réalisées après la fabrication de l'offrande mais sans doute par des professionnels du travail du métal à la demande du dédicant. Pour d'autres objets, l'inscription fait partie du décor même de l'*agalma*.

Au Cabirion de Thèbes, les taureaux inscrits en pointillés ont reçu leur inscription après leur fabrication et parfois longtemps après. Bien souvent la figurine du taureau préexistait à la consécration et a pu être réutilisée dans un rituel qui passait par la dédicace inscrite. Ainsi, d'après les travaux de Paul Roesch, le taureau n°193 daterait du milieu du VII^e siècle mais aurait reçu sa dédicace dans la première moitié du V^e siècle soit près de 150 ans plus tard. De même, les numéros 302 et 303 ont été fabriqués vers 525-500 et inscrits au milieu du V^e siècle, soit une cinquantaine d'années plus tard, avec la consécration : KABIPO.

Figure 51 Taureau du Cabirion,
conservé au Musée National d'Athènes. Il porte sur le flanc, une inscription en pointillés,
KABIPO, gravée donc après la fabrication de l'objet.

L'utilisation de marques en pointillés sur des objets de bronze se retrouve sur un *lébès* portant la dédicace d'un prix aux concours d'Héraclès à Erétrie⁵⁸³ et sur l'acropole d'Athènes avec l'offrande d'un *lékanis* par Peithulla⁵⁸⁴ :

Πείθυλλα ἀνέθεκεν Ἀθηναίαι

⁵⁸³ IG XII9 272 ; LSAG (1961) 88.16. MN 7922.

⁵⁸⁴ N. Kaltsas, A. Shapiro (ed.), *Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens*, A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 54, n° 13 (SEG 58-55). MAcr. X 18497 + X 7109.

Figure 52 *Lékanis en bronze offert par Peithulla.*

La dédicace en pointillés se trouve immédiatement sous le rebord de l'objet.

Ces offrandes inscrites en pointillés posent le problème de la destination de l'écriture. Leur faible lisibilité ne permet pas de considérer qu'il s'agit ici d'une utilisation destinée à être lue par les visiteurs du sanctuaire. Il peut s'agir d'un geste offert à la divinité – l'acte d'écrire – notamment en incisant uniquement le nom de la divinité. Mais inscrire le nom du dédicant peut être également une marque d'appropriation de l'offrande qui renvoie à la dimension de la *charis* que nous avons étudiée et qui ainsi, fait entrer plus précisément le dédicant et la divinité dans une relation quasiment instituée par l'écriture.

L'acte d'écriture peut ainsi entrer dans le rituel lorsqu'il est réalisé au moment même de la consécration de l'objet inscrit.

III.2.3. La consécration d'un objet inscrit

Le troisième temps est celui de la consécration proprement dite de l'objet. Rien dans les sources épigraphiques ou littéraires ne décrit la consécration d'un objet inscrit et ne confirme ou infirme la lecture à haute voix de la dédicace inscrite. Pourtant, il paraît fort peu probable qu'un objet important comme un *kouros*, un trépied ou une statue, soit

offert à la divinité et au regard des autres hommes sans que soit mentionné le nom du dédicant. Lorsqu'un visiteur qui vient faire une offrande à la divinité, lui adresse une prière, il le fait à haute voix. La prière est chantée comme un hymne et le visiteur pouvait parfois l'inscrire sur un morceau de bois, de papyrus, une tablette de plomb, une pierre ou un morceau de céramique⁵⁸⁵. Prière et geste sont complémentaires comme permettent de le voir les images peintes sur les vases où, très souvent, le geste d'offrande est accompagné de lettres peintes devant la bouche du dédicant, qui symbolisent les paroles que celui-ci prononce en consacrant à la divinité⁵⁸⁶. Ainsi, des fragments d'un skyphos à figures noires de la fin du VI^e siècle proposent une scène de sacrifice devant un autel. Cette scène est associée à une inscription, incomplète : HIEPA [ΤΕΣ ΑΘΗΝΑΙΑΣ. . .]ΚΛΕΙΑ ANETH[EKEN⁵⁸⁷.

⁵⁸⁵ Jan Maarten Bremer, « Greek Hymns », in H. S. Versnel (dir.), *Faith, Hope, and Worship : Aspects of Religious Mentality in Ancient World*, Leiden, Brill, 1981, p. 193-215.

⁵⁸⁶ François Lissarrague et Marta Pedrina, « Gesto, iscrizione, immagine. Attorno ad un gruppo di vasi attici a figure rosse », *Iconografia 2005*, Padoue 2006, p. 35-39.

⁵⁸⁷ MN Coll. Acr. 1.1295 (BAPD 32105).

Figure 53 *Fragments d'un skyphos à figures noires avec une inscription dédicatoire.*

La consécration d'un objet inscrit nous paraît analogue à une libation. En effet, lors d'une libation une part est dédiée aux dieux et versée sur le sol ou sur l'autel, et une part est destinée aux hommes qui sont présents et partagée entre eux. Cette relation triangulaire entre celui qui offre, la divinité, et ceux qui assistent, se retrouve clairement dans la consécration d'un objet inscrit.

Lors des libations, le geste est accompagné d'une prière prononcée à haute voix, prière qui accompagne tous les actes de la vie quotidienne, que nous retrouvons aussi bien dans *l'Iliade* ou *l'Odyssée* que dans le théâtre. La consécration d'un objet inscrit devait également être accompagnée d'une prière. Celle-ci pouvait reprendre tout ou partie de

l'inscription. Dans le cas des épigrammes, qui est le plus étudié⁵⁸⁸, certains auteurs considèrent qu'elles devaient être écrites pour être lues⁵⁸⁹. Plutôt que lues, elles devaient être récitées comme des hymnes. La poésie archaïque grecque ne se conçoit pas en dehors de circonstances rituelles et cultuelles précises⁵⁹⁰. La dédicace de Mantiklos, par exemple, porte une ritualité d'ordre hymnique⁵⁹¹. Celle d'Echestratos s'adresse directement au dieu⁵⁹².

Néanmoins, la dédicace versifiée d'Alcméonidès⁵⁹³ ne contient aucune invocation et elle est tout entière consacrée au dédicant, même si le premier mot est le nom du dieu au génitif. La dédicace n'était peut-être pas lue mot à mot lors de la consécration mais seulement évoquée, afin que l'offrande prenne toute sa dimension. Dans le cas d'une inscription dédicatoire plus simple, « untel a consacré à telle divinité », il est probable que la formule de consécration de l'offrande devait être davantage développée en mentionnant l'occasion de l'offrande et son objet : vœu, remerciement ou protection.

Rien ne permet d'affirmer que la dédicace inscrite était lue intégralement. Il pouvait y avoir une formule rituelle qui était prononcée et qui reprenait l'identité du dédicant, le destinataire de l'offrande et éventuellement les circonstances. La dédicace inscrite pourrait également être la trace d'une formule de consécration.

Pourtant certains de ces éléments peuvent paraître superflus en fonction du contexte : la consécration d'un autel à Erétrie, par Chairigenes et sa fille Eudeine, ne nécessite pas de lire l'inscription qui a été portée et qui sert seulement à faire mémoire des dédicants⁵⁹⁴.

⁵⁸⁸ Manuel Baumbach, Andrej Petrovic, Ivana Petrovic (dir.), *Archaic and Classical Greek Epigram*, Cambridge University Press, 2010 ; Joseph W. Day, « Interactive Offerings : Early Greek Dedicatory Epigrams and Ritual », in *Harvard Studies in Classical Philology*, n° 96, 1994, p. 37-74 ; Joseph W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication : Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010 ; Peter Bing, Jon Steffen Bruss (dir.), *Brill's Companion to Hellenistic Epigram*, Brill, Leiden – Boston, 2007.

⁵⁸⁹ Thomas A. Schmitz in Manuel Baumbach, Andrej Petrovic, Ivana Petrovic (dir.), *Archaic and Classical Greek Epigram*, op. cit.

⁵⁹⁰ Claude Calame, « Les Hymnes homériques, modalités énonciatives et fonctions », *Métis*, 9-1, 1994, p. 391-400.

⁵⁹¹ Cf. dossier épigraphique n°9. Cf. p. 84 et 104.

⁵⁹² Cf. dossier épigraphique n°1. Cf. p. 85.

⁵⁹³ Cf. dossier épigraphique n°5. Cf. p. 117, Figure 16 *Chapiteau inscrit portant la dédicace d'Alcméonidès au Ptoion*.

⁵⁹⁴ *IG XII 9 124* ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata* (1948), n°20 ; *LSAG* (1961) 88.20 ; *CEG* (1983) 1 323 ; Ch. Löhr (2000) n°54. Cf. p. 199.

Une formule de consécration pouvait être prononcée, différente du texte de l'inscription, mais qui reprenait l'identité du dédicant et le nom de la divinité. Considérer l'inscription comme la formule dédicatoire effectivement prononcée pose problème : en effet, bien souvent comme ici, le premier mot est le nom du dédicant et non celui de la divinité honorée comme cela serait attendu dans un contexte d'hommage au dieu.

Cette situation énonciative peut être comparée à celle des plaques commémoratives placées lors de l'inauguration de bâtiments publics aujourd'hui : la personne représentant l'autorité publique prononce un discours puis dévoile une plaque sur laquelle est inscrite « untel a inauguré ce bâtiment le.../ ou cette plaque en mémoire de... ». L'écriture joue alors un rôle de signature de l'offrande et de marque sur l'objet afin de conserver la mémoire du dédicant. Elle pouvait être lue plus tard par un visiteur et relevée lors des inventaires des sanctuaires qui conservaient précisément le type de l'objet et ce qui était écrit sur ce dernier. Il n'existe pas d'inventaire connu dans nos sanctuaires pour l'époque archaïque, même si les décrets pris sur l'acropole au début du V^e siècle demandent aux *tamias*, aux trésoriers, de faire l'inventaire – γράφασσθαι – des objets en bronze, sauf de ceux qui sont placés sous scellés⁵⁹⁵.

Cette mention peut être mise en parallèle avec la *Chronique* de Lindos⁵⁹⁶. Cette stèle, dont le décret est daté de 99 avant Jésus-Christ, grâce à la mention de l'archonte éponyme, n'est pas, à proprement parler un inventaire. Toutes les offrandes du sanctuaire d'Athéna Lindia ne sont pas recensées. L'objectif de la collection des 45 offrandes mentionnées est indiqué dans le décret. Il faut lister les offrandes qui étaient ou avaient été exposées dans le temple et qui avaient « disparues avec le temps » ainsi que celles dont les inscriptions ou leurs auteurs ont été « effacés ». Vient ensuite une liste de 45 dédicaces classées en trois périodes : mythique, archaïque et classique, puis du IV^e siècle à l'époque de la rédaction du décret. Dans chaque partie sont présentées d'abord les offrandes des Lindiens et des Rhodiens, puis celles des étrangers. A chaque fois, le dédicant est présenté

⁵⁹⁵ IG I³ 4 ; A.P. Matthaiou, *Horos* 14-16, 2000-03, p. 19-22 (SEG 51-26) ; Bernard Holtzmann, « IG I³ 4 : l'Acropole en chantier », *BCH* 138, 2014, p. 1-13. EM 6794. stèle B lignes 1 à 4.

⁵⁹⁶ Carolyn Higbie, *The Lindian Chronicle and the Greek Creation of their Past*, Oxford University Press, 2003. Natacha Massar, « La "chronique de Lindos" : un catalogue à la gloire du sanctuaire d'Athéna Lindia », *Kernos* 19, 2006, p. 229-243. Renée Koch Piettre, « La *Chronique* de Lindos, ou comment accommoder les restes pour écrire l'Histoire », in Philippe Borgeaud, Youri Volokhine (ed.), *Les objets de la mémoire. Pour une approche comparatiste des reliques et de leur culte*, Peter Lang, Berne, 2005, p. 95-122.

en premier, puis l'objet dédié et enfin les sources qui ont renseigné les auteurs de cette *Chronique*. A la mention de l'objet dédié peuvent être aussi associées des précisions sur les circonstances de l'offrande, le matériau ou l'inscription qu'il porte. L'identité du dédicant est placée en premier car ce relevé partiel des offrandes ne conserve que les plus prestigieuses, c'est-à-dire celles dont le dédicant est connu. La fonction de ce document n'est pas d'établir un catalogue exhaustif mais bien de construire une histoire prestigieuse du sanctuaire d'Athéna Lindia. La fonction de cet écrit est plus large encore d'après Renée Koch Piettre : il s'agit de reliques. Les offrandes ont été détruites mais l'écriture permet de les sauver, de les conserver. Cette inscription est ainsi « un objet de la mémoire ».

Enfin, deux inscriptions prennent soin de mentionner la place de l'objet inscrit dans le paysage religieux : ἐν τεμένει – dans le *téménos* c'est-à-dire dans le sanctuaire⁵⁹⁷. C'est le cas de l'autel consacré par Pisistrate dans le sanctuaire d'Apollon Pythien⁵⁹⁸ :

θῆκεν Ἀπόλλωνος Πυθ[ί]ο ἐν τεμένει.

Mais c'est peut être aussi le cas pour l'offrande d'un trépied de bronze après la victoire de Sotélos⁵⁹⁹. La restitution de Peek⁶⁰⁰ propose une modification à la dernière ligne avec la mention du *téménos* :

[Σ]οτέ[λες ἀ]νέθε[κεν Ἀθηναίαι]

[τ]άδ' ἄ[εθλ]α :

χ[αλκία νικέσας]

[Π]αλ(λ)ά[δι τριτογενεῖ].

Peek :

[Π]αλ(λ)ά[δος ἐν τεμένει {χσυνόδοις?}].

⁵⁹⁷ Pierre Brulé, *Comment percevoir le sanctuaire grec ?*, Les Belles Lettres, Paris, 2012.

⁵⁹⁸ IG I2 761 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°100 ; DAA (1949) 449 ; LSAG (1961) 78.37 ; M. L. Lazzarini (1976) n°930 ; IG I3 948. EM 6787.

⁵⁹⁹ IG I2 707+737(303) ; DAA (1949) 156 ; W. Peek SEG 14-12 ; CEG (1983) 1 263 ; IG I3 815 ; K. Kissas (2000) n°B73. EM 6432.

⁶⁰⁰ SEG 14-12

Le *téménos* est un espace délimité précisément par des pierres, des autels, des *perirrhantèria* et consacré à une divinité. Le lieu est transformé par ces limites en un espace « sacré ».

C'est ce que rappellent également les décrets inscrits sur les stèles de l'acropole d'Athènes : le second décret détermine un espace précis dans lequel il faut bien se tenir : la zone « entre le temple et l'[...] autel qui lui fait face, en [contre-bas ?] du temple, à l'intérieur du Kécropion, et dans toute l'étendue de l'*hécatompédon* » (B lignes 9-11)⁶⁰¹.

L'écriture permet donc de fixer des limites dans les sanctuaires. Elle marque ici la frontière entre le monde des hommes et le monde des dieux.

III.2.4. Le temps d'après

Cela nous conduit au quatrième temps du rituel de consécration d'un objet inscrit : le temps d'après. Une fois l'objet consacré et placé dans le sanctuaire, l'inscription introduit de nouvelles temporalités au rituel. Il y a eu le temps présent : celui de la consécration. Cette consécration pouvait faire appel au passé en rappelant la mémoire d'un acte singulier ou d'une personne remarquable, mais impliquer aussi au futur : l'attente de quelque bienfait, de la part du dieu. Ainsi de Télésinos dans sa consécration à Athéna : « Puisse-tu t'en réjouir et lui donner ainsi d'en dédier une autre »⁶⁰². Mais la permanence de l'écriture fait que chaque fois que, dans le temps d'après, la dédicace sera lue par un visiteur, une part du rituel sera réactivée. En outre, l'utilisation de l'aoriste, ἀνέθεκε, inscrit l'acte de consécration dans un passé qui n'est pas révolu. William D. Furley compare l'inscription dédicatoire à une boîte à musique qui, une fois remontée, rejoue indéfiniment la même musique⁶⁰³. Si la métaphore est parlante, elle est partiellement fautive. En effet, la plupart des inscriptions sont courtes et ne mentionnent pas tous les éléments nécessaires à la compréhension de l'offrande. Le contexte de l'offrande n'est pas souvent énoncé.

Nos inscriptions sont comme des « lieux de mémoire » : elles fonctionnent comme

⁶⁰¹ Bernard Holtzmann, « IG I³ 4 : l'Acropole en chantier », *BCH* 138, 2014, p. 1-13.

⁶⁰² Cf. dossier épigraphique n°27. Cf. p. 295.

⁶⁰³ William D. Furley, « Life in a line : a reading of dedicatory epigrams from the archaic and classical period », in Manuel Baumbach, Andrej Petrovic, Ivana Petrovic (dir.), *Archaic and Classical Greek Epigram*, op. cit. p. 155.

des signes, des indices, mais elles doivent être l'objet de célébrations régulières – ici de relecture – afin de réactiver dans le présent l'histoire que ces monuments conservent. Si l'inscription fait jouer la mémoire, elle est affectée des limites de celle-ci. La mémoire présente un rapport subjectif et affectif au passé qui sélectionne les événements. Elle est susceptible non seulement d'évoluer par l'influence de ce que l'on a pu apprendre après mais aussi d'être manipulée. Cette mémoire peut être individuelle ou collective. C'est pourquoi, un objet inscrit peut changer de dédicant en fonction des aléas politiques de la cité. Ainsi une plaque de terre cuite, datée de la fin du VI^e siècle, sur laquelle est peint un hoplite, a été consacrée sur l'acropole d'Athènes par Mégaclos⁶⁰⁴. Membre de la famille des Alcéméonides, il est le grand-père d'Alcibiade. Lorsque qu'il a été ostracisé en 486, son nom a été remplacé par celui de Glaukytes. La mémoire de Mégaclos a été effacée en fonction d'une transformation politique de la cité : c'est une forme de *damnatio memoriae*.

De même, la mémoire peut être réactivée par la famille du dédicant, soit en procédant à des rituels particuliers, comme c'est le cas pour les rituels funéraires, soit en « enrichissant » la dédicace initiale comme le fait Théodoros sur l'acropole d'Athènes qui vient graver sa dédicace sur le monument consacré auparavant par son père⁶⁰⁵.

La dédicace inscrite est un acte de dévotion qui prend place à un moment donné, celui de la consécration, mais dont la signification, plus ou moins précise, perdure jusqu'à aujourd'hui. Les inscriptions sont soumises à l'historicité qui les transforme à mesure que se modifie la relation mémorielle du groupe concerné avec son passé. C'est ce qu'avait mis en évidence Maurice Halbwachs dans *Les cadres sociaux de la mémoire*⁶⁰⁶ :

« On ne peut se souvenir qu'à condition de retrouver, dans les cadres de la mémoire collective, la place des événements passés qui nous intéressent. Un souvenir est d'autant plus riche qu'il reparaît au point de rencontre d'un plus grand nombre de ces cadres, qui, en effet, s'entrecroisent, et se recouvrent l'un l'autre en partie. L'oubli s'explique par la disparition de ces cadres ou d'une partie d'entre eux [...]. L'oubli ou la déformation de certains de nos souvenirs s'explique aussi par le fait que ces cadres changent d'une période à l'autre. La

⁶⁰⁴ MAcr. 67.

⁶⁰⁵ IG I² 598 ; DAA (1949) n°217 ; IG I³ 699 ; Ch. Löhr (2000) n°40 ; C. M. Keesling, « Patrons of Athenian Votive Monuments of the Archaic and Classical Periods », *Hesperia* 74, 2005, p. 395-426. MAcr. 4184.

⁶⁰⁶ Maurice Halbwachs dans *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, 1925, p. 278-279.

société, suivant les circonstances, et suivant les temps, se représente de diverses manières le passé : elle modifie ses conventions. Comme chacun de ses membres se plie à ces conventions, il infléchit ses souvenirs dans le sens même où évolue la mémoire collective ».

Ainsi une offrande tombée dans l'oubli, dont l'inscription ne « parle » plus à personne peut être mise de côté ou être réutilisée.

L'inscription participe de l'oralité et de l'immédiateté lors de la consécration mais elle a aussi pour vocation de pérenniser, par l'écrit, cette mémoire. C'est le cas de l'inscription de l'acropole d'Athènes, datée du premier quart du V^e siècle, offerte par Epicharinos fils d'Opholonides :

Ἐπιχαρῖνος ἀνέθεκεν ὁ Ὀφ[ολ]ο[νίδο].
Κρίτιος καὶ Νεσιότες ἐπο[ι]εῖσάν τε.⁶⁰⁷

Epicharinos fils d'Opholonides a consacré.
Kritios et Nésiotes ont fait.

Elle est mentionnée plusieurs siècles après par Pausanias⁶⁰⁸ :

Ἀνδριάντων δὲ ὅσοι μετὰ τὸν ἵππον ἐστήκασιν Ἐπιχαρίνου μὲν
ὀπλιτοδρομεῖν ἀσκήσαντος τὴν εἰκόνα ἐποίησε Κριτίας.

« Après le cheval se dressent des statues : le portrait d'Epicharinos qui pratiqua la course en armes, œuvre de Critias ».

La mémoire de cette consécration, et donc de l'identité du dédicant, est conservée sur l'acropole. Cette inscription porte en outre l'identité des artisans qui ont réalisé cette œuvre. La préservation des inscriptions dans les sources littéraires ultérieures, ici par Pausanias, permet la survie de ces écrits.

⁶⁰⁷ IG I² 531 ; DAA (1949) n°120 ; IG I³ 847.

⁶⁰⁸ Paus. I, 23.9.

Il y a donc deux fonctions des inscriptions : une fonction sociale, celle du $\mu\eta\eta\mu\alpha$, mémoire du nom du dédicant en lien avec l'offrande qui inscrit ce dédicant dans la communauté des hommes qui entrent dans le sanctuaire, et une fonction religieuse qui donne à l'offrande, $\alpha\gamma\alpha\lambda\mu\alpha$, un rôle de lien, de *médium* rituel entre le dieu et le dédicant. L'inscription met en évidence ce lien.

La figuration des dieux n'apparaît qu'à partir du VIII^e siècle et, selon Jean-Pierre Vernant, elle « donne à voir des puissances qui relèvent de l'invisible ». Ces figures permettent « d'inscrire l'absence dans une présence ». « La figure religieuse entend établir avec la puissance sacrée, à travers ce qui la figure d'une manière ou d'une autre, une véritable communication, un contact authentique »⁶⁰⁹.

Cette analyse de la figure divine peut également s'appliquer à l'écriture. Comme ces figures, elle apparaît au VIII^e siècle, et comme elles, elle a une fonction d'épiphanie. L'inscription rend visible, fait connaître le dédicant et éventuellement l'occasion de la consécration. L'offrande elle-même ne joue pas nécessairement ce rôle car l'offrande, même d'une statue anthropomorphe, n'a en général pas grand chose à voir avec la personnalité du dédicant. Elle est conventionnelle ; c'est l'écriture qui rend visible le lien entre un dédicant particulier et la divinité. La statue de scribe, offerte par Alkimachos, apparaît comme une exception : elle rappelle l'office de *tamias* qu'avait exercé son père⁶¹⁰. Selon François Lissarrague, « l'imagerie grecque rend la parole visible »⁶¹¹ et cette parole est clairement exprimée par le biais des inscriptions.

Le rituel de consécration d'un objet inscrit passe par des gestes qui organisent l'espace et le temps et qui définissent les rapports entre les hommes et les dieux et les rapports des hommes entre eux. Ce rituel voit s'entrecroiser oralité et écriture, cette dernière étant la traduction visible du lien entre le dédicant et la divinité.

La majorité des offrandes pourtant ne porte pas d'inscription. S'agit-il d'un « défaut de communication » ou bien est-ce, au contraire, le signe d'un contexte de communication orale bien structuré qui fait que la marque de l'écrit n'est pas nécessaire pour établir la

⁶⁰⁹ Jean-Pierre Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs*, La Découverte, Paris, 1996, p. 341 sq.

⁶¹⁰ IG I² 663 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°48 ; DAA (1949) n°6 ; M. L. Lazzarini (1976) n°732 ; CEG (1983) 1.195 ; IG I³ 618 ; K. Kissas (2000) B152. MAcr. 124.

⁶¹¹ François Lissarrague, « Paroles d'images : remarques sur le fonctionnement de l'écriture dans l'imagerie attique », in Anne-Marie Christin (dir.), *Écritures II*, Le Sycomore, 1985, p. 71-93.

communication entre le dédicant, la divinité et les autres visiteurs du sanctuaire ? Il faudrait alors considérer que la dédicace développée serait la marque d'une connaissance orale plus faible. Ainsi, les offrandes non-inscrites se passeraient de l'écrit et pourtant leur mémoire est conservée dans le sanctuaire. Toutefois, la longévité de celle-ci est courte puisqu'elle dépend d'une transmission de génération en génération qui, à l'exception d'offrandes monumentales – qui sont elles-mêmes souvent inscrites – ne perdure pas.

L'offrande non-inscrite est sans doute surtout le signe d'une faible maîtrise de l'écriture. L'écriture est un savoir prestigieux que l'on tient à mettre en avant auprès des autres hommes comme auprès des divinités.

III.3. Quelle écriture pour quelle divinité ?

III.3.1. L'écriture pour Athéna

Etant donné l'importance des inscriptions de l'acropole d'Athènes dans notre corpus, Athéna est, de loin, la divinité qui se voit offrir le plus d'objets inscrits. Près d'un tiers des offrandes sont pour Athéna.

Dans l'ensemble de notre corpus, trente-huit dédicaces mentionnent explicitement Athéna avec une épithète ou une épiclèse⁶¹², toutes datées du VI^e ou du début du V^e siècle. 25 proviennent de l'acropole d'Athènes alors que nous y avons recensé 170 offrandes inscrites pour Athéna (avec ou sans épiclèse). Certaines dédicaces sont adressées à Pallas, synonyme d'Athéna.

Les épiclèses ou épithètes d'Athéna sur l'acropole d'Athènes sont rappelées dans le tableau ci-dessous. Par commodité les références sont celles des *IG I*³.

Tableau 8 Tableau des épiclèses et épithètes d'Athéna sur l'acropole d'Athènes.

Epiclèses ou épithètes d'Athéna	Référence <i>IG I</i>³
Pallas	501a ; 617 ; 642 ; 647 ; 667 ; 705 ; 730 ; 752 ; 783 ; 815
Poliouchos – Polieoche	683 ; 718
Nikè	596
Parthénos	728 ; 745 ; 850
<i>potni</i> vénérable	607
<i>glaukopsis</i>	507 ; 508 ; 592 ; 667
Fille de Zeus	608 ; 614 ; 618 ; 631 ; 632 ; 642 ; 695 ; 708 ; 752 ; 783 et 872 (θύγατερ)

⁶¹² Sur la différence entre épithète et épiclèse cf. les travaux du CRESCAM : <http://www.sites.univ-rennes2.fr/lahm/crescam/recherche-generale.php> L'épiclèse est un déterminant souvent adjectivé qui suit le nom de la divinité alors que l'épithète relève le plus souvent de formules homériques. L'épiclèse peut faire passer la divinité d'une dimension générique à une individualisation, le dieu panhellénique devient le dieu d'un sanctuaire précis.

Enfant de Zeus qui tient l'égide	619
Enfant de Zeus au cœur ferme	773

Il y a donc peu de caractérisation d'Athéna dans les formules dédicatoires. L'offrande est consacrée dans l'espace d'un sanctuaire donné qui est dédié à une divinité particulière. Sur l'acropole d'Athènes, l'offrande peut être placée dans le *téménos* d'Athéna Nikè, dans celui d'Athéna Parthénos ou encore dans celui d'Athéna Promachos : il n'est alors pas nécessaire de préciser l'épiclèse de la déesse dans l'inscription dédicatoire. En outre, les objets inscrits qui portent une épiclèse sont peu nombreux à reprendre l'épiclèse des autels de l'acropole. Une offrande est clairement destinée à Athéna Parthénos, d'après l'inscription, mais la base devait être surmontée d'une statue d'Athéna Promachos⁶¹³ :

[πα]ρθένοι Ἐκφάντο με πατέρ άνέθε-
κε καὶ υἱὸς | ένθάδ' ἈθENAίEι μνῆμα
πόνον Ἄρεος | Ἐγέλοχος μεγάλε<ς> τε φι-
λοχσενίEς άρετῆς τε | πάσEς μοῖραν
ἔχον τένδε πόλιν νέμεται.

Hégélochos, le père et le fils d'Ekphantos, m'a dédié à Athéna Parthénos en mémoire des travaux d'Arès, et ayant fait preuve d'une grande *philoxenia* et de toutes les vertus, son destin est de vivre dans cette cité.

Cette épiclèse est utilisée également dans la dédicace de Télésinos⁶¹⁴ et dans celle de Kynarbos⁶¹⁵ :

Φαρθένε έν άκροπόλει Τελεσίνος

⁶¹³ IG I² 530 ; DAA (1949) n°121 ; CEG (1983) 1 272 ; IG I³ 850 ; M.Lipka in W.Hoepfner (ed.), *Kult und Kultbauten auf der Akropolis: Schriften des Seminars für klassische Archäologie der Freien Universität Berlin*, 1997 p. 37-44 (SEG 41-53).

⁶¹⁴ Cf. dossier épigraphique n°27. Cf. p. 295.

⁶¹⁵ IG I² 555 ; DAA (1949) n°79 ; CEG (1983) 1 228 ; IG I³ 745 ; Ch. Löhr (2000) n°23 ; K. Kissas (2000) B22. EM 6301

ἄγαλμ' ἀνέθεκεν / Κέτ(τ)ιος, ἡδι χαίροσα διδοίεις
ἄλ(λ)ο ἀναθῆναι.

Ἀριστομάχεν : καὶ Ἀρχεστράτ[εν σδισον δύο]
παῖδε :, | **Φαρθένε**, καὶ γενεὰν : *hoĩn* [ἐπεῦχσασμέ]-
[νοιν] : | Κύναρβος : παῖς Ἴκ[τίνο τόδ' ἄγαλμ' ἀνέ]-
[θεκεν].

Pour autant, Bernard Holtzmann considère qu'il ne s'agit, au VI^e siècle que d'une épithète culturelle dans la mesure où il n'y a pas encore de prêtrise ou d'autels attestés pour Athéna Parthénos avant la construction du Parthénon⁶¹⁶.

Une offrande du VI^e siècle mentionne l'épiclèse de « Nikè ». Il s'agit d'un autel fabriqué par Patroclès⁶¹⁷ :

τῆς Ἀθε[ναίας]

τῆς **Νίκης**

βομός.

Πατροκ<λ>έδ[εσ]

έποίησεν.

vacat

Autel d'Athéna Nikè ; Patroclès l'a fait faire (ou fait)

⁶¹⁶ Bernard Holtzmann, *L'Acropole d'Athènes. Monuments, cultes et histoire du sanctuaire d'Athéna Polias*, Picard, Paris, 2003, p. 29.

⁶¹⁷ DAA (1949) n°329 ; IG I³ 596.

Ici le contexte aurait suffi pour permettre de comprendre à quelle divinité l'autel était consacré puisqu'il est placé à l'entrée de l'acropole, dans le bastion avancé où est installé le culte d'Athéna Nikè depuis le VII^e siècle⁶¹⁸.

Enfin, une dédicace est consacrée à Athéna Poliouchos, épiclèse qui n'est pas courante sur l'acropole d'Athènes mais qui renvoie au culte d'Athéna à Chios, île dont est originaire le sculpteur et peut-être la dédicante⁶¹⁹ :

Ἄρχερμος ἐποίησεν ὃ Χῖος.

Ἰφιδίκε μ' ἀνέθεκεν Ἀθηναίαι **πολιόχοι**.

Archeromos de Chios m'a fait.

Iphidikè m'a consacré à Athéna Poliouchos.

Dans ce cas, la mention de l'épiclèse est importante. Elle peut entrer dans la stratégie de distinction de la dédicante qui consacre une statue portée par une colonne inscrite sur l'acropole d'Athènes, mais qui l'offre à l'Athéna de sa patrie d'origine. Ou alors une dédicace à Athéna a été commandée au sculpteur qui a indiqué l'épiclèse qu'il connaissait, celle de l'Athéna de Chios, « Poliouchos ». Pour autant cette épiclèse se rapproche des épithètes qui marquent qu'Athéna est la divinité poliade de la cité comme dans la dédicace de Smikros dans laquelle elle est qualifiée de **πολιέοχε** πότνι' Ἀθάνᾱ⁶²⁰. La dimension civique d'Athéna est mise en valeur : le culte d'Athéna Polias est le plus ancien culte d'Athéna dans la cité⁶²¹.

Sur l'acropole d'Athènes, Athéna reçoit ainsi plus de 170 offrandes inscrites. Celles-ci témoignent des mutations sociales que connaît la cité à partir de la fin du VI^e siècle avec l'apparition d'offrandes d'artisans, la multiplication de celles des femmes. Ce nombre important d'offrandes peut-il s'expliquer par le fait que femmes et artisans semblent avoir

⁶¹⁸ Cf. Ira Mark, « The sanctuary of Athena Nike in Athens : Architectural Stages and Chronology », *Hesperia Suppl.* 26, Princeton 1993, p. 32-34, Pl. 6.

⁶¹⁹ *IG* I² 487 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata* (1948), n°13 ; *DAA* (1949) n°3 ; *IG* I³ 683 ; *CEG* (1983) 1 198 ; K. Kissas (2000) B195 ; A. Inglese (ed.), *Epigrammata. Iscrizioni greche e comunicazione letteraria. In ricordo di Giancarlo Susini. Atti del Convegno di Roma*, Roma 1-2 ottobre 2009, Rome, 2010, p. 197-220 (*SEG* 60-109). EM 6241

⁶²⁰ Cf. dossier épigraphique n°22. Cf. p. 166.

⁶²¹ Despina Chatzivasiliou, *Dispositifs rituels et urbanisation en Grèce archaïque : le cas d'Athènes et de l'Attique*, EPHE ULB, thèse non publiée soutenue en 2013.

gagné le droit de déposer des offrandes sur l'acropole à partir du dernier tiers du VI^e siècle ?

Athéna reçoit également des offrandes inscrites dans d'autres sanctuaires en dehors de l'acropole d'Athènes. Elle est honorée par ses épiclèses ou épithètes traditionnelles à Délos ou est célébrée l'Athéna civique – Athéna Polias⁶²² – ou à Céos, sanctuaire dans lequel Athéna est représentée avec un caractère plus guerrier – Athéna « à l'égide d'or et au père robuste » : Ἀθε]ναίης χρυσαίγιδεος ὄβριμ[οπ]ά[τρης]⁶²³ – comme à Erétrie où son nom est placé sur le flanc d'une statuette chypriote de lion accroupi⁶²⁴. Toutefois, elle est Athéna Itônia à Coronée, la déesse du chant poétique selon Bacchylide⁶²⁵, ce qui la distingue de ses attributs classiques et qui la place dans le champ d'activité du poète, proche de celui d'Apollon⁶²⁶.

Enfin, toujours en Béotie, au Ptoion comme à Thèbes, quatre dédicaces inscrites sont adressées à Athéna Pronaia, sur une phiale de bronze à Thèbes, sur un vase et sur une base de statuette en bronze ainsi que sur un fragment de colonne de trépied dans le sanctuaire d'Apollon Ptoios⁶²⁷.

⁶²² ID 15 ; LSAG (1961) 306.42 ; Ch. Löhr (2000) n°7. Délos E 357.

⁶²³ IG XII 5 611; IG XII Suppl. p. 116; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata* (1948), n°148 ; W. Peek, *Zeitschrift der Martin-Luther-Universität Halle-Wittenberg IV*, 1954/5, p. 233 (SEG 15-519) ; LSAG (1961) 306.46.

⁶²⁴ Cf. dossier épigraphique n°50.

⁶²⁵ Bacchylide fr. 15 Snell :

ούχ ἔδρας οὐδ' ἀμβολᾶς
ἀλλὰ χρυσαίγιδος Ἴτωνίας
χρῆ παρ' εὐδαιίδαλον ναὸν ἐλ-
θόντας ἀβρόν τι δεῖξαι <μέλος>.

⁶²⁶ J.-J. Maffre, « Collection Paul Canellopoulos X : vases béotiens 2 », *BCH* 102, 1978, p. 268 (SEG 28-458). Canellopoulos 903.

⁶²⁷ AD 3 1917 36,2 ; M. L. Lazzarini (1976) n°117 ; S. Symeonoglou (1985), *The Topography of Thebes*, Princeton University Press, 2 p. 238. MN 12344.

J. Ducat (1971), *Kouroi* n°269a.

J. Ducat (1971), *Kouroi* n°257. MN 7394.

J. Ducat (1971), *Kouroi* n°249 ; Stephanie L. Larson, *Tales of Epic Ancestry, Boiotian Collective Identity in the Late Archaic and Early Classical Periods*, *Historia Einzelschriften* 197, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2007, n°132. Thèbes 669. Cf. p. 219 sq.

III.3.2. Apollon, l'écriture et la parole

III.3.2.1. Les offrandes inscrites à Apollon

Les offrandes inscrites à Apollon se trouvent sur environ 180 objets de notre corpus dont de nombreux tessons trouvés notamment dans le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie. Toutefois ces derniers ne mentionnent jamais l'épithète du dieu.

Les épiclèses et les épithètes d'Apollon avec la cité dans laquelle le dieu est honoré, sont classées dans le tableau suivant. La dernière colonne indique le nombre d'occurrences.

Tableau 9 Tableau des épiclèses et épithètes d'Apollon

Epiclèse ou épithète	Cité	Nombre d'occurrences
Isménios	Thèbes	14
Pythien	Thèbes	1
	Athènes	3
	Ikaria	1
Hélikonios	Thespies	1
Platytoxos	Thespies	1
Karykeios	Thèbes	1
	Tanagra	1
Ptoios	Akraiphia	17
Zoster	Vouliagmeni	4
Délien	Prasiai	1
	Zarakes	21
Hékêbolos	Thèbes	1
	Akraiphia	1
Phoibos à la longue chevelure	Paros	1

Fils de Latône, fils de Létô	Histiée	1
	Akraiphia	1
A l'arc d'argent ⁶²⁸	Thèbes	1
	Akraiphia	1

Il n'y a pas, à notre époque, une épiclèse qui soit vraiment privilégiée pour Apollon. Néanmoins, il est clair que certains de ces sanctuaires ont une influence interrégionale importante, que ce soit le sanctuaire d'Apollon Isménios à Thèbes, celui d'Apollon Ptoios à Akraiphia, ou celui d'Apollon Délien à Délos – sanctuaire dans lequel aucune de nos inscriptions ne donne d'épiclèse au dieu. Dans certaines dédicaces, Apollon est présenté avec une épiclèse et une épithète comme à Akraiphia. Dans l'offrande d'Echrestretos⁶²⁹, Apollon est « Ptoios » et « tout puissant qui lance ses flèches au loin » ; dans celle de Pythias et Aischrion⁶³⁰, Apollon est « Ptoios » et « à l'arc d'argent ». Cette double caractérisation s'explique par l'utilisation de la forme versifiée des dédicaces, qui empruntent leurs épithètes à des formules homériques, mais aussi par la volonté d'individualiser la divinité en consacrant à l'Apollon spécifique de ce sanctuaire.

Apollon est, après Athéna, la divinité qui reçoit le plus de dédicaces inscrites. Dieu archégète, il participe aussi aux banquets et se voit consacrer un certain nombre de *graffiti*, notamment au Daphnéphorion d'Erétrie. En outre le parcours que le dieu a accompli – né à Délos, il part ensuite pour l'Eubée, pour la Béotie puis pour Delphes – se retrouve dans la localisation de ses principaux sanctuaires à l'époque archaïque.

Son lien avec la poésie et avec les hymnes peut être une autre explication de l'importance du nombre de dédicaces qu'il reçoit. Pourtant aucun Apollon n'est représenté avec sa lyre, mais bien plutôt avec son arc, objet qui peut être considéré comme un instrument de musique⁶³¹. Cela ne doit pas étonner dans la mesure où les premières paroles d'Apollon dans l'*Hymne pseudo-homérique* sont :

⁶²⁸ Cette épithète se retrouve par exemple dans la prière de Chryséis dans l'*Iliade* (I 37) : Κλύθι μιν, Ἀργυρότοξε : « Entends-moi, dieu à l'arc d'argent ».

⁶²⁹ Cf. dossier épigraphique n°1. Cf. p. 85.

⁶³⁰ M. Holleaux, « Fouilles au temple d'Apollon Ptoos », *BCH* 9 1885, p. 474 – 481, n° 8 ; *LSAG* (1961) 95.15 ; J. Ducat (1971), *Kouroi* n°202 ; M. L. Lazzarini (1976) n°122 ; *CEG* (1983) 1 337. MN 20. Cf. p. 112.

⁶³¹ Philippe Monbrun, *Les Voix d'Apollon : l'arc, la lyre et les oracles*, PUR, Rennes, 2007.

Εἴη μοι κίθαρις τε φίλη καὶ καμπύλα τόξα
Χρήσω <δ'> ἀνθρώποισι Διὸς νημερτέα βουλήν⁶³²

Que soient à moi la cithare et l'arc recourbé ;
enfin et surtout, je révélerai aux hommes dans mes oracles les desseins infailibles
de Zeus.

Dieu à l'arc, Apollon est « maître de la distance, du lointain, de la durée »⁶³³. Or l'écriture est justement ce qui peut rendre présent l'absent, ce qui peut réactiver un passé. « Tirer à l'arc, c'est jeter un pont – que l'on pense à la forme courbée de l'instrument et à la trajectoire de la flèche – entre deux points pour les relier, pour se rendre maître de l'espace au-delà et rendre possible dans l'avenir cette prise de pouvoir »⁶³⁴. Or, en définitive, l'écriture joue également le rôle de « pont » entre les hommes et les dieux, et entre les hommes. C'est l'écriture qui relie le dédicant à la divinité et à la communauté aussi bien dans un lieu donné, le sanctuaire, qu'à travers le temps, comme nous avons pu le mettre en évidence. En outre le symbole de l'arc est repris dans la disposition de certaines inscriptions, notamment celles des petites statuettes comme celle de Mantiklos⁶³⁵. La disposition de la dédicace sur les jambes de la statuette forme un arc et Apollon reçoit ici l'épithète d'ἀργυροτόξοι c'est-à-dire « à l'arc d'argent ».

⁶³² Vers 131-132.

⁶³³ Philippe Monbrun, *Les Voix d'Apollon*, op. cit. p. 13.

⁶³⁴ Philippe Monbrun, *Les Voix d'Apollon*, op. cit. p. 249.

⁶³⁵ Cf. dossier épigraphique n°9. Cf. p. 84 et 104.

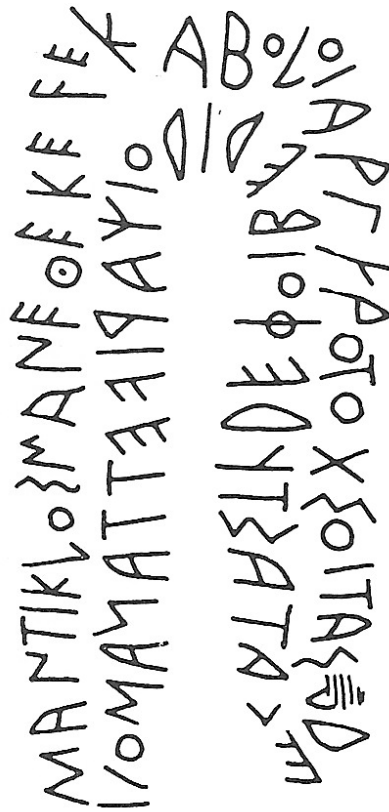


Figure 54 Transcription de l'organisation de la dédicace sur les jambes de la statuette offerte par Mantiklos.

Apollon est un dieu « sonore » : l'arc comme la lyre, quand ils sont maniés, produisent un son. L'écriture émet également un son lorsqu'elle est lue à haute voix. Le lien entre l'arc et la poésie est évoqué à plusieurs reprises par Pindare. Il évoque « l'arc des Muses » ἀπὸ Μοισᾶν τόξων, « l'arc à longue portée » ἐκαταβόλων τόξων⁶³⁶, empruntant, ici, l'épithète d'Apollon. Et les hymnes, d'après le poète, doivent être décochés comme des flèches : ἐτόξευον ὕμνους⁶³⁷.

Dieu à l'arc, dieu à la lyre, Apollon est aussi le dieu des oracles, ce qui repose la question du lien entre l'oralité et l'écriture dans les sanctuaires.

⁶³⁶ *Olympiques* IX 5.

⁶³⁷ *Isthmiques* II 2-3.

III.3.2.2. Oracle et écriture : la parole du dieu mise par écrit

Hérodote rapporte dans ses *Histoires*⁶³⁸ un épisode singulier, concernant le sanctuaire d'Apollon Ptoios, qui se passe dans l'hiver qui précéda la bataille de Platées et la victoire des Grecs sur les Perses, vers 480 – 479 :

« Mys d'Euromos, en faisant le tour de tous les oracles, visita entre autres le sanctuaire d'Apollon Ptoios. Ce sanctuaire s'appelle le Ptoion ; il appartient aux Thébains ; il est situé au-dessus du lac Copaïs, contre une montagne, tout près de la ville d'Akraiphia. Quand ce nommé Mys s'y présenta, il était accompagné de trois hommes choisis parmi les citoyens, désignés par l'Etat pour mettre par écrit l'oracle que rendrait le dieu ὡς ἀπογραφομένους τὰ θεσπιεῖν ἔλλε ; et voici que soudain le prophète aurait vaticiné en langue barbare τὸν πρόμαντιν βαρβάρῳι γλαύσσηι χρᾶν ; les Thébains qui accompagnaient Mys auraient été stupéfaits d'entendre une langue barbare au lieu de la langue grecque et n'auraient su que faire dans la circonstance ; mais l'Euroméen Mys leur aurait arraché des mains la tablette qu'ils portaient et y aurait écrit ce que disait le prophète ἐξαρπάσαντα παρ' αὐτῶν τὴν ἐφέροντο δέλτον, τὰ λεγόμενα ὑπὸ τοῦ προφήτεω γράφειν ἐς ἀ'θτὴν, déclarant qu'il vaticinait en langue carienne ; et cette réponse transcrite συγγραψάμενον serait retournée en Thessalie. »

⁶³⁸ Hérodote, *Histoires*, VIII 135. Ce passage est repris par Plutarque, *Vies*, t. V *Vie d'Aristide*, chap. 19, 330c : « Le combat s'était engagé sur deux points, les Lacédémoniens les premiers enfoncèrent les Perses, et un Spartiate du nom d'Arinnestos tua Mardonios d'un coup de pierre à la tête, comme l'oracle d'Amphiaraios le lui avait prédit. Mardonios en effet avait envoyé là un Lydien, et au Ptoion un Carien. Le prophète avait répondu à ce dernier en langue carienne. » καὶ τοῦτον μὲν ὁ προφήτης Καρικῆι γλώσσηι προσεῖπεν.

Il se trouve également dans les *Moralia*, *De defectu oraculorum*, chap. V « Et pourtant, à l'époque des guerres médiques, beaucoup de ces oracles avaient atteint une haute réputation, notamment celui du Ptoion, non moins que celui d'Amphiaraios. L'un et l'autre furent mis à l'épreuve, à ce qu'il paraît, par Mardonios, qui envoya un Lydien à l'Amphiaraeon et un Carien au Ptoion. Le prophète de ce dernier oracle, qui employait auparavant le dialecte étolien, en cette occasion rendit sa réponse dans la langue des barbares de façon à n'être compris que de celui qui le consultait, à l'exclusion de tous ceux de ces concitoyens qui étaient présents ; il montrait ainsi, dans son délire inspiré, qu'il est impossible aux barbares d'obtenir que la langue grecque se mette jamais à leur service et réponde à leurs injonctions. »

Le sanctuaire d'Apollon Ptoios est un sanctuaire oraculaire dans lequel l'oracle, pour Hérodote, passerait par la voix d'un prophète homme, qui donnerait lui-même la réponse divine – dans un langage articulé – qui pouvait être aussitôt retranscrite sur une tablette. Hérodote emploie deux termes différents γράφειν, puis συγγραφέμενον : nous pouvons penser que la réponse, donnée oralement en premier, devait ensuite être rédigée. Plutarque dit que le prophète du Ptoion avait voulu montrer que la langue grecque n'était pas au service ni aux ordres des barbares ; le prophète qui jusque-là ne parlait qu'éolien, rendit son oracle dans la langue des barbares. Mais selon Louis Robert⁶³⁹, la langue carienne est une langue incompréhensible pour les Grecs, ce qui en fait une langue barbare, comme c'est le cas pour les autres oracles, notamment les oracles delphiques :

« le déroulement de la scène est clair. Le prophète parle “en langue barbare”, c'est-à-dire qu'il prononce des sons qui n'ont pas de sens en grec. L'envoyé de Mardonios, chargé d'une mission secrète, se précipite pour noter lui-même, et lui seul, cet oracle, en disant : “ mais c'est du carien, je reconnais ma langue ! ” ; et il s'en va avec sa précieuse transcription. Il n'y a pas eu d'oracle en carien ; le prophète inspiré a balbutié, il a bafouillé ; et le zélé Carien, envoyé par Mardonios a trouvé, dans ce langage “barbare” βαρβαρόφωνος ce qu'il cherchait ».

Il en est de même, selon Georges Dumézil, dans l'hymne délien à propos des « filles de Délos servantes de l'Archer » (162-164)⁶⁴⁰ :

Πάντων δ' ἀνθρώπων φωνὰς καὶ βαμβαλιαστὺν
μιμεῖσθ' ἴσασι φάιη δέ κεν αὐτὸς ἕκαστος
φθέγγεσθ' οὔτω σφιν καλὴ συνάρηρεν ἀοιδή.

Les langues de tous les hommes et leur articulation confuse,
elles savent les mimer, chacun jurerait que c'est lui-même qui

⁶³⁹ Louis Robert, « Le carien Mys et l'oracle du Ptôon (Hérodote, VIII, 135), *Hellenica*, t. VIII, Adrien-Maisonneuve, Paris, 1950, p. 23- 38.

⁶⁴⁰ Georges Dumézil, *Apollon sonore et autres essais. Esquisses de mythologie*, Gallimard, Paris, 1987², p. 32.

parle, tant leur beau chant s'ajuste avec fidélité.

« L'expression est un peu confuse, mais l'intention est claire : Grec ou Barbare, chacun des pèlerins croit entendre et comprendre dans sa langue. C'est l'optimum de la communication par la parole⁶⁴¹ ».

Mys consulta également l'oracle d'Amphiaraios à Thèbes. Mais ce qui nous intéresse particulièrement dans l'épisode du Ptoion rapporté par Hérodote, c'est le fait que Mys possède une tablette pour écrire l'oracle d'Apollon. Nous sommes dans un sanctuaire oraculaire, dans lequel le dieu s'exprime oralement, et dans ce cas précis, de manière exceptionnelle, le pèlerin inscrit ce que lui révèle le dieu afin d'en garder une mémoire sûre.

Dans tous les sanctuaires oraculaires, des personnes sont désignées, sans doute par la cité, pour la transcription des oracles. Hérodote mentionne également cette mise par écrit lorsque Crésus envoie des députés pour consulter les oracles de la Grèce et celui de Libye : il leur enjoint de « consigner par écrit, ce que répondrait chacun d'eux, et de le lui rapporter » ἄσσοα δ'ἄν ἕκαστα τῶν χρηστηρίων θεσπίσει, συγγραψαμένους ἀναφέρειν παρ'ἑωυτόν⁶⁴².

Apollon dieu de la poésie, de la parole chantée, est aussi un dieu oraculaire, un dieu de la parole qui s'adresse aux hommes, un dieu de la parole exacte. Les hommes, pour ne pas pervertir la parole du dieu, peuvent la mettre par écrit sur une tablette. Le sanctuaire d'Apollon Ptoios associe ainsi étroitement l'écrit et l'oral. La parole du dieu à destination des hommes est mise par écrit ce qui est rare. Généralement dans notre corpus, c'est la parole des hommes pour les dieux qui est écrite. Ainsi, un pilier de marbre surmonté d'une statue de bronze sur l'acropole d'Athènes portait l'inscription suivante⁶⁴³ :

σοί με θεὰ τόδ' ἄγα[λμ' ἀνέθ]εκε Μελάνθυρο[ς ἔργον]
εὐχσάμενος δεκάτ]εν παιδί Διὸς μεγάλο.

⁶⁴¹ Georges Dumézil, *Apollon sonore*, op. cit.

⁶⁴² Hdt. I 47.

⁶⁴³ IG I² 623 ; DAA (1949) n°234 ; CEG (1983) 1 190 ; IG I³ 608. EM 6351.

Melanthyros m'a dédicacé, cet *agalma*, à toi déesse, après qu'il ait promis la
dîme de son succès à la fille du grand Zeus

Dans la deuxième partie de cette dédicace, comme dans celle de Mantiklos⁶⁴⁴, la formule
dédicatoire semble mettre par écrit ce qui a été formulé à l'oral lors du rituel de
consécration. En outre l'objet se réfère à lui-même en mentionnant τόδ' ἄγαλμα « cet
agalma ».

Dans l'Isménion de Thèbes, une inscription fait référence à la dimension oraculaire
du dieu avec la mention de μαντοσύναις et le lie à Amphiaraos qui possédait également
un sanctuaire dans la cité⁶⁴⁵ :

[σοῖ] χάριν ἐνθάδ' Ἀπολο[ν -----]
[κέ]πιστὰς ἱαρῶ στασε κατ[ευχσά]μενος
[μα]ντοσύναις εὐρὸν ὑπὸ ΤΑ[....]ΟΙΟ φαενὰν
[άσπ]ίδα τὰγ Φροῖσος κα[λφ]ὸν ἄγαλ[μα θέτο?]
[Αμ]φιαρέοι μνᾶμ' ἀρετ[ᾶς τε πάθας τε
[.]μεν ἃ ἐκλέφθε ΦΟ
[Θε]βαίοισι δὲ θάμβος Ε
[.]πιδα δαιμονίος ΔΕ

à toi Apollon ici la marque de reconnaissance [-----]
et dans ce sanctuaire après avoir rendu grâce
pour les oracles [...] brillant
bouclier que Croisos a offert comme bel *agalma*
à Amphiaraos en commémoration de la valeur et de l'infortune
[.] qui a été volé Phoi[bos]
Pour les Thébains effroi
divin.

⁶⁴⁴ Cf. dossier épigraphique n°9. Cf. p. 84 et 104.

⁶⁴⁵ Cf. dossier épigraphique n°8.

Sur Amphiaraos à Thèbes cf. Hdt. VIII 134. Le lien entre l'Isménion et l'Amphiaraos de Thèbes est mentionné par Hérodote I 52.

L'inscription est, ici, en relation avec la consultation oraculaire, qui est évoquée dans le texte, mais il ne s'agit pas de la transcription de l'oracle.

III.3.3. L'écriture dans le sanctuaire d'un héros

Quatre héros, le héros Archégète de Rhmanonte, Kasstoridas, Anios et Ptoios, reçoivent, dans l'aire géographique de notre enquête, des offrandes inscrites. Ces héros semblent jouer un rôle dans la fondation de la communauté civique⁶⁴⁶.

Dans la forteresse de Rhamnonte au milieu du VI^e siècle, le héros Archégète se voit consacrer un banc de marbre⁶⁴⁷ :

Ἀντιφάνες ἀνέθεκ[εν] Ἄρχεγέτει ἥεροι ἄγαλμα.

Antiphanès a consacré cet *agalma* au Héros Archégète.

De même, pour le héros Kasstoridas à Thespies, sans doute associé aux Dioscures, est offerte une stèle datée du V^e ou du IV^e siècle⁶⁴⁸ :

ἥεροι Κασστορίδαι

En revanche, les héros Anios à Délos et Ptoios à Akraiphia reçoivent beaucoup plus d'offrandes inscrites. A Délos, Anios reçoit un culte dans l'Archégésion dès la fin du VII^e siècle. Il serait le fils et le prêtre d'Apollon. Il s'agit d'un culte des habitants de la cité, en quelque sorte d'un entre-soi, qui correspond bien à la légende qui fait d'Anios le fondateur de la communauté délienne. Deux inscriptions rappelaient l'interdiction de pénétrer dans ce sanctuaire à tous les étrangers⁶⁴⁹. Environ 180 tessons ont été retrouvés portant :

⁶⁴⁶ François de Polignac, *La naissance de la cité grecque*, La Découverte, Paris, 1995², p. 170-176.

⁶⁴⁷ M. L. Lazzarini (1976) n°707 ; *IG* I³ 1019 ; B. C. Petrakos, *Tò Ἔργον τῆς ἐν Ἀθήναις Ἀρχαιολογικῆς Ἐταιρείας* (1991) 1992, p. 6 (*SEG* 41-21) ; B. C. Petrakos, *PAAH* (1991), 1994, p. 41-42, n°15 (*SEG* 43-6) . EM 13098.

⁶⁴⁸ *IThesp* 267, A. Plassart, « Inscriptions de Thespies », *BCH* 50 1926, p. 388 n°3.

⁶⁴⁹ *ID* 68.

ἀνέθεκε ου θεῷ ου Ἄνιου ου ἀρχηγέτου pour notre époque⁶⁵⁰. L'ensemble des tessons provient de vases qui sont inscrits avec un alphabet proprement délien. Dans le sanctuaire d'Anios, se trouvaient un autel des cendres et une série d'*oikoi* qui servaient notamment aux banquets, ce qui explique la présence de nombreux tessons et la découverte de près de mille vases à boire dans le dépôt de l'époque archaïque, dont seulement un sur quarante-trois était inscrit. Ce sont des consécrationes faites par des Déliens à Anios. Ce dernier est qualifié « d'archégète », ce qui renforce sa spécificité délienne et explique le fait que seuls des Déliens, dans ce sanctuaire, pouvaient lui faire des offrandes. Il s'agit de ce que Francis Prost qualifie de « *civic strategy* »⁶⁵¹ : le héros Anios est honoré par les habitants de la cité de Délos « en tant qu'emblème de son identité »⁶⁵².

Par ailleurs, un tambour de colonnette en marbre et une large base portant une statue sont également inscrites dans l'Archégésion :

δεμοσ. ο du peuple
[.]ο. βασιλέος⁶⁵³ Basileus

Θερσέλε[ως] Φιλάρ[ρ]χῷ τῷ Χαρμοφῶντος τῶν[ί]ωι.⁶⁵⁴

Therséléos fils de Philarkos lui-même fils de Charmophôn à Anios.

Cette dédicace de Therséléos est en caractères pariens : il s'agit sans doute de l'écriture utilisée par le sculpteur. Francis Prost considère que Therséléos devait pourtant bien être délien.

⁶⁵⁰ ID 35. Cf. Francis Prost, « L'alphabet des Déliens à l'époque archaïque », in Christel Müller et Francis Prost (dir.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002, p. 305-328. 398 tessons inscrits ont été retrouvés.

⁶⁵¹ Francis Prost, *Le sanctuaire d'Anios à Délos : contribution à l'histoire politique et religieuse des Cyclades*, thèse non publiée soutenue à Paris IV en 1997, p. 403.

⁶⁵² Francis Prost, *Le sanctuaire d'Anios à Délos*, op. cit. p. 317.

⁶⁵³ ID 30.

⁶⁵⁴ ID 10 ; LSAG (1961) 305.31 ; BE 1953 n°143. Délos A 3043, A 3121γ A 1415+3121αβ A 1177.

Dans le sanctuaire du héros Ptoios, aucun tesson inscrit n'a été mis au jour. Néanmoins, huit colonnes inscrites⁶⁵⁵ et un pithos en terre cuite⁶⁵⁶ portent des dédicaces qui mentionnent toutes le nom de l'archonte et qui sont toutes offertes par les Akraiphieus. Le sanctuaire du héros Ptoios se trouvait à mi-chemin entre la cité d'Akraiphia et le sanctuaire d'Apollon. Comme Anios, Ptoios a un lien avec Apollon. Les offrandes faites au héros Ptoios sont toutes le fait des Akraiphieus de manière collective en tant qu'habitants de la cité. Il n'y a pas, à notre connaissance, d'offrande individuelle, ni *a fortiori* d'offrandes « d'étrangers », même si rien n'indique qu'ils n'avaient pas accès à ce sanctuaire. En revanche, dans celui d'Anios, les tessons n'émanent pas des habitants de Délos en tant que collectif, alors même qu'eux seuls sont autorisés à y pénétrer : ce sont des offrandes individuelles. Les Déliens se dispensent d'écrire qu'ils sont déliens sur les vases et les monuments de l'Archégésion, car le caractère épichorique du culte est une évidence, et la fréquentation de ce sanctuaire ne joue sur aucune distinction civique. Les offrandes des Déliens sont classiques, sans volonté de distinction ou de compétition, dans la mesure où il n'y a pas de recherche d'affirmation du contrôle du sanctuaire par les habitants qui pratiquent ici un culte communautaire restreint. En revanche au Ptoion, les offrandes de trépieds sont majestueuses et marquent ainsi l'importance accordée à celles-ci par la communauté des Akraiphieus qui contrôle le sanctuaire. Le trépied affirme aussi le lien avec Apollon.

Le héros joue un rôle capital pour la cohésion des citoyens. Son sanctuaire situé à l'écart de la ville pour Anios et Ptoios, permet d'unir le centre urbain et la *chôra*. Le rôle du culte héroïque est de lier les hommes de la cité entre eux, soit en réservant le culte à ceux-ci, soit par des offrandes collectives des citoyens. Son rôle est aussi d'unir l'ensemble

⁶⁵⁵ Simonidès cf. dossier épigraphique n°2.

P. Guillon (1943), *Trépieds* 1, p. 50.11, Appendice II n°6.

IG VII 2734 ; P. Guillon (1943), *Trépieds* 1, p. 50.12, Appendice II n°7 ; A. Schachter, *Cults of Boeotia*, 1981 p. 86 note 1 (SEG 31-390).

P. Guillon (1943), *Trépieds* 1, p. 51.16, Appendice II 9.

P. Guillon (1943), *Trépieds* 1, p. 50.10, Appendice II 5.

P. Guillon (1943), *Trépieds* 1, p. 49.2 Appendice II.

P. Guillon (1943), *Trépieds* 1 p. 54.2 ; P. Guillon, « Offrandes et dédicaces du Ptoion II », *BCH* 87 (1963) p. 25 n°1.

P. Guillon (1943), *Trépieds* 1, p. 57 B,1 ; M. L. Lazzarini (1976) n°918.

⁶⁵⁶ P. Guillon (1943), *Trépieds* 1 58,B,2 ; M. L. Lazzarini (1976) n°919.

du territoire de la cité. Cela rejoint la dimension d'archégète qui caractérise le héros à Délos comme à Rhamnonte.

III.3.4. Aphrodite, Héra, Déméter et l'écriture

Seulement cinq objets de notre corpus sont offerts à Aphrodite : une amphore orientalisante à Naxos, une stèle à Paros, un bloc de pierre à Platanistos, et un fragment de colonne attribué à Aphrodite Pandémos ainsi qu'une statue offerte par Callias sur l'acropole d'Athènes⁶⁵⁷.

L'Aphrodite, dont la statue est consacrée par Pythodoros, est sans doute une Aphrodite Pandémos⁶⁵⁸. Cette déesse forge le lien commun entre tous les habitants de la cité afin de faire société. Or si l'inscription ne mentionne pas l'épiclèse, elle va tout de même dans le sens de celle-ci. La dernière partie de l'inscription, mutilée, a pour objectif de maintenir l'unité, de prévenir la division de la cité par la condamnation de calomnies sur l'origine de la richesse du dédicant. Aphrodite est aussi la déesse des succès, des compétences commerciales et maritimes. Pythodoros semble s'être enrichi considérablement et, en consacrant cette statue, il remercie la divinité. Les dédicaces de Paros et de Platanistos rappellent aussi les bienfaits que leurs auteurs ont reçus et pour lesquels ils sont reconnaissants envers la divinité.

Les offrandes inscrites pour Héra proviennent toutes de l'Héraion de Délos⁶⁵⁹. Quinze vases⁶⁶⁰ portent une inscription, dont six sont des offrandes de Déliennes⁶⁶¹

⁶⁵⁷ Naxos : *IG XII5* 184 ; *LSAG* (1961) 303.01.

Paros : *IG XII5* 219 ; *LSAG* (1961) 305.27. Paros 58.

Platanistos : *IG XII9* 43 ; *LSAG* (1961) 89.28 ; *CEG* (1983) 1 324.

Athènes : Pythodoros *cf.* dossier épigraphique n°19.

DAA (1949) n°136 ; *IG I³* 876. Agora I, 5128.

⁶⁵⁸ Vinciane Pirenne-Delforge, *L'Aphrodite grecque. Contribution à l'étude de ses cultes et de sa personnalité dans le panthéon archaïque et classique*. *Kernos* Suppl. 4, Liège, 1994, p. 29.

⁶⁵⁹ Vinciane Pirenne-Delforge, Gabriella Pironti, *L'Héra de Zeus. Ennemie intime, épouse définitive*, Les Belles Lettres, Paris, 2016. Vinciane Pirenne-Delforge, « Héra, Apollon et l'Héraion de Délos à l'époque archaïque », in Alexandre Mazarakis-Ainian (*dir.*), *Les sanctuaires archaïques des Cyclades, recherches récentes*, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 91-104.

⁶⁶⁰ *ID* 33.

⁶⁶¹ Protomé offerte par Mnélaris : *ID* 33.1 ; *LSAG* (1961) 306.43a. Délos A 3529.

portées par des vases attiques. C'est l'écriture et notamment la graphie du verbe ἀνέθηκεν, avec les variations du η ou ε, qui est une caractéristique de l'écriture de Délos, comme l'a mis en évidence Francis Prost à propos du sanctuaire d'Anios⁶⁶². L'ensemble du matériel retrouvé pour l'édifice archaïque consacré à Héra, vases miniatures, figurines et protomés, témoigne d'un univers féminin confirmé par les offrandes. L'une des inscriptions mentionne le nom de la femme avec sans doute celui de son mari placé immédiatement en dessous⁶⁶³ :

Ἀριστοτέθη ἀνέθεκεν ἡέρει.

Βαϊκύλεῶ.

Aristothète a consacré à Héra.

Femme de Baikylès.



A photograph of a stone inscription with two lines of ancient Greek text. The first line reads 'ΑΡΙΣΤΟΤΕΘΗΑΝΕΘΕΚΕΝΗΕΡΕΙ.' and the second line reads 'ΒΑΙΚΥΛΕΩ.' The characters are hand-drawn in a simple, slightly irregular style.

Figure 55 *Reproduction de l'inscription dédicatoire d'Aristothète.*

Ce peut être également le cas avec l'offrande de Boulè⁶⁶⁴ :

βῶλη [ἡ(ἔ)ρ]εῖ ἀν[έθε]κε Ερ— — —.

Boulè a consacré à Héra, femme de Er- (ou fille de Er-)

Skyphos attique à figures noires offert par Aristothète : *ID 33.2 ; LSAG 306.43c*. Délos B6138.

Lécythe attique à figures noires offert par Phanylis : *ID 33.3 ; LSAG 306.43f*. Délos B 6136.

Coupe attique à figures noires offerte par Epignote : *ID 33.4 ; LSAG 306.43b*. Délos B6107.

Cothon corinthien offert par Proxène : *ID 33.14 ; LSAG 306.43e*. Délos B6174.

Coupe attique à figures rouges offerte par Boulè : *ID 33.10 ; LSAG 306.43d*. Délos B6109.

⁶⁶² Francis Prost, « L'alphabet des Déliens à l'époque archaïque », in Christel Müller et Francis Prost (dir.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002, p. 305-328.

⁶⁶³ *ID 33.2 ; LSAG 306.43c*. Délos B6138.

⁶⁶⁴ *ID 33.10 ; LSAG 306.43d*. Délos B6109.

Héra est la déesse du mariage, essentiel au fonctionnement et à la reproduction de la société, et son sanctuaire sur le mont Cynthe est associé à celui de son époux Zeus. Toutefois, si Héra reçoit principalement des offrandes de Déliennes – 6 offrandes inscrites sur 7 conservant un nom, la majorité des offrandes ne porte pas de dédicace inscrite – il n'y a pas, à notre connaissance, comme pour le sanctuaire d'Anios, d'interdiction formelle d'accès aux étrangers.

Héra reçoit également l'offrande d'une coupe corinthienne percée de deux trous qui devaient permettre de la suspendre. Le texte est peint à l'intérieur de la coupe et mentionne le nom de trois *tamiai*, trésoriers⁶⁶⁵ :

ταμίαι Πύρ(ρ)ος Φέδ[ι]λος Μόλῃς.

Pyrrhos, Phed(i)los/Pheid(y)los et Molès, *tamiai*.

Cette offrande qui émane de fonctionnaires du sanctuaire montre que les dédicaces à Héra ne sont pas exclusivement féminines. Elle ouvre en outre, le sanctuaire sur une dimension publique. Héra est la déesse reine et elle reçoit des offrandes de magistrats.

Déméter, qui est honorée à Hysiai, à Paros, au Xomburgo de Tenos et surtout à Eleusis, reçoit peu d'offrandes privées. La plupart des inscriptions qui mentionnent cette divinité sont soit des règlements du sanctuaire, soit des offrandes d'un *koinon* comme celui des Platéens à Hysiai.

III.3.5. Artémis, Zeus et les autres...

Artémis se voit offrir neuf objets inscrits. Cette divinité semble demeurer dans la sphère de la féminité. A Brauron, comme à Athènes, les deux objets du début du V^e siècle sont un miroir et un manche de miroir, offerts par des femmes⁶⁶⁶. Dans le Délion de Paros,

⁶⁶⁵ ID 33.15 ; LSAG (1961) 297.n2. Délos B6178.

⁶⁶⁶ Brauron : I. Papademetriou, *EAH* 1961, 28, p. 33 ; G. Daux, « Chronique des fouilles et découvertes archéologiques en Grèce en 1961 », *BCH* 86, 1962, p. 676-679 ; J. et L. Robert, *BE* 1963 n°91 ; D. Peppas-Delmousou, in D. Knoepfler, N. Quellet (ed.), *Comptes et inventaires dans la cité*

ce sont les offrandes d'une femme également, Téléstodikè, qui demeurent. Nous les avons déjà étudiées⁶⁶⁷. A Délos, Artémis reçoit la *korè* de Nikandrè⁶⁶⁸ : elle est mentionnée dans l'inscription comme « l'Archère dont les traits portent loin », épithète qui rappelle au féminin celle d'Apollon. La dédicante se présente avec sa parenté mais en mentionnant sa sœur et non pas un parent masculin. Le sanctuaire d'Artémis est contigu à celui de son frère. A Despotiko, ce sont les deux divinités qui se voient consacrer des fragments de poterie avec les initiales de leurs noms. Enfin à Amarynthos, le sanctuaire d'Artémis Amarysia, qui est en cours de fouilles par l'Ecole suisse d'archéologie a livré un fragment de rouelle en bronze du VII^e siècle qui conserve partiellement le nom d'un(e) dédicant(e) « Théog- »⁶⁶⁹. Cet objet a été trouvé dans une fosse dont les fouilleurs ne sont pas certains qu'elle fût à l'intérieur de l'espace sacré à l'époque archaïque⁶⁷⁰. Une formule de malédiction sur une anse de cruche datée du VII^e siècle a été également mise au jour⁶⁷¹. Il s'agit du principal lieu de culte des Erétriens en dehors des murs de la cité.

grecque. Actes du colloque international d'épigraphie tenu à Neuchâtel du 23 au 26 septembre 1986 en l'honneur de Jacques Tréheux, Neuchâtel 1988, p. 334 (SEG 37-45) ; IG I³ 985.

Athènes : J.-Y. Empereur, « Collection Paul Canellopoulos : petits objets », BCH 105, 1981, p. 565 n°5 (SEG 31-41/1581) ; IG I³ 548bis. Canellopoulos inventaire 724.

⁶⁶⁷ IG XII5 215 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°144 ; LSAG (1961) 305.34 ; M. L. Lazzarini (1976) n°803 ; CEG (1983) 1 414 ; D. Berranger, *Recherches sur l'histoire et la prosopographie de Paros à l'époque archaïque*, Clermont-Ferrand, 1992, n°6 (SEG 42-769) ; Ch. Löhr (2000) n°21.

IG XII5 216 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°110 ; M. L. Lazzarini (1976) n°726 ; CEG (1983) 1 413. Cf. p. 203.

⁶⁶⁸ Cf. dossier épigraphique n°33. Cf. p. 186.

⁶⁶⁹ *Ant. Kunst* 58 2015, B1877, *BE* 2015 n°336.

⁶⁷⁰ Je remercie Thierry Theurillat pour les précisions qu'il a pu m'apporter à propos des fouilles de ce site.

⁶⁷¹ Rapport interne ESAG 2014. De nombreux tessons ont été mis au jour également.

Figure 56 *Fragment de rouelle de bronze portant une dédicace, découvert à Amarynthos (VII^e siècle).*

Cependant, à Délos c'est bien un homme, Eupolis, qui consacre un chapiteau à la déesse⁶⁷².

Zeus reçoit également plusieurs offrandes inscrites et de nombreux graffiti sur des tessons, que ce soit au Parnès, sur l'Hymette ou sur le Cynthe, donc toujours sur des sommets. Il est mentionné avec plusieurs épiclèses ou épithètes rassemblées dans le tableau suivant. La dernière colonne recense le nombre d'occurrences.

⁶⁷² Cf. dossier épigraphique n°34. Cf. p. 273.

Tableau 10 Tableau des épiclèses et épithètes de Zeus

Épiclèse ou épithète	Cité	Nombre d'occurrences	Références
Parnésios	Parnès	1	E. Mastrokostas (1983), « Grecia, Italia, Sicilia VIII-VII a.c. », <i>Annuario Sc. I. Athene</i> , 61 t. 3, p. 339-344, n°341 (SEG 33-244c).
Hykésios	Parnès	2	E. Mastrokostas, « Grecia, Italia, Sicilia VIII-VII a.c. », <i>Annuario Sc. I. Athene</i> , 61 t. 3, 1983, p. 339-344 (SEG 33-244d et e). Inv n°2502.
Oporeus	Akraiphia	1	IG VII 2733.
Hypathos	Paros	1	IG XII5 183.
Elasteros	Paros	3	IG XII Suppl. 208. IG XII5 1027 et Suppl. p 110 ; LSAG (1961) 305.35 ; Ch. Löhr (2000) n°22 ; J.-M. Carbon, S. Peels and V. Pirenne-Delforge, <i>Collection of Greek Ritual Norms (CGRN)</i> , Liège 2015, n°9 (http://cgrn.ulg.ac.be , consulté le 06.09.2017). Paros 76. SEG 13-449.
Herkeios	Athènes	1	IG I ² 452 ; CEG (1983) 1 285 ; IG I ³ 573 ; Ch. Löhr (2000) n°27 ; N. Kaltsas, A. Shapiro (ed.), <i>Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens</i> , A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 56 n°15 (SEG 58-57). MN X 7294.
Archégète	Sounion	1	IG I ² 830 ; IG I ³ 1024a et b ; H. R. Goette, <i>Sounion 34/35</i> (SEG 50-83). MN 3450.
Sémios	Hymette	1	M. K. Langdon, <i>A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos</i> (1976) n°2.

Hélikonios (?)	Thespies	1	A. Plassart, <i>BCH</i> 50 (1926), p. 385-386 n°1; <i>LSAG</i> (1961) 94.6 ; A. Schachter, <i>Cults of Boeotia</i> , 1981 p. 236 ; <i>SEG</i> 31-525. MN 10850.
------------------	----------	---	---

La diversité des épiclèses et le peu d'offrandes inscrites portant celles-ci – quinze sur trente-deux, en excluant les tessons de l'Hymette – ne permettent pas de distinguer un lien particulier entre l'offrande inscrite et une figure de Zeus. En outre, les épiclèses qu'il reçoit ne se retrouvent que dans un seul sanctuaire de notre étude, contrairement à celles d'Apollon ou d'Athéna.

Notre corpus rassemble quarante-cinq offrandes inscrites pour Héraclès qui sont, pour la plupart d'entre elles, des tessons ou des fragments de poterie. Toutes proviennent de Béotie – Ptoion⁶⁷³, Coronée, Tanagra, Thespies et Thèbes – sauf une statue d'Histiée⁶⁷⁴ et une colonne de trépied et deux *lébès* d'Erétrie⁶⁷⁵.

Les autres divinités du panthéon honorées par des offrandes inscrites de notre corpus en reçoivent peu : ainsi de Dionysos, d'Hermès, de Poséidon, des Nymphes, de Némésis ou de Pan.

Dans la plupart des cas, les dédicaces sont faites en l'honneur d'une divinité qui n'est pas nommée dans l'inscription car l'offrande est présentée dans le cadre particulier d'un sanctuaire précis. Toutefois, à plusieurs reprises, comme c'est le cas des offrandes à Athéna Pronaia, il peut y avoir des offrandes à une divinité qui n'est pas « titulaire » du sanctuaire.

⁶⁷³ Il s'agit ici d'une statuette en bronze de 9 cm de haut : H. G. G. Payne, « A Bronze Herakles in the Benaki Museum at Athens », *The Journal of Hellenic Studies* Vol. 54, Part 2 (1934), pp. 163-174. Musée Benaki n°8059.

⁶⁷⁴ A. Kalogeropoulou, *Ἀρχεῖον Εὐβοϊκῶν Μελετῶν* 32, 1996-1997, p. 271-272 (*SEG* 47-1369) ; *EBGR* (1997) n°11 ; E. Sapouna-Sakellaraki, *Ἀρχαιολογικὸν Δελτίον. Μελέτες* 50 1995, 2000, p. 316 (*SEG* 49-1203 et corr. *SEG* 53-930) ; E. Sapouna-Sakellarakis, *Σύμπλεγμα Ηρακλή με λέοντα ἀπὸ τοὺς Ὠρεοὺς Ἰστιαίας. Συμβολή στη μελέτη της ἀρχαϊκῆς πλαστικῆς της Εὐβοίας*, Athènes, 2009. Cf. Figure 12 *Reproduction et statue d'Héraclès combattant le lion de Némée (2,20m)*. p. 106.

⁶⁷⁵ *Lébès* en céramique : *IG* XII9 257 ; *LSAG* (1961) 87.10 ; S. Huber, *Eretrie XIV L'Aire sacrificielle au Nord du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros*, Ecole suisse d'archéologie en Grèce, 2003, 2 vol. *Lébès* en bronze : *IG* XII9 272 ; *LSAG* (1961) 88.16. MN 7922.

Colonnnette sans doute pour un trépied : A. Altherr-Charon, F. Lasserre, *Etudes de Lettres*, série IV, tome 4, 1981 ; W. Luppe, *ZPE* 49 1982, 22 (*SEG* 31-806) ; D. Knoepfler *SEG* 36-795. Cf. p. 271.

Conclusion de la troisième partie

L'écriture dans le sanctuaire est un acte qui s'insère dans un rituel en quatre temps : le choix de l'objet, l'acte d'écrire, la consécration et le temps d'après, celui de la mémoire. Ecrire, c'est offrir à la divinité un savoir-faire, une *technè*. Ecrire, c'est montrer aux autres hommes ses capacités, ses richesses et protéger son bien. Ecrire, c'est aussi permettre de prolonger le rituel de consécration par la lecture ultérieure de l'inscription.

Mais l'écriture est un acte qui distingue les hommes des dieux. Si la dédicace fait entrer les deux parties dans une relation de don et contre-don, relation inégale faite de contrainte et de liberté, l'acte d'écriture est un acte proprement humain. Il n'y a pas de dieu spécifiquement associé à l'écriture, à l'exception peut-être de Zeus Sémios sur l'Hymette⁶⁷⁶ dont l'épiclèse pose question. Aucun dieu n'est représenté en train d'écrire ou de lire. Ils font la guerre et l'amour, ils mangent, ils boivent, ils chantent ou ils dansent. Mais ils n'écrivent pas et ne lisent pas, contrairement aux dieux scripteurs hittites ou au dieu scribe Thot en Egypte⁶⁷⁷. L'écriture est un acte humain qui permet aux hommes d'espérer atteindre une part d'éternité, par la dimension mémorielle que celle-ci permet et par le fait qu'ils établissent une relation avec la divinité. Or les dieux, par définition sont éternels et omniscients.

Pourtant l'écriture est également un acte dont les hommes s'enorgueillissent dans la mesure où l'offrande inscrite, même de quelques signes, procure un surplus de prestige au dédicant. Cette dédicace peut revêtir une dimension performative en cherchant à contraindre le dieu d'assurer sa protection ou de procurer des bienfaits. L'écriture dans le sanctuaire est sans doute autant destinée aux hommes, qui éventuellement liront et (re)connaîtront le dédicant, qu'aux dieux qui, eux, reçoivent la dédicace au cours du rituel, par le biais des paroles prononcées, et qui agrément, ou non, l'offrande faite en leur honneur. Néanmoins, la plupart des offrandes sont anépigraphes : leur compréhension par les autres hommes ne passe alors que par une transmission orale qui est plus limitée : quelques personnes peuvent connaître l'histoire de l'objet offert, c'est-à-dire le nom du dédicant et l'occasion de l'offrande mais mais celles-ci sont sans doute peu nombreuses. Le visiteur qui voit cette offrande ne peut pas deviner qui en est à l'origine. L'écriture fait le lien entre les hommes, malgré la diversité des pèlerins qui entrent dans un sanctuaire.

⁶⁷⁶ M. K. Langdon, *A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos* (1976) n°2.

⁶⁷⁷ Marcel Detienne, *L'écriture d'Orphée*, Gallimard, Paris, 1989, p. 104.

La relation qui s'instaure par le biais de l'offrande inscrite est une relation à trois entre le dédicant, la divinité et l'ensemble des visiteurs du sanctuaire. Or, dans les divinités de notre corpus, celles qui reçoivent le plus d'objets inscrits sont celles qui ont à voir avec la formation de la communauté civique et ce, au moment même de la mise en place des cités. Ainsi, Athéna est la divinité poliade d'Athènes, Aphrodite est honorée comme « Pandémios », Apollon est le dieu archégète et les héros semblent honorés, ainsi qu'Héra à Délos, uniquement par des ressortissants de leur cité de tutelle. Héraclès, honoré en Béotie, est la divinité de Thèbes et son culte peut souligner la mainmise politique de la cité thébaine sur ses voisines.

L'inscription marque le lien entre le dédicant et la divinité mais la divinité est, elle, chargée d'assurer le lien entre les hommes. C'est particulièrement net avec les offrandes des Akraïphiens à Apollon Ptoios.

Les offrandes d'une cité ou d'un *koinon* peuvent également entrer dans un rituel de fondation, de reconnaissance des liens établis entre des hommes qui considèrent qu'ils appartiennent au même groupe et qui se placent sous la protection d'une divinité.

Conclusion

L'enquête menée sur l'écriture, les écritures, dans les sanctuaires grecs à l'époque archaïque et au début de l'époque classique, à partir d'un corpus de près de 600 inscriptions dans l'espace de l'Attique, de l'Eubée, des Cyclades et de la Béotie nous permet d'aboutir à un certain nombre de conclusions.

L'écriture dans les sanctuaires est un geste de transmission. Transmission de la mémoire d'une personne ou d'un événement lors de la dédicace par un particulier, ou par un groupe d'individus constitués en cité ou en *koinon* ; transmission d'une décision publique, lorsque des décrets ou des règlements sont exposés. Cette transmission implique trois acteurs : celui qui offre l'objet inscrit – qui peut être ou non celui qui l'a écrit ; une divinité à laquelle l'offrande est dédiée – divinité qui est nommée ou pas ; et le visiteur – lecteur qui chemine dans le sanctuaire et qui peut voir, lire et comprendre l'inscription. Elle s'opère dans différents contextes, spatial, religieux, historique et politique, voire littéraire, que nous avons essayé d'établir.

Contexte spatial : la place de l'offrande dans le sanctuaire et de l'inscription sur l'objet, rendent l'écriture visible, ou non, et éventuellement lisible pour qui sait la déchiffrer. L'écriture entre dans la composition du paysage du sanctuaire. Pour qu'une inscription soit lisible, il faut qu'elle soit bien gravée, placée en vue – sur le chemin des visiteurs et à hauteur des yeux – et parfois rehaussée de rouge. Pour la porter, il n'y a pas d'objet privilégié. Une dédicace se trouve aussi bien sur des trépieds ou des *kouroi* que sur des tessons ou des objets banals, réutilisés dans le contexte de l'offrande. Toutefois, l'inscription doit permettre de distinguer l'offrande et donc son dédicant, surtout dans un paysage saturé d'objets, comme c'est le cas dans les sanctuaires. Or un petit objet, *a fortiori* un tesson, ne le permettent pas. Il s'agit alors pour le dédicant d'entrer en relation personnelle avec la divinité par un geste particulier.

Contexte religieux : l'inscription se place clairement dans un système de don et contre-don avec la divinité, même si la relation entre le dédicant et la divinité est toujours inégale. L'écriture rend visible les relations entre les hommes et les dieux, relations qui sont, par nature, invisibles. Par son inscription, le dédicant peut remercier la divinité, et donc rappeler une action passée, ou attendre un geste du dieu en souhaitant un bienfait à l'avenir. Il peut aussi placer son bien sous la protection de la divinité, en offrant à cette

dernière une petite part de ce qu'il cherche à protéger. L'écriture prend ainsi une dimension performative. Il n'y a pas de divinité qui soit plus particulièrement honorée par des offrandes inscrites, même si Athéna et Apollon reçoivent, dans notre corpus, les plus nombreuses dédicaces, ce qui tient sans doute au choix de l'espace retenu.

Nous avons remarqué qu'il n'y a pas non plus de divinité de l'écriture et pas même de divinité qui sache lire ou écrire. La communication des dieux en direction des hommes passe par des actes – interprétés comme divins par les hommes – ou par des paroles dans le cadre de sanctuaires oraculaires. Dans ce cas, la parole du dieu peut être mise par écrit afin d'en conserver l'énoncé exact, ce qui replace l'écriture dans la transmission. L'écriture demeure une activité proprement humaine.

Contexte historique et politique : un objet inscrit peut être détruit ou modifié selon les aléas politiques de la cité dans laquelle se trouve le sanctuaire : guerre, exil ou ostracisme du dédicant, ou plus simplement, réaménagement du sanctuaire, à la suite de travaux par exemple. Par ailleurs, le choix d'une écriture intrusive, c'est-à-dire d'une écriture étrangère au sanctuaire, est un élément de revendication identitaire important pour un étranger à la cité qui offre un objet dans le sanctuaire. Son écriture le distingue des autres dédicants et des autres visiteurs. Il y a ainsi des écritures différentes dans un même sanctuaire et parfois des interdits qui limitent les consécration. Dans certains sanctuaires, des normes établies, qui interdisent des offrandes étrangères, peuvent renvoyer à un contexte particulier dans lesquels seuls les habitants d'une cité donnée ont le droit de consacrer dans le sanctuaire.

L'écriture marque aussi des frontières entre les hommes : entre ceux qui savent écrire et lire et ceux qui ne savent pas ; entre ceux qui savent écrire et lire dans le dialecte du sanctuaire et les étrangers. Donc l'écriture sépare les hommes comme elle distingue les hommes des dieux. Mais l'écriture rassemble aussi, elle relie, par delà le temps, en facilitant la transmission d'une mémoire. L'objet inscrit offert dans le sanctuaire est un *mnèma*, un monument qui conserve la mémoire d'une action passée ou d'un individu. Néanmoins, souvent, le visiteur – lecteur aura besoin d'un exégète s'il souhaite identifier précisément le dédicant.

Contexte littéraire : l'écriture peut emprunter à la littérature, surtout par l'emploi de formules métriques mais aussi par l'emploi d'épithètes homériques pour caractériser les divinités par exemple.

L'écriture peut enfin être ludique – un jeu de banquet, notamment l'inscription d'abécédaires ou parfois d'insultes – et, cependant être offerte à la divinité. L'offrande d'un simple abécédaire témoigne de la valeur accordée à la maîtrise de l'écriture dans la société. Cette valeur accordée fait entrer l'écriture dans les modes de reconnaissance sociale. L'écriture participe à l'*agôn*, à la compétition qui est très importante dans la société grecque. Mais offrir un tesson inscrit est aussi un geste privé, presque intime, entre le dédicant et la divinité : il n'y a pas de publicité, pas de proclamation pour que les autres hommes aient connaissance de cette modeste offrande inscrite.

Nous pensons avoir montré que l'écriture dans le sanctuaire est à la fois une marque de prestige et un outil pratique d'information.

Marque de prestige, l'écriture donne une valeur supplémentaire à un objet banal. Elle peut même, à elle-seule, être une offrande, lorsqu'il s'agit par exemple d'un *graffito* sur un tesson déposé sur un autel avant qu'il ne soit enfoui dans une fosse. L'écriture est une marque de prestige également lorsque l'objet offert porte la signature d'un artisan connu qui place son nom en plus de celui du dédicant, et montre que ce dernier a la fortune nécessaire pour offrir cet objet de prix. L'écriture est une marque de prestige lorsqu'elle rend grâce pour une victoire, notamment aux concours, et grave ainsi, dans le marbre ou le bronze, le nom du vainqueur pour la postérité.

Mais l'écriture est, également, un outil pour rappeler l'appartenance d'un objet au sanctuaire ou pour informer d'une décision officielle. Dans notre enquête, les textes publics conservés sur plaque de bronze ou sur stèle de marbre datent de la seconde moitié du VI^e siècle ou du V^e siècle. Toutefois, nous ne pouvons pas exclure que des textes officiels aient été placés auparavant dans les sanctuaires, lieux centraux de la vie des Grecs. Ils devaient être inscrits sur des supports périssables, notamment du bois, et ils ont disparu.

L'écriture dans le sanctuaire se situe aux frontières du public et du privé. Consacrer un objet inscrit est un acte individuel, relevant d'un choix privé et répondant à des motivations personnelles. Mais l'offrande se place dans le sanctuaire, c'est-à-dire dans un lieu public. L'inscription rend publique l'identité, et éventuellement les motivations, qui ont conduit à cette consécration. Les objets inscrits n'avaient pas vocation à être cachés : il faut qu'ils soient lus, principalement par les autres hommes présents dans le sanctuaire. Néanmoins, une petite offrande déposée dans un *naos* ou un trésor n'est pas visible et

n'est donc pas lisible par les visiteurs, ce qui place l'auteur de l'offrande dans une relation privée avec la divinité, même si le geste de consécration a pu être visible par les personnes présentes à ce moment-là. Si la consécration d'un petit objet ne se faisait pas devant une foule, il ne s'agissait pas pour autant d'une cérémonie à proprement parler « privée ». Ces offrandes ont, simultanément, une dimension publique, dans la mesure où elles sont parfois inscrites sur les inventaires qui sont gravés sur des stèles dans les sanctuaires.

L'écriture dans le sanctuaire est souvent une écriture exposée, à la vue de tous, et cette dimension est prise en compte dans la disposition des inscriptions sur les objets, parfois même en fonction de la place que ces derniers devaient occuper dans le sanctuaire. L'écriture exposée est un mode d'affirmation de son statut social. En effet, les dédicaces construisent une identité singulière qui permet à l'individu, homme ou femme, de se distinguer de l'identité collective, sans toutefois se placer en dehors du groupe. Il n'y a pas de dédicace « originale » dans notre corpus. La société impose des normes que les individus respectent, normes qui peuvent être énoncées clairement ou non. L'identité singulière se construit donc au sein de la communauté.

Il nous a paru possible de mettre en évidence des évolutions dans l'énoncé des identités. Ainsi, l'utilisation du terme *υιός* se développe à partir du VI^e siècle, mais n'exclut jamais la pratique traditionnelle de la mention du nom du père au génitif pour marquer la filiation. Les dédicaces peuvent aussi inscrire le dédicant dans une parenté plus large, associant le père mais aussi les enfants et, éventuellement, le conjoint. En revanche, après les réformes de Clithène à Athènes en 508, l'identité est plus souvent énoncée par le nom, suivi du démotique. L'identité civique remplace alors l'identité familiale.

C'est également dans la seconde moitié du VI^e siècle que des artisans se présentent en tant que tels sur les inscriptions de l'acropole d'Athènes. Leur profession établit un statut social qu'ils revendiquent.

Ces évolutions de la formulation des dédicaces dans le contexte du sanctuaire expriment des transformations sociales. L'écriture peut alors être un moyen de compenser le manque « d'assise sociale » de ces nouveaux venus que sont les artisans ou les femmes. Inscrire leur nom, leur parenté, leur profession c'est pour eux garantir une forme de reconnaissance sociale durable.

Les écritures, comme les offrandes ou les gestes rituels, révèlent une part de l'identité d'une société. La construction d'une identité commune, d'un *koinon*, comme celui des Béotiens, passe par l'affirmation de son existence grâce à des offrandes inscrites placées dans des sanctuaires qui attirent beaucoup de visiteurs venus de différentes régions. Ces derniers lisent les dédicaces d'offrandes portant le nom du *koinon*. L'écriture prend, au V^e siècle, une dimension de plus en plus politique.

Enfin, nous pensons avoir mis en valeur l'importance des rituels liés aux écritures. Offrir un objet inscrit implique un rituel particulier. En effet, lors de la consécration de l'objet, le texte qu'il porte devait être évoqué, à moins que ce texte ne soit qu'une trace de ce qui a été énoncé. La dédicace écrite conserve des informations qui étaient, au moins en partie, prononcées : le nom du dédicant, celui de la divinité honorée, et l'occasion de l'offrande. Mais, comme nous l'avons vu, les dédicaces n'étaient pas lues lors du rituel de consécration. Quant à celui qui offre, il n'a pas besoin de préciser qui il est. De même, il n'a pas besoin de dire quel objet il offre puisque ce dernier est visible par les personnes présentes dans le sanctuaire. Or plusieurs dédicaces conservent la mention du support, soit de manière précise, soit en employant le terme d'*agalma*.

L'écriture sur l'objet offert entre ainsi dans plusieurs temporalités : le passé de l'action, le présent du rituel, le futur de la lecture qui réactive le rituel. Chaque lecture de l'objet rend présents le dédicant et l'occasion de son offrande. L'écriture dans le sanctuaire est gage d'éternité pour le dédicant.

Ainsi, l'écriture dans le sanctuaire à l'époque archaïque et au début de l'époque classique est un geste rituel et un acte social à la fois. L'écriture est la matérialisation de l'offrande à la divinité par un particulier ou un groupe, mais les inscriptions sont bien destinées à la communauté. L'écriture place en effet celui qui offre un objet portant une inscription dans un système de relations verticales avec la divinité, et horizontales avec ses pairs. Ces relations ont des temporalités différentes, mais l'écriture dans le sanctuaire s'adresse autant aux autres hommes qu'aux dieux. Elle peut compenser un manque de « savoir partagé » dans la mesure où de plus en plus de personnes, de statut sociale et d'horizons différents offrent des objets aux divinités. L'offrande non-inscrite fait courir le risque pour le dédicant de passer inaperçu et de ne pas resté identifié dans le futur.

La poursuite de cette enquête pourrait s'orienter vers des espaces laissés de côté ici comme la Crète. Celle-ci a été exclue de cette recherche, alors même que le nombre d'inscriptions y est important, en particulier parce que l'île présente des systèmes d'écriture bien différents de ceux que nous pouvons trouver dans l'espace retenu. En outre, la répartition des types d'inscriptions est différente. Pour l'époque archaïque, la Crète n'a livré que cinq *graffiti* et vingt-et-une dédicaces⁶⁷⁸. En revanche, elle a livré trente-trois textes légaux comme la loi de Dréros⁶⁷⁹, la plus ancienne, datée de la deuxième moitié du VII^e siècle. Selon Javier de Hoz, la différence entre le nombre d'inscriptions dédicatoires et celui de textes légaux en Crète par rapport à ce que nous avons observé à Athènes, ou dans les autres régions de notre enquête, relève d'une « attitude sociale qui ne favorisait pas certains types d'expression écrite ». Une étude approfondie s'avèrerait nécessaire pour comprendre une telle différence.

Toutefois, cet exemple montre encore que l'écriture dans les sanctuaires est une pratique sociale et rituelle à la fois : c'est ce qui m'a intéressé dans cette recherche ; c'est aussi ce que j'espère avoir démontré à partir de mon corpus d'inscriptions.

⁶⁷⁸ Javier de Hoz, « Les écritures », in Roland Etienne (dir.), *La Méditerranée au VII^e siècle av. J.-C. (essais d'analyses archéologiques)*, de Boccard, Travaux de la Maison René-Ginouvès 7, Paris, 2010, p. 75.

⁶⁷⁹ Henri van Effenterre et Françoise Ruzé, *Nomima. Recueil d'inscriptions politiques et juridiques de l'archaïsme grec*, 2 t., CEFR n° 188, 1994-1995, p. 306-308 n° 81.

Bibliographie

Les références des périodiques sont celles de L'Année Philologique. Concernant les sources littéraires, sauf mention contraire, nous avons utilisé les éditions de la Collection des Universités de France aux Belles Lettres.

- *Cité sous terre. Des archéologues suisses explorent la cité grecque d'Erétrie*, Infolio éditions, 2010.
- *Euboica. L'Eubea e la Presenza euboica in Calcidica e in Occidente*, Centre Jean Bérard 16, Naples, 1998.
- « Pratiques d'écriture », *Annales, Histoire, Sciences Sociales*, n° 4-5, juillet-octobre 2001.
- Géza Alföldy et Silvio Panciera (dir.), *Inchriftliche Denkmäler als Medien der Selbstdarstellung in des römischen Welt*, Stuttgart, 2010.
- Antoinette Altherr-Charon et François Lasserre, « Héraclès à Erétrie, une nouvelle inscription agonistique archaïque », *Etudes de Lettres*, série IV, tome 4, 1981, Lausanne, p. 25-35.
- Stéfos Anastase, *Apollon dans Pindare*, Athènes, 1975.
- K. Andrioménou, *Τάναγρα. Η άνασκαφή του νεκροταφείου (1976-1977, 1989)*, Athènes 2007.
- Erica Morais Angliker, « Worshiping the Divinities at the Archaic Sanctuaries in the Cyclades », in Alexandre Mazarakis-Ainian (dir.), *Les sanctuaires archaïques des Cyclades, recherches récentes*, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 29-53.
- Arjun Appadurai (ed.), *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge University Press, 1986.
- Vassilios Aravantinos, « A New Inscribed *Kioniskos* from Thebes », *The Annual of the British School at Athens*, n°101, 2006, p. 369-377.
- Vassilios Aravantinos, *The Archaeological Museum of Thebes*, John S. Latsis Public Benefit Foundation, Athènes, 2010.
- Vassilios Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in Nikolaos Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 150-210.

- Amalia Avramidou, « Women Dedicators on the Athenian Acropolis and their Role in Family Festivals : The Evidence for Maternal Votives between 530-450 BCE », *Cahiers « Mondes Anciens »*, 6, 2015.
- Vincent Azoulay, *Xénophon et les grâces du pouvoir, De la charis au charisme*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2004.
- J. A. Baird, Claire Taylor (dir.), *Ancient Graffiti in Context*, Routledge, New-York, Londres, 2011.
- Vasiliki Barlou, *Die archaische Bildhauerkunst von Paros*, Reichert Verlag, Wiesbaden, 2014.
- Manuel Baumbach, Andrej Petrovic, Ivana Petrovic (dir.), *Archaic and Classical Greek Epigram*, Cambridge University Press, 2010.
- Lorenz E. Baumer, *Kult im Kleinen, Ländliche Heiligtümer spätarchaischer bis hellenistischer Zeit Attika, Arkadien, Argolis, Kynouria, Internationale Archäologie*, 81, 2004.
- Laurence Baurain-Rebillard, « Les vases “communicants” à Athènes », *Ktèma*, 23, 1998, p. 125-135.
- Danièle Berranger, *Recherches sur l'histoire et la prosopographie de Paros à l'époque archaïque*, Faculté des Sciences Humaines de l'université Blaise Pascal, fasc. 36, Clermont-Ferrand, 1992.
- Jean-Marie Bertrand, *De l'écriture à l'oralité : lectures des lois de Platon*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1999.
- Peter Bing, Jon Steffen Bruss (dir.), *Brill's Companion to Hellenistic Epigram*, Brill, Leiden – Boston, 2007.
- Léon Bizard, « Fouilles du Ptoion (1903) », *BCH* 44, 1920, p. 227-262.
- Carl W. Blegen, « Inscriptions on Geometric Pottery from Hymettos », *AJA* 38-1, 1934, p. 10-28.
- John Boardman *et alii*, « Greek Dedications », *ThesCRA I, Processions, sacrifices, libations, fumigations, dedications*, The J. Paul Getty Museum, Los Angeles, 2004, p. 269-318.
- John Bodel, « Sacred Dedications : A Problem of Definitions », in John Bodel et Mika Kajava (dir.), *Dedicatio Sacra Nel Mondo Greco-Romano, Diffusione, funzioni, tipologia*, Acta Instituti Romani Finlandiae, vol. 35, 2009, p. 17-30.
- Pierre Bonnechère, « Les oracles de Béotie », *Kernos* n°3, 1990, p. 53 – 65.

- Félix Bourriot, *Banausos – Banausia et la situation des artisans en Grèce classique*, Georg Olms Verlag, Hildesheim, 2015.
- Ewen Bowie, « Marathon in Fifth-Century Epigram », in Kostas Buraselis – Katerina Meidani (dir.), *Marathon, the Battle and the Ancient Deme*, Institut du Livre A. Kardalitsa, Athènes, 2010, p. 203-219.
- Ewen Bowie, « Epigram as narration », in Manuel Baumbach, Andrej Petrovic, Ivana Petrovic (dir.), *Archaic and Classical Greek Epigram*, Cambridge University Press, 2010, p. 313-384.
- Alan K. Bowman et Greg Woolf (éd.), *Literacy and power in the ancient world*, Cambridge University Press, 1994.
- Eva Andrea Braun-Holzinger, Ellen Rehm, *Orientalischer Import in Griechenland im frühen 1. Jahrtausend v. Chr (Alter Orient und Altes Testament)*, Ugarit, Münster, 2005.
- Jan Maarten Bremer, « Greek Hymns », in H. S. Versnel (dir.), *Faith, Hope, and Worship : Aspects of Religious Mentality in Ancient World*, Leiden, Brill, 1981, p. 193-215.
- Alain Bresson, Anne-Marie Cocula et Christophe Pebarthe, *L'écriture publique du pouvoir. Etudes 10, Ausonius, de Boccard, Paris, 2005.*
- Alain Bresson, « La parenté grecque en palindrome », in Alain Bresson, Marie-Paule Masson, Stavros Perentidis et Jérôme Wilgaux (dir.), *Parenté et société dans le monde grec de l'Antiquité à l'âge moderne*, Ausonius, Bordeaux, 2006, p. 11- 23.
- Michel Briand, « Le vocabulaire grec de la dédicace, du rite au discours », in Jean-Claude Julle (dir.), *Pratiques latines de la dédicace*, Classiques Garnier, Paris, 2014, p. 25-46.
- Thomas Brisart, *Un art citoyen, Recherches sur l'orientalisation des artisanats en Grèce proto-archaïque*, Classe des Lettres, Académie Royale de Belgique, 2011.
- François Bron et André Lemaire, « Les inscriptions araméennes de Hazaël », *Revue d'Assyriologie et d'archéologie orientale*, 83-1, 1989, p. 35-44.
- Pierre Brulé, « “La cité est la somme des maisons” : un commentaire religieux », *Kernos suppl.* 15, 2005, p. 27-53.
- Pierre Brulé et Sylvain Lebreton, « La Banque de données sur les épiclèses divines (BDDE) du Crescam : sa philosophie », *Kernos [En ligne]*, 20 | 2007, mis en ligne le

24 mai 2011, consulté le 21 octobre 2016. URL : <http://kernos.revues.org/189> ; DOI : 10.4000/kernos.189.

- Pierre Brulé, « Le langage des épiclèses dans le polythéisme hellénique (l'exemple de quelques divinités féminines) », *Kernos* [En ligne], 11 | 1998, mis en ligne le 21 avril 2011, consulté le 22 octobre 2016. URL : <http://kernos.revues.org/1214> ; DOI : 10.4000/kernos.1214.
- Pierre Brulé, *Comment percevoir le sanctuaire grec ?*, Les Belles Lettres, Paris, 2012.
- Patrice Brun, *Impérialisme et démocratie à Athènes : inscriptions de l'époque classique*, A. Colin, Paris, 2005.
- Philippe Bruneau, « L'autel de cornes à Délos », *CRAI* (1995), p. 321-339.
- Walter Burkert, *La religion grecque à l'époque archaïque et classique*, Picard, Paris, 2011.
- Doroty Burr, « A Geometric House and a proto-attic Votive Deposit », *Hesperia* 2, 1933, p. 542-640.
- Aude Busine, *Les Sept Sages de la Grèce antique*, de Boccard, Paris, 2002.
- Mario Burzachechi, « Oggetti parlanti nelle epigrafi greche », *Epigraphica*, déc. 1962, p. 3-54.
- Patricia A. Butz, « Prohibitionary Inscriptions, Ἐένοι, and the Influence of the Early Greek Polis », in Robin Hägg (ed.), *The Role of Religion in the Early Greek Polis, Proceedings of the Third International Seminar on Ancient Greek Cult, 16-18 octobre 1992*, Stockholm, 1996, p. 75-95.
- Francis Cairns, « The "Laws of Eretria" ("IG" XII. 9 1273 and 1274) : Epigraphic, Legal, Historical, and Political Aspects », *Phoenix*, Vol. 45-4, 1991, pp. 296-313.
- Claude Calame, « Les Hymnes homériques, modalités énonciatives et fonctions », *Métis*, 9-1, 1994, p. 391-400.
- Laurent Capdetrey, Jocelyne Nelis-Clement, *La circulation de l'information dans les études antiques*, Etudes 14, Ausonius, de Boccard, Paris 2006.
- Laurent Capdetrey, Yves Lafond (dir.), *La cité et ses élites. Pratiques et représentations des formes de domination et de contrôle social dans les cités grecques*, Actes du colloque de Poitiers, 19-20 octobre 2006, Ausonius, Bordeaux, 2010.

- Laurent Capdetrey, « Mobilités grecques, histoire en mouvement », in Laurent Capdetrey, Julien Zurbach (dir.), *Mobilités grecques. Mouvements, réseaux, contacts en Méditerranée, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique*, Scripta Antiqua 46, Ausonius, Bordeaux, 2012, p. I-VI.
- Cléo M. Carastro, « Les liens de l'écriture. *Katádesmoi* et instances de l'enchaînement », in Michel Cartry, Jean-Louis Durand, Renée Koch-Piettre (dir.), *Architecturer l'invisible. Autels, ligatures, écritures*, Turnhout, Brepols, 2010, p. 263-292.
- Cléo M. Carastro, « Fabriquer du lien en Grèce ancienne : serments, sacrifices, ligatures », *Mètis*, n°10, 2012, p. 77-105.
- Jan-Matthieu Carbon et Vincianne Pirenne-Delforge, « Beyond Greek "Sacred Laws" », *Kernos* 25 2012, p. 163-182.
- Riccardo Di Cesare, « Sull'Apollon dei Nassii a Delo e le iscrizioni della base », *Eidolon* 1, p. 23-60.
- Pierre Chantraine, « Les verbes grecs signifiant "lire" αναγιγνώσκω, ἐπιλέγομαι, ἐντυγχάνω, ἀναλέγομαι », in *Παγκάρπεια Mélanges Henri Grégoire*, t. II, Bruxelles, 1950, p. 115-126.
- Pierre Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque, histoire des mots*, Klincksieck, Paris, 1999.
- André Charbonnet, « Le dieu aux lions d'Erétrie », *Annali Archeologia e Storia Antica* 8, Dipartimento di studi del mondo classico, 1986, p. 117-173.
- Pierre Chastang, « Ecriture », in Claude Gauvard et Jean-François Sirinelli (dir.), *Dictionnaire de l'historien*, PUF, Paris, 2015, p. 198-201.
- A. Chatzidimitriou, *AD* 52B 1997, p. 407-409.
- A. Chatzidimitriou, « Θραύσμα ανάγλυφου πίθου από τους Ζάρακες Καρυστίας », *Αρχαιογνωσία* 12 (2003-2004), p. 181-196.
- A. Chatzidimitriou, « Ενεπίγραφο ὄστρακα ἀπὸ τοὺς Ζάρακες Καρυστίας », *Horos* 17-21 (2004-2009), p. 521-540.
- A. Chatzidimitriou, « Χάλκινο ενεπίγραφο σταθμίο από τους Ζάρακες Καρυστίας », *AETHSE Acts of the Archeological Meeting of Thessaly and Central Greece* 1 (2003) [2006], p. 1077-1092.
- Despina Chatzivasiliou, *Dispositifs rituels et urbanisation en Grèce archaïque : le cas*

d'Athènes et de l'Attique, EPHE ULB, thèse non publiée soutenue en 2013.

- Kevin Clinton, *Eleusis. The Inscriptions on Stone : Documents of the Sanctuary of the two Goddesses and Public Documents of the Deme*, BAAH, 236 et 259, Athènes, 2005-2008.
- Gwenola Cogan, « Les concours des cités, lieux d'échange et de diffusion », in Marie-Claire Ferriès, Maria Paola Castiglioni, Françoise Létouban (dir.), *Forgerons, élites et voyageurs d'Homère à nos jours*, Presses Universitaires de Grenoble, 2013, p. 107-126.
- André Corlu, *Recherches sur les mots relatifs à l'idée de prière, d'Homère aux tragiques*, Klincksieck, Paris, 1966.
- Francis Croissant, « Les *Kouroi* du Ptoion », *Revue Archéologique*, 1977, p. 87-94.
- Marija Dalbello, Mary Shaw (dir.), *Visible Writings, Cultures, Forms, Readings*, Rutgers University Press, New Brunswick, New Jersey, London, 2011.
- Véronique Dasen, Marcel Piérart (dir.), *Idia kai Dèmosia : les cadres « privés » et « publics » de la religion grecque antique*, Kernos Supplément 15, Liège, 2013.
- Michèle Daumas, *Cabiriaca, Recherches sur l'iconographie du culte des Cabires*, de Boccard, Paris, 1998.
- Georges Daux, « Chronique des fouilles 1964 », *BCH* 89, 1965, p. 908-916.
- Georges Daux, « Chronique des fouilles 1965 », *BCH* 90, 1966, p. 936- 943.
- John Davies, John Wilkes (dir.), *Epigraphy and the Historical Sciences*, Oxford University Press, 2012.
- Joseph W. Day, « Interactive Offerings : Early Greek Dedicatory Epigrams and Ritual », *Harvard Studies in Classical Philology*, n° 96, 1994, p. 37-74.
- Joseph W. Day, « Poems on Stone : the Inscribed Antecedents of Hellenistic Epigram », in Peter Bing, Jon Steffen Bruss (dir.), *Brill's Companion to Hellenistic Epigram*, Brill, Leiden – Boston, 2007, p. 29-47.
- Joseph W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication : Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010.
- Vincent Debiais, *La croisée des signes. L'écriture et les images médiévales (800-1200)*, Le Cerf, Paris, 2017.
- Marcel Detienne (dir.), *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Presses Universitaires de Lille, Lille, 1988.

- Marcel Detienne, « L'écriture et ses nouveaux objets intellectuels en Grèce », in Marcel Detienne (dir.), *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Presses Universitaires de Lille, 1988, p. 7-26.
- Marcel Detienne, « L'espace de la publicité : ses opérateurs intellectuels dans la cité », in Marcel Detienne (dir.), *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Presses Universitaires de Lille, 1988, p. 29-81.
- Marcel Detienne, *L'écriture d'Orphée*, Gallimard, Paris, 1989.
- Marcel Detienne, *Apollon le couteau à la main*, NRF, Gallimard, Paris, 1998.
- Matthew Dillon, *Girls and Women in Classical Greek Religion*, Routledge, London – New-York, 2002.
- Dimosthenis Donos, *Studien zu Säulen und Pfeilermonumenten der archaischen Zeit*, Hambourg, 2008.
- Jean Ducat, « Le Ptoion et l'histoire de la Béotie à l'époque archaïque », *REG* 77, 1964/2, n° 366-368, p. 283-290.
- Jean Ducat, « Pérrihantéria », *BCH* 88-2, 1964, p. 577-606.
- Jean Ducat, *Les Kouroi du Ptoion. Le sanctuaire d'Apollon Ptoieus à l'époque archaïque*, BEFAR 219, de Boccard, Paris, 1971.
- Jean Ducat, « La Confédération béotienne et l'expansion thébaine à l'époque archaïque », *BCH* 97, 1973, p. 59-73.
- Jean Ducat, « Fonctions de la statue dans la Grèce archaïque : kouros et kolossos », *BCH* 100, 1976, p. 239-251.
- Pierre Ducrey (dir.), *Erétrie. Guide de la cité antique*, Ecole Suisse d'Archéologie en Grèce, 2004.
- Georges Dumézil, *Apollon sonore et autres essais. Esquisses de mythologie*, Gallimard, Paris, 1987².
- Alain Duploux, « Les Eupatrides d'Athènes, "nobles défenseurs de leur patrie" », *Cahiers du Centre Gustave Glotz* 14, 2003, p. 7-22.
- Alain Duploux, *Le prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissance sociale en Grèce entre les X^e et V^e siècles avant J. -C.*, Les Belles Lettres, Paris, 2006.
- Roland Etienne, Nota Kourou, Eya Simantoni-Bournia, *H αρχαία Τήνος*, Athènes, 2013.
- Roland Etienne, « Délos et l'écriture », in Dominique Briquel, Françoise Briquel

Chatonnet (dir.), *Écriture et communication*, Paris, Édition électronique du CTHS (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2015, p. 96-110, <http://cths.fr/ed/edition.php?id=6954>.

- Roland Etienne (dir.), *Le Sanctuaire d'Apollon, Exploration Archéologique de Délos*, Ecole Française d'Athènes, à paraître.
- Frederick M. Fales « Rivisitando l'iscrizione aramaica dall'Heraion di Samo », in Alessandro Naso (dir.), *Stranieri e non cittadini nei santuari greci, Atti del convegno internazionale*, 2006, p. 230-252.
- Christopher A. Faraone, « Binding and Burying the Forces of Evil : The Defensive Use of "Voodoo Dolls" in Ancient Greece », in *Classical Antiquity*, 10-2, octobre 1991, p. 165-205.
- Robert Flacellière, « Plutarque et les oracles béotiens », *BCH* 70, 1946, p. 199-207.
- Theodora Suk Fong Jim, *Sharing with the Gods, Aparchai and Dekatai in Ancient Greece*, Oxford University Press, 2014.
- John M. Fossey et Albert Schachter, *Actes du deuxième congrès international sur la Béotie antique*, Montréal, 2-4 novembre 1973, *Teiresias Supplément 2*, Québec, 1979.
- John M. Fossey, *Topography and Population of Ancient Boiotian*, Ares Publishers, Chicago, 1988.
- John M. Fossey, *Beotica Antiqua*, I à IV, Gieben, Amsterdam, 1989, 1992, 1993, 1994.
- John M. Fossey, *Epigraphica Bœtica I, Studies in Boiotian Inscriptions*, Gieben, Amsterdam, 1991.
- John M. Fossey, *Epigraphica Bœtica II, Further Studies in Boiotian Inscriptions*, Brill, Leiden, Boston, 2014.
- John M. Fossey, *Papers in Boiotian Topography and History*, Gieben, Amsterdam, 1990.
- Dionissis Fotopoulos, Angelos Delivorias, *Greece at the Benaki Museum*, Benaki Museum, A. Petroulakis, Athènes, 1997 www.latsis-foundation.org/eng/electronic-library/the-museum-cycle/greece-at-the-benaki-museum

- Paul Friedländer, Herbert B. Hoffleit, *Epigrammata Greek Inscriptions in Verse, From the Beginnings to the Persian Wars*, University of California Press, Berkley, Los-Angeles, 1948.
- Peter Funke, Matthias Haake (ed.), *Greek Federal States and Their Sanctuaries. Identity and Integration. Proceedings of an International Conference of the Cluster of Excellence "Religion and Politics" Held in Münster, 17.06. – 19.06.2010*, Frank Steiner Verlag, Stuttgart, 2013.
- William D. Furley, « Life in a line : a reading of dedicatory epigrams from the archaic and classical period », in Manuel Baumbach, Andrej Petrovic, Ivana Petrovic (dir.), *Archaic and Classical Greek Epigram*, Cambridge University Press, 2010, p. 151-166.
- Michael Gagarin, « Letters of the Law. Written Texts in Archaic Greek Law », in Harvey Yunis (dir.), *Written Texts and the Rise of Literate Culture in Ancient Greece*, Cambridge University Press, 2003, p. 59-77.
- Michael Gagarin, Paula Perlman, *The Laws of Ancient Crete, c.650-400 BCE*, Oxford University Press, 2016.
- Peter Gainsford, *Early Greek Hexameter Poetry*, Cambridge University Press, 2015.
- Angela Ganter, « A Two-sided Story of Integration : the Cultic Dimension of Boiotian Ethnogenesis », in Peter Funke, Matthias Haake (ed.), *Greek Federal States and Their Sanctuaries. Identity and Integration. Proceedings of an International Conference of the Cluster of Excellence "Religion and Politics" Held in Münster, 17.06. – 19.06.2010*, Frank Steiner Verlag, Stuttgart, 2013, p. 85-105.
- Stella Georgoudi, « Questions pythiques : retour sur le(s) trépied(s) et le laurier d'Apollon », in Lydie Bodiou, Véronique Mehl, Jacques Oulhen, Francis Prost et Jérôme Wilgaux (dir.), *Chemin faisant, Mythes, cultes et société en Grèce ancienne, Mélanges en l'honneur de Pierre Brulé*, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 215-232.
- Stella Georgoudi, « L'écriture en action dans des règlements religieux des cités grecques », *Métis* 14, 2016, p. 209-244.
- Phoebé Giannisi, *Récits des voies. Chant et cheminement en Grèce archaïque*, Jérôme Million, Grenoble, 2006.
- David W. J. Gill, Michael Vickers, « Reflected Glory : Pottery and Precious Metal in Classical Greece », *JDAI* 105, 1990, p. 1-30.

- Anne-Catherine Gillis, « Les croyances des artisans : le cas des métallurgistes », in Francine Blondé (dir.), *L'artisanat en Grèce ancienne*, Presses Universitaires du Septentrion, Lille, 2016, p. 269-285.
- René Ginouvès (et alii.), *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*, t. II, Publications de l'École française de Rome, n° 84, Rome.
- Jack Goody et Ian Watt, « The Consequences of Literacy », in *Comparative Studies in Society and History*, V, 1963, p. 304-345 et repris dans l'ouvrage de Jack Goody, *Literacy in Traditionnal Societies*, Cambridge, 1968.
- Jack Goody, *La raison graphique*, Editions de Minuit, Paris, 1979.
- Jack Goody, *La logique de l'écriture. Aux origines des sociétés humaines*, Armand Colin, Paris, 1986.
- Jack Goody, *Entre l'oralité et l'écriture*, PUF, Paris, 1994.
- Jack Goody, *L'Homme, l'Écriture et la Mort, Entretiens avec Pierre-Emmanuel Dauzat*, Les Belles Lettres, Paris, 1996.
- Botho Graef, Ernst Langlotz, *Die Antiken Vasen von der Akropolis zu Athen, 1925-1933*.
- Pierre Guillon, « Mesures de longueur à Akraiphia, d'après le temple supérieur de Castraki (Ptoion) », *BCH* 60, 1936, p. 3-10.
- Pierre Guillon, « Les offrandes en terre cuite et le culte de la terrasse supérieure de Castraki », *BCH* 60, 1936, p. 416-427.
- Pierre Guillon, *Les Trépieds du Ptoion*, BEFAR 153-153 bis, de Boccard, Paris, 1943.
- Pierre Guillon, « Sur un fragment de Pindare et un faux sens de Strabon : la retraite aux trois cimes du Ptoion », *BCH* 77, 1953, p. 377-386.
- Pierre Guillon, « Offrandes et dédicaces du Ptoion I », *BCH* 86, 1962, p. 569-577
- Pierre Guillon, « Offrandes et dédicaces du Ptoion II », *BCH* 87, 1963 p. 24-32.
- Ann C. Gunter, *Greek Art and the Orient*, Cambridge University Press, 2009.
- Petrus Allanus Hansen, *Carmina Epigraphica Graeca, Saeculorum VIII-V a. Chr.N.*, de Gruyter, Berlin New-York, 1983, t. 1.
- Peter Haarer, *Ὀβελοί and Iron in Archaic Greece*, thèse Balliol College, Oxford, 2000, non publiée.
- Jonathan M. Hall, *Ethnic Identity in Greek Antiquity*, Cambridge University Press, 1997.

- William V. Harris, « Writing and Literacy in the Archaic Greek City », in J. H. M. Strubbe, R.A. Tybout, H. S. Versnel (dir.), *ΕΝΕΡΓΕΙΑ, Studies on Ancient History and Epigraphy Presented to H. W. Pleket*, J. C. Gieben, Amsterdam, 1996, p. 57-77.
- Eric A. Havelock, *Aux origines de la civilisation écrite en Occident*, Maspero, Paris, 1981.
- Eric A Havelock, *The Muse learns to write, reflections on orality and literacy from Antiquity to the Present*, Yale University Press, 1986.
- Marie-Christine Hellmann, *Choix d'inscriptions architecturales grecques*, Travaux de la Maison de l'Orient Méditerranéen n° 30, Lyon, 1999.
- Marie-Christine Hellmann, *L'architecture grecque*, vol. 2, Paris, Picard, 2006
- Albert Henrichs, « Writting Religion. Inscribed Texts, Ritual Authority, and the Religious Discourse of the Polis », in Harvey Yunis (dir.), *Written Texts and the Rise of Literate Culture in Ancient Greece*, Cambridge University Press, 2003, p. 38-58.
- Carolyn Higbie, *The Lindian Chronicle and the Greek Creation of their Past*, Oxford University Press, 2003.
- Maurice Holleaux, *BCH* 8, 1884, p. 514 : annonce du début des fouilles.
- Maurice Holleaux, « Fouilles au temple d'Apollon Ptoos », *BCH* 9, 1885, p. 474-481 et 520-526.
- Maurice Holleaux, « Fouilles au temple d'Apollon Ptoos », *BCH* 10, 1886, p. 66-80, 98-101, 190-196 et 269-275.
- Maurice Holleaux, « Fouilles au temple d'Apollon Ptoos », *BCH* 11, 1887, p. 1-5, 177-180, 275-287, 354-363.
- Maurice Holleaux, « Fouilles au temple d'Apollon Ptoos », *BCH* 12, 1888, p. 380-404.
- Maurice Holleaux, « Dédicaces nouvelles de la Confédération béotienne », *BCH* 13, 1889, p. 1-23.
- Maurice Holleaux, « Fouilles au temple d'Apollon Ptoos », *BCH* 14, 1890, p. 1-64, 181-203, 602-603.
- Maurice Holleaux, *BCH* 15, p. 660-662.
- Maurice Holleaux, « Bronzes trouvés au Ptoion », *BCH* 16, 1892, p. 347-369.
- Bernard Holtzmann, *L'Acropole d'Athènes. Monuments, cultes et histoire du sanctuaire d'Athéna Polias*, Picard, Paris, 2003.

- Bernard Holtzmann, « IG I³ 4 : l'Acropole en chantier », *BCH* 138, 2014, p. 1-13.
- Nicholas Horden, Peregrine Purcell, *The Corrupting Sea : A Study of Mediterranean History*, Blackwell, Oxford, 2000.
- Javier de Hoz, « Una dedicación griega del Museo de Valencia », *Zephyrus* 26/27, 1976, p. 401-404.
- Javier de Hoz, « Les écritures », in Roland Etienne (dir.), *La Méditerranée au VII^e siècle av. J.-C. (essais d'analyses archéologiques)*, de Boccard, Travaux de la Maison René-Ginouvès 7, Paris, 2010, p. 59-90.
- Sandrine Huber, *Eretrie XIV L'Aire sacrificielle au Nord du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros*, Ecole suisse d'archéologie en Grèce, 2003, 2 vol.
- Sandrine Huber, « Un mystère résolu : Athéna sur l'acropole d'Erétrie », *Antike Kunst*, n° 50, 2007, p. 120-129.
- Sandrine Huber, « Fouilles dans le sanctuaire d'Athéna sur l'Acropole d'Erétrie », *Antike Kunst*, n° 51, 2008, p. 148-153.
- Sandrine Huber, « Le cratère, l'hydrie et la cruche à haut col, des céramiques au service des premiers rituels à Erétrie », in Mario Denti et Marie-Thérèse Tuffreau-Libre (dir.), *La céramique dans les contextes rituels*, PUR, Rennes, 2013, p. 75-93.
- Sandrine Huber, « Des espaces et des rites : pour une archéologie du culte dans les sanctuaires du monde méditerranéen », in A. Hermay et Sandrine Huber (ed.), *Pratiques et gestes cultuels à Chypre au premier millénaire av. J.-C.*, *Cahiers du Centre d'Etudes Chypriotes*, 44, 2014, p. 235-238.
- Sandrine Huber, « Sacrifier en image au début de l'histoire grecque : retour sur une hydrie érétrienne », in V. Vlachou et A. Gadolou (dir.), *ΤΕΡΨΙΣ. Studies in Mediterranean Archaeology in Honour of Nota Kourou*, Études d'archéologie 10, CReA-Patrimoine, Bruxelles, 2017, p. 161-176.
- André Hurst, Albert Schachter (dir.), *La montagne des Muses*, Recherches et Rencontres, vol. 7, Droz, Genève, 1996.
- Jeffrey M. Hurwit, *Artists and Signatures in Ancient Greece*, Cambridge University Press, 2015.
- Claire Jacqmin, « Des voix de femmes dans la cité grecque archaïque : le cas des dédicaces athéniennes », *Pallas*, 99, 2015, p. 31-45.
- Anne Jacquemin, « Antiquités du Ptoion », *BCH* 104, 1980, p. 73-81.

- Anne Jacquemin, *Offrandes monumentales à Delphes*, BEFAR 304, de Boccard, Paris, 1999.
- Anne Jacquemin, « L'inverse est-il vrai ? Peut-on penser la donatrice dans un sanctuaire masculin ? », in Clarisse Prêtre (dir.), *Le donateur, l'offrande et la déesse*, Kernos Suppl. 23, 2009, p. 69-79.
- Anne Jacquemin, Dominique Mulliez, Georges Rougemont, *Choix d'inscriptions de Delphes, traduites et commentées*, Etudes épigraphiques 5, EFA, Athènes, 2012.
- Lilian Hamilton Jeffery, « Greek Alphabetic Writing », in *The Cambridge Ancient History*, III, 1, 1982, p. 819-833.
- Lilian Hamilton Jeffery, *The local Scripts of Archaic Greece, Revised edition with a supplement by A. W. Johnston*, Oxford, 1990.
- Philippe Jockey, « Le sanctuaire de Délos à l'époque archaïque : bilan historiographique et bibliographique », *Topoi* 6, 1996, pp. 159-197.
- W. Johnston – A. Andriomenou, « A geometric Graffito from Eretria », *BSA* 84, 1989, p. 217-220.
- Nikolaos Kaltsas, Alan Shapiro (ed.), *Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens*, A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008.
- Katerina Karakasi, *Archaic Korai*, The J. Paul Getty Museum, Los Angeles, 2003.
- Peter Keegan, *Graffiti in Antiquity*, Routledge, London – New-York, 2014.
- Catherine M. Keesling, *The Votive Statues of the Athenian Acropolis*, Cambridge University Press, 2003.
- Catherine M. Keesling, « Rereading the Acropolis Dedications », in David Jordan, John Traill (ed.), *Lettered Attica. A Day of Attic Epigraphy*, Publications de l'Institut Canadien d'Archéologie à Athènes, Toronto, 2003, p. 41-54.
- Catherine M. Keesling, « Patrons of Athenian Votives Monuments of the Archaic and Classical Periods », *Hesperia* 74, 2005, p. 395-426.
- Catherine M. Keesling, « The Callimachus monument on the Athenian Acropolis (CEG 256) and Athenian commemoration of the Persians Wars » in Manuel Baumbach, Andrej Petrovic, Ivana Petrovic (dir.), *Archaic and Classical Greek Epigram*, Cambridge University Press, 2010, p. 100-130.

- Catherine M. Keesling, « Solon's Property Classes on the Athenian Acropolis ? A Reconsideration of *IG I³ 883* et *Ath. Pol. 7.4* », in K. F. Daly, L. A. Riccardi (ed.), *Cities called Athens, Studies honoring John Mck Camp II*, Lewisburg, 2015, p. 115-135.
- Anne Kenzelmann Pfyffer, Thierry Theurillat, Samuel Verdan, « Graffiti d'époque géométrique provenant du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à Erétrie », *ZPE* 151, 2005, p. 51-83.
- Konstantin Kissas, *Die attischen Statuen und Stelenbasen archaischer Zeit*, Deutsches Archäologisches Institut Athen, Bonn, 2000.
- Adolf Kirchhoff, *Studien zur Geschichte des grieschen Alphabets*, Berlin, 1867.
- Denis Knoepfler, « Sept années de recherches sur l'épigraphie de la Béotie (1985-1991) », *Chiron* 22, 1992, p. 411-503.
- Denis Knoepfler, « L'épigraphie de la Grèce centro-méridionale (Eubée, Béotie, Phocide et pays voisins, Delphes). Publications récentes. Documents inédits. Travaux en cours », in *Atti dell'XI Congresso internazionale di epigrafia Greca e Lattina*, Sett. 1997, Rome, 1999, p. 229-255.
- Denis Knoepfler, *Décrets érétriens de proxénie et de citoyenneté, Eretria XI*, Payot, Lausanne, 2001.
- Denis Knoepfler (et alii), « Amarynthos 2014 », *Antike Kunst* 58, 2015, p. 143-150.
- Bernard M. W. Knox, « Silent Reading in Antiquity », in *Greek, Roman and Byzantine Studies*, n° 9, 1968, p. 421-435.
- Renée Koch-Piettre, « La *Chronique* de Lindos, ou comment accomoder les restes pour écrire l'Histoire », in Philippe Borgeaud, Youri Volokhine (ed.), *Les objets de la mémoire. Pour une approche comparatiste des reliques et de leur culte*, Peter Lang, Berne, 2005, p. 95-122.
- René Koch-Piettre, « Inscrire un serment en Grèce ancienne : couper et verser », *Cahiers « Mondes anciens »* 1, 2010, p. 2-11.
- Andreas Konecny, Vassilis Aravantinos, Ron Marchese (dir.), *Plataiai. Archäologie und Geschichte einer boiotischen Polis*, Österreichisches Archäologisches Institut, 48, Vienne, 2013.
- Yannis Kourayos, « Despotiko Mandra : a sanctuary dedicated to Apollo », in Marina Yeroulanou, Maria Stamatopoulou (ed.), *Architecture and Archaeology in the Cyclades, Papers in honour of J.J. Coulton*, BAR International Series 1455, Oxford, 2005, p. 105-133.

- Yannos Kourayos, *Despotiko. The Sanctuary of Apollo*, Paul & Alexandra Canelopoulos Foundation, Athens 2012.
- Barbara Kowalzig, *Singing for the gods: performances of myth and ritual in archaic and classical Greece*, Oxford, Oxford University Press, 2007
- Uta Kron, Priesthoods, Dedications and Euegetism. What Part Did religion Play in the Political and Social Status of Greek Women ? », in Pontus Hellström, Brita Alroth (dir.), *Religion and Power in the Ancient Greek World*, Proceedings of the Uppsala Symposium 1993, Uppsala, 1996, p. 139-182.
- Ralf Krumeich, « Ehrenstatuen als Weihgeschenke auf der Athener Akropolis. Staatliche Ehrungen in religiösem Kontext », in C. Frevel, H. von Hesberg, *Kult und Kommunikation. Medien in Heiligtümern der Antike*, Wiesbaden, 2007, p. 381-413.
- Kyparissi-Apostolika, A. G. Vlachopoulos (dir.), *Ἀρχαιολογία. Εύβοια καὶ Στερεά Ελλάδα*, Athènes, 2008,
- Juliette de La Genière (dir.), *Héra. Images, espaces, cultes*, Actes du Colloque International du Centre de Recherches Archéologiques de l'Université de Lille III et de l'Association P. R. A. C., Centre Jean Bérard, Naples, 1997.
- Nicole Lanérés, « La notion d'*agalma* dans les inscriptions grecques », *Mètis*, 10, 2012, p. 135-171.
- Merle K. Langdon, *A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos*, *Hesperia Supplement XVI*, Princeton, 1976.
- Merle K. Langdon, « Additions to the Corpus of Greek Erotic Inscriptions », *Γραμματεῖον* 5, 2016, p. 83-104.
http://grammateion.gr/sites/grammateion.gr/files/articles/grammateion_5_2016_83-104_0.pdf
- Stephanie L. Larson, *Tales of Epic Ancestry, Boiotian Collective Identity in the Late Archaic and Early Classical Periods*, *Historia Einzelschriften* 197, Franz Steiner Verlag, Stuttgart, 2007.
- Siegfried Lauffer, *Kopais. Untersuchungen zur historischen Landeskunde Mittelgriechenlands I*, Peter Lang, Frankfurt, 1986.
- Maria Laetizia Lazzarini, « Le formule delle dediche votive nella Grecia arcaica », *Memorie dell'Accademia Nazionale dei Lincei*, 19, 1976.
- Maria Laetizia Lazzarini, « "ΟΒΕΛΟΙ" in una dedica arcaica della Beozia », *Annali dell'Istituto italiano di numismatica*, XXVI, 1979, p. 153-155.

- Maria Laetizia Lazzarini, « Iscrizioni votive Greche », *Atti del convegno internazionale Anathema : regime delle offerte e vita dei santuari nel Mediterraneo antico* : Roma, 15-18 Giugno 1989, La Sapienza, Rome, 1991, p. 845-859.
- Maria Laetizia Lazzarini, « Iscrizioni greche e mondo arcaico. Vecchi e nuovi problemi », *XI Congresso Internazionale di Epigrafia Greca e Latina*, I et II, Rome 1999, p. 111- 124.
- Gérard Lenclud, « Identité et identités », *L'Homme*, 3/2008, n° 187-188, p. 447-462.
- Evan I. Levine, Edgar A. Garcia Barron, « An Archaic Greek *écriture féminine* ? Epigrammatic Dedications by Telestodike of Paros », *Cuadernos de Arqueología Universidad de Navarra* 23, 2015, p. 165-179.
- François Lissarrague et Marta Pedrina, « Gesto, iscrizione, immagine. Attorno ad un gruppo di vasi attici a figure rosse », *Iconografia 2005*, Padoue 2006, p. 35-39.
- François Lissarrague, « La place des mots dans l'imagerie attique », *Pallas, Texte et image dans l'Antiquité*, n°93, 2013, p. 69-79.
- Peter Liddel, Polly Low (éd.), *Inscriptions and their Uses in Greek and Latin Literature*, Oxford University Press, 2013.
- Christoph Löhr, « Griechische Familienweihungen. Untersuchungen einer Repräsentationsform von ihren Anfängen bis zum Ende des 4. Jhs v. Chr. », *Internationale Archäologie*, 54, Verlag Marie Leidorf GmbH, Rahden/Westf., 2000.
- Jean-Marc Luce (dir.), « Identités ethniques dans le monde grec », *Pallas* 73, 2007, introduction, p. 11-23.
- Eran Lupu, *Greek Sacred Law, A Collection of New Documents (NGSL)*, Brill, Leiden-Boston, 2005.
- John Ma, *Statues and Cities : Honorific Portraits and Civic Identity in the Hellenistic World*, Oxford University Press, 2013.
- Bonnie Maclachlan, *The Age of « Grace » : Charis in Early Greek Poetry*, Princeton University Press, 1993.
- Irad Malkin, « Introduction », in Irad Malkin (dir.), *Ancient Perceptions of Greek Ethnicity ?* Harvard University Press, 2001, p. 1-28.
- Irad Malkin et Christel Müller « Vingt ans d'ethnicité : bilan historiographique et application aux études anciennes », in Laurent Capdetrey, Julien Zurbach (dir.),

Mobilités grecques. Mouvements, réseaux, contacts en Méditerranée, de l'époque archaïque à l'époque hellénistique, Scripta Antiqua 46, Ausonius, Bordeaux, 2012, p. 25-37.

- Christian Marek, « Euboia und die Entstehung der Alphabetschrift bei den Griechen », *Klio*, 75, 1993, p. 27-44.
- Ira Mark, « The sanctuary of Athena Nike in Athens : Architectural Stages and Chronology », *Hesperia Suppl.* 26, Princeton 1993.
- Natacha Massar, « La “chronique de Lindos” : un catalogue à la gloire du sanctuaire d'Athéna Lindia », *Kernos* 19, 2006, p. 229-243.
- E. Mastrokostas, « Grecia, Italia, Sicilia VIII-VII a.c. », *Annuario Sc. I. Athene*, 61 t. 3, 1983, p. 339-344.
- Angelos P. Matthaiou, “Θραῦσμα ἐνεπιγράφου πίθου ἀπὸ τοὺς Ζάρακες Καρθστίας”, *Horos* 17-21 (2004-2009), p. 541-544.
- Angelos P. Matthaiou, « Το Πύθιον παρά τον Ιλσσόν », in A. Delivorrias, G. Despinis, A. Zarkadas (ed.), *Επαινος Luigi Beschi*, Athènes, 2011 (Μουσείο Μπενάκη, παράρτημα 7), p. 259-271.
- Angelos P. Matthaiou, « Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes : Preliminary Notes », in Nikolaos Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 211-222.
- Carol C. Mattusch, *Greek Bronze Statuary, from the Beginnings through the Fifth Century B. C.*, Cornell University Press, Ithaca and London, 1988.
- Marcel Mauss, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'année sociologique*, 1, 1923-1924, p. 30-186.
- Alexandre Mazarakis-Ainan, *From Ruler's Dwellings to Temples: Architecture, Religion and Society in Early Iron Age Greece (1100-700 BC)*, Jonsered, 1997.
- Antoine Meillet, *Aperçu d'une histoire de la langue grecque*, Klincksieck, Paris⁷, 1965.
- Gustave Mendel, « Fouilles du Ptoïon », *BCH* 26, 1907, p. 185-207.
- Julien Mermoz, *La vie religieuse des Cyclades de l'HR IIIC à la fin de l'époque archaïque*, thèse non publiée, soutenue à l'Université de Lyon 2, 2010.
- D. Meritt, H. T. Wade-Gery, M. F. Mac-Gregor, *The Athenian Tribute Lists*, 1939-1953, 4 vol.

- Marta Miatto, « Du sacré et de la sacralisation des voies : parcours en Grèce ancienne », in Patrick Voisin, Marielle de Béchillon (dir.), *L'espace dans l'Antiquité*, L'Harmattan, Paris, 2015, p. 63-74.
- Philippe Monbrun, *Les Voix d'Apollon : l'arc, la lyre et les oracles*, PUR, Rennes, 2007.
- Jean-Paul Morel, « Des céramiques aux "gestes", des "gestes" aux rites », in Mario Denti et Marie-Thérèse Tuffreau-Libre (dir.), *La céramique dans les contextes rituels*, PUR, Rennes, 2013, p. 203-213.
- Catherine Morgan, *Athletes and Oracles : the Transformation of Olympia and Delphi in the Eighth Century BC*, Cambridge University Press, 1990.
- Catherine Morgan, *Early Greek States beyond the Polis*, Routledge, Londres, 2003.
- Ian Morris, « *Mediterraneization* », *Mediterranean Historical Review*, vol. 18 n° 2, déc. 2003, p. 30-55.
- Christel Müller, « Le Ptoion et Akraiphia (Béotie) », *BCH* 119-2, 1995, p. 655-660.
- Christel Müller, « Le Ptoion et Akraiphia (Béotie) », *BCH* 120-2, 1996, p. 853-864.
- Christel Müller, Francis Prost (dir.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique. Études réunies en l'honneur de Francis Croissant*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002.
- Christel Müller, « La fin de l'ethnicité ? », in Christel Müller, Anne-Emmanuelle Veisse (dir.), *Culture(s) matérielle(s) et identités ethniques dans l'espace grec. Actes de la Table ronde des 10-11 décembre 2010 (Paris, INHA), Dialogues d'Histoire Ancienne*, Supplément 10, 2014, p. 15-33.
- Claudia de Oliveira Gomes, *La cité tyrannique. Histoire politique de la Grèce archaïque*, PUR, Rennes, 2007.
- Anna Maria d'Onofrio, « *Oikoi*, généalogies et monuments : réflexions sur le système de dédicaces dans l'Attique archaïque », *Ktéma* 23, 1998, p. 103-123.
- Robin Osborne, « Hoards, votives, offerings : the archaeology of the dedicated object », *world Archaeology* 36-1, *The Object of Dedication*, 2004, p. 1-10.
- Denys L. Page, *Further Greek Epigrams*, Cambridge University Press, 1981.
- Robin Osborne, Alexandra Pappas, « Writing on archaic Greek pottery », in Zahra Newby and Ruth Leader-Newby (dir.), *Art and Inscriptions in the Ancient World*, Cambridge University Press, 2007, p. 131-155.

- Elisabetta Pala, « Dediche alla dea e pratiche culturali : la ceramica attica dall'acropoli di Atene tra VI e V secolo a. C. », in S. Angiolillo et M. Giومان, *Il vasaio e le sue storie, giornata di studi sulla ceramica attica in onore di Mario Torelli per i suoi settanta anni*, Università degli Studi di Cagliari, Quaderni di Aristeo 3, Edizioni AV, 2007, p. 171-190.
- Lydia Palaiokrassa-Kopista, Evangelos Vivliodetis, « The Sanctuaries of Artemis Mounichia and Zeus Parnessios. Their Relation to the Religious and Social Life in the Athenian City-State until the End of the 7th Century B.C. », in Vicky Vlachou (ed.), *Pots, Workshops and Early Iron Age Society, Function and Role of Ceramics in Early Greece*, Proceedings of the International Symposium held at the Université libre de Bruxelles, 14-16 novembre 2013, Bruxelles, 2015, p. 155-180.
- Silvio Panciera, « What is an Inscription ? Problems of Definition and Identity of an Historical Source », *ZPE*, n° 183, 2012, p. 1-10.
- Anne-Charlotte Panissié, « Les trépieds d'Apollon au sanctuaire du Ptoion : instruments religieux du pouvoir politique du Koinon Béotien à l'époque hellénistique ? », *Annales de Janua*, n°5, 2017, <http://Annalesdejanua.edel.univ-poitiers.fr/index.php?id=1689> .
- Nassos Papalexandrou, *The Visual Poetics of Power, Warriors, Youths, and Tripods in Early Greece*, Lanham / Boulder / New York / Toronto / Oxford, Lexington Books, 2005.
- John K. Papadopoulos, « To Write & to Paint : More Early Iron Age Potter's Marks in the Aegean », in Jenny Strauss Clay, Irad Malkin, Yannis Z. Tzifopoulos (dir.), *Graphê in Late Geometric and Protoarchaic Methone Macedonia (ca. 700 BCE)*, De Gruyter, Berlin - Boston, 2017, p. 36-104.
- Nassos Papalexandrou, « Boiotian Tripods. The Tenacity of a Panhellenic Symbol in a Regional Context », *Hesperia* n° 77-2, 2008, p. 253-282.
- Alexandra Pappas, « Arts in Letters : The Aesthetics of Ancient Greek Writing », in Marija Dalbello, Mary Lewis Shaw (dir.), *Visible Writings : Cultures, Forms, Readings*, Rutgers University Press, 2011, p. 37-54.
- Nikolaos Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014.

- Robert Parker, « Pleasing Thighs : Reciprocity in Greek Religion », in Christopher Gill, Norman Postlethwaite, Richard Seaford (dir.), *Reciprocity in Ancient Greece*, Oxford University Press, 2008, p. 105-125.
- Alain Pasquier, Martine Denoyelle (dir.), *Euphronios peintre à Athènes au VI^e siècle avant J.-C.*, réunion des Musées Nationaux, Paris, 1990.
- Ioanna Patera, « Les offrandes durables dans l'espace sacrificiel », in Michel Cartry, Jean-Louis Durand, Renée Koch-Piettre (dir.), *Architecturer l'invisible, autels, ligatures, écritures*, Brepols, Turnhout, 2009, p. 83-95.
- Ioanna Patera, *Offrir en Grèce ancienne. Gestes et contextes*, Potsdamer Altertumswissenschaftliche Beiträge 41, Stuttgart, 2012.
- Pascal Payen, « Archaïsme et époque archaïque en Grèce ancienne. Remarques sur la constitution d'une origine (XVI^e-XX^e siècles), *Ktèma* n°31, 2006, p. 17-31.
- Christophe Pebarthe, *Cité, démocratie et écriture*, collection Culture et Cité, de Boccard, Paris, 2006.
- Christophe Pebarthe, « Spensithios, scribe ou archiviste public ? Réflexions sur les usages de l'écriture en Crète à l'époque archaïque », *Temporalités* n° 3, *Les usages de l'écriture (Antiquité-XX^e siècle)*, Pulim, Limoges, 2006, p. 37-55.
- Paul Perdrizet, « Inscriptions d'Acræphiæ », *BCH* 22, 1898, p. 241-260.
- Paul Perdrizet, « Inscriptions d'Acræphiæ », *BCH* 23, 1899, p. 90-96.
- Paul Perdrizet, « Inscriptions d'Acræphiæ », *BCH* 24, 1900, p. 70-81.
- Jean-Louis Perpillou, « La signification du verbe εὐχομαι dans l'épopée », in *Mélanges offerts à Pierre Chantraine*, Klincksieck, Paris, 1972, p. 169-182.
- Andrej Petrovic, *Kommentar zu den simonideischen Versinschriften*, Brill, Leiden – Boston, 2007.
- Andrej Petrovic, « Inscribed Epigram in Pre-Hellenistic Literary Sources », in Peter Bing, Jon Steffen Bruss (dir.), *Brill's Companion to Hellenistic Epigram*, Brill, Leiden – Boston, 2007, p. 49-68.
- Vinciane Pirenne-Delforge, *L'Aphrodite grecque. Contribution à l'étude de ses cultes et de sa personnalité dans le panthéon archaïque et classique*. Kernos Suppl. 4, Liège, 1994.
- Vinciane Pirenne-Delforge, « Des dieux parmi les hommes : l'installation des « statues de culte » en Grèce ancienne », *Technè*, n°40, 2014, p. 31-34.

- Vinciane Pirenne-Delforge, « Héra, Apollon et l'Héraion de Délos à l'époque archaïque », in Alexandre Mazarakis-Ainian (dir.), *Les sanctuaires archaïques des Cyclades, recherches récentes*, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 91-104.
- Vinciane Pirenne-Delforge, Gabriella Pironti, *L'Héra de Zeus. Ennemie intime, épouse définitive*, Les Belles Lettres, Paris, 2016.
- Gabriella Pironti, *Entre ciel et guerre. Figures d'Aphrodite en Grèce ancienne*, Kernos Supplément 18, Liège, 2007.
- André Plassart, « Inscriptions de Thespies », *BCH* 50, 1926, p. 385-391.
- André Plassart, *Exploration archéologique de Délos. IX Les sanctuaires et les cultes du mont Cynthe*, de Boccard, Paris, 1928.
- François de Polignac, *La naissance de la cité grecque*, La Découverte, Paris, 1995².
- François de Polignac, « Entre les dieux et les morts. Statut individuel et rites collectifs dans la cité archaïque », in Robin Hägg (ed.), *The Role of Religion in the Early Greek Polis*, Proceedings of the Third International Seminar on Ancient Greek Cult, Stockholm, 1996, p. 31-40.
- François de Polignac, « Usages de l'écriture dans les sanctuaires du haut archaïsme », *Kernos*, supplément 15, 2005, p. 13-25.
- François de Polignac, « Espaces de communication et dynamiques d'appartenance en Grèce archaïque », in François de Polignac et Pauline Schmitt-Pantel (dir.), *L'individu et la communauté. Regards sur les identités en Grèce ancienne*, *Revue des Etudes Anciennes*, t. 108-1, 2006, p. 9-24.
- François de Polignac, « Sanctuaries and Festivals », in Kurt A. Raaflaub, Hans van Wees (ed.), *A Companion to Archaic Greece, Blackwell Companions to the Ancient World*, Malden, MA, Oxford, Chichester, Wiley Blackwell, 2009, p. 427-443.
- François de Polignac, « Quelques réflexions sur les échanges symboliques autour de l'offrande », in Clarisse Prêtre (éd.), *Le donateur, l'offrande et la déesse*, *Kernos* Supplément 23, 2009, p. 29-37.
- François de Polignac, « Un paysage religieux entre rite et représentation. Éleuthères dans l'*Antiope* d'Euripide », *Revue de l'histoire des religions* 4, 2010, p. 481-495.
- Barry B. Powell, *Homer and the origin of the Greek alphabet*, Cambridge University Press, 1991.

- Clarisse Prêtre (ed.), « Le donateur, l'offrande et la déesse », *Kernos Supplément* 23, Liège, 2009.
- Clarisse Prêtre, « La donatrice, l'offrande et la déesse : actions, interactions et réactions », in Clarisse Prêtre (dir.), *Le donateur, l'offrande et la déesse*, *Kernos Supplément* 23, 2009, p. 7-27.
- Francis Prost, *Le sanctuaire d'Anios à Délos : contribution à l'histoire politique et religieuse des Cyclades*, thèse non publiée soutenue à Paris IV en 1997.
- Francis Prost, « L'alphabet des Déliens à l'époque archaïque », in Christel Müller et Francis Prost (dir.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002, p. 305-328.
- Pietro Pucci, « Inscriptions archaïques sur les statues des dieux », in Marcel Detienne (dir.), *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Presses Universitaires de Lille, Lille, 1988, p. 480-497.
- François Queyrel, « Apollon et le colosse des Naxiens », *Revue Archéologique*, 2014/2, n°58, p. 245-258.
- Kurt A. Raaflaub, Hans van Wees (ed.), *A Companion to Archaic Greece*, *Blackwell Companions to the Ancient World*, Malden, MA, Oxford, Chichester, Wiley Blackwell, 2009.
- Anton Raubitschek, « Zur Technik und Form der altattischen Statuenbasen », *BullInstArchBulg*, XII fasc. 1, Sofia, 1938, p. 132-179.
- Anton Raubitschek, *Dedications from the Athenian Akropolis, A Catalogue of the Inscriptions of the sixth and fifth Centuries B. C.*, Cambridge, 1949.
- Anton Raubitschek, « Das Denkmal-Epigramm », in *L'épigramme grecque*, Entretiens sur l'antiquité classique, Fondation Hart, t. XIV, Vandœuvres – Genève, 1968, p. 1-26.
- Isabelle K. Raubitschek, « Early Boeotians potters », *Hesperia* n° 35, 1966, p. 154-165.
- Oliver Reverdin et Bernard Grange (ed.), *Le sanctuaire grec*, Entretiens sur l'Antiquité Classique, 20-25 août 1990, tome XXXVIII, Vandœuvres-Genève, Fondation Hardt, 1992.
- Gisela M. A. Richter, *Kouroi archaic greek youths. A study of the development of the Kouros type in Greek Sculpture*, Phaidon, London and New-York, 1960.
- Paul Ricœur, *Soi-même comme un autre*, Points Seuil, Paris, 1992, p. 42-51.

- Kevin Robb, *Literacy and Paideia in Ancient Greece*, Oxford University Press, Oxford – New-York, 1994.
- Louis Robert, « Le carien Mys et l'oracle du Ptôon (Hérodote, VIII, 135), *Hellenica*, t. VIII, Adrien-Maisonneuve, Paris, 1950, p. 23- 38.
- Paul Roesch, *Thespies et la Confédération Béotienne*, de Boccard, Paris, 1965.
- Paul Roesch, *Etudes béotiennes*, Institut Fernand Couliby, Lyon, de Boccard, Paris, 1982.
- Paul Roesch (dir.), *La Béotie antique*, Colloques internationaux du CNRS, Lyon-Saint-Etienne, 16-20 mai 1983, Editions du CNRS, Paris 1985.
- Paul Roesch, « Les taureaux de bronze du Kabirion de Thèbes et l'écriture archaïque béotienne », in J. M. Fossey, H. Ginoux (dir.), *Actes du III^e Congrès International sur la Béotie antique*, J. C. Gieben, Amsterdam, 1985, p. 135-143.
- Claude Rolley, « Les bronzes grecs : recherches récentes », *Revue Archéologique*, Nouvelle série, fasc. 2, 1986, pp. 377-391.
- Catherine Saint-Pierre, « Don et économie en Grèce archaïque », *Hypothèses*, 2002/1 (5), p. 239-248.
- Catherine Saint-Pierre, « Offrandes orientales de prestige et archaïsme à la haute époque archaïque », *Ktèma* n°31, 2006, p. 111-121.
- Catherine Saint-Pierre Hoffman, *Les offrandes orientales dans les sanctuaires du monde grec à l'époque archaïque*, thèse en cours de publication.
- Efi Sapouna-Sakellarakis, *Σύμπλεγμα Ἡρακλῆ με λέοντα ἀπὸ τοὺς Ὀρειοὺς Ἰστιάδας*, Athènes, 2009.
- Maria Barbara Savo, *Culti, Sacerdozi e Feste delle Cicladi dall'età arcaica all'età romana I : Io, Nasso, Sifno, Serifo, Citno, Siro*, Tored, Roma, 2004.
- Albert Schachter, « A Beotian Cult Type », *Bulletin of Institute of Classical Studies* n° 14, 1967, p. 1-13.
- Albert Schachter, *Cults of Boiotia*, Institute of Classical Studies, London Bulletin Supplement Number, 38. 1, 2, 3, 1981-1994.
- Albert Schachter, « The Politics of dedication : Two Athenian Dedications at the Sanctuary of Apollo Ptoieus in Beotia », in R. Osborne et S. Hornblower (ed.), *Ritual, Finance, Politics. Athenian Democratic Accounts Presented to David Lewis*, Clarendon Press, Oxford, 1994, p. 291-306.

- Albert Schachter, « Cults and Sanctuaries of Historical Thebes », in V. Aravantinos (dir.), [Εκατό] 100 χρόνια αρχαιολογικού έργου στη Θήβα : οι πρωτεργάτες των ερευνών και οι συνεχιστές τους : Συνεδριακό κέντρο Θήβας, 15-17 Νοεμβρίου 2002, Athènes 2014, p. 325-335.
- Albert Schachter, *Boiotia in Antiquity: Selected Papers*, Cambridge University Press, 2016.
- Bernhard Schmalz, *Metallfiguren aus dem Kabirenheiligtum bei Theben: die Statuetten aus Bronze und Blei*, W. de Gruyter & co, Berlin, 1980.
- Annie Schnapp-Gourbeillon, « Naissance de l'écriture et fonction poétique en Grèce archaïque », *Annales ESC*, t. XXXVII, n° 5-6, sept-déc 1982, p. 714-723.
- Annie Schnapp-Gourbeillon, *Aux origines de la Grèce (XIII^e-VIII^e siècles avant notre ère)*, *La Genèse du politique*, Les Belles Lettres, Paris, 2002.
- Andreas Scholl, « ΑΝΑΘΗΜΑΤΑ ΤΩΝ ΑΡΧΑΙΩΝ Die Akropolisvotive aus dem 8. bis frühen 6. Jahrhundert v. Chr. und die Staatwerdung Athens », in *Jahrbuch des deutschen Archäologischen Instituts*, n° 121, 2006, W. de Gruyter, Berlin, New-York, 2007, p. 1-173.
- Niall W. Slater (ed.), *Voice and Voices in Antiquity. Orality and Literacy in the Ancient World, 11; Mnemosyne supplements. Monographs on Greek and Latin language and literature*, 396, Brill, Leiden, Boston, 2017.
- Amy C. Smith, Sadie Pickup (dir.), *Brill's Companion to Aphrodite*, Brill, Leiden – Boston, 2010.
- Anthony Snodgrass, *Archaeology and the Emergence of Greece*, Edinburgh University Press, 2006.
- Franciszek Sokolowski, *Lois sacrées des cités grecques, Supplément*, de Boccard, Paris, 1962.
- Jesper Svenbro, *Phrasikleia. Anthropologie de la lecture en Grèce ancienne*, La Découverte, Paris, 1988.
- Jesper Svenbro, « J'écris, donc je m'efface. L'énonciation dans les premières inscriptions grecques », in Marcel Detienne (dir.), *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Presses Universitaires de Lille, 1988, p. 459-479.
- Jesper Svenbro, « Grammata et stoikheia. Les scholies à La grammaire de Denys le Thrace », *Kernos* 21, 2008, p. 197-210.

- Sarantis Symeonoglou, *The Topography of Thebes from the Bronze Age to Modern Time*, Princeton University Press, 1985.
- Sarantis Symeonoglou, « The oracles of Thebes », *La Béotie antique*, CNRS éditions, Paris, 1985, p. 155-158.
- Thierry Theurillat, « Early Iron Age Graffiti from the Sanctuary of Apollo at Eretria », in A. Mazarakis-Ainian (dir.), *Oropos and Euboea in the Early Iron Age*, Acts of an International Round Table, University of Thessaly, 18-20 juin 2004, University of Thessaly Press, Volos, 2007, p. 331- 344.
- Rosalind Thomas, *Literacy and Orality in ancient Greece*, Cambridge University Press, 1992.
- Peter Thonemann, « Croesus and the Oracles », *Journal of Hellenic Studies* 136, 2016, p. 152-167.
- Ioanna Tsirigoti-Drakotou, « The Habitation of Marathon in Classical Time », in Kostas Buraselis – Katerina Meidani (dir.), *Marathon, the Battle and the Ancient Deme*, Institut du Livre A. Kardalitsa, Athènes, 2010, p. 51-62.
- Floris van den Eijnde, « The Forgotten Sanctuary of Zeus on Mt. Parnes », Utrecht University, 2010 <http://dspace.library.uu.nl/handle/1874/202970>
- Henri van Effenterre, « Le contrat de travail du scribe Spensithios », *BCH* 92, 1973, p. 31-46.
- Henri van Effenterre, *Les Béotiens. Aux frontières de l'Athènes antique*, Armand Colin, Paris, 1989.
- Henri et Micheline van Effenterre, « Ecrire sur les murs », in Hans-Joachim Gehrke (dir.), *Rechtskodifizierung und soziale Normen im interkulturellen Vergleich*, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1994, p. 87-96.
- Henri van Effenterre et Françoise Ruzé, *Nomima. Recueil d'inscriptions politiques et juridiques de l'archaïsme grec*, 2 t., CEFR n° 188, Rome, 1994-1995.
- Folkert Van Straten, « Votives and Votaries in Greek Sanctuaries », in Albert Schachter (éd.), *Le sanctuaire grec*, Entretiens sur l'Antiquité classique, Fondation Hart, t. XXXVII, Vandœuvres-Genève, 1992, p. 247-290.
- Eugene Vanderpool and W. P. Wallace, « The Sixth Century Laws from Eretria », *Hesperia, The Journal of the American School of Classical Studies at Athens*, Vol. 33-4, Oct.- Dec. 1964, pp. 381-391.

- Zsuzsanna Várhelyi, « The Written World in Archaic Attica », *Klio*, n° 78-1, 1996, p. 28-52.
- Annie Verbanck-Piérard, Didier Viviers (dir.), *Culture et Cité. L'avènement d'Athènes à l'époque archaïque*, Fondation archéologique de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 1995.
- Annie Verbanck-Piérard, « Le trépied d'Héraclès », in Marie-Claire Ferriès, Maria Paola Castiglioni, Françoise Létouban (dir.), *Forgerons, élites et voyageurs d'Homère à nos jours*, Presses Universitaires de Grenoble, 2013, p. 79-106.
- Samuel Verdan, Anne Kenzelmann Pfyffer, Thierry Theurillat, « Early Alphabetic Inscriptions from Eretria, Greece : 8th Cent. BC, Graffiti from the Sanctuary of Apollo Daphnephoros », in M. E. Fuchs et al. (éd.), *Inscriptions mineures : nouveautés et réflexions*, Berne, 2012, p. 179-183.
- Samuel Verdan, *Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique, Erétria 22*, Gallion, Infolios éditions, 2013.
- Samuel Verdan, « Geometric Eretria : Some Thoughts on Old Data », in J.-P. Descoeudres – S. A. Paspalas (ed.), *Zagora in Context, Proceedings of the conference (Athens 2012)*, *Mediterranean Archaeology* 25, 2012 (2015), p. 181-189.
- Jean-Pierre Vernant, *Mythe et pensée chez les Grecs, Etudes de psychologie historique*, La Découverte, Paris, 1996.
- H. S. Versnel (dir.), *Faith Hope and Worship, Aspects of religious mentality in the ancient world*, Brill, Leiden, 1981.
- Paul Veyne, « Lisibilité des images, propagande et apparat monarchique dans l'Empire romain », *Revue historique*, CCCIV/1, janvier 2001, p. 3-29.
- François Villard, « L'apparition de la signature des peintres sur les vases grecs », *REG* 115, 2002/2, p. 778-782.
- Didier Viviers, *Recherches sur les ateliers de sculpteurs et la Cité d'Athènes à l'époque archaïque, Endoios, Philergos, Aristoklès*, Classe des Beaux-Arts, Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 1992.
- Didier Viviers, « Le bouclier signé du Trésor de Siphnos à Delphes : "Régions stylistiques" et ateliers itinérants ou la sculpture archaïque face aux lois du marché », in Christel Müller et Francis Prost (dir.), *Identités et cultures dans le monde méditerranéen antique*, Publications de la Sorbonne, Paris, 2002, p. 53-85.

- Didier Viviers, « Signer une œuvre en Grèce ancienne : pourquoi ? pour qui ? », *Les cahiers du CVA*, 1, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, de Boccard, Paris, 2006, p. 141-154.
- Didier Viviers, « En *aparchè* ou *dekatè* : retour sur l'offrande aux dieux », colloque *Relire Jean-Pierre Vernant*, Collège de France, 2008 : <http://www.college-de-france.fr/site/jean-pierre-vernant/symposium-2008-10-10-17h00.htm>
- Guy Vottéro, *Le dialecte béotien (7^e s. – 2^e s. av. J. –C.)*, ADRA Nancy, de Boccard, Paris, 1998.
- Rudolf Wachter, *Non-Attic Greek Vase Inscriptions*, Oxford University Press, 2001.
- Rudolf Wachter, « The origin of epigrams on “speaking objects” », in Manuel Baumbach, Andrej Petrovic, Ivana Petrovic (dir.), *Archaic and Classical Greek Epigram*, Cambridge University Press, 2010, p. 250-260.
- Claudia Wagner, « The Potters and Athena: Dedications on the Athenian Acropolis », in G. R. Tsetschladze (et alii.), *Periplous : Papers on Classical Art and Archaeology presented to Sir John Boardman*, Londres, 2000, p. 383-387.
- Keith G. Walker, *Archaic Eretria. A political and social History from the earliest Times to 490 BC*, Routledge, London New-York, 2004.
- Roger D. Woodard, *Greek Writing from Knossos to Homer. A Linguistic Interpretation of the Origin of the Greek Alphabet and the Continuity of Ancient Literacy*, Oxford University Press, 1997.
- Roger D. Woodard, « Attic Greek », in Roger D. Woodard (dir.), *The Cambridge Encyclopedia of the World's Ancient Languages*, Cambridge University Press, 2004, p. 614-649.
- Roger D. Woodard, « Greek dialects », in Roger D. Woodard (dir.), *The Cambridge Encyclopedia of the World's Ancient Languages*, Cambridge University Press, 2004, p. 650-672.
- Marina Yeroulanou, Maria Stamatopoulou (ed.), *Architecture and Archaeology in the Cyclades, Papers in honour of J.J. Coulton*, BAR International Series 1455, Oxford, 2005.
- Zambiti, V. Vassilopoulou, « Céramique d'époque archaïque et classique en provenance de l'Antre Leibéthrien de l'Hélicon », in Vassilios Aravantinos, *Ἐπετηρὶς τῆς Ἐταιρείας Βοιωτικῶν Μελετῶν*, t. 4, 2009, p. 445-472.

Sitographie

- Epigraphie : <http://epigraphy.packhum.org/inscriptions/main>
- Anne Jeffery Archive : <http://poinikastas.csad.ox.ac.uk/introduction.shtml>
- Sanctuaries and Cults in the Cyclades : <http://jeansebastien.gros.free.fr/CYCLADES/>
- Banque de données des épiclèses grecques : <http://www.sites.univ-rennes2.fr/lahm/crescam/recherche-generale.php>
- Collection of Greek Ritual Norms : <http://cgrn.ulg.ac.be/>

Dossier épigraphique :

Références utilisées pour les inscriptions

L'ensemble du catalogue des inscriptions utilisées dans cette enquête peut être interrogé à l'adresse suivante : <http://sot.boasoft.org/>

Les références utilisées sont celles de l'Année Philologique. Pour certains ouvrages, nous avons abrégé la référence dans notre tableau, dont la liste complète se trouve ci-dessous.

- **JP. Crielaard Rapport 2011 :**
<http://plakariproject.com/onewebmedia/Preliminary%20Report%20new.pdf>
- **DAA :** Anton Raubitschek, *Dedications from the Athenian Akropolis, A Catalogue of the Inscriptions of the sixth and fifth Centuries B. C.*, Cambridge, 1949.
- **J. Ducat, Kouroi :** Jean Ducat, *Les Kouroi du Ptoion. Le sanctuaire d'Apollon Ptoieus à l'époque archaïque*, BEFAR 219, de Boccard, Paris, 1971.
- **Etienne 2013 :** Roland Etienne, Nota Kourou, Eya Simantoni-Bournia, *Η αρχαία Τήνος*, Athènes, 2013.
- **P. Guillon, Trépieds :** Pierre Guillon, *Les Trépieds du Ptoion*, BEFAR 153-153 bis, de Boccard, Paris, 1943.
- **LSAG (1961):** Lilian Hamilton Jeffery, *The local Scripts of Archaic Greece, Revised edition with a supplement by A. W. Johnston*, Oxford, (1961) 1990.
- **K. Kissas (2000) :** Konstantin Kissas, *Die attischen Statuen und Stelenbasen archaischer Zeit*, Deutsches Archäologisches Institut Athen, Bonn, 2000.
- **M.-L. Lazzarini (1976) :** Maria Laetizia Lazzarini, « Le formule delle dediche votive nella Grecia arcaica », in *Memorie dell'Accademia Nazionale dei Lincei*, 19, 1976.
- **Ch. Löhr (2000):** Christoph Löhr, « Griechische Familienweihungen. Untersuchungen einer Repräsentationsform von ihren Anfängen bis zum Ende des 4. Jhs v. Chr. », in *Internationale Archäologie*, 54, Verlag Marie Leidorf GmbH, Rahden/Westf., 2000.
- **Nomima :** Henri van Effenterre et Françoise Ruzé, *Nomima. Recueil d'inscriptions politiques et juridiques de l'archaïsme grec*, 2 t., CEFR n° 188, Rome, 1994-1995.

- **Roesch** : Paul Roesch, « Les taureaux de bronze du Kabirion de Thèbes et l'écriture archaïque béotienne », in J. M. Fossey, H. Ginoux (*dir.*), *Actes du III^e Congrès International sur la Béotie antique*, J. C. Gieben, Amsterdam, 1985, p. 135-143.

1. Ptoion, Echestretos

Important fragment d'une tablette en terre cuite.

La dédicace est archaïque, en hexamètres et gravée avant cuisson.

L. act. 15 (restituée ca 25) et H. 5 à 6 cm. Trouvée au sanctuaire d'Apollon Ptoios.

Musée National d'Athènes (MN 11119).

Date : 525-500 av. J.-C.

Ed. M. Holleaux, *Mém. Soc. Linguistique*, VIII, p. 180-181 ; *LSAG* (1961) n°95.10 ; J. Ducat, *Kouroi* (1971) n°262 ; C. Gallavotti, *Metri e ritmi nelle iscrizioni greche*, Roma, 1979, p. 136-138 (**SEG 29 449**) ; *CEG* 1 334 (1983).

Cf. P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata*, (1948) n°37 ; P. Guillon, « Offrandes et dédicaces du Ptoïon II », *BCH* 87 1963, p. 24-32 ; J. W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication : Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010, p. 41, 137-138.

καλφὸν ἄγαλμα φάνακτι ρ[εκαβόλωι] |
[Ακτ]ορίδας ποίφε̄σέ μ' Ἐχέστροτ-
ος, | αὐτὰρ ἔπεμφσ' ἄν:[ίαισι]
4 [ποδ]ῶν Πτωῖῆφι : τὸς τὸ φάναχος
φεφύλαχσο, δίδοι δ' ἄρ τᾶν [φοι ἐρω̄άν] {τὰν [ἡυγίειαν]}.

NC. 1. ρ[εκαβόλωι] Gallavotti ; Ducat ρ[εκαβολοι Ἄπολωνι:] 2. [Ακτ] Gallavotti 3. αὐτὰρ ἔπεμφσ' ἄν est placé par J. Ducat à la fin de la l. 2 ; dans ce cas, l. 3 peut être [εὐξάμενοι παῖδες χάριεν δῶρ]ον Πτωῖῆφι H.W. Pleket et R.S. Stroud (**SEG 29 449**) 5. [φοι ἐρω̄άν] Gallavotti ; Ducat [τε και ὄλβον].

La belle offrande pour le tout puissant qui lance ses flèches au loin
Echestretos fils d'Aktoridas m'a faite ;
puis il m'a envoyée au Ptoios
ainsi, toi, Seigneur, garde-la, et donne le désir des vertus.

2. Ptoion, Simonidès :

Colonne cannelée entière supportant un trépied.

Inscription gravée de haut en bas, occupant une cannelure dans toute sa hauteur.

H 1,745 ø inf. 0,350 ø sup. 0,275. Lettres 0, 03.

Musée de Thèbes (229).

Date : 510-500 av. J.-C.

Ed. P. Guillon (1943), *Trépieds* 1, p. 48 n°7 ; LSAG (1961) n°95.13 ; M.-L. Lazzarini (1976) n°917 ; N. Papalexandrou, « Boiotian Tripods. The Tenacity of a Panhellenic Symbol in a Regional Context », *Hesperia* n° 77-2, 2008, p. 253-282.

Cf. G. Vottéro, *Le dialecte béotien (7^e s. – 2^e s. av. J. –C.)*, ADRA Nancy, de Boccard, Paris, 1998 ; V. Aravantinos, *The Archaeological Museum of Thebes*, John S. Latsis Public Benefit Foundation, Athènes, 2010.

Σιμωνίδα ἄρχοντος τῷ ἡῆρῳ τῷ Πτοῖῳ Ἄκριφιῆς ἀνέθεαν

Simonidès étant archonte, les Akraïphiens ont consacré au héros Ptoios.

3. Ptoion, Dason – Phantias...

Deux fragments d'une colonne lisse de trépied en *pôros* jaune grisâtre à grain fin qui portait un trépied comme le trou de scellement l'indique. Ils ont été trouvés dans le sanctuaire d'Apollon Ptoios.

H. ca. 88, ø sup. 31, ø inf. 37,5.

Hauteur des lettres 2, 5 à 3, 2 cm.

Musée de Thèbes (sans numéro).

Date : deuxième moitié du VI^e siècle av. J.-C.

Ed. J. Ducat, *Kouroi* (1971) n°242 ; **W. Peek**, « *Zwei Weihungen von Ptoion* », *ZPE* 13, 1974, p. 263-264 ; *CEG* 1 336 (1983) ; Ch. Löhr (2000) n°13.

Δάσον καὶ Φα[νί]ας Σίκίος τ'Ε

ὑγειτίχο ηυ[ιοί] Πτόι' Ἄπολο

ν ἄναχς σο[ί μ'] ἀνέθεκε χ

4 ἄριν

NC. 1. Φα[νί]ας Σίκίος τ'Ε Hansen ; Ducat Φα[.]ασσικιος τ Ε 2. ηυ[ιοί] Πτόι' Ἄπολο Hansen ; Ducat ηυ[ιει] Πτοιαπολο 3. ν ἄναχς σο[ί μ'] ἀνέθεκε χ Hansen ; Ducat να [.] X 4 O [.] ἀνέθεκε X I 4. ἄριν Hansen ; Ducat A[.]IN.

Dason avec Phantias et Sikios

les fils d'Eugeitikos, Seigneur Apollon Ptoios

M'ont consacré à toi,

en action de grâce.

4. Ptoion : Offrande de -ron

Korè en *pôros* jaunâtre assez clair.

L'inscription est gravée en boustrophédon sur le bandeau lisse de 9,5 cm haut, qui sépare le bas du manteau du bas du *péplos*. Il reste des traces de peinture rouge.

H. actu. 133,3 cm mais les deux fragments ne sont pas jointifs.

Musée National d'Athènes (MN 2).

Date : 3^e quart du VII^e siècle av. J.-C.

Ed. M. Holleaux, « Fouilles au temple d'Apollon Ptoios », *BCH* 10, 1886, p. 77-80 ; *IG VII* 2729 ; *DGE* 539, 1 ; *LSAG* (1961) n°92.4 ; **J. Ducat, *Kouroi* (1971) n°46** ; M.-L. Lazzarini (1976) n°119.

Cf. J. W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication : Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010, p. 140.

...ρων ἀνέθεκε τοῖ Ἀπολ
(λ)ωνι τοῖ Πτωιεῖ.
...]οτος ἐποίησε

NC. 1. ...ρων Ducat ; Lazzarini]Ϟῶν

...]rôn a consacré à
Apollon Ptoios.
-otos a fait.

Le sculpteur est non seulement un Béotien mais très certainement d'Akraiphia car il n'y a pas de place pour l'inscription d'un ethnique. Plus ancienne signature d'un sculpteur grec selon L. Jeffery (*LSAG* p. 92).

5. Ptoion : Alcméonidès

Chapiteau de marbre blanc qui surmontait une colonne votive et qui portait probablement une statue de bronze.

L'inscription, en attique archaïque, se développe sur trois côtés de l'abaque. Trimètres iambiques.

Abaque H. 7, l. 42 et 42,2. Chapiteau H. 17,5.

Musée de Thèbes (633 + 633a).

Date : 554-539 av. J.-C.

Ed. L. Bizard, « Inscriptions du Ptoion (1903) », *BCH* 44, 1920, p. 227-236 ; U. v. Wilamowitz-Moellendorff et F. Hiller de Gaertringen, *Hermes* LVII, 1922, p. 478 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata*, n°167 (1948) ; J. Ducat, *Kouroi* (1971) n°141 ; M.-L. Lazzarini (1976) n°856 ; *CEG* 1 302 (1983) ; **IG I³ 1469**.

Cf. M. Burzachechi, « Oggetti parlanti nelle epigrafi greche », *Epigraphica*, déc. 1962, p. 3-54. ; A. Aloni, « Anacreonte a Atene. Datazione e significato di alcune iscrizioni tiranniche » *ZPE* 130, 2000, p. 81-94 ; J. W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication : Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010, p. 209 ; A. Schachter, « The Politics of Dedication : Two Athenian Dedications at the Sanctuary of Apollo Ptoieus in Boeotia » in *Boiotia in Antiquity : Selected Papers*, 2016, p. 149-150.

A [φοί]βο μέν εἰμ' ἄγαλ[μα Λ]α[τοί]δα καλό]ν
[ho δ'Α]λκμέονος ἠῦς Ἄλκμεονίδες,
B [h]ίποισι νικ[έας ἔ]θεκεν [όκέαις],
ἡς Κνοπι[άδα]ς ἔλαυν' ἠο [- - -]
D ἡότ' ἐν Ἀθάναις Παλάδος πανέ[γυρις].

NC. 3. νικ[έας ἔ]θεκεν [όκέαις] Ducat ; Bizard νικ[έσας μ' ἔ]θεκεν [όκέαις] ; 4. ἡς Κνοπι[άδα]ς ἔλαυν' ἠο [- - -] Ducat ; Bizard ἡς Κνοπ [- - -] ἔλαυν' ἠο [- -] ; Lazzarini ἡς Κνοπι[ίο θο̃ο]ς ἔλαυν' ἠο [παῖς Κλέον].

A Je suis le bel *agalma* de Phoibos, fils de Létô.

Le fils d'Alcméon, Alcméonidès,

B M'a dédiée après la victoire remportée par ses cavales rapides,
que conduisait Knopiadas de [ou fils de],

D Quand eut lieu à Athènes la fête solennelle de Pallas.

6. Ptoion : Hipparque

Socle de marbre gris bleu qui venait s'encaster dans une assise sous-jacente et qui supportait une colonnette votive. Statue de marbre ou de bronze, un *kouros* ou une *koré*. L'inscription, en dialecte attique, se développe autour du socle immédiatement au-dessus du renflement supérieur.

∅ inf. 0,28 ; ∅ sup. 0,25 ; H. 20 cm.

Hauteur des lettres : 1,5 à 1,2 cm.

Musée de Thèbes (634).

Date : 520-514 av. J.-C.

Ed. L. Bizard, « Inscriptions du Ptoïon (1903) », *BCH* 44, 1920, p. 237-241 ; *LSAG* (1961) n°78.38 ; J. Ducat, *Kouroi* (1971) n° 142 ; **IG I³ 1470**.

Cf. H. R. Immerwahr, *Attic Script : A Survey*, Oxford, 1990 ; A. Aloni, « Anacreonte a Atene. Datazione e significato di alcune iscrizioni tiranniche » *ZPE* 130, 2000, p. 81-94 ; A. Schachter, « The Politics of Dedication : Two Athenian Dedications at the Sanctuary of Apollo Ptoieus in Boeotia » in *Boiotia in Antiquity : Selected Papers*, Cambridge University Press, 2016, p. 149-150.

ἵππαρχος ἀνέθε[κεν ἡο Πεισισ]τράτο

Hipparque le fils de Pisistrate a consacré.

7. Ptoion : Tassiadas

Base de statuette, simple feuille de bronze d'épaisseur irrégulière (6 à 9 mm) de forme carrée : 5,6 x 5,4. Les pieds sont conservés.

L'inscription court tout autour en alphabet béotien.

Musée National d'Athènes (MN 7395).

Date : milieu du VI^e siècle av. J.-C.

Ed. J. Ducat, *Kouroi* (1971) n°118 ; **M.-L. Lazzarini**, « "ΟΒΕΛΟΙ" in una dedca arcaica della Beozia », in *Annali dell'Istituto italiano di numismatica*, XXVI, 1979, p. 153-155 (**SEG 30 476**).

Cf. M. Burzachechi, « Oggetti parlanti nelle epigrafi greche », *Epigraphica*, déc. 1962, p. 3-54.

[Π]ροτανίο ἐμὶ ὄβελός γα· Τασσιάδας ποίεσε.

NC. M. L. Lazzarini [Π]ροτανίο ἐμὶ ὄβελός γα· Τασσιάδας ποίεσε ; Ducat : [-]ρο ανιο ἐμὶ ὄβελός Γατασσιαδας ποίεσε

Je suis l'objet de valeur que Tassiadas a fait.

Gatassiadas pour Ducat, Tassiadas pour Lazzarini est le premier sculpteur sur bronze béotien, sans doute akraïphien, dont on peut lire le nom en entier.

L'inscription est « fort curieuse » pour Jean Ducat (p. 193).

8. Thèbes, une inscription en béotien et en ionique :

Fragment de colonne lisse en *pôros*.

Inscription métrique. Texte inscrit en béotien, face A, et en ionien, face B.

H 0,41m, ø 0,31m ; H lettres 0,018 à 0,02m face A et 0,025m face B.

Musée de Thèbes (n° 40993).

Date : dernier quart du VI^e – 1^{er} quart du V^e siècle av. J.-C. pour le texte béotien, IV^e siècle av. J.-C. pour le texte ionien.

Ed. V. Aravantinos, « Ανασκαφικές εργασίες: Θήβα. », *AD 56-59 Chronika B' 2*, p. 124-159 ;
N. Papazarkadas, « Two New Epigrams from Thebes », in N. Papazarkadas (*dir.*), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 223-251 ; P. Thonemann, « Croesus and the Oracles », *Journal of Hellenic Studies* 136, 2016, p. 152-167.

Cf. A. Chaniotis, *EBGR* 2014 n°103.

Face A, 8 lignes en béotien courant le long de l'axe de la colonne :

[σοῖ] χάριν ἐνθάδ' Ἄπολο[ν -----]
[κέ]πιστὰς ἱαρῶ στᾶσε κατ[ευχσά]μενος
[μα]ντοσύναις εὐρὸν ὑπὸ ΤΑ[....]ΟΙΟ φαενᾶν
4 [ἀσπ]ίδα τὰγ Ὀροῖσος κα[λφ]ὸν ἄγαλ[μα θέτο?]
[Ἀμ]φιάρειοι μνᾶμ' ἄρετ[ᾶς τε πάθας τε
[.]μεν ἄ ἐκλέφθε ΦΟ
[Θε]βαίοισι δὲ θάμβος Ε
8 [.]πίδα δαίμονιος ΔΕ

Face B en ionique perpendiculaire à l'axe de la colonne.

NC. 1. Ἄπολο[ν - -] Papazarkadas ; Thonemann Ἄπολο[ν ἄναχς, περικαλλὲς ἄγαλμα] 2. [κέ]πιστὰς Papazarkadas ; Thonemann [θεσ]πιστὰς 3. ὑπὸ ΤΑ[....]ΟΙΟ Papazarkadas ; Thonemann ἠ[ύπο ταῖσι θεοῖο] *dubitanter* 4. [ἄγαλμα θέτο (?)] Papazarkadas ;

Thonemann [ἄγαλμα θεῶι (?)] 5. ἀρετ[ᾶς τε πάθας τε - -] Papazarkadas (cf. Hdt. 1.52) ;
Thonemann ἀρετ[ᾶς τε πάθας τ' ἀνέθεκεν].

à toi Apollon ici la marque de reconnaissance [-----]
et dans ce sanctuaire après avoir rendu grâce
pour les oracles [...] brillant
4 bouclier que Croisos a offert comme bel *agalma*
à Amphiaraos en commémoration de la valeur et de l'infortune
[. .] qui a été volé Phoi[bos]
Pour les Thébains effroi
8 divin.

9. Thèbes : Mantiklos

Statuette de guerrier en bronze.

Inscription métrique en boustrophédon, placée sur les jambes.

H. 20,3.

Musée de Boston (n°03.997).

Date : premier quart du VII^e siècle av. J.-C.

Ed. Froehner, *Fondation E. Piot. Monuments et Mémoires* 2.2 (1895), p. 137-143 ; *DGE* 338 ; R. J. H. Jenkins, *Dedolica* 62 (1936) ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata* (1948) n°35 ; *LSAG* (1961) n°94.1 ; G. Richter, *Kouroi* (1974) p. 26 ; *CEG* 1 326 (1983).

Cf. P. Pucci, « Inscriptions archaïques sur les statues des dieux », in M. Detienne (*dir.*), *Les savoirs de l'écriture en Grèce ancienne*, Presses Universitaires de Lille, Lille, 1988, p. 480-497 ; J. W. Day, « Interactive Offerings : Early Greek Dedicatory Epigrams and Ritual », *Harvard Studies in Classical Philology*, n° 96, 1994, p. 37-7 ; A. Henrichs, « Writing Religion : Inscribed Texts, Ritual Authority and the Religious Discourse of the Polis », in H. Yunis (*dir.*), *Written Texts and the Rise of Literate Culture in Ancient Greece*, Cambridge University Press, 2003, p. 38-58 ; N. Papalexandrou, *The Visual Poetics of Power, Warriors, Youths, and Tripods in Early Greece*, Lanham / Boulder / New York / Toronto / Oxford, Lexington Books, 2005, p. 84-86 ; J. W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication : Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010, p. 33-48.

Μάντικλός μ' ἀνέθεκε φεκαβόλοι ἀργυροτόξοι
τᾶς {δ} δεκάτας· τὸ δέ, Φοῖβε, δίδοι χαρίφετταν ἀμοιβ[άν].

Mantiklos m'a dédié, comme dîme, à celui qui lance le trait lointain et à l'arc d'argent ; toi Phoibos, donne une récompense qui convienne.

10. Thèbes, Daitondas :

Taureau de bronze, inscription sur la base.

Musée National d'Athènes.

Date : VI^e siècle av. J.-C.

Ed. E. Szanto, « Das Kabirenheiligtum bei Theben », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Athenische Abteilung*, Berlin, 15, 1890, p. 388-395, n°4 ; **IG VII 2457** ; P. Wolters, G. Bruns, *Das Kabirenheiligtum bei Theben*, Berlin, 1940, n°19.

Cf. M.-L. Lazzarini (1976) n°124 ; Bernhard Schmaltz, *Metallfiguren aus dem Kabirenheiligtum bei Theben : die Statuetten aus Bronze und Blei*, W. de Gruyter & co, Berlin, 1980 ; Paul Roesch, « Les taureaux de bronze du Kabirion de Thèbes et l'écriture archaïque béotienne », in J. M. Fossey, H. Ginoux (dir.), *Actes du III^e Congrès International sur la Béotie antique*, J. C. Gieben, Amsterdam, 1985, p. 135-143, n°203.

Δαιτόνδας ἀνέθεκε τοῖ Καβίροι.

Daitondas a consacré au Cabire.

11. Thespies, Sôtima :

Bronze découpé en silhouette sur une plaque dont l'épaisseur varie de 4 à 6 mm, d'origine béotienne, peut-être de Thespies.

Inscription métrique en alphabet béotien et boustrophédon.

H. 12 cm ; 9,7 cm de la tête aux pieds.

Musée Bénaki (n° 32940).

Date : première moitié du V^e siècle av. J.-C.

Ed. Georges Daux, « Apollon ΠΛΑΤΥΤΟΞΟΣ », BCH 85-1961, p. 583-588 ; S. N. Koumanoudis, *Πολέμων* VI 1962, p. 88-93 ; CEG 1 331 (1983) ; LSAG (1990) Suppl. 15a. Cf. M. Guarducci, *Rendic. dei Lincei* (Ser. VIII) 1962, p. 69-74 ; *Bull. Ep.* 1963 107-109 ; SEG 22 404.

Σωτίμα ἀνέθηκε(ν) Ἀπόλλωνι πλατυτόξωι τὰν τιμάν
επιθε [- - -]
ταῖς κατόπισθε κόραις

Sôtima a consacré à Apollon Platytoxos
la marque d'honneur [- - -]
aux *korai* qui se trouvent derrière.

12. Béotie, Epichè :

Coupe à pied haut du style coupe à oiseaux. L'inscription forme un cercle à l'intérieur de la coupe, les sept dernières lettres passent en dessous du début de l'inscription. Celle-ci est tracée en rouge sur fond blanc et est irrégulière.

H. 14,5 à 15,1 cm.

Musée Canellopoulos (Δ941)

Date : 550-525 av. J.-C.

Ed. J.-J. Maffre, « Vases béotiens : collection Paul Canellopoulos VIII », *BCH* 99-1 1975, p. 415 n°2.

Cf. R. Wachter, *Non-Attic Greek Vase Inscriptions*, Oxford University Press, 2001, BOI 3.

Ἐπίχε μ'έποίησε θειοῖς περικαλδεῖα δῶρα.

soit Epichè m'a fait pour les dieux. Beaux cadeaux !

ou Epichè m'a fait. Beaux cadeaux pour les dieux !

13. Erétrie, Timocratès :

Colonnnette sans doute support central pour un trépied.

Inscription de deux lignes gravée chacune sur une bande de 0,035m de haut en moyenne, taillée avec plus de soin que le reste de la pierre. Texte dextroverse, écrit de haut en bas et qui débute au sommet de la colonnette.

Hauteur des lettres varie de 0,025 à 0,03m et leur profondeur ne dépasse guère 0,02m.

Date : 550-530 av. J.-C.

Ed. A. Altherr-Charon et François Lasserre, *Etudes de Lettres, série IV, tome 4, 1981, p. 25-35* ; W. Luppe, *ZPE* 49, 1982, p. 22 (*SEG* 31 806) ; D. Knoepfler *SEG* 36 795.

Cf. P. Themelis, *Αρχειον Ευβοϊκων Μελετων* 1984-1985, p. 353-364.

Τιμοκράτες ἀνέθεκε Διο[ς κούρωι πένταθλον] /
ἀνδρῶν νικήσας, τῶι χάριν ἀν[τιδιδούς]

NC. 1. [ς κούρωι πένταθλον] Lasserre ; Luppe [ς κατ' ἀγῶνα πάλαισμα] ; Knoepfler Διο[νύσω].

Offrande de Timocratès au fils de Zeus, pour sa victoire au pentathlon des hommes faits, lui donnant en retour sa reconnaissance.

14. Erétrie, lois :

Deux blocs de *pôros* portant trois textes boustrophédon superposés.

l. 69 cm, H. : 25 cm, épaisseur 25 à 27 cm.

Date : vers 525 av. J.-C.

Ed. IG XII 9 1273-1274, G. Papabasileiou, *AE*, 1913, p. 210-211 ; A. Georgiades, *AE*, 1913, p. 214-215 ; P. Kretschmer, *Glotta*, 7, 1916, p. 321-325 ; K. Latte, *Heiliges Recht*, 1920, 417 ; *DGE*, 800, 1923 ; H. Volkmann, *Hermes*, 74, 1939, p. 99-102 ; *LSAG* (1961) n°87.9 ; Eugene Vanderpool and W. P. Wallace, « The Sixth Century Laws from Eretria », *Hesperia, The Journal of the American School of Classical Studies at Athens*, Vol. 33-4, Oct. - Dec. 1964, pp. 381-391 ; M. Guarducci, *Epigrafia greca*, I, 1967, n°211, fig. 83 ; O. Picard, *Mélanges Lerat*, II, 1984, 683 ; F. Cairns, *ZPE*, 54, 1984, p. 145-155 (*SEG* 34-895) ; M. Gagarin, *Early Greek Law*, 1985, p. 91-93 (*SEG* 38-873) ; R. Koerner, *Klio*, 69, 1987, p. 480 ; Francis Cairns, « The "Laws of Eretria" ("IG" XII. 9 1273 and 1274) : Epigraphic, Legal, Historical, and Political Aspects », *Phoenix*, vol. 45-4, 1991, pp. 296-313 ; R. Koerner, *IGT*, 1993, n° 72-73.

Cf. H. van Effenterre et F. Ruzé, *Nomima. Recueil d'inscriptions politiques et juridiques de l'archaïsme grec*, 2 t., CEFR n° 188, Rome, 1994-1995, n°91 ; H. van Wees, in F. Burrer and H. Müller (eds), *Kriegskosten und Kriegsfinanzierung in der Antike*, Darmstadt, 2008, p. 128-150 (*SEG* 58-959) ; D. Knœpfler, *Bull. Ep.* 2009, n°278.

I- δίκην : έπεάν : κατομόσῃ : τίν[υ]-
σθα<ι> : τρίτῃ ἡμέ[ρ]ῃ : χρέματα
δόκιμα : κα[ι φ]υγία ιάν : μέ τείσ-
4 ῃ [[ἡέρα]] vacat

II- ἐπὶ Γόλο : ἄρχ[ο]ντος ἐν πολε[.] ι [.]

III- [— — — —¹⁷⁻²⁵ — — — — —]ιν : τῇ ἡυστέρῃ : δύφε ῃ
[στατῆρε τ]ει [τρίτ]ει δέκ[α σ]τατῆρας ὀφέλει
ιάν· μέ τείσῃ : ἀρχός : ἀπὸ ῥῆτῶν : ποιῆσα[ι].

4 *ἡόστις ἄν : μέ ποιῆι· αὐτόν : ὀφέλῃν*

IV- τὸς πλέοντας ἀρ[- 5 -]θαι μισθὸν
ἡοίτινες ἄν π[- 2 -Πε]ταλάς ἔ̄ Κέναιον
[ἀ]μείπσονται : φέ[- 4-5 -]ν δὲ πάντα

4 *vac. τὸς ἐπι [- 6 - -]μος εον [- 6 - -]*
[- 6 - -]ὄν γνῶμ[- 5 - -]νασεν vac.
vac. ἡόσ[- 5 -]ν ἡέλῳι [- 7 - -]
[- 7-8 - -] ιαρφιν [- 6 - -] ἀναφίσβεττει.

I- La justice doit être rendue uniquement après que l'amende a été attribuée.
L'amende doit être payée le troisième jour en bonne monnaie.
L'exil est la peine pour le non paiement des amendes.

II- Quand Golos était archonte dans la cité

III- doit le deuxième jour deux
statères, le troisième jour dix statères. S'il ne paie pas,
les magistrats doivent procéder en fonction des règles. Tout magistrat
qui ne le ferait pas serait lui-même redevable.

IV- Ceux qui ont navigué au-delà de Petalai et Kenaion
doivent recevoir une rémunération.
Tous doivent contribuer à ce paiement.

NC. I.3 : *κα[ῖ φ]υγία ἰάν : Nomima ; κα[ῖ ἡυ]γιᾶ ἰάν: F. Cairns.*

15.Érétrie, lion :

Statuette fragmentaire en calcaire représentant un lion accroupi, les oreilles, les pattes et l'arrière-train manquent. Elle appartient à la petite plastique dite «chypro-ionienne».

Inscription rétrograde sur l'échine de l'animal.

Hauteur conservée environ 10 cm.

Musée archéologique d'Érétrie (n°19866).

Date : Milieu VII^e-milieu du VI^e siècle av. J.-C.

Ed. S. Huber, « Un mystère résolu : Athéna sur l'acropole d'Érétrie », *Antike Kunst*, n° 50, 2007, p. 120-129 (SEG 57 828).

Cf. D. Knoepfler, *Bull. Ép.* 2008, n° 121.

AΘENAIEΣ

A Athéna.

16. Athènes, Naulochos :

Pilier en marbre pentélique supportant une *korè*.

H. 0,79, l. 0,115, ø 0,205.

Musée épigraphique d'Athènes (EM 6431).

Stoichedon.

Date : 480 av. J.-C.

Ed. *IG I* suppl. n° 373 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata*, n°128 (1948) ; *DAA* (1949) n°229 ; ***IG I*³ 828** ; *CEG* 1 266 (1983).

Cf. M.-L. Lazzarini (1976) n°639 ; K. Kissas (2000) n°B136.

[τέ]νδε κόρεν ἀνέθεκεν ἀπαρχὲν

[Ναύ]λοχος ἄγρας : | ἔν οἱ ποντομέδ-

[ον χρυ]σοτρία[ι]ν' ἔπορεν.

NC. 2. [Ναύ]λοχος *IG* Peek ; Raubitschek *DAA* [Ἴσό]λοχος

Naulochos a dédié cette *korè* comme une *aparchè* d'une prise que le dieu de la mer avec le trident d'or lui a fournie.

17. Athènes, Lusôn :

Colonne portant une *korè*.

Inscription métrique et rétrograde, traces rouges en bas de la colonne.

Musée de l'acropole d'Athènes (n°9986-6503).

Date : 510-500 av. J.-C.

Ed. A. E. Raubitschek, *BSA* 41, 1943, p. 20 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata*, (1948) n°141 ; *DAA* (1949) n°290 ; **IG I³ 647**.

Cf. *CEG* 1 205 (1983) ; K. Kissas (2000) n°B79 ; J. W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication: Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010, p. 234.

Παλ(λ)άδι Ἀθαναίαι Λύσον ἀνέθεκεν ἀπαρχὲν
*h*ὄν αὐτῷ κτ[εά]νον τῷ δὲ θεῷ χαρίεν
Θεβάδες ἐπ[οίεσεν] *h*ο Κ[ύρ]νο παῖς τόδ' ἄγαλμα.

À Pallas Athéna, Lusôn a consacré en prémices
de sa propriété, en action de grâce pour la déesse
Thebadès a fait, lui le fils de Kyrnos, cet *agalma*.

18. Athènes, « il est honorable... » :

Pilier en marbre pentélique.

Inscription métrique.

Musée épigraphique d'Athènes (n°6402).

Date : 500 av. J.-C.

Ed. H. G. Lolling – P. Wolters, *Κατάλογος τοῦ ἐν Ἀθηναῖς Ἐπιγραφικοῦ μουσείου* i 1, 1899, n° 237 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata*, (1948) n°134 ; *DAA* (1949) n°224 ; W. Peek, *SEG* 14.12 (1957) ; **IG I³ 766**.

[έσθλόν] τοῖσι σοφοῖσι σο[φ]ίζεσθ[αι κ]ατ[ὰ τέχνην]

[ἡὸς γὰρ] ἡέχει τέχνην λῶι[ο]ν ἡέχ[ει βίον].

[—⁴⁻⁵—] εἰ Ἀθηναῖαι δεκάτ[εν ἀνέθεκεν].

NC. 3. [—⁴⁻⁵—] εἰ Ἀθηναῖαι δεκάτ[εν ἀνέθεκεν], A. Raubitschek *DAA* 224 ; W. Peek, *SEG* 14.12 [τόνδε μ]ε Ἀθηναῖαι δεκάτ[εν ἀνέθεκε ~ ~].

Il est honorable pour ceux qui excellent dans un art de montrer leur habileté, car celui qui possède un talent a aussi une vie meilleure.

[untel] m'a consacré à Athéna comme dîme.

19. Athènes, Pythodoros :

Pilier en marbre pentélique portant un relief.

Musée épigraphique d'Athènes (n°6425).

Date : Premier quart du V^e siècle av. J.-C.

Ed. H. G. Lolling , *AD V*, 1889, n°127 ; H. Van Herwerden, *Studia critica in epigrammata Graeca*, 1891, n°101 ; *IG I²* 700 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata*, (1948) n°147 ; *DAA* (1949) n°296 ; **IG I³ 832**.

Cf. M.-L. Lazzarini (1976) n°786 ; *CEG* 1 268 (1983) ; V. Pirenne-Delforge, *L'Aphrodite grecque. Contribution à l'étude de ses cultes et de sa personnalité dans le panthéon archaïque et classique*. *Kernos Suppl.* 4, Liège, 1994, p. 29.

[Πυθ]όδορος μ'
ἀνέθεκ' Ἀφροδ-
ίτει δῶρον ἀπα-
4 ρχέν :: | πότνια τ-
ὄν ἀγαθὸν τῶ-
ι σὺ δὸς ἀφθον-
ίαν :: | *hoí* τε λέγ-
8 οσι λόγος ἀδίκ-
[ο]ς φσευδᾶς κα-
[τ'] ἐκ[ένο ::] | τοῦ[το]-
[ς -̃ -̃ -̃ -̃].

NC. 1. [Πυθ]όδορος, Raubitschek *DAA* ; H. Van Herwerden [Κλε]όδορος

Pythodoros m'a consacré à Aphrodite en cadeau comme prémices. Souveraine, donne lui une abondance de biens. Et ceux qui disent injustement des paroles mensongères contre lui...

Inscription horizontale sur 11 lignes, placée en haut du pilier sous l'abaque sans doute à la hauteur des yeux.

20. Athènes, Lysias et Euarchis :

Abaque de colonne portant une *korè* avec des chaussures rouges, en marbre de Paros et une seconde statue.

Inscription, musée épigraphique d'Athènes (n°6348) ; statue, musée de l'acropole d'Athènes (n°683).

Date : 500 av. J.-C.

Ed. A. Raubitschek, *BSA* 40, 1943, p. 24-25 ; *DAA* (1949) n°292 ; *IG I³* 644.

Cf. K. Kissas (2000) n°B81 ; D. Viviers, « En *aparchè* ou *dekatè* : retour sur l'offrande aux dieux », colloque *Relire Jean-Pierre Vernant*, Collège de France, 2008 : <http://www.college-de-france.fr/site/jean-pierre-vernant/symposium-2008-10-10-17h00.htm> ; T. Suk Fong Jim, *Sharing with the Gods, Aparchai and Dekatai in Ancient Greece*, Oxford University Press, 2014, p. 53.

Λυσίας ἀνέθεκεν Ἀθηναίαι
ἀπαρχέν. Εὐάρχις ἀνέθεκεν
δεκάτην Ἀθηναίαι.

Lysias a consacré à Athéna en *aparchè*.

Euarchis a consacré à Athéna en *dekatè*.

21. Athènes, stèle du potier :

Stèle en marbre de Paros.

Hauteur des lettres 0,018m.

Musée de l'acropole d'Athènes (n°1332).

Date : 1^{er} quart du V^e siècle av. J.-C

Ed. *IG I² 718* ; E. Langlotz, *Zur Zeitbestimmung der strengrotfiguriger Vasenmalerei und der gleichzeitigen Plastik*, Leipzig, 1920, p. 92-93 ; A. Raubitschek, « An original Work of Endoios », *AJA* 46, 1942, p. 245-253 ; *DAA* (1949) n°70 ; D. Viviers, *Recherches sur les ateliers de sculpteurs et la Cité d'Athènes à l'époque archaïque, Endoios, Philergos, Aristoklès*, Classe des Beaux-Arts, Académie Royale de Belgique, Bruxelles, 1992, p. 90-96 ; ***IG I³ 764***.

[— — ^{c.12} — —] αἶος : ἀνέθεκεν [: τάθENAΐAI] δεκάτεν.

Ἔγ[δοιος ἐποίησ]εν.

NC. 2. Ἔγ[δοιος ἐποίησ]εν Raubitschek *DAA* ; Viviers Ἔγ[- - ἐποίησ]εν.

[-]aios a consacré à Athéna comme dîme.

Endoios a fait.

Inscription peu lisible, placée sur le côté. La signature, rétrograde, a été martelée.

22. Athènes, Smikros :

Chapiteau rond en marbre blanc d'une colonne votive qui devait porter un vase en bronze, en pierre ou en terre.

Deux hexamètres.

H 0,21, ø 0,46

Athènes Musée Epigraphique 6369.

Date : 500-480 av. J.-C.

Ed. Hoffmann n°242 (1893) ; *DAA* (1949) n°53 ; M.-L. Lazzarini (1976) n°808 ; *CEG* 1 235 (1983) ; ***IG I³ 718*** ; Ch. Löhr (2000) n°32.

Cf. P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata*, n°116 (1948) ; K. Kissas (2000) n°B161 ; J. W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication : Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010, p. 189 ; J. Ma, *Statues and Cities*, Oxford University Press, 2013, p. 197.

[ἔργο]ν θαλόντων πολιέοχε πότνι' Ἀθάνα
Σμίκρο καὶ παίδον μνῆμ' ἔχοι ἡέδε πόλις.

Pour les affaires florissantes de Smikros et de ses fils, déesse Athéna qui tient la cité, puisse cette cité en garder mémoire.

23. Athènes, Phrygia :

Bouclier miniature frappé d'un gorgonéion qui devait à l'origine être attaché à une statuette d'Athéna.

∅ 10.8 cm, ép. 0,8.

Athènes, Musée National (MN X 6837).

Date : VI^e siècle av. J.-C

Ed. *IG I² 444 ; IG I³ 546.*

Cf. M.-L. Lazzarini (1976) n°46 ; N. Kaltsas, A. Shapiro (ed.), *Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens*, A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 65.

Φρυγία : ἀνέθεκέ με τᾶθENAΐAI

ἡε ἀρτόπολ[ις].

Phrygia la boulangère m'a dédié à Athéna.

24. Athènes, Antiphanès :

Base de statuette de bronze.

Date : fin du VI^e siècle av. J.-C.

Ed. *IG I² 410* ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata*, (1948) n°131 ; *SEG 10 309* (1949), 26 40 (1976-1977) ; *IG I³ 533*.

Cf. M.-L. Lazzarini (1976) n°658.

πᾶσιν ἴσ' ἀνθρώποι[ς] ἠυποκρίνομαι, ἥοστις ἐ[ρ]ο]τᾶι /

ἥος μ' ἀνέθεκ' ἀνδρῶν. "Ἀντιφάνες δεκάτεν."

A tous les hommes, quel que soit celui qui demande qui parmi les hommes m'a dédié, je réponds la même chose : Antiphanès, en dîme.

25. Athènes, Callias :

Base de statue en marbre pentélique.

L. 0,64m ; l. 0,55 ; h. 0,30.

Date : 480 av. J.-C.

Ed. J. Koehler, *Hermes*, III 1869, p. 166 ; *IG I* 392 ; *IG I²* 607 ; *DAA* (1949) n°111 ; ***IG I³* 835.**

Καλλίας ἠιππονίκο ἀνέθ|εκ[ε]ν.

Callias fils d'Hipponikos a consacré.

Monument qui a peut-être été élevé après une victoire de course de char à Olympie comme son grand-père Callias I, fils de Phainippos.

26. Athènes, Euthydikos :

Abaque colonne portant une *korè* en marbre de Paros

Musée de l'acropole d'Athènes (n°609-686)

Stoichédon, bonnes lettres rouges.

Date : 490-480 av. J.-C.

Ed. *IG I Suppl.* 373 ; *DAA* (1949) n°56 ; M. Jacob-Felsch, *Die Entwicklung griechischer Statuenbasen und die Aufstellung der Statuen*, 1969, Kat. I 32 ; ***IG I³ 758***.

Cf. K. Kissas (2000) n°B163.

Εὐθύδικος ὁ Θαλιάρχο

ἀνέθεκεν.

Euthydikos fils de Thaliarchos

a consacré

27. Athènes, Télésinos :

Colonnnette lisse en marbre pentélique qui portait un petit cheval de bronze.

H. (avec la base) 1,17m ø 0,26 à 0,295 ; abaque H. 0,065 ø 0,305.

Musée de l'acropole d'Athènes (n°6505).

Date : 500-480 av. J.-C.

Ed. *IG I Suppl.* 373 ; *IG I²* 650 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata*, n°39 (1948) ; *DAA* (1949) n°40 ; M.-L. Lazzarini (1976) n°805 ; *CEG* 1 227 (1983) ; ***IG I³* 728.**

Cf. K. Kissas (2000) n°B186 ; B. Holtzmann, *L'Acropole d'Athènes. Monuments, cultes et histoire du sanctuaire d'Athéna Polias*, Picard, Paris, 2003, p. 56. J. W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication : Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010, p. 1-24.

Φαρθένε ἐν ἀκροπόλει Τελεσῖνος

ἄγαλμ' ἀνέθεκεν / Κέτ(τ)ιος, ἠοὶ χαίροσα διδοίεις

ἄλ(λ)ο ἀναθῆναι.

« Vierge de l'Acropole, Télésinos de Kettos t'a dédié cette offrande. Puisses-tu t'en réjouir et lui donner ainsi d'en dédier une autre. » (trad. B. Holtzmann, p. 56)

28. Athènes, char Béotiens Chalcidiens :

Base portant un char, consécration après la victoire des Athéniens sur les Béotiens et les Chalcidiens. Monument détruit lors du sac de l'acropole d'Athènes par les Perses en 480 puis reconstruit dans les années 450, probablement après la victoire d'Oenophyta (457). Les deux inscriptions sont similaires, seul l'ordre des hexamètres change.

Date : 507 av. J.-C.

Ed. *IG I²* 394 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata*, n°145 (1948) ; *DAA* (1949) n°168 et 173 ; *IG I³* 501 ; *CEG* 1 179 (1983).

Cf. D. L. Page, *Further Greek Epigrams*, Cambridge University Press, 1981, p. 191-193 ; Catherine M. Keesling, « Rereading the Acropolis Dedications », in D. Jordan, J. Traill (ed.), *Lettered Attica. A Day of Attic Epigraphy*, Publications de l'Institut Canadien d'Archéologie à Athènes, Toronto, 2003, p. 49-51 ; A. Petrovic, *Kommentar zu den simonideischen Versinschriften*, Brill, Leiden – Boston, 2007 ; E. Bowie, « Epigram as narration », in M. Baumbach, A. Petrovic, I. Petrovic (dir.), *Archaic and Classical Greek Epigram*, Cambridge University Press, 2010, p. 345.

δεσμῶι ἐν ἀχνυοέντι σιδερέοι ἔσβεσαν ὕβριν
παῖδες Ἀθηναίων ἔργμασιν ἐν πολέμο
ἔθνεα Βοιωτῶν καὶ Χαλκιδέον δαμάσαντες
4 τῶν ἵππος δεκάτεν Παλλάδι τάσδ' ἔθεσαν.

version retranscrite par Hérodote (V 77-4), donc la seconde version :

ἔθνεα Βοιωτῶν καὶ Χαλκιδέον δαμάσαντες
παῖδες Ἀθηναίων ἔργμασιν ἐν πολέμο
δεσμῶι ἐν ἀχνυοέντι σιδερέοι ἔσβεσαν ὕβριν
4 τῶν ἵππος δεκάτεν Παλλάδι τάσδ' ἔθεσαν.

« Ayant dompté dans les travaux de la guerre les hommes de Béotie et de Chalcis, les fils des Athéniens ont éteint leur arrogance dans des chaînes de fer,

dans les ténèbres d'une prison ; comme dîme de leurs rançons ils ont consacré
à Pallas ces cavales »⁶⁸⁰.

⁶⁸⁰ Hdt. V 77.4.

29. Athènes, Callimaque :

Six fragments de colonne ionique en marbre de Paros portant une statue de Nikè retrouvée à proximité du coin nord-est de l'ancien Parthénon. L'inscription se trouve dans deux cannelures.

Musée de l'acropole d'Athènes (n° 282-335-690-3523-3776-3820-3830-0312) et musée épigraphique (166-6339).

Cinq hexamètres.

Date : 490-485 av. J.-C.

Ed. F. Hiller von Gaertringen, « Kallimachos von Aphidna », *Hermes* 54 1919, p. 211-215 ; A. Wilhelm, « Drei auf die Schlacht von Marathon bezügliche Gedichte », *AnzWien* 71, 1934, p. 89-117 ; A. E. Raubitschek, « Two monuments erected after the victory of Marathon », *AJA* 44, 1940, p. 53-59 ; F. Jacoby, « Some Athenian Epigrams from the Persian Wars », *Hesperia* 14, 1945, p. 157-211 ; *DAA* (1949) n°13 ; B. B. Shefton, « The Dedication of Callimachus (*IG I² 609*), *BSA* 45, 1950, p. 140-164 ; E. Fraenkel, « A Marathon epigram », *Eranos* 49, 1951, p. 63-64 ; R. Meiggs et D. Lewis, *A Selection of Greek Historical Inscriptions to the end of the Fifth Century BC*, Oxford, 1988² ; E. B. Harrison, « The victory of Kallimachos », *GRBS* 12, 1971, p. 5-24 ; *IG I³ 784* ; *CEG* 1 256 (1983) ; *SEG* 60-112 ; M. Jung, *Marathon und Plataiai: Zwei Perserschlachten als "lieux de mémoire" im antiken Griechenland*, Göttingen, 2006, p. 72-84 ; C. M. Keesling, « The Callimachus monument on the Athenian Acropolis (*CEG* 256) and Athenian commemoration of the Persian Wars », in M. Baumbach, A. Petrovic, I. Petrovic (dir.), *Archaic and Classical Greek Epigram*, Cambridge University Press, 2010, p. 100-130 ; E. Bowie, « Marathon in Fifth-Century Epigram », in K. Buraselis – K. Meidani (dir.), *Marathon, the Battle and the Ancient Deme*, Institut du Livre A. Kardalitsa, Athènes, 2010, p. 203-219.

Cf. K. Kissas (2000) n°B154.

[Καλίμαχος μ'άν]έθεκε Ἀφιδναῖο[ς] τ' Ἀθηναῖαι· |
ἄν[γελον ἄθ]ανάτων hoὶ Ὀλύμπια ἡέδρας ἐπ] ἔχουσιν |

[νικέσας πολέ]αρχος Ἀθηναίων τὸν ἀγῶνα· |

4 τὸν μά[λ'ἀριστεύον ἠ]ελέν ὄνομ[α μὲν κάλλιστον ἰ]
παισὶν Ἀθηναίων μν[ἔμα δὲ ἠἔς ἀρετῆς].

Restauration C. M. Keesling

[Καλλίμαχος μ' ἀν]έθηκεν Ἀφιδναῖο[ς] τ' Ἀθηναῖαι :
ἄν[γελον ἀθ]ανάτων οἱ Ὀ[λύμπια δώματα] ἔχουσιν.

[Καλλίμαχος πολέ]μαρχος Ἀθηναίων τὸν ἀγοῶνα :
4 τὸν Μα[ραθῶνι πρὸ] Ἑλλήνων ο[— — — — :]
παισὶν Ἀθηναίων μν[ῆμα — — — — — -].

Callimaque d'Aphidna m'a dédié à Athéna
messager des immortels qui ont leurs trônes sur l'Olympe.

Callimaque, polémarque des Athéniens, l'*agôn*
à Marathon pour les Grecs
pour/par ? les enfants des Athéniens en mémorial.

NC. 2. *IG I³ 784* hoὶ Ὀλύμπια ἡέδρας ἐπ] ἔχουσιν | ; hoὶ Ὀ[- - - - -] ἔχουσιν | C. M. Keesling. 3. *IG I³ 784* [νικέσας πολέ]αρχος ; [- - - πολέ]αρχος C. M. Keesling 4. *IG I³ 784* τὸν μά[λ'ἀριστεύον ἠ]ελέν ὄνομ[α μὲν κάλλιστον ἰ] ; τὸν Μα[- - - -h]ΕΛΕΝΟΝΟ[- - - - -] ἰ] C. M. Keesling. 5. *IG I³ 784* παισὶν Ἀθηναίων μν[ἔμα δὲ ἠἔς ἀρετῆς]. ; παισὶν Ἀθηναίων μν[εμ - - - - -]. C. M. Keesling.

30. Athènes, Smikythè :

Péirrhantéron monté sur un pied en *pôros*.

H. du pied 0,70, ø 0,35.

Musée de l'acropole d'Athènes (n°607).

Date : 480 av. J.-C.

Ed. J. Koehler, *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Athenische Abteilung*, Berlin, X, 1885, p. 77 ; *IG I Suppl.* 373 ; *IG I²* 473 ; *DAA* (1949) n°380 ; ***IG I³* 794**.

Cf. N. Kaltsas, A. Shapiro (ed.), *Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens*, A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008.

Σμικύθε πλύντρια δεκάτην ἀνέθεκεν.

Smikythè la blanchisseuse a offert comme dîme.

31. Eleusis, décret :

Trois morceaux d'une base en marbre blanc portant un décret sur les sacrifices.

H. 0,234m ; L. 1,55m.

Musée d'Eleusis n° E553.

Date : 500-475 av. J.-C.

Ed. K. S. Pittakis, *Eph. Arch.* n°3798, 1860 ; F. Lenormant, *Recherches archéologiques à Eleusis*, Paris, 1862, p. 70-85 n°25 ; *IG I* 5 ; J. von Prott, *AM* 24, 1899, p. 241-266 ; F. Sokolowski, *Lois Sacrées des Cités Grecques* n°4, 1969 ; K. Clinton, *AJP* 92, 1971, p. 497-498 ; K. Clinton, *AJP* 100, 1979, p. 1-12 ; *IEleusis* 13 ; *IG I³* 5 ; K. Clinton, *Eleusis the Inscriptions on Stone*, t. 1, n° 13, 2005 ; **J.-M. Carbon, S. Peels and V. Pirenne-Delforge, *Collection of Greek Ritual Norms (CGRN)*, n°8, Liège 2015 (<http://cgrn.ulg.ac.be>, consulté le 06.09.2017).**

Cf. A. Mommsen, *Heortologie*, Leipzig, 1864, p. 257 ; O. Rubensohn, *Die Mysterienheiligtümer in Eleusis und Samothrake*, Berlin, 1892, 32-35, p. 196-197 ; Ziehen, *Hermes* 79, 1944, p. 217-219 ; R. F. Healey, *HSCP* 66, 1962, p. 256-259.

[ἔδοξε]ν : [τεῖ βολεῖ] : καὶ [τ]οῖ δέμοι : ἵστε Παραιβάτες [: ἐγραμμάτευσ]^v

[προτέ]λεια : θ[ύε]ν : τὸς ἱεροποιὸς : Ἐλευσινίων : καὶ [τ¹³..... : ἐ]ν^v

[τεῖ Ἐλ]ευσίν[ι αὐλ]εῖ : ἡερμεῖ Ἐναγονίοι : Χάρισιν : αἶγα : [.....¹⁵.....]ον

4 [Ποσειδ]οῦνι : [κρ]ιὸν : Ἀρτέμιδι : αἶγα : Τελεσιδρόμοι : Τριπ[τολέμοι :]^v

[Πλούτο]νι : δ[...].]χοι : Θεοῖν : τρίπτοαν : βόαρχον : ἐν τεῖ ἑορ[τεῖ]^v

NC. 2. *IG I³ 5* καὶ [τάλλα : ἐς τὲν ἑορτὲ]ν ; καὶ [ἄλλας θυσίας ἐ]ν Sokolowski ; Clinton 2005
καὶ [τ ^{ca.13} : ἐ]ν **3.** *IG I³ 5* [τὲν Ἑλ]ευσῖν[ι : Γ]εῖ ; ; [τὲν Ἑλ]ευσῖν[ι ἀύλ]εῖ :
Sokolowski ; Clinton 2005 [τ̃ει Ἑλ]ευσῖν[ι ἀύλ]εῖ : *ἡερμῆι Ἐναγονίοι : Χάρισιν : αἶγα : [. .*
. ^{ca.15}]ον **4.** *IG I³ 5* et Clinton 2005 Τριπ[τολέμοι κριόν] ; Τριπ[τολέμοι τράγον]
Sokolowski **5.** *IG I³ 5* [Πλούτο]γι : Δ[ολί]χοι ; ; [Πλούτο]γι : Δ[. . .]χοι : Clinton 2005

[Il a plu au conseil] et au peuple, alors que Paraibates [était secrétaire], que les hiéropes des Éleusiniens et [...] sacrifient des offrandes préliminaires dans (la cour) à Éleusis : à Hermès Enagonios et aux Charites un caprin [...], à [Poséidon un bélier non castré], à Artémis un caprin, à Télésidromos et à Triptolème [...], à [Plouton], à D[...], et aux Deux Déesses une offrande triple menée par un bovin durant la fête.

Trouvé entre le Téléstérion et les petites Propylées.

32. Délos, Mikkiadès :

Base rectangulaire de marbre blanc qui devait supporter la Nikè dite « d'Archerмос ».

0,025 à 0,04m.

Athènes, Musée National (MN 21).

Date : 550-530 av. J.-C.

Ed. T. Homolle, « Sur une signature des artistes, Mikkiadès et Archerмос de Chios », *BCH* 5, 1881, p. 272-278 ; T. Homolle, « Inscriptions archaïques de Délos », *BCH* 7, 1883, p. 254-258 ; F. Durrbach, *Choix d'inscriptions de Délos*, 1921, n° 4, p. 4-5 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit (1948), *Epigrammata*, n°47 ; *ID* 9 ; *LSAG* (1961) n°305.30 ; *SEG* 19-510 ; P. Scherrer, *JÖAI* 54, 1983, 19-25 (*SEG* 33-633) ; *CEG* (1983) 1 425.

Cf. R. Etienne, « Délos et l'écriture », in D. Briquel, F. Briquel Chatonnet (dir.), *Écriture et communication*, Paris, Édition électronique du CTHS (Actes des congrès des sociétés historiques et scientifiques), 2015, p. 96-110, <http://cths.fr/ed/edition.php?id=6954>.

Μικκιά[δηι τόδ' ἄγα]λμα καλ<ὸ>ν [ἐργασμένον υἱῶ]
[Α]ρχέρμο σο[φ]ίεισιν η(ε)κηβό[λε δέξαι ἄνασσα]
[τ]ῶι Χίωι, Μέλα[ν]ος πατρώιον ἄσ[τυ λιπόντι].

Μικκιά[δηι τόδ' ἄγα]λμα, καλῶν (*sic*) τ[ετελεσμένον ἔργον]
Ἀρχέρμο σο[φ]ίεισιν, η(ε)κηβό[λε δέχσαι Ἄπολλον],
τῶι Χίωι, Μέλανως (*sic*) πατρώιον ἄσ[τυ νέμοντι].

NC. 1. Plassart [ἐργασμένον ηυῖο] ; *LSAG* τ[ετελεσμένον ἔργον] ; P. Scherrer μ' [ἀνέθηκεν καὶ υἱὸς] 2. Plassart [Α]ρχέρμο σο[φ]ίεισιν η(ε)κηβό[λε δέξαι ἄνασσα] ; *LSAG* Ἀρχέρμο σο[φ]ίεισιν, η(ε)κηβό[λε δέχσαι Ἄπολλον] ; P. Scherrer Ἄρχερμος θ[υσ]ίησιν Η(ε)κήβο[λον αὐθ' ἰλάσασθαι] 3. Plassart [τ]ῶι Χίωι, Μέλα[ν]ος πατρώιον ἄσ[τυ λιπόντι] ; *LSAG* τῶι Χίωι, Μέλανως (*sic*) πατρώιον ἄσ[τυ νέμοντι] ; P. Scherrer Οἱ Χῖοι Μέλανος πατρώιον ἄσ[τυ λιπόντες]

« Apollon qui frappe au loin, agrée cette statue, l'une des belles œuvres due à l'habileté d'Archerinos, faite pour Mikkiadès de Chios qui habite dans sa ville natale, celle de Mélas ».

« Déesse, qui frappe au loin, agrée cette belle statue qu'a faite, avec l'habile secours de son fils Archerinos, Mikkiadès de Chios, après avoir quitté sa ville natale, celle de Mélas ». (R. Etienne)

33. Délos, Nikandrè :

Korè portant une dédicace gravée sur la cuisse gauche, verticalement, en boustrophédon.

Lettres 0,018 à 0,02m.

Musée National d'Athènes (MN 1).

Trois hexamètres et demi.

Date Troisième quart du VII^e siècle av. J.-C.

Ed. ID 2; *IG XII5 1425b* ; *LSAG* (1961) n°303.2 ; *CEG* 403 (1983), *SEG* 45-2240, 60-883.

Cf. T. Homolle, « Inscriptions archaïques », *BCH* 3 1879, p. 3-12 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata*, n°46 (1948) ; M. Lejeune, « La dédicace de Νικάνδρη et l'écriture archaïque de Naxos », *RPh* 45, 1971, p. 209-215 ; J. Marcadé, « La pèlerine de l'Artémis de Nikandrè », in T. Hackens, J. Servais, B. Servais-Soyez (dir.), *Stemmata mélanges de philologie, d'histoire et d'archéologie grecques offerts à Jules Labarbe*, Supplément à l'Antiquité Classique, Liège Louvain-la-Neuve, 1987, p. 369-375 ; B. B. Powell, *ClAnt* 8, 1989, p. 321-350 ; J. W. Day, « Interactive offerings : early Greek dedicatory epigrams and ritual », *Harvard studies in classical philology*, n° 96, 1994, p. 37-74 ; U. Kron, *Priesthoods, Dedications and Eugetism. What Part Did religion Play in the Political and Social Status of Greek Women ?* », in P. Hellström, B. Alroth (dir.), *Religion and Power in the Ancient Greek World*, Proceedings of the Uppsala Symposium 1993, Uppsala, 1996, p. 139-182 ; K. Karakasi, *Archaic Korai*, The J. Paul Getty Museum, Los Angeles, 2003 ; G. Vallarino, in A. Inglese (ed.), *Epigrammata. Iscrizioni greche e comunicazione letteraria. In ricordo di Giancarlo Susini. Atti del Convegno di Roma, Roma 1-2 ottobre 2009* (Rome), p. 331-344 ; J. W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication : Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010, p. 191.

Νικάνδρη μ' άνέθεκεν η(ε)κηβόλοιοιοχαίρηι

ρόρη Δεινο|δίκηο τῶ Ναησίῳ ἔησοχος ἀλήῳν

Δεινομένεος δὲ κασιγνῆτη | Φηράησο δ' ἄλοχος ν[ῦν].

Nikandré m'a dédiée à l'Archère dont les traits portent loin, elle, l'excellente parmi les autres, fille de Deinodikès de Naxos et la sœur de Deinoménès, femme de Phraxos.

34. Délos, Eupolis :

Chapiteau dorique de marbre blanc portant une statue de bronze, trouvé dans le sanctuaire d'Apollon, dans le puit au sud-est du Grand Temple.

H. 0,017 à 0,019m, ø 0,556.

Musée de Délos (A 1546).

Lettres à caractères cycladiques et attiques.

Date : première moitié du V^e siècle av. J.-C.

Ed. A. Jardé, « Fouilles de Délos », *BCH* 29 1905, p. 214 n°69 ; A. Wilhelm, « Zu griechischen Epigrammen », *BCH* 29 1905, p. 409 ; *ID* 17 ; M.-L. Lazzarini (1976) n°686 ; *CEG* 1 407 (1983) ; Ch. Löhr (2000) n°19.

Cf. P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata*, (1948) n°125 ; *LSAG* p. 297 (1961).

Ἀρτέμιδος τόδ' ἄγαλμ[α]· ἀνέθεκε{ν} δέ μ' Ε[ύ]πολις αὐτῆι
αὐτὸς καὶ παῖδες εὐξάμενος δεκάτῃν.

NC. 1. δέ μ' Ε[ύ]πολις Wilhelm Löhr, Jardé Δεμε..πολις.

A Artémis appartient cet *agalma*. Moi Eupolis je l'ai consacré, moi-même et mes enfants, ayant promis la dîme.

35. Délos, Euthykartidès :

Base triangulaire de marbre blanc portant un *kouros* trouvée à l'angle nord-est du Prytanée et du Bouleutériorion, posée sur le sol. La base est ornée de trois figures apotropaiques : un bélier, un lion et une gorgone.

Lettres 0,05 m profondément gravées en boustrophédon.

L. 0,85, prof. 1,10, H. 0,75.

Musée de Délos (A 728).

Date : seconde moitié du VI^e siècle av. J.-C.

Ed. ID 1, LSAG (1961) n°304.3.

Cf. G. Bakalakis, « Notes cycladiques », *BCH* 88 1964, p. 539-558 (*SEG* 23 504) ; J. M. Hurwit, *Artists and Signatures in Ancient Greece*, Cambridge University Press, 2015.

Εὐθυκαρτίδης :

μ' ἀ:νέθεκε : ὁ

Νάχσιος {Νάχσιος} πο-

4 ιέσας,

Euthykartidès le Naxien m'a fait et m'a consacré.

36. Paros, Démokydes et Telestodikè :

Pilier de statue, carré, retrouvé dans le Délion de Paros.

Inscription métrique, alphabet parien et stoichédon.

Date : vers 500 av. J.-C.

Ed. O. Rubensohn, « Paros II », *Mitteilungen des Kaiserlich deutschen Archaeologischen Instituts, Athenische Abteilung* 26, 1901, p. 220 ; A. Elter, « Epigraphica », *Rheinisches Museum für Philologie* 66, 1911, p. 217-225 ; P. Friedländer, H. B. Hoffleit, *Epigrammata*, (1948) n°144 ; *LSAG* (1961) n°305.34 ; M.-L. Lazzarini (1976) n°803 ; *CEG* 1 414 (1983) ; *IG XII 5 215* ; Ch. Löhr (2000) n°21.

Cf. D. Berranger, *Recherches sur l'histoire et la prosopographie de Paros à l'époque archaïque*, Faculté des Sciences Humaines de l'université Blaise Pascal, fasc. 36, Clermont-Ferrand, 1992, p. 268 ; M. Dillon, *Girls and Women in Classical Greek Religion*, Routledge, London – New-York, 2002, p. 10 ; C. M. Keesling, « Patrons of Athenian Votive Monuments of the Archaic and Classical Periods », *Hesperia* 74, 2005, p. 395-426 ; J. W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication : Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010, p. 189 ; E. I. Levine, E. A. Garcia Barrone, « An Archaic Greek *écriture féminine* ? Epigrammatic dedications by Telestodike of Paros », *Cuadernos de Arqueología Universidad de Navarra* 23, 2015, p. 165 – 179.

Δημοκύδης τόδ' ἄγαλμα Τε-
λεστοδίκη τ' ἀπο κοινῶν
εὐχσάμενοι στησαν πα[ρ]-
4 θένωι Ἀρτέμιδι
σεμνῶι ἐνὶ ζαπέδωι κο(ύ)-
ρηι Διὸς αἰγίόχοιο.
τῶν γενεῆν βιοτόν τ' α-
8 ὕχσ' ἐν ἀπημοσύνηι.

"Démokydes et Téléstodikè, en ayant fait le vœu, ont dédié sur leurs biens communs cette statue à la vierge Artémis, sur la terre consacrée à la fille de Zeus qui tient l'Egide. Fais croître leur descendance et leurs ressources sans chagrin" (D. Berranger p. 268).

Table des cartes, figures, graphiques et tableaux

Carte 1 Localisation des sanctuaires	7
Carte 2 Répartition des inscriptions retrouvées dans les sanctuaires.....	23
Figure 1 Schéma de la communication d'après Roman Jakobson.....	13
Figure 2 Reconstitution d'un trépied du Ptoion.....	31
Figure 3 Kouros de Sounion.....	41
Figure 4 Korè du sanctuaire d'Apollon Ptoios.	43
Figure 5 Athéna Promachos, offrande de Melesos.	47
Figure 6 Sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros, phase géométrique I : répartition des <i>graffiti</i>	82
Figure 7 Sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros, phases géométriques II et III : répartition <i>des graffiti</i>	83
Figure 8 Colonne inscrite portant une korè offerte par Lusôn sur l'acropole d'Athènes.	89
Figure 9 Silhouette de bronze offerte par Sôtima.....	103
Figure 10 Reproduction de la disposition des lettres sur l'offrande de Sôtima.....	104
Figure 11 Statuette de bronze offerte par Mantiklos.....	106
Figure 13 Reproduction et statue d'Héraclès combattant le lion de Némée (2,20m).	109
Figure 14 Base de statuette en bronze offerte par les Béotiens à Athéna Pronaia.	110
Figure 15 Plan du sanctuaire d'Apollon Ptoios.	115
Figure 16 Grand kouros en marbre de Paros offert par Pythias et Aischrion.....	118
Figure 18 Petit kouros en bronze de 14,7 cm, offrande de Kidos.....	121
Figure 19 Reconstitution en trois dimensions de l'alignement nord des trépieds.	122
Figure 20 Plan de l'alignement des trépieds sur la terrasse du bas du sanctuaire du héros <i>Ptoios</i>	123
Figure 21 Sanctuaire d'Apollon vers 600 av. J.-C.	125
Figure 22 Sanctuaire d'Apollon vers 550 av. J.-C.	126
Figure 23 Sanctuaire d'Apollon vers 500 av. J.-C.	127
Figure 24 Sanctuaire d'Apollon 500-350 av. J.-C.	128
Figure 25 Plan de l'acropole d'Athènes dans le dernier quart du VI ^e siècle.....	131
Figure 26 Piédestal supportant une vasque d'eau lustrale offert par Smikythè.....	133
Figure 27 Coupe à pied haut offerte par Epiché.	138
Figure 28 Signature de Thrasymède sur une coupe.....	139

Figure 29 <i>Dédicace de Daitondas aux héros Cabires,</i>	152
Figure 30 <i>Taureau portant une dédicace gravée sur son échine : τὸ Καβίρῳ</i>	153
Figure 31 <i>La korè d'Anténôr, offrande de Néarchos.</i>	164
Figure 32 <i>« Stèle du potier ».</i>	168
Figure 33 <i>Anse d'une coupe en bronze offerte par Polyklès</i>	169
Figure 34 <i>Abaque de colonne gravé avec la dédicace de Smikros et ses fils.</i>	170
Figure 35 <i>Bouclier en bronze sur lequel la dédicace de Phrygia, la boulangère, est gravée.</i>	172
Figure 36 <i>Base large de quadriges portant la dédicace de Sostratos (?).</i>	177
Figure 37 <i>Haltère 1 en plomb d'Eleusis.</i>	180
Figure 38 <i>Fragment de la base de statue portant la dédicace d'Epichares.</i>	203
Figure 39 <i>Lèvre d'une hydrie de bronze.</i>	204
Figure 40 <i>Dédicace de Demokydès et Téléstodikè</i>	208
Figure 41 <i>Dédicace d'Euthydikos, fils de Thaliarchos,</i>	212
Figure 42 <i>Base offerte par Aristion et Pasiás supportant sans doute une grande statue de bronze d'Athéna Promachos.</i>	215
Figure 43 <i>Colonne portant une dédicace des Akraïphiens au héros Ptoios lorsque Simonidès était archonte</i>	222
Figure 44 <i>Tablette de bronze retrouvée dans le sanctuaire d'Héraclès à Thèbes mentionnant l'office des Béotarques.</i>	228
Figure 45 <i>Tablette de bronze, retrouvée à Thèbes conservant le montant à payer comme tribut ou offrande.</i>	234
Figure 46 <i>Tablette de bronze retrouvée à Thèbes conservant la réglementation d'un repas en commun.</i>	235
Figure 47 <i>Tablette de bronze retrouvée à Thèbes et conservant la mémoire de l'arbitrage entre deux cités.</i>	240
Figure 48 <i>Tablette de bronze retrouvée à Thèbes conservant des transactions foncières en lien avec un sanctuaire.</i>	244
Figure 49 <i>Base de statuette de bronze consacrée par Tassiadas dans le sanctuaire d'Apollon Ptoios.</i>	259
Figure 50 <i>Base inscrite supportant l'offrande double de Lysias et Euarchis.</i>	271
Figure 51 <i>Même base surmontée de l'une des statues,</i>	272
Figure 52 <i>Taureau du Cabirion,</i>	290

Figure 53 <i>Lékanis en bronze offert par Peithulla.</i>	291
Figure 54 <i>Fragments d'un skyphos à figures noires avec une inscription dédicatoire.</i>	293
Figure 55 <i>Transcription de l'organisation de la dédicace sur les jambes de la statuette offerte par Mantiklos.</i>	310
Figure 56 <i>Reproduction de l'inscription dédicatoire d'Aristothète.</i>	319
Figure 57 <i>Fragment de rouelle de bronze portant une dédicace, découvert à Amarynthos (VII^e siècle).</i>	322
Graphique 1 <i>Répartition chronologique des offrandes inscrites selon les régions.</i>	27
Graphique 2 <i>Répartition du nombre de korai et kouroi inscrits selon les sanctuaires du VII^e au milieu du V^e siècles.</i>	45
Tableau 1 <i>Tableau présentant les éléments inscrits sur des trépieds ou chaudrons.</i>	33
Tableau 2 <i>Tableau des autels inscrits.</i>	48
Tableau 3 <i>Tableau des bassins, périrrhantéron ou loutéron</i>	51
Tableau 4 <i>Tableau des vases et des poteries</i>	55
Tableau 5 <i>Tableau des inscriptions avec dénominations homériques</i>	91
Tableau 6 <i>Tableau des offrandes faites par des femmes.</i>	183
Tableau 7 <i>Tableau des dédicaces portant la mention d'aparchè sur l'acropole d'Athènes.</i>	263
Tableau 8 <i>Tableau des épiclèses et épithètes d'Athéna sur l'acropole d'Athènes.</i>	302
Tableau 9 <i>Tableau des épiclèses et épithètes d'Apollon</i>	307
Tableau 10 <i>Tableau des épiclèses et épithètes de Zeus.</i>	323

Sources des illustrations :

- Dessin du trépied du Ptoion : Pierre Guillon, *Les Trépieds du Ptoion II*, BEFAR 153 bis, de Boccard, Paris, 1943, p. 49.
- *Korè* du sanctuaire d'Apollon Ptoios. Photos prises au Musée National. Dessin in Lilian Hamilton Jeffery, *The local Scripts of Archaic Greece, Revised edition with a supplement by A. W. Johnston*, Oxford, 1990, pl. 7 n° 4.
- Athéna Promachos, offrande de Melesos.
<http://www.theacropolismuseum.gr/sites/default/files/45.jpg>

- Sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros, phase géométrique I, II et III : répartition des *graffiti*. Samuel Verdan, *Le sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros à l'époque géométrique*, *Erétria* 22, Gallion, Infolios éditions, 2013, pl. 11 et 12
- Colonne inscrite portant une korè offerte par Lusôn sur l'acropole d'Athènes. Photo : *Acropolis Museum Guide*, p. 125.
- Silhouette de bronze offerte par Sôtima. Georges Daux, « Apollon ΠΛΑΤΥΤΟΞΟΣ », *BCH*, LXXXV, 1961, p. 584.
- Statuette de bronze offerte par Mantiklos. *Museum of Fine Arts*, Boston,
<http://www.mfa.org/collections/object/mantiklos-apollo-152660>
- Reproduction et statue d'Héraclès combattant le lion de Némée. E. Sapouna-Sakellarakis, *Σύμπλεγμα Ηρακλή με λέοντα από τους Ωρεούς Ιστιαίας. Συμβολή στη μελέτη της αρχαϊκής πλαστικής της Εύβοιας*, Athènes, 2009.
- Base de statuette en bronze offerte par les Béotiens à Athéna Pronaia. Jean Ducat, *Les kouroi du Ptoion*, pl. CXLI n° 257.
- Plan du sanctuaire d'Apollon Ptoios. Christel Müller, « Le Ptoion et Akraiphia (Béotie) », *BCH*, n° CXX-2, 1996, p. 854.
- *Kouros* offert par Pythias et Aischrion. Jean Ducat, *Les kouroi du Ptoion*, *op. cit.* pl. CXIX.
- Chapiteau d'Alcméonidès. Léon Bizard, « Fouilles du Ptoïon 1903, Inscriptions », *in BCH* n° XLIV, 1920, p. 228.
- Reconstitution en trois dimensions de l'alignement nord des trépieds par N. Papalexandrou et B. Kierewicz. Nassos Papalexandrou, « Boiotian Tripods. The Tenacity of a Panhellenic Symbol in a Regional Context », *Hesperia* n° 77-2, 2008, p. 274.
- Plan de l'alignement nord des trépieds sur la terrasse inférieure du sanctuaire du Héros Ptoios. Pierre Guillon, *Les Trépieds du Ptoion II*, *op. cit.*, pl. X.
- Sanctuaire d'Apollon vers 600, 550, 500 et 500-350 av. J.-C., R. Etienne (*dir.*), *Le Sanctuaire d'Apollon, Exploration Archéologique de Délos*, à paraître.
- Plan de l'acropole d'Athènes dernier quart du VI^e siècle. *Acropolis Museum Guide*, p. 98.
- Offrande de Smykhitè. Nikolaos Kaltsas, Alan Shapiro (*ed.*), *Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens*, A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA),

Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008.

- Taureau de bronze portant la dédicace de Daitondas aux héros Cabires, Paris Musée du Louvre, BR 146, Photo (C) RMN-Grand Palais (musée du Louvre) / Hervé Lewandowski. <http://www.photo.rmn.fr/archive/08-500504-2C6NU0JDWDWD.html>
- Korè d'Anténor. Photo : *Acropolis Museum Guide*, p. 126.
- « Stèle du potier ». Photo : *Acropolis Museum Guide*, p. 160.
- Bouclier en bronze, offrande de Phrygia. Nikolaos Kaltsas, Alan Shapiro (ed.), *Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens*, A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 65.
- Haltère en plomb d'Eleusis. Musée National d'Athènes (photo du Musée).
- Fragment de la base d'Epichares. Konstantin Kissas, *Die attischen Statuen und Stelenbasen archaischer Zeit*, Deutsches Archäologisches Institut Athen, Bonn, 2000, Abb. 207, p. 164.
- Lèvre d'une hydrie de bronze gravée en l'honneur de Zeus Herkeios. Nikolaos Kaltsas, Alan Shapiro (ed.), *Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens*, A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 56.
- Dédicace de Demokydès et Téléstodikè. Joseph W. Day, *Archaic Greek Epigram and Dedication : Representation and Reperformance*, Cambridge, New York, Cambridge University Press, 2010, p. 54.
- Dédicace d'Euthydikos. Musée de l'Acropole d'Athènes et *Acropolis Museum Guide*, p. 144.
- Colonne portant une dédicace des Akraïphiens au héros Ptoios. Pierre Guillon, *Les Trépieds du Ptoion II, op. cit.*, pl. XV.
- Tablette de bronze de Thèbes mentionnant les Béotarques. Vassilios Aravantinos, « Inscriptions from the Sanctuary of Herakles at Thebes : an Overview », in Nikolaos Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 199.
- Tablette de bronze retrouvée à Thèbes mentionnant un tribut ou une offrande. Angelos P. Matthaiou, « Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes : Preliminary

Notes », in Nikolaos Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 212.

- Tablette de bronze retrouvée à Thèbes mentionnant un repas commun. Angelos P. Matthaiou, « Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes : Preliminary Notes », in Nikolaos Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 221.
- Tablette de bronze retrouvée à Thèbes mentionnant un arbitrage entre deux cités. Angelos P. Matthaiou, « Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes : Preliminary Notes », in Nikolaos Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 213.
- Tablette de bronze retrouvée à Thèbes conservant des transactions foncières. Angelos P. Matthaiou, « Four Inscribed Bronze Tablets from Thebes : Preliminary Notes », in Nikolaos Papazarkadas (dir.), *The Epigraphy and History of Beotia, New Finds, New Prospects*, Brill, Leiden – New-York, 2014, p. 215.
- Statuette en bronze réalisée par Tassiadas. Jean Ducat, *Les Kouroi du Ptoion*, op. cit. Pl. LVIII.
- Base inscrite par Lysias et Eucharis. Konstantin Kissas, *Die attischen Statuen und Stelenbasen archaischer Zeit*, Deutsches Archäologisches Institut Athen, Bonn, 2000, Abb. 164 et 166, p. 145. Photo : *Acropolis Museum Guide*, p. 139.
- *Lékanis* en bronze offert par Peithulla. Nikolaos Kaltsas, Alan Shapiro (ed.), *Worshipping Women. Ritual and Reality in Classical Athens*, A. S. Onassis Public Benefit Foundation (USA), Hellenic Ministry of Culture Athens, National Archaeological Museum, New York – Athènes, 2008, p. 54, n° 13.
- Fragments d'un skyphos à figures rouges. Botho Graef, Ernst Langlotz, *Die Antiken Vasen von der Akropolis zu Athen, 1925-1933*, vol. 2, n° 1349, pl. 92.
- Transcription de la dédicace de Mantiklos. Lilian Hamilton Jeffery, *The local Scripts of Archaic Greece, Revised edition with a supplement by A. W. Johnston*, Oxford, 1990, Pl. 7.
- Reproduction de l'inscription dédicatoire d'Aristothète. André Plassart, *Exploration archéologique de Délos. IX Les sanctuaires et les cultes du mont Cynthe*, de Boccard, Paris, 1928, p. 179.
- Fragment de rouelle en bronze d'Amarynthos. *Ant. Kunst* 58 2015, B1877.

Table des matières

Avant-Propos	2
Note liminaire	4
Introduction	5
<i>Literacy</i>	7
<i>L'apparition de l'écriture en Grèce</i>	10
<i>L'écriture comme acte de communication</i>	12
<i>Ecriture publique – écriture privée</i>	14
<i>Les pratiques de l'écriture</i>	15
<i>Des objets inscrits</i>	18
I. Ecrire dans les sanctuaires : une mise en scène de l'offrande dans le paysage du sanctuaire	24
I.1. Présentation du corpus et chronologie.....	26
I.1.1. Les trépieds et les chaudrons.....	28
I.1.2. <i>Kouroi</i> et <i>korai</i>	40
I.1.3. Les statues de marbre ou de bronze	45
I.1.4. Des autels et des <i>péirrhantéria</i>	47
I.1.5. Des récipients en céramique, en bronze ou en pierre.....	54
I.1.6. De petits objets divers	72
I.1.7. Stèles et tablettes de bronze : une écriture « officielle ».....	72
I.2. <i>Graffiti</i> et <i>dipinti</i> : une pratique d'écriture courante	74
I.3. Les dédicaces métriques	86
I.4. La « biographie » des objets : transformation d'une offrande par l'inscription qu'elle reçoit	96
I.5. Visibilité et lisibilité des objets en fonction de leur taille et de la situation d'énonciation ..	102
I.6. Cheminer dans les sanctuaires parmi les offrandes.....	112
I.6.1. Cheminement des pèlerins et emplacement des offrandes au Ptoion.....	114
I.6.1.1. Ecrire dans le sanctuaire d'Apollon Ptoios à Akraiphia	114
I.6.1.2. Ecrire dans le sanctuaire du héros Ptoios.....	121
I.6.2. Cheminement des pèlerins et emplacement des offrandes dans le sanctuaire d'Apollon à Délos	124
I.6.3. Ecrire sur l'acropole d'Athènes : abondance et imprécision	131
I.7. L'écriture, élément du décor de l'offrande.....	136
I.8. La place des signatures sur les offrandes, une écriture de prestige.....	141
Conclusion de la première partie	147
II. L'écriture dans le sanctuaire : un mode de reconnaissance sociale	148
II.1. Les taureaux inscrits du Cabirion de Thèbes : des offrandes multiples et répétitives.....	150
II.2. La multiplication des offrandes : un signe de piété.....	155

II.3. Les offrandes précisant le métier du dédicant : « Il est honorable pour ceux qui excellent dans un art de montrer leur habileté ».....	161
II.3.1. Les offrandes des céramistes.....	162
II.3.2. Les offrandes de trois cardeurs, d'un tanneur et d'une blanchisseuse.....	168
II.3.3. L'offrande d'une boulangère.....	171
II.3.4. Les offrandes d'un pêcheur et d'un charpentier	172
II.3.5. Les offrandes des administrateurs des sanctuaires.....	174
II.4. La victoire aux concours inscrite dans les sanctuaires : une composante de la reconnaissance sociale.....	176
II.5. Des offrandes de femmes	182
II.6. L'affirmation d'une identité, vecteur d'intégration dans une communauté culturelle.....	195
II.6.1. Enoncer sa parenté	196
II.6.2. S'inscrire dans une communauté démotique.....	214
II.6.3. Proclamer son identité d'étranger en inscrivant son ethnique.....	215
II.6.4. L'écriture intrusive comme marqueur identitaire	219
II.6.5. Des offrandes communes : proclamer une identité collective.....	220
II.6.5.1. Les dédicaces d'une cité	220
II.6.5.2. Les offrandes d'un <i>koinon</i>	225
II.7. L'écriture « officielle » : une communication écrite publique.....	230
II.7.1. Mettre par écrit des règlements	230
II.7.2. L'écriture pour sceller des relations entre cités.....	239
II.7.3. L'écriture pour rendre compte de l'activité des magistrats.....	242
II.8. L'écriture publique comme commémoration : « <i>the mnema fonction</i> »	246
II.8.1. Athéniens, Béotiens et Chalcidiens.....	246
II.8.2. La dédicace d'un mort ?	248
Conclusion de la deuxième partie	251
III. Ecrire pour les dieux : un acte rituel.....	253
III.1. Le vocabulaire de l'offrande	255
III.1.1. La belle offrande.....	255
III.1.2. Dékatè et aparchè.....	261
III.1.3. Témoigner sa reconnaissance.....	275
III.1.3.1. La charis	275
III.1.3.2. Prier, faire un vœu	277
III.1.4. Je suis, j'appartiens à.....	280
III.1.5. Fonder, offrir, commémorer en écrivant, dessinant ou gravant	283
III.2. Le rituel de consécration d'un objet inscrit : entre écriture et oralité	286
III.2.1. Le choix de l'objet inscrit.....	288
III.2.2. L'acte d'écriture	289
III.2.3. La consécration d'un objet inscrit.....	291

III.2.4. Le temps d'après.....	297
III.3. Quelle écriture pour quelle divinité ?.....	302
III.3.1. L'écriture pour Athéna	302
III.3.2. Apollon, l'écriture et la parole.....	307
III.3.2.1. Les offrandes inscrites à Apollon.....	307
III.3.2.2. Oracle et écriture : la parole du dieu mise par écrit.....	311
III.3.3. L'écriture dans le sanctuaire d'un héros	315
III.3.4. Aphrodite, Héra, Déméter et l'écriture.....	318
III.3.5. Artémis, Zeus et les autres.....	320
Conclusion de la troisième partie.....	325
Conclusion.....	327
Bibliographie	334
Dossier épigraphique :	363
Table des cartes, figures, graphiques et tableaux.....	412
Table des matières	420

Résumé

L'écriture, les écritures dans les sanctuaires grecs à l'époque archaïque et au début de l'époque classique est un travail d'histoire sociale et religieuse. L'écriture dans les sanctuaires d'Attique, de Béotie, d'Eubée et des Cyclades, par sa diversité de dialectes, de supports, de formats et de contexte, permet de mettre en relation celui qui écrit, avec la divinité et les autres hommes. Cette écriture peut entrer dans le rituel de consécration d'un objet. Un objet inscrit offert à un dieu établit une relation de don et contre-don : le consécrateur de l'objet peut remercier la divinité pour un bienfait passé, ou attendre d'elle un bienfait à venir. L'écriture permet ainsi de lier plusieurs temporalités : le passé d'une action, le présent de la consécration et le futur de la lecture de l'inscription qui réactive la mémoire du passé.

L'écriture constitue également un mode de reconnaissance sociale : celui qui écrit témoigne de son savoir-faire et/ou de sa richesse. L'inscription peut être le lieu d'affirmation d'une identité, par le rappel d'une parenté, d'un métier, d'un ethnique ou d'un démotique. Cette affirmation identitaire peut aussi passer par l'utilisation d'une écriture étrangère à celle de la région du sanctuaire, écriture intrusive qui permet de distinguer le dédicant des autres dédicants.

Les objets inscrits entrent dans la composition du paysage du sanctuaire. Leur emplacement est important pour que l'inscription qu'ils portent soit visible et lisible, qu'il s'agisse d'une inscription dédicatoire, de l'inscription d'une loi ou de celle d'une décision officielle. L'écriture dans un sanctuaire est à la fois marque de prestige et outil de transmission qui s'adresse davantage aux hommes qu'aux dieux.

Mots Clés

Écriture ; sanctuaire ; rituel ; consécration ; identité ; visibilité ; lisibilité ; mode de reconnaissance sociale.

Abstract

Writing and inscriptions in Greek sanctuaries in the archaic and at the beginning of the classical period

Writing and inscriptions in Greek sanctuaries in the archaic and at the beginning of the classical period is a work of social and religious history. Writing in sanctuaries, through a variety of dialects, materials, formats and contexts, establishes a relationship between the writer, the deity and other people. The writing of the object may be part of its consecration ritual. An inscribed object offered to a god builds a relationship involving both gift and counter-gift: the worshipper of the object can offer thanks the god for a blessing obtained or be in waiting for one to come. The writing links together several timelines: the past action, the present moment of consecration, and the future reading of the inscription which recalls the past.

The writing also carries social recognition: The one who inscribes makes a statement about their know-how and/or their wealth. In the inscription, the dedicant may state something of their identity, a reference to family ties, an occupation, ethnicity or demotic. Identity may also be revealed through the use of a foreign language because it would be intrusive, distinguishing one dedicant from others. Inscribed objects are an integral part of the landscapes of sanctuaries. The place of the inscription is important for it to be seen and read, whether as a dedicatory inscription, one of law or formal decision.

Writings in a sanctuary are both a prestigious distinction and a means of transmission which targets people more than gods.

Keywords

Writing; sanctuary; ritual; dedication; identity; readability; social recognition.